CANADIAN INSTITUTE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedelhistoire25pari

1223

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES

Tome vingt-cinquième

LES IIe ET IIIe DYNASTIES ÉGYPTIENNES

ANGERS. — IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

P
LaOrAS
M
MUSEE GUIMET, PARIS
Annales. Bibliothèque d'étude

LES ORIGINES DE L'ÉGYPTE PHARAONIQUE

PREMIÈRE PARTIE

LA IIe ET LA IIIe DYNASTIES

PAR

RAYMOND WEILL

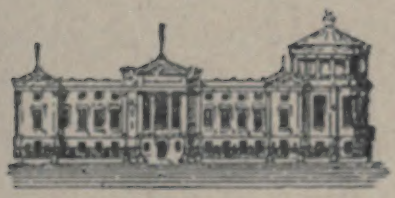

Bind I. VIII
Bind 1- 5-15
Plo in Place

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe
1908

615461
21.7.55

INTRODUCTION

Le présent ouvrage, dans lequel on se propose de faire l'histoire de l'Égypte pharaonique avant la IVe dynastie, est un essai de construction basé sur l'analyse des monuments et leur mise en ordre d'après le degré de développement de certaines techniques importantes et générales. Cette méthode de classification est la seule applicable dans une zone historique où les monuments, jusqu'ici, n'ont donné aucun renseignement explicite sur la succession des règnes et des événements principaux; elle s'applique dans de bonnes conditions parce que les monuments, sortis de terre en très grand nombre depuis les dernières années du XIXe siècle, forment aujourd'hui un tissu de faits assez ample et assez dense pour que la continuité de l'évolution puisse être observée, presque partout, sans lacunes. Le travail d'analyse consistant à ranger les monuments d'après les progrès réalisés dans tel ou tel ordre, on voit qu'il procède des méthodes générales de l'archéologie, et ses résultats seraient affectés de

l'incertitude inhérente à toute classification archéologique si l'on ne prenait la précaution de limiter son objet, le plus possible, au développement de la technique graphique et de la rédaction des inscriptions, phénomènes qui subissent à chaque instant une sorte d'unification d'un bout à l'autre du domaine où règnent une langue et une écriture, et échappent, par suite, à l'influence des dangereux éléments d'erreur chronologique qu'introduit, dans les observations archéologiques en général, la variation des conditions locales.

Dans l'exercice des rapprochements sur lesquels sera ainsi fondée l'histoire d'une période nouvelle, il est évidemment nécessaire de partir d'un instant où les monuments sont bien connus, et d'avancer du connu à l'inconnu de proche en proche. Pour l'Égypte prémemphite, ce point d'origine sera le début de la IVe dynastie, avec les monument de Kheops et de son prédécesseur Snofrou, auxquels se rattachera une chaîne chronologiquement ascendante le long de laquelle les monuments s'éloigneront de plus en plus des caractères memphites, en tendant vers d'autres formules. Dans le présent volume nous sommes arrivés, en remontant de cette manière, jusqu'à mi-chemin environ du début des temps pharaoniques, si l'on observe qu'on connaît, au total, dix-huit rois antérieurs à Snofrou, et que dix d'entre eux, les dix derniers, se partagent les monuments que nous avons mis en place. Il reste à étudier la série des huit rois qui forment la tête de liste, et dont le groupe, grâce à certaines identités constatées depuis longtemps, correspond de manière assez satisfaisante à la Ire dynastie manéthonienne et à la tranche correspondante des listes hiéroglyphiques classiques. Les monuments de ce groupe ancien, découverts en premier lieu, ont eu le

privilège d'être analysés à plusieurs reprises, classés dans des conditions de netteté et de certitude bien meilleures que celles réalisées pour la période suivante, et suffisantes pour que nous ayons pu, sans nous engager dans leur étude complète, faire figurer les huit rois en question dans une classification générale des règnes qui précèdent la IVe dynastie. Nous avons ainsi anticipé sur la suite qui sera donnée au présent ouvrage et dans laquelle seront étudiés, par la même méthode de comparaisons ascendantes, les monuments de la « Ire dynastie » et ceux des périodes antérieures. D'autres anticipations du même ordre ont été accomplies, notamment en ce qui concerne les premières dynasties dans les documents ultérieurs, où la considération des rois les plus anciens est inséparable de celle de leurs successeurs de la IIIe dynastie et de la IVe, et en ce qui concerne l'histoire des édifices, dont le développement très continu ne peut être compris qu'à la condition de remonter aux plus lointaines origines des formes. Généralement et de manière moins systématique, nous avons appelé en témoignage un monument des groupes les plus anciens toutes les fois que cela était utile pour un rapprochement quelconque, et nous avons finalement cru pouvoir donner leur place aux règnes de la « Ire dynastie » dans les résumés et tableaux descriptifs qui terminent cette première partie des *Origines de l'Egypte pharaonique*.

Avec la deuxième partie, nous raconterons l'histoire des découvertes et des travaux qui ont fait connaître l'Egypte thinite et thinito-memphite, et à la suite de cette histoire bibliographique viendront les index complets de l'ouvrage. Le lecteur trouvera à la fin du présent volume, en attendant, un index chronologique des documents

étudiés ou cités, depuis les inscriptions du temps de Menes jusqu'aux textes d'époque grecque, et un index par noms d'auteurs qui constitue, pour la période des « IIe et IIIe dynasties », une bibliographie suffisamment complète.

British Museum 70 a

CHAPITRE Ier

Les trois premières dynasties dans les documents ultérieurs

I

Les listes classiques.

De nombreuses années ne se sont pas encore écoulées depuis le temps où la documentation égyptologique et l'histoire de l'Egypte s'arrêtaient, en amont, au début de la IVe dynastie, sans nulle indication propre à éclairer la nuit des temps antémemphites. L'histoire, on le savait bien, avait commencé de longs siècles avant le développement artistique et industriel si achevé qui caractérise l'âge des Pyramides; mais de la période antérieure on possédait seulement un petit nombre de monuments, quelques stèles et autres fragments de mastabas archaïques, quelques statues en pierre très anciennes dont une gravée de cartouches royaux, la pyramide à degrés de Saqqarah, sépulture du roi Zosir, de la IIIe dynastie des listes, d'après les inscriptions de sa porte intérieure. A cela on aurait pu ajouter les indications de la stèle de Palerme. Cet inappréciable monument, par malheur, ne fut étudié attentivement qu'en 1896, au moment même où une grande lumière allait jaillir d'autre part; connu auparavant, il aurait permis de se rendre compte d'une foule de détails intéressant l'histoire de la plus ancienne époque et fait reconnaître, notamment, au milieu de ses inscriptions, l'un des cartouches d'Horus gravés sur l'épaule de la statue archaïque de Gizeh; cela aurait attiré l'attention d'une manière plus utile sur ces

615

noms royaux très anciens, noms d'Horus que ne mentionnent par les listes classiques.

Deux rois antérieurs à la IVe dynastie semblaient seulement être acquis à l'histoire, Sendi de la IIe dynastie des listes, connu par quelques inscriptions funéraires du début de la période memphite, et Zosir, grâce aux inscriptions de la pyramide de Saqqarah. Sur Zosir, Sendi et les autres rois des premières dynasties dont les listes mentionnent l'existence, on possédait, en outre, un certain nombre de renseignements de date variable, épars dans des documents d'espèces diverses que nous examinerons plus loin en détail. Presque tous empreints d'un caractère romanesque ou légendaire qui ne permet de leur attribuer aucune valeur historique proprement dite, ou bien fournis par des mentions de cultes parfois de beaucoup postérieures, ces renseignements méritaient une confiance minime par rapport aux listes royales, qui avaient au moins le mérite de représenter la tradition historique à un moment donné ; c'est pourquoi ces listes classiques, les listes hiéroglyphiques et les listes grecques de Manéthon, devaient rester, jusqu'en 1896, la source principale et presque la source unique des indications relatives à l'histoire des trois premières dynasties.

Quelle valeur, maintenant, convenait-il d'attribuer à la tradition, aux traditions successives et passablement différentes que reproduisent ces listes ? Lesueur[1], en 1848, discutait et « rectifiait » longuement les listes grecques ; longtemps après lui, Lauth[2] et Deveria[3], en 1865, de Rougé[4], en 1866, s'efforçaient de mettre d'accord les indications de la liste grecque et celles de la liste hiéroglyphique dressée à l'aide du papyrus de Turin et des tables récemment découvertes d'Abydos et de Saqqarah ;

1. Lesueur, *Chronologie des rois d'Egypte*, 1848.
2. Lauth, *Manetho und der Turiner Königspapyrus*, 1865.
3. Deveria, *La nouvelle table d'Abydos*, dans *Rev. archéologique*, 1865, et *Bibl. égyptologique*, V, p. 30-36.
4. Rougé, *Recherches sur les monuments* etc., 1866, p. 12-21

mais à cette époque, déja, Rougé reconnaissait[1] que les deux séries de noms n'étaient réductibles l'une à l'autre que dans certaines régions très limitées. La même constatation eut l'occasion d'être faite, depuis lors, par de nombreux savants[2], et fut certainement la cause déterminante du discrédit ou les listes étaient en dernier lieu tombées auprès des historiens. En 1895, Maspero pouvait écrire que les premiers successeurs de Menes « n'ont comme lui que l'apparence de la réalité », que tout ce début de l'histoire doit être pris « pour ce qu'il est, pour un système inventé longtemps après coup, au moyen de combinaisons et d'artifices variés[3] »; ailleurs, cependant, en une étude à laquelle nous aurons à revenir[4], Maspero conférait encore, pour les premières dynasties, la liste manéthonienne avec les listes hiéroglyphiques, et se livrait à une critique pénétrante du document d'Ératosthènes.

Tel était l'état des esprits lorsque les premiers monuments écrits de la période thinite, sortis des fouilles d'Amélineau à Abydos et ensuite de celles de Morgan à Negadah, arrivèrent à la connaissance du public, en 1897, dans de courts articles de Sethe et de Spiegelberg[5] et, sous la plume de Morgan et de Jéquier, dans le t. II des *Recherches sur les Origines de l'Égypte*[6]. Le premier résultat de cette révélation fut de provoquer une sorte de réhabilitation des listes classiques, en faisant voir que sur cer-

1. Rougé, *ib.*, tableau de la p. 17, et p. 19.

2. Bibliographie dans Maspero, *Histoire*, I, p. 237, n. 1.

3. Maspero, *Histoire*, I, p. 236-238.

4. Maspero, *Notes sur différents points d'histoire et de grammaire*, §§ R, S, W, dans *Rec. de travaux*, XVII (1895), p. 64-76 et 121-138.

5. Sethe, *Die ältesten geschichtlichen Denkmäler der Ägypter*, dans *Zeitschrift*, XXXV (1897), p. 1-6; Spiegelberg, *Ein neues Denkmal aus der Frühzeit* etc., *ib.*, p. 7-11.

6. Morgan, etc., *Recherches* etc., II, *Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Negadah*. Comprend le compte-rendu *in extenso* des fouilles de Negadah et divers mémoires, dont un de Jéquier : *Monuments contemporains de la sépulture de Negadah*, dans lequel sont publiés les plus importants des monuments découverts par Amélineau jusqu'à cette date.

tains fragments provenant d'Abydos se lisaient plusieurs noms royaux déjà connus par ces listes, où ils figurent dans la seconde moitié de la Ire dynastie manethonienne et dans la région correspondante de la liste hiéroglyphique. Sethe crut en retrouver trois sur les fragments d'Abydos, les 5me, 6me et 7me des listes : Hesepti = *Ousaphais*, Merbap = *Miebis*, et (le signe véritable est plus particulier) que le papyrus de Turin transcrit, à ce qu'il semble, Samsou, et à la place duquel la liste grecque inscrit le nom de *Semempses*. Pour des raisons que nous avons exposées ailleurs[1], il est impossible de considérer comme certain qu'on possède le nom d'Hesepti-Ousaphais dans les inscriptions abydéniennes. En ce qui concerne Samsou-Semempsès, sa présence sur les mêmes monuments est beaucoup plus probable et peut être considérée, en l'absence de tout argument contradictoire, comme acquise ; mais seul, le nom du 6me roi de la Ire dynastie, Merbap-Miebis, figure sur les fragments d'Abydos dans des conditions telles que l'identité soit tout à fait indiscutable.

C'était là une importante indication en faveur de l'authenticité des listes, et d'autant plus intéressante qu'aux alentours du point où la vérification s'était produite et plus bas, du n° 5 au n° 13, les listes grecques et hiéroglyphiques se montrent presque parfaitement en concordance. D'autre part, en même temps que le Miebis certain, le Semempsès très probable et l'Ousaphais possible des inscriptions d'Abydos, on voyait paraître sur une plaquette provenant de Negadah et très certainement plus ancienne, le nom de Menes, qui vient en tête de toutes les listes classiques, et l'on pouvait se demander, dès lors, s'il n'y a pas lieu d'établir une présomption d'authenticité pour les

1. Weill, *Notes sur les monuments de la période thinite*, I, *est-il bien un nom royal ?* dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 26-29.

indications qui se retrouvent pareilles, en diverses régions des listes, dans une tradition et dans l'autre.

A ces vérifications *directes*, si l'on peut dire, de la valeur historique des listes, devait se joindre un peu plus tard un cas de vérification *négative* dont les circonstances méritent d'être rappelées. Sur une des plus anciennes stèles funéraires de Saqqarah, celle de Shiri[1], ce personnage est qualifié de *prêtre du roi Sendi* et *prêtre du roi Perabsen*, les deux noms royaux inscrits l'un et l'autre dans le cartouche ovale. Sendi est connu par les listes classiques, où son nom occupe la treizième place, dans la liste hiéroglyphique comme dans la liste grecque qui le transcrit *Sethenès*; le nom de Perabsen, au contraire, ne figure dans aucune liste, et il était impossible de ne pas remarquer que ces compilations, qui renfermaient tant de noms royaux inconnus par ailleurs, omettaient précisément un nom dont un monument très ancien garantissait l'authenticité. Or, voilà que Perabsen, un jour, sortit des fouilles d'Abydos, et l'on vit que ce nom de Perabsen n'est pas un nom royal proprement dit, mais un nom de *Sit*[2], ce qui est absolument la même chose qu'un nom d'*Horus*; les noms de cette catégorie, on le sait, sont complètement laissés de côté par les listes, ou l'absence de *Perabsen* est donc aussi naturelle et régulière que l'absence d'*Azab*, nom d'Horus de Miebis, ou de *Noutirkha*, nom d'Horus de Zosir. Comment expliquer, maintenant, que le rédacteur de la stèle de Shiri ait enclos le nom de Perabsen du cartouche ovale? Il se pourrait que ce ne fût pas tout à fait une faute, si l'on observe que le même roi est appelé, dans quelques-unes des légendes à son nom, *Perabsen*[3] ou *Perabsen*[4], sans car-

1. Nous parlerons de ce monument plus loin, même chap., § V, à propos de la mention du nom royal de Sendi qu'il fournit.

2. Petrie, *Royal tombs*, II, pl. XXXI (stèles en pierre) et XXI-XXII (cylindres 173-186).

3. Petrie, *Royal tombs*, I, pl. XXIX (cyl. 87); II, pl. XXII (cyl. 190).

4. Petrie, *Royal tombs*, I, pl. IV, 7.

touche rectangulaire ni ovale. Cet arrangement, qui n'est nullement irrégulier et se rattache à un type de rédaction du protocole royal très général à l'époque thinite et à l'époque memphite[1], paraît suffire à expliquer, dans un cas isolé, la confusion avec un nom royal.

Il n'en est pas moins vrai que sur ce point, les annalistes de l'époque pharaonique et de l'époque grecque étaient plus exactement renseignés que les antiques contemporains du prêtre Shiri, et cette circonstance, jointe à la preuve acquise de l'historicité de Miebis, semble bien indiquer qu'au temps de Seti I, tout au moins, on possédait encore des documents de valeur appréciable sur l'histoire de la plus ancienne époque. On admettra sans peine que des recueils authentiques existaient encore à ce moment, puisqu'un large fragment d'annales antiques, compilées sous la Ve dynastie, est parvenu jusqu'à nous sur la pierre de Palerme[2].

Il y a donc peut-être, pour les premières dynasties, quelque chose à tirer des listes au point de vue historique. Comment s'y prendre ? Il est reconnu depuis longtemps qu'elles ne concordent pas en totalité, mais par là même, dans les régions limitées où elles concordent, les

1. Cf. Weill, *Notes sur les monuments de la période thinite*, VI, *Évolution primitive du protocole pharaonique*, dans *Rec. des travaux*, XXIX (1907), p. 37-43.

2. La stèle de Palerme, connue depuis longtemps, est citée notamment par de Rougé, *Six premières dynasties*, p. 88.

En 1895, M. Émile Guimet visitant Palerme découvrit par terre, abandonnée dans le coin d'une cour, cette stèle qui portait le nom de Snofrou. Il proposa au conservateur M. Salinas de l'envoyer au Musée du Caire où son importance historique serait utilisée par les égyptologues. Le Musée de Palerme aurait reçu en échange des sarcophages, des stèles, des objets religieux en assez grand nombre pour créer à Palerme une salle égyptienne. Une correspondance fut échangée à ce sujet entre MM. de Morgan, Salinas et Guimet. Mais ce dernier ayant rencontré M. Naville à Deir-el-Bahri, il lui signala la stèle et M. Naville rentrant en Europe passa par Palerme, copia et publia la stèle et, en dévoilant ainsi aux Siciliens la valeur de ce monument, fit sans le vouloir, arrêter les négociations.

La stèle est restée à Palerme où on l'a mise en bonne place.

renseignements qu'elles nous donnent toutes doivent être considérés comme ayant une valeur particulière. Objectera-t-on que les rédacteurs des listes grecques puisaient leurs renseignements dans les listes hiéroglyphiques antérieures, et que par suite, il n'y a pas de signification à attacher aux concordances d'une liste hiéroglyphique et d'une liste grecque? L'argument ne vaudrait, précisément, que s'il n'y avait pas de discordances. Les discordances prouvent que les sources hiéroglyphiques où puisèrent les auteurs des listes manéthoniennes n'étaient pas les listes hiéroglyphiques mêmes qui sont parvenues jusqu'à nous; c'étaient des documents du même genre, en partie d'accord, en partie en désaccord avec ceux que nous possédons, et qui forcément avaient été rédigés sur des indications plus ou moins différentes. Comme nous verrons plus loin, rien n'est plus facile que de réduire à *une seule* les listes hiéroglyphiques, et à *une seule* aussi les listes grecques, abstraction faite du document d'Eratosthènes; ces deux listes résultantes sont irréductibles l'une à l'autre et représentent deux systèmes historiques qui eurent cours en Egypte soit simultanément, soit a des époques successives. On voit, dès lors, l'intérêt qu'il y a à déterminer les éléments communs aux deux traditions. Le *Merbap* des fragments d'Abydos et le *Sendi* du tombeau de Shiri, ne l'oublions pas, se rencontrent aux mêmes rangs dans les deux listes.

On ne saurait cependant, sans s'exposer à de grandes déceptions, créer une présomption générale d'exactitude en faveur des éléments communs des deux listes : dans l'état actuel de nos connaissances, une bonne moitié des noms royaux certains fournis par les inscriptions de l'époque thinite sont inconnus des listes classiques, et tout se passe presque, depuis 1897, comme si ces documents avaient fourni d'un seul coup, à cette époque, toute la contribution de vérité dont ils étaient capables[1]. Mais

1. Cf. Weill, *Notes sur les monuments de la période thinite*, VIII,

le champ des découvertes futures est vaste, et les noms classiques peuvent se présenter à nous, un jour, dans les conditions les moins attendues. D'autre part, les monuments thinites qui sont sortis de terre si nombreux, depuis une dizaine d'années, n'ont encore fourni aucun élément de *liste royale*, aucun renseignement positif sur la chronologie et la succession des Horus de cette époque, et pendant longtemps encore, selon toute apparence, chaque fois qu'un hasard heureux nous apprendra le nom royal d'un de ces souverains, c'est aux listes classiques qu'on aura tout d'abord recours pour déterminer ou vérifier son classement. Il importe donc de les avoir, une fois pour toutes, rationnellement établies.

En réalité, c'est un travail que chaque égyptologue a été amené à faire pour son compte. Si nous le recommençons tout au long dans les pages qui suivent, c'est d'abord que certaines concordances peuvent prêter à discussion, dans la partie des listes qui intéresse le plus particulièrement notre sujet; c'est aussi pour rassembler les documents sous forme de tableaux commodes[1] et épargner au lecteur le maniement du Syncelle et de la *Chronique* d'Eusèbe, des massifs *Fragmenta historicorum graecorum* et du *Thesaurus temporum* de Scaliger, chaque fois qu'il sera question d'un nom royal des premières dynasties.

II

Établissement de la liste hiéroglyphique.

Les listes royales hiéroglyphiques que nous possédons sont au nombre de cinq, mais deux d'entre elles, la liste de la chapelle de Karnak dite *chambre des ancêtres* de

Classification monumentale des Thinites, dans *Rec. des travaux*, XXXI (1907), p. 44-50.

1. Les tableaux synoptiques dressés en 1904 par Ed. Meyer (*Aegyptische Chronologie*, p. 125, 155) ont besoin d'être modifiés par endroits; v. notamment l'observation faite à ce sujet ci-après, p. 10, n. 2.

Thoutmès III, et la *première table d'Abydos*, sont sans utilité pour les premières dynasties : la table de Karnak ne commence qu'à Snofrou, et quant à celle d'Abydos, dont les indications remontaient certainement plus haut, tous ses cartouches du début sont détruits[1]. Des trois autres listes, deux sont monumentales, la *grande table d'Abydos* ou *table de Seti I*, et la *table de Saqqarah* ; la dernière est celle du célèbre papyrus de Turin connu sous le nom de *canon chronologique*. Les trois documents sont réunis de la manière la plus commode à la fin des *Recherches sur les six premières dynasties* de Rougé, ainsi qu'à la fin de l'*Aegyptische Chronologie* d'Ed. Meyer (1904), ce qui nous dispense de nous embarrasser ici de leur bibliographie complète.

La table de Saqqarah n'est pas un document annalistique ; elle se trouvait dans le tombeau de Tounari, ou Tourroui, un fonctionnaire du temps de Ramsès II qui jugea à propos de représenter, en adoration devant Osiris, une série de 52 rois antérieurs désignés par leurs cartouches royaux. Rien n'obligeait, dans ces conditions, à rédiger une liste complète ; on fit un choix, on élimina sans doute les anciens souverains dont la tradition ne gardait que peu de souvenirs et dont l'intercession auprès d'Osiris devait être considérée comme moins puissante[2], et tout le début de la liste fut ainsi sacrifié. La table d'Abydos est un document du même ordre : le roi Seti I prononce le *souten ti hotep* aux dieux habituels et, de plus, aux rois ses prédécesseurs dont suit une liste de 76 cartouches. Cette liste est donc sensiblement plus complète que celle de Tourroui ; dans la région qui nous intéresse, nous y constaterons cependant quelques lacunes[3].

1. Les deux documents dans Prisse, *Monuments*, pl. I et II.

2. L'adoration collective à Osiris, de la part des prédécesseurs de Ramsès II, a lieu « de par le fait du roi Ousirmari Setpounirî, etc. », regnant, et les 52 rois nommés sont invoqués par le défunt Tourroui dans le but, pour lui, de participer à leurs aliments éternels de chaque jour.

3. Rappelons, pour ne plus avoir à y revenir, l'existence d'un document

Tout autre est la nature du canon de Turin, qui est essentiellement une liste chronologique où la durée de chaque règne est minutieusement indiquée et dans laquelle toute omission voulue est inadmissible. Le canon de Turin doit donc être pris pour base de l'établissement de notre liste hiéroglyphique. Mais le papyrus, comme on sait, est en fragments nombreux qui ont été assemblés et numérotés pour ainsi dire au hasard, et la remise en ordre des fragments serait impossible sans le secours des deux autres documents, les listes d'Abydos et de Saqqarah, qui, en dépit de leur nature de listes incomplètes, jouent donc un rôle essentiel dans le travail. Le tableau qu'on trouvera ci-après montre au premier coup d'œil qu'une seule des deux tables monumentales serait suffisante pour imposer la succession des fragments 20, 21, 19, 18 et 31 du papyrus [1]; le fragment 31 nous conduit jusqu'au seuil de la IVe dynastie, et l'on a la satisfaction de constater que dans cet ensemble une fois remis en place, le mauvais état du papyrus ne cause pas, sauf dans le voisinage du début, de lacunes irréparables.

Les fragments du papyrus ainsi mis en ordre, il faut considérer la liste de Turin comme faisant foi et corriger l'ordre des noms dans les deux autres documents, s'il est

comparable aux *listes royales incomplètes* de Saqqarah et d'Abydos, à savoir le tableau qui décore une muraille du temple funéraire de Ramses II à Gournah (*LD* III, 163), et où l'on voit, portées en procession devant le roi, les images de quatorze de ses prédécesseurs avec leurs prénoms. Les douze premiers appartiennent à la XIXe et à la XVIIIe dynasties, de Seti I à Ahmes, en remontant, le treizième est un Nibkherouri de la XIe, enfin le dernier est Menes lui-même, dont le nom est écrit [hieroglyphic]. La présence de Menes nous oblige, pour ne rien omettre, à donner place à cet élément de liste royale à côté des deux documents plus développés dont il vient d'être question.

1. Entre 18 et 31, cependant, ou plutôt à côté de la fin de 18 et du petit fragment 31, Ed. Meyer place la tête du fragment 32 (*Aegyptische Chronologie*, pl. IV). V., au sujet de cette combinaison douteuse, la note *b* qui accompagne le tableau ci-après.

nécessaire, pour les amener en concordance avec elle[1]. Le rapprochement des trois listes est fait au tableau ci-après, que nous arrêtons au commencement de la IVe dynastie. On voit que la liste de Saqqarah, incomplète au début, n'en est pas moins en concordance rigoureuse avec la liste de Turin, sauf pour le cartouche 14, qu'il faut avancer de deux rangs; que cette correction doive porter sur la liste de Saqqarah, et non sur le papyrus, c'est ce que vérifie la liste d'Abydos, dont le groupe des cartouches 14-15-16-17 donne raison au papyrus aux alentours du point considéré.

Turin et Saqqarah ainsi amenés en concordance par cette correction unique, c'est évidemment la liste d'Abydos qu'il conviendra de rectifier en cas de divergence. Dans cette dernière liste, trois groupes de cartouches se superposent immédiatement à ceux de la liste déjà arrêtée, 6-13, 14-17 et 20-21; entre 13 et 14 paraît exister une lacune de trois noms, ceux des nos 8-9-10 de Saqqarah, et entre 17 et 20, par contre, nous avons deux cartouches là où les autres documents n'en admettent qu'un seul, 15 de Saqqarah; de plus, le nom de Saqqarah et de Turin, à cette dernière place, n'a rien de commun avec l'un ou l'autre des cartouches 18 et 19 d'Abydos. L'un de ceux-ci, 19, est identique à 8 de Saqqarah, et doit par suite être transporté entre 13 et 14, dans la lacune de trois cases dont il occupera la première; quant à 18, on pourrait le laisser à sa

1. Dans les tableaux de concordance dressés en dernier lieu par Ed. Meyer (*Aegyptische Chronologie*, 1904, p. 125, 145), il juxtapose les trois listes hiéroglyphiques sans correction, à l'exemple de Rougé, Devéria et beaucoup d'autres. Des divergences graves apparaissent ainsi relativement aux noms de Nofirkari et de Nibkari. Turin et Saqqarah concordent pour Nofirkari (8 de Saqqarah), mais celui-ci manque à la place correspondante à Abydos, où il ne se retrouve que six rangs plus loin (19 d'Abydos), immédiatement avant Snofrou; pour Nibkari, de même, Turin et Abydos sont en concordance (15 d'Abydos), mais il est reculé de deux rangs à Saqqarah (14 de Saqqarah) par rapport à la place qui lui appartiendrait. On est donc conduit, lorsqu'on procède ainsi, à admettre l'existence d'un *Nibkari II* et d'un *Nofirkari II* que le papyrus de Turin ne connaît pas, et c'est une chose absolument inacceptable.

place, au-dessous de 15 de Saqqarah, mais il semble préférable de le transporter dans la même lacune entre 13 et 14, immédiatement avant 14 et au-dessous de 10 de Saqqarah, dont le nom, presque complètement en lacune à Saqqarah mais très net au papyrus, a tout au moins un signe en commun avec 18 d'Abydos. Si ces modifications sont admises, il apparaît que la table d'Abydos renferme les irrégularités suivantes :

1° Deux cartouches, 9 et 15 de Saqqarah, y font complètement défaut ;

2° Un autre cartouche, 8 de Saqqarah, correctement écrit, est déplacé de plusieurs rangs au delà de sa position régulière ;

3° Un autre cartouche, qui paraît être 10 de Saqqarah, est complètement défiguré et avancé de plusieurs rangs.

Reste à nous occuper du début de la table, en avant du cartouche 6. Le précédent, 5, est d'accord avec l'indication du papyrus[1], mais avant ce dernier nom les lacunes des fragments 1 et 20 du papyrus sont telles que la table d'Abydos devient source principale pour ses cartouches 2, 3 et 4 ; son premier cartouche, d'autre part, celui de Menes, est intact au papyrus, où l'on retrouve également des vestiges suffisamment concordants des cartouches 2 et 4. Un détail bizarre est qu'immédiatement avant le cartouche 4, au papyrus, se lisait un chiffre.

Comme il est impossible de savoir combien de noms royaux figuraient, au papyrus, entre les fragments 1 et 20, on voit que c'est uniquement sur la foi de la table d'Abydos que les cartouches peuvent recevoir un numéro d'ordre à partir de celui de Menes. Nous verrons plus loin, d'ailleurs, que la liste grecque est d'accord avec la table d'A-

1. Rappelons que la lecture du nom, au papyrus de Turin, était inconnue avant la découverte de la table d'Abydos (v. Lepsius, *Der Todtenbuch der Aegypter*, p. 11-12, *Tet*, et Rougé, *Six premières dynasties*, p. 17 suiv., *Taf'ati*), qui révéla la lecture *Hesepti* et permit l'identification avec l'*Usaphaidos* correspondant de la liste grecque (Rougé, *loc. cit.*, p. 167 ; Lauth, *Manetho*, p. 104 ; Goodwin dans *Zeitschrift*, 1866, p. 55)

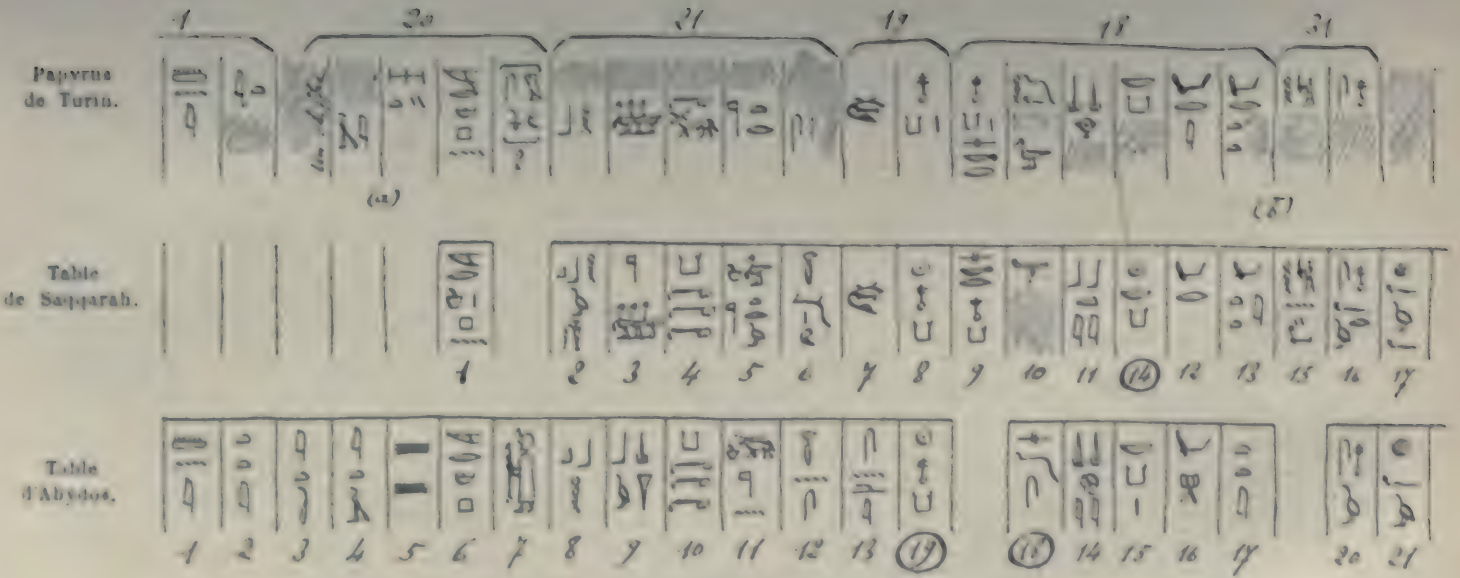

a. Pourquoi Meyer (*loc. cit.*, tableau p. 125) note-t-il, au papyrus, un vide indéterminé entre.. et *Hesepti* ? Le vide indéterminé est entre ..... et ...

b. Meyer (*loc. cit.*, tableau p. 145), sur la foi de la juxtaposition de la tête du fragment 32 avec la fin de 18 et avec 31, intercale entre *Zosirtetti* et *Hounî*, au papyrus, un nom royal .. *sefa* dont l'existence, à cette place tout au moins, est extrêmement douteuse.

bydos pour mettre Hesepti-Ousaphais à la cinquième place.

Tout cela ressortira avec plus de clarté des rapprochements du tableau de la p. précédente, dans lequel les cartouches *remis en place* des tables d'Abydos et de Saqqarah sont signalés par le cercle qui entoure leur numero d'ordre.

Beaucoup d'observations de détail ont été faites et seraient à rappeler, concernant l'orthographe des noms royaux. On se rend compte, d'une manière générale, que les formes du papyrus et de la table de Saqqarah sont le plus souvent identiques, tandis que la table d'Abydos donne des leçons quelque peu différentes. C'est ce qu'on voit aux nos 6 (*Merbapen*, *Merbap*), 11 (*Binoutirou*, *Binoutirni*), 13 (simple différence orthographique), etc. Une divergence plus sérieuse se manifeste au n° 9, *Bouzaou* à Abydos, *Noutirbiou* dans les deux autres documents. On connaît bien, d'autre part, le cas du n° 14 d'Abydos, 11 de Saqqarah, correctement écrit *Zazai* à Abydos, mais *Babai* à Saqqarah par transcription fautive de l'hiératique[1], et l'on a fait des observations intéressantes sur les orthographes dissemblables du 7e nom au papyrus et dans la table d'Abydos : le nom du papyrus, à moitié en lacune, semble pouvoir être restitué en *Samsou*, et ce vocable, qui peut être exprimé, comme plusieurs autres, par la figure du prince debout portant une canne, constitue une lecture des plus séduisantes parce qu'elle répond bien à *Semempsès* du septième rang de la liste grecque[2].

Il importe de remarquer, maintenant, qu'il n'y a là, presque partout, que de simples différences de forme, et qu'une fois rétabli, comme nous l'avons fait, l'ordre des cartouches dérangés, la liste d'Abydos n'est plus en désaccord avec les autres documents que sur les noms de *Bouzaou*, au lieu de *Noutirbiou*, et au lieu de . La tradition hiéroglyphique est en somme unique; nous la possédons sous deux formes légèrement différentes,

1. V. par exemple Sethe, dans *Zeitschrift*, 1897, p. 3.

2. V. Maspero, *Notes sur différents points de grammaire et d'histoire*, dans *Rec. de travaux*, XVII (1895), p. 68.

incompatibles, à vrai dire, en deux points déterminés, mais qui, partout ailleurs, sont identiques quant au fond, c'est-à-dire quant à la lecture des noms royaux. C'est ce qu'exprime finalement le tableau suivant :

N^os D'ORDRE	NOMS ROYAUX	OBSERVATIONS ESSENTIELLES
1	Meni	. . . . . Manquent à Saqqarah.
2	Teti	mutilés ou détruits au papyrus de Turin.
3	Ati	
4	Ateti (?).	
5	Hesepti.	. . . . .
6	Merbapen = Merbap. .	
7	Samsou (?)	Manque à Saqqarah.
8	Qebhou.	
9	*Noutirbiou* ou *Bouzaou* .	Leçons irréductibles.
10	Kakaou.	
11	Binoutirou = Binoutirui.	
12	Ouzuas.	
13	Sendi	
14	Nofirkari = Nofirka . .	Déplacé à Abydos.
15	Nofirkasokari	Manque à Abydos.
16	*Houzefa* ou *Sezes* . . .	Leçons irréductibles ; déplacé à Abydos.
17	Zazai	
18	Nibkari = Nibka . . .	Déplacé à Saqqarah.
19	Zosir = Zosir-sa . . .	
20	Zosir-teti = Teti . . .	
21	Houni	Manque à Abydos.
22	Snofrou	
etc.	etc.	

Telle est la *liste hiéroglyphique résultante* qu'il conviendra tout à l'heure de rapprocher de la *liste grecque résultante* établie de la même manière.

III

Établissement de la liste grecque.

Les fragments de Manéthon recueillis dans la *Chronographie* du Syncelle nous ont gardé les listes grecques de l'Africain et d'Eusèbe, et pour ces listes, la *Chronographie* est document unique[1]. Elles ne diffèrent l'une de l'autre que par l'orthographe des noms royaux et le fait qu'Eusèbe allège ses tableaux d'un certain nombre d'entre eux, tout en conservant la mention du nombre total des souverains qu'il se dispense de nommer. La liste d'Eusèbe nous est parvenue, d'autre part, dans sa *Chronique arménienne* dont

1. Les fragments des deux listes y sont étrangement enchevêtrés. Viennent d'abord les dynasties I et II, d'après l'Africain, mais la citation est brusquement interrompue, après le 7e nom de la IIe dynastie, pour passer à Eusèbe, dont sont données la Ire et la IIe dynasties complètes. On revient ensuite à l'Africain pour la IIIe et la IVe dynasties, après quoi l'on voit paraître la queue de la IIe dynastie de l'Africain, à savoir, les nos 8 et 9 qui manquaient, suivis du total chronologique régulier afférent à l'ensemble de la dynastie. Viennent enfin les IIIe et IVe dynasties d'après Eusèbe.

Voici les endroits exacts où trouver ces fragments, dans l'édition de Goar (1622) et dans l'édition de Dindorf (*Corpus script. Byzant.* de Bonn, 1829 ; Guilielmus Dindorfius, *Georgius Syncellus et Nicephorus CP*, t. I) :

DYNASTIES		PAGES DE	
		GOAR	DINDORF
D'après l'Africain	I	54	100-101
	II	54-55	101-102
	III	57	106
	IV	56	104-105
		56-57	105
D'après Eusèbe	I	55	102-103
	II	55-56	103-104
	III	57	106
	IV	57	106-107

V. aussi, dans l'une des notes ci-après, les renvois d'ensemble à la computation de Müller-Didot.

il existe plusieurs traductions latines[1]; cette liste arménienne est presque partout en complet accord avec sa liste grecque.

Longtemps après Eusèbe et l'Africain, la tradition que nous rapportent leurs listes parvint, peut-être dans Eusèbe lui-même, jusqu'au *Barbarus Scaligeri* qui lui donna place dans son ouvrage[2]; les rares renseignements du *Barbarus* ne présentent d'autre intérêt que celui de leur existence même.

Un dernier document, très différent de ceux dont on vient de parler, est à chercher, lui aussi, dans le Syncelle : la liste d'Ératosthènes[3]. Avant d'aborder l'examen de cette dernière liste, nous réunirons dans le tableau qui suit les indications de l'Africain, d'Eusèbe dans ses versions

1. Il existe, de la chronique arméno-latine d'Eusèbe, nombre d'éditions dont la première est celle du *Thesaurus temporum* de Scaliger (1658). Nous n'indiquerons ici, comme étant de maniement facile, que les deux éditions de 1818, l'édition Mai (Angelus Maius et Johannes Zohrabus, *Eusebii Pamphili chron. libri duo*, etc., Milan, 1818) et l'édition Aucher (P. J. Baptiste Aucher, *Eusebii Pamphili Chronicon Bipartitum græco-armeno-latinum*, Venise, 1818).

2. Scaliger a recueilli, dans son *Thesaurus temporum* de 1658, des « Excerpta utilissima ex priore libro chronologico Eusebii, et Africano, et aliis, latine conversa ab homine barbaro, inepto, hellenismi et latinitatis imperitissimo », ouvrage qui occupe les pages 58-85 d'une des séries du recueil et n'a sans doute jamais été publié ailleurs. On y trouve (p. 74) un canon chronologique très résumé des dynasties égyptiennes qu'Ideler (*Hermapollon*, Anhang, p. 30) commit la méprise d'attribuer à Castor de Rhodes, probablement, comme le note Böckh (*Manetho und die Hundssterunperiode*, 1845, p. 531), sur la foi de l'annotation qui ouvre le paragraphe *Assyriorum regna et tempora* dans l'ouvrage susdit de *Barbarus* (Scaliger, *loc. cit.*, p. 74) : « Hæc sequentia plane sunt ab Aphricano et Eusebio et Castore ». La faute d'Ideler se retrouve encore, en 1848, sous la plume de Lesueur (*Chronologie des rois d'Egypte*, p. 5, n. 1, et suiv.).

3. Recueillie par le Syncelle d'après Apollodore, Syncelle a coupé la liste en tranches absolument arbitraires, dont les quatre premières ont trait à la période de la Ier à la IVe dynasties, on trouve ces quatre fragments aux pages 91, 96, 101-102, 105 de l'édition Goar, et 171, 180-181, 190, 195 du t. I de l'édition Dindorf (v. ci-dessus, p. 16, n. 1). Voir aussi (note suivante) les renvois d'ensemble à la compilation de Mailer-Didot.

	AFRICAIN (dans Syncelle)	EUSÈBE (dans Syncelle)	EUSÈBE (Chronique)	RÉMARQUES
Ier DYNASTIE	1. Μενες, Θινιτης	1. Μενες, Θινιτης	1. Menes (Menes), Thinites	Menes, premier de la dynastie dont les autres ne sont pas nommés.
	2. Αθωθις	2. Αθωθις	2. Athothis	
	3. Κενκενης	3. Κενκενης	3. Cenenes (Cenenes)	
	4. Οβνεφης	4. Οβνεφης	4. Vavenephis	
	5. Οβναθαλος	5. Οβναθαλος	5. Usaphais (Usaphais)	
	6. Μεριβιος	6. Νεβαης	6. Nicbaes (Nicbaes)	
	7. Σεμεμψης	7. Σεμεμψης	7. Memphes	
	8. Βιθηνης	8. Οθοιτης	8. Vibesthes (Vibesthes)	
IIe DYNASTIE	1. Βοχος	1. Βοχος	1. Bochus	Huit rois non nommés.
	2. Κεχεος	2. [και δευτερος] Χαος	2. Cechous	
	3. Βιοφις	3. Βιοφις	3. Biophis	
	4. Τλας	4.	4.	
	5. Σεθενης	5. Anonymes, mentionnés numériquement.	5. Anonymes, mentionnés numériquement.	
	6. Χαιρης	6.	6.	
	7. Νεφερκερης	7. Anonyme.	7. Anonyme	
	8. Σεσωχρις	8. Σεσωχρις	8. Sesochris	
	9. Anonyme	9. Χενερης	9. Anonyme	
IIIe DYNASTIE	1. Νεχερωχης	1. Νεχερωχης	1. Necherochis	Necherophes, premier de neuf rois dont les autres ne sont pas nommés.
	2. Τοσορθρος	2. Σοσορθος	2. Sosorthus	
	3. Τυρις	3.	3.	
	4. Μεσωχρις	4.	4.	
	5. Σωφις	5. Six anonymes, groupe mentionné numériquement.	5. Six anonymes, groupe mentionné numériquement.	
	6. Τοσερτασις	6.	6.	
	7. Ἄχης	7.	7.	
	8. Σεφουρις	8.	8.	
	9. Καρεφρης			
IVe DYNASTIE	1. Σωρις	1.	1.	Dix-sept rois non nommés.
	2. Σουρις	2. Anonymes.	2. Anonymes	
	3. Σοβεις	3. Σοβεις	3. Sapins	
	4. Μενχερης	4.	4.	
	5. Ῥατοισης	5.	5.	
	6. Βικερις	Quatorze anonymes, groupe mentionné numériquement.	Quatorze anonymes, groupe mentionné numériquement.	
	7. Σεφερχερης			
	8. Φιαωψις			

grecque et arméno-latine[1] et, pour ne rien avoir oublié, du *Barbarus*.

Ce tableau fait ressortir, d'une version à l'autre, quelques différences portant sur la désinence : *Ousaphaidos* = *Ousaphaes*, *Miebidos* = *Niebaes*, *Necherophes* = *Necherochis*, ou sur le corps des noms royaux : *Binóthris* = *Biophis*, *Tosorthros* = *Sesorthos*. Des deux formes *Miebidos* = *Niebaes*, la comparaison avec la liste hiéroglyphique permet de choisir en toute certitude celle de l'Africain, et il en est de même, toujours à cause de la forme hiéroglyphique, pour le choix à faire entre *Binóthris* et *Biophis*; la liste de l'Africain se manifeste ainsi comme étant d'une exactitude plus grande que celle d'Eusèbe, chez qui l'initiale de *Niebaes*, en particulier, résulte certainement d'une simple faute de copie.

Deux autres divergences, *Semempsis* = *Mempsis* et *Kaiechôs* = [illegible] *Chôos*, sont intéressantes par les phénomènes de confusion graphique qui leur ont donné naissance, et qu'ont expliqués tous les commentateurs. Il est à remarquer que pour ces derniers noms royaux, les deux versions d'Eusèbe sont différentes, et que l'une ou

1. Les dynasties de l'Africain et d'Eusèbe dans le Syncelle, d'Eusèbe dans sa *Chronique*, et la liste d'Ératosthènes dans le Syncelle, ont été extraites et leurs fragments réunis par dynasties dans Ed. Müller, *Fragmenta hist. græcorum*, t. II (dans la *Scriptorum græcorum bibliotheca*), à la suite des fragments de Manéthon. Voici les pages de cette compilation où l'on trouvera, si l'on veut, les fragments divers :

DYNASTIES	AFRICAIN	EUSÈBE (Syncelle)	EUSÈBE (Chronique)	ÉRATOSTHÈNES
I	539	539	540	540
II	542	543	543	-
III	564	564	564	565
IV	565	569	569	569

La répartition de la liste d'Ératosthènes entre les dynasties est nul sans valeur (cf. plus loin, la discussion du document). Pour Ératosthènes, on le trouvera également, dans la même *Script. græcorum bibliotheca*, aux *Ctesiæ Cnidii et chronographum, Castoris, Eratosthenis, etc., fragmenta* de C. Müller, à la suite de l'*Hérodote* de G. Dindorf (p. 182 suiv.).

l'autre d'entre elles, dans chaque cas, se trouve être d'accord avec la version de l'Africain.

Il faut enfin faire attention au désaccord plus grave qu'on remarque à la fin de la Ire dynastie et au début de la IIe. Une permutation de deux noms voisins semble s'être produite, à cet endroit, dans l'une des deux listes, car *Biénechès* correspond à *Bôchos* bien plutôt qu'à *Oubienthès*, tandis que *Boéthos* correspond à *Oubienthès* et non à *Bôchos*. Dans laquelle des deux versions convient-il de remettre en place, par permutation, les deux noms dérangés ? La liste hiéroglyphique, qui donne aux rangs correspondants les noms de Qebhou et Bouzaou, montre qu'ici encore, le document de l'Africain est le plus véridique, et que la permutation des deux noms doit être effectuée chez Eusèbe.

Du document du Barbarus, nous l'avons dit, il n'y a rien à tirer. On remarque qu'il s'accorde avec Eusèbe plutôt qu'avec l'Africain : il donne *Necherocheus*, et non *Necherophès*, et accuse 17 rois pour la IVe dynastie, d'accord avec Eusèbe, tandis que l'Africain n'en connaît que 8. Il a mal copié, d'ailleurs, Eusèbe ou la source d'Eusèbe, et interverti l'ordre du nombre des souverains de la IIe et de la IIIe dynasties.

Ces divers choix, corrections et modifications une fois exécutés, les documents de l'Africain et d'Eusèbe sont fondus en une liste unique. C'est celle qui figure dans la première colonne du tableau suivant, et dont il faut essayer de rapprocher maintenant les indications de la liste d'Ératosthènes.

Ce dernier document est, comme on sait, une liste de 38 noms de rois qu'Ératosthènes croyait être des « rois thébains », et dont chacun est accompagné d'une interprétation, c'est-à-dire de la traduction plus ou moins exacte du nom égyptien en langue grecque. Le document fut analysé par Maspero[1] en 1895. La méthode suivie consis-

1. *Notes sur différents points de grammaire et d'histoire*, § 8, dans *Rec. de travaux*, XVII (1895), p. 69-76. Cf. Ed. Meyer, *Aegyptische Chronologie*, 1904, p. 99-103.

tait à rétablir, pour chaque nom, l'original hiéroglyphique d'après la transcription phonétique et l'interprétation, et ensuite seulement, à comparer la liste ainsi dressée aux autres listes pour voir à quoi les noms restitués pouvaient correspondre. Rappelons quelques exemples. Le premier nom, celui de *Mènès*, est interprété κωνος « éternel », ce qui est excellent en raison de la signification égyptienne de ce nom royal ; mais *Athôtès*, le deuxième, — *Teti* ou *Ati* de la liste hiéroglyphique, — est rendu par Ερμογενης, traduction fausse, née de l'assonance de *Teti* avec *Thot* qui est Hermès. On voit déja par là que ce qu'on traduisait de la sorte, c'était le *son*, et non le sens réel du nom égyptien. Pour le quatrième nom, *Diabiès*, qui est rendu par φιλ..... (la fin du mot est controversée), cette traduction suffit à justifier la correction en *Miabiès* et l'identification avec *Miebidos-Miebaès* d'Africain-Eusèbe et *Merbap* de la liste hiérolyphique.

L'interprétation Ηλιοδωρος du neuvième nom *Marès*, permet d'induire la forme primitive *Mari*, « Don du Soleil », de même qu'au dixième, *Anôaphis*, de par l'interprétation Επιωπος, correspond la forme primitive 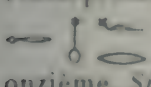 *Anofirou*, « Grand des bontés », et qu'au onzième, *Sirios*, de par l'interprétation υιος κορης « fils de la pupille », correspond sans aucun doute *Sari*, « Fils du Soleil ». Mais on ne connaît pas de rois qui s'appellent *Don du Soleil*, *Fils du Soleil*, *Grand des bontés*. Ces expressions sont des titres, des désignations de qualités qui font partie de tout protocole royal indifféremment, et l'on comprend comment elles ont pu être prises pour des noms royaux par un voyageur qui ne savait pas l'égyptien et interrogeait quelqu'interprète, devant une table monumentale, sur ce qui se trouvait écrit en tel ou tel point de la paroi du mur. « Des débris du Pirée il a fait autant d'hommes ». On voit côte à côte, dans sa liste, des noms royaux réels transcrits exactement (*Mènès*, par exemple), d'autres dont les noms très réels sont traduits inexacte-

ment (*Athéthis*, *Miabis*, etc.), des titres royaux ou des lambeaux de phrase qui semblent empruntés à des protocoles royaux (*Sirios*, *Anôuphis*, etc.), « amalgame où l'inexact et le faux l'emportent sensiblement sur le vrai. Ce qui est utilisable du document était déjà connu; ce qu'il renferme d'inconnu est suspect et inutilisable[1] ».

Sans aller à l'encontre de ce verdict sévère, on doit peut-être remarquer que Maspero n'a pas reconnu la qualité de nom royal à quelques-uns des noms de la liste qui s'identifient d'eux-mêmes avec certains noms de la liste d'Africain et d'Eusèbe. Tels sont ceux de *Rauôsis* et de *Biuris*, n°s 13 et 14 d'Eratosthènes, dans lesquels il semble qu'on ne puisse faire autrement que de voir le 5e et le 6e roi de la IVe dynastie de l'Africain, *Ratoïsès* et *Bicheris*. *Pammès*, d'autre part, est évidemment *Thamphtis*. Beaucoup plus douteuses sont les identifications, que propose notre tableau ci-après, de *Stoichos* avec *Sesochris*, de *Sirios* avec *Turis*, de *Momcheiri* avec *Necherochis*[2]; mais pourquoi refuser de reconnaître dans les autres listes *Gosormiès*? Il n'est point besoin des multiples corrections de Bunsen pour voir en lui *Tosorthros* de l'Africain, *Sesorthos* ou *Sosorthus* d'Eusèbe; ces orthographes sont des transcriptions plus ou moins approximatives de de la liste hiéroglyphique, dont le nom initial est un , le *djandja* copte qui tenait si étrangement le milieu entre le son des dentales, des gutturales et des sifflantes. Peut-être aussi, sans invoquer l'incertitude des transcripteurs grecs en présence du *djandja*, suffit-il d'observer qu'il était facile, pour un copiste, de voir un Γ à la place où il y a un T.

Il faut observer enfin qu'Eratosthènes, en un point tout

1. Maspero, *loc. cit.*, p. 75. Opinion presque identique exprimée, en 1904, par Ed. Meyer, *loc. cit.*, p. 101.

2. Une circonstance qui milite en faveur de l'identification de *Momcheiri* avec *Necherochis*, est que Momcheiri est explicitement qualifié de *Memphitès*, comme s'il était le premier des souverains de famille memphite; or Necherochis, dans le système manéthonien, est le premier roi de la IIIe dynastie, la première des dynasties memphites.

au moins, est mieux informé que l'Africain et Eusèbe de la tradition des listes hiéroglyphiques : nous voulons parler de la présence des deux *Athôthès* du début de la liste, n°s 2 et 3, là où les autres documents donnent un seul *Athôthis* suivi d'un *Kenkenès* et d'un *Ouenephès* que la liste hiéroglyphique ignore ; les deux *Athôthès* d'Eratosthènes correspondent visiblement à *Teti* et aux deux *Ati* (?) qui se suivent, après Menès, dans la liste hiéroglyphique.

En manière de résumé, nous croyons pouvoir juxtaposer ainsi qu'il suit, aux noms de la liste unifiée d'Africain-Eusèbe, le plus grand nombre de ceux de la liste d'Eratosthènes, jusqu'au point correspondant à la fin de la IVe dynastie. Seuls, ne figurent pas dans ce tableau les n°s 9, *Marès*, 10, *Anôuphis*, 12, *Chnoubos Gneuros*, et 18, *Mousthès* ; les trois premiers sont justement ceux pour lesquels il est le plus certain, d'après l'analyse de Maspero, que ce ne sont pas des noms propres.

On voit, en somme, que les indications d'Eratosthènes ne sont pas partout sans utilité pour compléter celles de l'Africain et d'Eusèbe, notamment au début de la liste, — deux *Athôthès* au lieu d'un *Kenkenès* et d'un *Ouenephès* moins vraisemblables, — et à hauteur du commencement de la IIIe dynastie, où l'on trouve la forme intéressante *Gosormiès* précédemment signalée. Il suffira de donner

	AFRICAIN-EUSÈBE (liste unifiée)	ERATOSTHÈNES	OBSERVATIONS
Ire DYNASTIE, THINITE	1 Ménès Thinitès	1 Minès	
	2 Athôthis	2 Athôthès	I. accord avec la liste hiéroglyphique qui, plus tard, manque chez Eratosthènes.
	3 Kenkenès	3 Athôthès	
	4 Ouenephès		
	5 Ousaphaïdos-Ousaphaïs		
	6 Miebidos-Miebaïs	4 Diabies	A corriger, chez l'Africain, en Miebaïs (?), plus tard.
	7 Semempsès	5 Pemphôs	
	8 Bienechès-Bêchès		

	AFRICAIN-EUSÈBE (liste unifiée)	ÉRATOSTHÈNÈS	OBSERVATIONS
IIe DYNASTIE, THINITE	1 Baéthos-Oubienthès		
	2 Kaiechôs		
	3 Binôthris		
	4 Tlas		
	5 Sethenès		
	6 Chairès		
	7 Nephercherès		
	8 Sesôchris	7 Stoichos	Correspondance douteuse
	9 Chenerès		
IIIe DYNASTIE, MEMPHITE	1 Necherophès-Necherôchis	6 Momcheiri Memphitès	Correspondance probable (v. plus haut, p. 22, n. 2).
	2 Tosorthros-Sesorthos-Sosorthus	8 Gosormiès	
	3 Turis	11 Sirios	Correspondance douteuse
	4 Mesôchris		
	5 Sôuphis		
	6 Tosertasis		
	7 Achès		
	8 Séphouris		
	9 Kerpherès		
IVe DYNASTIE, MEMPHITE	1 Sôris	15 Saôphis	
	2 Souphis	16 Saôphis	
	3 Souphis	17 Moscherès	
	4 Menchérès	13 Raudsis	
	5 Ratoises	14 Biuris	
	6 Bicheris		
	7 Sebercherès	19 Pammès	
	8 Thamphtis		

place à ces renseignements en marge de notre liste d'Africain-Eusèbe unifiée, et nous aurons définitivement notre *liste grecque résultante*. Il reste à voir dans quelles limites elle s'accorde avec la *liste hiéroglyphique résultante* que nous avons établie tout d'abord.

IV

Collation des deux listes.

Le tableau suivant, que nous arrêtons au début de la IVe dynastie, juxtapose la liste hiéroglyphique et la liste grecque de manière à faire ressortir les identités certaines ou seulement probables entre les noms de l'une et de l'autre. Dans les régions d'incompatibilité absolue, nous exprimons le fait par le renforcement du trait de séparation.

Au début, comme on voit, concordance de tous les documents sur les noms de *Ménès* et de *Teti-Athôthis*. N°s 3 et 4, discordance; Eratosthènes seul semble connaître les noms de la liste hiéroglyphique. Du n° 5 au n° 13, vaste zone de concordance, dans laquelle les traditions semblent seulement hésiter aux n°s 8 et 9; les listes hieroglyphiques ont deux noms pour désigner le 9e roi, tandis que les listes grecques ont recueilli des formes sensiblement différentes et qu'en outre, dans celle d'Eusèbe, le 8e et le 9e nom ont été permutés. Après le n° 13 commencent de graves discordances. *Chairès* manque dans la liste hiéroglyphique, de même que *Chencrès*, à la place de qui cette dernière liste inscrit un roi de nom incertain, *Houzefa* ou *Sezes*, et un *Zazai* que la liste grecque ignore. Quant à leurs prédécesseurs des n°s 14 et 15, il semble qu'on peut, sans trop d'imprudence, les reconnaître dans la liste grecque comme il est indiqué au tableau.

Que *Nibkari* soit *Necherôchis*, la chose est surtout rendue probable par la forme *Momcheiri* d'Eratosthènes, qui bien plus que les formes manéthoniennes est appa-

LISTE HIÉROGLYPHIQUE		LISTE GRECQUE	OBSERVATIONS
1 Mem	Ier dynastie	1 Ménès	
2 Teti		2 Athôthis	
3 Ati		3 Kenkenès } ou Athôthes	Deux *Athôthes* dans Eratosthènes, n°s 2 et 3, et point de *Kenkenès* ni de *Ouenephès*.
4 Ateti (?)		4 Ouenephès }	
5 Heserpti		5 Ousaphaïdos = Ousaphaïs.	
6 Merbapen = Merbap		6 Michaïdos = Michaïs	
7 Semsem (?)		7 Semempsès	*Rôchos* et *Oubienthès*, intervertis par erreur chez Eusèbe, sont ici remis en place. — Dans la liste hiéroglyphique, n° 9, les deux formes *Nouterbiou* et *Bouzaou* sont irréductibles l'une à l'autre.
8 Qebhou		8 Biénechès = Rôchos	
9 Nouterbiou ou Bouzaou	IIe dynastie	1 Boethos = Oubienthès	
10 Kakaou		2 Kaiechôs	
11 Binothrou = Binoutrni		3 Binôthris	
12 Ouenas		4 Tlas	
13 Sendi		5 Sethenès	
		6 Chairès	
14 Nofirkari = Nofirka		7 Nephercherès	
15 Nofirkasokari		8 Sesôchris (Stoichos ?)	Identité douteuse. — *Stoichos* chez Eratosthènes.
16 Houzefa ou Sezes		9 Cheneriès	Divergence absolue. Les formes hiéroglyphiques sont d'ailleurs irréductibles l'une à l'autre.
17 Zazai	IIIe dynastie		
18 Nibkari = Nibka		1 Necherophès = Necherôchis = Mouncheiri ?	*Mouncheiri* chez Eratosthènes.
19 Zozir = Zozir-sa		2 Tosorthros = Sesorthos = Sesorthus = Gosermiès	*Gosermiès* chez Eratosthènes.
		3 Turis (Sirios ?)	*Sirios* chez Eratosthènes.
		4 Mesôchris	
		5 Sôuphis	
20 Zozir-teti = Teti		6 Tosertasis	
21 Houni		7 Achès	Divergence absolue.
		8 Sêphouris	*Soufrou* est *Sôris* et non *Sephouris* (v. ci-après).
		9 Kerpherès	
22 Soufrou	IVe dynastie	1 Sôris	
23 Khoufou = Khoufouf		2 Souphis	*Koûpos* chez Hérodote.
etc.		etc.	

rentée avec le nom hiéroglyphique. Quant au premier Zosir, il est indubitablement *Tosorthros*, et il n'est pas sans intérêt de remarquer que ce nom occupe le même rang, le 19e, à partir du début de l'une et l'autre des deux listes. Passé Tosorthros, la liste grecque se surcharge de noms dont les documents hiéroglyphiques, et en particulier le canon de Turin, connaissent à peine la moitié. *Tosertasis* n'est autre que *Zosir-teti*, mais il n'y a évidemment rien à faire, que les biffer, avec les trois noms royaux qui chez l'Africain s'intercalent entre les deux Zosir : peut-être conviendrait-il d'admettre, pour ces noms d'authenticité très douteuse, le même procédé de formation dont Maspero a expliqué le mécanisme à propos des pseudonoms royaux de la liste d'Ératosthènes[1].

Entre *Houni* et *Achès*, incompatibilité irrémédiable. Achès est suivi d'un *Séphouris* qui pourrait être *Snofrou*, à moins que ce dernier ne soit le *Sôris* qui vient seulement après *Kerpherès* : quelle que soit l'opinion qu'on adopte, il y aura dans la liste grecque deux noms à biffer[2], car avec *Khoufou* qui est *Souphis*, au 23e rang, l'accord se rétablit et nous entrons dans les régions connues de la IVe dynastie.

Les noms royaux donnés en concordance par les documents grecs et hiéroglyphiques sont donc en résumé les suivants :

1. Meni-Ménès
2. Teti-Athôthis

1. V. ce qui est dit à ce sujet plus haut, p. 21-22.

2. Les deux noms à biffer semblent être ceux de Séphouris et de Kerpherès, conformément à l'opinion de Bissing, qui remarque très ingénieusement que *Séphouris* est la transcription exacte de *Khoufri*, comme on écrit le nom de Kheops au temps du Nouvel Empire, et que *Kerpherès* peut très bien, de même, correspondre à *Khephren*. Ainsi l'Africain aurait inscrit deux fois, sous deux formes différentes, les noms de Kheops et de Khephren (Bissing, *Der Bericht des Diodor über die Pyramiden*, 1901, p. 37, n. 1). Remarquer, à l'appui, que s'il n'en est pas ainsi, on est obligé d'admettre que l'Africain ignore Khephren : il inscrit en effet à sa place, la deuxième fois, un deuxième Kheops (*Souphis*).

. . . . . .
5. Hesepti-Ousaphaès
6. Merbap-Miebaès
7. Samsou (?)-Semempsès
8. Qebhou-Bôchos
9. Bouzaou-Boèthos
10. Kakaou-Kaiechôs
11. Binoutirou-Binôthris
12. Ouznas-Tlas
13. Sendi-Sethenès
14. Nofirkari-Nephercherès
15. Nofirkasokari-Sesôchris (?)
. . . . . .
18. Nibkari-Necherôchis (Momcheiri)
19. Zosir-Tosorthros (Sosorthos, Gosormiès)
20. Zosirteti-Tosertasis
. . . . . .
22. Snofrou-Sôris[1]
23. Khoufou-Souphis (Kheops)
etc.

Tels sont finalement les éléments sur lesquels les différentes listes sont conciliables, et l'on voit que ces éléments ne manquent pas d'importance. Seize noms royaux, dans cette liste restreinte, précèdent celui de Snofrou, en trois groupes inégaux séparés par deux lacunes : deux noms d'abord, puis la succession continue du n° 5 au n° 15, à cheval sur la Ire et la IIe dynasties traditionnelles, enfin le groupe des n°s 18, 19 et 20, qui constitue ce qu'on pourrait appeler la *IIIe dynastie des listes*, par opposition avec la *IIIe dynastie des monuments* qu'on aurait, comme nous verrons, infiniment plus de peine à définir. Ces noms, dans l'état de nos connaissances, sont ceux qui ont le plus de chances d'être historiques pour l'époque antérieure à la IVe dynastie, et l'on pourrait sans absurdité s'attendre à ce que les noms royaux des Horus de la période thinite, au

1. V. note précédente.

fur et à mesure de leur découverte, se retrouvent dans la série que nous avons sous les yeux.

Les faits, jusqu'à présent, n'ont répondu qu'en partie à cette attente. Les seuls Horus dont le nom royal, révélé par les monuments, se trouve *très certainement* dans la liste, sont l'Horus *Noutirkha*, qui est l'un des deux Zosir[1], et l'Horus *Azab*, qui est le roi Merbap-Miebaès; d'une manière un peu plus douteuse, ensuite, l'Horus *Semerkha*, roi Samsou (?) — Semempsès, l'Horus *Sanakht*, roi Nibkari, l'Horus *Ahou*, qui est sans doute Ménès lui-même[2], enfin l'Horus *Den*, qui est certainement Hesepti, mais seulement à la condition que le nom ainsi transcrit par les listes ait effectivement été à l'origine un nom royal[3]. D'autre part, quelques monuments très anciens nous renseignent sur l'historicité du roi Sendi, dont le nom d'Horus est inconnu[4], et sur celle du roi Nibkari ou Nibka[5] dont nous venons de parler et qui a de grandes chances d'être iden-

1. On sait, depuis 1900, que le Zosir qui a pour nom d'Horus Noutirkha est le premier des deux, celui que la liste d'Abydos appelle *Zosirsa*. V. ce qui est dit à ce sujet plus loin, même chapitre, § V.

2. L'Horus Ahou n'est Ménès qu'à la condition que ce dernier nom royal soit effectivement à lire, après le groupe , sur la célèbre plaquette au nom d'Ahou trouvée à Negadah par Morgan. L'identité du signe en question avec le signe , proposée en premier lieu par Borchardt (*Ein neuer Königsname der ersten Dynastie*, dans *Sitzb. Ak. Wiss. Berlin*, 1897, p. 1054-8) et par Maspero (*Rev. critique*, 1897, II, p. 440), semble généralement acceptée aujourd'hui. Notons, cependant, des contestations comme celles de Naville (*Rec. de travaux*, XXI, 1899, p. 109) et de Lefébure (*Sphinx*, III, 1899, p. 65-81), reprises en dernier lieu par Legge (*Proc. S. B. A.*, XXVIII, 1906, p. 14-16).

3. La chose, comme on sait, n'est pas certaine. V. à ce sujet Weill, *Notes sur les monuments de la période thinite*, I, *est-il bien un nom royal?* dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 26-29.

4. V. ce qui est dit ci-avant, p. 5, au sujet de l'ancien tombeau memphite où le cartouche de Sendi se rencontre.

5. Le culte de Nibka est mentionné sur des blocs de pierre provenant d'Abousir, dont les inscriptions, que nous citerons plus loin (même chapitre, § V), remontent certainement au début de la période memphite.

tique à l'Horus *Sanakht*. Il y a donc en somme quatre rois de la liste qui précède :

Merbap, Horus Azab
Sendi, Horus [illegible]
Nibkari, Horus Sanakht (identité encore incertaine)
Zosir, Horus Noutirkha

dont la réalité doit être considérée comme démontrée, et trois autres :

Ménès, Horus Ahou
Hesepti, Horus Den
Samsou (?)-Semempsès, Horus Semerkha

dont l'existence et l'identité respective avec ces trois Horus des monuments thinites ne peuvent être acceptées qu'avec une certaine circonspection.

Voici maintenant toute une série de noms royaux certains que les monuments contemporains nous ont fournis, et dont la liste résultante qui précède, non plus qu'aucune des listes originales qui ont servi à l'établir, ne porte la moindre trace. Ce sont ceux des rois :

Mer, Horus Narou (?)[1]
Sen, Horus Qa
Perenmati, Horus Sekhemab[2]
Noutiroui (?)-hotep-am (?)-f, Horus Khasekhmoui.

On est donc obligé de constater que parmi les noms royaux, au nombre d'une dizaine, dont les monuments thinites nous apprennent actuellement l'existence, il en est environ la moitié seulement qui figurent dans la liste des seize prédécesseurs *probables* de Snofrou qu'on a vue plus haut. Les découvertes ultérieures auront-elles pour résultat d'améliorer cette proportion au profit des documents classiques? Il est clair, tout au moins, que ces seize rois étaient ceux dont la tradition des époques suivantes

1. Weill, *Notes sur les monuments de la période thinite*, III, *L'Horus Narou roi Mer*, dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 33-34.

2. Weill, *Notes etc.*, II, *Perabsen et Sekhemab sont deux Horus différents. Le nom royal de Sekhemab*, dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 29-33.

avait le plus vivement gardé le souvenir. Indépendamment des listes classiques, on possède un assez grand nombre de documents de toute époque, memphites, thébains, saïtes et même ptolémaïques, où leurs noms sont mentionnés à divers titres historiques ou religieux; nous allons passer en revue ces textes, et compléter ainsi notre information sur ce que les Égyptiens des âges suivants pensaient savoir encore de leurs premières familles pharaoniques[1].

V

Les rois des premières dynasties dans les traditions hiéroglyphiques ultérieures

Les anciens rois que nomment les monuments des temps suivants y sont mentionnés dans trois sortes principales de circonstances : 1° énoncé des titres d'un prêtre chargé du culte d'un antique souverain; 2° attribution d'un livre, texte médical ou religieux, dont la découverte miraculeuse aurait été faite au temps d'un roi des dynasties anciennes ; 3° préambule d'un conte, placé dans la bouche d'un lettré et supposé débité par lui à quelque roi des temps passés qui a exprimé le désir d'entendre des histoires; parfois, dans le cours de la narration, d'autres souverains anciens sont encore mentionnés.

A. — *Mentions d'un caractère cultuel.*

Le culte de *Menes* se célébrait encore sous les dernières dynasties indigènes, comme le montre une stèle du Louvre

1. Des renseignements du cet ordre ont été réunis à plusieurs reprises mais toujours assez brièvement et d'une manière plus ou moins incomplète. Noter particulièrement les travaux de Rougé en 1866 (*Recherches sur les monuments* etc., p. 39-31), Lepsius en 1875 (*Ueber dem Kalender des Papyrus Ebers* etc., dans *Zeitschrift*, 1875, p. 151-156), Erman en 1886 (*Märchen des Papyrus Westcar*, p. 17), Brugsch en 1891 (*Die sieben hörischen Jahre* etc., p. 10-16).

provenant du Serapeum[1], dédiée par un prêtre nommé Ounnofir qui était chargé du culte de Nectanebo I et avait aussi le sacerdoce des deux premiers rois de la liste hiéroglyphique, *Meni* et Teti, [2] et dans leurs cartouches ovales. Dans celui de Menes, observe de Rougé, l'écrivain a négligé de tracer le final, dont il avait néanmoins réservé la place[3].

Le nom de Menes apparaît, quelques générations auparavant, sur un cercueil de la XXVIe dynastie[4] appartenant à un prêtre nommé Sonbouf, chargé de divers sacerdoces. Il est prophète de Ptah, d'Osiris, d'Anubis, et en outre, de et de *Zosir*.

Plus haut encore, sous la XIXe dynastie, le nom de Menes se retrouve, selon toute apparence, sur une palette de scribe du musée de Berlin, au nom du graveur *Amonouahsou*, où sa présence a été signalée par Erman[5]. On

1. Rougé, *Six premières dynasties*, p. 30-31. Inscription publiée par Chassinat dans *Rec. de travaux*, XXI (1899), p. 69-70 (*Textes provenant du Serapeum de Memphis*).

2. L'orthographe du nom de Teti, ici, est une sorte de fusion des orthographes des cartouches 2 et 3 de la liste d'Abydos.

3. Borchardt, dans son article précipité (v. ci-avant, p. 29, n. 2) sur = *Menes* sur la plaquette de Negadah, se fonda sur l'exemple de cette stèle du Serapeum pour dire que le nom de Menes était quelquefois écrit *Men* sans final; erreur dont on retrouve l'origine, en 1892, sous la plume d'Erman, dans le § 1 des *Historiche Nachlese* (*Zeitschrift*, XXX, 1892, p. 46).

4. *LD* III, 276. La particularité des deux cartouches royaux que porte ce cercueil a été signalée d'abord par J. J. Ampère (*Journal de l'Instr. publique*, 22 mars 1845), puis par Prisse (*Antiquités égyptiennes au Kaire*, dans *Rev. archéol.*, 1845-46, seconde partie, p. 746-748), et d'après Prisse, c'est à cette place que la présence du cartouche de Zosir a été notée par Lesueur (*Chronologie*, p. 271, n. 3). Prisse ajoute (*loc. cit.*, p. 748) qu'il a copié le même cartouche de Zosir sur un autre débris de sarcophage; cette dernière inscription est complètement inconnue.

5. *Historische Nachlese*. 1. *König Menes*, dans *Zeitschrift*, XXX (1892), p. 43-46.

lit en effet, au début des deux lignes verticales de droite et de gauche que porte ce petit monument : « Royal don d'offrande à Ptah de [cartouche] *Ramsès Meriamon* et à Ptah de [hieroglyphes] *Menna*, pour qu'ils donnent, etc. » Cette phrase distingue deux formes ou, du moins, deux noms du dieu ; Ptah de *Ramsès Meriamon*, comme l'observe Erman, c'est le Ptah du temple à lui dédié par Ramsès II, c'est-à-dire probablement du temple de Memphis, que Ramsès II travailla à restaurer ; et puisque *Ptah de Menna* doit être une appellation analogue, il faut admettre que *Menna* est un nom royal et qu'il s'agit par suite de Menes, sous une orthographe défigurée par l'influence d'un nom propre analogue du temps de Ramsès II [1]. Les deux noms de Ptah signifient l'un et l'autre « Ptah du temple de Memphis », cet édifice étant désigné, dans le premier cas, par le nom du roi qui venait de le rebâtir, et dans le deuxième, par le nom de son fondateur légendaire.

On se demande, cependant, dans le cas où le nom de Menes figurerait bien dans cette inscription, pourquoi il n'est pas entouré du cartouche. Un autre monument va répondre à la question, en nous faisant voir que sous la main des scribes qui travaillaient pour le mobilier funéraire d'Amonouahsou, Menes n'a pas été la seule victime de cette omission parmi les rois des anciens temps. Il s'agit d'un petit naos en pierre du musée de Marseille, portant encore la base d'une statue et dont les inscriptions ont été publiées par Naville [2]. De chaque côté du naos un roi est figuré *debout dans sa pyramide*, et adoration lui est faite par le « scribe de la table des libations de Sa Majesté *Amonouahsou* », possesseur du monument, et par sa sœur *Hontouthou* ; quant au roi de la pyramide,

1. [hieroglyphes] ou [hieroglyphes] est le nom de l'écuyer de Ramsès II, dans le récit bien connu de la bataille de Qadesh.

2. *Le roi Teta Merenptah*, dans *Zeitschrift*, XVI (1878), p. 69-72 et pl. IV.

adoré en même temps qu'Osiris par les deux personnages, son nom est écrit tantôt [illegible], tantôt [illegible] sans cartouche, *Teti Mernptah*. De quel *Teti* est-il question? La liste hiéroglyphique (Abydos) en mentionne trois : le successeur de Menes, puis le deuxième Zosir, appelé *Zosir-teti*, enfin le Teti qui ouvre la VIe dynastie. C'est en faveur de ce dernier que penche Naville; mais Brugsch, plus tard[1], devait faire observer que le nom du Teti de la VIe dynastie eût été suivi sans faute de celui de sa pyramide[2].

Quand on rapproche les deux monuments que nous venons de voir et qu'on remarque l'incorrection fantaisiste avec laquelle y sont inscrits les noms de Menes, à la palette de Berlin, et de ce *Teti Mernptah* sur le naos de Marseille, quand on observe que les deux objets portent le même nom de propriétaire, on est conduit à penser que le *graveur Amonouahsou* et le *scribe des libations royales Amonouahsou* sont une seule et même personne. Ce fonctionnaire était prêtre de la pyramide d'un Teti de l'Ancien Empire, résidait par conséquent dans la région memphite, et d'après les inscriptions de la palette, avait à Ptah du temple de Memphis une dévotion particulière; prêtre du roi Teti il a soin, d'autre part, de ne pas oublier dans ses invocations à Ptah le nom de Menes, ce qui donne peut-être lieu de croire que le Teti dont il a le sacerdoce est le successeur de Menes, le deuxième roi de la liste hiéroglyphique.

Sendi nous apparaît dans des mentions sacerdotales analogues à celles de la stèle d'Ounnofir et du cercueil de Sonbouf cités ci-avant, mais les monuments qui portent son nom ont une valeur historique bien plus grande en raison de leur date ancienne. Le tombeau de Shiri, dont la

1. Brugsch, *Sieben biblischen Jahre*, 1891, p. 12.

2. Maspero pense, cependant, qu'il s'agit du roi de la IVe dynastie : le musée du Caire possède, depuis deux ans, de nouveaux monuments du culte de ce Teti, de la XIXe dynastie comme ceux dont on vient de parler.

stèle est au musée du Caire et d'autres fragments à Oxford, à Florence et à Aix-en-Provence, était en effet l'un des plus anciens mastabas de Saqqarah[1]. Shiri porte les titres de « prophète de Sendi », « chef des prêtres funéraires de Sendi dans la Cité-Divine », « chef des prêtres funéraires de Sendi », et « [résidant-]*en-la demeure* de Sendi, en toutes ses places ». Il est en même temps « chef des prêtres de Perabsen dans la Cité-Divine ». Nous avons attiré l'attention, déjà, sur cette mention dans le cartouche ovale du nom de Perabsen, qui ne figure pas dans la liste hiéroglyphique et que nous savons, aujourd'hui, être un nom d'Horus[2].

Un autre personnage, sans nul doute son fils, est représenté sur la stèle de Shiri, avec la légende « le prêtre de Perabsen, Ankaf ».

1. Annonçons immédiatement, pour parer à tout malentendu, que le tombeau de Shiri appartient à la IVe dynastie; il est de la fin du règne de Kheops ou du début de celui de Khephren, comme il sera expliqué, plus loin, au chap. IV, § V, B, 2. Pour la bibliographie des monuments au nom de Sendi, cf. en outre Wiedemann, *On a monument of the First Dynasties*, dans *Proc. S. B. A.*, 1887, p. 180, et Maspero, *Histoire*, I, p. 236, n. 3. Maspero commet d'ailleurs, après Wiedemann (*Aegyptische Geschichte*, p. 170 et n. 3), une confusion à propos de la stèle de Rougé, *Sur premières dynasties*, p. 31; sur cette stèle, dont nous avons parlé plus haut, figurent les cartouches de Menes et de Teti, mais non de Sendi.

2. V. ce qui est dit à ce sujet plus haut, p. 5-6. Noter aussi que Perabsen n'est pas le seul, des Horus récemment découverts, dont le nom se rencontre dans les mêmes circonstances dans une inscription postérieure : un des nombreux Samnofir de Gizeh, au temps de Kheops, est prêtre funéraire de l'Horus Qa, (*LD* II, 27, 29).

C'est également du mastaba de Shiri que provient le bas-relief d'Aix-en-Provence où le même Ankaf est nommé[1]. Le fragment montre deux personnages, désignés comme il suit : [illegible] « le prophète de Sendi, Iasen », et [illegible] « son fils aîné, le prophète de Sendi, Ankaf ». Le père d'Ankaf semble n'être autre que Shiri lui-même.

Un bronze de l'époque saïte représentant Sendi, au musée de Berlin[2], montre enfin que le culte du vieux roi thinite n'était pas encore oublié à cette époque.

Nibkari, le prédécesseur immédiat des deux Zosir, est mentionné dans des conditions analogues sur deux blocs provenant d'Abousir dont les inscriptions, d'aspect archaïque, ne sont pas sans analogie avec celles du tombeau d'Amten[3]. Un titre y revient deux fois, celui de [illegible] « prophète du tombeau de Nibka ». On remarque l'orthographe du nom royal, *Nibka* comme dans la table d'Abydos et aussi, nous le verrons, comme au papyrus Westcar, au lieu de la forme complète *Nibkari*.

Nous arrivons aux monuments au nom de *Zosir*. Voici d'abord une importante inscription du musée de Berlin, sur une statue d'époque perse publiée en 1900 par Erman[4] et dont le possesseur, le prêtre Amasis, était chargé entre autres sacerdoces nombreux de ceux du roi Amasis et de

1. Wiedemann, *loc. cit.*, *Proc. S. B. A.*, 1887, p. 180 ; et Maspero, *Histoire*, I, p. 236, n. 3.

2. Wiedemann et Maspero, endroits précités.

3. *LD* II, 39 *a*, *b*, et *Aegyptische Inschriften aus den Kön. Museen zu Berlin*, I, p. 30. Le musée de Berlin possède encore (*ib.*, p. 31) deux autres blocs de facture très analogue, provenant vraisemblablement de la même tombe ancienne, dont les divers fragments connus sont étudiés plus loin, chap. IV, § IV ; les plus remarquables de ces fragments sont les grandes dalles bien connues, B 1 et 2 du Louvre.

4. Dans *Geschichtlichen Inschriften a. d. Berliner Museum*; *Die Verehrung der alten Könige in der Spätzeit* (*Zeitschrift*, XXXVIII, 1900, p. 114-125).

trois rois de l'époque ancienne, les deux Zosir et un roi Ati ou Teti. L'intérêt capital de ce monument réside dans le fait que l'un des deux Zosir est nommé avec son nom d'Horus, *Noutirkha*, à côté du nom royal, et qu'ainsi l'on acquérait une preuve des plus précieuses de l'identité de Noutirkha avec Zosir : on sait, et nous rappelons plus loin que depuis 1891 la stèle ptolémaïque de Sehel était le seul monument grâce auquel cette identité était connue ; à partir de 1900 on en a possédé un deuxième, et le protocole de Noutirkha-Zosir est devenu une chose acquise. De plus, le nouveau document enseignait, ce qu'on ignorait complément avant son apparition, que des deux Zosir, celui qui a pour nom d'Horus Noutirkha est le premier, celui que la liste de Saqqarah appelle *Zosir* tout court et la liste d'Abydos *Zosir-sa*. Les titres du prêtre Amasis où ces noms royaux paraissent sont en effet les suivants :

prêtre du roi 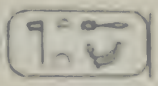

prêtre du roi 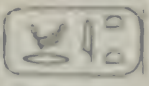

prêtre du roi

Dans le premier cartouche, il faut faire la restitution insignifiante du à la place de ; ce cartouche renferme le nom complet *Noutirkha Zosir*, tandis que le deuxième donne le nom du second Zosir, écrit dans la liste d'Abydos : la métathèse graphique que nous constatons dans l'élément *Teti* est peut-être une erreur. Quant au troisième nom royal, il est difficile de dire lequel des trois noms voisins il représente, de ceux qui occupent les 2e, 3e et 4e rangs de la liste d'Abydos, , et . Comme dans le nom de Zosir-teti nous venons de voir écrit ici pour , il semble que dans le cas du cartouche suivant la même métathèse se soit produite, et

qu'ainsi nous ayions, non point un *Ati*, mais le *Teti* que la liste donne comme successeur à Menes[1].

La même inscription nous apprend encore qu'Amasis, ainsi que plusieurs de ses ascendants, était *prêtre de* « Imhotep fils de Ptah »; nous reviendrons sur ce passage (ci-après, § VI) à propos du personnage d'Imhotep et de ses rapports avec Zosir.

Le culte d'un roi Zosir, — nous ne savons lequel des deux, — nous est déjà manifesté au temps de la XIIe dynastie par la statue à lui dédiée par Sanousrit IIe, avec la légende : « De la part du Roi *Khakhopirri*, le Fils du Soleil *Sanousrit*, fait pour son père le Roi du Sud et du Nord *Zosir*, qui lui constitue le [pouvoir de] Donner la Vie, pareil à Ra ». Brugsch[2] rapproche avec raison ce monument d'une autre statue, semblablement dédiée par Sanousrit Ier à « son père » le roi Nousirri de la Ve dynastie[4], et nous possédons aujourd'hui une troisième statue, que nous allons citer, également dédiée, au nom du même Sanousrit, à son autre « père » le roi Snofrou.

Avec *Snofrou*, nous entrons dans la zone historique connue depuis longtemps, et l'intérêt des mentions de ce genre devient pour nous beaucoup moindre. Rappelons cependant que son culte[5] observé sous la Ve dynastie en même temps que celui de ses successeurs Khoufou, Khafri, Menkaouri, Sahouri et Ousirkaf[6], en même temps que

1. On se rappelle que sur la stèle du Serapeum dont nous avons parlé plus haut, Ounnofir est prêtre de Menes et prêtre du roi , apparemment le même roi encore, sous une forme orthographique hybride, intermédiaire entre celles des nos 2 et 3 de la liste d'Abydos.

2. Brugsch, *Sieben biblischen Jahre*, p. 14 (cf. Erman, *Märchen des Papyrus Westcar*, p. 17), et *Aegyptische Inschriften aus den Kön. Museen zu Berlin*, III, p. 144 (Berlin n° 7702).

3. *Loc. cit.*, v. note précédente.

4. Lepsius, *Auswahl*, pl. IX, b, c.

5. V. Maspero, *Histoire*, I, p. 363.

6. *Les Mastaba de l'Ancien Empire*, p. 198-201.

celui de Dadkari Assi sur un autre monument[1], reparaît au temps du Moyen Empire[2], sous la XVIIIe dynastie[3], et plusieurs fois encore à l'époque des Ptolémées[4].

B. — *Mentions à propos de la trouvaille miraculeuse d'un livre.*

Trois traités de médecine et deux ou trois grimoires religieux du Livre des Morts sont les seuls ouvrages actuellement connus que leurs premiers rédacteurs, dans le but de leur donner l'autorité qui s'attache aux choses très anciennes, déclarèrent avoir été « trouvés » sous tel ou tel roi du début des temps historiques. Il faut joindre à ces mentions celle de la trouvaille d'anciens documents architecturaux relatifs au temple de Denderah, mais les pièces « trouvées », dans ce dernier cas, ne nous ont pas été conservées.

Le règne de Hesepti était particulièrement désigné, à ce qu'il semble, pour avoir vu se produire des événements de ce genre. C'est ainsi qu'on faisait remonter à lui, tout d'abord, deux traités médicaux respectivement inclus dans les recueils du grand papyrus de Leipzig publié par Ebers et du *papyrus médical de Berlin* publié en 1863 par

1. *LD* II, 152, et *Aegyptische Inschriften aus den Kön. Museen zu Berlin*, I, p. 41.

2. « Royal don d'offrande à Sokari, à Osiris et au Roi du Sud et du Nord *Snofrou* », sur une base rectangulaire en pierre de la XIIe ou de la XIIIe dynastie (Mariette, *Cat. gén. d'Abydos*, p. 588); « Monument fait par le Fils du Soleil *Sanousrit*, à son père l'Horus *Nibmat*, roi *Snofrou* », sur une base de statue assise trouvée au Sarbout-el-Khadim (Petrie, *Researches in Sinai*, 1906, p. 124, fig. 129).

3. Stèle V, 1 de Leyde (Wiedemann, *Aegyptische Geschichte*, p. 177 et n. 4).

4. Deux monuments à ma connaissance : 1° sarcophage D 13 du Louvre (Brugsch, *Thesaurus*, p. 1256-57; Pierret, *Recueil d'inscriptions du Musée du Louvre*, II, p. 16) donnant le titre 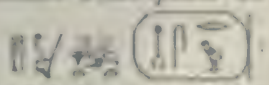 ; 2° stèle citée par Leemans (*Lettre à M. Fr. Salvolini* etc., p. 151 et pl. XXVIII, n° 284), dont le possesseur est 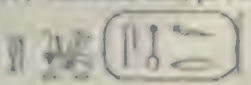 ou

Brugsch[1]. Le passage qui nous intéresse, dans le papyrus de Berlin, est le début de la deuxième section de l'ouvrage, en haut de la page 15[2]. Le texte dit : « Commencement du livre de guérir les , trouvé en écriture ancienne dans un coffre, sous la forme d'un livre, sous les pieds d'Anubis dans Sekhem, au temps de la Majesté du Roi du Sud et du Nord , Voix Juste. Après sa mort, il parvint à la Majesté du Roi du Sud et du Nord , Voix Juste, à cause de sa perfection ». Voici donc se manifester, en même temps que celui de Hesepti, le souvenir du *Sendi* dont nous venons d'examiner plusieurs monuments remarquables.

C'est le même traité de guérison des *oukhatou* qui figure au papyrus de Leipzig, précédé du même renseignement sur son origine[3] : « Commencement du livre de chasser les *oukhatou* des chairs d'un homme, trouvé en écriture sous les pieds d'Anubis dans Sekhem et apporté à la Majesté du Roi du Sud et du Nord , Voix Juste ». Ici, il n'est plus question de Sendi, mais par contre, un passage différent du papyrus[4] mentionne un « autre remède pour fortifier les cheveux, créé pour la dame , mère de la Majesté du Roi du Sud et du Nord

dernier monument est très probablement identique à la stèle 380 de Londres que Wiedemann a signalée à Erman (*Zeitschrift*, XXXVIII, 1900, p. 122; cf. déjà Wiedemann, *Aegyptische Geschichte*, p. 177 et n. 6) comme portant la même mention.

1. Brugsch, *Recueil de Monuments*, II, pl. LXXXV suiv.

2. Brugsch, *loc. cit.*, pl. XCIX, l. 1-3; cf. p. 113 pour la traduction.

3. *Papyrus Ebers*, pl. 103, l. 1-2. — Des chapitres analogues de guérison des *oukhatou* se rencontrent dans l'important papyrus médical Hearst, en relation avec le papyrus Ebers et récemment publié par Reisner, *The Hearst Medical Papyrus* (t. I des publications égyptologiques de l'*University of California*), 1905, pl. III, 10 à IV, 1; mais on n'y trouve aucune mention de rois anciens.

4. *Papyrus Ebers*, pl. 66, l. 15-16.

, Voix Juste ». Nous avons déjà rencontré le nom royal *Teti* sur plusieurs monuments d'époque tardive, et nous avons vu que dans aucun cas on ne peut savoir certainement duquel des trois Teti il est question. Pour le nom du papyrus Ebers, même difficulté. Ebers pensait[1] qu'il s'agit du roi de la VIe dynastie ; Brugsch se refuse à admettre cela[2], pour les mêmes raisons qui l'empêchent d'attribuer à la VIe dynastie le *Teti Merenptah* du monument de Marseille, et préfère croire que le Teti du papyrus est *Zosir-teti*, le deuxième Zosir. Rien n'empêcherait d'admettre, d'ailleurs, qu'il s'agit du premier Teti, le successeur de Menes.

Le troisième texte médical dont nous avons à nous occuper a été trouvé, lui, non sous Hesepti, mais au temps de Kheops. Le papyrus est du Nouvel Empire. Le passage où la trouvaille est mentionnée a été publié, en 1871, par Birch[3], et donne les renseignements que voici : « Fut trouvé ce formulaire pendant la nuit, — tombé dans la grande salle du temple, dans Coptos, de par l'action mystérieuse de Cette Déesse, — par la main du lecteur en chef de ce temple ; cette terre était alors dans l'obscurité, et la lune vint à projeter ses rayons sur ce livre dans toute son étendue. On l'apporta, comme un miracle, à la Majesté du Roi du Sud et du Nord *Khoufou*, Voix Juste ».

Cette mention de Kheops nous conduit à rappeler les curieuses inscriptions de Denderah qui rapportent la première construction du temple au temps d'un roi très ancien, Papi I ou Kheops, et que Dümichen a publiées et commentées[4]. La plus longue de ces deux inscriptions

1. *Ib.*, introduction, p. 6.

2. Brugsch, *Sieben biblischen Jahre*, p. 12.

3. Birch, *Medical Papyrus with the name of Cheops*, dans *Zeitschrift*, 1871, p. 61-64.

4. Dümichen, *Bauurkunde der Tempelanlagen von Dendera* (1865), p. 15 ; *Geographische Inschriften*, II, texte (1866), p. 15, n. 1, et *Baugeschichte des Denderatempels* (1877), pl. I a, b, II-IV et 14. Cf. Chabas dans *L'Egyptologie*, II, p. 147, et *Sur l'antiquité de Denderah*, dans

(*Baugeschichte*, pl. I, a) commence par des indications rituelles relatives à la procession d'Hâthor, après quoi il est dit : « On exécute pour elle toutes les prescriptions promulguées pour la fête des quatre jours par le roi *Menkhopirri Thoutmès*, qui a fait tout cela en monument de lui à sa mère Hâthor, Dame de Denderah, Œil Solaire, Dame du Ciel, régente des dieux. Le plan, le grand de Denderah, a été trouvé en écriture ancienne, tracé sur une peau de *khar*, au temps des *Suivants d'Horus* ; il a été trouvé dans l'intérieur d'un mur de briques du palais royal, datant du roi *Miriri Papi* etc. »

Le temple, d'après ce texte, aurait été reconstruit par Thoutmès III d'après un document trouvé dans une cachette du temps de Papi, mais de rédaction encore antérieure. La seconde inscription, voisine de la première (*Baugeschichte*, pl. I, *b*), nous conserve une version différente et plus courte de la même trouvaille : « Le plan, le grand de Denderah, détermina (?) les travaux de remise à neuf accomplis par le roi *Menkhopirri Thoutmès*, lorsqu'on l'eut trouvé, en écriture ancienne du temps du roi *Khoufou* ». Ce texte, on le remarque, dit absolument la même chose que le précédent, sauf que l'époque des *Suivants d'Horus*, pour la rédaction, et le règne de Papi I, pour le dépôt dans la cachette, sont remplacés par la mention unique du temps de Kheops. Il faut se garder, d'ailleurs, d'attacher trop d'importance, au point de vue historique, à l'une ou l'autre de ces deux formes d'exposé ; les inscriptions de Denderah sont de la même époque que le faux célèbre de la stèle de Sehel, et il n'est pas impossible que les renseignements pseudo-historiques que nous venons d'y trouver aient été extraits, par les scribes de Denderah, du préambule narratif de quelque charte de donation fausse, conçue d'une manière analogue.

Arrivons maintenant aux textes du Livre des Morts qui

Zeitschrift, 1885, p. 91-96 ; Birch, *On some leather rolls*, dans *Zeitschrift*, 1871, p. 105-106, et Lepsius, dans *Zeitschrift*, 1875, p. 155 (dans *Ueber das Kalender des Papyrus Ebers*).

sont donnés comme ayant été trouvés au temps d'un roi ancien. Dans le cas de deux chapitres, ce roi est Hesepti, sous lequel avait déjà été découvert le traité des *oukhatou* inclus au papyrus médicaux que nous venons de voir; c'est Menkaouri, de la IVe dynastie, dans le cas d'un troisième.

Lepsius, en 1842, remarquait déjà[1] que le chapitre 64, découvert au temps de *Mencheres* d'après le papyrus de Turin, l'avait été sous le règne d'un certain roi d'après plusieurs autres exemplaires, et que ce dernier nom royal figure ailleurs dans le papyrus de Turin, au chapitre 130, qui aurait été trouvé au temps du roi ; mais Lepsius ne s'explique pas l'incertitude des versions du chapitre 64. Longtemps après, en 1867, il reprend la question[2] et montre que l'attribution du chapitre 64 au temps de Mencheres est d'une époque relativement tardive ; dans les papyrus de la période thébaine, la trouvaille eut lieu sous le règne de , *Hesepti*, et le chapitre est sensiblement plus court, non soudé encore avec le texte du *scarabée du cœur* qui s'ajoute à lui au papyrus de Turin : c'est à ce dernier texte, seul, qu'avait primitivement rapport la mention du temps de Menkaouri, et en effet, ce texte du scarabée, qui forme à lui seul le chapitre 30 du *Todtenbuch* de Turin, — sans indication de provenance, — se retrouve

1. Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, p. 11-12. En 1842, Lepsius ne sait naturellement pas encore lire le groupe , et propose, pour la première fois, croyons-nous, de lui attribuer la lecture *Tet* (à cause de =); cette lecture était encore en usage en 1866, à la veille de la découverte de la grande table d'Abydos dont la comparaison avec la liste de Turin devait fournir la solution du problème, établissant l'équation = , *Hesepti* (v. à ce sujet Lauth, *Manetho*, 1865, p. 104, Rougé, *Six premières dynasties*, 1866, p. 17 suiv., 167, et Goodwin, *On a text of the Book of the Dead* etc., dans *Zeitschrift*, 1866, p. 55).

2. Lepsius, *Älteste Texte des Todtenbuches*, 1867, p. 17-18.

au moins une fois à l'époque thébaine, dans un papyrus de Parme publié par Rosellini, avec la mention de la trouvaille au temps de Menkaouri. Plus tard, en 1875, Lepsius revient au sujet avec plus de netteté encore[1]. A l'époque thébaine, il y avait un chapitre 30 qui est indiqué, dans certains cas, comme ayant été trouvé au temps de Menkaouri[2], et un chapitre 64 trouvé au temps de Hesepti; plus tard, au *Todtenbuch* de Turin, par exemple, le chapitre 30 a été cousu, précédé de son préambule, à la fin du chapitre 64 (l. 30-36, le texte proprement dit du chapitre l. 34-35), et le même chapitre 30, en sa forme régulièrement indépendante, ne se retrouve ailleurs dans le papyrus que dépouillé de l'histoire de son origine. Quant au chapitre 130, ou reparaît Hesepti, il est complètement indépendant des chapitres 30 et 64.

Peu de temps après Lepsius, en 1876, Guieysse signale également[3] que, si de nombreuses versions du chap. 64 parlent de Menkaouri, la forme avec Hesepti est néanmoins la plus ancienne.

Les vastes publications comparatives données ultérieurement par Naville et Budge nous permettent aujourd'hui de préciser en quelques points ce que savait Lepsius. Nous constatons, en premier lieu, qu'à l'époque thébaine il y a bien deux formules, nettement différenciées, pour le chap. 30 et le chap. 64; on les reconnaît au premier coup d'œil à ce que dans la formule du chap. 30 il est question de Menkaouri, de la ville d'Hermopolis et du prince Hortatouf, tandis qu'au chap. 64 l'époque de la trouvaille est celle de Hesepti, le lieu, le temple *Ami-*

1. Lepsius, *Ueber den Kalender des Papyrus Ebers und die Geschichtlichkeit der ältesten Nachrichten*, dans *Zeitschrift*, 1875, p. 154-155.

2. Lepsius renvoie (*loc. cit.*, p. 155) au papyrus de Parme décrit par Rosellini, *Breve notizia intorno un frammento di papiro funebre egizio esistente nel ducale museo di Parma*, 1838, et à ce sujet, à Birch, *Zeitschrift*, 1867, p. 54. On trouve, à cette dernière place, le passage intéressant de cet exemplaire du chap. 30, qui devait être publié *in extenso*, plus tard, par Naville (*Todtenbuch*, variantes, p. 97-99; le document de Parme est *Ig*).

3. Guieysse, *Rituel funéraire égyptien*, *Chapitre 64e*, p. 10-12.

Hannou, et l'auteur, un architecte anonyme. Mais dès cette époque, une confusion tendait à s'établir entre les deux libellés, et la fin de la formule du chap. 64, qui se termine par l'indication que ce chapitre « doit être dit par un homme pur, lavé, n'ayant mangé ni chair ni poisson et ne s'étant point approché des femmes », cette fin s'ajoute en appendice, dans certains cas, après la formule régulière du chap. 30. Nous constatons ensuite que dans certains papyrus, la formule du chap. 30 ainsi augmentée s'égare dans des régions toutes différentes du livre. C'est ce que nous allons voir, plus en détail, dans chacun des quatre cas suivants qu'il faut retenir :

1° Menkaouri au chap. 30, dans les papyrus thébains (formule parfois égarée sur d'autre chapitres, à la même époque);

2° Hesepti au chap. 64, dans les papyrus thébains;

3° Menkaouri au chap. 64, dans les papyrus de basse époque;

4° Hesepti au chap. 130.

I. — De la version du chap. 30 avec la mention de Menkaouri, il semble qu'on ne possède jusqu'ici que deux exemplaires, l'un au papyrus de Parme (formule arrêtée avant la fin régulière), texte dans la grande publication de Naville (v. ci-dessus, p. 44, n. 2), l'autre au papyrus 10.477 du Br. Museum (Budge, *The chapters of coming forth by day*, 1898, p. 141-142; formule augmentée de la fin de la formule régulière du chap. 64). La rédaction du papyrus de Parme est la suivante : « Paroles sur un scarabée de pierre cerclé d'électrum et..... d'argent, à mettre au défunt à son cou. Fut trouvé ce chapitre dans Hermopolis, sous les pieds de ce dieu grand, inscrit sur une brique de *bi du Sud* (?), de l'écriture du dieu lui-même, au temps de la Majesté du Roi Menkaouri, Voix Juste. C'est le Fils Royal Hortatouf qui le trouva, au cours d'un voyage d'inspection dans les temples ». Après quoi le papyrus de Nou (10.477 du Br. Mus.) continue : « Il y eut force en lui lorsqu'il eut recité ce chapitre en le comprenant; il l'apporta, comme une merveille, à Sa Majesté, lorsqu'il se fut rendu compte

de ces grands mystères inaperçus. (La rédaction régulière s'arrête là, cf., ci-dessous, la formule du chap. 64.) Ce chapitre doit être récité par un homme pur, lavé, n'ayant mangé ni chair ni poisson et ne s'étant point approché des femmes ».

C'est cette formule du papyrus de Nou, avec son addition irrégulière, qui se retrouve une fois, presque textuellement pareille, en appendice au chap. 148 d'un papyrus thébain du Louvre (Naville, *Todtenbuch*, I, pl. 167, n° 2 [*Pe*], l. 14-27). La mention du scarabée de pierre est rejetée à l'extrême bout de la formule, qui commence par les mots ...: cette circonstance permettrait évidemment de l'accrocher à un chapitre quelconque du livre.

II. — Exemples de la version primitive avec *Hesepti* au chap. 64, dans deux papyrus de Berlin (*LD* VI, 123 et 124, XI; ce dernier dans Guieysse, *loc. cit.*, pl. IV); dans un papyrus du Caire (Naville, *Todtenbuch*, *var.*, p. 139), dans les inscriptions d'un sarcophage royal de la XIe dynastie publié par Goodwin (*On a text of the Book of the Dead*, dans *Zeitschrift*, 1866, p. 53-56), et au papyrus précité, 10.477 du Br. Mus. (Budge, *The chapters of coming* etc., 1898, p. 145-146, et *Facsimiles of Papyri* etc., 1899, pl. 26). La rédaction suivante est celle que donne ce dernier papyrus : « Fut trouvé ce chapitre dans les fondations du temple *Ami-Hannou*, par le chef des travaux de construction des murs, au temps de Sa Majesté le Roi *Hesepti*, Voix Juste : c'étaient des formules mystérieuses, inaperçues. — Ce chapitre doit être récité par un homme pur, lavé, n'ayant mangé ni chair ni poisson et ne s'étant point approché des femmes ».

III. — La version ultérieure de la fin du chap. 64, avec Menkaouri, est celle du *Todtenbuch* de Turin, l. 30-32 : « Fut trouvé ce chapitre à Hermopolis, sur une tablette de *bi de Keusou*[1] écrite en lapis, sous les pieds de ce dieu ; il

1. Ville de la Haute-Égypte. Cf., ci-avant, la version *bi du Sud* au chap. 30 de l'époque thébaine.

fut trouvé au temps du Roi Menkari, Voix Juste, par le Fils Royal Hortatouf, comme il voyageait pour faire l'inspection des temples. Il y eut force[1] en lui lorsqu'il récita ce qui s'y trouvait, comme une adoration; il apporta cette tablette, comme une merveille, à Sa Majesté, lorsqu'il eut vu ce qu'il avait dessus ».

IV. — On trouve enfin au chapitre 130, au *Todtenbuch* de Turin, l. 27-28 : « Trouvé dans le portail du palais, sous la Majesté du Roi du Sud et du Nord [ ] *Hesepti*, Voix Juste, comme (?) on l'eût trouvé dans une cavité de la montagne ». Notons la variété des orthographes du nom de Hesepti dans les divers exemplaires de ce chapitre 130; Lepsius (*loc. cit.*, dans *Zeitschrift*, 1875, p. 155) a recueilli les formes [ ], [ ] et [ ].

C. — *Mentions dans un conte, qu'un ancien roi est censé entendre ou dans lequel d'anciens rois sont nommés.*

On connaît le *conte de Kheops et des magiciens*, dont la narration couvre les feuillets du papyrus Westcar[2] et qui a pour sujet la naissance miraculeuse des rois de la Ve dynastie. L'affabulation en est compliquée. Les fils de Kheops charment les loisirs du roi en lui racontant, chacun à son tour, l'histoire d'un miracle accompli par quelqu'enchanteur des temps passés; un miracle, d'abord, du temps du roi [ ] *Zosir*[3], puis un autre du temps de [ ]

1. Lu, dans le texte, un non-sens dû à l'incompréhension des copistes : au lieu de [ ], restituer [ ] comme dans la forme régulière du chap. 39 de l'époque thébaine.

2. Papyrus du Nouvel Empire, publié et complètement étudié par Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, 1890. V., pour traduction et bibliographie complète, Maspero, *Les contes populaires* etc., 3e édition, 1906, p. 21-43.

3. *Pap. Westcar*, p. 1, l. 14.

Nibka[1], puis un autre du temps de [ ] Snofrou[2], jusqu'à ce qu'enfin, après ces histoires assez brèves et passablement dénuées d'intérêt, le prince Hortatouf[3] prenne la parole pour révéler des merveilles contemporaines de Kheops lui-même et amène en scène, ainsi, l'enchanteur Didi et ses prédictions funestes pour la dynastie régnante. Le détail et la suite du récit n'importent pas ici; nous n'avons à retenir que la mention des trois prédécesseurs de Kheops, Snofrou que l'on connaît historiquement bien, et avant lui, Zosir et Nibka. L'orthographe de ce dernier nom royal est ici la même que dans la table d'Abydos et sur les anciens blocs d'Abousir dont nous avons parlé plus haut, *Nibka* au lieu de *Nibkari* des autres listes hiéroglyphiques et du *Conte du Paysan* que nous verrons tout à l'heure. Observons aussi que le rédacteur du papyrus semble considérer Zosir comme antérieur à Nibka, contrairement aux indications du canon de Turin et de la table d'Abydos, mais d'accord avec la table de Saqqarah; nous avons été forcés de corriger, en cet endroit, l'ordre de la table de Saqqarah, mais la conformité de ce dernier document avec le papyrus Westcar montre qu'il régnait quelqu'incertitude dans la tradition, relativement à la place où il fallait inscrire le nom de ce roi Nibka ou Nibkari.

On comprend que lorsqu'une histoire fantastique présentait un intérêt d'ordre historique ou religieux, la fiction d'un narrateur parlant devant un roi des dynasties anciennes fût préférable à la simple narration directe; car l'histoire devenait respectable en raison de son antiquité supposée. Le procédé est le même, au fond, que celui qui consiste à « trouver » des recettes médicales et des formules incan-

1. *Ib.*, p. 1, l. 19; p. 3, l. 15, 18; p. 4, l. 1, 5, 8, 11, 14.
2. *Ib.*, p. 4, l. 19; p. 6, l. 16, 19.
3. Donné ici comme fils de Kheops, tandis qu'au Livre des Morts, comme nous venons de voir (version ancienne du chap. 30 et version ultérieure du chap. 64), Hortatouf est fils de Meukaouri.

tatoires du temps de la Ire dynastie. On se demande, maintenant, quelle fable, quelle tradition historique, politique ou religieuse cherchait à imposer au respect de son public l'auteur du conte qui figure au *Papyrus 1 de Saint-Pétersbourg*. Si nous l'ignorons, c'est en raison du peu de renseignements que nous avons encore sur ce document de premier ordre[1]. On sait seulement qu'une histoire est racontée au roi Snofrou par un prêtre nommé Nofirhir, et qu'il est question d'une ancienne invasion des Asiatiques dans les régions du Delta. Le document ne nous intéresse ici que par le rôle d'auditeur dévolu à Snofrou comme il l'est, au papyrus Westcar, à son successeur Kheops.

L'intérêt purement narratif d'un conte, lui aussi, gagnait à ce que l'auditeur sût que l'histoire était ancienne ; dans le *Conte du Paysan*[2], où la narration directe est employée, l'auteur date son récit, à un moment donné, en disant : « Ce paysan prononçait ces paroles au temps de la Majesté du roi du Sud et du Nord [hieroglyphes] *Nibkaouri*[3], Voix Juste ». Dans une intention un peu différente, l'auteur des

1. Ce papyrus n'est connu que par la brève et incomplète analyse de Golenischeff, *Le Papyrus n° 1 de Saint-Pétersbourg*, dans *Zeitschrift*, 1876, p. 109-110. Le papyrus est de la XXe dynastie.

2. En plusieurs exemplaires, dont les deux principaux au musée de Berlin, pap. II de Lepsius (*LD* VI, 108-110), n° 3023 du catalogue actuel, et IV de Lepsius (*LD* VI, 113-114), n° 3025 du catalogue. V., pour bibliographie complète et traduction, Maspero, *Les Contes populaires* etc. (5e éd., 1906), p. 44-54. On connaît depuis peu de temps l'existence d'un exemplaire supplémentaire, provenant de la trouvaille de papyrus faite par Quibell, en 1896, au Ramesseum, à Thèbes (v. à ce sujet A. H. Gardiner, *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes* (p. 1 du tirage), dans *Sitzb. d. Kön. Pr. Ak. d. Wiss.*, 1907, 7 février.

3. *LD* VI, 108, l. 72-73, 113, l. 9. Le dernier signe **III** pourrait être confondu avec un ~~~, mais l'écriture des papyrus de cette catégorie est telle qu'il faut lire, comme l'a indiqué Erman (*Pap. Westcar*, p. 17), *Nibkaouri*. Maspero, après avoir lu *Nibkauri* (*Contes populaires*, 2e éd., p. 47), s'est rallié à la lecture *Nibkaouri* (*Histoire*, I, p. 349 et n. 1; *Contes populaires*, 3e éd., 1906, p. 47, 52) mais persiste (*ib.*), avec Griffith (*Proc. S. B. A.*, XIV, 1891-1892, p. 459, n. 2), à considérer ce nom comme un nom royal, inconnu par ailleurs, des dynasties héracléopolitaines. Il

Sentences de Kaqemni déclare, à la fin de son petit recueil, qu'en ce temps-là « la Majesté du roi Houni mourut, et la Majesté du Roi Snofrou se leva en roi accompli sur cette terre entière[1] ». Nous retrouvons encore, ici, le procédé d'attribution à l'antiquité qu'on aimait appliquer aux écrits médicaux et religieux.

On ne peut se dispenser de remarquer que cette phrase du papyrus Prisse vérifie les indications de la table de Saqqarah et du papyrus de Turin ; mais cela n'aurait d'importance que si l'on pouvait croire que l'auteur du papyrus n'avait pas sous les yeux quelqu'exemplaire de la même liste royale. D'une manière générale, si l'on fait exception pour les monuments très anciens qui portent les noms de Sendi et de Nibka, toutes les citations de noms royaux que nous avons passées en revue au cours du présent paragraphe n'ajoutent pas grand'chose à la valeur historique des listes, puisqu'elles peuvent en avoir été inspirées. Il est vrai que lorsqu'un personnage se dit chargé du culte de Menes, de Teti, de Nibkari ou de Zosir, l'indication n'a rien de romanesque ou de fantaisiste ; mais l'existence de ces cultes royaux, à une époque tardive, n'est même pas un indice de la réalité des vieux rois adorés. Pour qu'une mention traditionnelle d'un de ces anciens souverains pût être considérée comme répondant à une réalité historique, il fallait qu'elle donnât quelque chose de plus que les listes classiques, c'est-à-dire le protocole complet du roi, avec le nom d'Horus que les listes ne portent jamais, et cela, dans des conditions telles que manifestement on n'eût pas affaire à un protocole forgé de toutes pièces. Ces diverses conditions se sont trouvées heureusement remplies pour le roi Zosir, que des circonstances particulières ont fait définitivement entrer dans l'histoire,

paraît plus simple d'admettre que l'auteur du *Conte du paysan* faisait remonter son récit au temps de ce même roi très ancien, *Nibkari* ou *Nibka*, dont nous avons précédemment rencontré le nom à plusieurs reprises.

1. *Papyrus Prisse*, p. II, l. 7-8; Virey, *Études sur le Papyrus Prisse* (*Bibl. de l'École des Hautes-Études*, fasc. 70), p. 24.

en 1890, plusieurs années avant que ne fût signalé, pour la première fois, un monument contemporain de son règne.

VI

Zosir et son règne dans les traditions ultérieures.

Nous avons déjà rencontré le nom de Zosir, sans parler des mentions des listes, sur la statue de Berlin à lui dédiée par Sanousrit II, au papyrus Westcar, sur le cercueil du prêtre Sonbouf, chargé de son culte à l'époque saïte, et dans les inscriptions de la statue du prêtre Amasis, d'époque perse, revêtu, parmi d'autres sacerdoces, de ceux des rois *Noutirka-Zosir* et *Zosir-teti*, et d'*Imhotep fils de Ptah*. Il nous reste à voir maintenant une série d'autres documents où Zosir et Imhotep sont nommés dans des conditions remarquables.

Voici, en premier lieu, la généalogie bien connue qu'a inscrite sur un rocher du ouady Hammamât l'architecte en chef Khnoumabri, qui vivait à l'époque perse[1]. La formule « fils de X, fils de Y, fils de Z, etc. » remonte, de génératon en génération, jusqu'à un certain Rahotepnofir, qui était fils d'un fonctionnaire du roi Zosir nommé Imhotep, fils lui-même d'un Kanofir auquel s'arrête la liste. Il n'est pas inutile de reproduire dans leur disposition originale — retournées simplement de gauche à droite —, les lignes qui fournissent les plus anciennes générations de cette famille d'architectes :

1. *LD* III, 275 *a* et Brugsch, *Thesaurus*, p. 1235-1237. D'autres inscriptions nous apprennent que l'architecte Khnoumabri était le fils aîné de son père (*LD* III, 275 b et *Thesaurus*, p. 1237), et qu'il vivait sous Darius I (inscriptions de l'an 26 de Darius I, *LD* III, 283 b, *Thesaurus*, p. 1237 et de l'an 27 du même roi, *LD* III, 283 *d*, *f*, *Thesaurus*, p. 1237-1238).

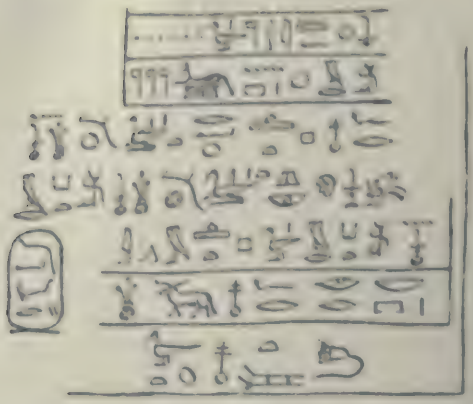

« [..... Bakounikhonsou,] fils du prophète d'Amon-Ra roi des dieux, chef des secrets de la maison de Ra, préposé aux travaux du Sud et du Nord, le gouverneur Rahotep-nofir, [fils du][1] préposé aux travaux du Sud et du Nord, gouverneur, lecteur en chef du Roi du Sud et du Nord *Zosir*, Imhotep, fils du préposé aux travaux du Sud et du Nord Kanofir ; né de la dame Sat-Nofirtoumou[2] ».

L'orgueil nobiliaire de Khnoumabri, qui veut connaître ses aïeux du temps de Zosir, nous vaut de rencontrer ici le nom de ce roi, quelque peu défiguré orthographiquement mais cependant impossible à méconnaître[3], et en même temps, le nom de son architecte, gouverneur de ville et *lecteur en chef* Imhotep. Il y a là une coïncidence remarquable, lorsqu'on se rappelle qu'il est dit de Zosir-Tosorthros, dans les notices manéthoniennes, qu'il avait été nommé *Asklepios* par les Egyptiens à cause de ses

1. Oublié par le graveur.

2. Il s'agit de la mère de Khnoumabri. L'ascendance masculine de ce dernier est seule développée.

3. Il y a une faute de transcription de l'hiératique; dans la minute hiératique, le nom était écrit avec tous ses éléments phonétiques, , mais le et le hiératiques, tracés rapidement, sont faciles à confondre l'un avec l'autre.

talents médicaux[1]; or *Asklepios* n'est autre que l'Imhotep égyptien, le dieu guérisseur. L'identité du roi Zosir avec Imhotep ressort si nettement de l'affirmation du texte grec qu'il parut nécessaire à Sethe, en 1902, d'y faire une importante correction pour pouvoir continuer à maintenir distincts Imhotep et Zosir[2]. Lauth, en 1865, raisonnait exactement de même[3]; seulement, il ne doutait pas de la correction des renseignements manéthoniens, et admettant, dès lors, que Zosir et Imhotep ne faisaient qu'une seule personne, il était amené à une interprétation des plus étranges du passage précité de la généalogie d'Hammamât. « Le lecteur en chef du roi Zosir, *Imhotep* », dit la notice relative à l'avant-dernier ancêtre de Khnoumabri; Lauth observe que le titre royal est à la fin d'une ligne, que le cartouche royal est en tête des lignes suivantes, et cela lui paraît une indication suffisante pour couper différemment la phrase : « Le lecteur en chef du roi, *Zaser-Imhotep* ». Ainsi se trouvait réalisé l'accord avec Manéthon, par le procédé inverse de celui que Sethe devait proposer plus tard.

Nous reviendrons un peu plus loin sur cette question. Pour le moment, il nous faut quitter les monuments où figure le nom royal *Zosir*, et porter notre attention sur quelques documents où le même roi est désigné d'une manière différente. Le nom qu'on y rencontre, nous le savons aujourd'hui, est le nom d'Horus de Zosir; mais on n'avait aucun moyen de s'en douter avant 1890, et les deux textes que nous allons voir n'ont révélé leurs relations qu'à cette date.

Le premier est celui de la porte intérieure de la pyra-

1. Dans la version d'Eusèbe. Pour les détails de bibliographie manéthonienne, v. les notes qui accompagnent le début du § III ci-avant.

2. Nous parlerons plus loin de l'*Imhotep* de Sethe, à propos de la stèle apocryphe de Sehel où reparaissent Zosir et Imhotep, et nous verrons que les corrections que Sethe propose pour le texte manéthonien, probablement abusives, sont en tout cas inutiles.

3. Lauth, *Manetho und der Turiner Königspapyrus*, p. 141 suiv.

mide à degrés de Saqqarah. Au § I du chap. II ci-après, nous étudierons en détail les inscriptions de cette porte ; il suffira de noter, ici, que les montants sont décorés, de chaque côté, du cartouche d'Horus *Noutirkha*, répété quatre fois en une colonne verticale, tandis qu'au linteau se développe pareille, vers la droite et vers la gauche à partir du milieu qu'occupe le signe , la légende : où le nom *Noutirkha* reparaît encore[1].

La seconde inscription qui renferme le même nom est fournie par une petite stèle découverte par Mariette[2] au Serapeum, à la porte d'une chambre sur les parois de laquelle les noms de Bocchoris et de Sheshonq IV étaient tracés. La stèle, cintrée, appartient à la XXIIe dynastie, et les textes de sa partie inférieure n'offrent aucun intérêt particulier; dans le cintre, par contre, devant Apis accroupi, on lit la mention que voici et dont la présence à cette place est extrêmement singulière :

Ce texte est exactement, comme on voit, celui du linteau de la pyramide à degrés privé de ses deux derniers signes. L'inscription d'un protocole royal devant la figure d'Apis correspond évidemment à quelqu'acte de culte rendu à un ancien roi, mais il est difficile d'en voir clairement la signification. Mariette voyait dans cette légende la désignation d'Apis lui-même, et comme on la retrouvait dans la pyramide de Saqqarah, il pensait que ce dernier édifice avait été construit pour

1. Nous donnerons plus loin (chap. V) une bibliographie détaillée de la pyramide à degrés. Pour la décoration de la porte intérieure, on peut se borner à consulter Lepsius, *Auswahl*, pl. VII, ou *Denkmäler*, II, pl. 2, ou bien plutôt la belle planche en couleurs de Segato, *Atlante Monumentale* etc., pl. 37 D, contrôlée par *Aegyptische Inschriften aus den Kön. Museen zu Berlin*, I (1901), p. 1.

2. Mariette, *Le Serapeum de Memphis*, planches, III (1857), 28, n° 1; Mariette-Maspero, *Le Serapeum de Memphis*, texte (1882), p. 181-184.

servir de tombeau aux Apis de l'Ancien Empire, singulière théorie qui n'a jamais été reprise depuis lors.

Du jour de la découverte de Mariette on posséda, en somme, deux exemplaires concordants d'un protocole royal où figurait le nom d'Horus *Noutirkha* et dans lequel le nom royal faisait défaut. Ce nom d'Horus, on ne savait absolument pas où le mettre. Il était bien certain que la pyramide de Saqqarah était d'époque très ancienne, mais dès 1885 se manifestait l'opinion que la décoration et les inscriptions de la chambre intérieure ne remontaient pas au dela du temps de la XXVIe dynastie[1] : toute indication probable sur la date de l'Horus Noutirkha s'évanouissait du fait de cette théorie.

L'état de la question n'avait pas changé lorsque se produisit l'événement considérable de la découverte de la stèle apocryphe de Sehel. Découvert par Wilbour, qui le signala à Brugsch par une lettre du 28 janvier 1890, le monument donna lieu à une courte note de Brugsch dans laquelle il signalait l'identité de la titulature royale de la stèle avec celle de la pyramide de Saqqarah ; la titulature de la stèle comportait un cartouche ovale dont Wilbour avait lu le nom [1]. Presqu'immédiatement, Steindorff apporta la correction nécessaire et indiqua la lecture réelle , le *Zosir* bien connu des monuments et des listes[2]. Peu de temps après, en 1891, Brugsch publia la stèle en l'étudiant d'une manière approfondie[4].

L'inscription, qui se révèle au premier coup d'œil comme appartenant à l'époque ptolémaïque, est surmontée d'un tableau montrant le roi faisant l'offrande de

1. Stern, dans *Zeitschrift*, 1885, p. 90, n. 1.

2. Brugsch, *Der König* , dans *Zeitschrift*, XXVIII (1890), p. 109-111.

3. Steindorff, *Bemerkung zu dem vorstehenden Aufsatz*, *ib.*, p. 111-112.

4. Brugsch, *Die sieben biblischen Jahre der Hungersnoth*, 1891. Le monument a été publié, plus tard, en photographies difficilement lisibles et en transcription hiéroglyphique dans le *Catalogue des Monuments*, I (1894), p. 78-82.

l'encens à trois divinités ; au-dessus de la figure royale sont inscrits les noms et titres :

Le texte principal commence par une date et un protocole complet du roi, rédigés ainsi qu'il suit : « L'an 18 de l'Horus *Noutirkhat*, Roi *Noutirkhat*, Double-Seigneur *Noutirkhat*, Horus d'Or *Zosir* ». L'identité de ce protocole avec le protocole incomplet de la pyramide de Saqqarah et de la petite stèle du Serapeum est évidente. Si nous trouvons au lieu de , c'est que le rédacteur ptolémaïque a interprété le nom antique, comme nous le ferions nous-mêmes, en « Corps divin », et qu'il a donné au mot « corps » une orthographe assez détaillée pour que le lecteur ne pût avoir d'hésitation sur le sens. Cette rédaction suffit, comme on voit, à établir que l'Horus *Noutirkha* ne fait qu'un avec le roi *Zosir*, ou, pour parler plus exactement, avec l'un des deux Zosir qui se suivent sur la liste classique, *Zosir-sa* = Tosorthros ou *Zosir-teti* = Tosertasis. On sait plus précisément, depuis 1900, grâce à l'inscription d'époque perse que nous avons vue au précédent paragraphe (p. 36-37) et qui fournit, dans des cartouches ovales, les deux noms de *Zosir-teti* et de *Noutirkha-Zosir*, que le nom d'Horus Noutirkha appartient à celui des deux Zosir qui n'est pas Zosir-teti, c'est-à-dire au premier d'entre eux, Zosir-sa. Avant la découverte du monument dont il s'agit, il était assez difficile de faire cette attribution en toute certitude ; on avait cependant pour se guider un indice, de valeur assez faible, mais dont il n'est pas sans intérêt, aujourd'hui encore, de suivre les

conséquences : la mise en rapport, dans l'histoire de la stèle de Sehel, de Noutirkha-Zosir avec *Imhotep*, alors que dans la tradition manéthonienne c'est à propos de Tosorthros, et non de Tosertasis, que le nom d'*Asklépios* est prononcé.

La personnalité ancienne d'Imhotep, le dieu médecin, a été mise en lumière par Sethe dans une remarquable étude[1] au cours de laquelle, analysant le rôle que joue Imhotep dans les différents textes où on le rencontre, il a été conduit à modifier l'interprétation jusqu'alors admise pour un important passage de la stèle de Sehel. Ce n'est pas ici le lieu de reprendre en détail l'examen de ce faux sacerdotal typique, que les prêtres d'un sacerdoce de Philæ mirent sous le nom du roi Noutirkha-Zosir ; mais nous ne pouvons éviter de porter notre attention sur la composition d'ensemble du document, dont la disposition, comme l'observe Sethe, paraît avoir été jusqu'à ces derniers temps mal comprise.

Le texte est celui d'un décret ou message royal de Zosir, adressé au prince d'Éléphantine, et le discours, placé dans la bouche du roi, est ininterrompu depuis la fin de la ligne 1, où il commence, jusqu'au bout de la 32e et dernière ligne de la stèle. Le sens général est le suivant :

L'an 18 du roi Zosir, le seigneur d'Éléphantine, Madir, reçut le message royal que voici (l. 1) : « Sache que j'étais dans la désolation, parce que l'inondation ne s'était pas produite depuis sept ans, et que la misère et la famine régnaient (l. 1-4). Je demandai conseil au *lecteur en chef* Imhotep, pour savoir où était situé le lieu de naissance du Nil, quelle était la divinité qui s'y trouvait, comment était son image, et si je pouvais compter sur son secours (l. 4-5). — Je m'adresserai, me répondit Imhotep, au dieu qui est dans *Hait-Sokhit*[2] ; j'irai dans la maison des livres

1. Sethe, *Imhotep der Asklepios der Aegypter* etc., dans *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, t. II, cahier 5 ; 1902.

2. un des noms du sanctuaire de Thot à Hermopolis ; v. Brugsch, *Dict. géogr.*, I, p. 18.

et les consulterai (l. 5). — Il partit, revint auprès de moi et m'instruisit sur la crue du Nil et toutes choses qu'il avait trouvées là en écrit ; il me révéla les textes merveilleux qui avaient dirigé la conduite des ancêtres ; il me dit (l. 5-6) : Il est une ville au milieu du fleuve..... » Ici commence un long discours du savant messager, qui décrit au roi la ville et le district d'Eléphantine, la cataracte, les phénomènes de l'inondation, lui apprend les noms de Khnoumou et des autres dieux de la contrée, en y joignant une liste des minéraux et pierres précieuses que produisent ses montagnes. Cette description finit l. 17, et alors le roi continue : « Je fus comblé de joie par ces renseignements ; je me rendis au temple de Khnoumou, fus introduit en sa présence mystérieuse, procédai à de grands sacrifices aux divinités qui sont dans Eléphantine, et, m'étant endormi (?) (l. 17-18), je vis un dieu devant moi, que j'adorai et qui me parla en ces termes : « Je suis Khnoumou, ton créateur, ton protecteur, etc. (l. 18-20). Je connais le Nil.... (l. 20-21) et le ferai monter pour toi, sans une année d'interruption, pour la prospérité du pays entier, etc. (l. 21-22) ». Dès mon réveil, je rédigeai le décret suivant pour mon père Khnoumou : — Royal don d'offrande à toi, Khnoumou Seigneur de la Cataracte, en récompense des choses que tu as faites pour moi ; je te fais don de la rive droite et de la rive gauche..... (suit, de la l. 23 à la l. 31, le long détail de la donation et des dîmes sur d'innombrables objets reconnues à Khnoumou et à son temple ; toute l'histoire qui précède sert simplement d'introduction à cette pièce essentielle).... Que la richesse règne dans ta demeure comme cela existait à l'origine ! (fin de la l. 31). Ce décret sera gravé sur une stèle, en belle place... Celui qui en médira sera puni... Les fonctionnaires et les prêtres du temple auront à entretenir mon nom, dans le temple de Khnoumou Seigneur d'Eléphantine, à jamais (l. 32). »

Le cadre de cette interprétation diffère, comme on voit, de celui des traductions antérieurement proposées, en ce que nous croyons, avec Sethe, que le grand rapport des

lignes 6 à 17, sur Eléphantine, est fait au roi par le *lecteur en chef* Imhotep, qui est allé prendre ses renseignements dans la bibliothèque de Thot à Hermopolis, tandis que Brugsch, et après lui Maspero, croient comprendre que pour répondre aux questions du roi (l. 4-5), Madir lui-même s'est mis en route, d'Eléphantine, et que c'est lui qui vient faire cette description de sa principauté. Ce point de détail a de l'importance pour nous, qui voulons savoir à quoi nous en tenir sur le rôle de cet Imhotep dont le souvenir était inséparable de celui de Zosir.

Le passage de traduction controversée est le suivant (l. 4-5) :

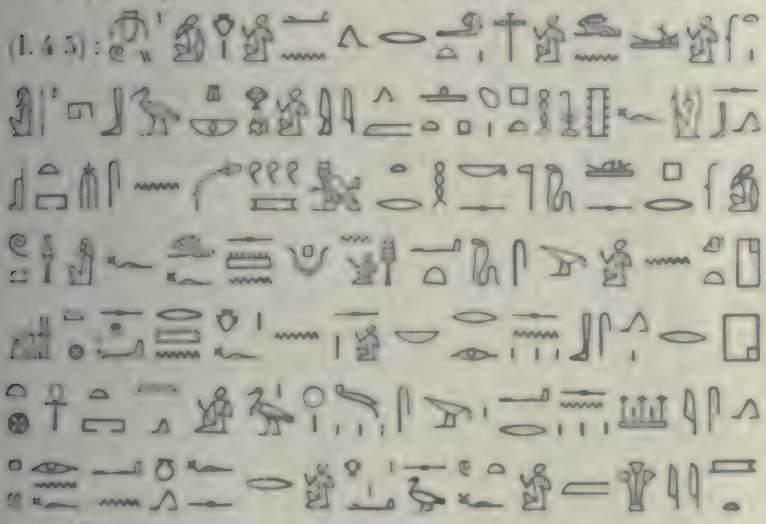

etc. Brugsch traduit (*Sieben Jahre*, p. 152) :

« Mon esprit, regardant vers le passé, songe au sauveur qui fut [jadis] à ma place, au temps des dieux, a l'Ibis divin,

1. Et non comme lit Sethe (*Imhotep*, p. 12, n. 4); c'est le mot bien connu , etc., d'époque ptolémaïque, V., pour les mots de cette constitution phonétique et le syllabique particulier qui sert à les écrire, Weill, *Le vase* MAIOU, dans *Sphinx*, X, p. 11-35.

2. Ou bien , d'après Sethe, *loc. cit.*, p. 12, n. 4.

le grand maître des écritures, au dieu Imhotep, fils de Ptah de Memphis.

« Dis-moi quel est le lieu de la naissance du Nil, quel dieu ou quelle déesse y exerce son autorité protectrice (?), et quelle est sa forme? Si c'est lui qui me promet d'une manière durable, l'abondance du bienfait des récoltes, alors je me tournerai vers le dieu d'Hermopolis, qui épuise sa magnanimité envers les hommes à cause de leurs actes. J'entrerai dans la maison des hiérogrammates, je développerai les rouleaux de papyrus et poserai ma main sur eux ».

« Alors il (Madir) se mit en route et revint aussitôt auprès de moi. Il m'instruisit sur la crue du Nil, etc. ».

La traduction partielle de Maspero[1] ne diffère pas sensiblement de celle de Brugsch. Si l'on examine cette version, on remarque d'abord que les idées y sont mal liées, que l'évocation du dieu Imhotep n'a apparemment aucune raison d'être, et que le sens général du paragraphe qui suit est tout à fait impossible à saisir. On se demande ensuite pourquoi il est dit du prince d'Eléphantine qu'il *revient* vers le roi, alors qu'auparavant il n'était pas auprès de lui, et l'on observe surtout qu'à cet endroit de la narration royale, dans la conception de Brugsch, elle ne peut plus être considérée comme adressée à Madir, puisqu'il est question de lui à la troisième personne. Le « décret royal » reçu par Madir, annoncé à la l. 1 et qui semble au premier coup d'œil devoir embrasser l'inscription entière, ce décret s'interromprait donc après les cinq ou six premières lignes? Cela paraît difficile à admettre.

Telles sont, sans doute, les raisons qui ont déterminé Sethe à s'arrêter, pour le passage en question, à une interprétation toute différente (*Imhotep*, p. 11-13); si on essaie de la convertir en traduction exacte, on arrivera à une rédaction analogue à celle que voici : « Mon esprit songeait et se retournait vers le passé. Je consultai..... le

1. *Histoire*, I, p. 240-241. Cf. l'interprétation de Maspero dans *Rev. critique*, 1891, II, p. 152.

lecteur en chef Imhotep, fils de Ptah de Memphis, pour connaître le lieu de la naissance du Nil, quelle était la divinité qui commandait en cette place, et comment était sa figure, à ce dieu qui m'assurerait l'ouverture des approvisionnements de Raninit. — J'irai, [me répondit-il], vers *Celui qui est dans Hermopolis*, celui qui prête (?) sa fermeté de cœur à tous les hommes pour ce qu'ils ont à faire ; je monterai à la maison des livres, développerai les rouleaux et guiderai ma main sur eux. — Il se mit en route, et revint auprès de moi aussitôt. Il m'instruisit sur la crue du Nil, etc. ».

Cette traduction semble valoir mieux, dans l'ensemble, que celle de Brugsch, parce que les idées s'y succèdent logiquement et simplement, et parce que tout le discours du roi, d'un bout à l'autre, peut maintenant être considéré comme adressé au prince d'Eléphantine, qui ne joue plus aucun autre rôle dans l'histoire. Le texte de l'inscription, du commencement à la fin, est le contenu de la lettre royale censée reçue par Madir un certain jour.

Imhotep, dans ce mode d'interprétation, n'est plus nommé dans l'histoire comme un dieu, bien qu'il soit qualifié de *fils de Ptah* ; c'est un savant conseiller de l'entourage de Zosir, un lettré versé dans la connaissance des anciens livres, un homme enfin, dont les traditions d'époque ptolémaïque gardaient la légende et dont elles plaçaient la vie sous le règne de l'antique souverain. Comment ce fabuleux Imhotep arriva à la déification, c'est ce que Sethe a étudié dans son mémoire, et cela ne nous intéresse point directement ici. Il nous faut observer, seulement, que le même Imhotep est nommé dans plusieurs autres inscriptions à côté de Zosir, et tout d'abord, dans l'inscription de Hammamât dont nous avons reproduit les dernières lignes au début du présent paragraphe. L'avant-dernier ancêtre de Khnoumabri est en effet le « *lecteur en chef* du roi Zosir, Imhotep », fils de l'architecte Kanofir : ici comme sur la stèle de Sehel, Imhotep porte le seul titre de *lecteur en chef*, et il ne semble point douteux que dans l'intention des rédacteurs il s'agisse du même personnage.

On remarque que l'inscription de Khnoumabri, qui est du temps de Darius, donne à Imhotep un père simplement humain, tandis qu'à Schel il est appelé *fils de Ptah*; mais il n'en faudrait pas conclure, comme le fait Sethe (*Imhotep*, p. 13-14), que de l'époque perse à celle des Ptolémées, la déification du personnage a progressé d'une manière correspondante; nous connaissons en effet une autre inscription d'époque perse, celle de la statue du prêtre Amasis (v. plus haut, p. 36-38), dans laquelle *Imhotep fils de Ptah* apparaît déjà à côté des deux Zosir et d'un autre roi des dynasties anciennes.

Nous avons vu que cette dernière inscription, publiée en 1900, est celle qui a tranché, en faveur du premier des deux Zosir, — celui qui n'est pas *Zosir-teti*, — la question de l'attribution du nom d'Horus Noutirkha. Voici maintenant comment, lorsque le document était encore inconnu, la même identification pouvait déjà être induite des seules considérations sur Imhotep et son rôle dans les différentes formes de la tradition égyptienne.

Zosir-sa, nous le savons, est *Tosorthros* de la liste grecque, tandis que *Zosir-teti* correspond à *Tosertasis*[1]. Or le nom de Tosorthos donne lieu, dans la version grecque d'Eusèbe[2], à cette annotation singulière que le roi dont il s'agit, — *Sesorthos*, — avait été nommé *Asklépios* par les Égyptiens à cause de ses talents médicaux. Dans cet Asklépios, on reconnaît immédiatement le dieu égyptien Imhotep, et l'on voit que dans cette tradition Zosir-Tosorthros et Imhotep sont complètement identifiés. Cette affirmation, comme on sait, gêne Sethe à tel point qu'il n'hésite pas à proposer[3] de corriger le passage en question du texte grec de manière à comprendre : « Sesorthos, *sous le règne de qui vécut* Asklépios, etc. ». La correction n'est toutefois ni légitime ni nécessaire; à l'époque gréco-romaine,

1. V. § IV ci-avant (p. 21-23), où sont résumées les concordances de la liste grecque et de la liste hiéroglyphique.

2. Pour les détails de bibliographie manéthonienne, v. les notes qui accompagnent le début du § III ci-avant, p. 16 suiv.

3. Sethe, *Imhotep*, p. 19.

comme le remarque Maspero[1], on a fort bien pu confondre et identifier entre eux les deux contemporains de la tradition régulière, le roi Zosir-Tosorthros et son ministre Imhotep; qu'il y ait là une assimilation faite par l'esprit égyptien, ou seulement une erreur d'interprétation due à quelque scribe égyptien ou grec, point n'est besoin de remanier le texte manéthonien lui-même qui est parvenu jusqu'à nous.

Ce qu'il y a seulement lieu de retenir de ce passage d'Eusèbe, c'est qu'Imhotep-Asklépios vivait sous le règne de Tosorthros, qui est Zosir-sa, le premier Zosir, d'après la manière dont les éléments les plus certains des listes s'identifient entre eux et s'ordonnent. Or, le Zosir contemporain d'Imhotep dans les inscriptions d'Hammamât et de Sehel[2] est précisément, d'après l'inscription de Sehel, l'Horus Noutirkha, de telle sorte que de Zosir-sa et Zosir-teti, c'est avec le premier que l'Horus Noutirkha se trouve finalement identifié. Tel est le raisonnement que dès 1892, une fois acquise l'inscription de Sehel, il était possible de faire. Rappelons une dernière fois que cette induction est devenue une certitude en 1900, lorsqu'un nouveau document fit apparaître côte à côte les noms de *Zosir-teti* et de *Noutirkha-Zosir*.

Les Égyptiens des époques tardives savaient donc très nettement auquel des deux Zosir de la liste classique le nom d'Horus *Noutirkha* appartenait : c'était *Zosir-sa*, sous le règne duquel Imhotep avait vécu. Nous ignorons encore le nom d'Horus de Zosir-teti, et il semble que dans la mémoire égyptienne, il avait laissé un souvenir moins vivant que son prédécesseur, car un seul monument, la statue du prêtre Amasis, les nomme explicitement tous

1. *Journal des Savants*, 1902, p. 577 et 583; dans le compte-rendu de l'*Imhotep* de Sethe (*ib.*, p. 575-583).

2. Brugsch (*Sieben Jahre*, p. 9-10, et partout ailleurs) l'appelle *Tosertasis*. On se rend compte avec surprise que Brugsch confond Tosertasis et Tosorthros-Sesorthos, peut-être parce que le détail de la IIIe dynastie est incomplet chez Eusèbe. Ce Tosertasis-Tosorthros une fois supposé, il l'identifie, on ne sait pourquoi, avec *Zosir-sa* plutôt qu'avec *Zosir-teti* (*Sieben Jahre*, p. 9).

deux, et dans la plupart des autres cas où l'on voit paraître un Zosir, la mention du nom d'Horus ou bien la présence d'Imhotep montrent qu'il s'agit du premier des deux rois. Il y a doute, à vrai dire, dans le cas du cercueil de Sonbouf, de la statue de Sanousrit II et du papyrus Westcar; mais il est certain que c'est Noutirkha-Zosir qui est nommé dans les inscriptions de Sehel et de Hammamât, dans celle de la stèle du Serapeum, enfin dans l'inscription particulièrement importante de la pyramide à degrés qui fut la sépulture de Noutirkha.

Comme nous le dirons ci-après (chap. II, § I) et comme il a déjà été remarqué ailleurs[1], les caractères de l'inscription de la pyramide sont tels qu'il est certain que sa rédaction remonte effectivement au règne de Noutirkha-Zosir. On n'en a pas toujours jugé ainsi, et il y a eu jadis une tendance marquée à considérer la décoration de la chambre comme datant d'une époque relativement récente. C'est ainsi que Stern, Steindorff et finalement Borchardt, en 1892, en attribuaient l'exécution à l'époque saïte[2]. Or, la pyramide de Saqqarah était à ce moment le seul des monuments portant le nom de Zosir qui eut quelques chances de remonter à l'époque même du roi, de sorte qu'en 1892, après la découverte et la discussion de l'inscription de Sehel et les mémoires de Borchardt sur la pyramide à degrés, le roi Zosir était dans cette situation, au point de vue égyptologique, qu'on possédait sur lui une assez nombreuse série de renseignements plus ou moins tardifs, mais, à ce qu'il semblait, pas un seul témoignage contemporain de son règne. L'état de la documentation égyptologique n'avait point changé lorsqu'en 1894, un peu avant que s'ouvrit l'étonnante période de la découverte de l'Égypte thinite, on apprit l'existence d'une inscription au nom de l'Horus Noutirkha sur une roche du ouady Magharah, au Sinaï.

1. Weill, *Notes sur les monuments de la période thinite*, V, *Formes anciennes du titre d'Or*, dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 35-37.
2. V. ci-après, chap. II, § I.

CHAPITRE II

Noutirkha-Zosir et ses voisins des derniers groupes thinites dans les monuments datés de leur époque

G. Bénédite, vers 1891, avait rapporté de la localité minière de Magharah, dans la péninsule sinaïtique, l'estampage d'une portion d'inscription rupestre où se lisait le nom de l'Horus Noutirkha dans le cartouche rectangulaire[1]. Sa communication sommaire fut un événement de grande importance parce qu'elle révélait l'existence du premier monument épigraphique indubitable d'un roi antérieur à la IVe dynastie. C'est peu de temps après, comme on sait, dans l'hiver de 1895-1896, que se produisirent à Abydos, sous la main d'Amélineau, les premières découvertes d'inscriptions de la période thinite, et presqu'en même temps, celles de Morgan à Negadah. Les fouilles de Negadah, abandonnées après une campagne, ne furent reprises qu'en 1903-1904 par Garstang ; celles d'Abydos, au contraire, poursuivies pendant trois ans par Amélineau, de 1895 à 1898, furent entièrement recommencées, ensuite, par F. Petrie et ses collaborateurs de l'*Egypt Exploration Fund*, continuées pendant trois ans, et la publication des monuments thinites trouvés dans cette localité ne devait être terminée qu'en 1904. Cette longue série de découvertes, enrichie, à partir de 1900, de celles faites à Hierakonpolis par Quibell, à Bêt-Khallaf par Garstang, à Saqqarah et à Zaouiet el Aryân par le Service des Antiquités, aboutirent à manifester l'existence de seize ou dix-huit rois des dynasties antérieures à

1. Bénédite, *Le nom d'épervier du roi Sozir*, dans *Rec. de travaux*, XVI (1894), p. 105.

la IVe, désignés, en général, par leur *nom d'Horus*, et dans un certain nombre de cas, par un *nom royal* permettant de rechercher leur présence dans les listes et les autres documents d'époque classique. On sait que dès 1897, les noms de Menes, Ousaphaes, Miebaes et Semempses des listes se lisaient, avec plus ou moins de certitude, sur les premiers monuments thinites découverts, et que ces quatre noms étaient attribués en 1900 à leurs Horus respectifs.

La mise en ordre de la nouvelle liste royale n'alla pas sans difficultés ni sans erreurs. Nous ne rappellerons pas ici les classifications successivement élaborées par Petrie, de 1900 à 1902, le travail d'ensemble que Sethe consacra, en 1902, à la revision du système, et l'ouvrage d'Ed. Meyer dans lequel les conclusions de Sethe passèrent presque sans changement en 1904 ; nous avons, ailleurs[1], résumé l'histoire et fait la critique de ces différents travaux, principalement de la classification de Sethe-Meyer. Celle que nous avons proposée est à peu de chose près d'accord avec la précédente en ce qui concerne les onze premiers noms de la série ; ce n'est qu'au delà que nous avons eu à détruire, en plusieurs points, des confusions et des erreurs. Plus généralement, nous avons voulu perdre de vue la séparation traditionnelle de la série royale en tranches correspondant aux « dynasties » manéthoniennes, et au lieu de ce procédé de subdivision arbitraire auquel Sethe-Meyer demeurent fidèles, nous nous sommes efforcé de reconnaître des groupes royaux vraiment et naturellement caractérisés par les monuments et les inscriptions. Nous sommes ainsi arrivé à définir quatre groupes, dont les deux premiers, qui comprennent chacun quatre rois, peuvent être si l'on veut considérés comme constituant la « Ire dynastie » traditionnelle ; mais le troisième groupe comprend trois rois et le quatrième en comprend six ou sept, de sorte qu'on ne peut songer à une tentative de répartition rationnelle de ces neuf souverains entre les

1. Weill, *Notes sur les monuments de la période thinite*, dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 44-50.

IIe et IIIe « dynasties ». Le tableau de classification ci-après, qui serait à continuer par l'Horus *Nibmat*, roi Snofrou, pour aboutir au début de la IVe dynastie, est celui auquel nous sommes finalement arrivé[1].

Nous avons pris soin, en publiant ce tableau, de faire remarquer que parmi les faits de classement qui s'y trouvaient réunis, les uns reposaient sur des observations antérieures et très sûres — c'étaient principalement ceux relatifs au premier et au deuxième groupes[2] —, tandis que d'autres faits, relatifs à la position générale du troisième groupe[3], à l'existence du quatrième groupe en tant que

1. *Ib.*, p. 48-49. V. particulièrement, pour ce qui concerne certains des rois visés dans cette classification, *ib.*, p. 33-34 (*L'Horus Narou* (?), *roi Mer*), p. 34-35 (*L'Horus Zer, roi Ka*), p. 29-33 (*Sekhemab et Perabsen sont deux Horus différents*; cf. ci-après, même chap., § III, C), enfin p. 26-29 pour Den (*est-il bien un nom royal?*). En ce qui concerne le rang qui appartient à ce dernier Horus, nous avons montré ailleurs (*ib.*, p. 50-52 : *Le nom du vignoble sacré sur les cylindres*) que certains faits de l'évolution des inscriptions de cylindres montrent, tout à fait indépendamment de la question des noms royaux, que Den est bien antérieur à Azab.

2. Comme nous l'avons observé alors, les rois du second groupe constituent une famille très bien caractérisée par les analogies monumentales. Pour les quatre rois classés avant ceux-là, la comparaison des monuments montre à l'évidence qu'ils sont effectivement antérieurs ; le classement de détail de ce premier groupe repose sur des constatations d'analogies dues principalement à Petrie et à Sethe et auxquelles nous avons essayé, pour notre part, d'ajouter quelque chose (v. note précédente pour renvois divers). Quant au classement de détail du deuxième groupe, beaucoup plus facile à faire, nous avons rappelé qu'il résulte de certaines particularités des inscriptions des quatre rois et des circonstances de leur trouvaille ; il est absolument certain pour les trois derniers ; pour ce qui concerne l'Horus Den, nous renvoyons à ce qui est dit à la note précédente.

3. L'ordre intérieur du troisième groupe est assuré, comme on sait, par la statue bien connue du Caire. Le groupe est certainement antérieur aux rois qui le suivent dans la classification de Sethe et dans la notre, car Noutirni est nommé avant Khasekhmoui sur la stèle de Palerme ; mais il est plus difficile de trouver une raison positive pour laquelle les trois rois soient postérieurs au groupe Den-Azab-Semerkha-Qa. Ce classement d'ensemble ne peut actuellement être fondé que sur l'étude de l'évolution des monuments et des inscriptions.

NOM D'HORUS	NOM ROYAL	DÉSIGNATION
	PREMIER GROUPE	
Aha	*Men.*	Est *Menes*, des listes.
Narmer (?)	*Mer*	Jusqu'ici appelé l'Horus *Narmer*. Lecture du nom d'Horus douteuse.
(?) *Zer* (?)	*Ka* (?)	Lecture du nom d'Horus douteuse. Il n'est pas certain, d'autre part, que *Ka* soit un nom royal, et que ce nom appartienne à l'Horus dont il s'agit.
Zet.	(?)	
	DEUXIÈME GROUPE	
Ibn.	*Sit* (?).	La mise en place de cet Horus par rapport à ceux de son groupe est subordonnée à la condition que *Sit* soit bien un nom royal, chose encore incertaine, bien que le groupe *Sit* soit probablement suivi de *Hesepti*, Onophéris des listes.
Asab.	*Metkap.*	Est *Metkap*, etc., Miebis des listes.
Semerkha.	*Semem* (?)	Est *Samemerti*, Semempsès des listes.
Qa.	*Sen*	
	TROISIÈME GROUPE	
Hotepserkhmout.	(?)	
Rauab	(?)	
Nouterni.	(?)	
	QUATRIÈME GROUPE	
Sekhemab.	*Peramat.*	Jusqu'à présent confondus, à tort, en un prétendu roi *Sekhemab-Peribsen*.
Peribsen.	(?)	
Khasekhmout.	*Nou-(ter-ma?)-hotep ouni(?)*	
Nouterkha.	(Voir ci-contre.)	Est *Zoser*, Tosorthros des listes, mais cela n'est connu jusqu'à présent que par le témoignage de monuments d'époque tardive.
Senakht.	... (?) ... *Ka* (?).	Emplacement exact inconnu, est-il vraiment de Nouterkha-Zoser par ses monuments. Est peut-être *Nitka* (*Nekhera*), des listes.
	RATTACHÉS PROVISOIREMENT AU QUATRIÈME GROUPE	
Khasekhem.	(?)	Epoque où bien rattacher incertaine. Pourrait [illegible] à Khasekhemout.
Khaba.	(?)	Vizir de Nouterkha-Zoser par un de ses [illegible], pourrait être intermédiaire entre Zoser et Snefrou.

famille monumentale et au classement intérieur de ce dernier groupe, étaient seulement annoncés sous réserve d'une étude comparative à laquelle il serait donné, ultérieurement, tout le développement qu'elle comporte. C'est cette étude comparative que nous allons maintenant entreprendre. Nous irons autant que possible du connu à l'inconnu, en analysant d'abord les monuments de Noutirkha-Zosir, le proche voisin de Snofrou et du début de la IVe dynastie, et groupant autour d'eux, au fur et à mesure de la constatation des analogies, les monuments royaux thinites qui se révéleront apparentés. Le groupe thinite le plus voisin de la IVe dynastie se constituera ainsi de lui-même, et nous serons en mesure, ensuite, d'établir ou de vérifier de proche en proche, par la même méthode, la constitution des groupes antérieurs.

Comme nous le verrons, la parenté de Noutirkha et des autres rois du quatrième groupe, ainsi que leur *memphitisme* relativement très prononcé, se manifestent surtout dans leurs inscriptions de cylindres, de sorte qu'avant les découvertes de Garstang à Bêt-Khallaf, qui ont fourni la presque totalité des cylindres de Noutirkha, le voisinage du groupe Sekhemab-Perabsen-Khasekhmoui ne pouvait encore être constaté, et que Noutirkha-Zosir lui-même, dont la pyramide de Saqqarah ne fournit que des inscriptions d'un caractère plutôt archaïque, restait à une distance tout à fait indéterminée des premiers rois de la IVe dynastie. Il est curieux de noter que l'Horus Noutirkha, si bien connu depuis 1891 par des témoignages d'époque plus récente, n'est apparu que très tard sur des monuments contemporains de son règne, et que le sol d'Abydos, parmi tant de monuments thinites, n'en a pas, aujourd'hui encore, livré un seul à son nom. Après le bas-relief du ouady Magharah, les premières connues des inscriptions du règne de Noutirkha furent celles des petites inscriptions de cylindres trouvées, en même temps que des inscriptions similaires de Nibmat-Snofrou, à Hierakonpolis, par Quibell.

I

La pyramide à degrés de Saqqarah.

Nous avons déjà cité, plus haut (v. p. 54), les inscriptions qui encadrent la porte intérieure de la pyramide à degrés. Rappelons que les montants sont ornés du cartouche d'Horus de Noutirkha, répété quatre fois verticalement, tandis qu'une ligne d'inscription horizontale disposée symétriquement, au linteau, donne deux fois le protocole royal .

Avant la découverte des premières inscriptions thinites certaines, il s'était manifesté une tendance à attribuer la décoration en carreaux émaillés de cette chambre, avec les textes du cadre de la porte, non à l'époque même de la construction de la pyramide, mais à une époque beaucoup plus tardive. Stern, en 1885 — on ignorait alors que Noutirkha fut le roi Zosir, — se rend compte que la pyramide est très ancienne, mais il attribue les carreaux émaillés à la XXVIe dynastie; il observe que le même nom royal *Noutirkha* se retrouve sur une stèle du Serapeum qui est elle-même de la XXIIe dynastie[2] : nous avons parlé plus haut de ce dernier monument. Steindorff, en 1890, dès qu'on eut lu le nom de Zosir, dans le cartouche ovale, sur la stèle récemment découverte de Sehel et identifié, ainsi, avec le roi Zosir l'Horus Noutirkha, émit l'avis que la porte intérieure de la pyramide ne pouvait remonter au temps de la IIIe dynastie, dont l'art trop sommaire était incapable de produire une œuvre de ce genre[3]. Borchardt

1. Le dessin de ce signe, comme on le dira plus loin, est en réalité un peu plus compliqué, mais son identité ne fait pas de doute.

2. Stern, dans *Zeitschrift*, XXIII (1885), p. 90, n. 1 (*Die Randbemerkungen zu dem manethonischen Konigskanon*).

3. Steindorff, dans *Zeitschrift*, XXVIII (1890), p. 111-112 (*Bemerkung* etc.).

enfin, en 1896, rappelle les opinions de Stern et de Steindorff, dont il partage la manière de voir tant à cause du style des hiéroglyphes que de la couleur de l'émail et de la nécessité où l'on se trouva de se servir de fil métallique pour fixer les carreaux à la muraille[1].

Depuis 1896, mieux renseignés sur les conditions de l'art et de l'industrie à l'époque thinite[2], nous sommes infiniment plus disposés à admettre que la décoration de la porte de la pyramide remonte au temps de Zosir lui-même, et grâce aux analogies de ce monument avec d'autres inscriptions de l'époque thinite, l'hypothèse de cette ancienneté est devenue une certitude[3]. On connaît, tout d'abord, le montant de porte en pierre provenant d'Hierakonpolis[4] dont la décoration est constituée par la répétition, en hauteur, du cartouche d'Horus-Sit de Khasekhmoui : l'analogie avec les montants de la porte de la pyramide de Saqqarah est frappante. Voici ensuite deux exemples de protocoles royaux qui présentent avec celui de la pyramide les analogies les plus instructives. Le premier appartient à Noutirkha lui-même et se lit sur un des cylindres de Bêt-Khallaf que nous verrons plus loin[5] :

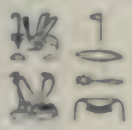

La rédaction, comme on voit, est identique à celle de la pyramide, privée toutefois du dernier groupe de deux signes, et de la stèle du Serapeum, sauf qu'au lieu de ⊙ nous avons ici simplement ⊙. Le groupe ⊙,

1. Borchardt, *Die Thür aus der Stufenpyramide bei Sakkara*, dans *Zeitschrift*, XXX (1892), p. 83-87.

2. Au temps des dynasties abydéniennes, on constate l'existence d'un plancher cousu de fil de cuivre dans un tombeau royal (Amelineau, *Nouv. fouilles*, I, XXXI). La fabrication de la terre émaillée, de même, était connue à l'époque thinite, comme le montrent plusieurs fragments trouvés par Amelineau (*Nouv. fouilles*, I, XXXI ; II, XX ; IV, XLVII ; objets au Musée Guimet, salle des fouilles d'Abydos).

3. Weill, *Notes* etc., V, *Formes anciennes du Titre d'Or* dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 35-37.

4. Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. II. Monument décrit et reproduit ci-après, même chap., § III, A.

5. Garstang, *Mahasna*, VIII, 1 ; v. ci-après, même chap., § II.

comme il a été souvent indiqué, est une forme ancienne du *titre d'Or* qui appartient régulièrement au protocole royal à partir de la IVe dynastie[1], et sur le cylindre, *Ra noub* est remplacé par *noub*, titre d'or dans sa forme de plus radicale simplicité.

La seconde inscription royale qui nous intéresse, notablement antérieure, appartient à l'Horus Den. Elle donne[2] :

L'analogie avec l'inscription de la pyramide à degrés est extrêmement remarquable. Comme l'inscription de la pyramide, celle-ci se termine par le signe du cercle avec embase. D'autre part, à « Soleil d'Or », après les titres royaux et le nom d'Horus, correspond ici le groupe « Uræus d'Or »; il semble qu'à l'époque ancienne soient des variantes encore hésitantes du *titre d'or* qui devait un peu plus tard se fixer en et . « Horus d'Or », « Sit d'Or ».

Quant au signe ○, il n'est évidemment autre chose que la représentation symbolique, bien connue à toute époque, du *shennou*, orbite du disque solaire et pourtour du monde, de telle sorte que l'inscription de Den est à traduire, en somme : « L'Horus Den, Uræus d'Or du circuit du monde ». Dans l'inscription de la pyramide à degrés, le ○ a indubitablement la même valeur, et pour en finir avec cette inscription, il reste seulement à expliquer la forme anormale du signe précédent, qui n'est autre chose que le des hiéroglyphes ordinaires avec en plus, au milieu de la tige verticale, une sorte de boucle ornementale à extrémités retombantes. Comme l'observe Schäfer,

1. Protocole de Snofrou au ouady Magharah. *LD* II, 2.
2. Petrie, *Royal tombs*, II, pl. VII, 2.

c'est le même signe, ornementé de même, qu'on rencontre sur le montant en pierre d'Hierakonpolis[1]. On sait que ce montant est décoré, comme ceux de la porte de la pyramide à degrés, du cartouche d'Horus-Sit plusieurs fois répété verticalement; mais de plus, dans ce cas, chaque cartouche est flanqué, latéralement, d'un haut hiéroglyphe ornemental qui est alternativement le [ ] et le [ ], chacun de ces signes étant enrichi, en son milieu, de la boucle aux extrémités pendantes dont nous parlions tout à l'heure.

Il paraît donc, en fin de compte, que l'inscription de la pyramide à degrés est à traduire comme il suit : « Le Roi du Sud et du Nord, le Double Seigneur Noutirkha, Soleil d'Or, richesse du circuit du monde ». Il est intéressant de remarquer que cette inscription royale, conçue dans les anciennes formes d'Abydos, se différencie profondément, par l'absence du nom royal, de la rédaction des protocoles de la IVe dynastie : c'est par les textes de ses cylindres de Bêt Khallaf, bien plus que par ceux de sa pyramide de Saqqarah, que Noutirkha-Zosir se montre voisin du début des temps memphites.

II

Les cylindres de Noutirkha-Zosir.

Nous commencerons par noter l'empreinte de cylindre provenant d'Hiérakonpolis qui fut découverte et publiée la première (Quibell, *Hierakonpolis* II, LXX, 3) :

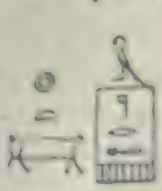

Cf., ci-après, le cylindre de Bêt-Khallaf *Mahasna*, pl. X, 10. — Le groupe qui accompage le cartouche d'Horus est sans doute une désignation d'office.

1. *Aegyptische Inschriften aus den Kön. Museen*, I, 1901, p. 1.

A Bêt-Khallaf, maintenant, nous avons une nombreuse série de cylindres, les uns provenant du grand monument de briques qu'on appelle le tombeau de Zosir (K_1 ; Garstang, *Mahasna and Bêt-Khallaf*, pl. VIII-X), les autres, gravés au nom du même roi, provenant du groupe des tombes secondaires K voisines de la grande tombe K_1 (pl. XXVI). Nous procéderons à l'examen de ces inscriptions dans l'ordre de la publication de Garstang, en laissant provisoirement de côté, pour éviter toute incertitude d'époque, celles qui ne portent pas de nom royal.

K1. 1.

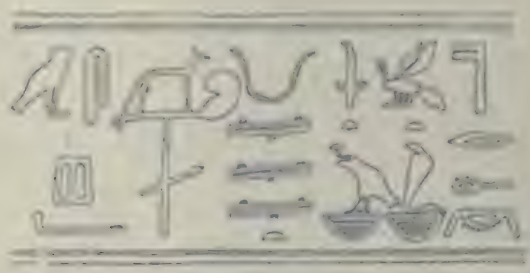

Sceau d'office sans nom propre, comme tous ceux des fonctionnaires de Noutirkha que nous verrons ci-après.

L'inscription se compose de deux parties différenciées par le sens de l'écriture et se faisant face. Celle de droite est un protocole royal dont nous nous sommes occupés au paragraphe précédent, à cause de sa quasi-identité avec celui de la pyramide à degrés, et nous avons vu quelle signification il convient de reconnaître au mot qui suit le nom de Noutirkha. La présence de cette forme ancienne du *titre d'or* étant un signe d'archaïsme, il est intéressant de remarquer combien, par contre, la partie gauche de l'inscription, écrite de droite à gauche, est de caractère purement memphite. Nous n'avons là qu'un titre de fonctionnaire : « Le prêtre (*sam kher-a*) du Chacal Apouaitou ». Des mentions de divinités, comme nous verrons, paraissent fréquemment sur les cylindres thinites ; mais aucun autre ne porte, comme celui-ci, le nom explicite de l'*Ouvreur des chemins* déterminé par l'enseigne du chacal. De même le

titre , si connu sous l'Ancien et le Moyen Empire, ne se rencontre pas dans les inscriptions thinites. Le titre , par contre, figure déja sur des fragments de vases au nom de l'Horus Qa : « le prêtre de la Demeure [funéraire] du Double Seigneur Qa » (*Royal tombs* I, VIII, 5, IX, 12).

Notons enfin le fait que le nom de Noutirkha, ici comme dans l'inscription de la pyramide, est sans l'encadrement du cartouche rectangulaire, et que le titre d'Horus est remplacé par les titres royaux proprement dits. Cette disposition, comme on sait, n'est nullement irregulière et se rattache à un type de rédaction très fréquent à l'époque thinite et à l'époque memphite; c'est même le type normal de titulature à l'époque thinite. Nous en avons, ailleurs[1], étudié la génération et l'évolution ancienne, et montré comment il a donné naissance aux formules de la IVe dynastie et des temps suivants. Rappelons seulement ici qu'à l'époque thinite, le même type de formule se rencontre chez les Horus Qa[1] et Noutirni[2], mais seulement dans des inscriptions de vases, puis chez Perabsen[4] et Khasekhmoui[5], dans des inscriptions de cylindres que nous verrons plus loin[6], très analogues à celle que nous avons sous les yeux.

1. Weill, *Notes etc.*, VI, *Evolution primitive du protocole pharaonique*, dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 37-43.

2. Amélineau, *Nouv. fouilles*, I, pl. VIII, même fragment dans Morgan-Jéquier, *Recherches*, II, p. 241, fig. 812, et Sethe, *Zeitschrift*, 1897, p. 5; Amélineau, *Nouv. fouilles*, III, pl. XXI, 5; Petrie, *RT* I, VIII, 1, 9, 10, 13, 14, IX, 1b, 3, 6, 10, 12, *RT* II, VIII, 6, 7.

3. Petrie, *RT* II, VIII, 12, 13.

4. Petrie, RT I, IV, 7; XXIX, 87, cette dernière empreinte dans Amélineau, *Nouv. fouilles*, IV, pl. XXVII, 2, et, plus belle, dans *RT* II, XXII, 190.

5. Amélineau, *Nouv. fouilles*, III, p. 301, n° 5; déjà publié par Morgan-Jéquier, *Recherches*, II, p. 244, fig. 820; Petrie, *RT* II, XXIII, 201.

6. Ci-après, même chap., § III, A et B.

K1.2

Inscription sans nulle difficulté d'archaïsme, de caractère tout *memphite*. On y remarque trois groupes apparemment distincts, formés chacun d'un cartouche d'Horus face à gauche et d'une colonne d'écriture disposée face à ce cartouche, c'est-à-dire de droite à gauche, tout à fait comme, sur le précédent cylindre, le titre de fonctionnaire, face à droite, fait vis-à-vis au protocole royal face à gauche. Ici, le groupe de gauche donne : « L'aimé du roi, celui qui adore, chaque jour, le dieu, l'Horus Noutirkha ». Groupe du milieu : « Le scribe (*kher-a*) de la forteresse *Vaillance des Deux-Terres*, celui qui est dans le cœur de l'Horus Noutirkha ». Groupe de droite : « Le prêtre d'Anubis d'Outi, de l'Horus Noutirkha ». Peut-être aussi le groupe du milieu doit-il prêter au groupe de droite le titre *kher-a*, de manière à constituer le même titre de prêtre d'Anubis qu'on a vu au précédent cylindre. On remarque, en tout cas, que dans une rédaction et une disposition graphique de ce genre, le nom royal ne doit pas être considéré comme isolé des titres de fonctionnaire, mais fait partie intégrante de ces titres; au point de vue grammatical, il joue le rôle d'un complément.

K1.4.

Inscription remarquablement apparentée avec celles de plusieurs cylindres de Khasekhmoui et de Perabsen. Comme pour la précédente, séparation graphique en trois groupes, chacun formé d'une colonne d'écriture face à droite et d'un cartouche d'Horus face à gauche, se faisant vis-à-vis.

Au groupe de gauche, le cartouche fait face à la figure du dieu Hor-Khouti, surmontée de son nom et accompagnée de la légende « Donne sa vie, sa richesse et sa stabilité, à jamais (?) » (= ?). Le même groupe du cartouche d'Horus et d'une figure divine, séparés par une légende verticale très peu différente, se retrouve, comme nous verrons au paragraphe IV ci-après, sur le bas-relief de Noutirkha au ouady Magharah. D'autre part, Hor-Khouti debout face à droite, avec son nom, vis-à-vis du cartouche royal face à gauche, se rencontre sur un cylindre de Khasekhmoui[1], un cylindre de Hotepsekhmoui[2] et deux cylindres de Perabsen[3], mais dans ces quatre cas, sans la légende verticale ; celle-ci se retrouve, par contre, avec la rédaction , séparant la figure divine du cartouche comme sur le cylindre de Noutirkha, dans l'inscription d'un autre cylindre de Khasekhmoui[4].

On observe encore la présence de figures divines debout, face au cartouche, sur un cylindre de Perabsen (Isis?)[5], un cylindre de Khasekhmoui[6] et un autre cylindre de Noutirkha que nous verrons plus loin (K$_3$, 8, *Mahasna*,

1. Petrie, *RT* II, 200 ; meilleur dessin dans Morgan, *Recherches*, II, p. 243, fig. 816, et Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, p. 301, n° 1.

2. Saqqarah : *Annales du Service*, 1902, p. 187, et *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1902, p. 108.

3. Petrie, *RT* II, XXII, 178 et 179 ; cette dernière empreinte est l'une des deux empreintes du bouchon reproduit dans Amélineau, *Nouv. fouilles*, III, XX, 1 et 4.

4. Petrie, *RT* II, XXIII, 192, fragment ; empreinte plus complète dans Morgan, *loc. cit.*, p. 244, fig. 819, et Amélineau, *loc. cit.*, II, p. 301, n° 3.

5. Petrie, *RT* II, XXI, 176.

6. Petrie, *RT* II, XXIII, 192.

XXVI); dans ces dernières inscriptions, on a une figure de déesse, analogue à celle du bas-relief de Noutirkha au ouady Magharah.

Revenons à notre cylindre 4 de Bêt-Khallaf. Le groupe du milieu et le groupe de droite montrent l'enceinte ovale crenelée, avec inscription intérieure, qui représente sur les cylindres de la période thinite le *vignoble sacré* destiné à fournir le vin des approvisionnements funéraires. Chaque Horus, à part ceux de la période très ancienne, possède une de ces enceintes dénommées, et chaque enceinte appartient à un seul roi. Nous avons montré, ailleurs[1], qu'au temps de l'Horus Zet, le vignoble sacré n'a pas encore de nom propre véritable; l'enceinte renferme les mots 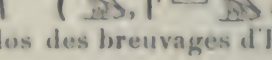 , *sed Hor*[2], et le tout est à traduire : « Clos des breuvages d'Horus »; parfois l'enceinte ainsi nommée alterne avec le groupe 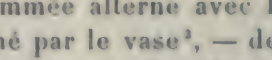 , — *sed* déterminé par le vase[3], — de manière à donner la phrase : « Breuvages de Double du *clos des breuvages d'Horus* ». Un peu plus tard, sur certains cylindres de Den, on trouve mention du même clos sacré 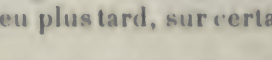 , ce mot déterminé par l'enceinte ovale crénelée 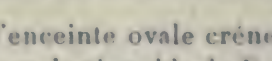 , vide[4]; mais plus fréquemment, le vignoble de Den est désigné par une mention qui figure à l'intérieur de l'enceinte avec l'une des orthographes suivantes : , 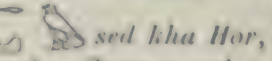 , *sed kha Hor*, « clos des breuvages du *Corps d'Horus*[5] ». Cette mention du *Corps d'Horus* est

1. Weill, *Notes* etc., IX, *Le nom du vignoble sacré sur les cylindres*, dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 50-52.
2. Petrie, *RT* I, XVIII, 4, 5, XX, 20; *RT* II, XVI, 124.
3. Petrie, *RT* I, XVIII, 5.
4. Petrie, *RT* I, XXI, 24, 25.
5. Petrie, *RT* I, XXI, 22, 23, XXIV, 45, 46, 47, 49, XXV, 52, 53, 55, 56; *RT* II, XVIII, 136, 139, XIX, 153, 154, 155, XX, 156, 159, 161, 162, 163; Morgan, *Recherches* II, p. 235, fig. 784, 785.

le premier symptome de la naissance d'un nom propre pour le vignoble, et ce nom propre apparait constitué dès le règne d'Azab, dont le clos s'appelle, dans l'enceinte crénelée, « Adoration du Corps d'Horus[1] »; Semerkha, de même, donne à son vignoble sacré le nom de « ... d'or d'Horus[2] », et Qa, celui de « Or du Corps d'Horus[3] ». On connaît encore les noms des vignobles de Hotepsekhmoui, de Perabsen et de Khasekhmoui, mais comme nous les rencontrerons plus loin au cours du présent chapitre[4], il est inutile de les citer à cette place. Quant au nom du vignoble de Noutirkha, que fournit notre cylindre de Bêt-Khallaf, il se présente sous deux formes, dont la plus simple est * et dont l'autre comprend en plus, en tête du nom, un signe qui n'est autre chose qu'un signe de vase très schématisé, à l'exemple de plusieurs orthographes du temps de Zet et de Den. Le nom proprement dit signifie : « Adoration d'Horus chef du ciel ».

Le vignoble de Noutirkha, seul de tous ceux dont les cylindres thinithes nous enseignent les noms, présente cette particularité qu'il est mentionné dans les inscriptions d'époque postérieure. La remarque a été faite par Sethe, au moment même de la publication des cylindres de Bêt-Khallaf[5]. Rappelons qu'à l'époque memphite de nombreux fonctionnaires portent le titre *

1. Morgan, *Recherches*, II, p. 255, fig. 786, p. 256, fig. 787; Petrie, *RT* I, XXVI, 62, 63, XXVII, 64. Mentionné également sur une stèle de pierre, Petrie, *Abydos* I, V, 1, cf. *RT* I, VI, 2, VII, 10, VIII, 11.
2. Petrie, *RT* I, XXVIII, 76.
3. Petrie, *RT* I, XXIX, 82, 83, 84.
4. Ci-après, même chap., § III, A, B, § V.
5. Sethe dans Garstang, *Mahasna*, p. 21.

[1] ou [1], et que sous la XIXe dynastie on trouve encore mention du vin du même vignoble, [1]; au temps de la XIIe dynastie, cependant, on constate que du nom du vignoble, mal compris, on a fait un titre, « adorateur d'Horus chef du ciel », que portent par exemple Amenemhat à Beni-Hassan[4] et Hapizefa à Siout[5].

Il reste à parler du groupe qu'on lit au-dessous de l'enceinte du vignoble dans la section de droite de notre cylindre. Ce mot, dont l'orthographe régulière à l'époque thinite est , paraît identique au groupe ordinaire ou des hiéroglyphes postérieurs[6], dont la valeur phonétique est sans doute ; il a donc très exactement le sens de « supérieur », et le groupe de droite du cylindre signifie : « Le chef du vignoble *Adoration d'Horus chef du ciel* de l'Horus Noutirkha ». Le titre ou se rencontre

1. *LD* II, 36 *b*, 37 *a* (Debhouni), 89 *a* (Nouti); *Mastabas*, p. 176, 307, 312, etc. ; Rougé, *Inscr. hiéroglyphiques*, I, p. 1, qui est Brugsch *Thesaurus*, V, p. 1210, et aussi Sethe, *Urkunden d. alten Reichs*, I, p. 11.

2. Chez Pehournofir ; Maspero, *Et. Egyptiennes*, II, p. 267-269, où l'objet de la fonction ne peut naturellement pas être compris.

3. Mariette, *Abydos*, I, 35 *a*.

4. *LD* II, 121 ; Newberry, *Beni-Hasan* I, pl. VII.

5. Mariette, *Mon. divers*, pl. 68 *a* ; Griffith, *Siut and Der Rifeh*, VII, IX.

6. Weill, *Notes* etc., X, *Le titre* , dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 52-53. La lecture proposée à plusieurs reprises (Griffith, dans *RT* I, p. 52 ; Maspero, *Bull. de l'Institut Egyptien*, 1902, p. 108 ; Naville, *Rec. de travaux*, XXV, 1903, p. 215-216), a été réfutée par Sethe (dans Garstang, *Mahasna*, p. 21), qui mit en évidence la lecture véritable.

7. = , qui paraît montrer que dans cette expression, le signe de la tête de profil avait gardé une valeur primitive dont la valeur ordinaire, à l'époque classique, est le redoublement.

uniquement dans les inscriptions des cylindres « de vignobles », mais le fonctionnaire chargé du service du vignoble sacré ne porte pas forcément ce titre ; avec une fréquence égale il est du vignoble ou du vignoble. Sur les cylindres de l'Horus Den on observe très fréquemment le titre de du vignoble (nos 22, 49, 50, 52, 55, 136, 139, 155, 156, 159)[1] et le titre de du vignoble (46, 49, 54, 55, 56, 153, 154, 161, 163), moins souvent celui de : le cyl. 47 appartient à un du vignoble et de , les pains et les offrandes liquides, et ce fonctionnaire est d'ailleurs , « chef des officiers » préposés auxdits services ; sur les cylindres 54 et 163, qui appartiennent à Hemaka, l'officier le mieux connu de ceux qui apparaissent sur les monuments de Den, ce fonctionnaire est en même temps que du vignoble, et de plus, dans 163, il est « chef des pains et des offrandes liquides ».

Pour l'époque très ancienne de l'Horus Zet, on rencontre une fois « préposé à la porte » du vignoble (*RT*, 4), une fois du même service (6), et une fois (124), signe et titre inexpliqués particuliers à la première période thinite. Chez l'Horus Azab, on note une fois du vignoble (63), et une fois (64) ; chez Semerkha, sur le seul cylindre « de vignoble » connu de ce roi (76), ; chez Qa, une fois (83) et une fois (84) ; chez

1. Ces numéros, ainsi que ceux qui suivent, se rapportent à la série des empreintes de cylindres dans Petrie, *Royal tombs*, I et II.

Hotepsekhmoui, une fois [illegible] et une fois [illegible] (*Annales du Service*, III, 1902, p. 187, et *Bull. Inst. Egyptien*, 1902, p. 108); des trois cylindres de vignoble de Perabsen, l'un donne [illegible] (178), le deuxième [illegible] (179) et le dernier [illegible] (180); sur ceux de Khasekhmoui, enfin, on trouve une fois [illegible] (199) et une fois [illegible] (200). En somme, d'un bout à l'autre de la période de ces cylindres, les titres [illegible], [illegible] et [illegible] du vignoble royal apparaissent avec une fréquence égale et semblent être tout à fait équivalents entre eux.

Nous résumerons ce qui précède, au point de vue des relations historiques du cylindre de Noutirkha qui a donné lieu à ces remarques, en disant que sa rédaction est de caractère plus archaïque, plus *thinite* que celle du cylindre VIII, 2 de Bêt-Khallaf examiné auparavant; que les groupes où figure le vignoble royal l'apparentent avec ceux de la série thinite tout entière, mais que son groupe de gauche, et surtout l'ensemble de la composition, démontrent un voisinage particulièrement proche avec Perabsen et Khasekhmoui (cf. surtout 178, 179, 199 et 200 dans *RT* II). On se rappelle, d'autre part, que le cylindre VIII, 1 porte des groupes apparentés avec ceux des inscriptions de Perabsen et Khasekhmoui et d'autres groupes de caractère nettement *memphite*, et que le cylindre VIII, 2 est entièrement de caractère *memphite*. Dès maintenant, n'eût-on comme documents épigraphiques de Noutirkha que les inscriptions des trois cylindres que nous venons d'étudier, on serait en mesure d'affirmer que ce souverain, proche parent de Perabsen et Khasekhmoui, précède de peu la IVe dynastie. En ce qui concerne maintenant les affinités thinites de Noutirkha, les cylindres qui nous restent à voir vont nous donner nombre de renseignements supplémentaires.

K1. 5*a* et 5*b*.

Ces deux cylindres, empreints sur le même bouchon de jarre, portent des inscriptions presqu'identiques. Le cartouche royal, tourné vers la gauche, sépare les uns des autres, dans la disposition déjà plusieurs fois constatée, trois groupes graphiques tournés vers la droite ; celui de gauche ne comprend que le signe des vignes, trois fois répété ; celui du milieu, un nom de lieu, « le Mur », dans 5*a*, « le Mur-Blanc », nom bien connu de Memphis, dans 5*b* ; le groupe de droite, enfin, est un titre de fonctionnaire ou un nom de service, *as* (?) *sef*, que nous allons chercher à étudier. En somme, dans la version de 5*b*, l'inscription entière est à interpréter : « Service (?) d'approvisionnement des vignobles du Mur-Blanc de l'Horus Noutirkha ».

Une circonstance capitale, au point de vue historique, est que l'inscription de 5*b* se retrouve, identiquement pareille et identiquement disposée, sur un cylindre connu

depuis longtemps de Khasekhmoui[1] ; seul le cartouche royal diffère. Ce fait indique que Noutirkha et Khasekhmoui sont extrêmement voisins l'un de l'autre.

Il reste à expliquer le groupe . Le mot *zef* est connu ; mais qu'est-ce que le premier signe du groupe, la botte liée avec ligature pendante ? Griffith[2] et Sethe[3] n'hésitent pas à lire *as zef*, considérant le signe à la ligature pendante comme identique à celui qui sert à écrire le mot connu des inscriptions memphites. De fait, le dessin du signe *as*, à l'époque memphite, est assez variable[4] ; mais pas une fois on ne rencontre dans le mot ainsi orthographié le véritable faisceau à ligature pendante qui figure si souvent dans les inscriptions de nos cylindres. L'identification est donc problématique. Notons pourtant, à l'appui, les mentions assez nombreuses de la « place des approvisionnements », ou , etc., à l'époque memphite.

Quant au signe à la ligature pendante, on le rencontre, d'abord, dans le même groupe *as* (?) *zef* sur plusieurs cylindres de Khasekhmoui : (*RT* II, 192), (195), (201), avec mention des *cignobles de Double* (202, 204). Perabsen, ensuite, dont nous avons déja eu l'occasion de constater les affinités épigraphiques avec Khasekhmoui et Noutirkha, possède deux cylindres qui fournissent (*ib.*, 174, 183). Il est enfin

1. Empreinte mauvaise dans Morgan, *Recherches* II, p. 253, fig. 818, et Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, p. 301, n° 2 ; bien meilleure dans Petrie, *RT* II, XXIII, 193.

2. Dans Petrie, *RT* II, p. 53.

3. Dans Garstang, *Mahasna*, p. 22.

4. V., par exemple, les formes qu'on trouve aux *Mastaba*, p. 125 et 228.

un troisième roi, qui paraît pour la première fois dans ces rapprochements, l'Horus Sekhemab, dont les monuments vont se manifester comme apparentés avec ceux de la famille Perabsen-Khasekhmoui-Noutirkha, et dont certains cylindres donnent : (*ib.*, 165; cf. 195, Khasekhmoui, ci-dessus cité), (166), (167; cf. 174, 183, Perabsen, ci-dessus cités). Voilà tout pour les cylindres, et l'absence complète du même groupe sur ceux des autres Horus d'Abydos est une des manifestations les plus significatives de la situation de parenté *exclusive* ou sont entre eux les quatre Horus Noutirkha, Khasekhmoui, Perabsen et Sekhemab.

Le groupe en question se retrouve pourtant encore sur deux vases en cristal de roche au nom de l'Horus Hotepsekhmoui dont l'un au moins provient de l'edifice qu'on appelle le tombeau de Khasekhmoui[1] ; les deux inscriptions, fort grossières, donnent l'une et l'autre :

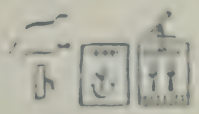

Rien d'autre à citer pour la combinaison . Observons, maintenant, que le même signe à la ligature pendante, mais sans le groupe complémentaire des deux autres signes, sert à écrire des titres qu'on rencontre dans les plus anciens mastabas de Saqqarah, mais rarement, comme si titre et signes avaient tendu à disparaître de bonne heure. Le titre le plus fréquent est « chef de service (?) » ; il figure sur les très anciens panneaux de Hesi (*Mastabas*, p. 80, 81), chez Rahotep et Nofirmat, à Meidoum (Mariette, *Mon. divers*, pl. 18, 20; *Mastaba*,

1. Morgan, *Recherches*, II, p. 254, fig. 851 et Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, XXI, 6; le second vase dans Amélineau, *loc. cit.*, XXI, 1.

p. 487 ; Petrie, *Medum*, pl. IX, X, XIII, XIV, XV, XVII), chez Tenti, contemporain de Khephren (*Mastabas*, p. 88-89), chez Izefa, de la IVe dynastie (*ib.*, p. 134), chez Noutirousir, au temps de la Ve (*ib.*, p. 174), chez Ati (*ib.*, p. 358), chez Ouashptah (Rougé, *Inscr. hiérogl.*, XCVII). On retrouve le même titre , chose très remarquable, parmi ceux que porte le chef de l'expédition minière qui se rendit au Sinaï sous le règne de Semerkha ; nous aurons l'occasion plus loin de parler du bas-relief.

D'autre part, au très ancien tombeau de Khabiousokari, celui-ci est « chef de service (?) des ouvriers (?) » ; Khoutaa, aux inscriptions de son tombeau archaïque (Louvre B 1 et Berlin 15.302), porte le titre plusieurs fois répété de , et Rahotep et d'autres, à Meidoum (*loc. cit.* et *Medum*, XII, XVI), sont en même temps que . Tous ces exemples montrent que n'est pas un titre proprement dit, mais l'objet du titre, le service auquel le titre se rapporte.

Il faut noter enfin la présence du même signe dans l'intéressante inscription de vase mi-memphite, mi-archaïque qu'Amélineau a publiée (*Nouv. fouilles*, II, XXII, 8) et qu'on verra plus loin (chap. III, § II, B), ainsi que sur un cylindre qui n'est certainement pas de beaucoup antérieur à l'époque de Noutirkha (*Abydos* III, X, 24) et donne entre autres titres : « chef du service (?) de la grande porte » (v. ci-après, chap. III, § III, B).

K1, 6

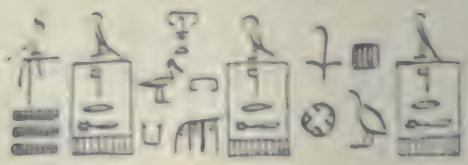

Empreinte très détériorée restituée ainsi, par analogie, par Sethe (dans *Mahasna*, p. 22). Le groupe de gauche

serait, d'après cette restitution, celui qu'on rencontre sur le cylindre de Noutirkha XXVI, 8 que nous verrons plus loin, et dont subsistent des vestiges sur un cylindre de Sekhemab (Petrie, 172) et un cylindre de Khasekmoui (*ib.*, 203); le deuxième groupe est restitué d'après plusieurs cylindres de Khasekhmoui (*ib.*, 191, 196, 206, etc.); quant au troisième, il est identique, comme l'a vu Sethe, au groupe des cylindres de Khasekhmoui (*ib.*, 202, 204). Il reste seulement à ajouter que ce groupe, écrit à l'intérieur d'une enceinte rectangulaire comme sur l'un de ces derniers cylindres, est loin d'être spécial à l'époque de Khasekhmoui; sous une forme qui se rapproche plus ou moins fidèlement du type central , avec un signe vertical en harpon à crochet unique, cette enceinte paraît sur de nombreux fragments de vases et plaquettes de l'Horus Qa[1], sur plusieurs cylindres d'Azab[1], de Semerkha[2], sur la remarquable stèle de Sabouf dont le propriétaire, parmi d'autres titres, est de ce service[4], sur un cylindre de l'Horus Ranib[5]. C'est toutefois sur notre cylindre de Noutirkha que nous voyons, pour la première fois, le groupe hiéroglyphique enclos dans l'enceinte en sortir, simplement accompagné du déterminatif de la ville. Quant à la signification du groupe, elle est des plus obscures; peut-être les inscriptions du tombeau de Rahotep, à Meidoum, nous mettront-elles en mesure, plus loin

1. Fragments de vases Petrie, *RT* I, VIII, 13, 14, IX, 1 *b*, 3, 10; *RT* II, VIII, 7; Amélineau, *Nouv. fouilles*, I, VIII; Morgan, *Recherches*, II, p. 241, fig. 812; Sethe, dans *Zeitschrift*, 1897, p. 5. Plaquettes Petrie, *RT* II, VIII, 3, XII, 6, et VIII, 2, qui est *Abydos* I, XI, 11.

2. Avec les titres royaux et le nom royal *Merhap* à l'intérieur de l'enceinte; *RT* I, XXVI, 58, 59, 60.

3. Avec les titres royaux et le nom royal *Samsou* (?) à l'intérieur de l'enceinte, et le nom de celle-ci réduit à la rédaction ; *RT* I, XXVIII, 72.

4. Petrie, *RT* I, XXX, XXXI, XXXVI (stèle n° 48).

5. Maspero, *Annales du Service*, 1902, p. 189, n° 3, et *Bull. Institut Égyptien*, 1902, p. 109.

(v. chap. IV, §. IV, B), d'en donner une explication tout au moins littérale.

X1, 7.

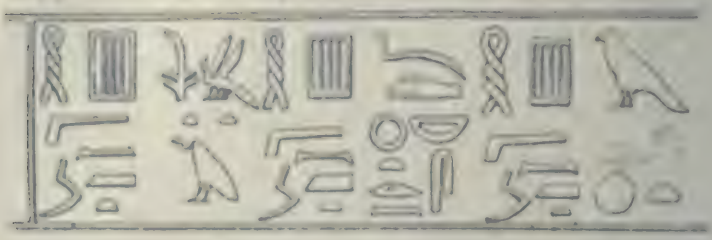

Bien que cette inscription de la *mère royale* Nemathapi ne renferme pas de nom de roi et doive être exclue, par suite, des matériaux d'une première classification chronologique, il convient de la mentionner ici pour sa quasi-identité avec l'inscription d'un autre cylindre au nom de la même reine, trouvé dans le « tombeau » de Khasekhmoui à Abydos[1] :

L'identité, comme on voit, est complète dans la rédaction du nom de la reine et dans celle du titre souvent remarqué déjà « Celle qui prescrit toutes choses faites pour elle[2] ». Une divergence intéressante est qu'au pre-

1. Morgan, *Recherches*, II, p. 244, fig. 821 ; Petrie, *RT* II, XXIV, 210; Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, p. 302. Reproduit par Newberry, *Scarabs* (1906), IV, 15.

2. Cf. ce que disent, sur ce titre, Naville et Sethe dans *Zeitschrift*, XXXVI (1898), p. 143-144. Le même titre appartient, comme on sait, à la reine Mertitafes de la IVe dynastie, ainsi qu'à plusieurs reines du Nouvel Empire, Ahmès, au temps de Thoutmès I (Naville, *Deir-el-Bahari*, II, 49), Sitra, au temps de Seti I (Maspero dans *Proc. S. B. A.*, XI, p. 192, et *Etudes de Myth. et d'arch.*, IV, p. 329).

mier cylindre, la reine est *mère royale du Sud et du Nord*, tandis qu'au deuxième, elle est *mère royale du Sud*[1]; le groupe de droite, d'autre part, est rédigé différemment dans une inscription et dans l'autre, et dans les deux cas, fort difficile à comprendre[2].

La reine Nemathapi est mentionnée dans les inscriptions du tombeau d'Amten, qui avait acquis, entre autres revenus, celui de « cent pains, chaque jour, des services funéraires de la *mère royale du Sud* Nemathapi[3] ». Amten, comme on sait, ne peut être mort avant le règne de Snofrou. Nemathapi, séparée de lui par un intervalle chronologique plus ou moins considérable, est certainement beaucoup plus proche de Khasekhmoui et Noutirkha, chez qui l'on rencontre les cylindres que nous venons de voir; elle a d'ailleurs précédé le plus ancien de ces deux rois, ou bien a été sa contemporaine : cette situation résulte d'observations générales qu'il n'est pas inutile de résumer ici.

On comprend que lorsqu'on trouve un objet quelconque dans un tombeau *fermé aux vivants*, ce qui était le cas des édifices de briques des nécropoles thinites, cet objet ne peut être, à moins d'accident dû à un bouleversement

1. Exactement *mère des enfants du roi du Sud*, si le signe sous le vautour, comme l'indiquent Sethe (dans *Mahasna*, p. 22-23) et Maspero (*Rev. arch.*, 1898, I, p. 307), est une combinaison des signes et . Observons cependant que ce signe pourrait être simplement une forme à la partie inférieure très développée du signe , qui remplace très fréquemment le signe à l'époque memphite, notamment dans le titre , , .

2. Le premier signe du groupe, dans la deuxième inscription, est le cadier .

3. *LD* II, 5; *Aegyptische Inschriften aus den Kön. Museen zu Berlin*, II, p. 74. Cf. Maspero, *Et. Egyptiennes*, II, p. 220-226.

ultérieur, que de l'époque du tombeau ou d'une époque plus ancienne. Or il arrive assez souvent que dans un tombeau nettement daté par des monuments nombreux au nom d'un certain roi, on rencontre une inscription au nom d'un autre roi, et il s'ensuit des vérifications de situation chronologique fort précieuses. Comme nous le verrons plus loin, on vérifie ainsi que Hotepsekhmoui, Noutirni et Sekhemab sont antérieurs à Perabsen, que Hotepsekhmoui et Noutirni sont antérieurs à Khasekhmoui, et que Perabsen est antérieur à Noutirkha. Le principe a été indiqué pour la première fois par Sethe[1], et comme nous l'avons montré plus complètement[2], il permet de constater qu'Azab est antérieur à Semerkha et que tous deux sont antérieurs à Qa[3]. Sethe a très ingénieusement remarqué que dans le cas où le nom *étranger au tombeau* se lit sur une empreinte de cylindre, on avait une jarre scellée sous le règne d'un roi antérieur à la sépulture, une jarre de vin vieux par conséquent; et comme on ne peut supposer que ces jarres aient été conservées au delà d'un nombre d'années relativement peu considérable, il en résulte que dans le cas de ces empreintes, le roi *étranger au tombeau*, peu éloigné chronologiquement du *roi du tombeau*, a toutes chances d'être son prédécesseur immédiat. En ce qui concerne particulièrement Khasekhmoui et Noutirkha, sous les règnes desquels on dépose encore dans les tombeaux du vin de la reine Nemathapi, on voit que ces deux rois, très voisins de Nemathapi, sont forcément très voisins l'un de l'autre. Quant à Nemathapi, il est très probable qu'elle

1. *Beiträge zur ältesten Geschichte*, p. 26.

2. Weill, *Notes etc.*, I, *est-il bien un nom royal?* dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 29.

3. Rappelons, comme fait remarquable du même ordre, qu'un vase au nom d'Azab a été trouvé par Amélineau dans le grand tombeau de l'époque de Khasekhmoui à Abydos (Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, XXI, 4). Il est inutile de dire qu'on n'aurait pas besoin de cette vérification pour savoir qu'Azab est antérieur à Khasekhmoui.

était la mère ou l'épouse du premier des deux rois; peut-être était-elle leur mère à tous deux.

K1. 8.

On trouve, sous ce n°, une petite inscription de cylindre de *Perabsen*, peu intéressante par elle-même mais dont la présence dans le tombeau K_1, au milieu de toutes les empreintes au nom de Noutirkha, montre d'après ce qui vient d'être dit que Perabsen est antérieur à Noutirkha et n'est pas séparé de lui par un intervalle très considérable.

Nous reproduirons l'inscription plus loin (même chap., § III, B), avec les autres inscriptions de Perabsen.

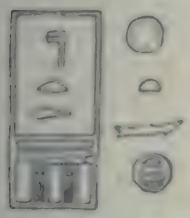

K1. 10.

Inscription analogue à celle du cylindre de Noutirkha à Hiérakonpolis que nous avons cité au début du présent paragraphe.

K1. 12.

« Vin de Sa Majesté ([*sotep*?] *su*) l'Horus Noutirkha, de son vignoble... (?) ».

Interprétation quelque peu douteuse.

K1. 14

Le groupe de droite est difficile à interpréter, faute de posséder par ailleurs quelque mention analogue. Quant à celui de gauche, où figure la qualification royale *sotep su*,

il est très heureusement éclairci par la présence du même titre, sous une forme un peu différente, dans l'inscription de la statue de Khoutaa au musée de Berlin. Khoutaa, qui appartient, comme nous verrons plus loin (chap. IV, § IV), au règne de Snofrou, est qualifié de [illegible]. Le groupe des deux premiers mots est évidemment identique au groupe [illegible] du cylindre de Noutirkha, et le mot obscur [illegible] de ce dernier cylindre devient clair sous la forme [illegible], car nous avons là le mot connu *snen*, « image, copie, reproduction ». Il signifie souvent, comme on sait, « reproduction par écrit », mais le titre de Khoutaa paraît être à interpréter, plus simplement ; « Celui qui accomplit (qui *reproduit* en action) les paroles de son dieu, qu'il aime, chaque jour » ; et sur le cylindre de Noutirkha, de même : « Celui qui accomplit les paroles de Sa Majesté, chaque jour ». C'est le même titre encore qui appartient au propriétaire d'un des rares cylindres qu'on possède de l'Horus *Khaba* ; nous reproduisons ci-contre ce fragment d'empreinte[1] pour l'analogie qu'elle présente avec celle du

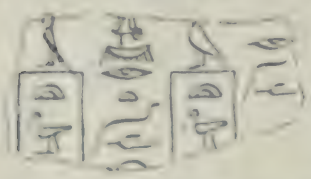

1. Petrie, *History* I (1899), p. 23 (cyl. de la coll. F. Petrie). On ne connaît d'autre monument de l'Horus Khaba qu'un fragment d'empreinte de cylindre, avec le cartouche d'Horus, trouvé par Quibell (*Hierakonpolis* II, LXX, 1), et l'on conçoit que dans ces conditions le roi soit difficile à classer. Cependant, l'analogie du cylindre Petrie avec le cylindre de Noutirkha *Mahasna* X 14 semble bien correspondre à un voisinage réel, et la présence du titre *Horus d'Or*, chez Khaba, est un signe de modernisme relatif, de *memphitisme* : on sait que Noutirkha lui-même n'est encore jamais que [illegible] ou [illegible]. On serait tenté, d'après cela, et s'il n'était imprudent de baser une induction sur des circonstances de cet ordre, connues encore en trop petit nombre, de placer Khaba entre Noutirkha Zosir et Snofrou.

cylindre de Noutirkha. En complétant à la partie inférieure, en ⊙ ⊂⊃, le titre mutilé, on obtient la rédaction complète : « Celui qui fait ce que dit l'Horus d'Or, l'Horus Khaba, chaque jour ». Remarquer aussi l'analogie du titre du fonctionnaire de Noutirkha avec celui qu'on trouve sur un cylindre de Khasekhmoui (*RT* II, XXIII, 198) : 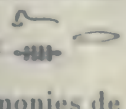 « le préposé (*rî*) aux royales (*sotep sa*) cérémonies de *sa* (*sa khit*) ». Un fonctionnaire de la IVe dynastie est revêtu, de même, de la fonction de 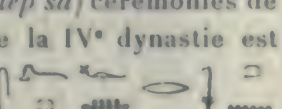 « celui qui procède au *sotep sa* pour le roi, chaque jour[1] ».

K3, 1.

Sur cette pl. XXVI sont réunies un certain nombre d'empreintes de cylindres provenant des tombes secondaires K_2, K_4, K_5 qui avoisinent la grande tombe K_1 d'où ont été extraites toutes les empreintes au nom de Noutirkha que nous venons de voir, et la grande tombe K_2 qui a fourni celles de Sanakht dont nous parlerons plus loin.

K_2 1 est le seul débris d'empreinte sorti de la tombe K_2 qui porte encore un nom royal. On y reconnait le cartouche d'Horus de Noutirkha.

K4, 1.

Le cartouche d'Horus de Noutirkha, plusieurs fois répété, avec intercalation de plusieurs groupes hiéroglyphiques très endommagés.

K5, 5.

Débris du cartouche d'Horus de Noutirkha. — Un des cylindres suivants, K_5, 7, est certainement de la même époque, mais nous en remettons la lecture au chapitre suivant, pour nous conformer à notre règle de ne nous servir, pour les premières comparaison, que d'inscription *datées*.

1. Texte et bibliographie dans Sethe, *Urkunden d. alten Reichs* I, p. 11.

K5. 8.

Entre les cartouches de Noutirkha, respectivement : une figure de déesse avec le sceptre, comme dans plusieurs des inscriptions de cylindres (Noutirkha, Perabsen, Khasekhmoui) dont nous avons parlé plus haut à propos du cylindre de Noutirkha K_1, IX, 4 ; sous un titre détruit, un groupe signifiant «... nomes occidentaux (?) » et qui figurait également, à ce qu'il semble, au cylindre K_1, IX, 6 vu précédemment ; à droite, enfin, le titre « chef des suivants ». Sethe remarque (*Mahasna*, p. 27) que ce titre a déjà été rencontré plusieurs fois sous la IIIe dynastie, notamment sur un monument du Louvre[1], écrit , et sur le monument de Berlin 15302-03, écrit ; dans les deux cas, il est suivi du mot .

Résumé des §§ I et II.

Un seul monument au nom de l'Horus Noutirkha, son bas-relief du ouady Magharah, nous reste à voir encore. Avant de nous en occuper, nous nous attacherons à bien dégager les relations qui unissent les inscriptions de Noutirkha tant avec celles de la période memphite qu'avec celles des rois d'Abydos dont les cylindres se sont présentés à nous au cours de la précédente analyse. Celle-ci peut se résumer en disant qu'il existe un groupe de quatre rois, Noutirkha, Khasekhmoui, Perabsen et Sekhemab, dont les monuments définissent nettement une époque et sont sensiblement plus apparentés avec ceux du début de

1. *Louvre* B,1 ; c'est une paroi du tombeau de Khouta.a que nous décrirons au chap. suivant.

la période memphite que ceux des autres Horus thinites. Les principaux des faits précédemment rencontrés et sur lesquels cette conclusion est basée, peuvent être groupés de la manière suivante.

I. *Parenté dans l'intérieur du groupe Noutirkha-Khasekhmoui-Perabsen-Sekhemab, à l'exclusion des autres Thinites* :

Analogie de disposition du protocole royal, le nom d'Horus sans cartouche précédé des titres royaux, sur des cylindres de Noutirkha, Khasekhmoui et Perabsen (à propos de VIII, 1 de Noutirkha).

Présence d'une figure divine, avec ou sans légende, dans des inscriptions de Noutirkha, Khasekhmoui et Perabsen (à propos de IX, 4 de Noutirkha).

Grande analogie de composition des cylindres *de vignobles* de Noutirkha, Khasekhmoui et Perabsen (à propos de IX, 4 de Noutirkha).

Présence de l'expression sur des cylindres de Noutirkha, Khasekhmoui, Perabsen et Sekhemab (à propos de IX, 5*b* de Noutirkha); les seules inscriptions où le groupe se rencontre par ailleurs appartiennent à l'Horus Hotepsekhmoui. Quant au signe , il figure dans des titres du début de la période memphite.

Analogies de rédaction de plusieurs cylindres de Khasekhmoui et Sekhemab, avec , de Perabsen et Sekhemab, avec (à propos de IX, 5*b* de Noutirkha). Khasekhmoui et Sekhemab sont, jusqu'à présent, les seuls Thinites dont les monuments aient fourni le titre .

Analogie de disposition décorative entre le montant de porte de Khasekhmoui (Hierakonpolis) et les montants de la porte intérieure de la pyramide de Noutirkha (Saqqarah).

Identité absolue de rédaction d'un cylindre de Kha-

sekhmoui et d'un cylindre de Noutirkha (à propos de IX, 5 *b* de Noutirkha).

Présence de deux cylindres presqu'identiques de la reine Nemathapi dans des tombeaux du temps de Khasekhmoui et du temps de Noutirkha (à propos de X, 7 de Noutirkha).

Ces derniers faits montrent que dans l'intérieur du groupe des quatre rois, Khasekhmoui et Noutirkha sont unis par des liens d'affinité particulièrement étroite.

II. *Relations du groupe avec le début de la période memphite, à l'exclusion des autres Thinites* :

Présence du titre sur plusieurs cylindres de Noutirkha (VIII, 1, 2).

Présence du titre sur plusieurs cylindres de Khasekhmoui et Sekhemab (à propos de IX, 5 *b* de Noutirkha).

Caractère *memphite* des cylindres VIII, 1 et surtout VIII, 2 de Noutirkha.

Présence de , signe memphite, dans l'expression des cylindres du groupe qui nous occupe (à propos de IX, 5 *b* de Noutirkha). Remarquer, cependant, que le titre memphite se rencontre déjà au temps de l'Horus Semerkha (tableau du ouady Magharah décrit plus loin, même chap., § IV).

L'absence des éléments caractéristiques , et sur les cylindres étrangers au groupe des quatre rois, montre que ce groupe est particulièrement rapproché de l'époque memphite ; il est donc intermédiaire entre la série des autres rois thinites, qui le précèdent, et le début de la période memphite.

III. *Relations du groupe avec les autres Thinites, qui d'après ce qu'on vient de dire sont antérieurs :*

Mention générale du *vignoble sacré* sur des cylindres de Zet, Den, Azab, Semerkha, Qa, Hotepsekhmoui, Perabsen, Khasekhmoui et Noutirkha. Les titres du chef du vignoble

sont les mêmes, à peu de chose près, chez tous ces rois (à propos de IX, 4 de Noutirkha).

Mention de l'édifice ou service dans de nombreuses inscriptions de Qa, Azab, Semerkha et Ranib, ainsi que sur des cylindres de Khasekhmoui et de Noutirkha (à propos de IX, 6 de Noutirkha).

Il nous reste à rappeler, enfin, les analogies de la pyramide à degrés de Saqqarah, sépulture de Noutirkha, dont l'existence seule est un caractère de *memphitisme* de la plus haute importance, mais dont l'inscription principale, comme nous avons vu (ci-avant, même chap., § I), a pour analogue une inscription de l'Horus Den : rien, mieux que cette double relation, ne saurait exprimer la situation du groupe dont Noutirkha fait partie, entre la période memphite et une période thinite plus ancienne.

Nous n'avons d'ailleurs étudié, à propos des cylindres de Noutirkha, qu'un petit nombre de ceux des rois apparentés, Khasekhmoui, Perabsen, Sekhemab. Avant d'aller plus loin, nous procéderons à l'examen méthodique de toutes les inscriptions de ces derniers souverains, et nous y trouverons de nouvelles indications sur les relations historiques du groupe qu'ils forment avec Noutirkha et dont nous venons de montrer l'existence et les caractères.

III

Les inscriptions de Khasekhmoui, Perabsen et Sekhemab.

A. — *Khasekhmoui.*

Les monuments de l'Horus-Sit *Khasekhmoui* comprennent, outre les nombreuses empreintes de cylindres trouvées à Abydos, un grand montant de porte en pierre d'Hierakonpolis et un autre fragment en pierre de même provenance. Dans le grand édifice de la nécropole thinite d'Abydos qu'on appelle le *tombeau de Khasekhmoui*, Amé-

lineau trouva tout d'abord des empreintes de cylindres qui furent publiées dans le t. II des *Recherches sur les Origines* de Morgan et plus tard, en 1902, dans le t. II des *Nouvelles fouilles d'Abydos*; dans l'intervalle, les fouilles de Petrie avaient eu lieu et l'on avait retrouvé dans le même tombeau, sur d'autres bouchons, parmi beaucoup d'empreintes nouvelles, celles même qu'Amélineau avait mises au jour (toutes celles d'Amélineau, à l'exception d'une empreinte inédite que nous donnons plus loin); le tout avait été publié dès 1901, dans le t. II des *Royal tombs*. Nous ne pouvons mieux faire, pour l'étude des cylindres, que de suivre l'ordre de cette dernière publication; nous donnerons la bibliographie complète des inscriptions toutes les fois qu'il y aura lieu, et passerons sous silence, comme nous l'avons fait pour les cylindres de Bêt-Khallaf, tous ceux qui ne sont pas explicitement datés par un nom royal.

Comme ceux de Noutirkha, les cylindres au nom de Khasekhmoui sont tous des *sceaux d'office*, sans nom propre de fonctionnaire.

Les nos d'ordre employés ci-après sont ceux que portent les cylindres dans Petrie, *Royal tombs*, II, pl. XXIII et XXIV.

191

Le cartouche d'Horus-Sit se présente ici sous la forme que nous appellerons, pour abréger, sa *forme complète*. Chez ce souverain, le nom inscrit dans le cartouche rectangulaire surmonté des animaux divins se présente tantôt sous la forme simple *Khasekhmoui* « Lever des Deux Sceptres », tantôt sous la forme que nous avons sous les yeux, *Khasekhmoui Noutiroui* (?) *hotep am* (?) *f*, « Khasekhmoui, en qui sont réunies les Deux Divinités ». Le nom

complémentaire n'est autre chose, comme on sait, que le nom royal de l'Horus-Sit Khasekhmoui[1]; nous verrons tout à l'heure le nom royal de l'Horus Sekhemab se présenter dans des conditions tout à fait analogues[2], et l'on a signalé à plusieurs reprises qu'il en est de même pour l'Horus Narou, roi Mer, précédemment appelé l'Horus Narmer[3]. On sait aussi, d'ailleurs, que cette manière de présenter le nom d'Horus et le nom royal réunis dans le cartouche rectangulaire n'est pas particulière à la période thinite; elle s'observe à l'époque memphite, notamment, chez Khafri, Nousirri, Miriri Papi et Nofirkari Papi[4].

Notre cylindre 191 fournit donc la rédaction complète du cartouche rectangulaire, avec nom d'Horus et nom royal. Dans la colonne voisine, désignation de services royaux dont les noms, d'après le cylindre 192 que nous verrons dans un instant, doivent être lus de la manière suivante :

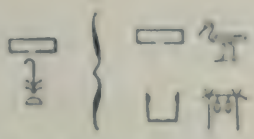

« *service rouge* de la maison royale » et « vignoble de Double de la maison royale ». Nous connaissons bien ce vignoble sacré. Quant au *service rouge* de la maison royale, ferait-il pendant au *service blanc*, , par parallélisme théorique avec les couleurs des deux couronnes? L'explica-

1. Montré par Sethe, *Beiträge* etc., p. 37, avec, à l'appui, plusieurs exemples de cartouches d'Horus des rois de la période memphite, rédigés de même avec le nom royal apposé au nom d'Horus.

2. Même chap., même § III, C; cf. Weill, *Notes* etc., II, *Peribsen et Sekhemab* etc., dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 29-33.

3. Naville, *Rec. de travaux*, XXIV, p. 114, et Weill, *Notes* etc., III, *L'Horus Narou, roi Mer*, dans *Rec. de travaux*, *ib.*, p. 33-34.

4. Voir Sethe, *loc. cit.*, et plus complètement Weill, *loc. cit.* (n. 2 ci-avant).

tion, due à Thompson (dans *RT* II, p. 54), est en tout cas ingénieuse[1].

192

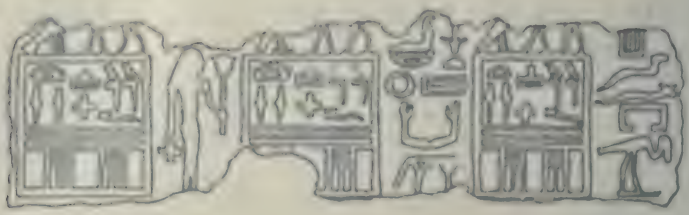

Cartouche dans la forme complète. Dans le compartiment de gauche, une figure de divinité féminine; v. ce qui est dit à ce sujet ci-avant, à propos du cylindre *Mahasna* IX 4 de Noutirkha. Aux deux compartiments du centre et de droite, nettement séparés, le ⊔ « vignoble de Double », et le ⊂⊃ « service rouge », dont on courait le risque, au précédent cylindre, de ne point démêler les quatre signes; au compartiment du centre, en haut, une écriture originale du titre royal, « Roi du Sud et Seigneur de l'Uræus », bizarre fusion des titres normaux et , puis deux signes de signification douteuse; au compartiment de droite, enfin, le groupe *as*(?)*zef* dont nous avons suffisamment parlé à propos du cylindre de *Mahasna* IX 4. L'ensemble de ces mentions paraît pouvoir être mis en ordre de la manière suivante : « Services (?) des approvisionnements du *service rouge* (trésorier ?) et du vignoble de Double... de Sa Majesté, l'Horus-Sit Khasekhmoui, [roi] Noutiroui-hotep-am-f ».

1. La mention du *service rouge* n'est pas particulière aux cylindres de cette époque; le propriétaire d'un ancien tombeau de Saqqarah (*Mastaba*, p. 95-96) est , Cf. aussi *LD* II, 17. Antérieurement à Khasekhmoui, d'autre part, on trouve déjà ⊂⊃ chez Azab, cyl. *RT* I, XXVII, 68, et plusieurs fois ailleurs.

193

Empreinte du même cylindre publiée antérieurement, d'après Amélineau, par Morgan-Jéquier, *Recherches*, II, p. 243, fig. 818, et Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, p. 301, n° 2.

Rien à ajouter, en ce qui concerne ce cylindre, à ce qui a été dit plus haut à propos du cylindre *Mashana* IX 5 *b* de Noutirkha.

194

Fragment. Dans un compartiment, entre deux reproductions du cartouche d'Horus-Sit dans la forme complète, un groupe dont le haut et le bas sont détruits; il reste [illegible].

195

Fragment. De part et d'autre du cartouche d'Horus-Sit dans sa forme complète, reste du groupe [illegible], qui se rencontre aussi sur un cylindre de l'Horus Sekhemab dont on parlera plus loin, *RT* II, 165.

196

Fragment. On retrouve ici les mentions diverses du cylindre 192, le titre royal de rédaction anormale, puis [illegible] au lieu de [illegible], — y a-t-il vraiment diffe-

rence de rédaction, ou bien l'une des copies de Petrie est-elle fautive? — et le groupe du *vignoble de Double* et du *service rouge* juxtaposés comme sur le cylindre 191. Dans cette dernière inscription, on le remarque, les deux dénominations sont accolées en deux petites colonnes, tandis que dans le cas actuel elles forment deux lignes horizontales superposées.

197

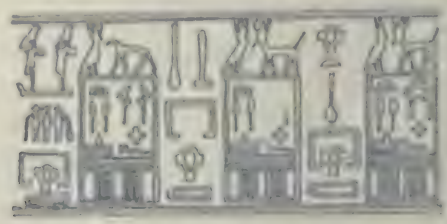

Empreintes du même cylindre, mais beaucoup moins bonnes, trouvées antérieurement par Amélineau et publiées par Morgan-Jéquier, *Recherches*, II, p. 243, fig. 817, et Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, p. 301, n° 4.

Dans chacun des trois compartiments que séparent les cartouches royaux se trouve un même titre de fonctionnaire sous trois formes différentes, celui de chef du service connu que de nombreuses inscriptions memphites nomment le . Ce groupe, qui a été longuement étudié par Maspero[1], doit être interprété « service du », ce dernier groupe de deux signes représentant le titre du fonctionnaire, *hir*....., « chef du..... », préposé audit service. Le dernier signe est à lire, d'après Maspero, comme le mot *outhou*, « approvisionnements funéraires[2] », de sorte que le groupe entier doit être traduit :

1. *Et. Egyptiennes*, II, p. 204-209.

2. La lecture et le sens une fois reconnus, Maspero cite, à l'appui, le tableau connu de l'apport des offrandes au tombeau de Persen (*Mastaba*, p. 300; Schäfer, *Aeg. Insch. aus den Kön. Museen*, I, p. 22; Sethe, *Urkunden d. alten Reichs*, I, p. 37), dont la légende dit qu'on a apporté le au proclamateur de la maison Royale, Persen, sous forme du

« Service du chef de l'approvisionnement funéraire ». Le titre *hir outhou* se rencontre souvent sans la mention , et parfois avec le dernier mot au pluriel, ; on connait des et des de ce chef de service. Lorsque le « service du chef des *outhou* » est explicitement mentionné, on connait des *places* et des *préposés à la place* ( ) de ce service, des *proclamateurs* ( ), des *scribes* (, etc.), des *attachés* ( ), des *chanceliers* ( ), etc., de ce service. Fréquemment, aussi, le titre de chef du service en question se présente sous la forme ou , « chef des *outhou* dans le *château du Vivant* », qui est la chapelle du temple local qui contenait les statues de double d'un Pharaon.

Nous ne reproduirons pas les citations et références extrêmement nombreuses qu'on trouve chez Maspero, et dont il serait facile d'enrichir encore la collection et les variantes. Nous noterons seulement, de plus, les titres de Khoui (*Mastaba*, p. 107) et de Nofirhotep (*Mastaba*, p. 104), qui sont , parce que cette expression de « chef du service du *hir outhou* » ne s'accorde pas très bien avec le détail de l'explication de Maspero d'après lequel *hir outhou* désignerait une personne; il semblerait plutôt, dans ce dernier cas, que *hir outhou* est le nom du service lui-même. Quoi qu'il en soit exactement,

des pains et des liquides ». Cet *outhou* est mentionné, avec un sens plus difficile à définir, dans une inscription du tombeau de Hanqou, prince du Mont-Serpent (Davies, *Deir el Gebrawi*, pl. 24; Sethe, *Urkunden d. alten Reichs*, II, p. 77), où le prince, énonçant ses mérites, dit qu'il a comblé les *outhou* de son nom ( ) de bestiaux de tout genre.

on relève chez Nofirhotep la série de titres « prêtre du *Double Dieu* (le roi), chef du service du *hir outbou* », rédaction qui se rapproche énormément, comme on voit, de celle qui figure dans le compartiment de gauche de notre cylindre de Khasekhmoui : « Chef du service du *hir outbou* du Double Dieu, l'Horus-Sit Khasekhmoui etc. ».

Dans le compartiment de droite, le titre est écrit du *pi hir outbou*; cette manière d'exprimer la fonction de « chef de la voix » est évidemment équivalente à la rédaction ordinaire , et il en est de même, selon toute apparence, pour la forme qu'on trouve dans le compartiment du milieu. Ces deux formes du mot « chef », exprimé par et par , semblent résulter d'un dédoublement graphique de l'expression , pour laquelle on se reportera à ce qui est dit ci-avant à propos du cylindre de Noutirkha *Mahasna* IX 4.

198

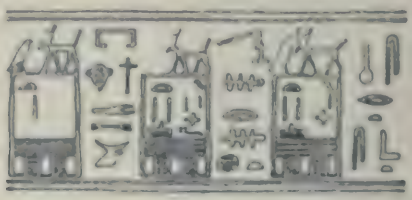

Le bouchon qui a fourni cette empreinte porte également celle du cylindre sans nom royal *RT* II, 213 qu'on verra plus loin (chap. III, § II, A); cf. *Catalogue du Musée du Caire*, t. XXIV, pl. 11.

Les titres de ce cylindre présentent quelque difficulté. A droite, semble signifier « celui qui rend favorables les montées (?) ». Au centre, « préposé aux cérémonies de *sa* de Sa Majesté », titre pour lequel nous n'avons rien à ajouter à ce qui a été dit plus haut à propos du cylindre *Mahasna* X 14 de Noutirkha. A gauche, enfin,

un titre dans lequel on ne sait trop s'il faut lire, au début, , mais où il est certain qu'on retrouve, sous une forme un peu différente, un titre rencontré chez Pehournofir, « préposé au service des graisses de bœuf[1] ».

199

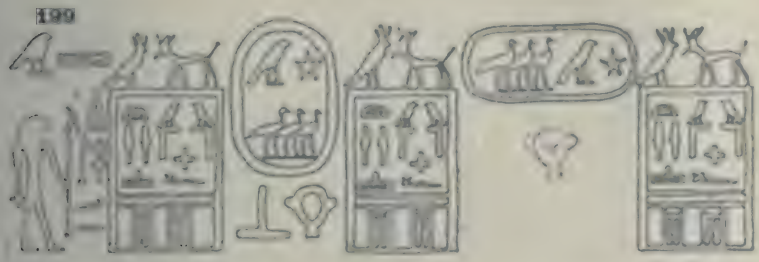

Empreinte du même cylindre trouvée antérieurement par Amélineau et publiée par Morgan-Jéquier, *Recherches*, II, p. 244, fig. 819, et Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, p. 301, n° 3. Le croquis ci-dessus résulte de la combinaison de ce qui subsiste sur les deux empreintes d'Amélineau et de Petrie.

Ce cylindre appartient à la catégorie des cylindres *de vignoble* dont nous avons étudié les caractères au précédent paragraphe à propos du cylindre de Noutirkha *Mahasna* IX 4; il présente de remarquables analogies avec ce dernier cylindre. Rien à ajouter à ce que nous avons dit à cet endroit en ce qui concerne la représentation du dieu avec sa légende verticale; toutefois, avons-nous ici Hor-khouti ou bien Shou ? Nous rencontrons pour la première fois, d'autre part, le nom du vignoble funéraire de Khasekhmoui, « Adoration des Ames d'Horus ». Quant au dépositaire du sceau, il était du vignoble, expression que nous connaissons bien pour l'avoir examinée, à la même place, sur le cylindre de Noutirkha dont nous venons de parler.

1. Maspero, *Et. Egyptiennes*, II, p. 258-260. Le rapprochement des titres a été fait par Griffith, dans *RT* II, p. 54.

200

Empreinte trouvée antérieurement par Amélineau et publiée par Morgan-Jéquier, *Recherches*, II, p. 243, fig. 816, et Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, p. 301, n° 1.

Dans cette inscription, comme sur plusieurs cylindres que nous verrons ensuite, le nom d'Horus-Sit se présente sous sa *forme simple* Khasekhmoui, sans l'addition du nom royal. Comme le précédent, c'est un cylindre *de vignoble*; sa composition est particulièrement analogue à celle du cylindre de Perabsen *RT* II 178 que nous verrons tout à l'heure; son propriétaire est du vignoble. Se reporter, pour ce qui concerne tout cela, ainsi que pour ce qui concerne la représentation, à gauche, du dieu Hor-khouti, à ce qui a été dit au précédent paragraphe à propos du cylindre *Mahasna* IX 4 de Noutirkha.

201

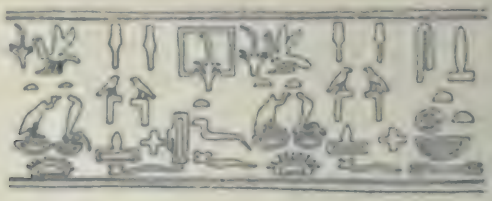

Empreinte trouvée antérieurement par Amélineau et publiée par Morgan-Jéquier, *Recherches*, II, p. 224, fig. 820, et Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, p. 301, n° 5. Reproduite par Newberry, *Scarabs* (1906), pl. IV, 11.

Le nom *complet*, nom d'Horus-Sit et nom royal, mais dégagé du cartouche et précédé des titres royaux. Nous avons rappelé, à propos du cylindre *Mahasna* VIII 1 de Noutirkha, les caractères de ce mode de rédaction du protocole

royal, et signalé l'analogie qu'il y a entre ce cylindre de Noutirkha et, d'une part, celui de Khasekhmoui que nous avons sous les yeux, d'autre part, le cylindre de Perabsen *RT* II 130 que nous verrons plus loin.

La répétition de cette titulature sépare deux mentions de services royaux dont la première, à gauche, est celle du « service [? des approvisionnements de la Maison Royale »; nous en avons discuté les éléments inconnus à propos des cylindres de Noutirkha *Mahasna* IX 5 *a*, *b*. A droite, un titre qui se retrouve, écrit presqu'identiquement, sur le cylindre de Perabsen dont nous venons de parler. Il est expliqué depuis 1898, Spiegelberg[1] ayant reconnu avec raison, dans le groupe qui y figure, le mot, etc., « sceau », dont Crum, précédemment[2], avait mis en lumière l'existence et la signification. Pour tous exemples du mot, on se reportera à l'article de Crum, en notant d'autre part les inscriptions d'El Kab publiées dans *LD* II, 117, et par Stern en 1875[3]. Dans ces dernières inscriptions, qui sont de l'Ancien Empire, le mot très fréquent est orthographié partout, et cette forme graphique se retrouve encore ailleurs; mais passé l'Ancien Empire, c'est l'écriture du type de l'époque thinite qui semble redevenir régulière.

A l'époque même de Khasekhmoui, on rencontre le même mot, écrit de même, dans le nom propre *Cœur scellé*, d'un cylindre[4]. Quant à l'inscription du cylindre de Khasekhmoui qui nous occupe ici, le signe final semble devoir être interprété comme nous avons

1. *Zeitschrift* XXXVI (1898), p. 146.
2. *Zeitschrift*, XXXII (1894), p. 66.
3. *Zeitschrift* 1875, pl. I et p. 68 suiv.
4. *Abydos* III, IX, 8. On trouvera ce cylindre reproduit plus loin, chap. III, § III, B.

fait plus haut, après Griffith, dans le cas du cylindre 198 du même roi, de sorte que le titre entier est à traduire ici : « Chargé du sceau de toutes choses concernant les graisses ».

202 et 204

Ces deux empreintes, de rédaction identique, proviennent sans doute du même cylindre, et se complètent partiellement l'une l'autre comme il est représenté ici :

Fort analogue à l'inscription du cylindre 193 du même roi vue ci-avant, laquelle donne : « Service (?) des approvisionnements des *vignobles de Double* du Mur-Blanc de l'Horus-Sit Khasekhmoui etc. », celle que nous avons sous les yeux doit être interprétée : « Service (?) des approvisionnements des *vignobles de Double* du château (?) de l'Horus-Sit Khasekhmoui ». Nous avons signalé, à propos du cylindre de Noutirkha *Mahasna* IX 6, que le nom de ce service, dans l'intérieur de l'enceinte , figure dans de nombreuses inscriptions des Horus Qa, Azab, Semerkha et Ranib, et avons annoncé qu'un essai d'explication serait fait ci-après (chap. IV, § IV, B), à propos des inscriptions du tombeau de Rahotep à Meidoum.

Sur ce cylindre et sur tous ceux qui nous restent à voir, le nom dans le cartouche d'Horus-Sit se présente sous sa *forme simple*.

203. — Fragment. Le cartouche d'Horus-Sit (forme simple) plusieurs fois répété, et une enseigne divine dans un des compartiments.

204. — V. ci-avant, **202**.

205. — Fragment. Le cartouche d'Horus-Sit plusieurs fois répété, et dans un intervalle, le groupe . La rédaction était peut-être la même que celle des cylindres précédents 202 et 204.

206. — Fragment. Le « *service rouge* de la Maison-Royale » a été rencontré, précédemment, au cylindre 191 de Khasekhmoui.

Empreinte de cylindre provenant de la même grande tombe d'Abydos, fouilles Amélineau. Inscription copiée et communiquée par J. Capart.

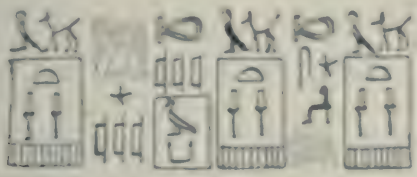

Paraît être le cachet d'un « préposé au sceau des portes de l'édifice *Ka-Hor* (?) ».

Empreinte de cylindre dans Abydos III, IX, 9.

Sceau d'un « préposé aux choses de la montagne (?) ».

Tels sont tous les cylindres actuellement connus qui portent le cartouche de Khasekhmoui. A leur suite viennent, dans la publication de Petrie, une dizaine de cylindres sans nom royal, mais trouvés dans la même tombe que les précédents; nous les examinerons plus tard. Bornons-nous à rappeler ici que parmi ces cylindres trouvés dans la « tombe de Khasekhmoui » (V d'Abydos) figure celui de la reine Nemathapi (210) que nous avons déja reproduit et examiné plus haut à propos du cylindre *Mahasna* X 7, au nom de la même reine et de rédaction extrêmement analogue.

En dehors des cylindres, on connaît peu de monuments qui portent le même cartouche d'Horus-Sit. Une fois noté le fragment en pierre provenant d'Hiérakonpolis[1] sur lequel figure le cartouche avec la rédaction simple , il ne reste plus que le célèbre montant de porte en granit, également d'Hiérakonpolis[1], dont nous avons déjà parlé plus haut à propos des inscriptions de la pyramide à degrés et de certain signe qu'on y rencontre (même chap., § I), et quelques fragments architecturaux sans doute analogues, en granit, provenant d'El Kab[2]. Le montant d'Hiérakonpolis est décoré, comme on sait, du cartouche d'Horus-Sit dans sa rédaction complète, plusieurs fois répété identiquement en hauteur; et chaque cartouche est flanqué, à gauche, d'un grand hiéroglyphe vertical qui est alternativement le et le , semblablement ornés, au milieu, de la boucle à ligatures pendantes qui se retrouve adjointe au signe de l'inscription du linteau de la pyramide à degrés. Nous avons noté plus haut,

1. Quibell, *Hierakonpolis*, II, LIX, 8.

2. Quibell, *ib.*, I, pl. II.

3. Trouvés à El Kab, en 1901, par Sayce et S. Clarke, v. *Annales du Service*, VI (1905), p. 239. Sur un fragment, le cartouche de Khasekhmoui; sur d'autres, figures d'homme debout en bas-relief.

au § I et dans le résumé de la fin du § II, ces remarquables analogies.

Rappelons encore que Khasekhmoui est mentionné sur la stèle de Palerme, dans des conditions telles, malheureusement, que cela ne fournit aucun renseignement nouveau pour la classification historique[1].

1. Le fragment conservé de la stèle de Palerme ne nomme, avant Snofrou, que Noutirni (1re face, titre général de la l. 4) et Khasekhmoui (même face, l. 5, 4me case). On a tout au moins, ainsi, une vérification de l'antériorité de Noutirni et de son groupe.

Remarque. C'est à dessein que nous ne disons rien, ici, de l'Horus *Khasekhem* des monuments d'Hierakonpolis, dont la situation chronologique est encor incertaine. D'après l'inscription souvent décrite des vases d'Hierakonpolis (Quibell, I, pl. 36, 37, 38), dont les analogues sont à chercher sur les plaquettes de bois et d'ivoire de l'époque des Horus Qa et Den, on pourrait se demander si Khasekhem n'était pas leur contemporain, et cette impression n'est point détruite par l'examen de ses statues d'Hierakonpolis (Quibell, I, pl. 39, 40, 41), dont la facture est admirable, mais les inscriptions singulièrement concises et grossièrement gravées. On n'est point tiré d'affaire, non plus, par la jolie stèle d'Hierakonpolis (Quibell, II, pl. 58) dont la facture est si éloignée de tout caractère d'archaïsme; car à Hierakonpolis, la perfection sculpturale n'est pas un argument pour mettre un objet à sa place chronologique dans les séries abydéniennes : se rappeler la surprenante différence d'aspect qu'il y a entre les grossiers monuments de Narou (Narmer) à Abydos, et les admirables palettes et têtes de massue du même roi à Hierakonpolis.

En général, cependant, on considère Khasekhem comme appartenant à la fin plutôt qu'au début de la période thinite. En 1898, déjà, W. M. Müller pense (*Or. Litteraturzeitung*, I, p. 342-343) que la quasi-identité des noms de Khasekhem et Khasekhmoui correspond à un voisinage réel. En 1902, Naville (*Rec. de travaux*, XXIV, p. 118) expose que l'Horus *Khasekhem*, « Lever du Sceptre », est le même roi que l'Horus-Sit Khasekhmoui, « Lever des Deux Sceptres », et malgré les critiques de Sethe (*Beiträge* etc., p. 34-45), il reprend la même théorie en 1903 (*Rec. de travaux*, XXV, p. 220-221). En ce qui concerne le signe ○ que le vautour tient dans sa griffe, dans l'inscription des vases, et qui renferme le groupe [illegible], W. M. Müller (*Or. Litteraturzeitung*, I, 1898, p. 218-219, 345; III, 1900, p. 8), Quibell (*Zeitschrift*, XXXVI, 1898, p. 84), Maspero (*Rev. critique*, 1901, p. 183) et Sethe (*loc. cit.*) sont d'avis qu'il faut voir là le *cartouche rond sur embase* avec le nom royal,

B. — *Perabsen.*

Le nom de Perabsen, dans le cartouche rectangulaire, est surmonté, au lieu de l'oiseau d'Horus, par le quadrupède de Sit, particularité qui fait de lui le *Sit* Perabsen et le différencie des *Horus* royaux de toute époque. C'est un phénomène analogue de rédaction qui fait que Khasekmoui, dans la totalité des cas, est *Horus-Sit* au lieu d'*Horus* tout court; tous ces titres, comme on sait bien, sont équivalents, et expriment simplement l'idée de *divinité* ou de *double divinité*.

Presque tous les monuments de Perabsen sont des empreintes de cylindres, dont la grande majorité provient de son « tombeau » d'Abydos, fouillé successivement par Amélineau et Petrie (P de la nomenclature de Petrie). Quelques exemplaires des mêmes empreintes ont aussi été trouvés en d'autres points de la nécropole d'Abydos. Dans l'examen de cette série de cylindres nous suivrons, comme nous avons fait pour ceux de Khasekhmoui, l'ordre et le numérotage de Petrie, *Royal tombs*, II, pl. XXI, XXII; après quoi nous aurons à étudier un petit nombre d'autres cylindres et fragments trouvés par Petrie, par Daressy à Abydos, par Garstang à Bêt-Khallaf, et nous terminerons par les grandes stèles de style archaïque d'Abydos.

Toutes les empreintes que nous allons voir, comme celles des cylindres de Noutirkha et de Khasekhmoui, pro-

tandis que Wiedemann (*Or. Litteraturzeitung*, III, 1900, p. 332-333) et Naville (*loc. cit.*) considèrent cette interprétation comme impossible. Loret, qui professe sur les représentations de ce genre des théories très personnelles, pense que « c'est le Vautour d'Ilithyia qui vient apporter au roi horien la soumission du roi Besch » (*Rev. égyptologique*, XI, 1904, p. 89). Ed. Meyer, en dernier lieu (*Aegyptische Chronologie*, 1904, p. 157), doute fort que *Besh* soit le nom royal de l'Horus, et, sans identifier Khasekhmoui avec Khasekhem, prend le parti de les mettre jusqu'à nouvel ordre à côté l'un de l'autre, par analogie. C'est une manière de voir qu'il faut bien adopter pour le moment, en attendant quelque lumière nouvelle; nous nous y sommes à peu près conformé dans le tableau qui figure au début du présent chapitre (p. 68).

viennent de sceaux d'office sans nom propre de fonctionnaire.

173

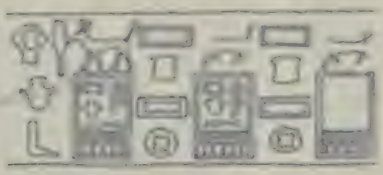

Empreintes trouvées antérieurement à la même place par Amélineau, publiées photographiquement dans *Nouv. fouilles*, III, XX, 1, 2, 3, 4.

Le possesseur de ce cylindre est « chef du *hirab* » ou de la « salle centrale » du palais. Le même titre se rencontre, — sans le complément phonétique [hieroglyph], — sur de très nombreux cylindres des Horus Den (*RT* I, 27, 44, 45, 50, 55; II, 140, 149, 153, 161), Azab (*RT* I, 66, 70), Semerkha (75), Qa (78), Hotepsekhmoui (Saqqarah; *Ann. du Service*, III, 1902, p. 188, et *Bull. Institut Egyptien*, 1902, p. 109). Quant au domaine [hieroglyph] (?) [hieroglyph], nous ne savons où le mettre.

174

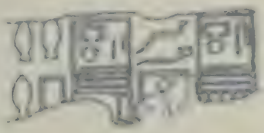

Le titre « *as* (?) *zef* du trésor », comme au cyl. 167 de Sekhemab qu'on verra tout à l'heure; analogie déjà signalée à la fin du paragraphe précédent. Mention du « service des plantations »?

175. — Fragment. « Service des... »?

176

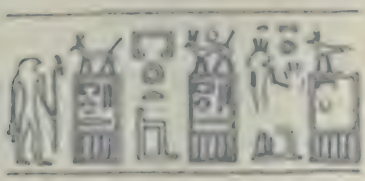

Pour les cylindres de cette époque où sont figurés et nommés des dieux et déesses, v. ce qui est dit ci-avant à propos du cylindre *Mahasna* IX 4 de Noutirkha. Celui que nous avons sous les yeux semble être le sceau du « service des biens (?) d'Isis et de.... », un dieu mâle, Hor-Khouti sans doute, dont le nom est détruit. Les détails d'écriture du nom de la déesse, déterminé par la figure divine dans le second cas, sont intéressants.

177. — Fragments d'une empreinte au cartouche de Perabsen, dont il semble difficile de tirer parti.

178

Première apparition du vignoble sacré de Perabsen. La figure et le nom du dieu Hor-Khouti, et le titre du dépositaire du cylindre : « Le du vignoble *Prince des Barques*, du Sit Perabsen ». Pour ces diverses mentions et représentations, très analogues à celles des cylindres de Khasekhmoui *RT* II, 200, et de Noutirkha *Mahasna* IX 4, nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit à propos de ce dernier cylindre.

179

Sur un bouchon trouvé à la même place par Amélineau

(*Nouv. fouilles*, III, XX, 1, 4), ce cylindre est empreint en même temps que celui du n° 173 vu ci-avant. Un fragment d'empreinte de 179 a également été trouvé par Petrie dans la cellule 30 des rangées W, à proximité immédiate[1] du « tombeau » de Pérabsen (*RT* I, XXIX, 88).

Très analogue au cylindre précédent, celui-ci a encore plus d'affinité avec le cylindre 199 de Khasekhmoui vu ci-avant, et le cylindre *Mahasna* IX 4 de Noutirkha. Voir, pour tous détails, ce qui est dit à propos de ce dernier cylindre.

180

Autre cylindre *de vignoble*. Le préposé porte ici le titre de du vignoble, comme souvent sur des cylindres plus anciens, principalement sur ceux de l'Horus Den (références à propos du cyl. *Mahasna* IX 4 de Nourtikha).

Mention d'un domaine royal au nom en partie illisible.

181

Mention de deux domaines royaux. *Sati* et .... *nib tooui*. La présence du signe permet peut-être de restituer, à l'aide de 184 et 186 ci-après, la phrase : etc., « sceau des apports des domaines *Sati* et ... *ni nib tooui* ».

182. — Fragment. Le cartouche de Sit avec ; le titre était probablement le même qu'au fragment suivant.

1. V. les plans *RT* II, LVIII et LXI.

183

Fragment. Le cartouche de Sit répété; dans un compartiment vertical, le groupe 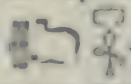 , déjà rencontré au cylindre de Perabsen 174, et que nous verrons tout à l'heure chez Sekhemab, au cylindre 167.

184

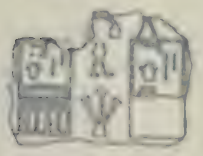

Fragment. « Sceau des apports du Nord ». Un fragment plus endommagé de l'empreinte du même cylindre dans *Abydos* III, IX, 1.

185

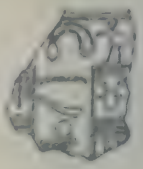

Fragment. « Sceau du .... journalier ». Un fragment plus petit d'empreinte du même cylindre dans *Abydos* III, IX, 2.

186

Par analogie avec 184 : « Sceau des apports... ».

187, **188**, **189**, ne portent pas de nom royal et seront, pour ce motif, laissés de côté provisoirement. 187 paraît être un fragment du cylindre 171 de Sekhemab que nous verrons tout à l'heure.

190

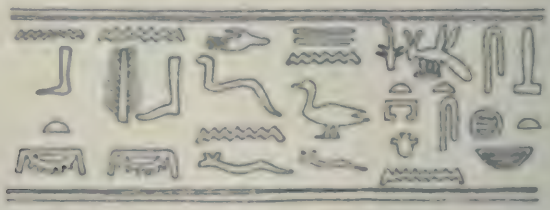

Empreinte du même cylindre trouvée antérieurement à la même place, et publiée depuis par Amélineau, *Nouv. fouilles*, III, XXVII, 2. D'autre part, un fragment de la même empreinte a été trouvé par Petrie (*RT* I, XXIX, 87) dans la cellule 30 des rangées W dont il a été parlé plus haut à propos du cylindre 179 de Perabsen. — Reproduit par Newberry, *Scarabs* (1906), pl. IV, 12.

On retrouve ici le titre *Sezat khit nib* déja rencontré sur le cylindre 201 de Khasekhmoui, « chargé du sceau de toutes choses ». Les deux groupes verticaux qui viennent ensuite, vers la droite, et reposent sur le signe de l'or, sont difficiles à expliquer; il semble toutefois, à cause de ce qui suit, qu'il faille y reconnaître un nom divin, probablement celui de Sit, dieu d'Ombos, *Noubti*, des hiéroglyphes ordinaires. Toute l'inscription serait alors à interpréter comme un titre de fonctionnaire du sacerdoce de Sit : « Le chargé du sceau de toutes choses du dieu *Noubti*[1]..., qui a conféré (*oud*, des hiéroglyphes ordinaires) les Deux-Terres à son fils, le Roi Perabsen ». L'orthographe , pour *oud*, est intéressante et prête, quant à la structure, à deux hypothèses : ou bien c'est un spécimen très ancien de la forme memphite (Erman, *Aegypt. Glossar*, p. 34), *oudd*, ou bien le premier signe est syllabique pour *oud*, comme cela se rencontre à l'époque memphite, avec pour complément phonétique.

Cette courte inscription, d'explication incertaine en ce qui concerne le dieu Sit, garde peut-être le souvenir d'événements d'ordre religieux auxquels se rapporterait aussi la qualification habituelle de Perabsen, *Sit* au lieu d'*Horus*, et dont nous ne savons pas autre chose.

1. Il y a un jeu de mots sur *noubti* répété : le sens est peut être *dieu d'Ombos*, *dieu d'Or*. Dans la seconde orthographe figure assez singulièrement un signe de végétal ramifié qui ne peut jouer d'autre rôle, évidemment, que celui d'un syllabique *noub* ; cf., pour des signes analogues avec cette valeur, d'abord le nom du maillet sacré , , puis les noms d'arbres , , etc., et , , etc. (Brugsch, *Dict. hierogl.*, p. 711, 712, 730 ; Erman, *Aeg. Glossar*, p. 61).

Empreintes Daressy.

Quelques bouchons de Perabsen, ramassés par Daressy tout près du « tombeau d'Osiris », comme dit Amélineau, c'est-à-dire du « tombeau » de Perabsen d'où ont été extraites toutes les empreintes qu'on vient d'étudier, ont donné lieu à une note de Maspero (*Rev. arch.*, 1898, I, p. 307) d'après laquelle, dans ces inscriptions, Perabsen serait non plus *Sit* comme d'habitude sur le cadre rectangulaire, mais *Horus-Sit* comme Khasekhmoui. Ce détail remarquable ne semble point toutefois avoir été observé exactement, et il est probable, autant que la description de ces empreintes encore inédites permet de s'en rendre compte, qu'elles proviennent simplement des mêmes cylindres que les empreintes 178 ou 179 de Petrie vues un peu plus haut : Perabsen est *Sit* comme partout ailleurs et l'oiseau d'Horus qui fait face à l'animal séthien appartient à la légende du dieu debout devant le cartouche royal.

Cristal Petrie, *RT* I, IV, 7.

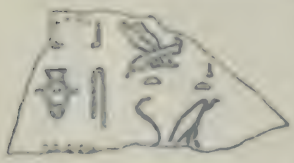

Fragment provenant de la « tombe de Merneit », Y des plans Petrie (*RT* II, LVIII). Cette disposition du protocole royal, par le nom d'Horus sans cartouche précédé des titres royaux, a déjà été constatée par nous sur des cylindres de Perabsen lui-même, de Khasekhmoui et de Noutirkha, ainsi que dans l'inscription de la porte de la pyramide de Noutirkha; rappelons que sur des monuments d'autre catégorie que les cylindres, fragments de vases des Horus Qa et Noutirni, analogues à celui que nous avons sous les yeux, le nom d'Horus figure également dépouillé du cartouche rectangulaire et précédé des titres royaux. Voir, pour ce qui concerne en général ce mode de rédaction de la titulature royale, ce qui est dit à propos du cylindre de Noutirkha *Mahasna* VIII 1

Empreinte Garstang, *Mahasna*, X, 8.

Nous avons signalé plus haut (même chap., § II) la présence de cette em-

preinte de Perabsen dans le tombeau K 1 de Bêt-Khallaf que datent de nombreuses inscriptions de cylindres au nom de Noutirkha, et nous avons fait observer que cette rencontre constitue une preuve de l'antériorité de Perabsen par rapport à Noutirkha.

Stèles d'Abydos, *RT* II, XXXI.

Deux grandes stèles de syénite de cinq pieds de haut, qui encadraient l'entrée de la tombe P d'Abydos; elles ne portent d'autre inscription que celle du cartouche rectangulaire de Perabsen, en grands hiéroglyphes en relief, surmonté de l'animal sethien face à droite. Les deux inscriptions ne sont point symétriquement disposées, mais identiques, écrites toutes deux de droite à gauche.

Rappelons que les seuls Thinites dont nous possédons jusqu'à présent des stèles royales sont Qa[1], Semerkha[2] et Zet, le « roi Serpent[3] », tous notablement antérieurs à l'époque de Perabsen.

C. — *Sekhemab*.

Les seuls monuments actuellement connus de l'Horus *Sekhemab* sont des empreintes de cylindres qui, presque toutes, proviennent de la même tombe P d'Abydos que celles de Perabsen qu'on vient de voir; Amélineau en recueillit à cette place, et après lui Petrie. Une empreinte de provenance inconnue était, depuis plusieurs années déjà, en la possession de Petrie et a occasionné, comme nous allons voir, la grosse erreur trop facilement adoptée par de nombreux savants, de l'identification de Sekhemab avec Perabsen. Une dernière empreinte, très intéressante au point de vue de l'éclaircissement de ce malentendu, a enfin, par ailleurs, été trouvée à Abydos.

1. Granit noir; Morgan-Jéquier, *Recherches*, II, p. 232, et Amélineau, *Nouv. fouilles*, I, p. 245.

2. Granit noir; Morgan-Jéquier, *Recherches*, II, p. 232.

3. Calcaire; Morgan-Jéquier, *Recherches*, II, p. 238; Amélineau, *Nouv. fouilles*, I, p. 244, pl. XLII, souvent publiée depuis.

Comme pour les séries précédentes, nous suivrons dans l'examen des cylindres de Sekhemab l'ordre de la publication de Petrie, *RT* II, pl. XXI. Nous ne rencontrerons point de sceaux personnels; comme chez Noutirkha, Khasekhmoui et Perabsen, rien que des sceaux d'office.

164

Bouchon reproduit par Capart, *Bull. des Musées royaux* de Bruxelles, 1901-1902, p. 42. L'empreinte dans Newberry, *Scarabs* (1906), pl. IV, 13.

« Le porteur du *sceau royal du Sud* de toutes les écritures, de l'Horus Sekhemab ». Ce cylindre, et un autre cylindre du même roi que nous verrons tout à l'heure, celui de la collection Petrie, sont les seuls monuments actuellement connus qui fournissent le titre, « chancelier royal du Sud ». Vraisemblablement, ce titre marchait de pair, à l'origine, avec le titre symétrique ou « chancelier royal du Nord »; mais le premier devait disparaître de très bonne heure, tandis que l'autre, préféré pour des raisons que nous ne connaissons pas, était destiné à se maintenir d'un bout à l'autre de l'histoire égyptienne.

165

Empreintes également recueillies, dans le même tombeau, par Amélineau, *Nouv. fouilles*, III, XXVII, 4, 8. — Reproduit par Newberry, *Scarabs* (1906), pl. IV, 8.

La nature et les relations de ce groupe de titres ont été signalées plusieurs fois précédemment; cf. Khasekhmoui, cyl. 195, et ce qui est dit ci-avant, même chap., § II, à propos du cylindre de Noutirkha *Mahasna* IX 5.

166

Inscription déjà citée à propos de ce même cylindre de Noutirkha *Mahasna* IX 5.

167

Un titre de fonctionnaire détruit. L'autre mention, celle du « service (?) des approvisionnements du trésor », se rencontre sur les deux cylindres de Perabsen 174, 183, vus ci-avant.

168

Entre les cartouches, mention difficile à interpréter complètement : « Celui qui rend bon le... des dieux ». Dans le cartouche, inversion graphique des deux premiers signes, comme au cylindre 170 ci-après.

169.

Entre les cartouches, reste probable du même groupe qui figure au cyl. 167 ci-avant. A droite, vestiges d'une figure divine debout, avec la légende habituelle (v. ce qui est dit à propos du cyl. de Noutirkha *Mahasna* IX 4.

170

Mention difficile à expliquer. Dans le cartouche, métathèse graphique déjà observée au cylindre 168 ci-avant.

171

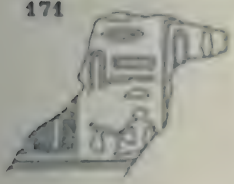

Les empreintes les meilleures ont été recueillies dans le même tombeau par Amélineau, *Nouv. fouilles*, III, XXVII, 9. « Le préposé au *smont* (?) ». Le fragment 187, dans *RT* II, XXII, provient probablement d'une empreinte identique.

172

Le cartouche d'Horus et une enseigne divine posée sur le signe ⲓⲓⲓⲓ trois fois répété, sans doute, comme au cylindre vu précédemment de Noutirkha *Mahasna* XXVI, K 5, 8.

Cylindre Petrie. Petrie, *History* I (1899), p. 24).

Cette empreinte, qui porte le même titre de fonctionnaire que le cylindre de Sekhemab 164 vu ci-avant, est de provenance inconnue. C'est elle qui a donné lieu à l'erreur singulière et tout à fait répandue de l'identification de Sekhemab avec Perabsen.

Petrie, en 1899 (*loc. cit.*), lit le nom à l'intérieur du cartouche *Semer-Per-En-Ab-Sen*, et considère le roi comme identique avec le *Perabsen* connu des bouchons d'Abydos ; en 1901 (*RT* II, p. 31), il corrige la lecture précédente en *Sekhemperabsen*, et pense que *Sekhemab* est le nom d'Horus d'un roi dont *Perabsen* est le nom de Sit ; cela explique que de nombreux bouchons au nom de Sekhemab se trouvent dans le tombeau de Perabsen. Griffith, cependant (*RT* II, p. 53), n'accepte pas cette interprétation sans réserves ; une seule chose lui paraît certaine, la présence dans le cartouche du nom de Sekhemab.

L'erreur de Petrie passe, en 1902, chez Moret (*Du caractère religieux* etc., p. 36, n. 1) et Budge (*History* I, p. 213) la réedite en l'aggravant d'une affirmation matériellement inexacte, celle de l'existence des cartouches de l'Horus Sekhemab et du Sit Perabsen sur un même cylindre. Sethe, en 1902 également (*Beiträge* etc., p. 36), considère l'identité de Sekhemab et de Perabsen comme certaine, pour cette raison singulière que dans le tombeau de Perabsen n'ont été trouvées que des empreintes avec l'un ou l'autre des deux noms.

En 1903, c'est le tour de Naville (*Plus anciens mon. égyptiens*, III, dans *Rec. de travaux*, XXV, p. 222), qui, adoptant les arguments combinés de Petrie et de Sethe, pense en outre que puisqu'on a « pour le même personnage les deux dieux, les deux emblèmes séparés, il est naturel de lui attribuer aussi le nom qui les réunit, [hieroglyphes] », ce qui donne un roi unique *Hotepsekhmoui Sekhemab Perabsen*.

Ed. Meyer est bien excusable, en raison de tant de témoignages antérieurs, lorsqu'en 1904, rassemblant les

données apparemment acquises sur les premières dynasties, il reprend à son compte la titulature imaginaire « Horus *Sekhemab*, Sit *Perabsen* » (*Aegypt. Chronologie*, p. 133-136). Mais les égyptologues devaient pousser plus loin encore le malentendu. Voici, en effet, une dernière empreinte trouvée à Abydos et publiée, en 1904, par les fouilleurs de l'*Egypt Exploration Fund* :

Cylindre Abydos III (1904), IX, 3.

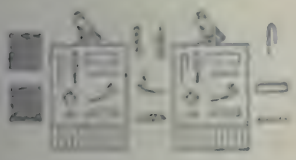

Le nom, dans l'intérieur du cartouche, ne diffère de celui de l'empreinte de la collection Petrie que par la substitution du mot au signe de vase mal caractérisé que nous avons vu à la même place. La conviction s'impose, au premier coup d'œil, que la lecture doit être la même dans les deux cas. Or A. Gardiner, étudiant les inscriptions publiées dans le volume, pense au contraire (*Abydos* III, p. 39) qu'il y a là un Horus *Sekhemab* dont le nom propre est *Perenmaat*, et que ce roi est différent de l'autre Horus *Sekhemab* qui s'appelle aussi Perabsen.

Il eût été facile, pourtant, de se dégager de cette erreur. Perabsen et Sekhemab n'ont rien de commun dans leurs noms ni dans leurs personnes; il existe un seul Horus Sekhemab, et son nom figure dans le cartouche rectangulaire tantôt sous la forme simple *Sekhemab*, tantôt accompagné d'une appellation supplementaire dont deux cylindres, jusqu'ici, nous ont fourni deux orthographes différentes. Cette addition facultative au nom d'Horus constitue exactement le même phénomène que présentent les inscriptions de Khasekhmoui, et comme nous l'avons rappelé ci-avant à propos du premier étudié des cylindres de ce dernier roi, l'appellation supplementaire n'est autre chose que le nom royal de l'Horus. Nous apprenons ainsi quel était le nom royal de l'Horus Sekhemab.

La lecture[1] n'est claire que sur le cylindre d'*Abydos* III.

1. Comme nous l'avons remarqué ci-avant (p. 30), les noms royaux

Si l'on admet, comme il paraît évident, que le nom est le même sur le cylindre Petrie, on est conduit à adopter, pour le dernier signe, une lecture équivalente à , et l'on doit se demander alors s'il existe un signe de vase qui possède effectivement cette valeur. Or on en connaît un, celui qui figure en particulier dans les différentes orthographes du mot *matiou*, *maiou*, « granit de Syène ». Rappelons, sans insister sur les formes du signe aux différentes époques, la forme de l'inscription d'Ouni (l. 39, 40, 47), la forme , du grand papyrus Harris (IV, l. 9, XXVI, l. 7) et la forme ptolémaïque qu'on trouve à Denderah (Mariette, *Denderah*, pl. 35, col. 15, pl. 38, col. 127 de l'inscr.). Nous avons montré, ailleurs[1], que ce vase, qui peut avoir un dessin très spécial avec oreillettes retombantes mais ressemble tout à fait dans d'autres cas, au signe ordinaire , a la valeur phonétique à partir du Nouvel Empire, et aux époques anciennes, tout au moins encore à l'époque memphite, la valeur plus complète . Il est extrêmement probable que c'est le même signe qu'on rencontre, avec la même valeur, dans l'inscription du cylindre de la collection Petrie.

Notons, pour terminer, que Sekhemab est antérieur à Perabsen et ne peut être très éloigné de lui chronologiquement, puisque dans le tombeau P d'Abydos, qui est de l'époque de Perabsen, ont été déposées en très grand nombre des jarres scellées sous le règne de Sekhemab[2].

de Khasekhmoui et de Sekhemab sont de ceux que les listes classiques ignorent d'une manière complète.

1. Weill, *Le vase* MAIOU, dans *Sphinx*, X, p. 11-34, où il est exposé que ce signe de vase entre, en qualité de syllabique, dans l'orthographe de plusieurs mots de toute époque.

2. Voir les observations générales qui ont été faites plus haut sur les rencontres de cet ordre, à propos des empreintes de cylindres de la reine

Peut-être aura-t-on un jour la preuve que Sekhemab et Perabsen régnèrent immédiatement l'un après l'autre.

Résumé du § III.

Telles sont toutes les inscriptions actuellement connues que datent les cartouches rectangulaires des rois du groupe apparenté avec Noutirka : Sekhemab, Perabsen et Khasekhmoui. Nous réunirons en forme de résumé, comme nous avons fait à la fin du précédent paragraphe, les faits nouveaux rencontrés qui concernent les affinités mutuelles des quatre rois du groupe et leurs relations avec la période antérieure et la période suivante.

I. *Parenté dans l'intérieur du groupe Noutirka-Khasekhmoui-Perabsen-Sekhemab, à l'exclusion des autres Thinites* :

Le titre [illegible] sur des cylindres de Khasekhmoui et de Perabsen (à propos de *RT* II 201 de Khasekhmoui).

Dans le cartouche rectangulaire de Sekhemab, comme dans celui de Khasekhmoui, le nom d'Horus ou d'Horus-Set figure tantôt seul, tantôt suivi du nom royal. Ne pas oublier, cependant, qu'il en est déjà de même chez le très ancien Horus Narou (?), roi Mer, et que l'inscription du nom royal à la suite du nom d'Horus, dans le cartouche, reste en usage à l'époque memphite.

Coexistence d'un grand nombre d'empreintes de cylindres de Sekhemab et de Perabsen dans un même tombeau.

II. *Relations du groupe avec le début de la période memphite, à l'exclusion des autres Thinites* :

Mention du service [illegible] sur un cylindre de Khasekhmoui (*RT* II 197), de rédaction très analogue à certaines inscriptions funéraires memphites.

Rien à ajouter, autrement, à ce que nous avons dit à la fin du § II relativement à la situation intermédiaire du groupe entre les autres Thinites, qui le précèdent, et le début de la période memphite proprement dite.

Numéthapi dans des tombeaux du temps de Khasekhmoui et du temps de Noutirkha (ci-avant, p. 89-90).

III. *Relations du groupe avec les Thinites antérieurs* :

Présence du titre [illegible] sur un cylindre de Perabsen et sur de nombreux cylindres de la période antérieure (à propos du cyl. de Perabsen *RT* II 173).

Analogie d'un vase inscrit de Perabsen (*RT* I, IV, 7) avec certains vases des Horus Qa et Noutirni.

Existence de grandes stèles en pierre aux noms de Perabsen et des Horus Zet, Qa et Semerkha.

Pour terminer l'étude des inscriptions du groupe, il ne nous reste plus qu'à examiner le bas-relief de Noutirkha au ouady Magharah. Nous verrons que Noutirkha n'a pas été seul, de son temps, à laisser un témoignage de son activité dans cette localité du désert, et que les circonstances vont nous obliger à faire entrer un cinquième Horus, à côté de Noutirkha, dans le groupe monumental dont ce dernier fait partie.

IV

Les bas-reliefs de Nourtikha-Zosir et de son époque au ouady Magharah.

Le bas-relief rupestre de Noutirkha au ouady Magharah a été relevé intégralement, pour la première fois, au cours de l'expédition de 1904-1905 de l'*Egypt Exploration Fund* dans la péninsule sinaïtique, mais il n'a pas encore été publié[1]. Toutefois, les relevés de 1905 et le dessin exact que nous donnons ci-dessous du tableau, d'après les estampages, permettent d'oublier les recherches antérieures dont nous avons, ailleurs, fait l'histoire, et les publications fragmentaires que nous avons données du monu-

1. *The Egyptians in Sinai*, publication du *Fund* qui doit renfermer la collection complète des inscriptions égyptiennes relevées, n'a pas encore paru.

ment d'après d'anciens documents incomplets et imparfaits[1]. Nous n'y reviendrons pas ici.

Le tableau a une importance bien plus grande que les renseignements antérieurs ne le laissaient croire. Il comprend, à la suite du tableau royal proprement dit, les noms, titres et représentations figurées de toute une série d'officiers, formant une sorte d'état nominatif d'expédition dont nous ne connaissions auparavant l'analogue, au Sinaï, qu'à partir de la Ve dynastie.

Les représentations et légendes vont de droite à gauche. Au premier rang, le roi frappant de sa massue l'Asiatique tombe à ses pieds; devant lui, son cartouche d'Horus, *Noutirkha*; derrière lui, une figure de déesse au nom perdu, avec la légende verticale : nous n'avons pas oublié les représentations divines analogues, avec légende vis à vis du cartouche d'Horus, sur les cylindres de Noutirkha lui-même, de Khasekhmoui et de Perabsen (v. ci-avant, même chap., § II, à propos du cyl. *Mahasna* IX 4 de Noutirkha). Le groupe du roi frappant le prisonnier, très connu à toute époque, se retrouve à Magharah sur le plus grand nombre des bas-reliefs jusqu'au temps de la VIe dynastie; quant à la rédaction du protocole royal, réduit au type thinite le plus élémentaire du cartouche d'Horus isolé, nous rappellerons les exemples analogues qui se rencontrent dans la même localité, avant et après Noutirkha.

En arrière du tableau royal, une figure d'officier debout, avec la canne et une sorte de bâton court appuyé à l'épaule. Au-dessus de sa tête : « chef de troupe »; derrière lui, les mots « expédition royale », suivis d'une inscription en deux colonnes verticales dont

1. Bibliographie dans Weill, *Rec. des inscriptions égyptiennes du Sinaï* (1904), p. 99-100 et 102 (n° 4); ce dernier fragment fait partie du tableau de Noutirkha. Cf. ce qui est dit à ce sujet dans *Sphinx* (Weill, *L'Ane* etc.), IX, p. 64-65.

Bas-relief de Noutirkha-Zosir au Ouady Magharah.

(1/12 de la grandeur réelle).

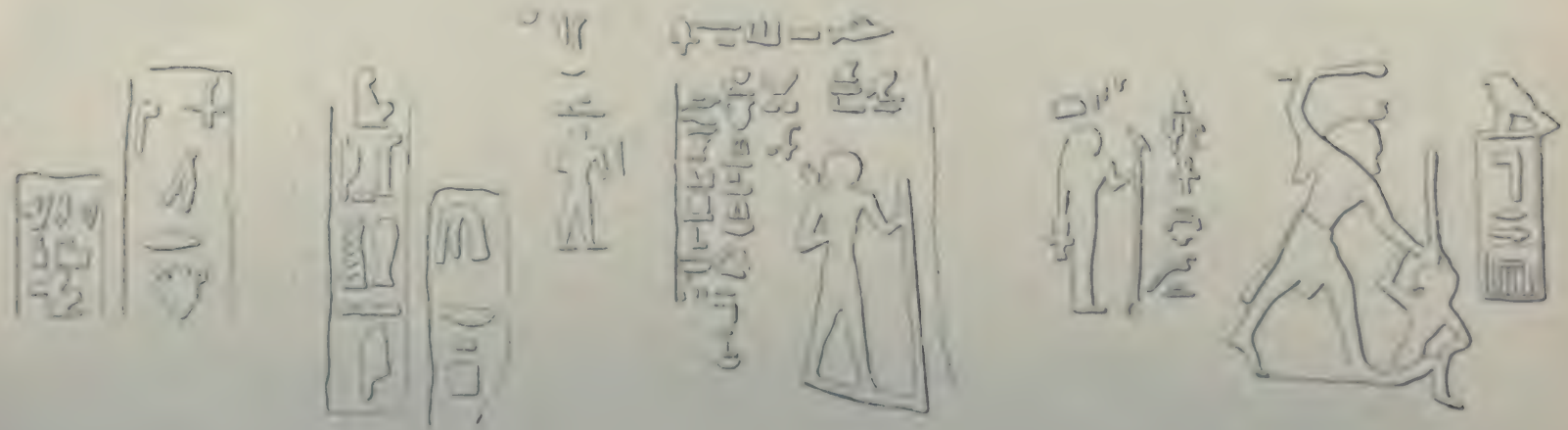

les signes, ménagés en relief, ont malheureusement perdu toute netteté de contour par usure lente et sont difficilement lisibles. Le titre de *mer mashaou*, comme on sait, appartient au chef de l'expédition minière envoyée au Sinaï par Papi I[1]; quant à la mention de l'« expédition royale », elle est habituelle sur les tableaux memphites de la même localité, depuis celui de Menkaouhor; nous nous sommes attaché, à propos de celui de Papi I, à déterminer le sens exact de l'expression *apit souten*[1].

Au-dessus de toute cette partie du tableau, on remarque une légende horizontale qui paraît en être indépendante et s'appliquer à un autre personnage : « Le du désert Nitankh[2] ». On se rappelle qu'Amten également, sur sa stèle, est , en même temps que « chef des chasses ».

Un troisième personnage, plus à gauche encore, est représenté debout, surmonté d'une légende dont subsistent seulement quelques vestiges.

En arrière, les personnages mentionnés ne sont plus figurés. Ils sont au nombre de quatre ; à chacun d'eux est consacrée une ligne verticale d'écriture, en signes ménagés en relief par ablation du champ. La première légende est difficile à lire et à interpréter. La seconde paraît donner *iri Amout* (?) *Honi*, « le préposé aux Asiatiques (?)[3] Honi ». La troisième donne, à ce qu'il semble, « le charpentier royal[4] Merab »; la

1. Weill, *Rec. du Sinaï*, 18, p. 124 suiv.

2. Weill, *Rec. du Sinaï*, p. 124-125.

3. Cet officier Nitankh, et le Honi dont il est question un peu plus bas et qui figure sur le même bas-relief, paraissent se retrouver ensemble dans l'inscription du cylindre *Abydos* III, IX, 16, où ils sont le père et le fils. On trouvera ce cylindre reproduit plus loin, chap. III, § III, B.

4. Ce titre est-il en relation avec le titre analogue qui appartient à Amten (*Aeg. Inschriften* de Berlin, p. 79, 84) ? V. ce qui est dit à ce sujet ci-après, chap. IV, § II, à propos d'un titre de Khabiousokari.

5. Le signe de la hache, comme indication de fonction, figure dans les inscriptions funéraires archaïques de Khabiousokari et de Hesi (*Mas-*

quatrième légende, enfin, est à tel point oblitérée qu'on n'en peut rien tirer de probable.

Tel est cet important monument, dont les caractères accusent d'une manière particulièrement intéressante la situation intermédiaire de Noutirkha-Zosir entre l'époque thinite et l'époque memphite proprement dite. Il nous faut maintenant rapprocher ce tableau des monuments analogues et d'époque voisine qui se rencontrent dans la même localité.

Voici d'abord un tableau de Snofrou, Horus Nibmat, qui n'a rien de commun avec le tableau connu depuis longtemps de *LD* II, 2 *a*, mais fut publié pour la première fois par nous en 1904, sous forme de croquis restitutif, d'après les indications de Borchardt[1]. Depuis lors, il a été retrouvé à Magharah au cours de l'expédition de 1904-1905 et reproduit exactement[2]. Ici, pas de mention d'officiers, rien que des représentations royales, en deux registres dont le supérieur donne le tableau habituel du roi frappant le prisonnier, et l'inférieur, le roi deux fois représenté debout, coiffé successivement de la couronne blanche et de la couronne rouge. Comme légendes, rien que le cartouche d'Horus quatre fois répété, avec, une seule fois, la formule « Donne richesse, stabilité et joie, à jamais », presque identique à celle qu'on trouve dans le tableau de Zosir. Nous avons fait remarquer, ailleurs,

taba, p. 74-82), sur un cylindre du temps de Noutirkha (Garstang, *Mahasna*, XXVI, 7), dans une inscription de vase du tombeau de Perabsen (Amélineau, *Nouv. fouilles*, IV, L, 2), et dans de nombreuses inscriptions de plaquettes de la période thinite antérieure, Den, Qa et Semerkha. Contentons-nous de renvoyer, pour ces dernières, aux divers exemples du titre « charpentier royal », 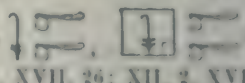 , etc. dans Petrie, *RT* I, XI, 14, XV, 16; XII, 1, XVII, 26; XII, 2, XVII, 29; *RT* II, VIII, 3, XII, 6; VIII, 5; *Abydos* I, XI, 7; Amélineau, *Nouv. fouilles*, IV, XXXVII, 3.

1. Weill, *Rec. du Sinaï*, p. 104-105; cf. Weill, *Un nouveau bas-relief de Snofrou au ouady Magharah*, dans *C. R. de l'Acad. des Inscriptions*, 1904, p. 352 suiv.

2. Petrie, *Researches in Sinai*, 1906, fig. 54 (p. 55).

combien cette composition était différente de celle de l'autre tableau de Snofrou, avec protocole royal développé, et combien celle qui nous occupe ici s'apparentait, au contraire, avec les inscriptions de la période thinite ; nous avons conclu que Snofrou, avec ses deux bas-reliefs

de types différents, datait la période de transition du thinitisme au memphitisme. Peut-être aurions-nous pu pressentir, dès lors, que le règne de Snofrou eut une durée très longue, suffisante pour que la manière de présenter la titulature royale eût le temps d'évoluer ainsi du commencement à la fin ; plus loin, au cours du chap. IV, nous observerons de même que, d'un bout à l'autre du règne,

l'architecture des tombeaux a évolué dans des proportions étonnantes.

Nous avons noté, d'autre part, que la composition de ce tableau à quatre personnages semblait avoir été directement inspirée par celle d'un bas-relief plus ancien, le premier en date des tableaux égyptiens du ouady Magharah, celui de l'Horus Semerkha. Ce dernier Horus, sans doute identique, comme on sait, au roi Samsou(?)-Semempses, et en tout cas proche voisin de l'Horus Azab, roi Merbap-Miebidos, est d'une époque fort antérieure à celle de Snofrou et de Zosir; il n'en sera que plus intéressant de rencontrer sur son bas-relief, le seul monument de grandes dimensions qui remonte à la « Ire dynastie », une série de titres qui ne permettent pas de le placer aussi loin du début des temps memphites qu'on serait tenté de le croire.

Nous reproduisons le monument, ci-contre, d'après les publications faites à la suite de l'expédition de 1904-1905[1], en renvoyant, pour tous documents et discussions antérieures, à la bibliographie qui accompagne notre publication de 1904 d'après les estampages du Br. Museum[2]. Nous ne pouvions, à ce moment, savoir que la figure d'officier avec légende qui occupe la droite du tableau, était de la même époque que le reste des représentations; ce fait important est seulement apparu avec évidence devant l'original, tant à l'aspect de la pierre que par suite de la situation du tableau tout entier sur une paroi rocheuse planée uniformément, d'ailleurs d'accès difficile et très éloignée de tous les autres monuments égyptiens de la localité.

N'était la présence de cette figure d'officier, le tableau serait pour ainsi dire identique à celui de Nibmat-Snofrou que nous venons de voir. C'est le même tableau à quatre personnages, mais rangés sur une seule ligne,

1. Le bas-relief a été publié en photographie par Petrie dans *Harper's Magazine*, février 1906, p. 459 du vol. CXII (moitié gauche du tableau), puis dans *Researches in Sinai* (1906), fig. 45, 46, 47 (p. 41-42).

2. *Rec. du Sinaï*, p. 95-99, à quoi il faut ajouter les références bibliographiques données à la note précédente.

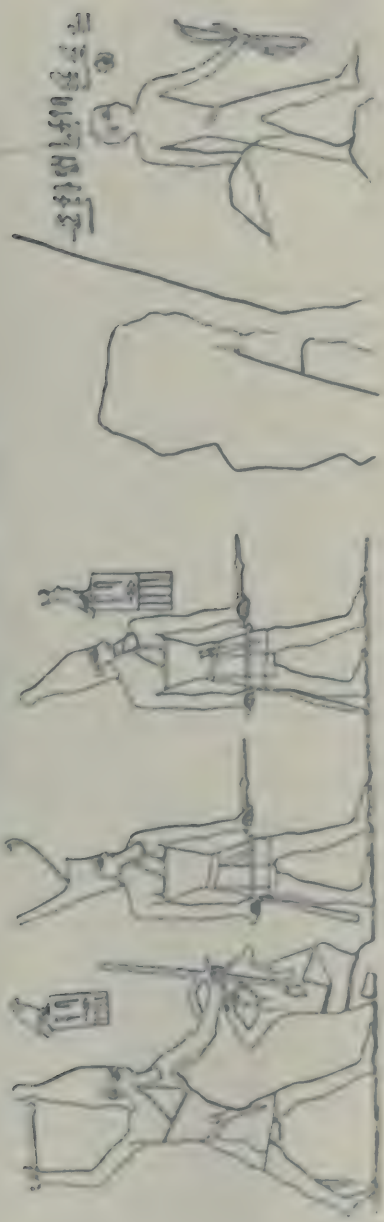

Bas-relief de Semerkha au Ouadi Maghara

d'abord le roi debout, deux fois, pour coiffer successivement la couronne blanche et la couronne rouge, puis le groupe du roi frappant le prisonnier. Devant la première figure royale et la dernière, le cartouche d'Horus. Le tableau diffère cependant de celui de Snofrou par une perfection d'exécution sensiblement supérieure, et par la singularité de quelques-unes des armes que tiennent les figures royales.

Quant à l'officier avec sa légende, il apparente le tableau non avec celui de Snofrou, mais avec celui de Noutirkha-Zosir et, au delà, avec les tableaux à inscriptions nominatives de la Ve et de la VIe dynasties. La légende, intacte sur la pierre, donne : « Le prince, chef de troupes, inspecteur du domaine (?) royal (), chef de service (?), Soutenzef ». Les premiers de ces titres sont purement memphites; celui de *mir mashaou*, nous l'avons vu, appartient à un des officiers du tableau de Zosir. Également memphite est le titre , dont nous avons discuté l'élément particulier, le signe du faisceau à ligature tombante, à propos des cylindres étudiés précédemment et particulièrement à propos de celui de Noutirkha, *Mahasna* IX 5 (ci-avant, même chap., § II). La seule expression nouvelle pour nous est le nom du service ; en ce qui concerne le dernier mot, on pourrait se rappeler que le signe entre dans la composition du nom du service connu , *pi hir outhou*[1]; mais le même signe échange également avec comme déterminatif, et se rencontre comme déterminatif dans le mot, bien connu à l'époque memphite, qu'on trouve sous les orthographes et , *hait*, *ahit*[2] : c'est ce

1. Se reporter à ce qui est dit plus haut à ce sujet à propos du cylindre *RT* II 197 de Khasekhmoui (même chap., § III, A).

2. La deuxième forme, avec le double déterminatif, se rencontre plusieurs fois dans les inscriptions d'Amten; quant à la première, elle est très fréquente dans les tombeaux memphites.

dernier mot qu'il semble que nous ayions sur le bas-relief de Semerkha, précédé du qualificatif *souten*.

Au bas-relief sinaïtique de Semerkha se rattache historiquement, à ce qu'il semble, la belle plaquette de la collection Mac Gregor qui provient d'Abydos et porte le cartouche de l'Horus Den. On connaît ce petit monument, si souvent décrit et commenté qu'il est inutile de le reproduire ici; bornons-nous à rappeler que, seule des plaquettes de bois et d'ivoire de cette époque, celle-ci représente le roi frappant le prisonnier asiatique tombé, absolument comme sur les bas-reliefs rupestres que nous venons de voir. Quelques légendes, outre le cartouche royal, accompagnent la scène, courtes et très obscures; l'une d'elles seulement donne à peu près certainement [illegible] « première fois de frapper les Orientaux ».

Les précédents tableaux de Semerkha, de Noutirkha-Zosir et de Nibmat-Snofrou étaient connus, plus au moins complètement, avant l'expédition de 1904-1905. Voici maintenant un quatrième monument du même type qui fut découvert par Petrie, en même temps qu'il retrouvait le bas-relief de Zosir à une dizaine de mètres de distance et sur la même paroi verticale[1]. L'extrémité droite du tableau, seule, était encore en place, au dessus d'une grande cavité minière d'origine récente dont les progrès avaient emporté le reste de l'inscription; quelques travaux de déblaiement dans les décombres de la base livrèrent un important fragment de la partie tombée, dont la combinaison avec la partie intacte permet de restituer assez sûrement la composition de l'ensemble. Celle-ci était analogue, comme on voit, à celle du bas relief de Semerkha, avec une ou plusieurs figures royales, debout, précédant le groupe du roi frappant le prisonnier tombé[2].

1. Découverte annoncée tout d'abord par Petrie dans *Times*, derniers jours de 1904. Cf. Weill dans *Sphinx* (*L'Asie dans les textes égyptiens* etc.), IX, p. 64-65. — Les reproductions ci-après sont à l'échelle de 1/5.

2. Petrie, *Researches in Sinai*, 1906, fig. 48 (p. 63), tête de roi d'après un dessin de C. T. Currelly; fig. 49 (p. 64), partie du tableau en place sur la muraille.

Le cartouche d'Horus[1], deux fois répété, est celui qu'avaient fourni tout d'abord, en 1902, certaines empreintes de cylindres de Bêt-Khallaf dont nous parlerons tout à l'heure (*Mahasna and Bêt-Khallaf*, pl. XIX); le nom qu'il renferme avait été transcrit par Garstang , lecture immédiatement combattue par Sethe (*Mahasna*,

p. 24-25, cf. *Beiträge zur ältesten Geschichte*, 1902, p. 38), qui lui substituait avec raison la transcription *Sanakht*. Sethe, de plus, a remarqué sur l'une des empreintes de Bêt Khallaf la partie inférieure d'un cartouche ovale avec embase dans lequel subsistent des tra-

1. C'est ce même cartouche, à n'en pas douter, que A. Ricci a vu à Magharah en 1820, qu'il a noté sous la forme et qui a passé, ainsi, dans le *Königsbuch* de Lepsius (aux noms inconnus n° 905); la provenance de ce cartouche du Königsbuch est vérifiée par une note de Lepsius dont Sethe (*Zeitschrift*, 1897, p. 6, n. 4) a eu connaissance. Pour Ricci et ses notes égyptiennes du Sinaï, v. Weill, *Rec. du Sinaï*, p. 64, n. 1 et p. 91.

Longtemps après Ricci, en 1868, E. H. Palmer vit et nota sommairement le bas-relief, inaccessible au fronton de la carrière; son croquis informe permettait pourtant de deviner un tableau d'époque archaïque (v. Weill, *Rec. du Sinaï*, p. 154-155).

ces du signe ⊔, et croit pouvoir restituer en toute certitude le nom royal ⊔ qui précède ceux des deux Zosir au papyrus de Turin et dans la table de Seti I. Cette lec-

ture hardie entraîne l'identification de l'Horus Sanakht avec le roi Nibkari-Necherochis, voisin immédiat de Zosir[1], et l'on doit reconnaître que les faits s'accordent

1. V. le tableau des concordances de la liste hiéroglyphique et de la liste grecque qui résume le § IV du chap. I ci-avant. On se rappelle que Nibka-Nibkari, qui précède les deux Zosir dans les listes de Turin et d'Abydos, les suit, au contraire, dans la liste de Sapparah, et aussi dans

bien avec l'hypothèse de ce voisinage; non seulement, en effet, les tombeaux K1 et K2 de Bêt Khallaf, où ont été trouvées respectivement les empreintes de Noutirkha et de Sanakht, sont à proximité immédiate l'un de l'autre et de construction remarquablement similaire [1], mais à Magharah, comme nous l'avons dit, les bas-reliefs aux noms des deux rois se trouvent côte à côte sur le même rocher et au-dessus des mêmes excavations; leur voisinage chronologique apparaît donc comme extrêment probable.

Et pourtant les deux monuments de Magharah n'ont pas d'analogie dans le détail de la facture. Celui de Zosir est une juxtaposition désordonnée d'inscriptions partielles qui toutes, y compris le tableau royal, sont d'exécution assez grossière; le bas-relief de Sanakht, au contraire, est une œuvre d'art admirable, soigneusement composée, encadrée, d'une délicatesse de modelé extraordinaire dans les figures encore en place sur la muraille. Mais de pareilles différences tiennent uniquement à l'habileté plus ou moins grande d'un ouvrier, et il n'est permis en aucun cas de conclure de là à un écart de date notable, encore moins à l'antériorité du monument le moins parfait : à Magharah même, le bas-relief de Semerkha n'est-il pas d'un caractère plus artistique et mieux composé que celui de Zosir et celui du type thinite de Nibmat-Snofrou?

En ce qui concerne les représentations les tableaux de Noutirkha et de Sanakht diffèrent aussi sensiblement, et certains détails chez Sanakht sont des plus étranges. A l'extrémité droite, devant le roi debout et son cartouche d'Horus se trouve le chacal sur la perche, face à droite, tout à fait comme sur la plaquette Mac-Gregor et d'autres petits tableaux de l'Horus Den [2]; mais qu'est-ce que le signe à gauche de la perche du chacal, et à droite, le faucon

la tradition du papyrus Westcar; mais c'est le papyrus de Turin qui doit faire foi.

1. V. les plans d'ensemble de Garstang, *Mahasna*, pl. I, II, et les plans et coupes des tombeaux au même ouvrage, pl. VII, XVIII.

2. V. par exemple, les plaquettes *RT* i, XIV, 7, 9.

sur une petite perche, au sommet d'une façade rectangulaire? Il semble que ce dernier rébus soit à interpréter comme le groupe des hiéroglyphes ordinaires, *Hâthor*. Le fragment de gauche du tableau, en effet, montre vis-à-vis du roi frappant le prisonnier et du cartouche d'Horus, une enseigne divine face à gauche; c'était sans doute celle de Hâthor, car le fragment conserve, à droite de la perche de l'enseigne, la fin de la légende connue ... , « Dame du *fkat*[1] ». Cette mention est maintenant la première en date de toutes celles qu'on connaît du minéral que les Égyptiens allaient chercher au Sinaï[2].

Tels sont les monuments de Magharah antérieurs à la période memphite proprement dite. Il est curieux maintenant, lorsqu'on compare entre eux ces grands tableaux de Semerkha, de Sanakht, de Noutirkha et de Nibmat, de se voir obligé d'avouer que si nous n'avions pas d'autres monuments pour classer entre eux ces rois, nous commettrions peut-être de grosses erreurs dans le rangement. La chose est surtout sensible en ce qui concerne l'emplacement de Sanakht. Le voisinage de son bas-relief avec celui de Noutirkha ne prouve, en somme, pas grand'chose; son nom royal de Nibkari est problématique, ses empreintes de cylindres de Bêt-Khallaf, peu nombreuses et très détériorées, ne permettent aucune comparaison probante, et nous ne saurions absolument pas où le mettre si le tombeau où ces empreintes ont été trouvées n'était pas si évidemment apparenté avec celui qui a fourni les empreintes de Noutirkha. On est tout disposé à admettre, comme conséquence, que Sanakht est le voisin immédiat de Noutirkha-Zosir, mais on serait heureux qu'une bonne collection d'empreintes de cylindres vînt confirmer, par

1. La place manque, sous la plate-forme de l'enseigne divine, pour restituer la forme complète avec le *m*. On connaît d'ailleurs des exemples, à l'époque ancienne, de la forme simple *fkat* au lieu de la forme préfixée *mafkat*, v. Weill, *Rec. du Sinaï*, pp. 49-50 et 116.

2. Sur la nature du *mafkat* ou *fkat*, v. Weill, *Rec. du Sinaï*, p. 23-25.

des analogies de rédaction et de titulature, une parenté aussi intime.

Ce résultat, malheureusement, n'est pas acquis: les seules empreintes de Sanakht qu'on possède sont celles de *Mahasna*, pl. XIX. Les fragments 1, 2, 3, 4, 10 ne conservent que des lambeaux du nom d'Horus et ont permis la reconstitution du cartouche[1] du n° 5 ci-dessous; le n° 6 donne le

groupe a côté du cartouche, et cela rapppelle le cylindre de Noutirkha *Mahasna* XXVI, 8 vu ci-avant (même chap., § II). Le n° 7 est celui où Sethe restitue le cartouche ovale de *Nibka*; nous le reproduisons ci-contre; un titre de fonctionnaire, sur ce cylindre, semble devoir se lire

, « chef des greniers ». Le n° 8, enfin, donne a côté du cartouche d'Horus le titre bien connu « crieur ». Les autres empreintes du tombeau, qui ne portent pas de nom royal, seront examinées au chapitre suivant.

Résumé du § IV.

Nous mettrons en place les faits nouveaux rencontrés, dans les cadres employés déjà pour les résumés des §§ II et III qui précèdent.

1. *Parenté de l'intérieur du groupe Noutirkha-Khasekhmoui-Perabsen-Sekhemab, — auquel il faut maintenant adjoindre Sanakht, — à l'exclusion des autres Thinites* :

Rien de nouveau concernant Khasekhmoui, Perabsen et Sekhemab. Un nouvel Horus, Sanakht, s'est introduit dans le groupe, comme proche voisin de Noutirkha par la

1. Pour apprécier l'habileté de cette reconstitution, il faut se rappeler que le cartouche du ouady Magharah n'était pas encore découvert.

situation et l'architecture des deux tombeaux de Bêt-Khallaf. Une empreinte de cylindre semble indiquer que l'Horus Sanakht est le roi Nibkari, prédécesseur immédiat de Noutirkha-Zosir.

II. *Relations du groupe avec le début de la période memphite*, et :

III. *Relations du groupe avec les Thinites antérieurs* :

Ces deux derniers ordres de faits, ici, ne sont pas séparables. Les monuments de Zosir et de Sanakht, au Sinaï, sont apparentés, d'une manière pour ainsi dire uniforme et indépendante de la situation chronologique, avec le bas-relief antérieur de Semerkha, qui remonte à la « Ire dynastie », et l'un des deux bas-reliefs de Snofrou, au début de la IVe. Ces divers monuments, nous l'avons observé, ne pourraient être classés chronologiquement entre eux d'après leurs seuls caractères. Notablement différents des bas-reliefs de la période suivante, ils se ressemblent par la composition et le mode de rédaction du protocole royal, et forment ainsi un groupe assez bien caractérisé pour qu'on se demande si l'époque de Semerkha est aussi éloignée du début de la IVe dynastie qu'on est tenté de le croire tout d'abord. Nous avons déjà noté, dans les inscriptions (résumés des §§ II et III, ci-avant), de nombreuses mentions communes à l'époque de Noutirkha-Zosir et à la période antérieure ; nous croyons maintenant apercevoir, grâce aux caractères si peu *archaïques* du bas-relief de Semerkha[1], que l'évolution thinito-memphite a marché relativement vite et que les dynasties qui ont précédé la IVe n'ont pas rempli, au total, un grand nombre de siècles.

1. La même considération, à peu de chose près, contribue à induire Naville en cette erreur que Semerkha est d'une époque plus récente que la « Ire dynastie » (*Les plus anciens monuments égyptiens*, III, dans *Rec. de travaux*, XXV, 1903, p. 219).

V

Les inscriptions du groupe Hotepsekmoui-Ranib-Noutirni.

Si l'on se reporte aux résumés ou sont consignés, à la fin des §§ II, III et IV qui précèdent, les résultats progressifs des comparaisons que les monuments nous ont conduits à faire, on verra qu'ils permettent de conclure, en fin de compte, qu'à la fin de la période thinite, immédiatement avant le début des temps memphites, il existe un groupe royal dont les membres sont apparentés entre eux par des analogies monumentales particulières. Cette famille comprend essentiellement les quatre Horus, — ou Sit, ou Horus-Sit, — Noutirkha, Khasekhmoui, Perabsen et Sekhemab; le plus voisin des Memphites, d'après ses monuments, est Noutirkha (résumé du § II : sa pyramide, certains de ses cylindres); des trois autres, le plus étroitement apparenté avec Noutirkha est Khasekhmoui (résumé du § II : le montant en pierre d'Hierakonpolis et la porte de la pyramide de Saqqarah, certains cylindres), et Khasekhmoui, dont les monuments ont de remarquables points communs avec ceux de Sekhemab et de Perabsen, est surtout voisin de Perabsen (résumé du § III); on sait d'ailleurs que Sekhemab, très voisin de Perabsen, est son prédécesseur (résumé du § III : leurs cylindres à tous deux dans un tombeau du temps de Perabsen), et l'on a la preuve que Perabsen est antérieur à Noutirkha (cylindre de Perabsen chez Noutirkha, à Bêt-Khallaf). On a été conduit, ensuite, à considérer comme faisant partie de la même famille un cinquième Horus, Sanakht, très proche de Noutirkha (résumé du § IV : tombeaux de Bêt-Khallaf); on sait que Noutirkha est le premier des deux Zosir de la liste hiéroglyphique classique, de sorte que si l'on admet, avec Sethe, que l'Horus Sanakht est le roi Nibkari, on

devra considérer que Sanakht est le prédécesseur immédiat de Noutirkha; mais ce dernier détail de rangement n'est évidemment pas certain. L'ensemble des indications qui précèdent se résume, pour le groupe, dans la mise en ordre chronologique que voici :

Sekhemab Perabsen Khasekhmoui Noutirkha	ordre certain ;
Sanakht.	position exacte indéterminée, mais très voisin de Noutirkha.

C'est le *quatrième groupe* annoncé et détaillé au tableau de classification générale qui figure au début du présent chapitre, et l'on voit que l'existence de ce groupe en tant que famille monumentale, ainsi que son classement intérieur, doivent être considérés maintenant comme démontrés.

En ce qui concerne le *troisième groupe* du tableau, celui des Horus Hotepsekhmoui, Ranib et Noutirni, plusieurs circonstances notables du classement sont dès à présent acquises. D'abord, le classement intérieur (statue du Caire, dont il sera parlé dans un instant); ensuite, le fait de l'antériorité des trois rois par rapport au *quatrième groupe*, établi par les mentions successives de Noutirni et Khasekhmoui sur la stèle de Palerme, ainsi que par la présence d'objets inscrits aux noms de Hotepsekhmoui et Noutirni dans des tombeaux du temps de Khasekhmoui et de Perabsen. Il reste seulement à nous assurer que ce *troisième groupe* est bien à sa place entre le *deuxième* et le *quatrième*, c'est-à-dire que les trois rois qui en font partie sont postérieurs au groupe Den-Azab-Semerkha-Qa. Or, toute indication auxiliaire fait ici défaut, et ce classement d'ensemble ne peut être fondé, s'il est exact, que sur la comparaison des monuments et des inscriptions; c'est dans ce but, principalement, que nous allons maintenant analyser les inscriptions du groupe des trois rois.

Leurs cartouches d'Horus sont connus depuis longtemps par la statue agenouillée de style archaïque (1 du Caire)

qui porte sur l'épaule l'inscription souvent publiée déjà[1] :

On ne fit jamais difficulté d'admettre qu'il y avait là trois rois, ayant regné consécutivement dans l'ordre de l'inscription et que le personnage représenté pouvait avoir successivement servis. La statue, dans ce cas, serait de l'époque du dernier d'entre eux, qui est Noutirni, mais cela n'est pas absolument certain; le personnage peut être simplement chargé du culte des trois rois, comme nous en avons vu, ailleurs, de nombreux exemples, et alors sa statue serait postérieure au règne de Noutirni d'un plus ou moins grand nombre d'années. L'intervalle, toutefois, ne saurait être très considérable, car les inscriptions de la statue, comme nous allons le voir, l'apparentent surtout avec de très anciens monuments épigraphiques.

En ce qui concerne particulièrement l'époque de Noutirni, on sait depuis 1896, et beaucoup plus nettement depuis 1902, que les annales de son règne étaient détaillées, à leur place, dans l'inscription de Palerme[2], dont le fragment subsistant conserve la mention de quinze années consécutives de Noutirni, depuis la sixième ou la septième[3] (face antérieure, l. 4); au-dessus, dans l'emplace-

1. Grébaut-Maspero, *Le Musée Egyptien* (1890-1900), pl. XIII et p. 12-13; Jéquier dans Morgan, *Recherches*, II, pl. IV et p. 253; Amélineau, *Nouv. fouilles*, I, p. 254.

2. Publications : Pellegrini, *Nota supra un' iscrizione Egizia del Museo di Palermo*, dans *Archivio storico Siciliano*, nuova seria, XX (1896), p. 297-316, Naville, *La pierre de Palerme*, dans *Rec. de travaux*, XXV (1903), p. 65-81, Schäfer, *Ein Bruchstück altägyptischer Annalen*, dans *Abhandl. d. Berl. Ak. d. Wiss.*, 1902.

3. Tous les deux ans, sous le règne de Noutirni, il y a « procession d'Horus » et « inventaire » du domaine royal; et chaque inventaire, comme on sait, porte son numéro d'ordre. Or, le premier inventaire dont le fragment de Palerme garde la mention est le quatrième.

ment réservé à l'indication des noms royaux, on lit

« Horus *Noutirni*, fils[1] de Noub... ». Une ligne plus bas, sous la rubrique de la quatorzième ou quinzième année[2] d'un roi dont le nom est perdu, est mentionnée la « naissance du roi Khasekhmoui », ce qui montre que le règne de Khasekhmoui dut suivre celui de Noutirni d'un nombre d'années assez considérable[3].

La base de la statue du Caire porte une inscription toute différente de celle de l'épaule, moins connue et qui n'a été publiée qu'une fois[4]; elle est gravée à plat horizontalement sur le socle, dont elle occupe deux bords aux genoux du personnage :

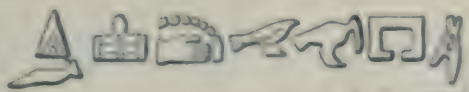

Le caractère archaïque de ce texte est frappant, et il n'est pas facile de tout y comprendre. Maspero transcrit (*loc. cit.*), renversant tous les signes :

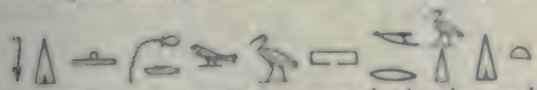

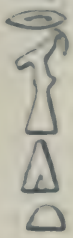

« Proscynème au prêtre, grand de la maison de Thot, Thotdouit (?) », mais on ne voit pas que cette interprétation ait chance d'être exacte. Nous proposons, sous toutes réserves, d'ordonner et de lire l'inscription de la manière suivante :

1. Groupe expliqué par Sethe dans Garstang, *Mahasna*, p. 20. Le groupe *ren* se retrouve sous la forme , dans de nombreuses inscriptions de cylindres de l'époque de Kasekhmoui et Noutirkha, que nous verrons passer au chap. suivant.

2. Année qui suit celle de la « septième fois de l'inventaire »; cf. la n. 3 de la p. précédente.

3. Des spéculations d'un grand intérêt sur la restitution chronologique des parties manquantes de la stèle de Palerme ont été tentées par Sethe (*Beiträge* etc., 4. *Die Einrichtung des Steines von Palermo*, p. 42-59) et Ed. Meyer (*Aegyptische Chronologie*, p. 181-204, pl. VI-VII).

4. Grébaut-Maspero, *Le Musée Egyptien* (1890-1900), p. 12-13.

« Le chef du *service-rouge*[1] et des purifications, celui qui procède aux offrandes, Tamerithot ». Si c'est vraiment l'hieroglyphe du dieu Thot que représente cette image d'oiseau sur un perchoir, il convient d'interpréter de même la figure semblable de l'inscription de l'épaule, qui donnerait ainsi la série complète des personnes que servit le prêtre Tamerithot : le dieu Thot et les trois rois dont il fut le fonctionnaire ou le prêtre funéraire.

L'expression n'est inconnue ni à l'époque thinite ni plus tard. Le titre , tout d'abord, comme l'a observé Naville[2], se rencontre sous l'Ancien Empire[3] et sous la XIIe dynastie[4], et le mot , qui figure aux Pyramides sous la forme , , [5], est celui même qu'on rencontre à l'époque classique sous l'orthographe complète , [6], « rosée, aspersion, émanation liquide, sécrétion[7] ». Quant au sens exact du mot dans le titre qui nous occupe, il semble être indiqué par la présence du groupe sur une plaquette de Semerkha[8], où il figure

1. Au sujet du « Service rouge », *pi-doshiri*, et de sa correspondance possible avec , le « Service blanc », v. ce qui est dit ci-avant, même chap., § III, A, à propos du cylindre de Khasekhmoui *RT* II 191.

2. *Plus anciens monuments égyptiens*, III, dans *Rec. de travaux*, 1903, p. 210.

3. , chez Sekhemka, à Gizeh ; *LD* II, 89 *c*.

4. et à Beni-Hassan ; Newberry, *Beni-Hasan* I, pl. VII (= *LD* II, 121) et XVII.

5. *Ounas*, l. 533, 534, 565.

6. Pap. Berlin 3055 (rituel étudié par Moret, v. note suivante), IV, 8 9, V, 3, XI, 7, 11, XXI, 6. Cf., pour orthographes analogues, mais avec comme déterminatif au lieu de , Brugsch, *Dict.*, *Supplément*, p. 168.

7. Moret, *Rituel du culte divin*, p. 57.

8. *RT* I, XII, 1, XVII, 26.

parmi les mentions d'offrandes que portent d'ordinaire ces petits monuments et dont les plus habituelles sont celles des deux huiles *hati*, — essence de *Lybie* et essence de *cèdre*, — bien connues dans les listes d'offrandes memphites. L'existence du groupe en question à cette place montre en effet qu'il n'est autre chose qu'une forme ancienne du signe [illegible] qui entre en composition, aux inscriptions memphites de la première époque, dans un groupe complexe exprimant le *lavage des mains* au début du repas funéraire. Dans les mastaba du premier type memphite, à Meidoum et à Saqqarah, ce groupe est à chercher dans une petite liste d'offrandes principales inscrite au-dessus d'une table d'offrandes, devant le mort assis; et ce tableau occupe la partie supérieure de la stèle du fond de la chambre[1]. Le *lavage* figure invariablement en tête de la liste, et les premiers élements qui suivent sont généralement l'encens, le vin et les deux essences. Sur les plaquettes thinites, qui fournissent un type de liste d'offrandes plus ancien et extrêmement sommaire, on retrouve fréquemment les deux essences, mais une seule fois, sur la plaquette précitée de Semerkha, le *lavage*, sous la forme [illegible] dont l'identité avec les formes graphiques développées de l'époque suivante est ainsi démontrée. Il y a lieu maintenant de citer quelques autres monuments thinites où la même mention de *iadit* se rencontre dans des conditions intéressantes.

Ce sont d'abord deux fragments de vases du tombeau Z, à Abydos (Zet), et terre cuite et en pierre[2], qui portent la même inscription [illegible] « purifications du Double-Seigneur »; l'intercalation du titre royal *nibti*[3] entre les deux

1. Au chap. IV ci-après, nous étudierons en détail les tombeaux et inscriptions de cette catégorie.

2. *RT* II, V, 13, 14.

3. Cette forme est particulière à la période thinite, de même que la forme plus développée [illegible] *sam nibti*, « Réunisseur des Deux Seigneurs » (*RT* II, 8, 9, 10, 11, *Abydos* I, IV, 1, 2. Amélineau, *Nouv. fouilles*,

signes de l'autre groupe est curieuse[1]. On voit que ces vases étaient ceux même destinés aux ablutions supposées du début du repas du souverain mort. Le même groupe se lit, d'autre part, sur une plaquette inscrite à l'encre provenant de la tombe O (Zer)[2], qui porte également mention des essences *hati* et du que connaissent bien les plaquettes du temps de Semerkha.

Un vase du même genre que ceux de Zet est celui, trouvé dans le tombeau de Perabsen, qui avait appartenu à l'Horus Ranib et fut réinscrit, après arasement partiel de la première inscription, au nom de Noutirni[3]; l'inscription de Noutirni est, en grande partie, la copie grossière de l'admirable petite inscription de vase, originairement au nom de Noutirni, celle-ci, qui fut trouvée par Amélineau dans le tombeau de Khasekhmoui[4]. Les deux inscriptions sont reproduites un peu plus loin; notons seulement ici qu'on y rencontre la mention , « purifications quotidiennes ». On voit que, par une dernière simplification, la libation purificatrice pouvait être exprimée par le seul signe de la projection liquide, sans la main au-dessous[5];

III, XV, 22, 23); mais l'une et l'autre ne sont que des façons anciennes d'écrire le titre habituel des périodes suivantes, dont la lecture établie, comme on sait, par Piehl (*Proc. S. B. A.*, XX, p. 198-201), est également *nibti*.

1. Il n'en faudrait pas conclure que le signe de l'eau projetée et celui de la main sont deux mots distincts; à l'époque ancienne, le dispositif graphique est fréquemment trompeur en ce qui concerne l'ordre véritable des signes dans un mot ou dans un groupe.

2. *RT* II, XII, 1.

3. *RT* II, VIII, 12.

4. Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, XXI, 5.

5. Le signe de la projection liquide est également un mot, à ce qu'il semble, *abou*, « purifier », dans l'expression *abou rou*, qui désigne certaines offrandes dans de nombreuses listes de l'époque memphite et qu'on rencontre déjà, au temps de Semerkha, sur le cylindre *RT* I, XXVIII, 72. V. ce qui est dit, au sujet de cette expression, à propos de la stèle de Heknen à Meïdoum qu'on verra plus loin, chap. IV, § IV. B, n° 5.

inversement, il semble que la main seule, sans le signe de l'eau projetée, exprime la libation purificatrice dans le groupe , qu'on rencontre sur un fragment de marbre du musée du Caire[1].

Tout ceci se résume, en ce qui concerne les relations historiques de la statue du Caire, en disant que l'inscription du socle, d'un caractère archaïque très prononcé, se manifeste comme apparentée avec certaines inscriptions de Semerkha et d'autres de l'époque très ancienne de Zer et de Zet. Aucune indication ne sort de là, comme on voit, au point de vue de la situation qu'occupe le groupe Hotepsekhmoui-Ranib-Noutirni en amont du groupe de Sekhemab à Noutirkha.

Les vases provenant des tombeaux de Perabsen et de Khasekhmoui que nous allons maintenant passer en revue, vont nous laisser dans la même incertitude. Voici d'abord trois fragments au nom de Hotepsekhmoui, chez Perabsen[2]; le premier ne porte que le cartouche d'Horus, les deux autres donnent l'inscription : où le nom d'Horus est répété, dans l'intérieur du signe du château, sans l'encadrement du cartouche rectangulaire, et qui doit évidemment être traduite : « Maison de Double (tombeau) de l'Horus Hotepsekhmoui ». Un quatrième fragment, où le nom d'Horus fait défaut[3], est très analogue aux précédents et pourrait avoir également appartenu à Hotepsekhmoui ; il porte encore la mention que Petrie, avec grande apparence de raison, interprète[4] : « Maison de Double [nommée] *Noutirkhou* ». Il faut résister au désir de lire ici et d'y retrouver un nom classique des listes.

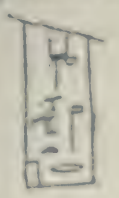

1. *RT* I, XXXII, 32.
2. *RT* II, VIII, 8, 9, 10
3. *RT* II, VIII, 11
4. *RT* II, p. 26.

Le fragment suivant (*RT* II, VIII, 12) est un de ceux dont nous avons parlé tout à l'heure à propos de l'expression ; . Il portait en premier lieu une inscription finement gravée au nom de l'Horus Ranib, dans laquelle nous rencontrons pour la première fois, dans l'intérieur du signe du château, une expression , bien connue d'ailleurs par de nombreux exemples de l'époque thinite ancienne, avec ou sans addition du signe , et qu'il faut lire, sans doute, *sa ha*, « fluide protecteur derrière » ; on sait ce qu'est, d'habitude, ce fluide vital *sa*, d'émanation divine et royale et dont l'imposition se faisait par la nuque[1]. L'inscription signifie donc simplement : « Maison du fluide vital (tombeau) de l'Horus Ranib ».

Le vase fut usurpé, ensuite, pour le service funéraire de l'Horus Noutirni, dont la situation chronologique par rapport à Ranib reçoit ainsi une confirmation intéressante ; l'inscription de Noutirni, plus grossièrement gravée, à la gauche de l'inscription précédente, est la suivante :

« Le des purifications de chaque jour du Roi du Sud et du Nord, Double-Seigneur Noutirni ». Comme nous l'avons dit un peu plus haut,

1. Il faut voir, dans ce groupe , , ou des inscriptions thinites, le type le plus ancien de la légende , etc., dont les variantes plus ou moins développées occupent si souvent une colonne verticale, derrière le roi, dans les représentations de toute époque. Noter particulièrement pour l'époque memphite, au temps de Kheops (*LD* II, 2, *bc*), au temps de Papi I (*LD* II, 116 *a*).

cette inscription est à rapprocher de celle, beaucoup plus soignée, que porte le fragment de vase d'Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, XXI, 5; ce dernier fragment, qui vient, non de la même tombe P d'Abydos (Perabsen), mais de la grande tombe V (Khasekhmoui), donne ce qu'on voit ci-contre :

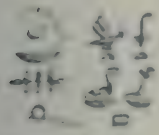

La tête du signe de la hache est conservée, au bord de la cassure, et il ne fait pas de doute que le nom royal soit à compléter en . La rédaction diffère de celle de l'inscription précédente, comme on voit, en ce que le signe est remplacé par un groupe commençant par et dont le second signe paraît être (cf. une des nouvelles inscriptions de vase de Bruxelles que nous donnons plus loin, chap. III, § II, B). Quant au signe , il est connu aux époques suivantes, mais on ne sait ni l'expliquer ni le lire; rappelons les exemples des titres chez Khnoumhotep à Beni-Hassan (grande inscription, l. 18 et ailleurs), et Soutenka à Gizeh, où l'on trouve la série etc. (Rougé, *Inscr. hiérogl.*, LXIII, LXV)[1]; chez Nofirmat, à Meidoum (Petrie, *Medum*, pl. XVI). Nous verrons encore au chapitre suivant (§ I, B) que Nezemankh, à l'époque de Noutirkha, est comme Khnoumhotep sous la XIIe dynastie; mais rien de tout cela n'éclaire le sens ni la lecture. Nos vases thinites apportent-ils un élément de lumière à la question?

Cela n'est pas impossible, si l'on remarque qu'un vase

1. Suite de titres très analogue à celle qui figure sur un fragment d'époque memphite de Saqqarah (*Mastaba*, p. 224) : . Le texte de Soutenka a l'avantage de montrer que et sont deux signes différents.

soigneusement inscrit, au nom de l'Horus Azab, également trouvé par Amélineau dans le tombeau V d'Abydos[1], appartenait, d'après l'inscription, au du roi nommé; or, dans l'inscription précédente du vase de Ranib, il était question du du roi, et nous venons de voir que deux inscriptions presque identiques de Noutirni ne diffèrent, de même, que par le remplacement de par : ces deux signes interchangent donc, dans des inscriptions de vase de significations forcément peu différentes, et l'on voit alors que les objets que les deux signes expriment sont forcément, sinon identiques, du moins de même nature, en relation plus ou moins étroite avec la fonction d'un vase à purification. Savoir cela, malheureusement, ce n'est pas savoir grand'chose.

Revenons maintenant aux fragments de vase trouvés dans le tombeau P et dont le dernier qui nous reste à voir appartient également à Noutirni (*RT* II, VIII, 13); son inscription donne : « Barque (?) du Roi du Sud et du Nord, du Double-Seigneur Noutirni ». C'est dans cette inscription que Sethe, en une interprétation bizarre, a vu un nom royal de l'Horus Noutirni, *Noutirnoua*[2]. Rappelons que Sethe, après Petrie, veut également reconnaître dans l'Horus Noutirni, à cause de l'analogie des noms, le roi *Binoutirou* ou *Binoutirni*, Binôthris des listes; nous nous refusons formellement, pour notre part, à accepter une identification de ce genre.

Voici maintenant d'autres fragments de vases au nom de Hotepsekhmoui; ceux-ci, en cristal, ont été trouvés par Amélineau[3] en même temps qu'un des vases de Noutirni

1. Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, XXI, 4.
2. Sethe, *Beiträge etc.*, p. 35-36; Meyer, *Aegyptische Chronologie*, p. 136.
3. Jéquier dans Morgan, *Recherches etc.*, II, p. 253, fig. 851; Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, pl. XXI, 6, 12.

qu'on a vus plus haut, dans le grand tombeau V d'Abydos (Khasekhmoui). Ils portent l'inscription : 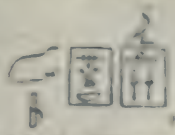 dont tous les éléments sont connus, sinon expliqués, par les monuments étudiés précédemment : « Service (?) des approvisionnements de la *maison du fluide vital de Double* de l'Horus Hotepsekhmoui ». En ce qui concerne l'expression *as* (?) *zef*, qu'on rencontre très fréquemment sur les cylindres du groupe Sekhemab-Perabsen-Khasekhmoui-Noutirkha, nous n'avons rien à ajouter à ce qui a été dit au § II ci-avant, à propos du cylindre IX 5 de Bêt Khallaf.

La présence de cette expression *as* (?) *zef* dans une inscription de Hotepsekhmoui est le premier fait rencontré par nous qui semble indiquer un voisinage particulier avec les monuments de la période suivante. Jusqu'ici, les monuments de Hotepsekhmoui, Ranib et Noutirni se sont surtout montrés en relation avec ceux de la période thinite ancienne, sans qu'on puisse dire comment les deux catégories d'inscriptions se placent l'une par rapport à l'autre ; nous avons maintenant un indice que Hotepsekhmoui et ses deux successeurs sont postérieurs au groupe Azab-Den-Semerkha-Qa, mais cette unique indication ne pourrait guère être considérée comme valable si elle ne se trouvait pas confirmée par les caractères des cylindres du groupe des trois rois. C'est ce qui nous reste à examiner maintenant.

Les seules empreintes de ce groupe connues jusqu'ici appartiennent à Hotepsekhmoui et Ranib. Elles proviennent des anciennes galeries souterraines qui avoisinent la pyramide d'Ounas, à Saqqarah, et ont été publiées par Maspero, en 1902, dans les *Annales du Service des Antiquités* (III, p. 185-190) et dans le *Bulletin de l'Institut Egyptien* (quatrième série, n° 3 ; *Sur quelques documents de l'époque thinite découverts à Saqqarah*, p. 107-116). La meilleure publication est celle des *Annales*, dont nous suivrons l'ordre.

I. — *Cylindres de Hotepsekhmoui.*

1. *Ann.*, p. 187; *Bull.*, p. 108.

La disposition de cette inscription, ainsi que celle de la suivante, rappellent d'une manière frappante un cylindre de Semerkha (*RT* I, XXVIII, 72) où l'on trouve, comme on sait, le nom royal *Samsou* (?) à côté du nom d'Horus :

Sur le cylindre de Hotepsekhmoui, il ne peut faire de doute que ⟦ ⟧, après les titres royaux, soit un nom du roi, non pas à vrai dire un nom royal distinct *Hotep*, mais une simple abréviation du nom d'Horus régulier.

Le voisinage dont l'analogie de ces cylindres de Hotepsekhmoui et Semerkha suggère l'idée est confirmé par la présence, sur celui de Hotepsekhmoui, du signe de *l'homme nageant*, signe tout à fait inconnu à l'époque du *quatrième groupe* (Sekhemab à Noutirkha) et très habituel, au contraire, dans les inscriptions de la période thinite ancienne, particulièrement aux cylindres du *deuxième groupe*, Den[1], Azab[2], Qa[3]. Le titre que cette expression sert à écrire, et qui est celui du dépositaire du cylindre, signifie « chef des fondeurs de metal[4] ».

Traduction suivie : « Le chef des fondeurs de métal du palais du Roi du Sud et du Nord, Double-Seigneur Hotep[sekhmoui], l'Horus Hotepsekhmoui ».

En résumé, analogies des plus remarquables avec les

1. *RT* I, 21, II, 131, 146-150.
2. *RT* I, 67, 69.
3. *RT* I, 81.
4. *Noub* signifie à la fois « nager » et « fondre le métal » ; ce dernier verbe, à l'époque classique, se rencontre écrit [illegible] (Brugsch, *Dict.*, p. 747). Cf. Maspero dans *Bull. Inst. Egyptien*, *loc. cit.*, p. 108, n. 2.

cylindres d'Azab, Den, Semerkha et Qa, aucune analogie avec ceux de la période suivante. Les autres cylindres du même roi vont donner lieu à la même observation dans la plupart des cas; il n'en sera un peu différemment que pour 2 B ci-après.

2 A. *Ann.*, p. 187; *Bull.*, p. 108.

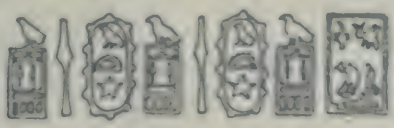

Cette empreinte et la suivante nous apprennent le nom du vignoble sacré de Hotepsekhmoui. « Le chef du vignoble *Adoration du Lever d'Horus*, de la Demeure funéraire du Roi du Sud et du Nord, Double-Seigneur Hotep-(sekhmoui), l'Horus Hotepsekhmoui ». La titulature royale avec *Hotep*, dans le signe du château, a été rencontrée et expliquée tout à l'heure. Quant au clos sacré du roi et à ceux, tous spécialement dénommés, que possédaient les divers Horus thinites depuis Azab jusqu'à Noutirkha, nous n'avons rien à ajouter à ce qui a été dit à ce sujet plus haut (même chap., § II), à propos du cylindre *Mahasna* IX 4 de Noutirkha.

2 B. *Ann.*, p. 187; *Bull.*, p. 108.

Cette empreinte, particulièrement fréquente, a été rencontrée sur des bouchons qui portaient également la précédente, 2 A, puis sur des bouchons avec l'empreinte 3 ci-après, et encore sur d'autres revêtus de l'empreinte 4.

La figure de *Hor-Khouti* debout, avec son nom, vis-à-vis du cartouche d'Horus du roi face à gauche. La présence de cette représentation ici a une valeur historique particulière, car elle est tout à fait spéciale aux monuments du groupe qui comprend Perabsen, Khasekhmoui

et Noutirkha[1]. Voici donc une indication que Hotepsekhmoui, si apparenté par les deux cylindres qui précèdent avec le groupe ancien Den-Azab-Semerkha-Qa, commence cependant à se rapprocher du groupe qui vient ensuite; remarquons de plus, à l'appui, les analogies de disposition et de rédaction que présente notre cylindre avec le cylindre *Mahasna* IX 4 de Noutirkha vu plus haut, et d'autres cylindres *à vignoble* de Khasekhmoui (*RT* II 199) et de Perabsen (*RT* II 179).

Le cylindre appartient au « chef du vignoble *Adoration du Lever d'Horus* de l'Horus Hotepsekhmoui ». Pour les vignobles sacrés de l'époque thinite, v. ce qui est dit à propos du cylindre précédent 2 A, et notre renvoi au commentaire de *Mahasna* IX 4; pour le titre , également, nous renverrons à ce qui a été dit à propos de ce dernier cylindre.

3. *Ann.*, p. 188; *Bull.*, p. 109.

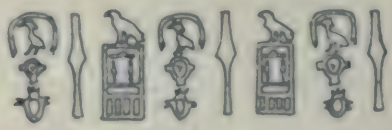

Sur des bouchons qui portent également l'empreinte précédente 2 B.

Avec ce cylindre, nous retrouvons les habituelles analogies des inscriptions de Hotepsekhmoui avec celles de la période ancienne. Voici d'abord le titre « chef du *hirab* » qui figure, à vrai dire, sur un cylindre isolé de Perabsen (*RT* II 173), mais qui par contre est extrêmement fréquent sur ceux de Den et de ses contemporains[2]. Ensuite, nous rencontrons le groupe , que les monuments de la famille de Sekhemab à Noutirkha ignorent d'une manière

1. V. ce qui est dit en détail à ce sujet plus haut, même chap., § II, à propos du cylindre *Mahasna* IX 4 de Noutirka.

2. Renvois détaillés ci-avant, même chap., § III, B, à propos du cyl. *RT* II 173 de Perabsen.

complète, et qui est d'usage courant à l'époque ancienne sur de nombreux cylindres[1] et surtout sur les *stèles particulières* d'Abydos, où il précède le nom du défunt[2] : il semble qu'il faille l'interpréter comme une appellation générale du mort, *ka khou*, « double lumineux ».

Notre cylindre donne donc : « Le chef de la *salle du milieu* (la chapelle) du Double lumineux de l'Horus Hotepsekhmoui ».

4. *Ann.*, p. 188; *Bull.*, p. 108.

Sur des bouchons qui portent également l'empreinte précédente 2 B.

« Le chef des fondeurs de métal de l'Horus Hotepsekhmoui ». Voir, pour le signe de l'homme nageant et l'époque des inscriptions où il se rencontre, ce qui est dit à propos du cylindre 1 de Hotepsekhmoui vu ci-avant.

II. — *Cylindres de Ranib.*

1. *Ann.*, p. 188; *Bull.*, p. 109.

Inscription en partie identique à celle du cylindre 3 de Hotepsekhmoui vu ci-avant : « Le chef de la *salle du milieu* et du service des jarres du Double lumineux de l'Horus Ranib ». Le service des jarres est mentionné dans

1. *RT* I, cyl. 12, 13, 15, 16, 17, 18 et XXXII, 41; *RT* II, cyl. 119, 132, 135.

2. Stèles *RT* I, 20, 25, 26, 39; *RT* II, 137, 139, 140, 141; *Abydos* I, 161, 162; Amélineau, *Nouv. fouilles*, I, p. 251, 7, pl. XXXIV (cf. p. 251, 8, 10 et p. 260), XXXV, 1, 2, 10, XXXVI, 2, 3, 7, XXXVII, 3, 5, 9, 10.

plusieurs inscriptions de cylindres d'Azab (*RT* I 60) et de Semerkha (*RT* I 73, 74, 77).

2. *Ann.*, p. 188; *Bull.*, p. 109.

« Le préposé ( ) au service des jarres et de l'or de l'Horus Ranib ».

3. *Ann.*, p. 189; *Bull.*, p. 109.

Le groupe de gauche, dans le signe du château, a déjà été rencontré par nous, sous une forme un peu différente, dans plusieurs inscriptions de cylindres de Khasekhmoui (*RT* II, 202, 204) et de Noutirkha (*Mahasna* IX 6); nous avons noté de plus, à propos de ce dernier cylindre (même chap., § II), les cas nombreux où le même groupe dans le signe du château, écrit le plus souvent , se rencontre dans les inscriptions de Qa, Azab, Semerkha et de leur époque, et nous avons annoncé qu'à propos des inscription du tombeau de Rahotep, à Meidoum (ci-après, chap. IV, § IV, B), il serait essayé une explication du groupe. Quoi qu'il en soit encore, le cylindre que nous avons sous les yeux est celui d'un « préposé aux choses » de ce service.

4. *Ann.*, p. 189; *Bull.*, p. 109.

« Le chef des fondeurs de métal et du service...(?) de l'Horus Ranib ». Le signe de l'homme nageant a été rencontré dans deux inscriptions de cylindres de Hoteptsekhmoui, 1 et 4 ci-avant; v. ce qui est dit à ce sujet au commentaire de 1. Au dessus, ici, se trouve un carré renfermant un groupe de deux signes que Maspero transcrit[1] et traduit[2] :

1. *Bull.*, *loc. cit.*, p. 109.
2. *Ann. du Service*, *loc. cit.*, p. 189.

« Château Bâton des Rekhouitou (?) ». Il faut remarquer, bien que le sens ne s'en trouve pas éclairci, que la mention du même service se retrouve sur le cylindre *RT* II 144 de Den, et qu'à cette dernière place, il est tout au moins certain qu'il n'y a point d'oiseau *rekh*. L'objet désigné par les deux signes dans l'enceinte se retrouve d'autre part, comme on verra ci-après (chap. IV, §§ II, IV), dans les listes d'offrandes de Rahotep et Nofirmat, à Meidoum, et de Khabiousokari à Saqqarah, où le nom est écrit et se présente, chez Khabiousokari, comme la dénomination générale des deux offrandes et (*Mastaba*, p. 79; Murray, *Saqqara* I, pl. I). Sur notre cylindre, il est donc question du service des offrandes de cette catégorie.

III. — *Cylindre sans nom royal* : *Ann.*, p. 189; *Bull.*, p. 110.

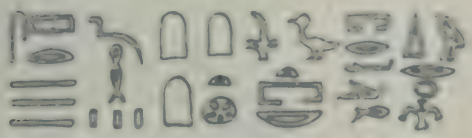

Contrairement à la règle que nous nous sommes imposée, nous reproduisons ici cette inscription qui n'est point datée par un nom royal, pour ne pas laisser de côté le seul cylindre de cette espèce trouvé en même temps que ceux qui précèdent dans les souterrains de Saqqarah. Nous ne nous risquerons pas, d'ailleurs, à interpréter les mentions d'offices de ce cylindre, qui paraît appartenir à un *Fils royal* nommé Pernib.

Note. — Il nous faut dire un mot, maintenant, d'un monument qui serait pour le règne de Ranib, s'il était certain qu'il appartienne à cet Horus, d'un intérêt bien plus grand que celui des cylindres qu'on vient de voir : nous voulons parler du grand édifice inachevé que Barsanti a déblayé, au cours des dernières années, à Zaouiet el Aryan, et dont une première description[1] a été

1. Barsanti-Maspero, *Fouilles de Zaouiet el Aryân*. I, *Rapport* par A. Barsanti, dans *Ann. du Service*, VII (1906), p. 257-286 et 3 pl.

donnée en 1906. Nous reviendrons, au chap. V ci-après, à la configuration du monument, qui représente la première phase des travaux de construction d'une pyramide du type antérieur à la IVe dynastie, type caractérisé par ceci que les chambres souterraines et leur couloir d'accès incliné étaient pratiqués en excavation à ciel ouvert, avant de recevoir une voûte capable de porter la superstructure. A Zaouiet el Aryân, le travail fut interrompu avant toute construction proprement dite, et l'on ne voit qu'une énorme excavation carrée, béante, au fond de laquelle on accède par un plan incliné et dont le sol est garni d'un extraordinaire radier de gros blocs de granite sur quadruple épaisseur. De nombreux graffiti à l'encre[1] portent le nom du souverain auquel le tombeau était destiné, [cartouche], — *Nofirka* comme au papyrus de Turin, alors que la table de Saqqarah et la table d'Abydos portent l'écriture complète *Nofirkari*, — le quatorzième des rois de la *liste hiéroglyphique résultante* telle que nous l'avons établie au § II du précédent chapitre (pp. 13 et 15 ci-avant[2]); plusieurs inscriptions nomment en outre la pyramide future elle-même, [cartouche] [pyramide] *, l' « Étoile ». Or, dans un cas, on trouve[3] à la suite du cartouche royal, le groupe [ra nib] qui est le nom de l'Horus Ranib dont nous venons de nous occuper, et cela peut donner lieu de croire que l'Horus Ranib et le roi Nofirkari sont une même personne. Cette identification, que Maspero serait disposé à accepter[4], nous paraît douteuse pour les raisons suivantes.

En premier lieu, le groupe *ra nib*, ici, est sans le cartouche rectangulaire ni l'oiseau d'Horus, et si [cartouche] [ra] [nib] qu'on lit dans l'inscription en question était effectivement une titulature royale, cette titulature serait d'un type entièrement inconnu jusqu'à présent à l'époque ancienne[5], de sorte qu'on se demande si *ra nib* ne pourrait représenter tout autre chose qu'un nom d'Horus. Or ces deux mots, qui aussi bien que « Soleil souverain » du nom d'Horus connu, peuvent signifier « chaque jour », se rencontrent avec ce dernier sens dans les inscriptions de plusieurs objets funéraires de la période thinite[6], dont ils achèvent

1. P. 266-281, reproduction de 55 graffiti.

2. Notre chap. I était déjà imprimé lorsque l'existence des graffiti de Nofirkari à Zaouiet el Aryân fut révélée tout d'abord.

3. V. l'inscr. du n° 19, p. 270.

4. V. sa note résumée dans *Ann. du Service, loc. cit.*, p. 257-259.

5. Sur la rédaction primitive et l'évolution de la titulature royale complète, v. ce qui est dit plus haut, p. 75.

6. Les deux inscr. de vase au nom de Noutirni qu'on a vues plus haut, pp. 150, 151.

de caractériser l'usage, et comme l'inscription de Zaouiet el Aryân est en général assez difficile à expliquer, il n'est nullement impossible que dans son cas, il faille attribuer à l'expression *ra nub* son sens simple. L'Horus Ranib disparaîtrait alors du monument, et le nom d'Horus de Nofirkari resterait inconnu. Ce qui nous incline à cette dernière conclusion, est le rapprochement de la liste classifiée des Horus des monuments, telle qu'elle est annoncée à la p. 68 ci-avant, puis démontrée tout le long du présent chapitre (v. notamment § V, p. 142 suiv.), et de la liste des noms royaux de la tradition hiéroglyphique classique unifiée (v. p. 13-15).

Dans cette dernière liste, en effet, Nofirkari occupe le 14e rang à partir de Menes, tandis que dans la liste monumentale, Ranib est le 10e Horus seulement à partir d'Ahou (Menes); en outre, Nofirkari précède de cinq rangs seulement le premier Zosir, qui est l'Horus Noutirkha, et comme il y a entre Ranib et Noutirkha de la liste monumentale, au moins quatre Horus, Noutirni, Sekhemab, Perabsen et Khasekhmoui, cela permettrait juste leur identification chacun à chacun avec les quatre rois qui séparent Nofirkari de Zosir, à condition encore de reporter Sanakht après Noutirkha et de renoncer par suite à l'identifier avec le roi Nibkari. On voit que Nofirkari occupe une place trop avancée de trois ou quatre rangs, dans la liste, pour pouvoir être identifié sans objection avec l'Horus Ranib.

Même conclusion lorsqu'on envisage les caractères architecturaux du monument de Zaouiet el Aryân, dont les affinités, comme il sera expliqué au chap. V, sont avec la pyramide de Noutirkha-Zosir à Saqqarah et avec celle de Snofrou à Meidoum, de telle sorte qu'on apprend sans surprise que ce monument appartient au Nofirkari de la tradition classique, mais qu'il paraît beaucoup moins satisfaisant d'y placer un Horus Ranib dont la position historique est trop ancienne. En pareil cas, cependant, le mieux est de ne pas conclure d'une manière trop positive[1].

Résumé du § V.

Les monuments des Horus Hotepsekhmoui, Ranib et Noutirni, dont le voisinage immédiat et la succession dans

1. Il y a, en effet, des indications en sens contraire, et l'on relève, dans les inscriptions en question de Zaouiet el Aryân, de curieux témoignages d'archaïsme, comme celui que constitue la présence (n° 28, *loc. cit.*, p. 272) du groupe , inexplicable, mais qu'on rencontre dans une inscription gravée sur plusieurs vases de pierre au nom de l'Horus Qa, à Abydos (Petrie, *RT* I, IX, 2, 4, 5).

cet ordre sont prouvés par plusieurs circonstances (statue 1 du Caire, présence simultanée dans les tombeaux de Perabsen et de Khasekhmoui, usurpation d'un vase de Ranib par Noutirni), se manifestent comme apparentés surtout avec ceux des rois de la période thinite ancienne, principalement ceux du groupe Den-Azab-Semerkha-Qa. Des formes et expressions caractéristiques de cette dernière époque et qu'on trouve dans les inscriptions de Hotepsekhmoui-Ranib-Noutirni, sont le groupe de la *main arrosée* (statue 1 du Caire), le château (vases de Ranib et de Hotepsekhmoui), le château (cylindre de Ranib), le château avec une titulature royale à l'intérieur (cylindres de Hotepsekhmoui), le signe de l'*homme nageant* et la qualification funéraire (cylindres de Hotepsekhmoui et Ranib). D'autre part, un petit nombre de circonstances indiquent avec une probabilité suffisante que le groupe des trois rois, intimement apparenté d'après ce qui précède avec le groupe d'Azab, doit être placé après lui, de manière à se rapprocher autant que possible du groupe moins ancien de Sekhemab à Noutirkha. Deux expressions caractérisques de l'époque de ce dernier groupe se rencontrent en effet sur des monuments de celui qui nous occupe, le groupe (vases de Hotepsekhmoui) et le groupe constitué par une figure divine debout, avec son nom, en face d'un cartouche d'Horus royal (cylindre de Hotepsekhmoui); le cylindre sur lequel figure cette représentation est en outre, dans son entier, remarquablement analogue à certains cylindres de Khasekhmoui et de Perabsen.

Le groupe Hotepsekhmoui-Ranib-Noutirni doit donc être laissé à la place où l'ont mis Petrie et Sethe, place qu'il occupe dans notre tableau général du début du présent chapitre. Mais il ne faudra pas perdre de vue ce fait, essentiel au point de vue d'une classification vraie,

que les analogies du *troisième groupe* sont avec les monuments qui précèdent plutôt qu'avec ceux qui suivent : ce n'est pas avec Hotepsekhmoui, c'est avec Sekhemab que des formules d'un type nouveau apparaissent, et cet archaïsme relatif des inscriptions du *troisième groupe* est bien d'accord avec celui que manifestent, à Zaouiet el Aryân, certaines inscriptions du monument du roi Nofirkari qui est peut être l'Horus Ranib.

VI

Classification monumentale et listes classiques.

Voici donc la seconde moitié de la liste royale thinite et thinito-memphite arrêtée, dans la mesure où le permet notre connaissance actuelle des monuments, qu'exprime le rangement des troisième et quatrième groupes du tableau général établi en tête du présent chapitre[1]. Nous ne pousserons pas plus loin vers l'amont, pour le moment, l'étude comparative des monuments et des inscriptions; comme nous l'avons fait remarquer à plusieurs reprises, le groupement et l'ordre de succession des rois des deux premiers groupes reposent sur des observations antérieurs assez sûres pour qu'on puisse, jusqu'à nouvel ordre, les considérer comme acquises, et nous nous en tiendrons là en attendant de pouvoir réunir, dans une étude qui fera suite au présent ouvrage, tout ce qui a trait aux rois de la « Ire dynastie » de Sethe-Meyer, nos premier et deuxième groupes, et à la période antépharaonique. Quant aux chapitres qui suivent, ils ne traiteront que des monuments de l'époque dont nous venons de réunir les inscriptions datées par un nom royal, et de l'époque inter-

1. Rappelons que nous avons laissé de côté, dans l'analyse qui précède, l'Horus Khasekhem, qui est peut-être voisin de Khasekhmoui (v. la note finale du § III, A, présent chapitre), mais dont les monuments d'un type spécial qui seuls se sont révélés jusqu'à présent ne permettent de rien affirmer à ce sujet.

médiaire entre celle-là et le début de la IVe dynastie. Le chapitre III sera consacré, tout d'abord, aux inscriptions *non datées*, — c'est-à-dire dépourvues de nom royal, — contemporaines des rois du *quatrième groupe*; nous n'aurons aucune peine, dans la plupart des cas, à déterminer par analogie leur emplacement chronologique. Avant d'aborder l'examen de cette série complémentaire nous rapprocherons, pour une comparaison d'ensemble, les listes classiques étudiées aux premiers paragraphes du précédent chapitre, et les résultats de la *classification monumentale* que résume le tableau général établi ci-avant.

A la fin du § IV du chap. I, nous avons réuni en un tableau de *noms classiques probables* les éléments communs à la liste hiéroglyphique unifiée et à la liste grecque : ces noms probables sont au nombre de 16. Or, la liste monumentale des Thinites comprend actuellement, dans les mêmes limites, c'est-à-dire antérieurement à Nibmat-Snofrou, 18 noms[1] : il y a là une espèce d'accord, même lorsqu'on songe que nous avons rayé, comme non probables, cinq unités sur lesquelles l'accord n'existait pas entre les documents grecs et hiéroglyphiques, et qu'il n'est pas sûr qu'on possède encore tous les Horus thinites.

Parmi les 18 Horus antérieurs à Snofrou, il en est 11 dont on connaît plus ou moins certainement le nom royal. Ce sont les Horus :

Ahou	roi	*Men*
Narou	«	*Mer*
Zer	«	*Ka*?
Den	«	*Siti*?
Azab	«	*Merbap*
Semerkha	«	*Samsou* (?)
Qa	«	*Sen*
Sekhemab	«	*Perenmat*
Khasekhmoui	«	*Noutiroui hotep-am* (?)-*f*
Noutirkha	«	*Zosir*
Sanakht	«	*Nibka* (?)

1. Il y en aurait 19, si l'on donnait une place à part au roi *Ka*, que nous considérons provisoirement comme identique à l'Horus *Zer*.

Parmi ces 11 noms royaux de nature et de lecture plus ou moins avérées, il en est seulement 6 qu'on retrouve dans la liste des classiques probables, et ce chiffre donne la mesure de l'accord qui existe, en fin de compte, entre les monuments contemporains et les documents postérieurs. Ces six noms sont ceux de *Men* Menes, *Siti* (*Hesepti*) (?)-Ousaphais, *Merbap*-Miebis, *Samsou* (?)-Semempses, *Nibka* (*Nibkari*)-Necherôchis et *Zosir*-Tosorthros[1]. Au point de vue du rangement, les noms correspondants ne sont dans aucun cas assez loin l'un de l'autre pour qu'il y ait impossibilité de correspondance réelle ; au contraire, Ousaphais, Miebis et Semempses se suivent bien comme se suivent, dans la classification monumentale, Den-Siti, Azab-Merbap et Semerkha Samsou, et immédiatement avant Snofrou, la concordance serait complète si les monuments nous avaient seulement révélé le deuxième Zosir. Mais seuls sont retrouvés, jusqu'à présent, les deux premiers rois de la IIIe dynastie manéthonienne, *Nibkari*-Necherôchis et *Zosir* (*Zosir-sa*[2])-Tosorthros.

Cette concordance au début de la IIIe dynastie permettrait, si l'on tenait absolument à faire rentrer notre classification monumentale dans le cadre manéthonien, de dire que l'Horus-Sit *Khasekhmoui*, roi *Noutiroui-hotep-am*(?)-*f*, est le dernier roi de IIe dynastie. Quel en serait le premier ? L'Horus Hotepsekhmoui, peut être, parce qu'il occupe le neuvième rang dans la liste monumentale ? On voit en tout cas que le groupe monumental si compact, si

1. Ne pas oublier, en outre, que le nom de *Sendi*-Sethenes, qui figure parmi nos classiques probables et n'a encore été revendiqué par aucun Horus thinite, est historiquement confirmé, d'autre part, par les inscriptions du tombeau de Sheri, et que son successeur des listes, *Nefrkari*-Nephercheres, qui est *peut-être* identique à l'Horus Ranib, fut le possesseur du grand édifice funéraire, récemment déblayé, de Zaouiet el Aryân.

2. Rappelons qu'on sait depuis 1909, par la statue d'époque perse de Berlin publiée par Erman (*Zeitschrift*, XXXVIII, p. 115-123), que l'Horus Neterkha est le premier des deux Zosir, *Zosir-sa*.

bien caractérisé de Sekhemab-Perabsen-Khasekhmoui-Noutirkha, serait partagé entre la IIe dynastie et la IIIe, ce qui serait une absurdité manifeste.

Une classification d'après les monuments, nous l'avons vu, n'aboutit qu'à la définition des quatre groupes de notre tableau, qui n'ont rien de commun avec la division manéthonienne. Il paraît sans inconvénient, toutefois, de continuer à réunir sous la dénomination de « Ire dynastie », pour la commodité du langage, les huit rois de nos deux premiers groupes; la difficulté ne commence que lorsqu'on cherche à séparer une IIe et une IIIe dynasties dans la liste monumentale. En réalité, il n'y a après la « Ire dynastie », jusqu'à Noutirkha inclusivement, qu'un seul groupe royal bien défini, de sorte qu'à moins de supprimer la « IIe dynastie », ou de la réduire — combien arbitrairement — aux trois rois du *troisième groupe*, c'est la « IIIe dynastie » qui disparaît, faute d'éléments intercalaires entre Noutirkha et Snofrou et le début de la IVe[1].

1. A rapprocher de ceci, la curieuse remarque d'Ed. Meyer sur la pierre de Palerme, laquelle, dit-il, semble *passer complètement sous silence la IIIe dynastie* (*Aegyptische chronologie*, p. 201). Dans la l. 5 de la première face on est encore, en effet, dans la IIe dynastie (mention de la « naissance de Khasekhmoui »), et dans la l. 6, en plein développement des années de Snofrou, ce qui fait que la IIIe dynastie devait tenir dans moins d'une ligne de l'inscription entière. Meyer observe immédiatement, d'ailleurs, que si ces conditions sont en contradiction absolue avec les chiffres de Manéthon et d'Eratosthènes pour la IIIe dynastie, elles confirment au contraire heureusement les indications de la liste hiéroglyphique, qui depuis Nibkari, ne connaît que quatre rois avant Snofrou. Nous pourrions ajouter, maintenant, que de ces quatre rois, trois seulement prennent place dans la liste des *probables* connus à la fois de tous les documents classiques, et que parmi ces trois *probables*, le premier Zosir, seul, et peut-être son prédécesseur Nibkari, ont été restitués jusqu'ici par les documents contemporains : deux règnes, peut-être trois, ont très bien pu prendre place entre Khasekhmoui et Snofrou, dans l'inscription de Palerme complète. Rien en tout cas, mieux que l'observation de Meyer, ne saurait souligner l'inanité de la liste manéthonienne examinée au jour des témoignages anciens; et c'est pourquoi les divisions manéthoniennes, d'ailleurs suspectes en général dans un grand nombre de cas, doivent surtout être perdues de vue lorsqu'il s'agit d'organiser l'histoire de la période antememphite.

De même que le système des dynasties manéthoniennes, notre liste des *classiques probables* et l'ensemble des documents hiéroglyphiques et grecs dont elle résume les concordances, sortent notablement diminués de l'épreuve du rapprochement avec la classification monumentale. Des noms royaux des monuments qui se retrouvent sur la liste, quatre étaient reconnus dès 1897, et depuis lors, sauf l'apparition probable du nom de Nibka sur un cylindre de l'Horus Sanakht et la découvertes du grand monument funéraire de Nofirkari à Zaouiet el Aryân, les revélations qui se sont succédé n'ont provoqué la manifestation d'aucune concordance nouvelle. Tout se passe, jusqu'ici, comme si les documents classiques avaient fourni, à l'epoque de la découverte des premières inscriptions thinites, la majeure partie de la contribution de vérité dont ils étaient capables.

CHAPITRE III

Inscriptions non datées (cylindres, statues, monuments divers) de l'époque du quatrième groupe.

SEKHEMAB — PERABSEN — KHASEKHMOUI — NOUTIRKHA — SANAKHT

Les monuments non datés par un nom royal qui nous restent à étudier, dans le domaine de l'épigraphie des derniers groupes thinites et de la période thinito-memphite, — de l'Horus Hotepsekhmoui à l'Horus Nibmat, roi Snofrou, — se répartissent en trois catégories d'objets distinctes : les empreintes de cylindres et autres petits objets inscrits, les statues, les tombeaux ou fragments de tombeaux. Voyons comment ces monuments vont se répartir, chronologiquement, entre le présent chapitre, limité inclusivement à l'époque de Noutirkha et Sanakht (fin du quatrième groupe), et le chapitre suivant, consacré à la période qui va du dernier de ces deux rois à la fin du règne de Snofrou.

Les empreintes de cylindres, tout d'abord, sont de deux sortes au point de vue de la provenance : celles trouvées dans un tombeau daté par une série d'empreintes avec nom royal, et par suite d'époque connue, et celles provenant de tombeaux non datés ou bien des magasins des anciens temples d'Hierakonpolis et d'Abydos. Les cylindres provenant des tombeaux datés ne peuvent, évidemment, sortir de la période caractérisée par les inscriptions qui fournissent la date : d'après la date des tombeaux dont nous allons achever l'inventaire, tous les cylindres qu'on va y trouver appartiennent au quatrième groupe (de Sekhemab à Noutirkha et

Sanakht). Les cylindres non datés par le lieu de la trouvaille, d'autre part, comprennent une grande majorité d'inscriptions sans nom royal que leurs analogies démontrent appartenir à la même période du quatrième groupe, et un nombre beaucoup moindre d'empreintes avec noms royaux présentant cette particularité qu'à part ceux de Khasekhmoui et de Noutirkha, sur deux ou trois empreintes, les noms royaux ainsi rencontrés ne figurent pas dans les inscriptions de cylindres fournies par des tombeaux : c'est, tout d'abord, le nom de l'Horus très peu connu Khaba, pour lequel nous avons induit, plus haut (p. 92 et n. 1), une position intermédiaire entre Noutirkha-Zosir et Snofrou, puis ceux de Snofrou lui-même, de Menkaouri, de Sahouri, de Dadkari[1]. Tout se passe comme si des jarres scellées au nom de fonctionnaires royaux avaient continué à être déposées dans les magasins des temples, à partir du moment où la coutume disparut d'enfermer ces jarres dans les sépultures.

Les tombeaux avec inscriptions conservées, en second lieu, c'est-à-dire les mastabas memphites du plus ancien type, à chapelle en pierre encastrée dans une maçonnerie de briques, — chapelle qui est, d'abord, une simple *fausse porte* en pierre et, primitivement, *en bois*, — sont précisément ceux à partir desquels on ne rencontre plus de bouchons avec empreintes de cylindres dans les chambres funéraires : ils sont donc tous postérieurs à l'époque de Noutirkha. Ce moment de l'évolution du tombeau, caractérisé par le double fait de la disparition des jarres à bouchons estampillés et l'apparition d'une chapelle inscrite, pourrait être considéré comme le moment du passage du tombeau thinite au mastaba memphite ; mais ce passage est accusé, en outre, par plusieurs phénomènes d'un autre ordre dont nous aurons à nous occuper par la suite. Remarquons seulement ici qu'étant donné le tombeau du type de Noutirkha et de Sanakht, à Bét-

1. Voir, pour toutes ces empreintes avec noms royaux provenant des temples, *Hierakonpolis* II, LXX, *Abydos* II, XVI, et *Abydos* III, IX.

Khallaf, grande masse de briques aux faces aveugles avec galeries souterraines en escaliers, et, d'autre part, le mastaba avec puits verticaux et chapelle en pierre encastrée dans la maçonnerie de briques qu'on trouve à Abousir, à Meidoum et à Saqqarah, antérieurement au règne de Kheops, il faut bien admettre qu'il y a eu place, dans l'intervalle, pour une période d'évolution de durée assez longue.

Quelle est, dans cette période, la place qui appartient au règne de Snofrou, et celle qui appartient à l'époque immédiatement antérieure? Il y a, dans nos séries chronologiques, entre le dernier des rois Noutirkha et Sanakht, d'une part, et Snofrou, de l'autre, une sorte de lacune d'étendue indéterminée dans laquelle nous ne savons mettre, jusqu'ici, et assez problématiquement, que le seul nom de Khaba : cela ne suffit pas, dans l'ordre des documents épigraphiques, pour relier ensemble la période des tombeaux à bouchons estampillés et la période des tombeaux à chapelles inscrites.

La liaison désirée se trouve réalisée, cependant, grâce à un heureux concours de circonstances qui précisent un synchronisme, par les monuments inscrits de la troisième catégorie que nous avons à examiner, celle des statues. Ces monuments sont faciles à ranger chronologiquement les uns par rapport aux autres ; il suffira alors de constater, comme nous serons à même de le faire, que certaines statues du Louvre et de Leyde appartiennent au règne de Noutirkha, pour que soit faite la séparation de celles contemporaines du groupe royal qui finit avec Noutirkha et Sanakht et de celles de la période suivante. Parmi ces dernières nous verrons d'ailleurs qu'il en est une, sensiblement plus ancienne que la statue connue d'Amten, dont le propriétaire possédait déja un tombeau avec chambre complète en pierre. On voit dès lors que la série ininterrompue des statues inscrites commence avant le quatrième groupe thinite[1] et s'étend de ce quatrième groupe jusqu'à

1. La statue bien connue 1 du Caire n'est certainement postérieure que

l'époque de Snofrou, par dessus la lacune qui les sépare ; l'évolution des statues et l'evolution des tombeaux sont les deux phénomenes sur lesquels nous pourrons nous baser, plus loin, pour essayer d'évaluer l'etendue de la lacune.

De tout ce qui précède resultent l'ordre chronologique et la classification auxquels nous nous conformerons, au présent chapitre et au chapitre suivant, dans le rangement des matériaux. Le présent chapitre comprendra les cylindres, qui appartiennent tous au *quatrième groupe*[1], un certain nombre de statues contemporaines et les inscriptions de quelques vases et autres objets de la même époque. Il restera pour le chapitre suivant les inscriptions des chapelles des tombeaux, depuis la première apparition de cet élément architectural, et les statues de la periode correspondante, qui aboutit, à la fin du regne de Snofrou ou au début de celui de Kheops, aux beaux monuments d'Amten et à ceux de Nofirmat et de ses contemporains à Meidoum.

Les cylindres qui feront en grande partie l'objet du présent chapitre, sont au nombre de 80 environ. Ils diffèrent de ceux qui ont rempli plusieurs paragraphes du chapitre précédent en ce que ces derniers, où figurent des noms royaux, sont des sceaux d'office, sans noms propres de fonctionnaires ; ceux qui vont nous occuper, au contraire, sont des sceaux particuliers, appartenant à des personnages désignés par leurs noms et titres, et nous n'y rencontrerons point de noms royaux. Cette absence de noms royaux sur les sceaux particuliers, ou bien, si l'on

de très peu aux trois rois du troisième groupe, si elle n'est pas contemporaine du dernier d'entre eux ; v. ce qui est dit à ce sujet ci-avant, p. 144.

1. Sauf, bien entendu, ceux des rois de la IVe à la VIe dynasties, dont il ne sera plus question, et les deux cylindres de Khaba, sans doute postérieurs à Noutirkha et qui ont été vus au § II du précédent chapitre, à cause de certaines analogies avec ceux de Noutirkha. Se rappeler aussi le cylindre sans nom royal trouvé à Saqqarah, contemporain du *troisième groupe* (Hotepsekhmoui-Noutirni-Ramb), et décrit au précédent chapitre, § V, en même temps que les cylindres avec noms royaux de ce groupe.

veut, cette impersonnalité des sceaux d'office avec noms royaux, est un caractère tout à fait spécial à la période que nous étudions, et que ne connaissent point, notamment, les nombreux cylindres des rois du *deuxième groupe*.

I

Cylindres et statues provenant de tombeaux de l'époque de Noutirkha et Sanakht.

A. — *Cylindres.*

Tous les cylindres de ce groupe sont sortis des tombeaux K 1, 2, 3, 4, 5 de Bêt-Khallaf, datés par les nombreuses empreintes vues au chapitre précédent, aux noms de Noutirkha (tomb. 1, 3, 4, 5) et de Sanakht (tomb. 2). Publiés par Garstang, *Mahasna and Bêt-Khallaf* (1902), pl. VIII-X, XIX, XXVI, en même temps que les cylindres avec noms royaux, et commentés par Sethe, *ib.*, p. 20-27. Nous suivons l'ordre et le numérotage de la publication de Garstang.

K1, 3a.

Nous déroulons le cylindre en le coupant immédiatement avant le mot « scribe », de manière à lire, de gauche à droite :

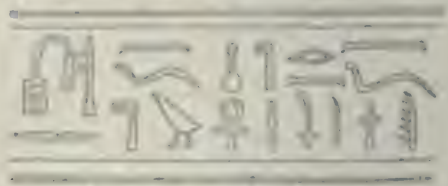

et nous traduisons : « Le scribe *Nouziou*, de bonne vie et de divine autorité, fils de *Nouzi* ». Cette interprétation, très différente de celle de Sethe (p. 20-21), demande à être justifiée.

Nous sommes d'accord avec Sethe, tout d'abord, en ce qui concerne le titre *sesh*, « scribe », dont l'ortho-

graphe habituelle est , et dont nous verrons plus loin de nombreux exemples ; d'accord également pour l'interprétation du groupe de quatre signes qui suit le premier nom propre : Sethe observe très bien que la disposition graphique du même groupe aux cyl. K 2 de la pl. XIX, exige qu'on le lise . Mais là se borne, croyons-nous, ce qu'il y a lieu de retenir de sa traduction : « Le bon dans sa vie, le dieu dans le commandement, le protecteur agréable lorsqu'il lui est demandé conseil, le scribe *Nez-Neteru* ». La grande erreur ici commise consiste à ne voir dans l'inscription qu'un seul nom propre, celui qui suit le titre « scribe », et l'on se rend compte qu'elle résulte d'un contresens radical sur le groupe , contresens d'autant plus regrettable que sur les cylindres analogues de cette époque, le même groupe revient avec une fréquence particulière. Voyons comment Sethe l'a expliqué et comment il faut le comprendre.

Sethe lit *ren nezem*, et l'on ne peut nier qu'en effet le dernier signe, sur ce cylindre comme dans plusieurs autres cas que nous rencontrerons plus loin, a tout à fait l'apparence du signe *nezem* à cette époque : après , on a tantôt une sorte de fuseau, comparable à un sans tête, tantôt , tantôt ; mais ce sont justement les formes contemporaines du , comme on s'en assurera en se reportant aux noms propres des cylindres *Mahasna* XXVI 5, 7, *Nezemankh*, *Mahasna* X, K 1, 15, *Nezem*, et *Abydos* III, IX, 10, *Nezemab*. Il semble donc qu'il faille admettre, à la fin de notre groupe, l'existence du mot *nezem*, « agréable ». Reste à expliquer .

Sethe rappelle que la même expression, écrite , se rencontre sur la stèle de Palerme, où l'Horus Noutirni

est qualifié de ; n'a pas la valeur *ni* connue plus tard, c'est un syllabique de valeur , une plante, et ce mot *ren*, bien connu dans la langue à toute époque, veut dire « enfant », de sorte que Noutirni est « fils » d'une personne nommée *Noub*....., le reste du nom en lacune. Cela est parfaitement clair et très probablement vrai. Pourquoi donc maintenant Sethe n'a-t-il pas conservé au groupe en question le même sens, dans les inscriptions des cylindres? *Ren*, dit-il, quelquefois *renou* avec la terminaison masculine, est un mot comparable au masculin , extrait du féminin primitif , « nourrice », et doit avoir le même sens que ce mot masculin « nourricier ». Il nous est impossible de comprendre ce raisonnement. Pour nous, veut dire « fils », sur nos cylindres comme sur la stèle de Palerme, et , en supposant toujours que le dernier signe est bien *nezem*, « fils agréable ». Cette dernière manière de parler n'est pas beaucoup plus bizarre que celle employée, par exemple, dans l'expression *sa mer-f*, « fils aîné », des époques suivantes. D'une manière générale, dans les pages qui suivent, nous traduirons *ren nezem* ou *renou nezem*, simplement par « fils ».

Ceci admis, il est clair qu'après le mot *fils* on doit trouver un nom propre, celui du père du personnage de l'inscription. Ici c'est *Nouzi*, et les différents groupes de cette inscription très simple sont ainsi expliqués et mis en place. Il reste seulement à noter l'orthographe du nom du propriétaire du sceau, *Nouzirou*, et non *Nouz-noutirou* comme lit Sethe : , ici, vaut au lieu de des époques suivantes.

Beaucoup des cylindres que nous allons voir ci-après vont nous fournir d'analogues éléments de généalogies, le nom du père d'un fonctionnaire à côté du sien propre.

K1, 3b

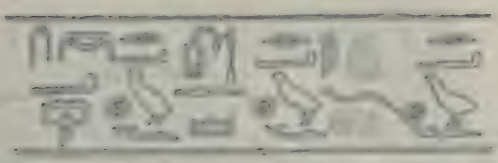

Un nom propre trois fois répété, *Khoufri*, coupe les titres en trois tranches verticales suivant une disposition que de nombreux cylindres à cartouche d'Horus répété nous ont rendue familière. Le titre de gauche est d'apparence singulière. Celui du milieu, avec *sesh* comme au précédent cylindre, signifie « scribe du désert »; quant à celui de droite, on le retrouve, plus ou moins bien conservé, aux divers cylindres *Hierakonpolis* II, LXXXI, 39, *Abydos* II, XVI, 9, *Abydos* III, IX, 10, enfin *Mahasna* K1, 13, à propos duquel nous chercherons, dans un instant, à l'expliquer.

K1, 9.

Trois fois le nom propre *Hotepni*. A gauche, titre à restituer en , comme au cylindre suivant 11; ce dernier cylindre est celui d'un « scribe de Memphis », et si l'on se reporte à un couple de cylindres très analogues entre eux qui portent le nom de Noutirkha, *Mahasna* K 1 5*a* et 5*b* (v. ci-avant, p. 83), on verra que le deuxième mentionne le « Mur Blanc », Memphis, à la place où le premier inscrit le nom de lieu , le « Mur ». Peut-être les deux cylindres K 1, 9 et 11 sont-ils entre eux dans la même relation que les cylindres 5 *a* et 5 *b* du même tombeau, et alors il faudrait, dans l'inscription que nous avons sous les yeux, restituer en le nom de la deuxième case. Hotpouni serait scribe du domaine nommé « le Mur », tandis que Sokhitankhni, que nous allons voir, est scribe du « Mur Blanc ».

K1, 11.

Le nom propre, comme l'observe Sethe (p. 23), n'est autre que celui de , qu'on trouve aux *Mastaba*, p. 203. *Sokhitankhni* ou *Nankhsokhit* est ici « scribe du Mur-Blanc », probablement le nome memphite.

K1, 13

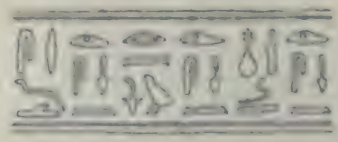

Le nom propre *Irisen*, trois fois répété, est celui du propriétaire du sceau. *Ranou*, « fils », dans un des compartiments, est à faire suivre, d'après ce qu'on a dit à propos du cylindre K 1, 3 *a* vu ci-avant, du nom du père, qu'on trouve dans la case suivante à droite, *Nofirmat*. Ce dernier nom est assez fréquent sur les cylindres de cette époque; on le notera dans *Hierakonpolis* II, LXX, 18, *Abydos* II, XVI, 15 et 16, *Abydos* III, IX, 14, 16, X, 24, et presque toujours, comme dans l'inscription que nous avons sous les yeux, avec un signe vertical de fonction difficile à comprendre figurant dans l'orthographe. Il ressemble au memphite posé debout, et vient tout à la fin du nom, sauf dans les cas où ce dernier étant écrit en une colonne verticale, les convenances du groupement graphique le font mettre à côté du signe . Peut-être, effectivement, n'est-il autre chose que le signe du rouleau déterminant le mot *mat*.

Le titre du fonctionnaire, dans la troisième case (à gauche), soulève des problèmes de lecture et d'interprétation difficiles. Sethe, d'accord avec Garstang (p. 23), lit le groupe , mais comme l'observe Gardiner à propos du cylindre *Abydos* III, IX, 10 (*ib.*, p. 40), cette lec-

ture n'est pas exacte, au moins pour le dernier signe. En fait, nous connaissons sur les cylindres de cette époque, outre celui que nous avons sous les yeux, quatre autres exemples du mot, qui définissent avec netteté la forme de ce signe horizontal , à peu près inconnu aux époques suivantes; par contre, une malechance singulière a voulu que le signe qui suit fût partout détruit ou mutilé gravement, si bien que notre cylindre K 1, 13 est seul à le donner à peu près intact : K 1, 3 *b* vu ci-avant donne ; *Abydos* III, IX, 10, ; *Abydos* II, XVI, 9, ; *RT* II, XXIV, 216, , et enfin *Hierakonpolis* II, LXXI, 39, sans le . D'après ce qu'on a vu à propos du cylindre K 1, 3 *a* ci-avant, sur les formes du signe à cette époque, il est fort possible qu'ainsi que le veut Sethe, ce signe figure au cylindre K 1, 13 dans l'orthographe du mot qui nous occupe; ce dernier serait alors à lire *snezem*, avec un complément phonetique qui est omis dans certains cas. La concision orthographique peut même aller beaucoup plus loin, si c'est bien, comme il semble, le même mot qu'on rencontre encore sur la stèle de Sheri, dans le titre (*Mastaba*, p. 92-93). Il y a lieu d'admettre, sans doute, qu'ici le determinatif inconnu tient lieu de tous les éléments phonétiques omis dans l'écriture du mot *snezem*, et par suite, que ce signe a la valeur phonétique ou tout au moins *nezem*; quant à la signification du titre, « chef du *snezmou* » chez Sheri, *snezem* sur nos cylindres, on ne voit pas de moyen de la déterminer avec précision[1].

L'inscription de K 1, 13 est à interpréter, en somme :

1. Le même titre se retrouve, à ce qu'il semble, sur le cylindre *RT* I, XXXII, 39 au nom de l'Horus Deo « *snezem* (?) d'Horus ».

« Le *snezem* Irisen, fils de Nofirmat ».

K1, 15.

Empreinte où rien ne subsiste que le nom propre *Nezem*.

K2, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19.

Nous arrivons aux empreintes provenant de la tombe K 2, datée par les empreintes de cylindres au nom de Sanakht. Ces huit empreintes fragmentaires, fournies par plusieurs bouchons et qui présentent toutes, deux à deux ou trois à trois, des parties communes, permettent de se rendre compte qu'un des bouchons, au moins, portait une empreinte disposée comme il suit :

Conformément à l'opinion de Sethe (p. 25), il semble qu'on ait là les empreintes juxtaposées et partiellement enchevêtrées de deux cylindres différents, fournissant respectivement les successions :

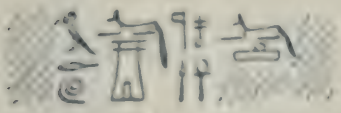 et 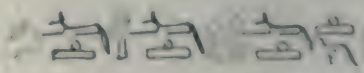

Tous deux appartiennent au même personnage, *Anpouhotep*, qualifié de « bon en sa vie et de divine autorité », comme Nouzirou au cylindre K 1, 3 *a* vu ci-avant. Il est prêtre d'Anubis ; le titre qui précède la représentation du dieu est peut-être à lire et à interpreter, avec Sethe, 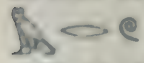 « chef des cent ».

K2, 17 Un lambeau d'inscription, .

K2. 20. Le groupe , à côté d'un vestige de cartouche d'Horus.

K2. 22. 23. 24.

Trois fragments d'empreinte portant des hiéroglyphes de dimension plus grande que d'habitude, comparables à ceux des empreintes *Abydos* II, XVI, 9 et 11, que nous verrons plus loin. Le fragment 22 donne (cf. les cylindres susdits d'Abydos); 23 donne et 24, .

K2. 25.

Empreinte extrêmement détériorée sur laquelle on distingue encore le groupe , puis le signe , puis un groupe .

K3. 2.

Les tombeaux 3 et 5 dont il nous reste, pour Mahasna, à voir quelques cylindres, sont du règne de Noutirkha. K 3, 2 est un vestige d'inscription dont il ne reste guère plus que le signe □.

K3. 3.

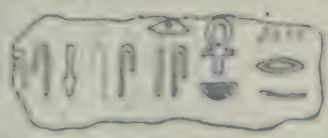

Empreinte très détériorée qui portait peut-être le nom propre du cylindre K 1, 13 étudié plus haut.

K5. 2. Fragment. Le signe à côté de l'angle inférieur d'un cartouche d'Horus.

K5. 3. Fragment. Le groupe *Khouni*, nom propre?

K5. 4. Fragment. Un signe vertical, peut-être , dans une enceinte rectangulaire.

K5. 6.

Le nom propre *Merab* répété. Le titre *sesh*, « scribe », écrit ici, à ce qu'il semble, . Le signe ,

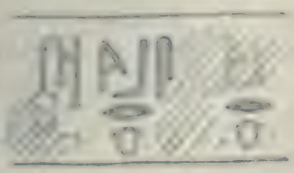

à droite du nom propre, était le commencement d'un autre titre.

K5. 7.

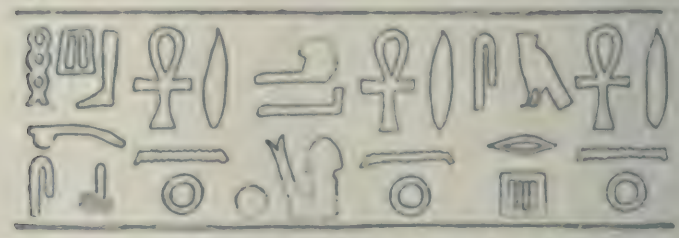

Le nom propre *Nezemankh* répété trois fois. Titres : au centre, *ha*, « prince », et *iri Nekhen*, titre bien connu ; à droite, *sam*, déjà rencontré à la même époque sur le cylindre au nom de Noutirkha K 1, 1 étudié au précédent chapitre, § II, et *iri Pi*, non moins connu que *iri Nekhen*. A gauche, le titre ordinaire *kher heb*, dont les cylindres avec noms royaux de la même époque ont fourni de nombreux exemples, et au dessous, un groupe assez rare, spécial aux monuments de la plus ancienne période memphite, et qu'il faut probablement lire, comme nous verrons dans un instant, , « chef des charpentiers ». Rappelons que plusieurs hauts fonctionnaires du temps des Horus Den, Azab, Semerkha et Qa sont « charpentier ( ) et maçon ( ) du Palais d'Or », en même temps que « charpentier royal » ou « charpentier de la maison royale[1] ». Le titre de *charpentier royal* est également porté par l'officier Merab, dans la grande inscription de Noutirkha au ouady Magharah (v. ci-avant, chap. II, § IV), ainsi que par le propriétaire de la remarquable statue 70 *a* du Br. Museum que nous verrons au § III du chapitre suivant. Vers la même époque, dans les inscriptions des premières chapelles memphites, nous retrouverons la même mention chez Khabiousokari et chez Hesi.

En somme, notre cylindre porte : « Le *lecteur*, chef des

1. *RT* I, XV, XVII, plusieurs fois.

travaux de charpente, prince, attaché à Nekhen, prêtre, attaché à Pe, Nezemankh ».

Cette explication donnée, et la date du cylindre bien définie par celle de la tombe K 5, qui l'a fourni et d'où sont également sorties plusieurs empreintes au nom de Noutirkha, il est d'un intérêt exceptionnel de constater, comme nous allons le faire, qu'on possède deux statues inscrites appartenant au même personnage Nezemankh, propriétaire du cylindre.

B. — *Statues de Nezemankh et statues antérieures.*

Statues D. 93 de Leyde et A. 39 du Louvre.

Deux statues de granite, assises, hautes respectivement de 0m,75 et 0m,61, très analogues de style et d'apparence malgré les différences de costume du personnage. La statue de Leyde, qui a déjà fait l'objet de nombreuses descriptions[1], porte un vêtement ou insigne qui retombe en avant, de chaque côté du buste, en sortes d'épaulettes plates où l'on remarque, en relief, les seules inscriptions qui existent sur la statue. On lit à droite (épaule gauche) « prince, attaché à Nekhen », et à gauche (épaule droite), le nom propre , dont la lecture est restée longtemps inconnue. Pleyte, en 1888, voyait dans le signe du milieu un bouton de fleur, une forme particulière

1. Leemans, *Description raisonnée des monuments égyptiens du musée d'antiquités des Pays-Bas à Leide*, 1840, p. 57-58; Leemans, *Monuments égyptiens du Musée d'antiquités des Pays-Bas à Leide*, 1846, IIe partie, XX et texte, p. 11; Pleyte, *L'art antique égyptien dans le Musée de Leyde*, dans *Verh. des VII. Intern. Or.-Congresses, Ägyptisch-Afrik. Section* (1888), p. 47-54 (v. p. 52-53); Wiedemann, *Zwei ägyptische Statuen des Museums zu Leiden*, dans *Or. Litteraturzeitung*, I (1898), col. 272-273 et pl. I (bonnes photographies); Capart, *Rec. de monuments Egyptiens*, I (1902), pl. III; *Beschreibung der ägyptischen Sammlung des Niederl. Reichsmuseums der Altertümer in Leiden, Die Denkmäler des Alten Reiches*, 1906, pl. IV et texte, p. 10.

de [illegible], et lisait *Ankh-tekh* ; Wiedemann, en 1898, croit y reconnaître un vase de valeur *tekh*, ce qui le conduit à la même lecture ; il est encore du même avis en 1901, à propos de la statue du Louvre qu'on va voir. Capart, en 1902, n'exprime pas d'opinion, et pour la première fois, reproduit exactement le signe d'après un estampage.

Notre cliché, presqu'identique à celui de Capart, est fait d'après la statue du Louvre (pl. II), beaucoup moins connue que celle de Leyde, bien que mentionnée, comme très ancienne, dans les catalogues sommaires de Rougé[1] et leurs éditions ultérieures, et envisagée avec précision, en 1901, par Wiedemann[2], qui signale à cette occasion que son nom propre est le même que celui de D 93 de Leyde. Ce nom, écrit de même de droite à gauche, sur la cuisse droite, forme la fin d'une inscription dont le début, sur la cuisse gauche, donne [illegible]. Le premier titre, « prêtre (?) d'Horus », et particulièrement son premier élément, qu'on ne sait ni lire ni complètement expliquer, ont été examinés plus haut à propos de deux vases de Noutirni provenant des tombeaux P et V d'Abydos (chap. II, § V). Rappelons que le titre exprimé par le premier signe apparaît au temps d'Azab, puis de Noutirni, puis aux tombeaux de Nofirmat à Meïdoum et de Soutenka à Gizeh, avant d'être connu à Beni-Hassan sous la XIIe dynastie.

Le dernier groupe de trois signes, avec la hache en haut, est évidemment le même que celui qui figure au cylindre K 5, 7 examiné un peu plus haut, et comme on trouve, là, [illegible], il semble que Wiedemann a raison lorsqu'il lit (*loc. cit.*), sur la statue du Louvre, [illegible], comme si les deux signes du mot *sehez* n'étaient pas invertis sur le monument. Cette manière de lire est corro

1. *Notice des Monuments*, etc., 1849, p. 13, ou bien 1852, p. 28.

2. *Die aegyptische Statue A. 39 des Louvre*, dans *Or. Litteraturzeitung*, IV (1901), col. 41-43.

borée par les inscriptions du tombeau de Rahotep, à Meïdoum, où l'on rencontre plusieurs fois le même titre[1], écrit, à vrai dire, , avec le signe du fouet *ams* au lieu de , de sorte qu'on peut se demander si au lieu de *sehez*, dans les deux cas qui précèdent, il ne conviendrait pas de lire *ams*. La difficulté d'expliquer le titre, dans cette dernière hypothèse, dispose à se rallier simplement à l'interprétation de Wiedemann et à admettre, par suite, que sous la main du graveur, à Meïdoum, le signe est devenu un par suite d'une erreur singulière. De cette idée procède la traduction proposée plus haut pour l'inscription du cylindre K 5, 7.

Indépendamment du sens à attribuer au dernier titre, si l'on rapproche la titulature du propriétaire du cylindre de celle qui résulte de la combinaison des inscriptions des statues du Louvre et de Leyde, on voit que plusieurs titres, outre le titre rare (?), sont communs aux deux séries, et l'on est conduit par cette analogie à s'apercevoir que le nom propre est également le même de part et d'autre. Le signe méconnu du nom des statues n'est autre chose qu'une forme ancienne du signe , beaucoup mieux faite que le simple fuseau qui joue le même rôle sur les cylindres contemporains, de sorte que ce nom des statues est à lire *Nezem-ankh*, et ne diffère en rien du nom que porte le cylindre[2].

1. Mariette, *Mon. divers*, pl. 18, 20 ; Petrie, *Medum*, X, XIII, XIV, XV.

2. Ces groupements graphiques qui nous semblent bizarres, avec intercalation d'un mot dans les signes d'un autre mot, ont résulté d'abord, dans un cas déterminé, d'une nécessité de carrure (comme sur le cylindre K 5, 7) ou de toute autre exigence de l'œil, puis ont passé dans la coutume orthographique. Cf. ce que dit à ce sujet Sethe dans *Mahasna*, p. 24, à propos du cylindre K 1, 11.

Nous n'hésitons pas, pour notre part, à admettre que le Nezemankh du cylindre de Bêt-Khallaf est le même personnage que celui des statues ; car, outre l'analogie des titulatures, Nezemankh est un nom dont on ne connaît pas d'autre exemple sur les monuments de cette époque[1]. L'identité, si comme nous le croyons elle est réelle, présente une grande importance au point de vue de la coordination des monuments de la période que nous étudions, car elle fixe au règne de Noutirka-Zosir, d'après le tombeau d'où provient le cylindre, l'époque des statues dont il s'agit, et permet ainsi d'affirmer que toute statue d'évolution moins avancée est antérieure à Noutirkha, et postérieure, au contraire, toute statue de technique sculpturale et d'épigraphie plus développée. Cette dernière situation, comme nous le verrons, est celle des grandes statues de Sepa et de Nesiaper (?), au Louvre ; ces beaux monuments, où subsiste une forte empreinte d'archaïsme, se placent donc après Zosir, vraisemblablement entre Zosir et Snofrou. Antérieures à Zosir, d'autre part, comme antérieures par tous leurs caractères aux statues de Nezemankh, sont la statue agenouillée du Caire qui a toutes chances, nous le savons d'ailleurs, d'être de l'époque de l'Horus Ranib, puis une autre statue de Leyde, dont nous allons dire un mot maintenant, et que certaines analogies de facture avec la statue D. 93 n'empêchent pas de se manifester comme sensiblement plus ancienne : on ne se trompera pas de beaucoup en l'attribuant au règne de Khasekhmoui.

Statue D. 94 de Leyde.

Cette statue de granit, aussi fréquemment décrite que la précédente[2], est assise, haute de 0m,65, et porte entre les

1. Le tombeau de Nezemankh, d'où proviennent les statues, se trouvait probablement à Gizeh ou Saqqarah, bien loin de Bêt-Khallaf où fut trouvé le cylindre, mais aucune objection contre l'identité ne peut évidemment sortir de ce fait.

2. Leemans, *Description raisonnée* etc., 1840, p. 57-58 ; Pleyte, *L'art antique égyptien dans le Musée de Leide*, dans *Verh. des VII. Intern. Or. Congresses, Ägyptisch-Afrik. Section* (1888), p. 47-54 (v. p. 52) ; Wie-

Louvre A. 30.

genoux l'inscription « le préposé aux choses du kiosque (royal) (*sah*). Ankh ». Le titre *iri khit* signifie littéralement « préposé aux choses »; il se rencontre quelquefois, comme on sait, dans les inscriptions des rois des deuxième et troisième groupes[1], et encore à l'époque de Perabsen et Khasekhmoui, sur les cylindres de Nofir et de Khapi[2] dont nous parlerons au paragraphe suivant. Au delà du règne de Khasekhmoui, sur les monuments actuellement connus de celui de Noutirkha, le titre n'apparaît point, mais immédiatement après Noutirkha, sur les statues et les stèles en pierre des mastaba de la première période memphite dont l'étude fera l'objet du chapitre suivant, il commence à faire invariablement partie du protocole de tout fonctionnaire royal, sous la forme amplifiée , littéralement « préposé aux choses royales ». Le titre, qui gardera cette forme désormais, est celui qu'on est habitué à traduire « connu du roi ». Est-il possible de conserver cette interprétation? Le fait principal qui permet de répondre à cette question est que, conjointement avec le titre nouveau et de caractère général *du roi*, l'appellation ancienne de de tel ou tel service royal particulier continue à exister jusqu'en pleine IVe dynastie. C'est ainsi que Khouhotep, à Saqqarah (v. ci-après, chap. IV, § IV, D), est , « fonctionnaire de la mai-

demann, *Zwei ägyptische Statuen* etc., dans *Or. Litteraturzeitung*, I, 1898, col. 269-273 et pl. II (bonnes photographies); Capart, *Rec. de Mon. Egyptiens*, I, 1902, pl. II; *Beschreibung der ägyptischen Sammlung des Niederl. Reichsmuseums der Altertumer in Leiden, Die Denkmäler des alten Reiches* (1906), pl. III et texte, p. 10.

1. Cylindres au nom de Ranib provenant de Saqqarah. *Ann. du Service*, III (1902), p. 188, 189, et *Bull. Inst. Egyptien*, 1902, p. 109 (v. ces cylindres plus haut, chap. II, § V); plaquette *RT* I, XII, 2, XVII, 29, au nom de l'Horus Qa. Cf. (un peu douteux) sur la stèle de Sabouf, *RT* I, XXX, XXXI, XXXVI, n° 68.

2. *RT* II, XXII, 188, XXIV, 216, 207.

son royale », de même que Heknen à Meidoum (ci-après, chap. IV, § IV, B, n° 4), qui joint d'ailleurs à cette qualité celle de ; qu'au tombeau d'Amten et, plus tard, au tombeau de Debhouni, le chef d'une équipe de bouchers est ou de leur besogne (*LD* II, 4, 35), et que Pehrounofir, parmi ses titres nombreux que Maspero a analysés (*Études Égyptiennes*, II, p. 248-254), porte, en même temps que celui de , ceux de et . Il est évident qu'avec ou sans le qualificatif *souten*, l'expression doit être comprise de la même manière. C'est à propos du passage précité des inscriptions de Pehrounofir que Maspero a proposé (*loc. cit.*, v. surtout p. 253) de la rattacher au verbe *rekh*, « connaître », d'où, pour le titre, l'interprétation « estimateur, comptable », dont personne ne s'est jamais écarté depuis.

Ce qui nous détermine à l'abandonner, c'est que l'appellation de « connaisseur » exige un complément, et que dans plusieurs des inscriptions de la période thinite citées plus haut, paraît à l'état isolé, absolument comme à l'époque suivante. C'est pourquoi l'analyse *iri khit*, — ce qu'on écrirait, à l'époque classique, , — paraît seule possible ; cette analyse nouvelle a en outre l'avantage de lever la difficulté de la terminaison féminine apparente qui appartient, dans le plus grand nombre des cas, à ce qualificatif supposé *rekhit*, et qui dans un cas particulier, celui d'Amten, a inspiré les considérations étranges que l'on sait à plusieurs égyptologues.

Autres statues de la même époque.

Il faut noter ici comme voisines, en deçà ou au delà, de l'époque des statues du Louvre et de Leyde, cinq statues, dont deux inscrites et trois anépigraphes. Les deux statues inscrites, moins anciennes que les autres, sont

celle de la Fille Royale 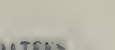 , n° 3065 de Turin, et la statue d'homme 70 *a* du Br. Museum; sensiblement postérieures aux statues de Nezemankh et plutôt apparentées avec celles de Sepa, au Louvre, elles seront étudiées en même temps que ces dernières au § III du chapitre suivant, et nous ne les mentionnons ici que pour mémoire.

Les mieux caractérisées des statues anépigraphes de la période antérieure se trouvent à Naples et dans la collection d'University College à Londres. La statue de Naples (figure de femme) est bien publiée par Capart, *Rec. de Mon. Egyptiens*, II (1905), pl. III, et Bissing, *Denkmäler ägyptischer Sculptur* (1906), pl. III. Assise, dans la pose des statues précédemment notées du Louvre et de Leyde, sur un siège cubique semblablement orné, de chaque côté, de la représentation en relief d'un support de bois incurvé, haute de 0m,445, la statue de Naples est de formes massives et lourdes et doit sans aucun doute être placée, chronologiquement, entre la statue 1 du Caire et la statue D. 94 de Leyde. Tout à fait analogue et certainement contemporaine est, d'autre part, la statue d'University College, encore inédite (phot. Capart, n° 470 et 520); figure masculine assise, extrêmement grossière.

Il faut mentionner enfin, comme appartenant à la même époque, une statue du musée de Bologne, n° 1826, anépigraphe, sur laquelle on est encore très mal renseigné. Elle est classée dans le groupe des précédentes par Wiedemann (*Or. Litt.zeitung*, I, 1898, col. 269 et n. 5) et Capart (*loc. cit.*, I, texte).

Faits nouveaux du § I, *au point de vue historique.*

A la fin de chacun des paragraphes du présent chapitre, comme nous l'avons fait au cours du précédent, nous résumerons, quand il y aura lieu, les principaux des faits rencontrés qui intéressent la coordination historique des noms royaux et des monuments. Les révélations nouvelles deviendront d'ailleurs, on le comprend, de plus en plus rares à mesure que nous avancerons.

Ici, nous n'avons à noter que la confirmation du voisinage intime de Noutirkha et de Sanakht par l'analogie des empreintes K 1, 3 *a* et K 2, 11-16, 18-19, et le *memphitisme* du cylindre K 5, 7 au nom de Nezemankh, qui est de l'époque de Noutirka (cf., sur le *memphitisme* de certains cylindres de Noutirkha, ce qui est dit au résumé du § II du précédent chapitre); Nezemankh est le propriétaire de deux statues bien connues du Louvre, A 39, et de Leyde, D 93, très dégagées déjà, au point de vue technique, de la rudesse archaique qui frappe dans l'aspect d'une autre statue de Leyde, D 94, de l'époque immédiatement antérieure. Noter encore, au temps de Noutirkha (cyl. K 5, 6), l'apparition du nom propre Merab (cf. l'inscription de Noutirkha au ouady Magharah, ci-avant, chap. II, § IV).

II

Cylindres et autres objets provenant de tombeaux de l'époque de Perabsen et Khasekmoui.

A. — *Cylindres.*

Les deux premières empreintes que nous allons voir proviennent du tombeau P d'Abydos et sont par suite de l'époque de Perabsen, toutes les autres du tombeau V, de l'époque de Khasekhmoui. Toutes publiées par Petrie, *Royal tombs* II, pl. XXII et XXIV-XXV, dont nous suivrons le numérotage.

188 (P).

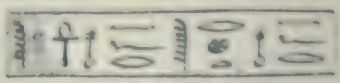

Empreinte du même cylindre, vraisemblablement, que l'empreinte 214 provenant de la tombe V que nous verrons tout à l'heure; le croquis ci-dessus procede des deux empreintes complétées l'une par l'autre. Leur présence dans les deux tombeaux semble indiquer que le

fonctionnaire Nofir fut en service sous Perabsen et Khasekhmoui successivement, et par suite, que ces deux rois se succédèrent sans intermédiaire. C'est une confirmation précieuse de tout ce qui a été induit précédemment à ce sujet.

Le titre *iri khit*, « fonctionnaire », est bien connu à l'époque thinite (du deuxième au quatrième groupe); v. un peu plus haut, même chap., § I, B, ce qui est dit à ce sujet à propos de la statue D 94 de Leyde.

189 (P).

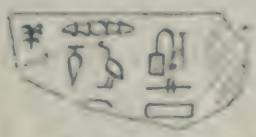

Fragment. « Le scribe du sanctuaire... », titre qu'on rapproche immédiatement du titre , « scribe royal du sanctuaire », chez Nofirhotep (*Mastaba*, p. 104). Il ne sera pas sans intérêt de faire l'histoire du dernier signe dans les inscriptions thinites. Rappelons que ce signe , à l'époque classique, a la valeur phonétique et symbolique du mot , avec ou sans le déterminatif du signe de la ville [1], et que ce mot *sekhem*, qui veut dire en général le « sanctuaire » (l'*ignoré*), devient en particulier le nom de Létopolis parce que l'Horus-momie de Létopolis s'appelle *Khont-Sekhem*, « Celui qui est dans le Sanctuaire ». Le nom de ce dieu se rencontre trois fois dans les inscriptions de la stèle et de la statue d'Amten, qui est son prêtre, *oun rou* et *noutir hen* [2] :

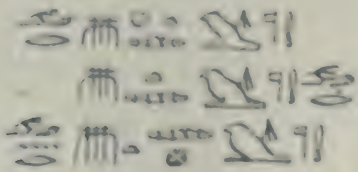

1. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 737-741.
2. *LD* II, 3, 129 c; *Aegyptische Inschr. aus den Kön. Museen zu Berlin*, I, p. 68, II, p. 81, 83.

Ces trois manières d'écrire le nom divin étant forcément équivalentes, il ne paraît pas possible de lire, avec Maspero[1], *Khont-Khit-Sokhim* ; il faut que le groupe, dans la première orthographe, fasse partie du second mot en qualité d'indication phonétique. Dès lors, il semble que ce mot, susceptible d'être exprimé symboliquement par , ne vaille pas complètement *sekhem*, mais seulement, sans le préfixe factitif, *khem*, de l'écriture ordinaire, ou plus exactement, ici, *khemit*. Cette lecture semble confirmée par un cylindre d'Abydos que nous verrons plus loin[2] et où l'on trouve le même mot écrit presque exactement comme dans le premier exemple d'Amten ; le groupe est un nom propre, *Pakhemtif*, « Celui de Son double sanctuaire ». On rencontre un nom propre très analogue sur un cylindre plus ancien, provenant de la tombe Q d'Abydos qui est de l'époque de l'Horus Qa (*RT* I, XXIX, 86) et dont l'inscription donne, en un curieux mélange graphique :

« Le Double Lumineux (*ka khou*), chef de tous les sceaux d'Anubis, *Nibkhemtif* (Seigneur de Son sanctuaire) ». Aucune indication par ailleurs sur la lecture du signe *khemit*, ni chez Hesi, dont les panneaux donnent les successions et (*Mastaba*, p. 80, 81), ni chez Khouaa, au Louvre (v. plus loin, chap. IV, § IV), qui est , ni chez Nofirhotep, qui porte le titre , « scribe royal du sanctuaire » (*Mastaba*, p. 104). Le dessin du signe, dans ce dernier exemple, est des plus intéressants, et suggère assez bien l'idée d'un étui allongé, en

1. *Études Égyptiennes*, II, p. 192.
2. *Abydos* III, X, 18 ; v. ci-après, même chap., § III.

deux parties symétriquement effilées et s'emboîtant l'une dans l'autre ; cet étui est peut être le *khem* ou *sekhem* dans son acception primitive, la « châsse[1] ».

207 (V).

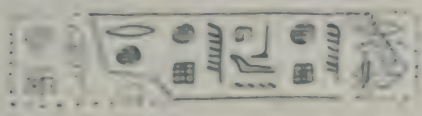

Provient, comme tous ceux qu'on va voir ensuite, de la grande tombe aux empreintes de Khasekhmoui, à Abydos.

Le nom propre *Khapi* répété, avec, dans un intervalle, le titre bien connu maintenant , et dans un autre, le groupe que nous retrouverons plusieurs fois dans le même tombeau et qui est un nom propre, *Haben*. Dans le troisième intervalle à droite il faut sans nul doute restituer , « fils », de manière à retrouver le type a trois compartiments dont le cylindre K1,13 de Bêt-Khallaf décrit au précédent paragraphe est le meilleur spécimen, avec le nom du fonctionnaire trois fois répété et dans les intervalles, respectivement, le titre, le mot *ranou*, « fils de », et le nom du père. Se reporter, pour ce qui concerne les inscriptions de ce type et l'explication du mot *ranou*, à ce qui est dit au début du § précédent à propos du cylindre K 1,3 *a* de Bêt-Khallaf.

1. Tout ceci laisse intacte, il faut le remarquer, la question très controversée de la lecture du nom du dieu de Panopolis, *Min* ou *Khem*. L'écriture du nom de Panopolis, , démontre que le signe , là comme dans les désignations géographiques et divines de Létopolis, a la valeur *Khem* ; et lorsqu'on trouve le nom du dieu de Panopolis écrit, comme d'habitude, , on est bien tenté de continuer, avec Wiedemann (*Herodots zweites Buch*, 1890, p. 367), à le lire *Khem*. Il n'est pas douteux, cependant, que le dieu s'appelait, — en même temps que *Khem*, peut-être, — *Minou*, et cela depuis une époque très ancienne (v. surtout Brugsch, *Zeitschrift*, 1882, p. 129). Il semble qu'on pourrait admettre que l'idéogramme du nome fut accepté pour représenter le dieu, et cela, malgré le défaut absolu de relation entre les valeurs phonétiques originales.

Le cylindre 207 d'Abydos est donc à traduire : « Le fonctionnaire Khapi, fils de Haben ».

208. 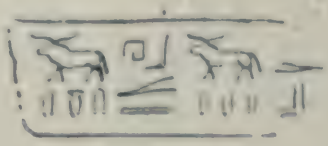

Ce cylindre semble appartenir audit Haben, père de Khapi. Mention du service des bestiaux et des jarres ?

209. 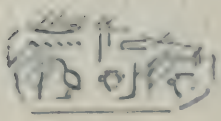

A droite du mot *ranou*, en vertu de la disposition générale de ces inscriptions, — v. ce qu'on vient de rappeler à propos du cyl. 207 ci-avant, — on ne peut avoir que le nom du propriétaire du cylindre. Ce nom, *S....ab*, est en partie détruit.

211. — Fragment. ..., les « Ames de Pe » (?), à côté du mot » temple » ?

212. 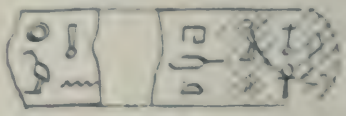

Empreinte mutilée, difficile à expliquer. A droite, est sans doute à compléter par , comme sur les cylindres K 1, 3 *a* et K 2, 11 etc., vus au précédent paragraphe.

213. 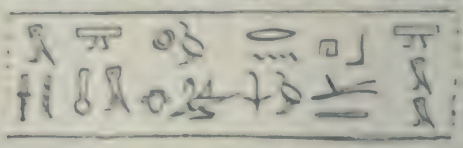

Empreinte provenant du même bouchon que l'empreinte *RT* II 198 au nom de Khasekhmoui étudiée plus haut (chap. II, § III, A ; s'y reporter).

Des titres très obscurs, parmi lesquels le mot *shem* ou *shemem* ; puis, à ce qu'il semble, « Khouabza (?) fils de Haben » ; ce dernier nom propre déja connu par les cylindres 207 et 208 vus ci-avant.

214. — Empreinte du même cylindre que l'empreinte 188 du tombeau P vue plus haut; se reporter à ce qui est dit à propos de cette dernière.

215.

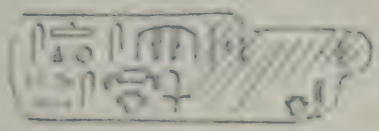

Empreinte détériorée faisant suite, peut-être, à l'empreinte 209 du même tombeau vue ci-avant. « Chef de kiosque »?... *saou ab*..., « qui fait la joie... »?

216.

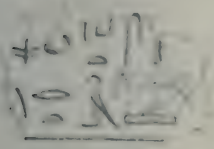

Fragment à compléter, d'après les empreintes analogues de Bêt Khallaf K2, 22, 23, 24, vues ci-avant, et surtout *Abydos* II, XVI, 9 (cf. également 11) qu'on verra plus loin. Au milieu, le nom du propriétaire du cylindre, *Hati*; à gauche, titre à compléter en ; à droite, on restitue, comme au cylindre susdit d'*Abydos* II, l'autre titre *suezem*, pour lequel on se reportera à ce qui est dit à propos du cylindre K 1, 13 étudié au § précédent. On remarque la persistante malechance qui met en lacune ici, une fois de plus, le second signe.

217-218. — Fragments difficiles à utiliser. Sur le dernier à gauche, peut-être, le nom propre *Haben* plusieurs fois rencontré déjà.

B. — *Objets inscrits divers.*

Dans cette section rentreront seulement quelques inscriptions de vases en pierre trouvés par Amélineau à Abydos, le premier dans le tombeau P de la nomenclature Petrie, époque de Perabsen, d'autres dans la grande tombe V qui appartient à Khasekhmoui et a fourni, en même temps que les cylindres de ce souverain, plusieurs inscriptions aux noms des Horus antérieurs Azab, Hotepsekhmoui et Noutirni, d'autres enfin dont la provenance exacte est inconnue.

Vase du tombeau P : Amélineau, *Nouv. fouilles*, IV, pl. L, 2.

Inscription en creux à la pointe. Elle semble se terminer par le nom propre, *Hapihapi*, d'un « préposé aux sceaux (?) de tous les travaux de charpente ». Pour la fonction qu'exprime le signe de la hache, se reporter à ce qui est dit plus haut, même chap., § I, fin de A, à propos du cylindre K 5, 7 de Bêt Khallaf.

Vases du tombeau V. 1. — Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, XXII, 8, et p. 144.

Inscription en creux très finement et soigneusement exécutée, conservée en totalité (objet au musée de Bruxelles). Le début est fait d'expressions bien connues : « Le chef de clan, grand prêtre *our ma* (le grand voyant), lecteur en chef, prêtre (*sesh* ?) du Double Dieu (le roi).... ». Le groupe des derniers signes est des plus obscurs. Nous avons déjà parlé de cette inscription à cause du dernier de ses signes conservés, celui de la botte liée avec ligature pendante (ci-avant, chap. II, §. II, à propos des cyl. K 1, 5 *a*, *b* de Bêt-Khallaf). Quant au signe inconnu qui précède ce dernier, on le rencontre également dans un groupe difficile à comprendre de la plaquette *RT* I, XII, 2, XVII, 29, au nom de l'Horus Qa.

2. — Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, XXII, 1.

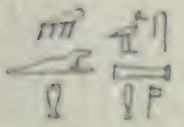

Inscription en creux, du même caractère de régularité et de finesse que la précédente. « Le prophète de Bastit.... Sovkouhen ». Le signe qui précède le nom propre est de lecture et d'interprétation incertaines. Quant au nom de la déesse Bastit, bien connu avec la même disposition graphique dans les inscriptions des plus anciens tombeaux memphites, notamment chez Khouhotep et chez Nofirmat, où nous le verrons au chap. suivant (§ IV), il ne se rencontre point, d'habitude, sur les monuments de la période antérieure, et l'on serait

tenté, n'étaient les indications très certaines que l'on a sur le tombeau d'origine, d'attribuer l'inscription que nous avons sous les yeux à une date sensiblement postérieure à Khasekhmoui.

3. — Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, XXI, 2.

Inscription de la même facture que les deux précédentes, également fine et précise. *Abni* est sans doute un nom propre, non sans analogie avec le nom du propriétaire de la très ancienne stèle de Leyde que nous verrons au § II du chapitre suivant.

4 et 5. — Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, p. 293.

Amélineau signale enfin, à cette place, deux fragments de vases avec inscriptions gravées en creux; l'un porte encore , l'autre . L'inscription complète de ce dernier vase pourrait avoir été identique à celle des vases à libation au nom de Noutirni examinés plus haut (chap. II, § V), et dont l'un provient du même tombeau V où nous sommes.

Vases d'Abydos, de provenance exacte inconnue (fouilles Amélineau), au musée de Bruxelles. Deux fragments en schiste ardoisier, provenant de deux vases différents. Inédits.

1. — Fin d'une inscription qui était assez longue si elle était disposée symétriquement par rapport à un plan d'axe du vase. Une analogie marquée avec certaines inscriptions de vases funéraires aux noms de Ranib et de Noutirni, vues plus haut (chap. II, § v; *RT* II, VIII, 12 et Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, XXI, 5), qui mentionnent l'édifice du royal ou bien le en relation avec l'*ablution quotidienne* du roi, nous permet de comprendre que sur le vase à

ablution que nous avons sous les yeux, de même, il est question de la « maison du fluide vital » du roi, c'est-à-dire de son tombeau, et que le nom de cet édifice est *Ment ankh*. A en juger par les mêmes analogies, l'époque à attribuer à l'objet serait celle de Noutirni et Ranib, et l'on pourrait penser qu'il provient, lui aussi, de l'une des grandes tombes P (Perabsen) ou V (Khasekhmoui) d'Abydos.

2. — Début d'une inscription de nature toute différente a ce qu'il semble : « Le prêtre de Sopdou... » Epoque impossible à déterminer.

Faits nouveaux du § II, *au point de vue historique.*

Au point de vue des relations historiques, rien à retenir de ce qui précède, outre ce que nous savons déjà, que la confirmation de la succession immédiate de Perabsen et Khasekhmoui, par le fait que des empreintes d'un même cylindre, celui de Nofir (*RT* II, XXII, 188, XXVI, 214), ont été trouvées dans les deux tombeaux d'Abydos P (Perabsen) et V (Khasekhmoui).

III

Cylindres provenant d'emplacements non datés, a Abydos.

Les empreintes de cylindres qui font l'objet du présent paragraphe ne pourront être datées que par leurs analogies avec des empreintes déja connues et situées.

A. — *Cylindres provenant de l'ancien temple d'Abydos.*

Publiés dans *Abydos* II, pl. XVI. Nous ne donnons que

ceux des fragments qui présentent quelque sens intelligible, et ne sont pas évidemment antérieurs ou postérieurs à la période que nous étudions. Le numérotage est celui de la planche susdite d'*Abydos* II.

8. — « Le prêtre Haben... » Nous connaissons ce nom propre, déjà rencontré plusieurs fois sur les cylindres du tombeau V (Khasekhmoui), dont ce cylindre doit être contemporain.

9. — Cylindre de facture et de rédaction très analogue au cylindre *RT* II 216, de la tombe V, examiné ci-avant (même chap., § II, A); à attribuer, par suite, au règne de Khasekhmoui. Les titres « aimé du roi » et *snezem* comme sur ledit cylindre 216, encadrent le nom du personnage, qui est ici *Ankh*; plus à gauche figure un titre de sens inconnu, mais qu'on est habitué à rencontrer, plus souvent écrit dans les inscriptions de l'ancienne période memphite.

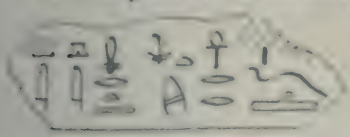

11. — Fragment analogue à l'empreinte précédente; vestiges du même titre .

15. Le nom propre *Nofirmat*, écrit comme à l'époque memphite, sans le signe vertical difficile à expliquer qui entre d'ordinaire dans l'orthographe du nom à l'époque antérieure (v. ce qui est dit à propos du cyl. K 1, 13 de Mahasna, même chap., § I, A), et que nous allons retrouver sur l'empreinte suivante.

16. — Le nom propre *Nofirmat* (v. empreinte précédente); à droite, un groupe *oun*? Disposition graphique très analogue à celle du cylindre *Hierakonpolis* II, LXX, 18 que nous rencontrerons au § suivant et qui porte, de même, le nom de Nofirmat; les deux empreintes pourraient même se compléter, celle d'Hierakonpolis se plaçant immédiatement

à gauche de la première, ce qui donnerait au total cette inscription :

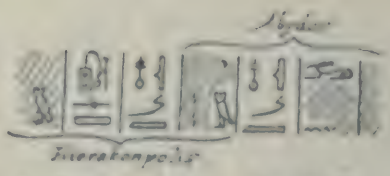

Tous ces cylindres au nom de Nofirmat paraissent appartenir, d'après celui de Bêt Khallaf K 1, 13, au règne de Noutirkha.

B. — *Cylindres provenant de sépultures particulières.*

Ces dernières empreintes, publiées dans *Abydos* III, pl. IX-X, ont été trouvées soit dans la Shounet-es-Zebib, soit à l'intérieur de l'enceinte de briques immédiatement voisine et de dimensions plus restreintes que les auteurs d'*Abydos* III appellent le *middle fort*. Nous suivrons le numérotage des planches susdites de l'ouvrage, en signalant la provenance de la Shounet par un S, et celle du fort par un M. Comme pour la précédente série (même §. A), nous passerons sous silence les fragments entièrement inintelligibles et tous ceux qui sortent évidemment de la période étudiée.

4 (M). 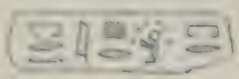 *Pir napri*, « service des moissons » ?

5 (M). — Fragment où l'on distingue le groupe □ ☥.

7 (M). 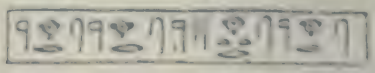

Rien que le nom propre féminin *Noutirhirs*, « Dieu sur elle ». Époque tout à fait incertaine.

8 (M). 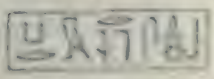 « Kamrou, fils de Sezatab ». Ce dernier nom signifie *Cœur scellé* ou *Qui scelle son cœur*; le mot

sezat, « sceau », écrit , a déjà été rencontré par nous, dans le titre , aux cylindres *RT* II, 190, 201 de Perabsen et Khasekhmoui (ci-avant, chap. II, § III, A, B).

L'interprétation de Gardiner (*Abydos* III, p. 39-40), qui suit Sethe dans son interprétation erronée de *ranou* (se reporter à ce qui est dit à ce sujet ci-avant, même chap., § I, A, à propos du cyl. K 1, 3*a*), n'est naturellement pas à prendre en considération.

10 (S).

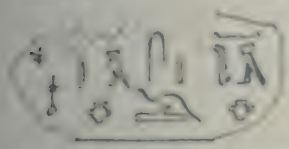

Époque de Noutrikha : cylindre d'un type connu dont K 1, 13 (ci-avant, même chap., § I, A) est le meilleur exemple, avec le nom du propriétaire répété trois fois et, dans les intervalles, le titre, le mot *ranou* (fils de), et le nom du père. Sur le présent fragment il ne reste plus que le titre : « Le *snezem* (?) Nezemab... » Pour le titre *snezem* voir ce qui est dit plus haut à propos du cylindre de Bèt-Khallaf qu'on vient de rappeler.

13 (M).

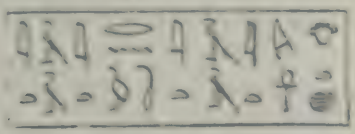

Le nom propre répété deux fois, et dans les intervalles, selon un procédé que nous connaissons bien, d'une part le mot *ranou* ou *ranou nezem*, « fils de », d'autre part le nom du père. « Ataiti, fils de Merabankhit ». Époque de Noutirkha ?

14 (S).

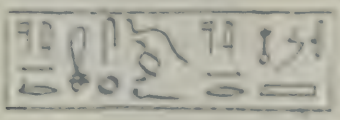

Le propriétaire du cylindre est *Noutir* (et non pas *Noutir aur*), nom répété deux fois comme celui de l'inscription précédente. *Nofirmat*, à droite, ne peut être que le nom du père ; quant au groupe de gauche, il paraît diffi-

cile de l'expliquer. Pour le nom *Nofirmat* et les particularités de son écriture à cette époque, v. ce qui est dit plus haut à propos du cyl. K 1, 13 de Bêt-Khallaf (même chap., § I, A) et *Abydos* II, 15, 16 (même chap., même §, A). Ce nom propre caractérise l'époque de Noutirkha.

15 (S). — Fragment, avec le mot « Orient », en toutes lettres.

16 (M).

« Nofirmat-nit-ankh, fils de Honi ». C'est probablement le même personnage que nous retrouverons sur l'empreinte 24 d'Abydos qu'on verra un peu plus loin : il y porte le nom enrichi de *Haben-Nofirmat-Ankh*. On est tenté de croire que c'est également lui qu'on rencontre au ouady Magharah, dans les rangs de l'expédition minière qui laissa sur le rocher la grande inscription au nom de Noutirkha décrite au précédent chapitre (chap. II, § IV); car sur ce bas-relief figurent deux noms qui sont presqu'exactement ceux de notre cylindre : *Honi*, d'abord, écrit, , puis *Nit-ankh*, écrit . Il semble donc qu'à Magharah, sous le règne de Noutirkha, faisaient campagne ensemble, en sous-ordre, Honi et son fils, et que c'est un cylindre de ce fils, Nit-Ankh, que nous avons sous les yeux.

17 (M).

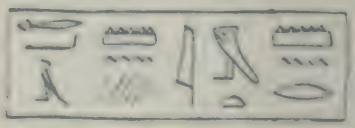

On a l'inscription entière. Le nom propre comprend toute la moitié de droite et doit être lu *Amenrou*, « Ferme de bouche ». A gauche, « grand des monuments » (?) est sans doute le titre, à moins que ce ne soit un autre nom propre : cf. un peu plus loin, même section, le cyl. 19 d'*Abydos* III.

18 (M)

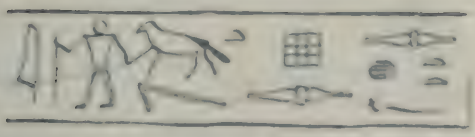

« Le préposé aux chasses (*nouti*), Pakhemtif ». Nous renvoyons, pour ce qui concerne la lecture du nom propre, à ce qui est dit à propos du cylindre *RT* II 189, ci avant, même chap., § II, début de A. Quant au titre, dans lequel on reconnaît l'idéogramme du meneur de chiens et le phonétique ⲛ̀, on sait qu'il se rencontre dans les inscriptions du tombeau d'Amten, qui fut entre autres choses ⲛ̀ⲧⲟⲩⲣⲏ, chef des chasseurs ». Nous retrouverons encore le même titre un peu plus loin, au cylindre 25 de la présente série.

Époque de Noutirkha?

19 (M)

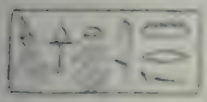

Le cylindre répète indéfiniment ces deux noms, dont le premier semble devoir être complété en *Merabankhit*, comme sur le cylindre 13 de la même série vu un peu plus haut. Quant au groupe *Amenrouf*, « ferme est sa bouche », nous avons vu tout à l'heure qu'au cylindre 17 de la même série, le groupe très analogue *Amenrou* a chances d'être un nom propre. Dans l'inscription que nous avons sous les yeux, y a-t-il deux noms propres sans vocable intermédiaire, ou bien « ferme de bouche » sur les cylindres 17 et 19, doit-il être compris comme un titre? Cette dernière solution est, à ce qu'il semble, celle qu'indique le cylindre suivant, qui donne :

20 (M)

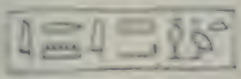

« Le ferme de bouche, ferme de main, Hesouti »?

22 (M)

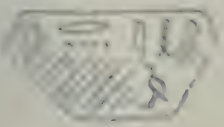

Fragment. « Ahou, fils de... »

23 (M). — Fragment.

« .. .. [Nez]mankh, fils de.... »

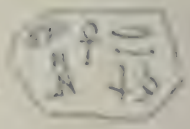

24 (M).

« Le préposé au service (*as?*) de la grande porte[1], Haben-Nofirmat-Ankh ».

Le premier signe est celui de la botte à la ligature pendante que nous avons fréquemment rencontré, sur nos cylindres, dans une autre combinaison, et pour lequel nous renvoyons à ce qui a été dit ci-avant, chap. II, § II, à propos des cyl. K1, 5*a*, *b* au nom de Noutirkha. Pour le nom propre et l'identité possible du personnage avec un officier de Noutirkha, voir les remarques faites, un peu plus haut, à propos du cylindre 16 de la présente série.

25 (M).

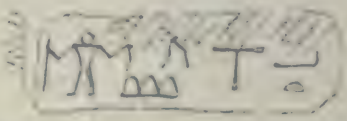

« Le préposé aux chasses, Ankhti ». Pour le titre, voir ce qui est dit plus haut à propos du cyl. 18 de la même série, où nous l'avons rencontré une première fois, et remarquer qu'ici le mot en question, *nout*, est déterminé par le signe du désert.

27 (M).

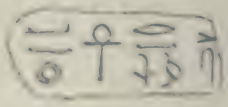

« ... Ankh, fils de Tes... (?)... »

1. La « grande porte », , est mentionnée sur la grande palette de schiste d'Hierakonpolis et dans l'une des cases annuelles de la stèle de Palerme, première face, ligne 3.

IV

Cylindres provenant de l'ancien temple d'Hierakonpolis.

Les cylindres qui font l'objet de ce paragraphe sont publiés dans Quibell, *Hierakonpolis* II, pl. LXX-LXXI, dont nous suivrons le numérotage.

Comme pour les séries précédentes, nous passerons sous silence toutes les inscriptions qui sortent de la période que nous étudions ou sont trop mutilées pour pouvoir donner lieu à une interprétation.

10.

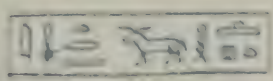

« Le *mater* (?) Khnoumhotep ». Le titre, fréquent à l'ancienne époque memphite, a déjà été rencontré par nous sur le cylindre 9 d'*Abydos* II (même chap., § III. A). Époque de Khasekhmoui ou de Noutirkha.

11.

Le même nom propre *Khnoumhotep*.

12. — Sur un petit fragment, le groupe 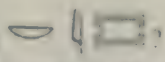

14

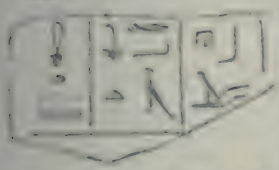

« Le *mater*, grand royal, Haben ». Le nom propre *Haben* a été rencontré sur plusieurs cylindres du temps de Khasekhmoui (*RT* II, 207, 208, 213, v. ci-avant, même chap., § II, A), et aussi le titre *mater*, une fois, sur un cylindre de la même époque (*Abydos* II, 9, v. ci-avant, même chap., § III, A); mais le style de notre cylindre 14, avec la séparation par des traits en colonnes verticales, rappelle celui des empreintes jumelles *Abydos* II, 16 (ci-avant, même chap., § III, A) et *Hierakonpolis* II, 18 (ci-après) qui portent le nom du fonctionnaire Nofirmat et sont très probablement contemporaines de Noutirkha.

15. 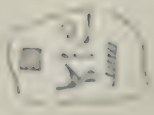 Encore une fois le nom propre *Haben*.

16. — Fragment pouvant provenir du même cylindre que le précédent. Il faut comprendre : « ... Haben, fils de ... ». 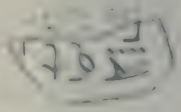

17. — Vestiges, sur un bouchon, d'empreintes embrouillées et indistinctes. 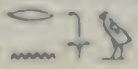 plusieurs fois répété, et .

18. — Empreinte semblant procéder du même cylindre que celle d'*Abydos* II 16 et se compléter avec elle. Rien à ajouter à la reproduction donnée et à ce qui a été dit à ce sujet ci-avant, même chap., § III, A.

19. — Empreinte très détériorée où on distingue le titre 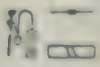 , « scribe ».

20. 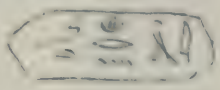 Fragment difficile à interpréter.

21. — Petit fragment avec , mot connu, « fils de ».

22. 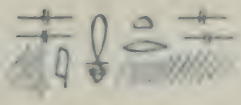 « Le *mater* Sesi ».

34 et 35. — Ces deux fragments, presque identiques, proviennent sans nul doute du même endroit du même cylindre :

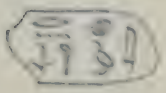 « ... Khoui, fils de ... ».

37. « L'aimé [du roi ?], chef des recrues.... ». *Aper nofirou*, etc., titre bien connu à l'époque memphite.

39. Le titre *snezem*, pour lequel on se reportera à ce qui est dit ci-avant, même chap., § I, A, à propos du cylindre K1,13.

43. « ... Nofir, fils de ... ».

Cylindre de bois Q, 125, même pl. LXXI.

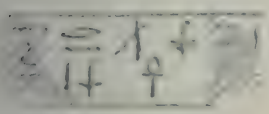

« ... l'aimé du roi, Ankh, fils de ... ».

Tous ces cylindres appartiennent, soit au règne de Khasekhmoui, soit plutôt, pour la plupart d'entre eux, à celui de Noutirkha.

CHAPITRE IV

Inscriptions non datées (statues et tombeaux) de l'époque comprise

ENTRE LA FIN DU QUATRIÈME GROUPE (NOUTIRKHA-SANAKHT) ET LE DÉBUT DE LA IVe DYNASTIE.

Immédiatement après l'époque des tombeaux de Bêt Khallâf, qui est celle des Horus Noutirkha et Sanakht, des modifications importantes se produisent dans les usages de la sépulture. Non que l'on constate aucun trouble dans l'évolution architecturale du tombeau, qui se poursuit dans le sens d'une séparation de plus en plus complète des chambres souterraines inaccessibles et de l'édifice supérieur spécialement réservé au culte funéraire; mais dans les chambres souterraines de ces tombeaux on cesse, à un moment donné, de déposer des offrandes effectives dans des jarres à bouchons coniques revêtus d'empreintes de cylindres, de sorte que brusquement, les documents que constituent ces empreintes viennent à nous faire défaut. Les derniers cylindres de provenance funéraire que nous possédons sont, comme on l'a dit en résumé au début du précédent chapitre, des règnes de Noutirkha et Sanakht; postérieurement, on rencontre bien encore des bouchons avec empreintes, mais en petit nombre, et seulement sur les sites des temples de cette époque; on trouve réunies là des empreintes aux noms de Khasekhmoui, de Noutirkha, d'un Horus Khaba encore mal connu qui est sans doute le prédécesseur de Nibmat-Snofrou, de Snofrou lui-même et de plusieurs rois de la période memphite.

La disposition des empreintes de cylindres des tombeaux ouvre une période de documentation épigraphique très

réduite, au cours de laquelle le tombeau donne l'impression d'avoir été, avec tout le mobilier qu'il renfermait, anépigraphe. En réalité, c'est tout le contraire qui avait lieu. La suppression des offrandes effectives n'est explicable qu'en admettant qu'à cette époque on commençait à remplacer, dans le tombeau, l'objet offert par son image, par son nom inscrit sur les parois de l'édifice ; et en effet, nous savons que les parements des superstructures de briques, à partir du moment qui suit l'époque de Bêt-Khallâf, étaient crépis en blanc et portaient des inscriptions en peinture sur l'enduit[1]. Ce dernier, malheureusement, est tombé partout, et la tombe est devenue muette : elle ne commence à conserver ses inscriptions architecturales qu'un peu plus tard, lorsqu'elles prennent la forme de bas-reliefs sculptés dans un coin de l'édifice aménagé de manière à les recevoir, une chapelle en matériaux résistants encastrée dans la masse de la maçonnerie de briques.

Cette chapelle n'est pas arrivée du premier coup à être la belle chambre en pierre qui s'ouvre au flanc des mastaba de Meidoum et d'Abousir, à la fin du règne de Snofrou et sous celui de Kheops. Il y eut d'abord, au flanc du tombeau, un simple retrait ménagé dans le parement de brique, une sorte de niche dérivée, par amplification, des rainures verticales en plan indenté auxquelles l'emploi de la brique se prête bien et qui décoraient, dans nombre de cas, les grandes faces massives des tombeaux thinites ; puis le retrait devint une chambre, par étranglement de l'accès en forme de porte, et c'est alors seulement qu'on s'avisa d'encastrer dans la paroi de briques, au fond de cette chambre, une stèle avec l'image, les noms et titres du défunt. La stèle funéraire inscrite était en usage, nous le savons, depuis les temps déjà lointains de la « Ire dynastie », mais jamais encore on ne l'avait fait entrer dans la constitution d'une architecture. Dans cette nouvelle adaptation on ne sut se servir, tout d'abord, pour les encastrer dans

1. Garstang, *The Third Egyptian Dynasty*, p. 31 et ailleurs, pour la période de Reqaqnah.

le parement de briques, que de grands panneaux de bois; mais bientôt apparaît la stèle de pierre, qui s'amplifie ensuite de manière à couvrir toute la paroi du fond de la chambre. Celle-ci, d'autre part, n'a cessé de gagner en étendue et a reçu à un moment donné, probablement de bonne heure, une toiture : que cette toiture vienne à être faite de dalles de pierre, au-dessus desquelles la superstructure de briques pourra s'élever, et que le revêtement en pierre s'étende du fond de la chambre aux parois latérales, nous aurons alors la chapelle en pierre dont le plan s'est arrêté, à une certaine époque, à la forme symétrique d'une croix.

Cette évolution n'a pas marché avec une égale rapidité dans toutes les localités de l'Egypte, et l'on commettrait de graves erreurs si l'on voulait classer historiquement les tombeaux d'après leurs caractères architecturaux. Le développement des inscriptions, seul, fournit des caractères chronologiques généraux et permet d'affirmer, par exemple, que Khabiousokari à Saqqarah est antérieur à Nofirmat à Meidoum. Comme le tombeau de Khabiousokari n'a encore qu'une grande stèle de pierre au fond de la niche centrale de la chambre en briques, tandis que la chambre de Nofirmat est tout en pierre, on voit qu'à Saqqarah et à Meidoum l'évolution s'est produite de manière à peu près uniforme; mais à côté de ce parallélisme, que d'exemples de survivances de formes anciennes, de prolongations locales, parfois isolées, à travers les types normaux d'une époque, de types architecturaux normalement disparus! C'est, à Saqqarah, la tombe à panneaux de bois de Hesi qui est contemporaine des plus anciens tombeaux à stèle de pierre; à Saqqarah encore, ce sont plusieurs tombeaux qui appartiennent à la IVe dynastie et présentent tous les caractères architecturaux d'une époque bien antérieure. A Reqaqnah, des tombeaux du même type que ces derniers doivent être également attribués à la IVe dynastie, et à cette époque, à Reqaqnah, le type normal de Saqqarah, tombeau entièrement en pierre avec chambre en pierre, est ignoré de la manière la plus complète. Il semble

d'ailleurs que l'architecture funéraire, à Reqaqnah, a évolué avec une particulière lenteur, car un tombeau d'un très ancien type, dans cette localité, avec chambre funéraire à peine réalisée et stèle en bois, est du règne de Snofrou ; il est extrêmement probable que cette chapelle rudimentaire est postérieure à des monuments d'un développement beaucoup plus avancé, à Saqqarah et ailleurs.

Aussi la classification suivante, dans laquelle nous ferons rentrer les monuments étudiés au présent chapitre, ne doit-elle être considérée, au point de vue chronologique, que comme une indication générale, avec toutes possibilités de chevauchement et de confusion locale des périodes ; nous les démêlerons, lorsqu'il en sera besoin, dans chaque cas particulier :

I. Période des stèles en bois.

II. Période des stèles en pierre au fond de la chambre en briques.

III. Statues attribuables aux deux périodes précédentes.

IV. Période des chambres en pierre encastrées dans la tombe en briques (inscriptions architecturales et statues).

I

Période des chapelles a fausse porte en bois.

La nécropole de Reqaqnah, fouillée et minutieusement étudiée par Garstang au cours de sa campagne de 1901-1902, a fourni une série de tombes de valeur historique inestimable, en ce qu'elles prennent place immédiatement après le groupe de Bêt-Khallâf (Noutirkha et Sanakht), se laissent ranger chronologiquement avec certitude et fournissent ainsi une substance de faits à une période intermédiaire qui jusque-là, historiquement, était vide. La succession des tombes a été établie par Garstang[1] de telle manière

1. *Tombs of the Third Egyptian Dynasty*, 1904. La succession des monuments est basée sur les caractères archéologiques, ainsi que sur les détails de position relative et les autres particularités de situation.

qu'on ne voit rien à y reprendre; il est même certain, comme nous le verrons un peu plus loin, qu'il n'a pas commis d'erreur en attribuant à la série entière une durée s'étendant de la IIIe à la Ve dynastie, bien que le groupe soit, au point de vue archéologique, très cohérent, très uniforme dans ses caractères, et que la dernière tombe ne soit pas très éloignée de la première au point de vue de la constitution architecturale.

Nous ferons la description et l'histoire de l'évolution de ces tombes au chapitre suivant. Il suffira ici de rappeler que la nécropole de Reqaqnah comprend en un premier groupe, celui du sud, de grandes tombes (R 1, 2, 40) du type et de l'époque même de Bêt-Khallâf, et que le groupe du nord, qui vient ensuite, comprend[1] trois grandes tombes rectangulaires et de nombreux tombeaux de dimensions moindres; vient d'abord, chronologiquement, le grand tombeau R 75, puis un groupe de tombes secondaires dont 88 où fut trouvée la stèle de Sameri que nous allons voir, puis un autre groupe de tombes secondaires, puis la rangée où l'on trouve les n°s 62 à 64, à chapelles ménagées dans la maçonnerie de briques : 64, tombeau de Soutenshepses, possédait une fausse porte en bois; puis le grand tombeau 50, puis enfin la grande tombe 70 qui renfermait une inscription de la IVe ou de la Ve dynastie. Au point de vue épigraphique, il n'y a rien à trouver là, pour nous, que la stèle de Sameri et la chapelle de Soutenshepses.

Stèle de Sameri, à Reqaqnah.

Le tombeau, R 88 A, est une petite chambre rectangulaire du groupe accolé au grand tombeau R 75 et immédiatement postérieur à lui (*Third Dynasty*, pl. XXI); la stèle en pierre, de forme rectangulaire, était debout dans un coin de la chambre (phot. pl. XXIV). Cette stèle, on le voit, n'est pas encore incorporée à la muraille comme on aura l'idée de le faire un peu plus tard; elle se rattache en

1. Plan général du groupe du nord dans Garstang, *Third Dynasty*, pl. XXI.

réalité, non à la fausse porte des chapelles dont la période va commencer, mais aux stèles isolées, en pierre, qui se trouvaient en si grand nombre dans les cellules formant les dépendances des grands tombeaux d'Abydos de l'époque du deuxième groupe (Den-Azab-Semerkha-Qa'). Par contre, au point de vue épigraphique, c'est bien avec les monuments de la période des chapelles que la stèle de Sameri est apparentée[1].

La reproduction de Garstang (*loc. cit.*, pl. XXVIII) montre en effet que nous avons là, grossièrement exécuté, comme un premier essai du tableau que réalisent certains des panneaux de Hesi et celui, moins chargé d'écriture, du panneau de Merab au Louvre : le défunt debout, porteur des insignes de sa fonction, ses noms et titres au-dessus de sa tête et devant lui, une petite liste des offrandes principales. Le personnage qui nous occupe est face à droite; l'inscription au dessus de sa tête, en signes de dimensions irrégulières et groupés comme au hasard, donne : [illegible] « l'huissier (*nakhtou?*) royal, Sameri ». La petite liste d'offrandes comprend certainement, en bas, l'oie préparée et la cuisse; plus haut, les signes sont de forme très indéterminée; il semble qu'on ait trois vases à libation sur le support, [illegible], et un certain nombre de pains. On voit qu'il doit exister,

1. Pour bien constater l'analogie de disposition matérielle et la profonde dissemblance épigraphique, rapprocher la stèle de Sameri et celle de Sekemef (époque de Qa'), la plus *moderne* de toutes celles qui sont sorties des tombeaux de l'époque du deuxième groupe.

ailleurs que sur les plaquettes d'Abydos, peu d'exemples de listes d'offrandes plus sommaires.

Tombeau de Soutenshepses, à Reqaqnah.

Comme on a vu d'après le résumé chronologique fait ci-avant, c'est peu de temps après les tombes du groupe 88-89 que furent construits les petits édifices de la rangée 61-62-63-64 (*loc. cit.*, pl. XXI), dont les trois derniers sont des mastaba pleins sans chambre intérieure, avec puits ouvrant au centre de la plate-forme. Deux d'entre eux, 62 et 64, possèdent une chapelle de petite dimension, ouvrant sur la face principale par une porte étroite; le fond de la chambre de 62, en face de la porte (phot. pl. XVI), s'approfondit simplement en la forme bien connue du tracé à redans, tandis que dans la chambre de 64, au fond, la niche à redans ménagée dans la maçonnerie est remplacée par une *fausse porte* toute en bois, avec niche centrale (pl. XXV, XXVIII, XXIX).

Nous avons déjà observé que la niche à redans ménagée dans une façade de briques existait avant les chapelles des tombeaux 62 et 64; rapprocher notamment, de la chapelle anépigraphe de 62, la niche de la face intérieure du grand couloir de 75 (pl. XXI) et surtout celle de la façade du petit tombeau 54 (pl. XXI, XXII), toutes deux un peu antérieures. Toutes les petites tombes du groupe dont 54 fait partie avaient leur façade ornée d'une ou deux niches de ce genre, vers les extrémités; l'innovation, lors de la construction de 62 et 64, consista seulement à transformer la niche en chambre par le resserrement de l'entrée. C'était une innovation plus importante, cependant, qui était essayée au même moment dans 64 : la stèle en bois encastrée dans la paroi du fond de la chambre.

Cette niche de bois est malheureusement toute mangée des vers et si détériorée que les sculptures ont en grande partie disparu (pl. XXVIII, XXIX). Sa composition est extrêmement simple. Au fond de la niche, le défunt, représenté exactement comme sur la stèle de Sameri, debout, face à droite, en mains la massue et la grande canne; immé-

diatement au-dessus de sa tête, le tambour cylindrique. Ce fond de niche et le tambour qui le surmonte sont encadrés par les *petits montants* qui avancent fortement en avant, ainsi que le linteau qu'ils portent, et l'ensemble

des petits montants et du linteau est enchâssé, enfin, dans les grands montants qui avancent encore un peu plus. Le tout a environ 1 mètre de largeur.

Linteau, tambour et fond de niche, au-dessus de la figure debout, ne présentent plus aucun vestige d'inscriptions; celles-ci ne subsistent, en partie, que sur les montants intérieurs et extérieurs. Le nom de Soutenshepses se lit au bas

des quatre montants; l'inscription du montant intérieur de gauche semble donner les titres [illegible] « le préposé [au service?] d'Hâthor [?]... chef des bestiaux ». Immédiatement au-dessus du nom propre, aux trois autres montants, subsiste le titre [illegible] ou [illegible] « scribe ».

La sépulture de Soutenshepses était intacte, une petite chambre où l'on accédait par le puits central du tombeau à une profondeur de 4 mètres. Parmi les rares objets qui avaient été déposés avec le corps se trouvait un vase en pierre grossièrement inscrit au nom de [illegible], Snofrou [pl. XXV]; il faut donc admettre que cette sépulture d'aspect archaïque appartient effectivement au règne de Snofrou. Cela signifie-t-il que ce règne a été assez long pour que l'évolution ultérieure des tombeaux à chapelle, jusqu'au type de Méidoum, pût y trouver place? Comme on l'a indiqué plus haut, la vérité est simplement que cette évolution était considérablement retardée, à Reqaqnah, par un accident local. On s'attend bien, en effet, à ce qu'après l'expérience du tombeau de Soutenshepses, il se passe un certain temps jusqu'à ce que la coutume d'une stèle inscrite, au fond d'une chambre, soit définitivement établie, mais ce qui étonne, c'est qu'à Reqaqnah, nulle expérience du même genre n'est plus jamais tentée. On voit tout d'abord reparaître avec persistance la niche à redans ménagée dans la façade, largement ouverte en avant et sans stèle au fond. Dans la rangée dont 64 (Soutenshepses) fait partie, la tombe immédiatement postérieure et voisine, 63, est à niche simple, et la suivante, 62, à chambre avec paroi du fond en forme de niche; puis vient, dans l'ordre chronologique, la grande tombe à couloir 50, dont le mur intérieur du couloir possède une grande niche à redans, au centre, et deux petites niches de part et d'autre; puis un peu plus tard, la grande tombe 70, à double couloir, dont le plus profond présente cette particularité que sur sa face intérieure, une niche à redans très développée et une autre

niche moins vaste sont placées, vers les deux extrémités, vis-à-vis des deux entrées, et que le long du même parement de maçonnerie sont encore réparties cinq autres petites niches à simple tracé rectangulaire. Rien, comme on voit, dans ces grandes tombes 50 et 70, qui rappelle en aucune manière les chapelles décorées de l'époque memphite[1]; et l'on a tendance, au premier coup d'œil, à considérer comme invraisemblable l'appréciation de Garstang qui place la plus récente, 70, au temps de la Ve dynastie, sur la foi d'un montant inscrit de cette époque qui se trouvait dans une des entrées de la tombe. Que cette attribution chronologique, cependant, soit exacte, cela est entièrement confirmé par l'existence de plusieurs tombes du même type architectural à Saqqarah, où certaines, nettement datées par leurs inscriptions, possèdent encore une simple stèle en bois au fond de la chambre. C'est ce dont il importe de nous assurer avant d'aller plus loin.

Tombeaux de Sitou et de Khouni, à Saqqarah (IVe dyn.).

Le tombeau de Sitou, grand édifice entièrement bâti en briques (*Mastaba*, p. 97-98), présente avec ceux du groupe de Reqaqnah cette analogie frappante que les réduits intérieurs s'ouvrent sur un long couloir parallèle à la façade principale, et comme on le verra plus en détail au chapitre suivant, les dimensions transversales du couloir et du mur en avant sont les mêmes dans ces divers édifices. Chez Sitou, cependant, le plan s'approche déjà beaucoup plus de ceux des mastaba memphites ordinaires, car au lieu de simples niches en redans s'ouvrent sur le couloir une petite chambre à entrée étranglée, à un bout, et au milieu, au centre d'une petite façade légèrement en retrait, une galerie perpendiculaire qui aboutit, à 3 mètres de profondeur, à une galerie transversale disposée en tête de T. Au fond de cette chambre se trouvaient, au milieu, une stèle en bois détruite, et à droite et à gauche, deux stèles en

1. Les murs des grands couloirs étaient crépis et portaient sans doute des inscriptions peintes, v. ce qui est dit à ce sujet dans Garstang, *Third Dynasty*, p. 31-32, notamment en ce qui concerne la tombe quelque peu antérieure 75.

pierre ; en avant de chacune des deux stèles, à terre, un support circulaire en calcaire.

La comparaison des plans montre que ce tombeau de Saqqarah est surtout apparenté avec 70 de Reqaqnah. Or Sitou appartient à la IVe dynastie : les deux stèles en pierre qui encadraient le panneau de bois central sont celles des nos 883 et 1043 du Caire et l'une d'elles, reproduite plusieurs fois par Maspero (*Guide du visiteur*, 1883, pl. III, cf. pp. 209, 214; *Histoire*, I, p. 316; etc.), se manifeste au premier coup d'œil comme contemporaine des tombeaux connus du début de la IVe dynastie, particulièrement de ceux du temps de Khephren. C'est la même stèle bizarre, presqu'entièrement anépigraphe, en forme de façade de maison avec l'ornement caractéristique formé de deux boutons de papyrus noués ensemble. Le panneau en bois détruit, entre les deux stèles décoratives pareilles, portait le tableau principal, le mort assis devant le repas funéraire, vis à vis de sa femme, sans doute, comme il est souvent représenté à cette époque, et le tout était extrêmement analogue à l'ensemble disposé de même, mais entièrement en pierre, qui formait le linteau d'une grande niche au tombeau de Sheri[1]. Ce dernier tombeau, comme nous l'avons déjà dit et comme il sera expliqué plus loin[2], appartient également au règne de Khephren.

De la même époque est aussi, selon toute apparence, le tombeau de Khouni, à Saqqarah (*Mastaba*, p. 98), mastaba en briques à couloir longitudinal apparenté avec le précédent par la disposition des deux puits ou *serdab* par rapport à l'extrémité du couloir. Nulle chambre proprement dite, cependant, ne s'ouvre sur le couloir, seulement deux larges niches rectangulaires au pied desquelles furent trouvés divers disques et tables d'offrandes. Le couloir s'élargit, à l'autre extrémité, en un espace carré, et immédiatement au delà s'ouvre à l'extérieur sans se couder :

1. Fragment d'Oxford; Lepsius, *Auswahl*, pl. 9. Cf. n. suivante.

2. Ci-avant, chap. I, § V, et discussion complète plus loin, même chap. IV, § V.

disposition analogue à celle du grand tombeau relativement ancien 75 de Reqaqnah. D'autres détails de construction du couloir, notamment quatre petites niches à redans sur la face intérieure, l'apparentent avec le couloir R 70[1]. L'une des tables d'offrandes trouvées dans le tombeau est inscrite et a fourni le nom *Khouni* du défunt ; c'est celle du n° 880 du Caire (Maspero, *Guide du visiteur*, p. 207) et elle est attribuée à la Ve dynastie.

On voit, en résumé, qu'à l'époque même où se bâtissaient à Gizeh et à Saqqarah, sous Kheops et ses premiers successeurs, les mastaba tout en pierre, avec chambre en pierre, dont on connaît de nombreux spécimens, un type de tombeau ancien persistait à Saqqarah, en briques, parfois sans chambre, parfois avec chambre décorée de panneaux de bois, analogue par tous ses caractères architecturaux aux tombeaux de Reqaqnah, qui suivent immédiatement ceux du règne de Zosir. A Reqaqnah, d'autre part, le tombeau memphite proprement dit avec chambre en pierre est inconnu jusqu'à la fin de la période de cette nécropole, où le type ancien persiste seul jusqu'en pleines IVe et V^e dynas-

1. On connaît encore un troisième tombeau de Saqqarah que ses dispositions architecturales apparentent avec les deux précédents ; c'est celui de Hatiti (*Mastaba*, p. 99). Dans la façade d'un mastaba en briques s'ouvre une galerie perpendiculaire aboutissant à une galerie transversale en tête de T, c'est-à-dire parallèle à la façade ; plan comparable, comme on voit, à celui du tombeau de Sitou vu plus haut, sauf que la galerie d'accès, chez Hatiti, s'ouvre à l'air libre au lieu de partir d'un long couloir parallèle à la façade. De plus, au lieu des stèles du fond de la chambre, chez Sitou, on ne trouve chez Hatiti qu'une niche à redans, ménagée à l'extrémité de gauche de la paroi de briques. IVe dynastie, sans doute, comme le tombeau de Sitou.

A la même famille architecturale appartient, enfin, un petit mastaba de Médoum (Petrie, *Medum*, n° 22, p. 19, pl. VII) que ses peintures et inscriptions (*ib.*, pl. XXVIII) permettent d'attribuer certainement à la même époque que le reste de la nécropole ; entièrement construit en briques, façade orientale protégée par un mur formant couloir, le couloir ouvert au nord, sa paroi intérieure est décorée de trois petites niches à redans, et à l'extrémité sud s'ouvre l'entrée d'une chambre rectangulaire ménagée dans la maçonnerie, au fond de laquelle est encore une petite niche.

ties. La coexistence de deux traditions architecturales aussi différentes, à Saqqarah, est singulière au prime abord, et nous aurons l'occasion d'y revenir plus directement au chapitre suivant; elle explique, en tout cas, les niches à panneaux de bois de Hesi et de Merab à l'époque où la stèle du fond de la niche était déjà constituée, en règle générale, par une dalle en pierre. Ces tombeaux à panneaux de bois, qui dans l'esprit de notre classification technique provisoire devraient être décrits au présent paragraphe, avec ceux de Soutenhepses et de Sitou, trouveront leur place véritable plus loin, à côté de la stèle aux inscriptions analogues de Tetiankhni.

II

Période des chapelles a stèle en pierre.

Mariette a mis au jour, jadis, deux tombeaux qui appartiennent certainement à cette période, celui de Khabiousokari et celui qui a fourni les panneaux de Hesi, mais en ce qui concerne le premier seulement il nous a conservé quelques indications architecturales qui permettent de se rendre compte de la manière dont la grande niche de pierre s'agençait au fond de la chambre en briques. Chez Khabiousokari, dont le tombeau doit servir de type de repère à ceux de la même catégorie, cette stèle possède déjà, à la partie supérieure, le tableau carré qui domine d'une façon si caractéristique les stèles centrales des chapelles de la période suivante (Meidoum, Abousir) et représente le défunt assis, ses noms et titres au-dessus de sa tête, et devant lui, au-dessus d'une table vers laquelle il étend la main, la liste des offrandes qui énonce le principal du repas funéraire. Or, le tableau ainsi disposé a fourni à l'origine le thème de l'ornementation et des inscriptions de la stèle toute entière, non pas seulement de la partie supérieure : nous allons le voir par les trois stèles que nous passerons en revue tout d'abord, celles d'Abnib, de Tetiankhni et de

Nofir, très analogues entre elles par la composition générale et évidemment antérieures, surtout les deux premières, à Khabiousokari : les inscriptions sont moins détaillées, réduites au strict indispensable, et la stèle d'Abnib est empreinte, dans sa facture, d'un cachet d'archaïsme des plus prononcés. Mais si sommaire que soit même cette stèle d'Abnib au point de vue épigraphique, elle et ses deux voisines ne renferment essentiellement rien de moins que la stèle de Khabiousokari; le groupement seul est différent, et les trois stèles du premier type doivent être considérées comme complètes; elles ne proviennent point, selon toute apparence, de monuments plus vastes dont la partie inférieure ferait défaut.

Ces trois dalles rectangulaires étaient encastrées dans le mur de fond de chambres aux parois de briques, dans des mastaba en briques sur lesquels nous ne savons rien autrement. Il n'est nullement certain que ces trois tombeaux se trouvaient à Saqqarah.

A. — *Stèle d'Abnib*, V. 121 du musée de Leyde[1].

Le personnage principal, assis devant le repas funéraire, a une chevelure frisée, représentée par une foule de petits cercles serrés les uns contre les autres, et c'est tout à fait anormal à cette époque, où les figures d'hommes des statues et des bas-reliefs ont les cheveux invariablement arrangés en zones horizontales minces, divisées en petites cases carrées par des traits verticaux. A cette tradition se conforme, à peu de chose près, le deuxième personnage,

1. Lemmens, *Description raisonnée des monuments égyptiens du Musée d'antiquités des Pays-Bas à Leide*, 1840, p. 298-299 ; Pleyte, *L'art antique égyptien dans le Musée de Leide*, dans *Verh. des VII. Internationalen Or.-Congresses* (Vienne, 1886), *Ägyptisch-Afrikanische Section*, 1888, p. 47-54 (v. p. 48-50) ; Capart, *Rec. de Monuments Egyptiens*, I (1902), pl. 1 ; *Beschreibung der Aeg. Sammlung des Niederl. Reichsmuseums der Altert. in Leiden. Die Denkmäler des alten Reiches*, 1906, p. XXIII et p. 18.

debout derrière le premier et porteur de la canne et de la massue.

Les textes qui accompagnent ces deux figures témoignent, par leur concision et la grossièreté d'exécution de plusieurs détails, d'une expérience encore à ses débuts, mais ils n'en présentent pas moins déjà avec une netteté parfaite la division en trois catégories que nous observerons sur tous les tableaux carrés des stèles en pierre qui vont suivre, y compris celle d'Amten et celles de Meidoum :

au-dessus des personnages représentés, une ligne de nom propre et titres ; devant eux, au-dessus de la table, une *liste d'offrandes sommaire* : à droite, enfin, en un tableau disposé verticalement, une *liste d'offrandes complémentaire*.

Inscription supérieure : « Le fonctionnaire royal[1], préposé à la porte, chef du *mater*, Abnib ». Le service inex-

1. Pour ce qui concerne la manière dont nous expliquons le titre *souten iri khit*, rendu précédemment par « connu du roi », v. ce qui est dit ci-avant, chap. III, § I, B, à propos de la statue D 96 de Leyde.

pliqué nommé *mater* a déja été rencontré par nous, au précédent chapitre, sur les cylindres *Abydos* II, XVI, 9 et *Hierakonpolis* II, LXX, 10, 14, 22.

La liste d'offrandes sommaire au-dessus de la table ne comprend encore que trois élements tout a fait fondamentaux qui sont la libation purificatrice *iadit*[1], le vin, qui représente les boissons, et l'oie préparée, qui représente les aliments solides. Quant au tableau de droite, il est disposé déja, quoique d'une manière plus rudimentaire, comme les grands tableaux correspondants des stèles que nous verrons tout à l'heure, avec leur division régulière en petites cases carrées dans lesquelles des rangées de signes ☥, « milliers », alternent avec des rangées de noms d'objets ; et déjà aussi, ce tableau est surmonté des singulières images divines, oiseaux d'Horus sur leurs perchoirs, qui au nombre de trois, quatre ou davantage, se rencontrent invariablement à la même place sur les stèles de composition analogue. Chez Abnib, il y a deux oiseaux, surmontant un petit système de cases qui renferment le signe « mille » trois fois répété ; au-dessous, le mot *hati*, « essence », et la mention des essences d'offrande, déterminées par deux vases au-dessous desquels se répète encore le signe « mille » ; tout en bas, enfin, la tête de bœuf représentant les « viandes », et les deux têtes d'oiseaux représentant les « volatiles ». Il ne reste à lire et à expliquer que la précédente mention relative aux essences.

Au cours des premieres périodes thinites, au temps d'Ahou-Menes et de Zer comme sous les règnes des Horus Den, Azab, Semerkha et Qa du deuxième groupe, les petites plaquettes de bois et d'ivoire qui portent un nom royal, une désignation d'année par un événement, et le protocole, nom et titres, d'un fonctionnaire, mentionnent

1. V. ce qui est dit au sujet de cette libation et des groupes qui servent à l'écrire, ci-avant, chap. II, § V, à propos de l'inscription du socle de la statue 1 du Caire.

en outre, comme on sait, un petit nombre d'offrandes funéraires particulièrement importantes et, parmi celles-ci, les « deux essences » *hati*, l'« essence de Lybie » et l'« essence de cèdre ». Ces deux essences consacrées sont bien connues par une foule d'inscriptions de l'époque memphite, où elles figurent régulièrement dans la table d'offrandes des tombeaux, sous des orthographes variables, plus ou moins voisines des formes [illegible] et [illegible]. D'après les plaquettes thinites[1], il semblerait que la table d'offrandes memphite continue simplement, en ce qui concerne les deux essences, une tradition aussi ancienne que Menes et ininterrompue depuis lors, si l'on n'était point forcé de constater que pendant une période intermédiaire, cette tradition s'oblitère de la manière la plus curieuse. En réalité, on perd complètement de vue les essences d'un bout à l'autre des troisième et quatrième groupes royaux (de Hotepsekhmoui à Noutirkha Zosir), qui ne nous ont point laissé de plaquettes; et quand les essences *hati* reparaissent, sur les stèles en pierre de la période dont nous commençons l'étude, la liste parfois fort longue de ces substances ignore, la plupart du temps, les deux noms consacrés de l'époque antique, comprend une foule de noms inconnus et ne revient que dans le cours de la IVe dynastie aux essences primitives de *Lybie* et de *cèdre*. C'est ainsi que Rahotep, dans les grandes listes de son tombeau de Meidoum (Mariette, *Mon. divers*, pl. 19, Petrie, *Medum*, pl. XIII), possède huit essences, dont les noms, tous précédés du mot [illegible] et suivis, comme déterminatifs, de vases de formes variées, sont :

1. De bons spécimens sont ceux de Petrie, *RT* I, XI, 14, XV, 16 (Den), où l'on trouve [illegible], « essences de Lybie et de cèdre, par milliers et centaines », XI, 4, XV, 18, même rédaction, XI, 1, XVII, 26 (Semempses), [illegible], « essences », XI, 12, XVII, 28, [illegible], « essences de Lybie et de cèdre ».

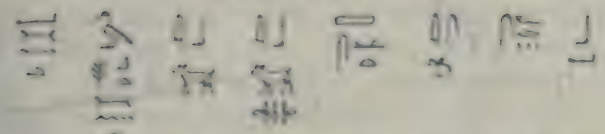

aznit *baqet aznit* *ab* *ab sa* *shesit* *asti* *sefi-ou ba*

Le premier nom, seul, est celui de la primitive essence de cèdre (de la plaquette citée à la n. de la p. précédente, de la liste de Khabiousokari qu'on va voir). Amten, sur sa stèle (*LD* II, 3 = *Aeg. Insch. Berlin*, p. 81), ne connait que la seule essence , la troisième de la série précédente; mais dans le tableau du bas de la stèle de Khabiousokari (*Mastaba*, p. 79, et beaucoup mieux Murray, *Saqqara*, 1905, pl. I), on trouve cinq cases consacrées aux *hati*, et les cinq noms, que voici, sont déjà connus par la liste de Rahotep :

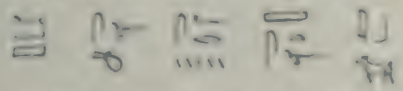

Le déterminatif du quatrième nom *shesit* est une erreur pour le signe spécial qu'on rencontre à la même place chez Rahotep; nous en verrons la confirmation dans un instant. Quant au deuxième nom, il est évidemment identique au sixième de Rahotep; le nom de cette essence est à lire , *as our* ou plutôt *asti our*, « grand parfum »: le mot , avec le déterminatif du sachet, n'est autre chose que , *parfum*, *odeur*, mot et orthographe bien connus à toute époque et qu'on rencontre à la même place, comme on verra un peu plus bas, dans la liste de la chapelle de Nofrit.

Dans la liste d'offrandes de l'autre grande stèle du tombeau de Khabiousokari, publiée par Murray, *Saqqara*, pl. II, il y a seulement quatre essences *hati*; leurs noms sont: . On remarque que

des essences mentionnées sur l'autre stèle du tombeau, c'est justement l'essence de cèdre, *az* ou *aznit*, qui fait défaut ici ; on remarque encore que dans l'orthographe du mot *shesit* figure ici le syllabique correct donné par Rahotep, au lieu de l'oiseau introduit par erreur sur l'autre stèle.

Notons ici, enfin, pour faciliter les rapprochements, la liste des essences qu'on trouve dans la chapelle de Nofrit, au même tombeau de Rahotep qui a fourni la liste de huit noms citée un peu plus haut. Il reste, de la liste mutilée de Nofrit, les noms suivants :

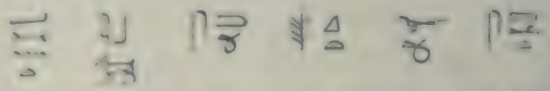

Presque tous, comme on voit, se trouvent également dans l'autre chapelle. Remarquons, dans la troisième case, l'essence « parfumée » *asti*, en toutes lettres, qui fournit l'explication, dans la cinquième, de *asti our*, le « grand parfum » que connaissent également les deux stèles du tombeau de Khabiousokari. Remarquons également, dans la case précédente, l'essence *baqit*, — *baqit aznit* de l'autre chapelle, — qui paraît être une autre variété d'essence de « cèdre » : le mot est bien connu à toute époque.

Il est intéressant d'observer, d'autre part, que dans la *liste sommaire* du tableau de tête de la stèle de Khabiousokari figurent 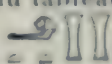 , qui sont évidemment les « deux essences » traditionnelles de la période antérieure, non oubliées, mais reléguées au second plan pour des raisons inconnues.

Tetiankhni, dont nous verrons dans un instant la stèle, ne possède que les essences *ab* et *shesit* : la première, on le voit, est la seule qu'on rencontre à la fois chez lui, chez Khabiousokari, chez Rahotep et chez Amten. Pour en revenir maintenant à la stèle d'Abnib, on voit que la même essence *ab* s'y rencontre encore une fois, le nom écrit sans le quadrupède et déterminé, en sa place, par le

signe du sachet qui ne sert ailleurs, dans les listes que nous venons de passer en revue, qu'à écrire le nom différent *asti* ; mais lorsqu'il n'est question que d'une essence, on comprend que le signe du sachet puisse être employé pour déterminer, en général, l'idée d'huile ou pâte parfumée. Le même phénomène graphique s'observe, pour le même mot *ab*, en un endroit du tombeau d'Amten où l'on voit un homme apporter dans un récipient la substance [illegible], « parfum *ab* » (LD II 4 = *Aeg. Insch. Berl.*, p. 87).

B. — *Stèle de Tetiankhni*, au musée de Liverpool[1].

La composition de cette stèle ne s'écarte en rien des règles générales formulées, pour les monuments apparentés de cette époque, au début de la discussion de la stèle précédente. On remarque, ici, la même séparation des textes en trois catégories, nom et titres, *menu* sommaire du repas, devant le défunt, enfin tableau complémentaire à droite. Le monument réalise d'ailleurs un progrès très marqué sur celui d'Abnib au point de vue de la finesse d'exécution, de la régularité des signes et groupes et de leur répartition dans les cadres préparés pour les recevoir. Les listes d'offrandes commencent également à prendre quelqu'ampleur. Cette stèle est d'une grande beauté, et par de nombreux caractères touchant la rédaction et l'épigraphie tellement voisine, comme nous le verrons, des panneaux de Hesi, qu'on n'hésite pas à affirmer que les deux tombeaux étaient contemporains.

Au dessus de la tête du défunt, on lit : « Le scribe du [illegible], fonctionnaire royal[2], Tetiankhni », et dans la grande colonne verticale : « Le chef des scribes du [illegible], scribe du *pi hir oudhou*, Tetiankhni ». Le [illegible], « service des ap-

1. Maspero, *Histoire*, I (1895), p. 250 et n. 2, avec renvoi à Gatty, *Catalogue of the Mayer Collection*, I, *Egyptian Antiquities*, n° 294, p. 55.

2. V., pour cette interprétation de *souten iri khat*, ce qui est dit ci-avant, chap. III, § 1, B, à propos de la statue D 94 de Leyde.

provisionnements funéraires », a déjà été rencontré par nous sur le cylindre *RT* II 197 au nom de Khasekhmoui, et nous avons rappelé, à cette occasion (chap. II, § III, A), ce qu'on sait du groupe et comment Maspero crut pouvoir l'interpréter et le lire. Quant au service désigné par le groupe , il n'est pas inconnu à l'époque memphite, où l'on rencontre plusieurs fois le titre même de Tetiankhni, (*Mastaba*, p. 115, 150, 165; Rougé, *Inscr. hié-*

rogl., pl. 86) ou (Rougé, *Inscr. hiérogl.*, pl. 85, 87, 101). Nous ne voyons pas de moyen de lire et d'expliquer le nom du service. On peut seulement remarquer que le signe en forme de croissant de lune (*sep? ahou?*) entre également dans l'écriture du nom de la substance , qu'on rencontre fréquemment dans les inscriptions memphites.

Le *menu* du repas funéraire, au dessus et au dessous de la table, comprend quelques éléments de plus que celui

d'Abnib vu ci-avant : la libation *iadit*, l'encens, le vin, l'oie préparée et un quartier de viande ; puis les pains des deux formes, les « viandes » et les « volatiles », par milliers. Quant au tableau de droite, il comprend comme celui d'Abnib une partie supérieure divisée en petits compartiments et dominée par plusieurs images divines, et au-dessous, en une seule grande case, la mention de deux essences et de quelques autres offrandes. Les essences sont ici *ab* et *shesit*. *Ab*, nous l'avons vu, figure chez Abnib, et de même chez Khabiousokari, Amteñ et Rahotep ; *shesit*, chez Khabiousokari et Rahotep. Au dessous des essences, mention des vêtements *monkhit*.

Il faut nous occuper enfin du tableau supérieur dont les petites cases sont dominées par les quatre enseignes divines semblables. La stèle d'Abnib avait déjà reçu à la même place, sous une forme plus simple, la même pancarte aux désignations un peu singulières, et nous allons la retrouver, plus ou moins développée, mais toujours semblablement construite, chez Nofir, Khabiousokari, Rahotep, Nofirmat, Amten, Meri, et encore une fois chez Merab au temps de Kheops. Chez Merab, d'ailleurs, les indications de cette pancarte tendent à se fondre dans la liste des offrandes habituelles, et à la même époque à peu près, chez Ankhiris, elles ne sont plus qu'évoquées brièvement, au milieu de la liste, par un seul groupe hiéroglyphique qui disparaît lui-même ensuite : la pancarte quadrillée surmontée des oiseaux divins est donc spéciale aux monuments du règne de Snofrou, où nous sommes, et des premières années de Kheops[1].

Il résulte du rapprochement de tous les exemples dont nous disposons, que cette pancarte est uniquement destinée à mentionner les « tissus », dont le nom, chez

1. Il faut remarquer cependant que des listes analogues, qui procèdent directement de la pancarte quadrillée de cette ancienne époque, reparaissent beaucoup plus tard, lorsqu'on se plaît à faire revivre d'anciens usages épigraphiques ; c'est ce qu'on voit, par exemple, dans le tableau des étoffes et des vêtements du tombeau de Péténiaia à Saqqarah (*Ann. du Service*, I, 1900, p. 253).

Tetiankhni, se trouve dans la première case supérieure de gauche, sous la forme apparente qui doit être complétée par le cadre même de la case rectangulaire de manière à donner un signe unique dont la forme moyenne est : ainsi figuré chez Khabiousokari chez Nofir et chez Rahotep, et chez Merab et chez Meri, ce signe n'est autre chose que et représente, comme l'a observé Maspero (*Et. Égyptiennes*, II, p. 250, n. 2), une pièce d'étoffe garnie de franges d'un seul côté. Pour comprendre les indications du tableau, il sera peut-être bon de commencer à l'examiner à l'époque où il est en voie de disparation par fusion dans la liste des autres offrandes : c'est le phénomène qu'on observe au tombeau déja cité de Merab, dont la stèle centrale (*Aeg. Insch. Berl.*, p. 99) porte encore la pancarte aux images divines, tandis qu'une autre inscription fournit les mêmes mentions, abrégées et en conjonction avec d'autres. Cette deuxième inscription (*Aeg. Insch. Berl.*, p. 90) porte en tête d'une petite liste d'offrandes qui comprend l'encens, les fards et les essences *hati*, la mention suivante :

Nous trouvons là, complètement écrit, le nom ou, plus exactement, un nom particulier de l'étoffe, *dima*, « tissu ». Précédé de l'image divine sur l'enseigne, cela semble signifier « étoffes divines » ou « étoffes funéraires », et quant au signe qui se multiplie en différents groupes, il semble n'être essentiellement autre chose qu'un déterminatif. Que signifient, cependant, ces groupes ou les signes s'accolent en une progression bizarre que nous retrouverons sur quelques stèles, par une, deux, quatre et six

unités? La meilleure explication semble être celle qu'a récemment suggérée Griffith (v. Murray, *Saqqara*, p. 33), et d'après laquelle il s'agirait de tissus à un, deux, quatre ou six *brins au fil*. Il faudrait donc traduire la mention précitée du tombeau de Merab : « Étoffes funéraires *dima*, à six, quatre, deux et un brins au fil : mille de chaque espèce[1] ».

On se rend compte que tous les problèmes qu'on rencontre réunis sur cet étroit espace sont encore loin d'être résolus : pourquoi l'image divine, et pourquoi la singularité du jeu arithmétique qui semble attribuer aux étoffes une importance si disproportionnée avec celle des autres offrandes? Contentons-nous d'observer ici, car il faut en finir avec la stèle de Tetiankhni, que d'une manière géné-

1. Le signe de l'image divine sur l'enseigne semble être un vrai déterminatif dans le mot , qui figure dans la pancarte des étoffes de Meri (v. plus loin, même chap., § IV, C), et il en est de même dans plusieurs autres cas, notamment sur la stèle de Noutirnofir (*Le Musée Egyptien*, I, pl. XXIV), où l'on rencontre le mot dans une série de titres mutilée et difficile à expliquer, et dans une inscription de Saqqarah (*LD* II 96) que cite Maspero (*Et. Egyptiennes*, II, p. 250-251) et dans laquelle des pièces d'étoffe au nombre de 2000, , sont ensuite désignées par les mots . — A peu près à l'époque de Merab, chez Ankhiris (*Mastaba*, p. 110), un dernier vestige, pour l'époque memphite, du tableau des étoffes apparaît sous la simple forme du groupe , au milieu d'une liste d'offrandes du type memphite ordinaire. Dans d'autres cas, un signe unique arrive à prendre naissance par soudure des groupes de signes au signe plus ou moins développé ; c'est ainsi que s'est formé le signe curieux noté par Brugsch (*Dict. hiérogl.*, p. 1315) dans un mot qu'il détermine et qui a le sens de « toile blanchie ». — Noter enfin que *sesher* et *dimâ* ne sont pas les seuls mots susceptibles d'être déterminés par ou ses variantes ; il en est de même de tous les autres noms d'étoffes, notamment la toile *sat* (v. par exemple *Mastaba*, p. 185).

rale, sur ces pancartes, nous trouverons toujours mentionnées sur un pied d'égalité deux sortes d'étoffes, *aa*, et *sounou*[1]. Les deux catégories donnent lieu, chez Tetiankhni, aux mêmes déterminations graphiques et au même jeu de progression numérique, d'ailleurs très simple et qui figure dans le tableau une troisième fois, au début, à propos du terme général d'« étoffes ». Les indications de ce petit tableau très régulier peuvent être comprises, d'après ce qui précède, de la manière suivante :

« Étoffes funéraires à un brin, deux brins et quatre brins au fil, par milliers :

1° Etoffes *sounou* à un brin, deux brins et quatre brins au fil, mille pièces de chaque espèce ;

2° Étoffes *aa* à un brin, deux brins et quatre brins au fil, mille pièces de chaque espèce ».

C. — *Panneaux de Hesi*, 1037 à 1039 et 913 du musée du Caire.

Avant de poursuivre l'examen des stèles de la même famille, celle de Nofir et celles du tombeau de Khabiousokari où s'essaie pour la première fois, à ce qu'il semble, la grande niche verticale en pierre sculptée dont la forme caractérise l'époque suivante, il faut insérer ici, à leur place chronologique, les panneaux de bois de Hesi et le panneau très apparenté de Merab au musée du Louvre. Ces monuments se rattachent, par la matière et le procédé de décoration des chambres de briques dans la paroi desquelles les panneaux étaient encastrés, à la période des premières chapelles à stèles ou fausses portes en bois que nous avons étudiées au § I du présent chapitre; mais l'usage du panneau de bois, nous l'avons vu, devait se

1. Elles ne sont pas toujours seules. Dans un cas, chez Nofir (ci-après, même §, E), il est distingué trois sortes d'étoffes, *aa*, *sounou* et *sont nofir*, « lin fin », et dans deux autres, chez Nofirmat à Meidoum et chez Meri (ci-après, même chap., § IV, B, C), outre ces trois catégories, une quatrième, *dima*, « étoffe tissée » ; dans un autre cas encore, sur une stèle non attribuée de Meidoum que nous verrons en même temps, les trois catégories *dima*, *sounou* et *aa*.

Musée du Caire. — Panneaux en bois de la chapelle de Hesi.

conserver concurremment avec l'usage plus récent et plus général des stèles en pierre, et n'avait pas encore disparu au temps de Kheops et de Khephren, comme le montre la chapelle de Sitou à Saqqarah[1]. En ce qui concerne les panneaux de Hesi, ils peuvent être considérés avec certitude comme contemporains de la stèle de Tetiankhni qu'on vient de voir, tant à cause d'une certaine identité dans la facture parfaite et la régularité de disposition des hiéroglyphes, que de la similitude de composition de certains tableaux. Rien de plus frappant, à cet égard, que l'identité presque absolue des légendes du repas funéraire vers lequel le défunt assis étend la main, sur la stèle de Tetiankhni et sur celui des panneaux de Hesi que nous allons voir en premier lieu.

Des cinq panneaux que possède le musée du Caire, trois sont publiés en autographie dans les *Mastaba*, p. 80, 81, 82; les deux autres sont restés inédits jusqu'à ce jour[2]. Nous les donnons en fac-simile côte à côte, tous cinq, sur notre pl. III.

Premier panneau.

Hesi assis devant le repas funéraire, porteur de la canne et de l'attirail du scribe. Devant lui, au-dessus de la table, en trois colonnes, la libation *iadit*, l'encens et le vin; plus bas, les viandes, représentées par une tête d'animal *ran* et un quartier de viande sur le plateau. Au-dessus, les titres de Hesi remplissent toute une moitié du panneau, en cinq colonnes que l'absence de traits de séparation rend au premier coup d'œil un peu difficiles à démêler : l'inscription n'est pas sans analogie de disposition et d'aspect avec celle des statues de Sepa que nous verrons au § suivant. Un nombre notable de ces titres seront nouveaux pour nous, et leur traduction rien moins que sûre; on sépare les groupes qui constituent chacun d'entre eux en se fondant sur la répétition des mêmes titres sur plusieurs panneaux, dans un autre ordre.

1. Décrite au § précédent en vue de déterminer les limites de la période des stèles en bois.

2. Mention de l'un d'eux dans Maspero, *Guide du Visiteur* (1883), p. 214.

A partir de la droite : « Le chef de la corne et de la flèche (*a*), *hak nesit rou* (*b*), chef du service (*c*) des offrandes, porteur de carquois (*d*) du dieu Khem, fonctionnaire royal (*e*), scribe des charpentes royales (*f*), préposé aux écritures (*g*), chef du sachet (*h*), prêtre (*i*) du dieu Khem, charpentier... (*j*), grand de Pe, coureur (*k*), grand du Sud (*l*), prophète d'Horus de la *Masnit* (*m*) et de Pe, Hesi ».

a. « Chef de », peut-être « de l'épieu et de la flèche »; titre afférent au service des chasses?

b. Titre inconnu que nous retrouverons au troisième panneau.

c. , « chef de service », si le premier signe est bien le signe comme on le pense généralement. Titre d'ailleurs assez fréquent au début de la période memphite; se reporter pour ce qui le concerne, ainsi que pour le titre et les autres groupes contemporains où entre le signe de la botte à ligature pendante, à ce qui a été dit au chap. II, § II, à propos des cylindres *Mahasna* IX 5 *a*, *b* de l'Horus Noutirka.

d. Le second signe, mal dessiné, laisse à peine reconnaître le mot *mat*, qu'on rencontre plusieurs fois aux tombeaux du début de la période memphite, et dont le second signe pourrait représenter un paquet de flèches lié, dans une enveloppe. Rahotep, à Meidoum (*Mon. divers*, pl. 18, 20), sur sa stèle et sur sa statue, accole le titre ou à celui de *mir mashaou*, « chef de troupes »; Iouzefa, de même (*Mastaba*, p. 134), est et Ptahmerira, (*Mastaba*, p. 154-155), . Il est vrai que Ptahmerira, qui est un chanteur, n'aurait que faire d'un titre militaire, de sorte que le sens de ce mot *mat* est en somme des plus incertains.

e. , *souten iri khit.* Se reporter, pour ce qui concerne l'interprétation de ce groupe, à ce qui a été dit ci-avant, ch. III, § I, B, à propos de la statue D 94 de Leyde.

f. Voir, pour le titre « charpentier royal » et son histoire ancienne, ce qui est dit ci-avant au chap. III, § I, A (fin), à propos du cylindre K 5, 7 de Bêt-Khalláf.

g. *Ri a*, titre qu'on rencontre plus habituellement, à l'époque memphite, écrit ou .

h. , certainement identique au mot commu « sac », dont le sens général est « saisir, empoigner, lier ». La racine , « lier, envelopper », qu'on trouve à l'état primitif chez Hesi, est également celle à laquelle se rattachent les mots etc., « bandeau de tête, capuchon, envelopper, etc. ».

i. « *Tef* du dieu Khem ». Père ?

j. Le même groupe se retrouvera, semblablement disposé, sur les quatre autres panneaux. Il est impossible de savoir quel nom propre ou quel nom de service royal ou divin représente le second signe, celui du lion avec l'objet planté verticalement au milieu du dos. Ce signe, cependant, n'est pas spécial aux inscriptions de Hesi. On le connaît, à l'ancienne époque de Zer et d'Ahou-Menes, sur plusieurs cylindres d'Abydos et de Negadah où le signe du lion couché surmonté d'un faisceau vertical est associé à la représentation connue de la chapelle primitive *merti*[1]. D'autre part, le même titre écrit par le lion couché avec l'objet vertical se rencontre, plus tard, dans les remar-

1. *RT* II, XVI, 115, 116; *Catalogue du Musée du Caire*, t. XXIV, pl. 13, n° 11.231, pl. 14, n° 11.302. Ces diverses empreintes proviennent d'Abydos; mais le fragment 11.302 est une empreinte du même cylindre que l'empreinte entière de Negadah publiée par Morgan, *Recherches*, II, p. 170, fig. 561, et que les fragments également trouvés à Negadah et classés sous les n°s 11.302, -15, -16, -17, -21 et -23 du Musée du Caire (*Catalogue*, t. XXIV, pl. 15).

quables inscriptions du tombeau de Meri (Louvre B 49 *a*, *b*) que nous décrirons plus loin, même chap., IV, C.

k. 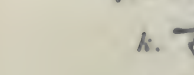 , *cœur, marcheur, chef?*

l. 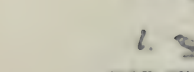 titre très fréquent sous l'Ancien Empire, mais non expliqué encore avec certitude ; cf. Maspero, *Et. Egyptiennes*, II, p. 202-204.

m. Le même titre se retrouve, écrit 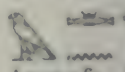 , « prophète d'Horus de la *Masnit* », chez Iouzefa (*Mastaba*, p. 134). Le sens de cette appellation d'Horus, comme on sait, est « Horus Seigneur de la forge sacrée », des textes d'Edfou. Pour ce qui concerne la Masnit, la *forge* et les *forgerons* d'Horus, se reporter au mémoire connu de Maspero, notamment aux pp. 321-324 du t. II de la *Bibl. Egyptologique*.

Deuxième panneau, *Mastaba*, p. 81.

Hesi debout, face à droite, la massue courte dans la main droite, la canne et l'attirail du scribe en un faisceau dans la main gauche. Au-dessus du personnage, série restreinte de titres tous rencontrés déjà au panneau précédent, en quatre colonnes. A partir de la droite : « Le chef du service (*c* des notes précédentes) des offrandes, prêtre (*i*) de Khem, charpentier.... (*j*), fonctionnaire royal (*e*), scribe des charpentes royales (*f*), grand du Sud (*l*), préposé aux écritures (*g*), Hesi ».

Troisième panneau, *Mastaba*, p. 82.

Hesi debout, face à droite, les bras pendants, l'attirail du scribe jeté sur l'épaule droite. Devant lui, petite liste d'offrandes, détruite à la partie inférieure, où se lisent encore, par milliers toujours, l'encens, les libations, les pains, les liquides, le vin, les bestiaux *ran* représentés par une tête de bœuf et une tête d'antilope à longues cornes fines. Au dessus de l'ensemble, en quatre colonnes, série restreinte de titres qui tous, comme ceux du précédent panneau, font déjà partie de la série développée du premier. A partir de la droite : « Le grand du Sud (*l* des notes précédentes), *hak nesit rou* (*b*), prêtre (*i*) de Khem, porteur de

carquois (*d*) de Khem, scribe des charpentes royales (*f*), charpentier... (*j*), préposé aux écritures (*g*), Hesi ».

Quatrième panneau, *inédit* jusqu'à ce jour.

Hesi debout, face à droite, la massue courte dans la main droite, la main gauche sur la canne, l'attirail du scribe jeté sur l'épaule droite : ce dernier détail fait la seule différence de disposition entre ce panneau et le panneau n° 2 ; la titulature au-dessus du personnage est celle même du panneau n° 2, présentée de manière identique.

Cinquième panneau, *inédit* jusqu'à ce jour.

Hesi debout, face à droite, avec la massue courte et l'attirail du scribe de la même manière qu'au précédent panneau, mais la grande canne, dans la main gauche, ramenée devant le milieu du corps. Au-dessus, titulature identique à celle des panneaux n°s 2 et 4. Devant le personnage, petite liste d'offrandes très analogue à celle du panneau n° 3.

Lorsqu'on cherche à se rendre compte, maintenant, de la manière dont était aménagée la chapelle qui a fourni tous ces panneaux, on ne peut guère que déplorer l'ignorance absolue dans laquelle nous a laissés Mariette. Il est probable, cependant, qu'une chambre aux parois de briques était ménagée dans un mastaba en briques du type ordinaire, qu'une niche en plan à redans s'ouvrait dans la paroi du fond, et que les panneaux s'encastraient dans les facettes verticales du tracé à redans ; le motif central était peut-être fourni par le panneau n° 1, dont nous avons remarqué l'analogie de composition avec la stèle de Tetiankhni.

D. — *Panneau de Merab*, C. 5 du Louvre[1].

Hesi n'a pas été le seul personnage de son époque dont la chapelle funéraire fût décorée par ce procédé remarquable. Voici en effet, au Louvre, un panneau de facture extrêmement analogue, probablement contemporain, et qui a fait partie du tombeau d'un certain Merab ; il ne doit

1. Décrit par Pierret, *Catalogue de la salle historique de la galerie égyptienne*, etc., 1877, p. 7.

s'agir ni du Merab du tombeau de Berlin, qui est du temps de Kheops, ni du Merab des cylindres de Bét-Khallêf (K 5, 6, v ci-avant, chap. III, § I, A), contemporain de Noutirkha-Zosir.

Le panneau du Louvre, encore inédit et d'une beauté égale à celle des panneaux de Hesi, est malheureusement très détérioré à la partie inférieure. Merab est debout face à gauche, porteur de la canne et de la massue, coiffé en zones minces horizontales comme la plupart de ses contemporains. Devant lui, au lieu d'une liste d'offrandes, le simple signe de la libation, le vase sur son support; au-dessus de sa tête, une titulature réduite à sa plus simple expression : . « Le fonctionnaire royal[1], Merab ». Derrière lui est figuré à plus petite échelle un de ses fils, , « le chef de service Nezemab ».

Il faut noter, enfin, qu'au procédé des panneaux de Hesi et de Merab, se rattache un fragment d'un très beau panneau de bois, grand et massif, que ses inscriptions ne datent pas avec netteté et qui pourrait appartenir aussi bien, d'après le style de la sculpture, à l'époque de Hesi ou au règne de Kheops. Cette pièce remarquable se trouve au musée Guimet. On ne peut la faire descendre plus bas que Kheops, mais on se rappelle qu'au temps de Khephren, le motif central de la niche de la chambre de Sitou, à Saqqarah, est encore constitué par un panneau en bois.

E. — *Stèle de Nofir*, de la collection Barracco, à Rome[2].

Ce beau monument, qui appartient tout à fait, par l'ordonnance générale du tableau, à la famille des steles pré-

1. Pour ce titre et la manière dont nous l'interprétons, *souten iri khit*, v. ce qui est dit ci-avant, chap. III, § I, B, à propos de la statue D. 94 de Leyde.

2. *Collection Barracco*, publiée par F. Bruckmann d'après la classification et avec le texte de G. Barracco et W. Helbig; Munich, 1892. Pl. I et texte, p. 11. Reproduite pl. IV ci-contre.

cédemment étudiés, constitue en même temps un terme de transition des plus remarquables entre l'époque de Tetiankhni et celle des stèles de Khabiousokari que nous verrons tout à l'heure. Nofir possède, en effet, comme ses prédécesseurs, une large stèle de pierre, carrée, massive, dont les inscriptions mentionnent au complet tout ce qu'il est nécessaire d'avoir nommé dans la tombe, et qui était encastrée au fond de la niche centrale d'une chapelle aux parois de briques anépigraphes; le défunt, ici encore, est assis face à droite devant le repas funéraire; deux lignes en gros caractères mentionnent son nom et ses titres, la première au-dessus du tableau, la seconde, disposition nouvelle, couvrant toute la largeur d'un socle massif qui saille en avant à la partie inférieure; à droite, enfin, se développe au-dessous des oiseaux divins la singulière pancarte *des étoffes* que deux fois déjà nous avons trouvée à la même place. Voici maintenant ce qu'on rencontre ici de nouveau. Tandis que chez Abnib et Tetiankhni, chez Hesi également, les mentions qu'on lit tout autour de la table sont des plus succinctes, — eau à laver, encens, vins, essences *hati*, volaille préparée, pains, viandes et volatiles, — ce menu sommaire est remplacé, chez Nofir, par une longue énumération qui remplit huit lignes en petits caractères et garnit, en outre, l'intervalle libre au-dessous de la pancarte des étoffes. Cette liste d'offrandes développée ressemble beaucoup, par la nature des objets nommés et par de nombreux détails, à celles du tombeau de Khabiousokari; la principale différence consiste en ce que, dans ce dernier tombeau, la pancarte des étoffes et la liste d'offrandes développée sont transportées *au-dessous du tableau rectangulaire*, donnant ainsi naissance à une stèle développée en hauteur qui sera celle des chapelles en pierre de la période suivante.

La surface de la stèle de Nofir est malheureusement détériorée par endroits, ce qui gêne la lecture sur une photographie. Les grandes arêtes sont écornées, surtout à gauche et en bas, comme si la pierre avait souffert d'un arrachement violent de son encastrement dans la brique.

Ligne horizontale supérieure : « Le préposé aux écritures de la chancellerie royale (☐ au lieu de ☐ plus fréquent, cf. Maspero, *Et. Egyptiennes.*, II, p. 214-216), préposé au trésor, fonctionnaire royal, Nofir ».

Ligne horizontale du socle : « Le préposé aux écritures des approvisionnements (*aperou*?), préposé au trésor, Nofir ».

Pancarte *des étoffes*, à droite. — L'explication suggérée à Griffith par l'examen des inscriptions de Khabiousokari, et que nous avons rapportée plus haut à propos de la stèle de Tetiankhni, permet de comprendre à peu près complètement les mentions de cette pancarte. Au-dessous des trois enseignes divines, tout d'abord, en quatre cases, le mot ☐ et le signe ⅄ une fois, deux fois et quatre fois; au-dessous, le mot « mille » répété comme nous l'avons déjà vu. Comme nous rencontrerons plus bas le même mot *sef* en relation semblable avec les groupes de signes ⅄, il est naturel de le considérer comme le nom de l'objet que ce signe représente; si donc l'explication de Griffith est exacte, il faut admettre que *sef* signifie « brin du fil ». Nous retrouverons plusieurs fois le même mot dans le même rôle, mais sous la forme ☐, notamment chez Khabiousokari, chez Meri, dans les tombeaux de Meidoum et au tombeau de Merab.

Cette partie supérieure de la pancarte est une sorte de titre succinct : « Étoffes funéraires, à un, deux et quatre brins, mille pièces de chaque espèce ». Voici maintenant le détail, et d'abord un sous-titre : « Tissus — *aa*, lin de première qualité[1], et *sounou* ». Le mot *sounou* est écrit ici, comme on l'a déjà vu chez Tetiankhni, par un signe de main très allongée au lieu de la flèche régulière.

1. *Sout nofrit* n'est pas, comme on pourrait le croire, une dénomination générale s'appliquant à *aa* et *sounou*; car dans les pancartes de Nofirmat et de Meri, qu'on verra plus loin, sont distinguées les quatre catégories d'étoffes *dima* (étoffe tissée), *sounou*, *aa* et *sout nofrit* (lin fin).

Quant à l'expression *sout nofir*, que nous n'avions point rencontrée encore, nous la retrouverons plusieurs fois dans les mêmes circonstances.

Ce qui vient au-dessous est une énumération arithmétique qui occupe trois lignes, supportées chacune par une ligne de signes « mille ». Il faut commencer en bas, où l'on trouve, à droite, un mot dont la fonction reste inexpliquée, puis le mot déjà rencontré en haut et qui introduit la série des groupes de , par un, deux, trois, quatre, cinq, — écrit simplement par le chiffre 5 parce qu'il n'est plus possible, à partir de là, de faire tenir ce nombre de signes dans une case, — six, sept, huit et neuf : la dernière case, à gauche, est occupée par le signe , qui ne signifie pas 100, comme on a pu le croire, mais constitue, avec son cadre, un signe équivalant à , « tissus »; nous avons vu cela à propos de la stèle de Tetiankhni. Le tout est à interpréter, en somme, depuis le sous-titre : « Tissus des catégories *sout nofir* (lin fin), *sounou* et *aa*, à neuf, huit, sept, six, cinq, quatre, trois, deux et un brins au fil, mille pièces de chaque espèce ».

Pourquoi l'énumération arithmétique s'arrête-t-elle, en haut, au chiffre 9? Nous observerons chez Khabiousokari la même progression arithmétique de 1 à 9.

Au-dessous, deux lignes encore, surmontant chacune une rangée de signes « mille », appartiennent non à la pancarte des étoffes, mais à la liste d'offrandes développée. Nous les verrons tout à l'heure.

Table d'offrandes. — Devant le défunt assis on remarque d'abord, en tête de toute la liste, la mention , qui constitue le plus ancien exemple actuellement connu de cette formule. Au dessous, le groupe connu de deux vases sur leurs supports, le second servant de determinatif au vase *qebhou* qui exprime la libation à l'eau pure; au-dessous encore, le même vase rond à bec recourbé déter-

mine le nom de la seconde libation, celle à l'eau de natron, *bouza*. A droite de cet ensemble habituel commence la liste d'offrandes proprement dite.

Première ligne. L'encens; les essences *hati*; le fard vert ; le fard noir ; une substance ? au nom difficile à lire; quelque pain? puis un nom .... qui ne peut avoir été que celui de la bière *hiqit* ou de la substance que nous trouverons chez Khabiousokari et à Meïdoum; puis un pain *ta nen*, identique sans doute à de Khabiousokari; puis une jarre , « breuvage », avec un qualificatif illisible; cette orthographe de *sed* rappelle singulièrement celle qu'on rencontre dans le nom du vignoble royal à l'époque la plus ancienne (Den et auparavant; v. ce qui est dit à ce sujet plus haut, à propos des cylindres du vignoble de Noutirkha, chap. II, § II); puis deux gâteaux qu'on rencontre fréquemment ensemble à l'époque memphite, *tout* et *ta rethou* : ce dernier, seul, figure régulièrement dans les listes de l'époque qui nous intéresse.

Deuxième ligne. Le beurre ou crème *zosirit*, qu'il ne faut pas confondre avec le meuble du même nom spécial aux listes de l'époque ancienne et que nous trouverons chez Khabiousokari et à Meïdoum; la bière douce : un nom illisible; encore une fois le pain *ta nen* de la première ligne; deux autres noms de pains, dont le dernier est ? une boisson *sed*, d'espèce différente de celle rencontrée à la première ligne, *sed ab*, « boisson désaltérante? ». Voici maintenant pour la première fois, de la viande, le quartier bien connu *sout*, après quoi la liste paraît s'interrompre pour évoquer une seconde fois la libation à l'eau et la libation au natron. La ligne se termine par la mention des pains connus *neher*,

Collection Barracco, à Rome. — Stèle de Nofir.

Troisième ligne. Sur huit plateaux en deux rangées sont présentées les pièces diverses de la série des viandes et volailles, les deux cuisses de bœuf *khopesh* et *sotep*, le quartier *aoua*, le quartier *seper* et le quartier *sout* qu'on vient de voir, trois volailles préparées. La fin de la ligne est occupée par la série des fruits, présentés intacts ou en pâtes : les fruits *ashed*, les figues *deba*, un nom mutilé...*b*, le « pain de figues de symocore » , enfin la substance qui est un grain.

Quatrième ligne. Le vin *arp* et une autre boisson dont le nom, au-dessus de la jarre, est mutilé.

Cinquième ligne. Les fruits connus *sekhpit*, « melons, concombres (?) », suivis d'un nom en lacune *p*..., peut-être le que nous retrouverons en relation avec *sekhpit* chez Khabiousokari.

Sixième ligne. Le grain connu *agout*, puis trois substances qui ici sont des grains en corbeilles, *khenfou*, *hebennitou* et *sati*; dans les listes habituelles, *khenfou* et *hebennit* sont representés de preference sous la forme de pains.

Septième ligne. On retrouve ici des noms très connus, le gâteau *shat*, les deux grains *skhat*, le blanc et le vert, puis « toutes les choses sucrées » et « tout ce qui pousse ». On remarque que ces dernières mentions appartiennent à la période postérieure, de la IVe à la VIe dynastie; Khabiousokari, comme nous verrons, les ignore encore.

La huitième ligne, enfin, nomme le grand et le petit bétail *ranou* et les quatre volatiles connus *zati*, *rou*, *torpou* et *sarou*. On remarque que les deux derniers noms sont écrits, abréviativement, par leurs initiales. Ces six animaux, par milliers.

Sous la table on lit encore, en grands caractères, devant les jambes du défunt : « Aliments solides et liquides, tissus et vêtements, par milliers ».

Il ne reste plus à parler que du complement à la liste qui figure dans le coin inferieur de droite, au-dessous de la pancarte des etoffes. On trouve la, rangés sur deux lignes

dans une disposition que nous retrouverons, pareille, au tombeau de Khabiousokari, huit signes △, — le monceau ou le grenier, — et dans l'intérieur de chacun d'eux le nom d'une substance, grain ou fruit. Plusieurs de ces noms, ici, sont devenus illisibles; on distingue encore ∘∘ ↓, le blé du Sud, et dans la seconde ligne, ∘ ∘ ∘, connu chez Khabiousokari, un autre grain ∘∘∘ (?), et en dernier lieu le ∘ ∘ ∘ déjà rencontré. Le tout par milliers.

La stèle de Nofir, en résumé, est du type des stèles anciennes d'Abnib et de Tetiankhni par la composition générale, mais se montre surtout apparentée avec celles de Khabiousokari par la nature des textes et les détails de leur arrangement. Certaines mentions de la liste d'offrandes tendraient même à faire croire que Nofir est postérieur à Khabiousokari, et l'on ne peut affimer qu'il n'en est pas ainsi en réalité; il faudrait admettre, dans ce cas, que le tombeau de Nofir, avec sa dalle de pierre unique encastrée au fond de la niche en maçonnerie de brique, était une survivance d'usages architecturaux sensiblement plus anciens.

F. — *Stèles du tombeau de Khabiousokari*, au musée du Caire.

Les seuls renseignements architecturaux publiés sur le tombeau de Khabiousokari à Saqqarah étaient, jusqu'à ces temps derniers, ceux de Mariette, par qui nous savions (*Mastaba*, p. 71-79) que dans la grande face est de ce vaste mastaba rectangulaire en briques, au voisinage de l'angle sud-est, s'ouvrait un étroit couloir qui donnait accès, par le milieu, à une petite galerie intérieure parallèle à la façade; la grande paroi du fond était ornée de ces rainures verticales, tracées à redans, dont les édifices de briques de l'époque ancienne nous ont déjà fourni nombre d'exemples, et au milieu, face au couloir d'entrée, la paroi s'approfondissait en une large niche dont le fond, qui encadrait une petite niche centrale avec linteau, était bâti en

pierre[1]. Mariette avait copié, assez exactement, les figures et inscriptions de cette stèle, c'est-à-dire du fond de la niche centrale, et des deux montants qui l'encadraient, et aussi, celles de deux montants en pierre très analogues aux précédents et provenant évidemment du même tombeau, mais qu'on ne savait où mettre : leur adaptation serait aujourd'hui encore un problème, si l'on ne possédait au musée du Caire, en même temps que les pierres diverses qu'on vient d'énumérer, la haute dalle de pierre à droite et à gauche de laquelle les montants supplémentaires de Mariette prennent place. Mariette, qui selon toute apparence a trouvé cette deuxième stèle avec niche en même temps que tout le reste, n'en a jamais parlé nulle part, non plus que de la seconde chambre, de disposition identique à la première, au fond de laquelle le deuxième dispositif de stèle et montants de pierre était encastré. Cette autre chapelle était consacrée à Hâthornofirhotep, épouse de Khabiousokari, et il est certain, par les exemples de disposition analogue que fournissent les tombeaux de Meidoum, qu'elle prenait jour dans la même façade du tombeau que celle consacrée au mari, mais à l'autre extrémité, près de l'angle nord-est. Il ne faut pas trop s'étonner de ce que le plan de Mariette, assez inexact quant aux dimensions et aux détails, n'en porte aucune trace.

Miss M. A. Murray, en 1905, a donné pour la première fois une publication convenable et intégrale de ces admirables monuments en pierre (*Saqqara Mastabas*[2], part. I, pl. I, II). Cette publication, qui contrôle, corrige, complète et en quelque sorte supprime les dessins hâtifs de Mariette, nous dispense de fournir ici des reproductions en disposition originale ; nous procéderons simplement à l'examen méthodique des inscriptions.

1. Borchardt, en 1898 (*Zeitschrift*, XXVI, p. 92), a fort habilement reconstitué le plan primitif de cette chambre, montrant en détail comment les différentes pièces de la niche en pierre étaient assemblées entre elles et comment elles s'agençaient avec les murailles de briques environnantes. Nous y reviendrons au chap. suivant.

2. Vol. X des publications de l'*Egyptian Research Account*.

1. *Niche de Khabiousokari*[1].

Le défunt, dont le « grand nom », , est . « Lever des Ames de Sokaris », et le surnom ou « petit nom » , , « Hyène », porte des titres nombreux qui se présentent en deux séries distinctes répétées chacune plusieurs fois : on a commencé par inscrire, au linteau, la première série, titres religieux, puis au-dessous, au tambour cylindrique, la deuxième série, titres civils, et au-dessous encore, au registre supérieur de la stèle, une seconde fois la série religieuse ; au montant de gauche, les titres civils, et au montant de droite, les titres religieux. Comme dans plusieurs cas il est resté sur la pierre des vides à remplir, les derniers titres de chacune des deux séries ont été mis à contribution dans ce but et se présentent, par suite, plus souvent que les autres. Un certain désordre règne, d'ailleurs, dans le groupement graphique, et les colonnes d'écriture juxtaposées sans séparation, trois aux montants, neuf au tambour, sept à la partie supérieure de la stèle, ont au premier coup d'œil tendance à se confondre. Il est aisé toutefois, grâce à la répétition des titres, de séparer et de caractériser les groupes.

Montant droit : ; suivent les noms : « Khabiousokari, nom grand, [surnommé] Hetes, petit nom ». Au-dessous, le défunt debout, face à l'arrivant, porteur de la massue, de la canne et du grand collier, vêtu du pagne. Tout en haut, dans l'étroit espace que laisse libre l'amortissement du tambour cylindrique, encore une fois : « Hetes, petit nom ».

Les titres qui précèdent signifient : « Charpentier d'Anubis chef du To-Zosir, Anubis dans le Palais divin, régent divin de Busiris, prophète de Sit du sanctuaire... (*a*), chef

1. N° 993 (60 du nouveau numérotage) du musée du Caire ; Mariette, *Mastaba*, p. 74-75 (montants), 77-79 (stèle) ; Maspero, *Guide du visiteur* (1883), pl. IV (phot. d'ensemble) ; Murray, *loc. cit.*, pl. I (stèle et montants), II (linteau).

des chasses (*b*), prophète de Safkhaboui (*c*), fonctionnaire royal ».

Si l'on remarque que le titre « chef des chasses » est emprunté par nécessité de remplissage à la deuxième série, on verra que cette première série comprend uniquement les titres religieux.

a. « Sit du *pa-our* » se comprend encore ; mais qu'est-ce que ? Le signe qui suit celui du vase ne se retrouve, d'ailleurs, dans aucun des deux exemplaires que nous allons encore voir du même titre.

b. Sera examiné avec les titres de la deuxième série.

c. Orthographe intéressante du nom de la déesse. Le signe de l'oie, qui est probablement ici l'oiseau *safit*, remplace le groupe par abréviation.

Au linteau, la même série de titres, déchargée de l'élément étranger *b* et de la mention banale *souten iri khit* : Khabiousokari, etc. On remarque l'enchevêtrement, sans doute fautif, des deux titres « prophète de Sit » et « régent divin de Busiris ».

Au registre supérieur de la stèle, la même série une troisième fois, avec les éléments additionnels déjà rencontrés au montant de droite. Un peu de confusion dans les dernières colonnes, à remettre en ordre, dans la pensée du graveur, comme il suit : Khabiousokari, etc. Même imbrication que dans le cas précédent, des titres « prophète de Sit » et « régent divin de Busiris ».

La deuxième série, titres civils, est fournie par le tambour cylindrique et le montant de gauche. Le tambour donne :

Hetes, etc. ; et le montant gauche :

Khabiousokari, etc. Traduction du texte du montant : « Le chef des gardiens des portes du Sud et du Nord (*a*), chef des piqueurs, des porteurs de couteau et des porteurs de lacet (*b*), chef des carriers, chef des bouviers (?), chef du service des ouvriers (*c*), instruit de ce qui est bon au cœur de son maître, prophète de Safkhaboui, Khabiousokari, surnommé Hetes ». Tout en haut du montant, comme à l'endroit correspondant du montant de droite, encore une fois : « Hetes, petit nom ».

a. *Sekhem routiou* etc. C'est le même titre, sous une forme un peu différente, qu'on retrouve au tombeau d'Amten écrit , à lire sans doute *sekhem atiou*[1] : le signe d'homme assis est le même que chez Khabiousokari, la plume aux genoux au lieu d'être plantée dans la chevelure, et ce signe paraît être, dans l'un et l'autre cas, non un mot distinct *ari*, mais un déterminatif du mot *ati* ou *routi*, « portier » : le détail de la plume indique que la fonction a rapport aux régions étrangères. C'est qu'en effet il ne s'agit pas d'un titre de cour, mais d'une fonction militaire effective et des plus importantes : Khabiousokari, comme un peu plus tard Amten, était chargé de la police de la lisière du désert en tous les points où des débouches de vallées, des *portes*, donnaient accès aux sentiers de la montagne dans la plaine cultivée. Comme celles d'Amten, également, les fonctions de Khabiousokari semblent s'être étendues à tout ce qui touche le désert, l'exploitation des carrières, les pâturages royaux et, comme on va voir, le service des chasses.

b. C'est ainsi, en effet, qu'il faut sans doute interpréter les titres du groupe *b*. Amten, nous l'avons rappelé déjà, était , « chef des meneurs de chiens[2], »

1. *Aeg. Insch. Berl.*, p. 79, 83, = *LD* II 3. Maspero comprend, d'une manière sensiblement différente : « primat de la porte occidentale » (*Et. Egyptiennes*, II, p. 188-190).

2. Mêmes publ., *loc. cit.* Cf. Maspero, *Et. Egyptiennes*, II, p. 177-182.

chef des chasses, et les possesseurs des deux cylindres *Abydos* III, 18.25, examinés ci-avant (chap. III, §III, B), portent le même titre : chez Khabiousokari, le même service est désigné d'une manière plus complète, d'abord par le même mot *nouti*, puis par un deuxième, exprimé par un signe inconnu dans lequel on croit voir un couteau de silex emmanché de bois ou de métal[1], enfin par un troisième mot écrit alphabétiquement, au tambour cylindrique, au montant gauche, au montant droit et au registre supérieur de la stèle : il semble qu'on puisse y reconnaître le mot de l'orthographe ordinaire. On obtient ainsi les divers éléments de la traduction proposée plus haut, et il paraît évident que les hommes aux chiens, les hommes au couteau et les hommes aux cordes ou au lasso sont trois catégories d'agents du service des chasses royales.

c. « Chef du service (?) des ouvriers ». Sur la lecture et le sens du signe à la ligature pendante, qu'on assimile en général au signe et au mot *as*, « service », nous n'avons rien à ajouter aux observations faites ci-avant, chap. II, § II, à propos de certaines empreintes de cylindres au nom de l'Horus Noutirkha.

Observons encore que la série des titres civils qui nous occupe n'a été laissée sans mélange qu'au tambour cylindrique ; au montant gauche, pour remplir un espace vide, on a emprunté à la série des titres religieux celui relatif au sacerdoce de Safkhaboui.

Il ne reste plus à étudier maintenant que les liste d'offrandes, ce qui ne présentera pas une très grande difficulté après tout ce qu'on a vu à propos des stèles de Tetiankhni et de Nofir. Chez Khabiousokari, pour la première fois, la liste développée prend place au-dessous du tableau carré

1. Le signe est reproduit à grande échelle dans Murray, *Saqqarah* I, pl. XXXIX, n° 63. On sait que plusieurs couteaux de silex ainsi emmanchés figurent dans nos collections ; ce sont parfois d'admirables objets, avec manche de métal précieux repoussé ou ciselé.

où l'on voit le défunt attablé devant le repas funéraire ; de plus elle occupe encore le registre inférieur des deux montants latéraux, sous les pieds du défunt debout.

Tableau carré supérieur, immédiatement au-dessous de la liste des titres religieux : le défunt assis, face à droite, devant la table. Devant lui, liste d'offrandes sommaire comme chez Abnib, Tetiankhni et Hesi : le lavage des mains *iadit*, l'encens, les deux essences *hati*, l'huile *safti*, le vin, puis deux pains, le *ta rethou* bien connu à l'époque memphite et un *ta our*, spécial aux listes de l'époque où nous sommes et que nous retrouverons chez Rahotep, chez Amten et chez Merab ; puis le gâteau *shat* et les fruits *ashdit* ; au-dessous, sur quatre plateaux, les pièces de viande *sout* et *aoua*, la volaille *send* et le quartier *seper*. Au-dessous de la table, le résumé habituel : » Aliments solides et liquides, vêtements, étoffes, par milliers ».

Au-dessous du tableau carré commence la liste développée, et tout d'abord, en un large registre comprenant deux lignes horizontales supportées par des rangées de signes « mille », la pancarte des étoffes. Aucun détail nouveau ne vient s'ajouter, ici, à ceux que nous avons notés et discutés à propos des pancartes similaires chez Tetiankhni et Nofir ; nous y renverrons donc pour tous renseignements, nous contentant de donner l'interprétation probable du tableau dans le cas actuel : Étoffes funéraires des espèces *aa* et *sounou*, à un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf brins *sesef* : mille pièces de chaque catégorie ».

Au-dessous, liste d'offrandes en tableau compartimenté, deux lignes supportées par des rangées de signes « mille » ; des catégories sont définies par des titres généraux inscrits, au-dessus des lignes, dans des cases s'étendant horizontalement. Sous le titre *sesha*, dont le sens est inconnu, — le même mot se rencontrera, écrit un peu différemment, au tombeau de Nofirmat à Meidoum, — se rangent un vase , un vase , une pierre à broyer le grain et un vase ; chez Ra-

hotep, comme nous verrons, ces quatre objets, augmentés d'un autre vase , forment une série dont les cinq noms sont tous précédés d'un grand signe de pain ovale ; par contre, sur la stèle de Hâthornofirhotep que nous verrons dans un instant, les vases *hout* et *nemsit*, ainsi que la pierre *akhi*, rentrent dans la catégorie *sekhpit*, les « bières », de sorte qu'il ne faut peut-être pas attacher trop d'importance à ces classifications. Seul de la série, le vase *nemsit* est connu plus tard dans les listes memphites.

Viennent ensuite, sous la rubrique *sekhpit*, « bières », deux noms inconnus par ailleurs, et ; le premier seul se retrouvera tout à l'heure, chez Hâthornofirhotep, dans la même catégorie. Ensuite, sous le titre *mirhit*, « huiles », les cinq essences *ab*, *shesit*, *seferou*, *asti* et *ashou*, que nous avons assez longuement passées en revue à propos des essences mentionnées sur la stèle d'Abnib (ci-avant, même §. A); nous n'y reviendrons pas.

Ensuite, en tête de la ligne suivante, trois substances dénommées en général , mot de sens inconnu qu'on rencontre seulement, par ailleurs, dans les inscriptions d'Amten, et déterminées par trois vases de forme identique : la première se nomme et se rencontre dans le tableau carré des stèles de Rahotep et d'Amten ; la seconde, , et la troisième, , sont inconnues partout ailleurs que chez Khabiousokari.

La catégorie suivante comprend deux substances, sous le titre , mot inexpliqué dont nous verrons d'autres exemples dans les listes de Rahotep et de Nofirmat et que l'on connaît encore sur un cylindre de l'Horus Den (*RT* II, 144) et un cylindre de l'Horus Ranib examiné ci-avant (chap. II, § V). Les deux substances, complètement incon-

nues par ailleurs et déterminées par deux vases, sont et .

Vient ensuite un autre groupe de deux substances en vases, tout aussi inconnues que les précédentes, et ; la dénomination d'ensemble du groupe est .

Voici enfin le mobilier, où nous allons rencontrer quelques objets mieux connus, et tout d'abord, deux objets en bois de , mot dont la fin en lacune se rétablit à l'aide de la liste de Hathornofirhotep. Ces objets sont le bizarre escabeau à plate-forme inclinée nommé , « siège en bois », que nous retrouverons, sans parler de la chapelle de Hathornofirhotep, chez Rahotep et chez Amten, quelquefois nommé *khit asit* « bois de siège » ; en second lieu, le , « dossier en bois », sorte de plateau rectangulaire qu'on rencontrera dans les mêmes listes que le précédent objet. Après les meubles en bois de *saz*, voici deux derniers meubles rangés, on ne sait pourquoi, sous le titre général . « objets peints » ; ce sont la table ou fauteuil , qu'on retrouvera chez Hathornofirhotep parmi les meubles en *saz* et qui est également connu chez Rahotep et chez Amten, et pour finir, un objet bien connu à toute époque, le chevet .

Au-dessous du tableau quadrillé, tout en bas de la stèle, sont figurés et nommés le grand bœuf , le bœuf plus jeune , les volatiles , *zati* et , *sarou*. On remarque l'analogie de plusieurs détails graphiques avec ceux de la stèle de Nofir étudiée plus haut ; cette analogie est rendue très frappante par la figuration des huit signes qui viennent ensuite, en deux registres, chacun d'eux ren-

fermant le nom d'un fruit ou d'un grain; on lit encore les noms de *at*, « blé (?), », *besh* (rencontré chez Nofir), *deb*, « figues », *ashdou* et *houa*, tous bien connus à toute époque.

Il ne reste plus à parler que de la petite liste complémentaire qui se répète, en deux exemplaires presqu'identiques, à la base des montants de droite et de gauche. Presque toutes les mentions qu'on y rencontre sont bien connues. A gauche, dans les sept cases du premier registre, cinq liquides déterminés par des jarres, puis le vin *arp* et le raisin *iaririt*: les cinq liquides sont la « bière douce », une boisson inconnue , la bière *sekhpit*, le vin de dattes fraîches *banit ouaz*, et une autre boisson inconnue . A droite, dans les sept cases symétriques des précédentes, les mêmes substances, sauf que le raisin est remplacé par une variété de vin connue, . On voit, d'après la place qu'occupent dans l'énumération les deux boissons *khenaa* et *qai*, que la première est sans doute une bière, et la seconde un vin.

Au registre inférieur du montant de gauche, sept cases encore, avec sept noms de grains ou fruits déterminés par le signe du grenier : figues *deb*, figues *nebs*, grain *houa*, fruits *ashdou*, grain de *skhat* vert, grain *agout*, grain de *skhat* blanc; tout cela, qui est bien connu, se retrouve dans le même ordre au registre inférieur du montant de droite, sauf qu'au lieu du grain *agout*, dans la sixième case on a le raisin *iaririt*.

II. *Niche de Hâthornofirhotep*[1].

Hâthornofirhotep, surnommée Tepes, était certainement

1. Nos 991 et 1000 (montants) de l'ancien numérotage, 62 (montants) et 101 (fond) du nouveau numérotage du musée du Caire. Les divers morceaux sont mis pour la première fois en rapport entre eux dans les éd. de 1902 et 1903 du *Guide du visiteur*; v. éd. anglaise de 1903, p. 55-56 et, éd. de 1883, p. 212-213, pour les montants). — Mariette, *Mastaba*, p. 75-76 (montants, manque le fond de la niche); Murray, *Saqqarah* I, pl. II. Dans le dessin de Mariette, les deux montants sont intervertis, c'est-à-dire que l'amortissement du tambour cylindrique est représenté de telle manière que le montant de gauche paraît être celui de droite, et

la femme de Khabiousokari, bien que cela ne soit dit nulle part dans les inscriptions ; mais comme nous l'avons vu au début, leurs stèles si étroitement apparentées décoraient le fond de deux chapelles jumelles d'un même tombeau, et les faits de même ordre bien constatés à Meidoum nous permettent de conclure en toute certitude à la parenté des deux personnages.

Les deux montants sont décorés d'inscriptions rigoureusement identiques et symétriques, disposées face à l'arrivant. Dans l'étroit espace que laisse libre, en haut, l'amortissement du tambour cylindrique, on lisait (d'après Mariette) , rappel du « petit nom » du mari. Au-dessous, la figure debout de la femme à qui cette chapelle est consacrée est surmontée de la légende en grands caractères : . « La préposée aux fonctions royales, surnommée Tepes, nommée Hâthornofirhotep ». Sous les pieds de la femme debout, complément de la liste d'offrandes que nous verrons tout à l'heure.

La partie supérieure de la stèle du fond est détruite, et une série de titres a peut-être disparu de ce fait, au-dessus de la liste d'offrandes sommaire dont il ne reste plus que la fin, identique à celle de Khabiousokari. La défunte est assise devant sa table funéraire. Au-dessous de ce tableau commence une liste d'offrandes développée de disposition identique à celle de l'autre stèle et de rédaction en général peu différente. Vient d'abord la pancarte des étoffes, qui ne diffère de la précédente que par quelques irrégularités dans la rédaction de la progression numérique ; il est inutile d'y insister. Puis, comme chez Khabiousokari, un tableau quadrillé en deux registres, coupé en catégories d'objets avec titres généraux. D'abord les essences *mirhit*, au nombre de quatre seulement, *ab*, *asti*, *se-*

inversement. Aujourd'hui (dessins de Murray) la partie supérieure des montants est en grande partie détruite au voisinage du tambour.

ferou et *shesit*, l'essence de cèdre *ashit* de la stèle précédente faisant défaut; puis les substances du tableau précédent, à savoir, les trois déjà rencontrées, , écrit ici , et , plus une quatrième, non rencontrée encore, , « pain blanc (?) »; puis, la famille , qui comprend ici, outre le de la même série sur la stèle précédente, le , le (= *nemsit*) et la pierre à broyer le grain qui étaient rangés, chez Khabiousokari, dans la catégorie *sesha*.

Les douze cases de la ligne suivante sont entièrement consacrées au mobilier, dont la liste, beaucoup plus développée que chez Khabiousokari, se rapproche plutôt de celle de Rahotep à Meidoum. Elle comprend l'objet incliné , déjà rencontré sur l'autre stèle, connu chez Amten et chez Rahotep; la table ou siège , cf. les mêmes inscriptions; le dossier , cf. les mêmes inscriptions; le coffre , non rencontré encore, cf. Rahotep; une tablette inconnue par ailleurs, ainsi qu'une autre tablette , et un coffre à couvercle bombé *deben* : ces sept objets sont ceux en bois de *saz*. Les noms des cinq autres sont dominés par le titre , « ébène », désignation non rencontrée encore; ce sont ceux du tabouret sans dossier , cf. Rahotep[1], d'un objet inexpliqué nommé

1. Le dessin du déterminatif, chez Rahotep principalement, montre qu'il s'agit du siège de profil cubique, aux assemblages consolidés par l'insertion de pièces de bois arquées entre les pieds et la plate-forme, sur lequel sont assises plusieurs des statues précédemment étudiées.

gesa[1], déterminé par une sorte de support incliné analogue à l'*asit ni khit*, d'un objet ⌓ 𓏏 𓏏 également inconnu[2], du 𓍿 𓏤, « sous-main », cf. Rahotep, dont le déterminatif, chez Rahotep comme chez Tepes, ne permet pas de reconnaître la nature, enfin du grand fauteuil 𓉐 𓅓 𓏤 *tesou*, 𓉐 𓅓 𓏤 chez Rahotep.

Tout en bas de la stèle, dans la même disposition que sur celle de Khabiousokari, les grandes bêtes à cornes 𓃒 et 𓃝 𓄿, que nous retrouverons réunies chez Rahotep, puis le jeune bœuf 𓌃 𓌅 et les deux volatiles 𓅱 𓅪 et 𓅬 : ensuite, sur deux rangées, les huit signes du grenier que nous connaissons bien maintenant, avec les noms des fruits ou grains 𓍢 𓏏 𓏏 𓏏, cf. Khabiousokari, 𓏤 𓏏 𓏏 𓏏, 𓅓 𓏏 𓏏 𓏏, *agout*, 𓆑 𓏏 𓏏 𓏏, « blé du Sud », cf. plus haut Nofir, puis 𓅓 𓅓 𓏤 𓏏 𓏏 𓏏, 𓏏 𓏏 𓏏 𓏏, 𓍢 𓏏 𓏏 𓏏 et 𓍢 𓅱 𓏏 𓏏, bien connus à toute époque.

Au bas de chacun des deux montants, comme chez Khabiousokari, petite liste répetée deux fois identiquement; six cases, renfermant le vin, *arp*, et cinq fruits ou grains déterminés par le signe du grenier : *ashdou*, *nebs* et *deb*, comme dans le petit tableau qu'on vient de voir, puis *iaririt*, « raisins », et pour finir, grains de *skhat* vert.

Telles sont les inscriptions qui, dans ce tombeau d'im-

1. Le mot n'est pas inconnu dans les listes memphites postérieures ; v. par exemple < 𓅱 𓅓 𓏏 𓏏 𓏏 dans celle de Merrikhaptah, *Mastaba*, p. 119; < 𓅱 𓏏 𓏏 𓏏 chez Ouashptah, *ib.*, p 268-269; etc.

2. Le déterminatif, qui a la forme du pain arrondi 𓏏, confirme la supposition précédemment faite à propos de la liste d'offrandes de Nofir et du pain 𓏤 𓏏 qu'on y rencontre : le 𓏏 𓏏 𓏏 qui nous occupe ici serait le même pain, *ta nen*, et c'est par erreur ou plutôt par négligence qu'on lui a donné place parmi les objets mobiliers.

portance capitale, étaient réunies sur les parements étroits du fond et des parois latérales de deux hautes niches en pierre enchâssées dans la maçonnerie de briques.

III

Statues a attribuer aux deux périodes qui précèdent

Il faut interrompre l'histoire des chapelles à stèles de pierre, qui bientôt deviennent des chambres entièrement revêtues de dalles de pierre, pour enregistrer ici à leur place chronologique cinq statues en pierre, une statue du Br. Museum, une statue de Turin, et les trois statues bien connues A. 36, 37, 38 du musée du Louvre. La première, par les caractères de son développement technique et épigraphique, se manifeste postérieure, mais de peu, aux statues de Nezemab qui sont, comme nous savons, du règne de Noutirkha; la statue de Turin, moins ancienne, descend au moins jusqu'à l'époque de Meïdoum; quant aux statues du Louvre, qui marquent dans l'évolution de la statuaire un stage notablement plus avancé que celui auquel appartient encore la statue de Londres, leurs inscriptions, remplies de titres d'apparence archaïque et souvent incompréhensibles, mais relativement développées et disposées regulièrement en colonnes, se rapprochent par tous ces caractères de celles des panneaux de Hesi qu'on a vus au précédent paragraphe (C). On ne se trompera pas de beaucoup en considérant Sepa comme contemporain de Hesi et de Tetiankhni dont la stèle en pierre, nous l'avons vu, est sans doute aussi du même moment.

Statue d'Aperankhou, 70 a du Br. Museum.

La seule publication jamais faite de ce monument est celle d'Arundale, Bonomi et Birch, *Gallery of Antiquities selected from the Br. Museum* (s. d.), pl. 50, fig. 177 et p. 117. La statue[1] provient, paraît-il, d'une tombe de Gizeh. Granit rouge; personnage assis sur le siège cubique avec repré-

1. Reproduite dans le présent ouvrage en frontispice (pl. I).

sentation latérale d'un support de bois incurvé, que nous connaissons bien par les statues de la période antérieure; la hauteur totale, 0m,66, est notablement plus grande qu'elle n'est pour ces statues en moyenne. L'attitude est également différente : la main droite repose sur le genou, le bras gauche est replié contre la poitrine, le poing serrant le manche d'une sorte de hache ou de bêche dont l'extrémité recourbée repose sur l'épaule. Quant à l'inscription que nous allons voir, elle est sculptée à plat sur les genoux, en bas-relief, et se lit du haut en bas de la cuisse.

Steindorff, en 1893, décrit la statue avec précision et signale ses analogies avec un certain nombre d'autres statues de la période archaïque, qu'il considère comme embrassant les trois statues du Louvre[1]; il lit le nom propre *Anchwa*. Depuis lors, on ne trouve plus que de brèves allusions au monument de la part de Wiedemann[2] et de Capart[3].

L'inscription, d'après l'ancienne publication de Londres, est celle qu'on voit ci-contre. Le nom propre se compose du mot *Ankhou*, auquel appartiennent les trois premiers signes[4], et d'un quatrième signe que nous retrouverons terminant le nom de femme de la statue A. 38 du Louvre. Nous croyons y voir une forme particulièrement ancienne du dessin memphite du signe [illegible], à savoir [illegible]; ce dernier ne se distingue de celui qui nous occupe, comme on voit, que par la symétrie de la fourche de l'extrémité supérieure. Au-dessus du nom propre, on lit le titre connu *souten iri khit*, « fonctionnaire royal », puis le titre « char-

1. *Archaische ägyptische Statuen*, comm. faite à l'*Archæologische Gesellschaft*, *Jahrbuch des deutschen arch. Instituts*, *Arch. Anzeiger*, 1893, p. 64-66.

2. *Or. Litteraturzeitung*, I, 1898, 269 et n. 6.

3. *Rec. de Monuments Egyptiens*, I, 1902, texte.

4. Pour la singularité graphique du groupement des signes, v. ce qui est dit plus haut, chap. III, § I, à propos du cas analogue du cylindre K 1, 11 de Bêt-Khallaf.

Louvre A 36, 37, 38. — Statues de Sepa et de Nes...

pentier[1] des barques » ? Nous ne savons quoi faire, enfin, du groupe vertical de trois signes inscrit à droite en une petite colonne.

Statues de Sepa, A. 36 et 37 du musée du Louvre[2].

Deux statues absolument identiques, debout, de grandeur naturelle, en calcaire. La chevelure présente la disposition caractéristique de cette époque, en zones minces horizontales coupées en petits frisons rectangulaires. Le poing gauche, l'avant-bras horizontal, serre contre le milieu de la poitrine la longue canne droite; la main droite tient la massue [hieroglyph] qui, sur les bas-reliefs, est portée comme elle doit l'être, horizontalement : les nécessités de la technique statuaire, à cette époque, ont contraint l'auteur des statues de Sepa à redresser l'arme et à l'appliquer le long du corps, collée au corps comme les bras eux-mêmes. Les jambes, elles aussi, bien que le mouvement

1. Pour le signe de la hache comme titre de fonctionnaire, v. ce qui est dit plus haut, chap. III, § I, A (hu), à propos du cylindre K 5, 7 de Bêt Khallâf.

2. Ces deux statues, ainsi que la statue de femme A. 38 qu'on verra ensuite, sont décrites et appréciées avec une remarquable exactitude, au point de vue de l'époque, par Rougé, *Notice des monuments exposés* etc., éd. de 1869, p. 11-13, éd. de 1852, p. 26-28. Éditions ultérieures : 1852, 1855, 1873, p. 39-40, 1879, p. 39-40, etc. A partir de 1873, et jusqu'en 1895, les éditions successives du catalogue de Rougé, refondu par Pierret : *Description sommaire des salles du Musée Egyptien*, donnent les trois statues en photographies médiocres, formant une planche après la p. 38. Une autre reproduction ancienne se trouve dans le t. XXX du *Magasin Pittoresque*. Plus récemment, description et mauvais dessins d'une statue de Sepa et de celle de sa femme, dans Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art*, I, p. 636-638. Dessins meilleurs de deux des trois statues, de même, dans Woermann, *Geschichte der Kunst*, I (1900), p. 117. Belle photographie de la statue de la femme, enfin, dans Capart, *Les débuts de l'art en Egypte* (1904), p. 257, fig. 183. Les trois statues sont reproduites ensemble au présent ouvrage, pl. V.

Les inscriptions des statues ont toujours beaucoup moins attiré l'attention que leurs caractères sculpturaux, et seraient encore inédites sans les copies, d'ailleurs extrêmement mauvaises, insérées par Pierret dans son *Recueil d'inscr. inédites du musée égyptien du Louvre*, II (1878), p. 73.

de la marche soit rendu avec une perfection remarquable, ne sont point détachées l'une de l'autre.

L'inscription, exactement pareille sur une statue et sur l'autre, est gravée à plat sur le socle, du côté droit du personnage et, de ce côté, face au spectateur; les signes, en relief assez accentué, sont obtenus par ablation du champ dans les limites d'un cadre rectangulaire.

Le nom de Sepa, au bas de l'inscription, en trois grands hiéroglyphiques de dessin admirable, est surmonté de trois colonnes de titres dont plusieurs présentent des particularités toutes spéciales. « Le grand du Sud (*a*),..... (*b*), prophète du siège de Khnoumou (*c*), fonctionnaire royal, huissier chef (*d*), prêtre du taureau blanc (*e*), Sepa ».

a. , titre déjà rencontré sur les panneaux de Hesi, au précédent paragraphe; nous avons renvoyé, à ce sujet, à la discussion de Maspero dans *Et. Egyptiennes*, II, p. 202-204.

b. Le groupe des quatre signes au-dessous du premier titre est des plus obscurs. Le dernier est un poisson. On songe au titre de nombreux cylindres thinites et des tombeaux memphites de la première époque.

c. Titre inconnu par ailleurs.

d. *sabou iri sek*, « chef préposé à frapper », titre identique, sous une forme un peu différente, au titre qui revient à plusieurs reprises dans les inscriptions d'Amten, — cf. Maspero, *Et. Egyptiennes*, II, p. 156-159, — et dans celles de Bab à Saqqarah (*Mastaba*, p. 105-106). Qu'est-ce maintenant que le signe vertical qui accompagne, chez Sepa, le groupe ? Peut-être, en guise de déterminatif, le signe d'une canne.

e. Titre connu sous les premiers règnes de la IVe dynastie; le premier signe, qui chez Sepa est simplement évasé à

la base, a ailleurs une forme un peu différente et ressemble à . C'est ainsi que Khoufouankh, sur un sarcophage du musée du Caire (Rouge, *Inscr. hiérogl.*, IV), est « prêtre (?) du taureau Apis et du taureau blanc »; Khoufoukhaf et Snofroukhaf », moins complètement (*ib.*, LXI, LXIV), sont seulement « de Hapi »[1].

Statue de Nesiaper, A. 38 du musée du Louvre[2].

Statue de femme debout, de même taille que celles de Sepa, et si évidemment apparentée avec celles-là qu'elle ne peut absolument provenir que du même tombeau. La tête est coiffée en épais bandeaux retombant par devant de chaque côté de la gorge, peignés en mèches verticales.

L'inscription, comme celles des statues précédentes, est gravée à plat sur le socle, du côté droit de la figure, en signes en relief obtenus par ablation du champ dans l'intérieur d'un cadre rectangulaire. La rédaction, très simple, donne : « La préposée aux fonctions royales, Nesiaper ». Le nom propre se termine par le même signe que celui de la statue 70 *a* du Br. Museum vue un peu plus haut; nous avons dit que ce signe semblait être une forme ancienne de , *aper*.

Au point de vue de la correspondance entre la série des statues et celles des monuments architecturaux, c'est avec les panneaux de Hesi, nous l'avons dit, que les trois statues du Louvre semblent être contemporaines. On remarquera, outre l'analogie de disposition des inscriptions en colonnes, sans trait de séparation, et la commune étrangeté de certains titres, l'apparition du titre chez

1. Le *taureau blanc*, à l'exclusion du taureau Hapi, apparaît en relation avec le culte de Min dans une représentation de la fête de Min qu'on rencontre au Ramesseum (*LD* III 162) et à Medinet-Habou (*LD* III, 212 = Champollion, *Mon.*, CCXII).

2. V. pour bibliographie, un peu plus haut, bibliographie commune des statues A. 36, 37, 38 du Louvre.

Hesi et chez Sepa; ce titre ne s'est point encore rencontré sur des monuments antérieurs.

Statue de la princesse Retaz (?), 3065 du musée de Turin[1].

Figure en diorite de femme assise sur le siège cubique habituel de la période ancienne, avec représentation latérale d'un support de bois incurvé. Elle porte une longue et lourde perruque en bandeaux, à surface quadrillée, qui lui donne une certaine ressemblance avec Nesiaper. Sur le socle, l'inscription suivante :

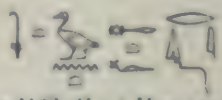

Le nom propre est difficile à lire avec cohésion et à comprendre.

IV

PÉRIODE DES CHAPELLES EN PIERRE ENCASTRÉES DANS LE TOMBEAU EN BRIQUES.

A partir du moment où la simple dalle de pierre inscrite, enchâssée au fond de la niche centrale de la chambre aux parois de briques ménagée dans la superstructure du tombeau, se fut amplifiée jusqu'à devenir une haute niche de pierre avec tambour cylindrique, linteau et montants latéraux sculptés, du type du tombeau de Khabiousokari, il ne se passa certainement pas un temps très long jusqu'à ce

1. Décrite et publiée en photographie par Capart dans *Ann. de la Soc. d'archéologie de Bruxelles*, XIV (1900), p. 316-319 et pl. XXVIII, et dans *Les débuts de l'art en Egypte* (1904), p. 254, fig. 851. Cf. Wiedemann, *Or. Litteraturzeitung*, I (1898), col. 270 et n. 1, et Capart, *Rec. de Monuments*, I (1902), texte. La publication de Capart en 1900 est la seule où on trouve citée complètement l'inscription du socle. Noter, d'autre part, dans *Les débuts de l'art*, p. 254-255, les analogies remarquables signalées par Capart entre cette statue de Retaz et la statue de femme anépigraphe de Bruxelles, n° 3330, figure debout en calcaire reproduite aux pl. XXIV, XXV, XXVI du même ouvrage.

que le revêtement en pierre eût envahi toute la surface des parois de la chambre et du couloir d'accès : ainsi prirent naissance les chambres en pierre, plafonnées en pierre, que les derniers mastabas de cette époque recèlent dans leur masse de briques.

Nous possédons, à Meidoum, plusieurs spécimens complets de ces chambres, dont le type normal est celui de la chapelle de Rahotep, identique dans son plan à la chapelle contemporaine du tombeau d'Amten. Un couloir s'ouvre dans la paroi du mastaba, au milieu d'une petite façade légèrement en retrait ; il débouche dans une galerie transversale, c'est-à-dire parallèle à la façade, dont les deux branches s'étendent également à droite et à gauche, et dont la paroi du fond, vis à vis de l'entrée, s'approfondit en une niche tracée à redans ; le tout a la forme d'une croix. Ce plan n'est autre, comme on voit, que celui même de la chapelle de Khabiousokari, mais les parois de briques décorées de rainures verticales, au fond de la chambre, sont partout remplacées par les parements plans des pierres de taille qui forment jusqu'au cadre de façade de la baie extérieure.

Façade, couloir, chambre, niche du fond, tout ce qui est en pierre est couvert de tableaux et d'inscriptions. La niche centrale est décorée et inscrite à la manière de la stèle en pierre de la période antérieure, mais partout ailleurs, les parois de la chambre et du couloir portent déjà les vastes représentations d'offrandes, les reproductions de scènes de la vie ordinaire qui appartiennent aux chambres funéraires des tombeaux des temps suivants. Avec les tombeaux de Meidoum et celui d'Amten, qui appartiennent d'ailleurs à la fin du règne de Snofrou et au début de celui de Kheops, commence donc une période épigraphique nouvelle, qui sort à moitié des limites imposées à la présente étude ; nous disons *à moitié*, car d'une part, les caractères de la niche centrale n'ont pas changé, et d'autre part, si les éléments des représentations figurées et des titulatures de l'époque memphite sont déjà réunis, il n'en est pas de même des formules religieuses, qui s'essaient encore

avec beaucoup d'irrégularité et une extrême concision, et dont il faudra au moins que nous suivions les premiers pas. Nous nous garderons, cependant, de nous engager dans l'étude détaillée des inscriptions comme nous l'avons fait pour tous les monuments qu'on a vus plus haut, car nous ne pouvons avoir ni la prétention ni le désir de recommencer ici, pour Meidoum, l'œuvre de Mariette et de Petrie, et pour le tombeau d'Amten, l'œuvre combinée de Lepsius, de Maspero et de Schäfer.

Nous nous bornerons à résumer, rapidement, ce que renferment les inscriptions de ces tombeaux. Nous nous arrêterons plus attentivement à quelques monuments de la même époque qu'il sera utile d'étudier en détail parce que ces remarquables fragments, beaucoup moins connus, sont en grande partie inédits et, pour un même édifice, dispersés dans plusieurs collections européennes : telle est la chambre funéraire de Khoutaa, au musée du Louvre et au musée de Berlin. Nous essaierons, pour terminer, de fixer la situation chronologique exacte de quelques anciens tombeaux connus depuis longtemps, et nous arrêterons cette histoire, dans le domaine épigraphique, au seuil de la période des formules religieuses memphites une fois constituées.

A. — *Tombeau et statue de Khoutaa*, Louvre et Berlin.

Le mastaba de Khoutaa, contemporain de celui d'Amten et probablement disposé de même, était un tombeau en briques dans le flanc duquel s'ouvrait, par un étroit couloir, une petite chambre cruciale bâtie en pierre. D'après la provenance de certains fragments de Berlin, le tombeau était situé à Abousir. La plus grande partie de la chambre est perdue ou détruite, y compris la niche centrale de la tête de la croix, et les principaux des fragments conservés sont les deux grandes dalles symétriques qui encadraient l'entrée du couloir d'accès depuis le parement extérieur de l'édifice jusqu'à une petite distance dans l'intérieur : ce sont les célèbres pierres B 1 et 2 du Louvre, dont les in-

scriptions identiques nous ont conservé l'ensemble d'une titulature complète avec représentation figurée.

On connaît depuis longtemps d'autre part, à Berlin, les deux blocs 1141 et 1142 provenant d'Abousir que publiait déja Lepsius (*LD* II, 39 *a*, *b*) et qui mentionnent le culte funéraire du roi Nibkari; ils ne portent pas de nom propre, mais l'analogie de leurs inscriptions avec celles des fragments du Louvre est telle, qu'ils proviennent certainement du même tombeau. Cubiques, parementés et inscrits sur deux faces à angle droit, symétriques entre eux de forme et d'inscriptions, ces deux blocs entraient dans la construction de deux arêtes symétriques de la chambre, à la même hauteur de part et d'autre, soit des deux arêtes que forme le couloir d'entrée à son débouché dans la branche transversale, soit plutôt, à en juger par l'orientation des hiéroglyphes, de deux arêtes symétriques de la niche du fond.

A la même chambre ont peut-être également appartenu les blocs très analogues 15.302 et 15.303 du musée de Berlin. Chacun d'eux, comme les précédents, est inscrit sur deux faces à angle droit, avec trois et deux colonnes respectivement, sur les faces; comme nous le verrons, ils étaient directement superposés l'un à l'autre dans la construction d'une même arête, qui, d'après la disposition des hiéroglyphes, était de disposition parallèle à celle qui comprenait 1142, et de même sens.

Voici enfin, toujours au musée de Berlin, n° 14.277, la propre statue de Khoutaa, avec son nom précédé d'une titulature qui ne laisse aucun doute sur l'identité du personnage avec celui de B 1-2 du Louvre. Nous allons procéder à l'examen successif de ces diverses inscriptions.

Louvre, B. 1, 2[1].

Bien que les différences de disposition graphique, qui

1. Décrits par Rouge, *Notice des monuments exposés* etc., 1849, p. 28, 1852, pp. 44, etc., toutes éditions suivantes. Les inscriptions ne sont point absolument inédites; le texte de la face principale est publié, d'une manière extrêmement sommaire d'ailleurs, dans Pierret, *Recueil d'inscr. inédites du musée égyptien du Louvre*, II (1878), p. 74.

ne portent d'ailleurs que sur l'inscription de la tranche avant, soient minimes, il n'a point paru inutile de reproduire ici les deux panneaux côte à côte (pl. VI). Ils formaient, pour l'arrivant, les parements droit et gauche du couloir, à l'entrée, et l'inclinaison du bord avant de la pierre est celle même du revêtement extérieur de la façade du tombeau. La tranche antérieure, dans le plan de ce parement incliné, porte une colonne d'écriture du haut en bas; la face principale montre Khoutaa debout, face à l'arrivant, porteur de la massue et de la canne comme la plupart des personnages des représentations de cette époque; au-dessus de lui, inscription de cinq lignes verticales et une horizontale, légèrement mutilée le long du bord gauche de la pierre, sur B 1, et qu'on restitue à l'aide de l'inscription symétrique de B 2; devant le personnage, enfin, figure une courte légende « régent du palais », sans le nom propre. Quant aux autres inscriptions qui figurent devant le personnage, sur B 1 seulement, grossièrement ménagées en relief par approfondissement du champ primitif, elles sont d'une date postérieure.

L'inscription supérieure de la face principale comprend des titres nombreux, dont beaucoup sont connus, sinon complètement expliqués encore. Tels sont, au début, et . Ce qui suit est non moins connu et un peu plus clair : « Celui qui prononce les paroles du chef des approvisionnements funéraires[1], le chef de kiosque... »; puis un titre que nous n'avons pas rencontré encore, et qui est identique au titre *skhem nesti* connu sous l'Ancien Empire[2] et au temps de la XIIe dynas-

1. Cf., pour l'ensemble de ce titre, Maspero, *Et. Egyptiennes*, II, pp. 208, 257-258; pour le service dénommé *hir outhou*, v. ce qui est dit plus haut, chap. II, § III, A, à propos du cylindre *RT* II 197 de Khasekhmoui.

2. chez Ptahsankhou, Rougé, *Inscr. hierogl.*, V; chez Samnofir à Gizeh, Mariette, *Mastaba*, p. 529-530,

tie[1]; le titre, ici, s'applique au service connu *hir outhou hait ankh* : « chef du siège des offrandes funéraires de la chapelle du Vivant[2] ».

Vient ensuite le titre encore inconnu de nous « chef du sanctuaire *merti* » que nous retrouverons dans les inscriptions contemporaines de Meidoum. Comme on le verra par les divers exemples que nous rencontrerons, *merti* est ici le nom de la chapelle représentée par le signe de l'édifice archaique qui précède, signe qui exprime ordinairement, comme on sait, le nom de , le sanctuaire; la valeur *merti* paraît spéciale à l'époque où nous sommes.

Ensuite, un autre titre inconnu, des services *as* (?); nous avons signalé plusieurs fois, ci-avant (v. notamment chap. II, § II, a propos des cylindres K1, 5, *a*, *b* de Noutirkha), ce que la lecture et le sens de ce dernier signe comportent encore d'indéterminé. Puis, « chef du *mater* », expression connue à cette époque, sinon expliquée, et déja rencontrée par nous sur divers cylindres (*Abydos* II, XVI, 9, *Hierakonpolis* II, LXX, 10, 14, 22) et sur la stèle d'Abnib (même chap., § II, A); puis, « inspecteur (*am irîti*) de tous les travaux du roi »; puis, le titre difficile à comprendre , « chef des suivants des canaux (?) », qu'on verra figurer également sur les blocs 15.302-3 de Berlin et que nous avons déjà rencontré, sous la forme simple *skhem shesou*, sur le cylindre K 5, 8 de Noutirkha (chap. II, § II).

Ensuite, un titre sacerdotal relatif au dieu Min ou Khem, ; pour la présence du nom de ce dieu dans les

= *LD* II 81, linteau; cf. au même tombeau, dans *LD* II 79, tout court et aux montants de la stèle, ; noter enfin à Hatmoub sous Papi I, Sethe, *Urkunden d. alten Reichs*, II, p. 96.

1. Chez Thothotep à El-Berscheh; chez Hapizefa à Siout; v. Mariette *Mon. divers.*, 68 *a*.

2. Pour *hir outhou hait ankh*, se reporter aux endroits signalés à la n. 1 de la p. précédente.

inscriptions antérieures à la IVe dynastie, v. ce qui est dit ci-avant (chap. III, § II, A), à propos du cylindre *RT* II 189 d'Abydos. Quant au titre religieux exprimé par le groupe , non seulement on ne sait ni l'interpréter ni le lire, mais encore il est inconnu partout ailleurs qu'au tombeau de Khouaa; nous le lirons encore, un peu plus loin, sur les blocs 1141-2 de Berlin. Vient ensuite un groupe de titres que nous retrouverons, presque pareil, dans l'inscription de la statue, . Le signe , autour du groupe *semer*, a été enlevé au ciseau tant sur B 1 que sur B 2, mais sa trace reste bien visible; il est assez difficile de comprendre pourquoi cette correction a été faite, étant donné qu'à cette époque et sont très probablement deux manières d'exprimer le même titre. On sait que *semer*, plus tard, ne cesse jamais de se maintenir, comme titre, à côté de la forme plus complète *semer oua*, qui apparaît, à ce qu'il semble, au début de la IVe dynastie. Chez Soutenka à Gizeh (Rougé, *Insc. hiérogl.*, LXIII, LXV), à peu près contemporain de Rahotep à Meidoum, on trouve tantôt et tantôt ; même coexistence des deux formes, un peu plus tard, chez Merab dans la chambre funéraire bien connue du musée de Berlin, et chez Tenti à Gizeh (*LD* II, 30). Mais Khouhotep, contemporain à Saqqarah de Rahotep (ci-après, même §, D) n'est pas *semer oua*, mais , combinaison qui passe chez Khafriankh à Gizeh (*LD* II, 9, 10, 11), sous la forme : plus tard encore, Safkhabouihotep, Samnofir, à Gizeh (*LD* II, 23, 27), bien d'autres encore, sont tout court et ignorent *semer oua*. Cette dernière forme, qui n'arrive à prédominer, comme on voit, qu'assez tard, est complètement inconnue avant l'époque de Rahotep et l'on ne voit paraître, jusqu'alors, que *semer* seul ou diversement complémenté. C'est ainsi que chez Nofirmat, à Meidoum, un peu antérieur

à Rahotep, le titre est extrêmement fréquent et appartient à un grand nombre de personnes (Petrie, *Medum*, XVII, XVIII, XX, XXIII, XXIV, XXVI). Longtemps auparavant, diverses stèles archaïques d'Abydos fournissent (40 et 43 de Petrie, *RT* I, XXXI, XXXVI) et , et 48 de la même série, la remarquable stèle de Sabouf (*RT* I, XXX, XXXI, XXXVI), donne . Dès cette époque, donc, était employée la forme « ami de la maison royale », qui donne lieu plus tard, par l'intermédiaire de déjà cité chez Khouhotep et Khafriankh, à l'écriture simple de certaines inscriptions de la IVe dynastie et des époques suivantes[1]. On voit qu'en ce qui concerne la titulature de Khoutaa, on avait commencé par lui attribuer le titre sous cette dernière forme , après quoi l'on estima qu'il y avait erreur et la forme simple *semer* fut préférée[2].

Vient ensuite le titre , « régent royal », puis, en tête de la cinquième colonne, une qualification des plus intéressantes dont B 2, moins détérioré en cet endroit,

1. V. par exemple, les inscriptions de Nibes et Iritanes à Florence ; Berend, *Principaux mon. du Musée Egyptien de Florence*, p. 36, 59, et cf., pour l'époque de Dadkari ou une date postérieure, dans *Mastaba*, p. 446-447.

2. Remarquer d'ailleurs qu'à l'époque thinite ancienne, est, non un titre de fonctionnaire, mais la désignation du service d'une certaine offrande funéraire nommée *semer* ; v. notamment les vases *RT* I, XXXII, 33 et Amélineau, *Nouv. fouilles*, IV, XLVIII, 3. L'objet ou substance *semer* ou , est nommé un grand nombre de fois sur les poteries qui remplissent les pl. L-LII de *RT* I. Peut-être le rédacteur des inscriptions de Khoutaa craignit-il, après la première exécution du bas-relief, qu'une erreur d'interprétation pût de ce côté se produire.

fournit le texte presqu'intact : , « celui qui fait ce que prononce le roi » ; formule très analogue à celle du cylindre au nom de Khaba (Petrie, *History* I, p. 23) que nous avons examiné plus haut, chap. II, § II, à propos d'un cylindre de Noutirkha, et qui donne le titre , « celui qui fait ce que dit l'Horus d'Or, chaque jour » ; sur le cylindre en question de Noutirkha, K1, 14, on lit de même , « celui qui exécute ( ) ce que dit Sa Majesté, chaque jour », on se rappelle que pour l'explication de cette dernière formule nous avons été aidés, précisément, par la formule de la statue de Khoutaa que nous verrons dans un instant et qui n'est autre chose qu'une variante de rédaction de celle des inscriptions B 1-2.

La colonne finit par une phrase où tout est bien connu : « Chef de tous les secrets et de toutes les affaires du roi », après quoi la titulature se termine par la ligne horizontale au dessous des colonnes : « le grand du Sud, qui fait ce qu'aime son dieu, chaque jour, Khoutaa ».

L'inscription de la tranche antérieure, en une colonne, est identique de texte, et légèrement variable de disposition graphique sur B 1 et B 2 ; détruite, d'ailleurs, sur l'une et l'autre pierre, à la partie inférieure. Quelques signes du bas, sur B 1, se restituent à l'aide de B 2. Aucun titre nouveau ne se rencontre dans cette colonne verticale, dont il est inutile de passer encore une fois en revue la série ; nous reproduisons l'inscription à la page suivante.

Sur la face principale de B 1, devant le personnage debout, une autre inscription de facture très grossière a été ultérieurement ménagée en relief dans un champ légèrement approfondi. Elle comprend une nouvelle série de titres, qui semblent avoir trait à des commandements territoriaux, et dont on ne saurait dire si dans la pensée du graveur, ils ont appartenu à Khoutaa lui-même : « Chef de

Louvre B. 1 et 2. — Chapelle du tombeau de Khout-aa.

Berlin 14277

Pe-Nit, inspecteur de Pe, préposé à Hermopolis, à la ville de... ».

Khoutaa, en résumé, est un prêtre chargé, entre autres fonctions religieuses diversement nommées, d'un sacerdoce de Min et d'un culte funéraire qui est, comme nous verrons, celui du roi Nibkari; au civil, il est inspecteur du service des bâtiments et revêtu du grade de préfet de territoire, *régent royal*. Les fragments que nous allons voir maintenant ne vont pas nous apporter beaucoup de renseignements nouveaux sur son compte.

Berlin, 1141, 1142, 15.302-3.

1141-42 sont donnés en disposition originale dans *LD* II, 39 *a* et *b*; cf. *Ausführliches Verzeichniss* (1899), p. 59; les inscriptions se retrouvent, en 1901, dans les *Aeg. Inschriften* de Berlin, I, p. 30, mais systématiquement retournées de gauche à droite, au lieu de regarder toutes vers l'arête comme il a lieu en réalité. Reproduction des faces inscrites en tête de notre pl. VII.

On voit que ces deux pierres, presqu'exactement symétriques, donnent les mêmes lambeaux de la même série de titres, dont la plupart nous sont déjà connus par les inscriptions du Louvre. Face de trois colonnes : «..... chef des offrandes funéraires, chef du siège des offrandes de la chapelle du Vivant, chef du sanctuaire *merti* (même succession, Louvre B 1-2, tranche antérieure),..... en tout lieu (?), prêtre ⊓ ▽ ◿ du dieu Min, chef royal (?) [prêtre d'Anubis chef du To-Zosir, dans le] Palais divin (cf. ci-après, Berlin 15.302-3), prêtre du roi Nibka..... ». Face de deux colonnes : «..... chef des offrandes funéraires, chef des ordres, chef du siège [des offrandes de la chapelle du Vivant]..... en tout lieu (?), prêtre ⊓ ▽ ◿ du dieu

Min, chef royal (?)..... » Rien de nouveau, comme on voit, que la mention du sacerdoce de Nibkari, à propos de quoi nous avons parlé de ces inscriptions plus haut, chap. I, § V.

Voici enfin les blocs 15.302-3 de Berlin, publiés pour la première fois en 1901 dans les *Aeg. Inschriften*, I, p. 31, où toutes les inscriptions sont tournées face à gauche. En réalité, celles de la petite face sont à retourner face à l'arête, et l'on voit alors que la disposition d'ensemble est exactement celle de 1142 : blocs inscrits sur deux faces adjacentes, possédant respectivement deux et trois colonnes d'écriture de directions convergentes vers l'arête. Comme le montrent nos photographies, les deux blocs se superposent exactement, 15.302 sur 15.303, et les inscriptions de l'un se continuent sans interruption sur l'autre.

Face de droite : « ..... [le prêtre, *sam* (cf. face de gauche)] d'Anubis chef du To-Zosir dans le Palais divin, inspecteur de tous les travaux du roi (cf. Louvre B 1-2, face principale),..... [chef des suivants] des canaux (? cf. *ib.*), chef des crieurs (*a*) du ....., chef du domaine du *Mur Blanc* (*b*),..... chef de la garde des nomades (*c*).... » Le reste des titres conservés de la troisième colonne est difficile à comprendre.

Face de gauche : « ..... chef des services (? cf. Louvre B 1-2, face principale), chef des suivants des canaux (? cf. *ib.* et même bloc, face de droite), prophète de Nekhabit (?) et d'Ounou,..... prêtre d'Anubis [chef du To-Zozir dans le Palais divin, inspecteur [de tous les travaux du roi] ... ».

a. Nakht kherou, titre bien connu sous l'Ancien Empire, se rencontre déjà sur un cylindre de Sanakht, K 2, 8, examiné plus haut, chap. II, § IV.

b. Nous restituons ici le nom du domaine royal [illegible], par analogie avec la mention du cylindre K 1, 5 *b* au nom de Noutirkha et du cylindre contemporain K 1, 11.

c. Titre à lire, sans doute, *sekhem ariou satiou*, et à rapprocher de plusieurs titres vus antérieurement, chez Khabiousokari : [illegible], « chef des gardiens

Chapelle du tombeau de Khout-aa

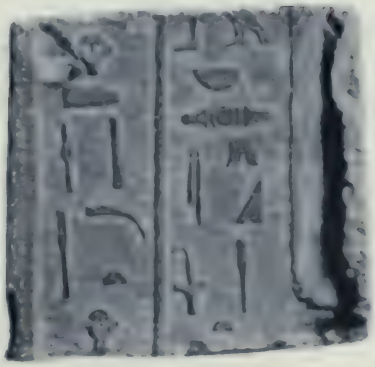

BERLIN

1141

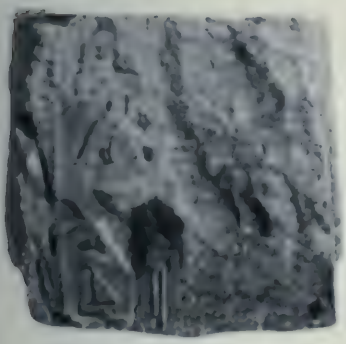

BERLI

1142

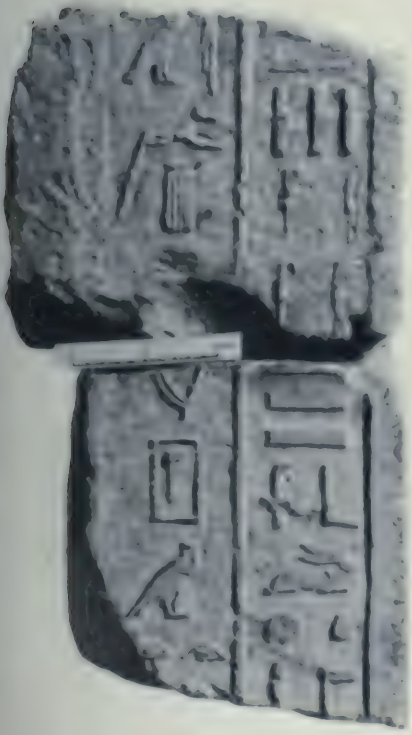

BERL

1530

1530

des portes du Sud et du Nord » (même chap., § II, F); dans l'inscription de Noutirkha au ouady Magharah, où l'on trouve un [illegible] « préposé aux Asiatiques » ou « préposé aux portes » (chap. II, § IV), enfin chez Amten, « chef des gardiens des portes » : pour ce dernier titre, souvent remarqué mais d'interprétation incertaine, v. ce qui est dit plus haut, même chap., § II, F, à propos du titre précité de Khabiousokari. Tous ces titres, nous l'avons observé, ont rapport sous des formes diverses au commandement de la police de la lisière du désert.

La spécialité de certains titres, qui ne sont actuellement connus que dans les inscriptions de ces blocs et celles des pierres B 1 et 2 du Louvre, tel le titre énigmatique de « chef des suivants des canaux », semble montrer que les fragments de Berlin proviennent du même tombeau que les autres fragments qui portent, au Louvre, le nom de Khoutaa.

Berlin, statue 14 277[1].

Inscription en relief ménagée, d'une manière extrêmement remarquable, à plat sur le tablier qui couvre jusqu'aux genoux les cuisses du personnage assis. Quatre colonnes d'écriture verticales et une horizontale au-dessous, sans traits de séparation et difficiles à délimiter au premier coup d'œil, comme au tombeau de Khabiousokari et sur plusieurs monuments contemporains; facture plus grossière que celle des fragments du tombeau que nous venons de voir, mais l'attribution au même personnage ne fait cependant pas de doute. Le nom est donné par la ligne horizontale du bas : « Le fonctionnaire royal Khoutaa ».

Nous avons expliqué plus haut, à propos du cylindre K 1, 14 de Noutirkha (chap. II, § II), le titre de la première colonne, à gauche : « Celui qui accomplit (qui *reproduit* en action, *sen*) ce que dit son dieu, qu'il aime, chaque

1. Inscription publiée, en 1901, dans *Aeg. Inschriften* etc., I, p. 68; cf. *Amtl. Verzeichniss* (1899), p. 66. Une photographie de la statue, brisée à hauteur des hanches et dont il ne reste que la moitié inférieure, se trouve au présent ouvrage, pl. VI.

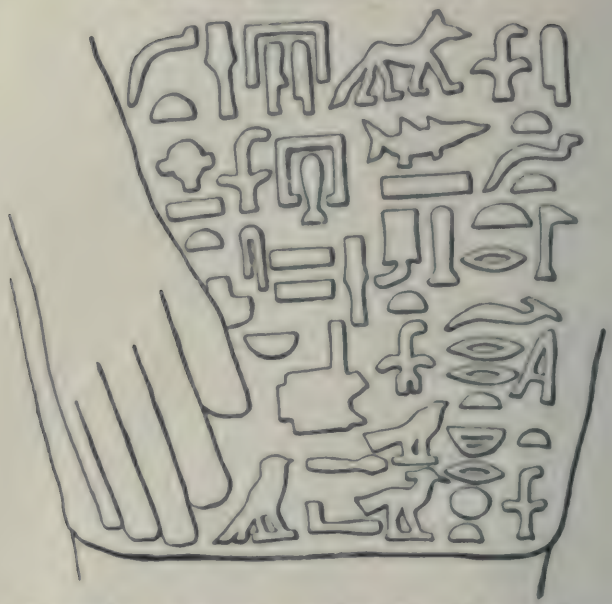

jour ». Rappelons encore que des formules analogues se rencontrent dans les inscriptions de Khoutaa vues tout à l'heure (Louvre B1-2), et sur un cylindre au nom de Khaba examiné en même temps que le cylindre précité de Noutirkha.

La deuxième colonne commence exactement comme la première de l'inscription de B 1-2 du Louvre, jusques et y compris le titre , réduit ici à l'orthographe ; après quoi l'on trouve, comme ailleurs dans l'inscription susdite, le titre connu « grand du Sud ». La troisième colonne ne comprend que des éléments empruntés à la même inscription et pour lesquels on se reportera aux discussions déjà exposées : « ami de la maison [royale] » (forme très normale), « serviteur de la maison royale » ; on se rappelle que le titre appartient à Amten, *serviteur de la maison* d'une reine. On trouve ensuite « chef du sanctuaire *merti* ». Dans la quatrième colonne, enfin, on rencontre un titre de la deuxième

colonne de Louvre B 1-2, « chef du siège du », dont les deux derniers signes semblent avoir été fusionnés, par une erreur du graveur, avec les deux signes du titre suivant, bien connu : . « chef de tous les secrets du roi ». Vient pour terminer, dans la ligne horizontale, le titre général *souten iri khit*, « fonctionnaire royal », suivi du nom propre.

Ici donc, comme sur les blocs de Berlin vus plus haut, rien que nous n'ayions déjà rencontré dans les inscriptions du tombeau du même personnage au Louvre.

B. — *Tombeaux et statues de Meïdoum.*

Notre revue sommaire des inscriptions de Meïdoum, bien connues depuis la publication de Petrie, consistera surtout en une bibliographie précise des différentes parties des monuments, après quoi nous nous attacherons principalement à signaler ce que ces inscriptions ont en commun avec celles déjà étudiées, et ce qu'on y rencontre d'autre part de nouveau au point de vue des titres, des listes d'offrandes et des formules religieuses.

Il est d'abord nécessaire d'emprunter au chapitre suivant quelques détails de construction et de nomenclature architecturale. Le mastaba de Meïdoum est un édifice de plan rectangulaire, orienté nord-sud, parementé, au-dessus du sol, en briques sèches, avec un noyau en limon du Nil ou bien également en briques. Dans l'axe de la plate-forme supérieure s'ouvrent des puits verticaux, soigneusement bouchés, qui donnaient accès, à une certaine profondeur dans le sol naturel, aux chambres de sépulture. Dans la grande face qui regarde l'est, disposées symétriquement dans le voisinage des angles de l'édifice, s'ouvrent deux chambres ménagées dans la masse du noyau, avec parois verticales et toiture en pierres de taille ; la *chambre du sud* est consacrée au propriétaire du tombeau, la *chambre du nord* est celle de sa femme. Dans le dispositif arrivé à

son développement complet, la chambre a la forme d'une croix et s'ouvre au milieu d'une petite façade extérieure semblablement construite en pierre; d'épaisses chemises de briques superposées dissimulent aux vivants jusqu'à son existence.

Des nombreux tombeaux de cette nécropole, les seuls dont les chambres en pierre conservent encore, en totalité ou en partie, leurs admirables inscriptions en relief, sont ceux de Nofirmat (n° 16 de la nomenclature Petrie), de Rahotep (n° 6), et beaucoup moins complètement, le tombeau de Heknen (n° 4) et le tombeau dit de Ranofir (n° 9). On les trouvera dans les plans d'ensemble de Petrie, *Medum*, pl. I et V.

1. *Rahotep. Chambre du Sud.*

Plans de détail du tombeau dans Petrie, *Medum*, pl. VII, et Mariette, *Mon. divers*, 16, D, E, F. Chambre du sud importante, chambre du nord réduite à une simple niche.

Le croquis ci-dessous, en plan, de la chambre du sud, suppose enlevées les deux chemises de recouvrement qu'eut à percer Mariette, ainsi que les blocs superposés qui obstruaient le premier couloir et les statues de Rahotep et Nofrit qui occupaient, côte à côte, le centre de la croix. Cette chambre cruciale avec façade extérieure en pierre légèrement en retrait sur l'alignement du mur, est du type complètement développé qu'on retrouve chez Amten. Le tableau qui suit donne la concordance des inscriptions des diverses parties de la chambre, dans la publication intégrale de Petrie et les publications partielles antérieures. Nous négligeons Villiers Stuart, *Nile Gleanings*, p. 27-39. La description de Mariette (*Mastaba*) fourmille de confusions et d'erreurs de détail. Les n°s du croquis renvoient aux planches de Petrie.

D'après ce croquis, comme on voit, quelques portions de muraille sont dépourvues d'inscriptions; ce sont les extrémités droite et gauche de la façade extérieure, sous le grand linteau, tout le mur oriental du couloir transversal, à droite et à gauche du couloir d'accès, enfin

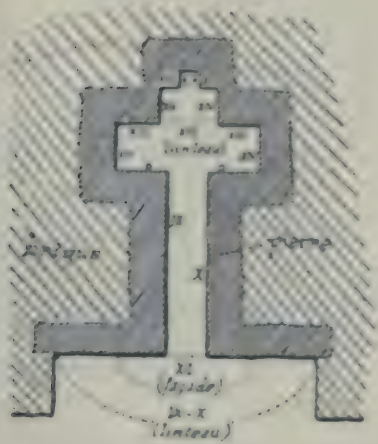

		Petrie, *Medum*	Mariette, *Mon. divers*	Mariette, *Mastaba*
Façade extérieure	Grand linteau supérieur	IX-X	18 *b*	
	Encadrement de la porte	XI	»	480
Couloir	Côté gauche	IX	»	481
	Côté droit	X	»	
Branches transversales	Face est (côté de l'accès)	néant	»	
	Fond sud (gauche)	XII	»	481 erroné en partie
	Fond nord (droite)	XIV	»	
	Face ouest (des deux côtés de la niche et grand linteau continu)	XIII	19 *a*, *b* (retourne, masque le linteau)	
Niche	Face sud (gauche)	XII	»	
	Face nord (droite)	XIV	»	
	Fond (stèle), faces latérales et fond de la cavité centrale	XIII	18 *a* (retourné)	

les petites tranches en vis à vis dans la cavité centrale de la niche : en ces divers points, nous avons inscrit sur le croquis le chiffre 0. Il se pourrait cependant, comme nous allons voir, que pour le couloir transversal les relevés de

Mariette soient plus complets que ceux qu'il fut possible à Petrie de faire.

Grand linteau extérieur. Succession de titres en petites cases juxtaposées, de droite à gauche; quelques-uns déjà rencontrés souvent, susceptibles dans certains cas d'éclaircir ou de vérifier les interprétations antérieures; d'autres complètement nouveaux.

, plusieurs fois cité déjà à cause du premier signe; « grand voyant d'Héliopolis », bien connu à toute époque; , pour quoi l'on se reportera à ce qui est dit, plus haut, chap. III, §§ I et II, à propos d'un cylindre et d'une statue du règne de Noutirkha; , « grand du harpon (?) du kiosque de fête » : le groupe serait-il identique à celui qu'on rencontre, dans le titre , « grand du harpon (?) de la barque », sur la grande palette d'Hierakonpolis[1] ? Le même titre « grand du harpon (?) de la fête » est connu ailleurs, une seule fois, écrit , dans la remarquable titulature de Soutenka à Gizeh[2]. Quant au groupe , il entre également dans la constitution du titre suivant de la liste de Rahotep, , que nous retrouverons, au même tombeau, d'abord au linteau de la façade du fond du couloir transversal, écrit de même, puis à la face gauche de la niche, même orthographe encore, enfin sur la statue même de Rahotep (v. bibl. sommaire un peu plus loin), écrit cette fois . Le même titre se rencontre encore une fois, enfin, au linteau provenant du tombeau de Meïdoum n° 7 que nous verrons en dernier lieu. Il est à traduire, — sinon à expliquer, — « grand du harpon (?) du bassin de la ville

1. Quibell, *Hiérakonpolis* I, XXIX.
2. Rouge, *Inscr. hiérogl.*, LXV.

d'Horus ». Il est extrêmement intéressant de constater que le service auquel ce titre a rapport est le même, selon toute apparence, que celui que nous avons déjà rencontré plusieurs fois, sous une forme un peu différente, dans les inscriptions de Noutirkha, de Khasekhmoui et de Ranib. Comme nous l'avons rappelé à propos du cylindre K 1, 6 de Noutirkha (ci-avant, chap. II, § II), sa mention remonte à une époque plus ancienne encore : c'est celle du château des vases et plaquettes de l'Horus Qa[1], ainsi que de la stèle contemporaine de Sabouf, qui est de ce service[2]; des cylindres d'Azab-Miebis[3], avec la titulature en N; des cylindres de Semerkha Semempsès[4], avec en N, la titulature . Postérieurement à l'Horus Qa, on retrouve sur un cylindre de Ranib[5] le même service avec le nom écrit exactement de même, dans le signe du château, puis chez Khasekhmoui, sur quelques cylindres, empreintes malheureusement détériorées et signes un peu douteux[6], enfin sur un cylindre de Noutirkha[7], et pour la première fois sans le signe du château, . Il paraît certain que dans tous ces cas l'on a, dans le signe du château ou sans ce signe, les trois mêmes mots et qui entrent dans la formule du titre de Rahotep. Sabouf est « chef du château du harpon (?) de la ville d'Horus »; les cylindres des Horus Qa, Ranib et Khasekhmoui mentionnent seulement le service; ceux d'Azab disent : « Château du harpon (?) de la ville de l'Horus, le roi du Sud et du Nord Miebis », tandis que sur ceux de Semerkha, le

1. Bibl. complète ci-avant, p. 87, n. 1.
2. *RT* I, XXX, XXXI, XXXVI, n° 48.
3. *RT* I, XXVI, 58, 59, 60.
4. *RT* I, XXVIII, 72.
5. Ci-avant, chap. II, § V.
6. Ci-avant, chap. II, § III, A, n°s 202, 204 de *RT* II.
7. Ci-avant, chap. II, § II, K 1, 6 de Bêt-Khallâf

mot supprimé, on trouve seulement : « Château [dit] la ville de l'Horus, le Double-Seigneur Semempses ; sur les cylindres de Noutirkha, enfin, le mot « château » a disparu, et l'on arrive presque au titre même de Rahotep : « [chef du] harpon (?) de la ville d'Horus ». Cela n'est pas à dire que la nature du service royal ainsi désigné soit expliquée ; mais au moins la formule qui l'exprime est décomposée en éléments certains et, séparément, intelligibles.

Revenons maintenant à la titulature de Rahotep, qui se poursuit ainsi : « grand de ville (?), de la barque et régent de château ; grand du Sud ; chef du ..... (?) et chef de troupes » ; pour le titre *sekhem mat*, v. ce qui a été dit ci-avant, même chap., § II, C, à propos des panneaux de Hesi ; « chef des recrues », titre memphite bien connu ; « chef du sanctuaire *merti* », déjà rencontré chez Khoutaa, v. ci-avant, même §. A ; « préposé au » (cf., également chez Khoutaa, le bloc de Berlin 13.502) ; « chef de l'intérieur ( ) du *mater*[1], titre difficile à comprendre — peut-être chef du harem ? — que nous retrouverons ci-après chez Khouhotep à Saqqarah (même §. D) : « *mer*, préposé aux , tandis que Khoutaa est du même service ; « du Nil », ; « le fils du roi, de son corps, Rahotep ».

Façade au-dessous. Rahotep assistant aux opérations de construction de barques, de pêche au filet, d'amenée et d'abatage des animaux, d'apport des offrandes ; défilé des apports de six domaines, avec leurs noms, représentés comme dans les tableaux connus de la période memphite par des hommes et des femmes en marche, portant des corbeilles.

Cette composition, dont les détails et les légendes

1. Ce titre est le dernier conservé du linteau, dans l'état où l'a trouvé Petrie.

n'importent pas ici, est, comme on voit, d'un caractère entièrement inconnu à l'époque antérieure.

Couloir, côté gauche. Rahotep et sa femme Nofrit, , debout face à l'arrivant, assistent à l'amenée des bestiaux et à des scènes de chasse. Le nom de Rahotep est précédé de titres empruntés à la série du linteau extérieur.

Couloir, côté droit. Disposition symétrique, scènes de chasse des oiseaux au filet et de navigation.

Couloir transversal, face antérieure. Est-ce là que Mariette a trouvé la liste de douze domaines qu'il donne dans *Mastaba*, p. 481, et dont il n'y a pas trace chez Petrie ? Tous les éléments de cette liste se retrouvent, soit dans les petites listes de six noms de la chambre où nous sommes, soit dans les listes plus étendues de la chambre de Nofrit que nous verrons tout à l'heure.

Couloir transversal, fond gauche. Scènes de transport et de préparation des poissons, de labourage; défilé de six domaines avec leurs noms.

Couloir transversal, fond droit. Amenée des bêtes à cornes, présentation d'offrandes par six serviteurs désignés par leurs noms.

La *face du fond du couloir transversal*, à droite et à gauche de la niche, et la *niche*, faces latérales se faisant vis à vis et fond encadrant largement la petite cavité centrale, forment un ensemble qui doit être décrit méthodiquement à partir du centre. On se trouve subitement très loin, ici, de ce qui constitue les représentations memphites ordinaires; presque tout au contraire, dans l'ensemble et dans les détails, procède de la grande stèle du fond de la chambre de la période antérieure.

En haut, d'un bout à l'autre de la chambre, court un grand linteau sous lequel s'ouvre la baie de la niche : en une ligne horizontale, titulature de Rahotep extraite de la série complète du linteau extérieur; nous ne citerons encore une fois, ici, que , avec un signe du bassin particulièrement détaillé. Sous le linteau, au centre, profondément reculé en arrière, le fond de la niche, que

nous appellerons la *stèle*; aux deux tiers de la hauteur, un linteau droit qui délimite, en haut, le *tableau carré*, en bas, la *fausse porte*, étroite, sorte de fente verticale approfondissant encore, sur un tiers de la largeur, la cavité de la niche; à droite et à gauche de la fausse porte, sous le petit linteau, parois verticales décorées, face au spectateur; en haut de la fausse porte, limité à sa largeur, sous le linteau, le *tambour cylindrique*.

Remarquons que chez Khabiousokari, le tambour cylindrique couvre encore toute la largeur de la niche, considérée par conséquent comme étant la porte elle-même; chez Rahotep, la porte s'est réduite à n'être plus qu'une fente étroite au centre de la niche, et elle restera telle tant que durera le mastaba memphite.

Le *tableau carré* n'occupe pas toute la largeur de la stèle; il reste, à droite et a gauche, la place nécessaire pour une colonne de titres, tous bien connus maintenant. Quant au tableau carré lui-même, il ressemble d'une manière extraordinaire, par la composition et par les détails, à ceux qui constituent les stèles d'Abnib, de Tetiankhni et de Nofir précédemment étudiées; différemment disposées, d'autre part, mais également apparentées par les détails de rédaction, sont les stèles du tombeau de Khabiousokari. En haut du tableau de Rahotep, une ligne horizontale de titulature; au-dessous, le défunt assis devant le repas funéraire, avec les mentions habituelles au-dessus et au-dessous de la table; a droite, la *pancarte* surmontée des oiseaux divins, si curieusement caractéristique des tombeaux antérieurs à Kheops et dont nous avons étudié en général la constitution à propos de la stèle de Tetiankhni (même chap., § II, B). Ici, la pancarte dit : « Milliers d'étoffes. Etoffes *sounou*, 1, 2, 4, [etc.] brins au fil[1], mille pièces de chaque espèce. Étoffes *aa*, à 1, 2, 4, 5, 9, [etc.] brins au fil, mille pièces de chaque espèce ». Au-dessous, enfin, petite liste d'objets où nous rencontrons les meubles *khit asit*, le siège incliné (cf. Khabiousokari et

1. , mot rencontré pour la première fois et discuté ci-avant, même chap., § II, E, stele de Nofir.

Amten), le chevet bien connu *oures*, le dossier *khit ha* (cf. Khabiousokari et Amten), le fauteuil *zosir* (cf. mêmes tombeaux), puis une substance *deben* dont nous n'avons pas eu l'occasion de parler jusqu'ici, et la substance comme chez Amten et Khabiousokari; au dessous encore, les volatiles et bêtes à cornes habituelles.

Au-dessous du *tableau carré* ainsi composé, le petit linteau droit porte en une ligne horizontale, sur toute la largeur de la stèle, une titulature de Rahotep, d'autant plus concise que nous sommes plus près du centre des représentations. Immédiatement au-dessous, couronnant la fausse porte, le court tambour cylindrique réduit cette titulature au minimum absolu du nom propre. Le fond de la fausse porte est inscrit; on y voit deux colonnes verticales d'écriture, face à droite, dont la première est une titulature sommaire de Rahotep, sans rien de nouveau, et dont la deuxième présente un intérêt exceptionnel en ce qu'elle fournit le premier exemple de la formule de *royal don d'offrande* qui inscrit obligatoirement la façade des tombeaux de la période suivante. Cette formule, ici, est encore très simple, d'une concision toute embryonnaire, et formée avec le nom d'Anubis, en place de celui du roi, comme intermédiaire chargé de l'accomplissement du *ta hotep* : « De par Anubis, don d'offrande, pour qu'il (le défunt) s'en aille en état de vénération vers l'Occident ».

A droite et à gauche de la fausse porte, enfin, dans le plan vertical du *tableau carré* supérieur, figuration en trois registres de six personnages, fils et filles sans doute de Rahotep, tous qualifiés de *souten iri khit* et désignés par leurs noms.

Telle est la *stèle* proprement dite, ou paroi du fond de la niche. Les *parois latérales* de cette niche, qui se font vis à vis et raccordent le fond avec le plan général de la paroi postérieure du couloir transversal, sont très simplement décorées de la figure debout de Rahotep, porteur de la canne et de la massue, surmontée d'une courte titu-

lature de trois colonnes et une ligne horizontale. Analogie marquée avec la composition de certains panneaux de Hesi.

Voici enfin qu'on pourrait appeler les *ailes* de la niche, ou portions symétriques de la face du fond du couloir transversal, face au spectateur de part et d'autre de la niche, sous le grand linteau. Chez Rahotep, on s'est servi de ces parois pour loger la grande liste d'offrandes, qui encombre tous les vides du tableau carré chez Nofir et est mise en ordre pour la première fois, chez Khabiousokari, au-dessous du tableau carré.

A gauche, une première liste de quinze objets ou substances, en trois lignes. La première ligne comprend cinq noms précédés chacun du signe du pain ovale, et tous déja connus, sauf le troisième, *kahen*, par les listes de Khabiousokari : *houti*, *akhi*, *defi* et *nemsit*. La deuxième ligne comprend les meubles *tesou*, le fauteuil haut (cf. Khabiousokari), encore une fois le *khit asit* (v. tableau carré), puis un meuble inconnu *ma*, un vase rond *hemen* et un autre meuble inconnu *sahou*. Dans la troisième ligne on trouve le siège *khendou*, le coffre *hanou*, la tablette ou « sous-main » *kher a*, tous trois rencontrés déjà chez Khabiousokari, puis des objets spéciaux, un damier *sent*, en bois, et un autre damier probablement en terre vernissée ou en marqueterie.

Au-dessous, sorte de titre général : , « biens de la maison éternelle », puis une première liste d'essences, au nombre de six, en deux lignes, qui continue par une seconde ligne de cinq cases en haut du grand tableau symétrique de droite. Dans ces onze cases, il n'y a cependant que six noms distincts d'essences; nous les avons réunis et discutés ci-avant (même chap., § II, A) à propos de la stèle d'Abnib et des essences en général a cette époque; nous n'y reviendrons pas.

La liste de droite se continue, sous les essences, par une seconde ligne de cinq cases où sont mentionnés des objets d'argent et d'electrum, cannes, sceptres, vases à laver et autres vases; au-dessous, mention générale en grands caractères : « fards, or, argent et électrum », suivie, en

symétrie avec l'inscription de gauche, de la mention 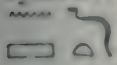 Aux six grandes cases de gauche où sont des essences correspondent ici, enfin, six cases pareilles renfermant des noms de vases, de substances diverses, de pierres précieuses ; dans la première case on remarque le nom , déjà rencontré chez Khabiousokari et qui figure, nous l'avons rappelé à ce propos, dans quelques inscriptions de cylindres des périodes anciennes.

Nous ne dirons pas autre chose de la chambre du sud du tombeau de Rahotep. Avant de passer à la chambre du nord nous mentionnerons, cependant, les deux statues célèbres que Mariette trouva dans la chambre de Rahotep, celles de Rahotep et de Nofrit. Toute description serait inutile. Parmi les innombrables publications qui en ont été faites, citons celles de Mariette lui-même, *Mon. divers*, pl. 20 (belles phot.) et *Mastaba*, p. 487 (bons dessins), de Maspero, *Histoire*, I, p. 347 (Rahotep), 363 et pl. 2 (Nofrit), de Woermann, *Geschichte der Kunst*, I (1900), p. 118 (bons dessins d'après phot.). Les deux statues portent au dossier, comme on sait, face au spectateur, des inscriptions en colonnes verticales, trois colonnes de chaque côté pour Rahotep, une seule de chaque côté pour Nofrit ; très bien publiées par Mariette, ces inscriptions ne fournissent qu'une titulature sans rien de nouveau.

Voici enfin deux stèles semblables qui faisaient partie de la décoration de la cour extérieure précédant la chambre du sud. On trouvera, au chapitre suivant, tous les détails de l'aménagement de cette architecture extérieure. En ce qui concerne les deux stèles, Mariette les attribue, fautivement, à un certain tombeau de Ranofir qui s'appuierait contre la face septentrionale du tombeau de Rahotep et aurait possédé, lui aussi, des chambres en calcaire (*Mastaba*, p. 485-486 ; v. à ce sujet Petrie, *Medum*, p. 16 et pl. V). Leur inscription commune, publiée par Mariette (*Mastaba*, p. 485) et Petrie (*Medum*, pl. XII), est à lire . Ce *Nofir* ne peut évi-

demment pas être le même personnage que le Rahotep du tombeau, et la présence de ces deux stèles à cette place est assez extraordinaire.

Rahotep. Chambre du Nord.

Nous donnons ci-dessous le croquis en plan, comme nous avons fait pour la chambre du sud, en supposant enlevées les deux chemises de recouvrement superposées. La façade extérieure a été laissée nue (*Medum*, p. 16); il n'y a de sculptures et d'inscriptions que sur les parois latérales de la niche et sur la paroi du fond ou *stèle*. Ces diverses inscriptions, d'ailleurs détériorées et en grand partie détruites, sont décrites exactement par Mariette (*Mastaba*, p. 483-484) et réunies par Petrie sur la pl. XV de *Medum*.

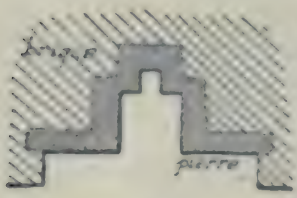

En haut de la stèle, *tableau carré*, où l'on voit le défunt et sa femme, en une disposition que nous rencontrons pour la première fois et qui ne devient habituelle, comme on sait, que sous la IVe dynastie, assis *vis à vis l'un de l'autre* devant le repas funéraire. Deux légendes horizontales divergentes à partir du milieu, au-dessus de leurs têtes, donnent leurs noms et titres sommaires; Nofrit, ici, est qualifié de . La liste d'offrandes sommaire au-dessus de la table ne comprend, outre l'encens, la libation, le vin, l'essence *hati* et quelques pièces de viande, que les fruits *deb*, *ashed* et *nebes*.

Le reste de la stèle est disposé presqu'exactement comme dans la chambre du sud. Sous le tableau carré, linteau droit occupant toute la largeur de la niche, avec une titulature de Rahotep en une ligne horizontale; au-dessous, au centre, l'étroite fente de la fausse porte, mais sans tambour circulaire, avec une autre titulature de Rahotep en une seule colonne verticale; à droite et à gauche, sur trois registres, les six mêmes personnages, fils et filles de Rahotep, déjà vus à la même place au fond de la chambre du sud.

Les flancs de la niche, à droite et à gauche, sont occupés,

pour la moitié inférieure, par le défilé des domaines, apportant leurs produits, pour la moitié supérieure, par la grande liste d'offrandes. Le défilé des domaines comprend, de chaque côté, sept personnages, hommes ou femmes, sur deux registres, avec leurs noms; en tout, 14 noms (cf. *Mastaba*, p. 484). De la liste d'offrandes, très mutilée, il ne reste, à gauche, sur deux registres, que la mention d'une substance et la liste des essences, que nous avons citée et étudiée plus haut, comparativement avec les listes similaires, à propos de la stèle d'Abnib (ci-avant, même chap., § II, A), de sorte qu'il est inutile d'y revenir.

Tout ce qu'on vient de voir sur les inscriptions du tombeau de Rahotep peut se résumer, au point de vue des conclusions historiques, de la manière suivante. Les titres sont, en grande majorité, apparentés avec ceux des monuments du début de la période memphite précédemment examinés (période des stèles en pierre au fond d'une chambre en briques) et ceux qui appartiennent à Khoutaa, mais plusieurs circonstances des inscriptions et des représentations rapprochent nettement Rahotep de la période des tombeaux memphites ordinaires de la IVe à la VIe dynastie; les plus caractéristiques concernent : 1° le *tableau carré* de la stèle du fond de la chambre de Nofrit, qui est composé, non à la manière de ceux de la période antérieure (Abnib, Tetiankhni, Nofir, Khabiousokari), mais comme ceux du temps de Kheops; 2° l'apparition de la formule memphite du « royal don d'offrande », ici « don d'offrande de par Anubis ». Ces symptômes de nouveauté sont encore absents, comme nous allons voir, du tombeau voisin de Nofirmat, qui se manifeste, malgré de grandes analogies, comme sensiblement antérieur; chez Nofirmat, cependant, comme chez Rahotep, de vastes parois sont déjà couvertes par les représentations, bientôt habituelles, des scènes de la vie ordinaire et de l'apport des offrandes; mais cela ne peut être considéré comme un caractère chronologique distinct de ceux déjà observés, car l'existence de ces tableaux est une conséquence de celle d'une chambre entièrement revêtue en pierre.

2. *Nofirmat. Chambre du Sud.*

Plans de détail du tombeau dans Petrie, *Medum*, pl. VII, et Mariette, *Mon. divers*, 16, A, B, C. Les deux chambres ont presque les mêmes dimensions. Comme le montre le croquis ci-dessous, spécialement consacré à la chambre du sud, elles ont en plan la forme d'une croix à longues branches, mais ne sont revêtues en pierre que jusques et

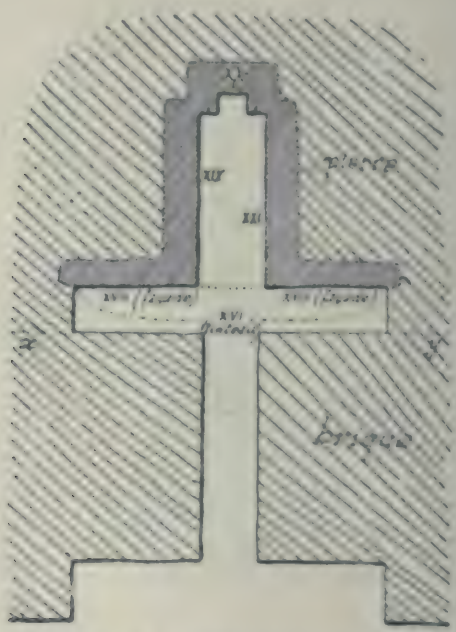

y compris la façade du couloir transversal, ce qui porte à croire, par analogie avec ce que nous avons vu chez Rahotep, qu'en *xy*, tout d'abord, a été la façade et le parement primitif de l'édifice[1]. Tout ce qui est en avant de *xy* aurait été construit, dans cette hypothèse, comme les enveloppes protectrices qui murent les chambres chez Rahotep, mais ici, les vides nécessaires furent ménagés pour compléter

1. Supposition d'autant plus probable que la paroi du fond, en pierre du couloir transversal, a une inclinaison des plus prononcées ; cette disposition n'est point usitée d'ordinaire, dans un couloir.

le plan d'une croix, avec façade antérieure en retrait, et les parois du couloir transversal et du couloir d'accès, soigneusement stuquées, furent couvertes ensuite de représentations peintes. Ultérieurement, d'ailleurs, le tombeau reçut une seconde chemise enveloppe en briques, murant les chambres, cette fois, comme chez Rahotep, avec petite niche ménagée dans la façade visible et petite cour en avant; notre croquis suppose enlevée cette chemise extérieure.

Les peintures sur enduit du couloir d'accès et de la paroi antérieure du couloir transversal étaient déjà fort détruites au temps de Mariette; elles représentent des scènes de chasses et des scènes de la vie privée. S'y trouvait également le beau fragment que Petrie a reproduit dans *Medum*, XXVIII, 1. Nous ne nous occuperons plus, dans cette chambre, que des parois en pierre. Mariette en a donné une description très sommaire, et publié incomplètement les listes de domaines des parois latérales de la branche du centre, dans *Mastaba*, p. 473-475; rien dans *Mon. divers*. La seule publication qu'on possède ici est donc celle de Petrie, *Medum*, dont les n^os^ de planches sont notés aux parties de muraille correspondantes, sur le croquis précédent.

Nous commencerons la description par la *stèle* centrale du fond de la chambre. Même configuration que celle de la chambre sud de Rahotep : en haut, le *tableau carré*, reposant sur un *linteau droit* couvrant toute la largeur de la stèle et sous lequel s'ouvre la haute cavité étroite de la *fausse porte*, avec son *tambour cylindrique* sous le linteau droit; à droite et à gauche de la fausse porte, dans le plan vertical du tableau carré, *montants*.

Le tableau carré, comme chez Rahotep, n'occupe pas la largeur entière de la stèle ; il reste, à droite et à gauche, la place d'une colonne d'écriture. La composition est celle que nous connaissons bien. En haut, titulature en une ligne horizontale : 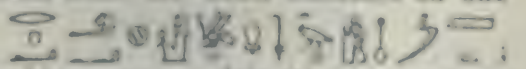 ; chacun de ces titres bien connus a déjà été rencontré par

nous sur des monuments plus anciens. Au-dessous, à gauche, Nofirmat est assis devant une table sous laquelle sont inscrits par milliers, comme d'habitude, étoffes, vêtements, pains, liquides, viandes et volatiles, et surmontée de la *liste d'offrandes sommaire*, qui comprend ici l'ablution, l'encens, le vin, l'oie préparée, une pièce de viande, les fruits *deb* et *ashed*, et de plus, au premier rang de la liste, un élement inaccoutumé et non expliqué encore dont le nom est écrit : c'est le rencontré, déjà, dans les listes de Khabiousokari[1]. A droite, toujours comme d'habitude, la *pancarte des étoffes*, qui présente cette particularité qu'ici sont distinguées quatre catégories d'étoffes. Renvoyons, pour tous détails, à ce qui a été dit au sujet de cette pancarte à propos des stèles de Tetiankhni et de Nofir précédemment étudiées (même chap., § II, B, E), et traduisons simplement, pour le cas actuel :

« Étoffes funéraires, à 1, 2, 3 et 4 brins au fil, mille pièces de chaque espèce, savoir :

« Étoffes *dima* (tissées), à 2, 4 [etc.] brins au fil, mille pièces de chaque espèce;

« Étoffes *sounou* à 2, 4 [etc.] brins au fil, mille pièces de chaque espèce;

« Étoffes *aa* à 2, 4 [etc.] brins au fil, mille pièces de chaque espèce;

« Étoffes *sout nofir* (lin fin), à 2, 4 [etc.] brins au fil, mille pièces de chaque espèce ».

L'étoffe , on s'en souvient, a été rencontrée déjà sur la pancarte de Nofir, et nous la retrouverons encore à la même place chez Amten et chez Merab.

Au dessous de la pancarte des étoffes, petit complément de la liste d'offrandes dont la constitution apparente remarquablement ce tableau carré avec celui de Khabiousokari

1. La substance ainsi désignée est la même, à n'en pas douter, que la bière *hetem*, de Papi II, de Marou-Bebi (Capart, *Chambre funéraire de la sixième dynastie*, pl. I, p. 16); mais chez Nofirmat et Khabiousokari, le nom est *sehetem* ou *seshetem*.

et avec la stèle de Nofir. Une ligne horizontale, comprenant six noms en deux séries : à droite, trois fois le signe du grenier, avec, chaque fois, le nom d'un des trois blés et , rencontrés dans les inscriptions susdites; le tout par milliers, de même que les trois substances de la série de gauche de la ligne, (? cf. Rahotep, chambre du sud, grande liste à droite), (cf. Rahotep, *ib.*, et Khabiousokari) et .

La titulature complémentaire de Nofirmat n'est nulle part aussi bien conservée que dans les deux lignes d'écriture verticale qui encadrent le tableau carré; passons-les en revue pour ne plus revenir à cette titulature. A gauche : , « prêtre de Min, grand des Cinq de la maison de Thot, préposé à toute ville (?), chef de tous les travaux du roi ». Pour le titre sacerdotal , v. ce qui est dit au chap. III ci-avant, § I, B, à propos de la statue A. 39 du Louvre.

A droite : , « gouverneur chef (?), prophète de Bastit[1], prophète de Khent-Khemti[2], chef de toutes les enseignes divines (de l'orthographe ordinaire) ».

1. Cf., pour la même orthographe et la même disposition graphique du titre, l'inscription de Khouhotep qu'on verra plus loin et le vase Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, XXII, 1, dont il a été parlé ci-avant, chap. III, § II, B.

2. « Celui qui est dans le Sanctuaire », nom de l'Horus mort de Letopolis; v. au sujet du dieu et de ce même titre sacerdotal, que porte Amten, ce qui a été dit ci-avant, chap. III, § II, A, à propos du cylindre *RT* II 189. Notons encore, car nous n'y reviendrons plus, que dans le tombeau qui nous occupe le même titre reparaît deux fois encore, une fois dans l'inscription du grand linteau de la façade intérieure, sous son orthographe régulière où l'on restitue —=— à moitié enlevé, une autre fois dans l'inscription du flanc droit de la chambre, où le titre est écrit fautivement .

Sous le tableau carré, le *linteau droit* est nu ou détruit. Le *tambour*, au-dessus de la fausse porte, porte le titre et le nom , et le fond de la *fausse porte* montre le défunt debout, face à droite, comme sur les stèles de la plus ancienne époque, avec au dessus de sa tête, encore une fois, la légende du tambour : on remarque combien ceci diffère, en plus ancien, de la fausse porte de Rahotep, où le fond de la cavité est occupé, au lieu de la figure debout, par la formule du « don d'offrande ». Les *montants* qui encadrent la fausse porte sont décorés, à droite, de la figure debout de la dame Atiti, , à gauche, sur trois registres, de la représentation de trois personnages à petite échelle, sans doute des fils du défunt, accompagnés de leurs noms et titres.

Telle est la stèle du fond de la chambre. Les parois latérales, aux sculptures en grande partie conservées, sont de forme trapézoïdale, terminées au débouché dans le couloir transversal par une ligne dont l'inclinaison est celle même de l'ancienne façade[1]. De chaque côté, la moitié inférieure du parement est occupée par un long défilé de *domaines*, hommes et femmes, sur deux registres, avec leurs noms ; il y avait environ 16 domaines nommés de chaque côté. Au-dessus, à droite, Nofirmat est porté en chaise ; figure accompagnée d'une titulature complète en grands caractères qui n'ajoute à celles de la stèle qu'un titre sacerdotal difficile à lire, celui de . A gauche, symétriquement, Nofirmat debout, avec la canne et la massue, accompagné d'une femme qui n'est point Atiti, mais une , assiste aux apports d'une nouvelle série de domaines ; l'un de ces derniers porte le nom, souvent remarqué, de , curieusement analogue au *Monat-khoufou* des textes de Beni-Hassan sous le

1. Telle est exactement la forme des dalles B 1-2 du Louvre, qui parementaient le couloir d'accès du tombeau de Khoutaa (ci-avant, même §, A).

Moyen Empire, et dont la présence démontre que le tombeau de Nofirmat n'est pas antérieur au règne de Snofrou.

Nous arrivons à l'ancienne façade, ultérieurement devenue paroi du fond du couloir transversal. Elle est décorée de chaque côté de deux grands panneaux juxtaposés, en tout quatre panneaux, les deux panneaux qui encadrent immédiatement le couloir légèrement en retrait. De gauche à droite :

— scènes de chasse au désert, cynocéphales, bêtes fauves diverses; sont en scène, avec leurs noms, quelques-uns des fils du défunt mentionnés au montant gauche de la stèle, notamment ceux appelés et ; ce dernier porte le titre de , pour lequel on se reportera à ce qui a été dit plus haut, même §, A, à propos de la titulature de Khoutaa :

— en haut, debout, Nofirmat et Atiti brièvement désignés; au-dessous, six personnes de la famille du défunt, dont la première est encore , avec sa titulature complète [1]; un autre s'appelle comme un des descendants de Shiri, aux inscriptions de son tombeau;

— en haut, debout, Nofirmat seul, avec la canne et la massue; au-dessous, Atiti debout, suivie de six fils qui ne sont pas tous les mêmes que ceux de la série symétrique; la plupart portent le titre .

— sur plusieurs registres, de haut en bas : abatage et dépeçage des animaux, pêche au filet, chasse des oiseaux au filet, labourage à la charrue.

Il reste à parler du long et large linteau qui couronne

1. Le véritable signe, fort différent de celui-là, est le signe de la chapelle *merti* que nous avons rencontré dans le même titre, aux inscriptions du tombeau et de la statue de Khoutaa (ci-avant, même chap., § IV, A); v. plus haut, p. 265, et se reporter pour reproductions aux pl. VI, VII et au cliché de la p. 272.

cette façade, et d'un fragment de stèle que Petrie donne sur la même pl. XVI de *Medum*, analogue à la stèle du fond de la chambre mais qu'on ne sait où placer dans le tombeau. Le linteau, extrêmement détérioré, s'échancre sur une moitié de sa hauteur, au milieu, à la demande de la porte ; il était décoré de bout en bout de deux lignes d'écriture superposées, d'orientation divergente à partir du milieu, en beaux signes de grande dimension ; cette inscription fournissait une titulature au total identique à celles de la stèle et de la paroi droite de la chambre. Quant au fragment de stèle, il permet de reconstituer un *tableau carré* presqu'identique à celui de la stèle encore en place, mais exécuté avec plus de soin : même figure du défunt assis devant la table, même début de légende à la partie supérieure ; la petite liste d'offrandes au-dessus de la table comprend l'objet [illegible], déjà signalé dans la chambre et rencontré également chez Khabiousokari, puis l'ablution, l'encens, les deux pièces de viande *sout* et *seper*, le vin, le grain *houa* et les figues *deb* ; la *pancarte des étoffes*, à droite, a des cases plus nombreuses et plus régulièrement disposées que sur l'autre stèle ; trois sortes d'étoffes, ici, au lieu de quatre : *dima*, *sounou* et *aa* : on voit que *sout nofir* fait défaut, et que la pancarte, en général, est présentée d'une manière différente. Ces légères dissemblances, jointes à la différence de facture, portent à croire que la stèle provient en réalité, non du tombeau même de Nofirmat, mais d'un des nombreux tombeaux voisins de la même nécropole, dont les inscriptions ont été dispersées par la démolition et, à part deux fragments que nous verrons plus loin, sont perdues.

Nofirmat. Chambre du Nord.

Presqu'identique de forme et de dimensions avec la chambre du sud. Les n°s du croquis ci-dessous, comme ceux du précédent, renvoient aux planches de Petrie, *Medum* ; le masque extérieur de briques est toujours supposé enlevé. Rappelons qu'en *xy*, selon toute apparence, était le parement primitif de l'édifice.

Les éléments des pl. XXII, XXIII, XXIV et XXVI de Petrie, linteau, façade, tambour à l'entrée du couloir central[1] et stèle du fond, sont réunis d'une manière très commode dans Mariette, *Mon. divers*, pl. 17, relevé d'ensemble infiniment précieux en raison du mauvais état dans lequel Petrie a trouvé cette chambre, tandis que Mariette l'a encore vue intacte, sauf les détériorations déja étendues de la stèle centrale et du bas de la façade. Chez Mariette,

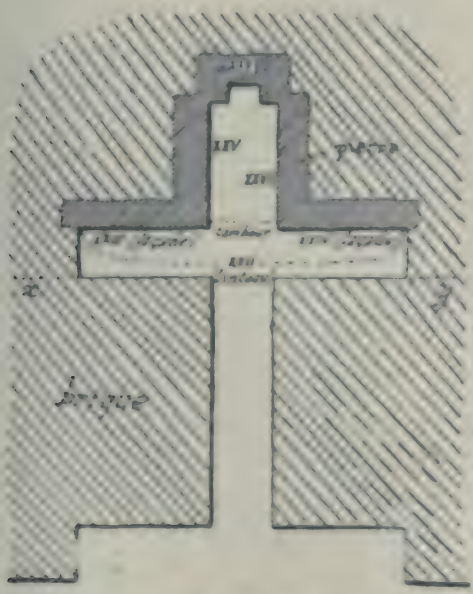

cependant, certains détails sont douteux; il semble bien, comme l'indique Petrie, que le grand linteau de la façade comprend, en hauteur, tout ce qui est au-dessus du plan intérieur du tambour du couloir, et que les ailes proprement dites de la façade ne commencent qu'au dessous; or,

1. Ce tambour à l'entrée du couloir n'existe pas dans la chambre du sud, où l'on trouve, par contre, un tambour couronnant la fente de la fausse porte, au fond de la stèle; dans la chambre du nord, la fausse porte de la stèle, sous le petit linteau droit, n'a pas reçu de tambour supérieur, et c'est fort logique, puisqu'architecturalement, ici, c'est le couloir central tout entier qui est considéré comme *fausse porte*.

le dessin de Mariette répartit autrement le domaine géométrique de ces diverses parties. En somme, les relevés de Mariette et de Petrie doivent être lus ensemble, le premier pour compléter, le second pour corriger. Notons encore, pour mémoire, la description très sommaire de Mariette dans *Mastaba*, p. 475.

Comme dans l'autre chambre, les parois du premier couloir, stuquées sur la brique et peintes, portaient des scènes de la vie agricole, chasse, pêche, etc. C'est là que se trouvaient les jolis fragments reproduits par Petrie, *Medum*, XXVIII, 2, 3, 4, et aussi le fragment célèbre des *oies de Meïdoum*, détaché de la muraille après les fouilles de Mariette et transporté au musée du Caire.

Pour la description des parties en pierre nous commencerons, comme plus haut, par la stèle centrale. Les sculptures, malheureusement, sont aux trois quarts détruites. D'après Mariette, le *tableau carré* montre la défunte Atiti assise, face à gauche, devant le repas funéraire; aucune inscription conservée. A droite et à gauche de ce tableau, dans l'espace où Nofirmat complète sa titulature, ont été représentés ici, sur trois registres de chaque côté, six personnages à petite échelle. Au-dessous, *petit linteau droit*, sur toute la largeur du couloir; aucune inscription conservée. Au-dessous s'ouvre, au centre, la fente de la *fausse porte*, sans tambour[1]; au fond, en registres superposés, plusieurs personnages debout, dont le premier est Nofirmat avec son nom. Les *montants latéraux*, sous le linteau droit, portent des représentations analogues aux légendes; on y retrouve des fils et des filles des deux défunts déja rencontrés dans l'autre chambre, et la première figure du montant de droite est celle d'Atiti elle-même.

Les parois latérales du couloir ne sont connues que par Petrie. A gauche, tableaux presqu'entièrement détruits, où l'on voit encore Nofirmat debout, avec la canne et la massue, assistant au charpentage des barques. A droite, représentations mieux conservées; Nofirmat et Atiti assistent à des

1. V. note précédente.

scènes de chasse à l'antilope, puis à l'amenée de bestiaux de toutes sortes.

La façade, enfin, comprend le linteau et les ailes latérales. Le linteau se divise, horizontalement de bout en bout, en deux larges registres. Au registre supérieur, on chasse les oiseaux au filet, sous l'invocation de Nofirmat non représenté, et la défunte Atiti, assise, reçoit les oiseaux capturés des mains de plusieurs de ses fils, déjà rencontrés plusieurs fois dans les inscriptions; quant au registre inférieur, il constitue, au centre, légèrement en retrait, le tambour cylindrique de l'entrée du couloir, avec le nom propre *Atiti*; à droite et à gauche, dans le plan général du linteau, titulature de Nofirmat et scènes de sacrifice et de dépeçage d'animaux, début des représentations d'offrandes qui se poursuivent aux registres superposées des ailes inférieures.

Cette partie inférieure de la façade comprend quatre panneaux verticaux, deux de chaque côté, les deux panneaux qui encadrent immédiatement le couloir légèrement en retrait sur le reste, comme dans l'autre chambre. De gauche à droite :

— cinq registres ; on conduit les bœufs et les veaux au sacrifice; on construit une barque ; le reste est détruit;

— plusieurs personnages superposés, debout face au centre; le premier semble être Nofirmat lui-même;

— plusieurs personnages sur trois registres, face au centre; en haut, Nofirmat, avec son nom et la légende un peu énigmatique ; au-dessous, Atiti;

— cinq registres; apport du vin et des figues, de plusieurs sortes d'oiseaux, arrivée des bêtes à cornes, des pêcheurs sur leur barque apportent un chapelet de petits poissons; deux fils du défunt, souvent rencontrés déjà, chassent les oiseaux au filet: tout en bas, enfin, le petit tableau très connu des cynocéphales jouant avec un nain et un ibis.

Nous ne dirons rien de plus des chambres de Nofirmat

et d'Atiti, dont les inscriptions mettent clairement en évidence la position historique. Non antérieur à Snofrou, en vertu de la présence de ce nom royal dans la première chambre, — nous savons depuis longtemps, d'ailleurs, que l'époque de Snofrou possède des monuments d'un développement beaucoup moins avancé, — le tombeau se manifeste, par les caractères plus anciens de sa composition et de sa rédaction, comme antérieur à celui de Rahotep; la stèle de Nofirmat est apparentée, par quelques détails, avec celles de Nofir et de Khabiousokari, et Nofirmat ignore complètement encore, au contraire de Rahotep, le *tableau carré* composé à la manière de la IVe dynastie, symétriquement et sans pancarte des étoffes (stèle de Nofrit), ainsi que la formule du « don d'offrande ». Il semble qu'on puisse admettre que le tombeau de Rahotep appartient au règne de Kheops, et alors celui de Nofirmat serait à attribuer aux dernières années de celui de Snofrou.

3. *Ranofir* ?

Il s'agit du tombeau n° 9 de Petrie (plans d'ensemble dans Petrie, *Medum*, I, V), attribué à Ranofir, bien que le nom n'y ait point été trouvé, sur la foi de la description d'ailleurs inexacte de Mariette dans *Mastaba*, p. 477, et parce que ce tombeau a fourni la longue pierre mutilée, avec représentations et légendes, qu'on trouve dans *Medum*, pl. XIV. On sait d'ailleurs, comme nous l'avons dit à propos des deux stèles en avant de la chambre sud de Rahotep, que Mariette attribuait ces deux stèles (*Mastaba*, p. 485) à un autre tombeau de Ranofir, lequel n'existe point, de sorte que les assertions de Mariette méritent ici peu de confiance.

On sait également que c'est dans ce tombeau n° 9 que Petrie trouva la célèbre momie, dite *momie de Ranofir*, le plus ancien produit de l'art de la momification qu'on possède à l'heure actuelle.

4. *Heknen*.

Le tombeau n° 4 des plans de Petrie est un petit mastaba

en briques très détruit, dont la face orientale était ornée de deux niches en *fausses portes* du type connu; un fragment de la décoration en pierre de la niche méridionale, tombé à terre et recouvert par les décombres, a échappé à la destruction (*Medum*, pl. XVI et p. 20; Capart, *Débuts de l'art en Égypte*, p. 248). La composition de ce petit *tableau carré* est extrêmement intéressante, en ce qu'on y trouve à la fois, d'une part, une simplicité de rédaction et une disposition générale qui semblent l'apparenter avec les plus anciennes des stèles carrées étudiées plus haut, et d'autre part, au contraire, une représentation spéciale avec légende qui implique, dans les usages de la décoration funéraire, toute l'évolution dont les effets sont largement développés chez Nofirmat et Rahotep. Au dessus du tableau, disposée et séparée du reste exactement comme sur l'ancienne stèle d'Abnib (ci-avant, même chap. §, II, A), la titulature : 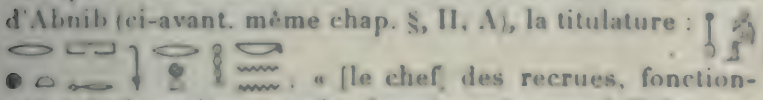 . « [le chef] des recrues, fonctionnaire de la maison royale, fonctionnaire royal Heknen ». Rappelons que le titre 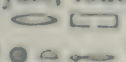 se rencontre, à peu près à la même époque, chez Khouhotep à Saqqarah (v. plus loin, même §, D); il est toutefois singulier, ici, de voir se superposer les deux variantes *iri khit per aa* et *iri khit souten*. Le défunt, au-dessous, est assis devant la table, qui porte tout autour d'elle, comme d'habitude, les noms de l'encens, des figues *deb* et *nebes*, des pains *rethou* et *abou rou*[1],

1. Ce dernier nom se rencontre encore, à Meydoum, dans la chambre nord du tombeau de Nofirmat (*Medum*, XXIV), où un serviteur portant un pain et une jarre est accompagné de la légende 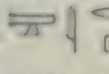 , et il se trouve déjà, dans l'expression 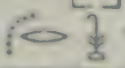 , sur le cylindre *RT* I 72 au nom de Semerkha. Le sens de l'expression, comme on sait, est élucidé depuis longtemps; elle est d'un usage habituel, en effet, dans les grandes listes d'offrandes détaillées des tombeaux memphites, où l'on voit qu'elle désigne le couple du pain *chenou* et de la jarre *doudou*, dont le rôle important au début du repas funéraire a été mis en lumière par Maspero (*La table d'offrandes* etc., dans *Rev. de l'Hist. des Religions*, 1897;

des volatiles *zat*, enfin des « pains, liquides, viandes et étoffes, par milliers ». Mais voici qui est plus nouveau, sur un monument aussi simple que celui qui nous occupe : à droite, au lieu de la *pancarte* accoutumée, on voit s'avancer une porteuse de corbeille, apportant le repas funéraire dont il est question, avec, au-dessus d'elle, la légende : « Son domaine, qui lui apporte le repas funéraire, chaque jour ». La simple figure ainsi qualifiée en dit tout autant que les longs défiles de *domaines* qui remplissent les chambres de Rahotep et de Nofirmat. Heknen était le contemporain de ces fils royaux; mais il avait moins de puissance et de richesse, un tombeau de petite étendue et de son vivant, probablement, une seule terre. L'absence de la *pancarte des étoffes*, sur sa stèle, tend à la situer à l'époque de Kheops, avec Rahotep, plutôt qu'au temps de Nofirmat et de Snofrou.

p. 53 du tirage à part) Ces offrandes initiales résument en quelque sorte le repas tout entier, et à l'époque memphite, un fonctionnaire porte le titre de (*Mastaba*, p. 229). Quant à la lecture, elle est plus problématique. On peut observer, cependant, qu'au rituel complet du repos funéraire, la phrase qui accompagne la présentation de cette double offrande (v. notamment *Ounas*, l. 87, *Papi* II, l. 364) et qui doit faire allitération avec son nom, est-celle-ci : « On te présente l'Œil d'Horus, pour que tu le portes à ta bouche », *tabou-n-k-s ir-rou-k* ; d'après quoi, pourrait être lu *tabou rou* et signifier « ce qui purifie la bouche » ou bien « ce qu'on porte à la bouche ».

La lecture , pour l'expression qui nous occupe, est confirmée par l'évidente identité, dans plusieurs inscriptions de l'époque saïte, du titre (Mariette, *Mon. divers*, 96, C, D), et du titre (*LD* III 227 *b*); — cf. d'ailleurs Piehl dans *Actes du Congrès de Stockholm*, IVe partie, p. 29-30 ; — c'est le même titre, comme on voit, sous une forme un peu différente, que le titre memphite cité plus haut ; il est à traduire ici : « Préposé aux écritures du *tabou rou* royal, pain et jarre », c'est-à-dire « du repas funéraire royal ».

5. *Tombeau n° 7, possesseur inconnu.*

Petit tombeau dont la façade orientale, comme celle du précédent, était ornée de deux *fausses portes* en pierre. A la plus méridionale de ces deux niches appartenait le bord supérieur d'un linteau de très bon travail dont l'inscription (*Medum*, XVI et p. 20) se restitue partiellement de la manière suivante :

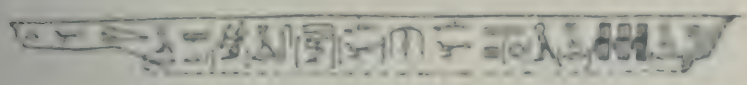

Plusieurs titres, comme on voit, sont déjà connus chez Rahotep, notamment les titres caractéristiques « grand du harpon (?) du kiosque » et « grand du harpon (?) de la ville d'Horus », dont nous avons parlé plus haut. Le tombeau n° 7, pour cette raison, est probablement contemporain de celui de Rahotep (époque de Kheops).

6. *Tombeau n° 22, possesseur inconnu.*

Petit mastaba entièrement en briques (*Medum*, VII, plan, XXXIII ; cf. p. 19), d'une disposition architecturale inaccoutumée à Meidoum, mais bien connue par l'emploi exclusif qui en est fait à Reqaqnah et dont nous avons signalé, au § I du présent chapitre, la persistance à Saqqarah même au cours de la IV° dynastie. Nous traiterons, au chapitre suivant, des questions de configuration architecturale ; notons seulement qu'ici un mur de masque, délimitant un couloir, protège la face orientale du tombeau et que dans cette face, jusqu'où l'on accède par l'extrémité nord du couloir, s'ouvrent successivement trois petites niches tracées à redans, et tout au sud, l'entrée d'une chambre carrée dont le fond, au centre, possède également une niche. Les parois des niches, ainsi que celles de l'extrémité sud du couloir, murée, étaient crépies et peintes, et c'est de là que viennent les trois jolis fragments de tableaux qu'on trouve à la pl. XXVIII de *Medum*. Rien de particulier à signaler dans les scènes figurées. Le nom du posses-

seur du tombeau est perdu; un de ses fils porte, parmi d'autres titres, celui de [illegible], qui appartient, comme nous avons vu, à plusieurs fils de Nofirmat.

C. — *Tombeau de Meri.*

Le musée du Louvre possède trois beaux fragments du revêtement en pierre d'une chapelle : le grand linteau droit, avec *tableau carré* au centre, qui formait l'assise

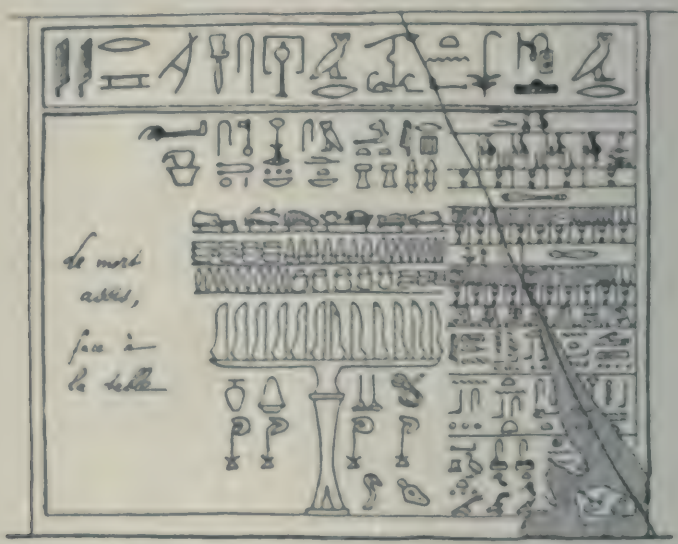

supérieure de la fausse porte centrale (B 49 *a*), un montant vertical d'angle (B 49 *c*), et un large panneau rectangulaire avec inscription en colonnes (B 49 *b*) dont on peut supposer, par analogie avec les panneaux B 1 et 2 vus ci-avant (même §. A), qu'il faisait partie de la paroi droite du couloir d'entrée[1]. Sur l'âge exact des pièces *b* et *c*, beaucoup d'hésitation est permise, et il en est de même pour le linteau *a*, dont le *tableau carré* se caractériserait nettement comme appartenant à l'époque de Meidoum, sans un détail

1. Quelques inscriptions de B 49 *a* et *b* ont été copiées par Pierret, *Inscr. inédites du Musée du Louvre*, II (1878), p. 56, 74.

de décoration qui semble difficilement pouvoir remonter à cette époque. Il convient néanmoins d'étudier ce tableau carré à cette place, quelle que soit sa date réelle.

Sa composition est celle de la période ancienne, d'Abnib et de Tetiankhni jusqu'à Rahotep, avec une titulature en une large ligne horizontale à la partie supérieure, au-dessous, le défunt assis face à droite devant le repas funéraire et, à droite, la *pancarte quadrillée*. La titulature, très analogue à celle de Nofir (même chap., § II, E), se distingue surtout par la présence du titre écrit par le lion couché supportant une tige verticale brisée au milieu, dont nous avons rappelé, à propos des panneaux de Hesi (même chap., § II, C), les anciens exemples connus; ici, cependant, ce groupe est augmenté du signe de la hache, en contact avec l'extrémité supérieure de la tige verticale, et l'on observe la même forme au panneau 49 *b*. Abstraction faite de ce titre énigmatique, on lit : « Le préposé aux écritures de la chancellerie royale (*souten a*), préposé au *service blanc*, ami, Meri ». Pour le titre *semer*, se reporter à ce qui a été dit plus haut à propos des titres de Khoutaa (même §, A).

Devant le défunt, au-dessus de la table, le *menu sommaire* comprend la libation, l'encens, le fard vert, le fard noir, les deux essences *hati* et le vin, puis, sur six plateaux, les différentes pièces de viande et les volailles, suivies de vases et de pains de différentes formes; et sous la table le résumé habituel « pains, liquides, étoffes et vêtements, par milliers ». A droite enfin, le tableau dont la pancarte quadrillée forme la moitié supérieure. Pour ce qui concerne en général l'organisation de cette pancarte, il suffira de se reporter à ce qui a été dit plus haut à propos de celles de Tetiankhni et de Nofir (même chap., § II, B, E), mais il faut noter, en outre, certaines analogies particulières. On trouve ici, d'abord, les quatre noms d'étoffes *dima*, *sounou*, *sout nofir* et *aa*, et de toutes les pancartes similaires examinées jusqu'à présent, celle de Nofirmat est la seule où ces quatre noms se rencontrent de même. Mais ici, le premier nom se présente comme en relation intime

avec le signe de l'oiseau divin sur l'enseigne, qui lui sert une première fois de déterminatif et figure, au-dessous, dans chacune des cinq cases dont le mot *dima* commande la ligne, tandis que nous avions l'habitude de ne lire aucun titre au-dessus des enseignes divines qui couronnent la pancarte : on est ainsi conduit à se demander si cette pseudo-enseigne ne tient pas lieu, dans la totalité des cas, du mot *dima* lui-même[1]. Il serait nécessaire d'admettre, alors, que ces figures ne constituent pas un titre général de la pancarte, mais ont seulement rapport à la première catégorie d'étoffes mentionnée, car chez Nofirmat on voit nommer explicitement les étoffes *dima*, en première ligne, immédiatement au-dessous des enseignes, et cela, dans des conditions identiques à celles faites aux catégories qui viennent ensuite. Si cette interprétation était à admettre définitivement, il faudrait modifier en conséquence les traductions antérieurement données de différentes pancartes, en comprenant partout « étoffes *dima* », en tête du tableau, au lieu d' « étoffes funéraires » comme titre général. Nous n'insisterons pas davantage, en ayant dit assez pour faire voir à quelles difficultés de détail on se heurte, dans l'explication de ce coin particulièrement singulier du tableau carré.

Quoi qu'il en soit, la pancarte de Meri semble devoir être interprétée ainsi qu'il suit :

« Étoffes *dima*, à 1, 2, 3, 4 brins au fil[2], 1.000 pièces de chaque sorte ;

« Étoffes *sounou*, à 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9[3] brins au fil, 1.000 pièces de chaque sorte ;

1. On arrive à la même idée, comme nous l'avons vu plus haut à propos de Tetiankhi, lorsqu'on examine les différentes combinaisons de , de et du signe des étoffes frangées chez Merab (*Aeg. Insch. Berl.*, p. 90) et dans le tableau de *LD* II 96.

2. Ce mot *sescf* est discuté, plus haut, à propos de la pancarte de Nofir (même chap., § II, E).

3. Toujours la même progression arithmétique arrêtée, quand elle est complète, au chiffre 9 ; aux deux lignes suivantes et à la précédente, la progression est incomplète ou irrégulière, comme dans nombre d'autres

« Étoffes *aa*, à 2, 4, 7, 8, 9 brins au fil, 1.000 pièces de chaque sorte ;

« Étoffes *sout nofir*, à 2, 3, 4 brins au fil, 1.000 pièces de chaque sorte ».

Au dessous de la pancarte, petite liste d'offrandes présentant de remarquables analogies avec celles qu'on rencontre à la même place chez Nofir et chez Nofirmat, et tout d'abord, sept fois le signe du grenier avec des noms de grains parmi lesquels , et, chose, plus particulière, le du tableau de Nofir. On se souvient que chez Khabiousokari également figurent des rangées analogues de greniers avec les noms des grains, mais point à la même place dans les inscriptions. Plus bas encore, dans notre tableau, on trouve les figures *nebes*, le pain de ces fruits, le *skhat* blanc et le *skhat* vert bien connus, puis *hebennitou* et un peu plus loin *khenfou*, substances connues des listes (cf. Nofir), et le dernier grain *agout* ; pour finir, les mentions habituelles de bestiaux et volatiles.

Que conclure de tout cela au point de vue de la date? Certains détails spéciaux de rédaction (les greniers, quelques offrandes particulières) se rencontrent chez Nofir, chez Khabiousokari et chez Nofirmat, mais il n'y a aucune analogie avec Khabiousokari en ce qui concerne la composition d'ensemble, et divergence avec Nofir en ce que le tableau carré de Nofir a reçu, au milieu, une liste d'offrandes détaillée et complète dont la présence à cette place suppose qu'il n'y avait point, dans la tombe, d'autre surface de pierre susceptible d'en recevoir l'inscription. Le tableau carré de Meri, au contraire, composé et rédigé dans l'ensemble comme ceux de Nofirmat et de Rahotep (premier type), implique qu'il y avait dans la chambre, comme dans celles de Meidoum, des listes d'offrandes détaillées au large ; que la chambre de Meri fût entièrement revêtue en pierre, c'est ce que confirme, d'autre part, l'existence des fragments *b* et *c* du Louvre. Meri n'est donc point anté-

cas déjà rencontrés, simplement par suite du manque de place dans les cases du tableau.

rieur à la période de Meïdoum, et il semblerait, d'après les analogies que présentent ses inscriptions et surtout la rédaction de sa *pancarte quadrillée* avec celles de Nofirmat, qu'il doit être considéré comme contemporain de Nofirmat lui-même.

Ce résultat doit-il être accepté comme véritable ? Confirmé par le caractère physique du personnage, figure fine très éloignée de la rondeur memphite et apparentée, au contraire, avec celles de la période antérieure, il est contredit par la coiffure lisse, très différente de celle des Hesi, des Khabiousokari et des seigneurs de Meïdoum invariablement frisés en petites boucles, et contredit aussi, plus gravement, par la circonstance des panneaux décorés qui encadrent symétriquement le tableau carré sur la pierre du grand linteau. Nous reviendrons plus loin (même chap., § V, A) à la question de ce décor anépigraphe en *façade d'édifice*, et nous verrons que dans tous les cas où un monument dans lequel il se rencontre est susceptible d'être daté, ce monument n'est pas antérieur au règne de Khephren. Nous serons en mesure, alors, de mettre en ligne les caractères contradictoires que présente le tableau de Meri, et de poser la question de sa date.

D. — *Tombeau et statue d'Amten.*

Nous allons traiter la description des monuments d'Amten de manière plus concise encore que nous n'avons fait pour ceux de Meïdoum, car ils sont beaucoup plus connus et ont donné lieu, depuis leur transport à Berlin et la publication fondamentale de *LD* II, 3-7, à de nombreuses études plus ou moins complètes. On en trouvera la bibliographie dans Maspero, *Ét. Égyptiennes*, II, p. 115, et *Histoire*, I, p. 290, n. 3 ; il y faut ajouter, dans le domaine des études, l'intéressant résumé de Bissing dans *Geschichte Aegyptens* (1904), p. 10-14, et dans celui des publications, l'utile et parfaite autographie de Schäfer dans *Aegyptische Inschriften aus den Kön. Museen*, II (1903), p. 73-87. Noter aussi la publication de Sethe, *Urkunden d. alten Reichs*, I (1903), p. 1-7.

La statue et ses inscriptions ne sont pas moins connues que le tombeau lui-même ; citons les publications de *LD* II, 120 *a-e*, Maspero, *Histoire*, I, p. 293, *Ausführliches Verzeichniss* de Berlin (1899), p. 47, Woermann, *Geschichte der Kunst*, I (1900), p. 116, *Aeg. Insch. Berl.*, I, p. 68.

Le plan de la chambre, dont nous donnons ci-contre un croquis d'après *Aeg. Insch. Berl.*, p. 73, et *LD* I, 38[c], rappelle d'une manière frappante celui de la chambre de Rahotep étudiée plus haut (même §, B, 1). Le mastaba de briques d'où Lepsius a extrait cette chambre en pierres de taille était situé près d'Abousir, non loin, par conséquent, du tombeau de Khoutaa dont nous avons, ci-avant (même §, A[1]), rassemblé les fragments connus. Dans notre croquis, nous conservons pour la nomenclature des parois les lettres et numéros employés dans *Aeg. Insch. Berl.* ; nous n'établirons de tableau de concordance qu'en ce qui concerne cette dernière publication et la grande publication de Lepsius (v. p. suivante).

Au *tambour cylindrique* de la petite niche centrale ou fausse porte, ainsi que sur la *paroi du fond* de cette cavité, au-dessus de la figure d'Amten debout avec la canne et la massue, titulatures sommaires ; aux *petites parois latérales*, au-dessus de la même figure debout, titulatures complémentaires. Le *cadre* de la petite niche, *montants* et *linteau*, donne encore des suites de titres ; le défunt est encore représenté, de même, au bas des montants.

1. Le tombeau d'Amten est *6 de Saqqarah*, dans la nomenclature de Lepsius ; cf. *LD*, *texte*, I (1897), p. 132.

				Acq. Inscriftien	L. D. II
Façade, linteau (le reste de la façade est nu)			B	75	7 a
Tambour cylindrique du couloir			A	73	
Couloir d'accès	Paroi gauche		C	74-75	6 (gauche) et 7 b
	Paroi droite		D	76-77	5 (droite) et 7 c
Branche transversale	face antérieure	à gauche	M	86	4
		à droite	N	87	
	paroi d'extrémité gauche		K	84	6 (milieu)
	paroi d'extrémité droite		L	85-86	5 (milieu)
Paroi du fond, encadrant la grande niche	grand linteau droit	registre supérieur	E	78-79	3
		bande inférieure	F	80	
	paroi de gauche		H	83	
	paroi de droite		I	83	
Grande niche G	parois latérales	de gauche	VII	82	6 (droite)
		de droite	VIII	82	5 (gauche)
	paroi du fond, encadrant la petite niche	montant gauche	I	80	3
		montant droit	II	80	
		linteau	V	81	
		tableau carré (au-dessus du linteau)	VI	84	
	petite niche	parois latérales	de gauche	IX	82	6 (droite)
			de droite	X	82	5 (gauche)
		tambour circulaire		IV	81	3
		paroi du fond		III	81	

Nous nous arrêterons un peu plus longtemps au *tableau carré*, par où les inscriptions d'Amten s'apparentent de la façon la plus remarquable avec celles de la période de Meidoum et de la période antérieure. La composition du tableau est toujours la même ; à gauche, le défunt assis devant le repas funéraire ; au-dessus de la table et au-dessous, toujours la même liste d'aliments et d'objets divers, un peu plus riche peut-être que de coutume, l'en-

cens, l'ablution, les essences *hati*, le vin, le grain *houa*, l'oie préparée, la cuisse et la pièce de viande *seper*, les pains *our* et *rethou*, les gâteaux *shat*, les fruits *ashed*, la bière *sekhpit* et le vin de dattes *hanit*, le fard vert, enfin, comme d'habitude, les « pains, liquides, étoffes et vêtements, par milliers ». A droite, toujours comme d'habitude, la *pancarte* quadrillée consacrée aux étoffes et à une petite liste d'offrandes et rédigée, ici, avec une concision particulière. La progression numérique dont nous connaissons bien le jeu est ici complètement négligée; par contre, comme chez Nofirmat à Meidoum, quatre sortes d'étoffes sont distinguées : d'abord *sounou* et *aa*, naturellement, puis *sout nofir* (« lin fin », écrit par erreur, ici, [hieroglyphs]), qui n'a été rencontré, jusqu'ici, que dans les pancartes de Nofir, de Nofirmat et de Meri et qu'on retrouve chez Merab, enfin, au lieu du *dima* de Nofirmat et de Meri, un nom d'étoffe non rencontré encore, [hieroglyphs] (étoffe *excellente?*). Il est spécifié qu'il s'agit de milliers de pièces de chaque catégorie. Au-dessous, dans quatre cases, sont mentionnées l'essence *hati ab*, [hieroglyphs], seule des nombreuses essences [hieroglyphs] qui nous ont occupés à plusieurs reprises et dont les noms remplissent les listes de Khabiousokari et des tombeaux de Meidoum, — puis [hieroglyphs] (cf. Khabiousokari et Rahotep), et quelques meubles, le dossier *khit ha* (cf. mêmes listes), le fauteuil *zosir* (cf. mêmes listes) et le chevet bien connu *oures*. Tout en bas, enfin, notation habituelle des bêtes à cornes et oiseaux par la représentation des têtes.

Avant d'aller plus loin, nous noterons l'analogie que présente avec ce tableau carré et particulièrement avec sa pancarte de droite, celle qu'on trouve dans la chambre funéraire de Merab, au musée de Berlin, la dernière en date des pancartes de ce genre jusqu'ici fournies par les monuments, d'ailleurs chronologiquement très voisine. Ce tombeau, dont on dira quelques mots au § V ci-après, appar-

tient par sa disposition d'ensemble à l'époque de Kheops et de Khephren; dans la paroi du fond de la chambre s'évident deux *fausses portes*, complètement construites chacune avec montants, linteau et tableau carré; le tableau carré de la fausse porte de droite, seul, a la pancarte qui nous intéresse (*Aeg. Insch. Berl.*, p. 99 = *LD* II 19). Ici, trois catégories d'étoffes seulement, *sounou*, *sout nofrit* et *aa*[1], désignées chaque fois par le terme commun [illegible], et comptées par milliers, comme d'habitude, avec spécification d'étoffes à un, deux, trois, etc., *brins au fil*, [illegible]; cette expression que nous connaissons bien et qui figure, de la même manière, sur plusieurs tableaux similaires, a été discutée en premier lieu à propos de la stèle de Nofir (ci-avant, même chap., § II, E). Quant à la progression numérique habituelle à cette place, elle est ici, comme chez Amten, sommaire et très irrégulière. Au bas de la pancarte, enfin, toujours comme chez Amten, quatre cases renfermant les noms de quelques objets mobiliers et autres bien connus, le chevet et le siège incliné *khit asit*, divers liquides représentés par leurs vases, et les deux vases à essence *hati*.

Revenons maintenant à la description de la chambre d'Amten. Les *parois latérales de la grande niche* amplifient seulement les listes de titres déja notées aux *petites parois latérales* et au *cadre* de la petite niche; Amten, avec la canne et la massue, est toujours debout au registre inférieur. Nous sortons définitivement, après cela, de la *grande niche G*.

La *grand paroi du fond*, qui encadre la baie de cette niche, fournit, à la bande inférieure du linteau droit (F), une intéressante titulature en une seule grande ligne horizontale, mais bien plus remarquable est l'inscription au dessus (E), en 18 courtes colonnes. Les 12 premières

1. Rappelons une dernière fois que *sounou* et *aa* sont habituels; les catégories supplémentaires apparaissent moins régulièrement, *sout nofir* et *dima* chez Nofirmat et Meri, *sout nofir* et *tep* chez Amten, *sout Nofir* chez Nofir.

comprennent seulement des titres, parmi lesquels on rencontre ceux de *chef du désert*, *chef des chasseurs* et *chef des gardes de frontière* dont nous avons parlé antérieurement à plusieurs reprises : les diverses inscriptions anciennes où paraissent les mêmes titres ou des titres analogues ont été citées, notamment, à propos des titres militaires de Khabiousokari (même chap., § II, F) et à propos de ceux de Khoutaa, aux blocs du musée de Berlin (même § IV, A). Les 6 dernières colonnes fournissent un extrait de biographie, avec mention des acquisitions territoriales d'Amten et du domaine constitué par lui à sa mère Nibšenit; tout cela est connu depuis longtemps; rappelons seulement que nous avons là le premier exemple d'une inscription biographique de cette nature. Le même tombeau renferme, d'ailleurs, une biographie complète et régulièrement ordonnée, sur les murs du couloir d'entrée que nous verrons un peu plus loin.

Les *panneaux inférieurs de la grande paroi du fond* montrent, à gauche, Amten debout au milieu des bêtes sauvages, avec encore une fois, parmi d'autres, ses titres de chef des chasseurs et de la police du désert; à droite, Amten debout, avec une autre série de titres de caractère religieux et civil, et tout à l'extrémité de la paroi, reléguée un peu bizarrement dans cet angle, une liste d'offrandes abrégée comme nous en rencontrerons encore plusieurs autres : c'est une singularité de la chambre d'Amten que les listes de titres occupent, presque partout, toute la place, et que les listes et représentations d'offrandes ont été logées, comme on a pu, dans les coins disponibles. Ici sont mentionnés, en une longue bande verticale, encens, figues, fard vert, huile *mirhit*, oie préparée et autres volailles, vin, fruits *ashed*, grains *houa* et enfin , « raisin (?) », le tout par milliers.

Le *paroi du fond de gauche* de la branche transversale est occupée, pour la moitié inférieure, par la représentation sur cinq registres de chiens chassant des antilopes et autres petites bêtes à cornes; au-dessus, des serviteurs

apportent des vêtements, des meubles et des provisions; tout en haut, Amten, assis dans le kiosque, sur la chaise , reçoit le « repas funéraire du kiosque », *per-kherou ni sahou*.

En face, sur la *paroi du fond de droite* de la branche transversale, le registre inférieur est occupé par la représentation de quatre femmes, représentant les domaines du defunt, mais sans dénominations particulières, apportant de l'eau et des provisions. La légende de cette scène, en quatre larges colonnes au-dessus, mérite toute notre attention, car elle constitue une formule de *don d'offrande* analogue à la formule rudimentaire rencontrée, une fois seulement, chez Rahotep, mais bien plus développée déjà et presque identique aux formules similaires des tombeaux memphites un peu plus tard : . « Don d'offrande de par Anubis, chef du To-Zosir, pour que soit apporté le repas funéraire, ici, par tous ses domaines, aux fêtes d'Ouagait, de Hankou, de Thot, du commencement du mois, du demi-mois et de chaque décade ». Le début de la formule, comme on voit, avec *Anpou ta hotep* et la mention des domaines, est une curieuse fusion de la rédaction de la niche centrale de Rahotep et de la petite stèle de Heknen à Meidoum (ci-avant, même §, B, 4); mais la liste des fêtes, dont c'est ici le premier exemple rencontré, appartient déjà à la période suivante. Ces particularités montrent qu'Amten n'est pas antérieur à Rahotep; il est très probablement son contemporain et appartient, comme lui, au début du règne de Kheops.

Et voici justement, en haut de la paroi même où nous sommes, la mention du culte funéraire de Snofrou dont Amten est chargé : . Observons, cependant, que cela seul n'impliquerait pas que Snofrou fût

mort. Au-dessous de cette légende, Amten debout reçoit encore une fois le repas funéraire, détaillé sous forme d'une petite liste : vin, figues *nebes*, grain *houa*, encens, pains, bière, volatiles et viandes.

La *face antérieure de la branche transversale* n'a reçu aucune décoration au linteau, au-dessus du débouché du couloir ; à droite et à gauche, en bas, Amten debout avec la canne et la massue, assiste au dépeçage des animaux et à l'apport de diverses sortes de vêtements, substances et meubles ; remarquer en particulier, à gauche, le siège incliné déja rencontré, sous la dénomination *asit khit* ou *asit ni khit*, dans les listes de Rahotep et de Khabiousokari ; remarquer également, du même côté, un grand vase plein de l'essence déja rencontrée sur le *tableau carré* de la stèle, la seule des essences *hati* que ce tableau connaisse.

Remarquer enfin au registre inférieur, du côté gauche, devant la figure debout, une petite liste d'offrandes, bœufs, pains et liquides, précédé du titre . On voit que cette expression n'est pas inconnue à cette époque, bien qu'elle n'ait pas encore remplacé *Anpou ta hotep* dans la formule d'invocation ; on se rappelle, à ce sujet, que sur la stèle notablement plus ancienne de Nofir (même chap., § II, E), la liste d'offrandes est déja précédée du titre général *souten ta hotep*.

Nous arrivons enfin au *couloir*, dont les parois portent, en onze colonnes de chaque côté, en tout 22 colonnes, l'histoire complète de la vie d'Amten. La narration commence à l'arête gauche de la paroi de droite, se développe de gauche à droite jusqu'au bout du mur, après quoi il faut revenir à l'entrée de la chambre pour continuer à lire, sur l'autre paroi, dans le sens parallèle. Nous ne recommencerons pas l'étude de détail de cette biographie ; on sait comment il est dit qu'Amten fut nourri par son père Anpoumankh, alors qu'il ne possédait rien, comment il franchit les différents grades de la hiérarchie administrative et

acquit, de son père, ses premiers domaines (face de droite du couloir), comment ses promotions successives accompagnèrent, ensuite, les progrès de sa fortune, comment une rente lui fut allouée sur les revenus de la tombe de la reine Nemathapi, et comment il se bâtit une habitation splendide, agrémentée de bassins, de plantations d'arbres et de vignes (face de gauche). A droite et à gauche, près de l'arête de la porte de sortie, trois figures d'hommes et trois figures de femmes, représentant une fois encore les domaines du défunt, portent des corbeilles.

Une fois sortis du couloir, nous n'avons plus à mentionner que la petite titulature du *tambour cylindrique du couloir* et celle, plus étendue, en une ligne horizontale, du *linteau de la façade*. Le mur de façade, sauf cette inscription, à été laissé entièrement nu.

La description sommaire qui précède suffit pour montrer qu'Amten est, selon toute probabilité, contemporain de Rahotep, c'est-à-dire postérieur de très peu à la fin du règne de Snofrou. La disposition architecturale, chez Rahotep et Amten, est absolument semblable; le *tableau carré* qui surmonte la stèle du fond de la chambre, chez Amten, appartient par sa composition et ses détails à la période antérieure, et il en est de même, on s'en souvient, chez Rahotep, mais seulement dans la chambre du sud de son tombeau, tandis que dans la chambre nord (Nofrit), le tableau carré est composé à la manière des tombeaux suivants de la IVe dynastie : ceci semblerait indiquer que Rahotep est moins ancien qu'Amten, si l'on ne mettait en balance, immédiatement, que chez Amten le développement des formules religieuses en usage à l'époque memphite est arrivé à un point sensiblement plus avancé qu'à Meidoum. Il semble, en somme, qu'à la fin de la période de Meidoum, chez Rahotep, et à Abousir chez Amten, commencent à se produire à la même minute les modifications de composition des tableaux et de rédaction des formules qui aboutiront, à bref délai, au type d'inscriptions habituel dans les chambres du temps de Kheops et de ses premiers successeurs.

E. — *Tombeau de Khouhotep.*

Ce tombeau est d'un intérêt exceptionnel en ce qu'il représente, dans l'évolution des tombeaux de Saqqarah, le moment correspondant à la fin de la série de Meidoum et recèle dans sa masse de briques une chambre identique à celle du tombeau de Rahotep, en forme de croix et toute en pierre, couloir, branche transversale et niche du chevet. Il n'est pas jusqu' aux dimensions en plan qui ne concordent. La petite façade en retrait est précédée, comme à Meidoum, d'une cour rectangulaire enceinte d'un mur de briques, où l'on débouche, par une disposition qu'on retrouve, non plus chez Rahotep, mais dans d'autres tombes plus petites de la nécropole de Meidoum, par un couloir longitudinal couvrant la façade de l'édifice.

C'est, du moins, ce que laisse reconnaître et permet d'induire la brève notice de Mariette, *Mastaba*, p. 68-70, dont nous cherchons, ci-contre, à compléter le croquis. Nous savons, par ladite notice, que les parois du couloir sont sculptées, ainsi que celles de la chambre ; sur la paroi antérieure (est) figure le défunt debout, accompagné de légendes. Tout cela, dont Mariette devait faire des planches, ne s'est pas retrouvé ultérieurement dans ses notes, et l'on ne sait si le tombeau, à Saqqarah, existe encore. Nous n'avons des inscriptions, en attendant qu'on retrouve l'édifice, que quelques citations de la paroi du fond de la branche de gauche, où des *domaines* étaient représentés avec leurs noms, et les deux séries de titres qui figurent, à ce qu'on croit comprendre, sur les montants de la niche du fond. On retrouve la première des deux séries dans les *Inscr. hiéroglyphiques* de Rouge, pl. XCVIII.

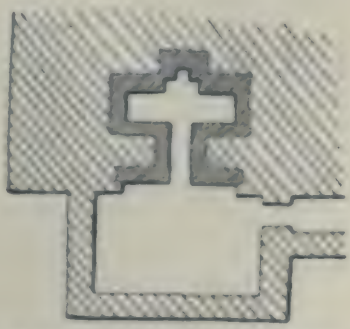

Chaque série est en trois colonnes ; la seconde série est

moins complète et ne fournit rien de plus que la première, de sorte qu'il suffira de reproduire le texte de celle-ci. On remarquera que cette suite de titres n'est pas sans analogie avec celles des fragments du tombeau de Khoutaa vus plus haut (même §, A).

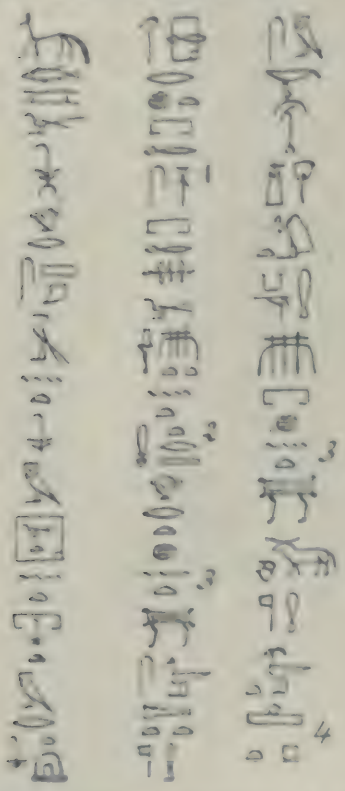

Rien à signaler dans la première colonne, après tout ce qu'on a vu précédemment à propos d'autres inscriptions, que *m hait ourit nit pa souten*, « celui qui est dans le *grand château* de la maison royale »; le *grand château* désigne sans doute les appartements particuliers. La forme *m hait...*, assez rare même à cette époque, se retrouve un peu plus tard au tombeau de Shiri, où l'on trouve, comme on sait (*Mastaba*, p. 92-93) :

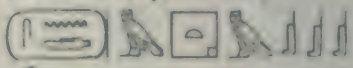

; dans ce dernier cas, toutefois, il s'agit d'un titre de sacerdoce funéraire.

Vient ensuite le titre, non rencontré encore, de *mirou souten apit* (?), « préposé au quartier (?) royal »; puis, en haut de la deuxième colonne, « régent de château », titre connu, puis « fonctionnaire de

1. , probablement fautif, dans la copie de Rougé.

2. manque chez Rougé.

3. chez Rougé; la deuxième série de titres donne d'ailleurs .

4. chez Rougé.

la maison royale », cf. Heknen à Meidoum (ci-avant, même §, B, 4), puis « ami de la maison royale, la grande du fluide *sa'* », cf. chez Khafriankh à Gizeh (*LD* II, 9, 10, 11); puis « chef de l'intérieur du *mater* », titre inexpliqué déjà vu chez Rahotep; puis « chef du trône », titre très clair que nous rencontrons pour la première fois : notons sa présence chez Iounofir, à Dahchour[1], où il est question du *pa khendit* que nous reverrons dans un instant chez Khouhotep lui-même.

Vient ensuite le titre connu « prophète de Bastit » déjà rencontré chez Nofirmat à Meidoum et, antérieurement, sur un vase du temps de Khasekhmoui provenant d'Abydos (ci-avant, chap. III, § II, B); puis un autre titre sacerdotal moins connu, *sam ouisit* (?); puis le titre fréquent, mais encore imparfaitement expliqué ; puis *hon ka*, « prêtre funéraire »; puis *khent pa khendit*, « chef de la salle du trône », qui marque peut-être un avancement en grade sur le titre similaire de la deuxième colonne; puis enfin « prophète de Khnoumou », suivi du nom propre Khouhotep.

Voilà tout ce qu'on sait de la niche du fond de la chambre. Y a-t-il une *stèle* disposée comme à Meidoum et chez Amten? Nulle part encore, le manque de renseignements ne s'est fait sentir à nous d'une manière aussi fâcheuse. Quoi qu'il en soit, les éléments de la titulature qui précède sont nettement en relation avec ceux de Khoutaa à Abousir et ceux des diverses titulatures de Meidoum, ce qui vérifie l'indication chronologique fournie par les caractères architecturaux et place le tombeau à l'époque de celui de Rahotep. A Saqqarah même, il est certainement

1. Dans la deuxième série de titres, le mot fait défaut et l'on a simplement ; ce sont deux essais, encore imparfaits, de l'expression des époques suivantes.

2. Barsanti, *Rapport sur la fouille de Dahchour*, dans *Ann. du Service*, III, pp. 198-201 et pl. I, II.

postérieur d'un assez grand nombre d'années au tombeau de Khabiousokari, dont la niche centrale de la chambre, seule, est encore en pierre.

Observons, pour finir, que le tombeau de Khouhotep est probablement identique au *tombeau de Thothotep* à Saqqarah dont parlent Maspero (*Hist. ancienne*, 1re éd., p. 56; éd. de 1904, p. 55) et, d'après Maspero, Wiedemann (*Geschichte*, 1884, p. 170)[1].

F. — *Fragments de tombeaux au musée de Bruxelles.*

Il ne paraît pas imprudent de ranger à cette place trois fragments inédits provenant de deux chambres funéraires différentes, actuellement au musée du Cinquantenaire à Bruxelles. Ces tombeaux ne sont certainement pas antérieurs à l'époque de Meidoum, et d'après certaines des expressions qu'on y rencontre, notamment le titre il y a beaucoup de chances pour qu'ils ne descendent pas jusqu'au règne de Khephren.

1. — *Nofir et Mi*..

Deux pierres, ayant formé le linteau supérieur et le tam-

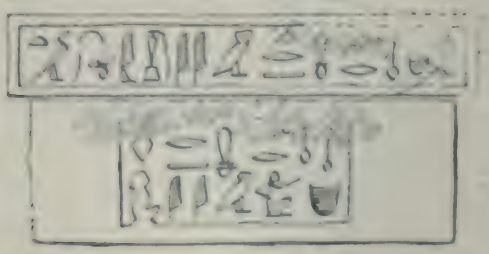

bour cylindrique d'une très petite fausse porte. Dans chacune des deux inscriptions, légendes réunies du mari et de

1. Erreur de référence, à ce sujet, chez Wiedemann, qui renvoie à Mariette, *Sur les tombes de l'ancien empire*, etc.; dans ce dernier mémoire, qui se trouve dans *Rev. archéologique*, 2e série, XIX (1869), p. 9-14, il n'est question nulle part de *Thothotep*, non plus d'ailleurs que de *Khouhotep*.

la femme, le [illegible] Nofir et la *mater* Miqebhiouait (?). Le titre de l'homme est connu dans nombre d'inscriptions memphites.

2. — *Nofrni et Nofirshemem*

Niche d'une petite fausse porte, mutilée à la partie supérieure. Au tambour, le nom de la dame *mater* Nofirshemem, dont la représentation occupe le montant de droite; en face, figure et légende du mari, l'« agent du service du labourage Nofirni ». Il y avait probablement dans le tombeau, au sud du mastaba ou de la chambre, une autre niche-chapelle, celle du mari, correspondant à celle que nous avons sous les yeux, niche-chapelle du nord ou de la femme.

V

Coup d'œil sur les tombeaux du temps de Kheops et Khephren

Arrivés, dans le domaine des textes et de l'épigraphie, au terme de la période que nous avions à étudier, nous ne pouvons nous dispenser de faire, très sommairement, le tableau de ce qu'étaient les tombeaux et les inscriptions de l'époque immédiatement suivante, de manière à voir ce qui se conserve, ce qui tend à changer et dans quelle direction les inflexions se produisent, et à être en mesure de dater, par comparaison, certains monuments d'histoire encore mal définie que possèdent les premiers règnes de la IVe dynastie.

A. — *Esquisse générale de l'évolution.*

Un grand nombre de tombeaux des règnes de Kheops et de Khephren existent à Gizeh, auprès des grandes pyramides, et quelques-uns à Saqqarah. Pour ces derniers, les *Mastaba* de Mariette sont presque toujours source unique; quant aux tombeaux de Gizeh, beaucoup d'entre eux sont publiés intégralement dans les *Denkmäler* de Lepsius, à compléter à l'aide du texte de Lepsius publié en 1897 et à contrôler, suivant les endroits, par Mariette, *Mastaba*, Rougé, *Inscr. hiérogl.* et *Recherches*, et quelques autres publications. Dans toutes, d'ailleurs, on rencontre plus ou moins complètement décrits des tombeaux que Lepsius ignore. Hors de Gizeh et de Saqqarah, on connaît peu de monuments du début de la IVe dynastie, et nous pourrons nous dispenser même de les citer; les grandes séries monumentales et les grandes publications suffiront à l'information générale que nous poursuivons ici.

Lorsqu'on analyse méthodiquement les monuments, on se rend compte qu'immédiatement après la période qu'on peut appeler *période de Meidoum*, et dont la fin est datée par les tombeaux de Rahotep à Meidoum, d'Amten à Saqqarah-Abousir et de Khouhotep à Saqqarah, les modifications suivantes s'accomplissent dans la disposition générale du tombeau, la disposition et la rédaction des inscriptions :

1° *Plan de la chambre.*

Les deux chambres funéraires débouchant sur la grande face est à ses deux extrémités, que les tombeaux de Meidoum possèdent régulièrement et dont il a existé à Saqqarah, chez Khabiousokari, au moins un exemple, donnent lieu, immédiatement après, à des simplifications diverses. A Gizeh, une fois au moins, chez Khemtni (*LD* II 26), elles se réduisent à deux niches ménagées dans la façade, ce qui ramène la tombe au type de plusieurs des mastaba secondaires de Meidoum; même disposition, à la même époque (règne de Kheops), dans le beau mastaba d'Iounofir dont les débris ont été dégagés, à Dahchour, et publiés par Barsanti (*Ann. du Service*, III, 1902, p. 198-201, pl. I-II).

Dans d'autres cas, on prend le parti de remplacer les deux chambres par une seule, ce qui donne naissance à un type plus durable que le précédent : la chambre unique est de plan allongé, parallèlement à la grande face du mastaba, et prend jour sur cette face par un couloir dont l'entrée, à l'extérieur, est au centre d'une petite façade en retrait, comme aux tombeaux de la *période de Meidoum* ; le couloir d'entrée, généralement, est repoussé vers l'extrémité nord de la chambre ; dans le grand mur du fond, c'est-à-dire le mur occidental, au voisinage des angles nord et sud, s'ouvrent *deux niches* ou *fausses portes*, complètement construites chacune comme la niche du fond de la chambre cruciale de la période antérieure. Tout se passe comme si la façade de Khemtni et d'Iounofir qu'on vient de voir, avait été transportée sur le mur de fond d'une chapelle allongée, ou comme si les deux chambres séparées du tombeau de Meidoum avaient été mises en communication par un tunnel. Telle est la disposition de la chambre unique dans les tombeaux de Samnofir[1], Safkhabouihotep-Hati[2], Tenti[3], tous trois du temps de Kheops, Merab, dont nous parlerons plus longuement tout à l'heure, Souzaka[4] et Zati[5].

Un peu plus tard, — on peut placer cette nouvelle simplification, en moyenne, vers le début du règne de Khephren, — les deux niches de la grande paroi du fond sont remplacées par une niche unique au centre de la paroi et généralement très étendue en largeur. La disposition du couloir paraît hésiter : chez Tenti, à Saqqarah (*Mastaba*, p. 87-89), sous Khephren, il débouche au centre

1. *LD*, *texte*, I, 1897, p. 74 ; cf. *LD* II 28-29. Il s'agit du n° 45 de Gizeh, à ne pas confondre avec les tombeaux des deux autres Samnofir de Gizeh qu'on connaît par *LD* II 79-81 = *Mastaba*, p. 529-530, et Rouge, *Inscr. hiérogl.*, LXIV = *Mastaba*, p. 566.

2. *LD*, *texte*, I, p. 65, cf. *LD* II 25.

3. *LD*, *texte*, I, p. 71 ; cf. *LD* II 30-31. C'est le n° 47 de Gizeh, à ne pas confondre avec le Tenti de Saqqarah connu principalement par *Mastaba*, p. 87-89.

4. *LD*, *texte*, I, p. 65, cf. *LD* II 85.

5. *LD*, *texte*, I, p. 60, cf. *LD* II 86.

de la chambre de sorte qu'on croit retrouver la chambre cruciale du type de Meidoum; mais le plus souvent, à la même époque, le couloir débouche à l'extrémité nord, au ras du mur nord qui limite le rectangle inférieur; il a toujours, d'ailleurs, à son débouché extérieur, sa petite façade symétrique en retrait. Les spécimens les mieux datés de ce plan de chambre sont ceux de Dadoufminou[1], de Snofroukhaf[2] et de son contemporain et voisin au nom perdu[3], tous trois du règne de Khephren; noter aussi ceux de Khafminou[4] et de Herdouaouni[5], ainsi que celui de Kaaper[6], qui paraît être le premier en date des plans ainsi dessinés, puisqu'il appartient vraisemblablement au règne de Kheops.

Les vieux plans, d'ailleurs, ne périssaient pas à mesure que des dessins nouveaux prenaient naissance; Souzaka et Zati, dont les chambres possèdent deux niches, sont notablement postérieurs à Kheops, et plusieurs des chambres à niche unique du type du règne de Khephren sont postérieures à cette dernière époque. Mais les essais architecturaux se succédaient vite. Le règne de Khephren n'était pas terminé qu'un nouveau type de chambre, à Gizeh, prenait naissance, par l'ingénieuse combinaison d'éléments arrivés séparément à leur développement complet. On se rappelle qu'à Reqaqnah, dont la nécropole commence à l'époque de Noutirkha-Zosir et couvre chronologiquement toute la IVe dynastie, la chambre en pierre bâtie dans la masse du tombeau n'arrive jamais à s'établir; des niches, simplement ménagées dans la paroi orientale de l'édifice de briques, tentèrent bien, sous le règne de Snofrou, de s'amplifier en forme de chambre avec couloir d'accès, mais on ne tarda pas à revenir aux simples niches tracées à redans, en même

1. *LD*, *texte*, I, p. 84-85, et *LD* I 26; cf. *LD* II 33.
2. *LD*, *texte*, I, p. 82 et *LD* I 25; cf. *LD* II 16, Rougé, *Inscr. hiérogl.*, LXIV et *Recherches*, p. 38, Mariette, *Mastaba*, p. 533.
3. *LD*, *texte*, I, p. 82; cf. *LD* II 17.
4. *LD*, *texte*, I, p. 85; cf. *LD* II 82.
5. *LD*, *texte*, I, p. 83-84; cf. *LD* II 32.
6. *LD*, *texte*, I, p. 84; cf. *LD* II 32.

temps qu'on protégeait la façade orientale du tombeau par un mur épais, construit en avant et masquant un grand couloir longitudinal. On arriva ainsi, sous la IVe et la Ve dynasties, aux types des tombes 50 et 70 du plan de Garstang (*Third Egyptian Dynasty*, pl. XXI), avec un ou deux couloirs parallèles, communiquant avec l'extérieur, en avant de la façade orientale de l'édifice proprement dit, et, ménagées dans la maçonnerie de briques de cette façade arrière, un nombre variable de niches, trois, cinq, six ou davantage, une grande niche et plusieurs niches secondaires, diverses de tracé et de dimensions[1]. Or, Reqaqnah n'était pas la seule localité où des tombes de ce type continuaient à exister en pleine période des chambres en pierre. On en connaît plusieurs à Meidoum, contemporaines de Nofirmat ou de Rahotep, notamment un petit mastaba tout en briques, couloir tout le long de la face orientale, face intérieure du couloir décorée de trois petites niches; à son extrémité sud, en outre, le couloir donne accès dans une petite chambre carrée ménagée dans la maçonnerie[2]. A Saqqarah, d'autre part, la tombe en briques et à couloir longitudinal se perpétue à côté des mastabas à chambres en pierre; nous avons décrit, plus haut[3], deux tombeaux de ce type à Saqqarah, datés de la IVe et de la Ve dynasties par les monuments inscrits qu'ils renfermaient; celui de Khouni est à couloir simple, face intérieure creusée de nombreuses niches de formes et dimensions variées; chez Sitou, par contre, la face intérieure du couloir est dépourvue de ces évidements, et le couloir donne accès dans une chambre intérieure dont la paroi du fond était décorée d'un ensemble de stèles : nous reviendrons plus loin à ce dernier monument, qui appartient, comme nous verrons, à l'époque de Khéphren.

On arrive à comprendre, d'après cela, ce qui se passe à

1. V. au sujet de ces divers tombeaux et de leur date, ce qui est dit ci-avant au § I du présent chapitre.

2. C'est le n° 22 de Meidoum, sommairement étudié ci-avant, § IV, B, 1, où l'on trouvera la justification de la correspondance chronologique.

3. Même chap., § I.

Gizeh vers la fin de ce dernier règne. La chambre en pierre, dans la forme du type immédiatement antérieur, est allongée et ressemble à un couloir, ouvrant à l'extérieur par une seule porte; qu'on traite alors cet espace comme le couloir longitudinal des tombeaux en briques, c'est-à-dire qu'on ménage des niches nombreuses dans sa paroi du fond, ou, si l'on veut, qu'on adapte le dispositif des niches du couloir longitudinal en briques à la paroi du fond de la chambre en pierre, et l'on aura la chambre du troisième type de Gizeh, dont les tombeaux de Dendenou[1] et de Khafriankh[2] représentent le modèle. Chez Khafriankh, — sous Khephren, — un grand nombre de niches ou fausses portes, grandes et petites, s'espacent d'un bout à l'autre de la paroi du fond; chacune est dédiée, d'après l'inscription du tambour, à un personnage déterminé, et plusieurs personnes reçoivent le culte funéraire dans cette chambre, ce qui nous donne le secret de la même disposition de niches multiples à l'extérieur de la tombe massive de l'époque ancienne. C'est au type et à l'époque de Khafriankh qu'appartenait, comme nous verrons un peu plus loin, la chambre détruite de Shiri.

A partir de ce moment, il n'intervient plus d'innovations dans le tracé des chapelles funéraires que pour s'éloigner complètement du principe simple d'une chambre rectangulaire en communication avec l'extérieur.

2° *Particularités du décor.*

Les parois de la chambre de Meidoum et d'Abousir sont entièrement couvertes d'écriture et de représentations figurées, et le décor proprement dit n'est jamais, à ce qu'il semble, appelé à y jouer un rôle; une paroi non inscrite, telle la façade de la chapelle d'Amten, à droite et à gauche de l'entrée, est laissée nue et non point décorée. Or, cet emploi exclusif de l'écriture et des scènes représentées pour garnir les murailles se maintient, ensuite, pendant un certain temps, après quoi l'on voit paraître un élément

1. *LD, texte*, I, p. 90.
2. *LD, texte*, I, p. 91; cf. *LD* II 8-11

nouveau, proprement décoratif et dont l'emploi permet de couvrir de larges panneaux de muraille sans qu'il soit nécessaire d'y tracer un signe hiéroglyphique ou une figure : la décoration en *façade d'édifice*, en relief, avec les rainures verticales dérivées de l'emploi ancien de la brique et, dans les rentrants, l'ornement tout à fait caractéristique constitué par *deux fleurs de papyrus nouées ensemble* et retombant symétriquement à droite et à gauche du lien.

Cette décoration toute architecturale convient à merveille pour encadrer la *fausse porte* qui s'ouvre dans la paroi occidentale de la chambre ; c'est par là, d'ailleurs, que le décor en façade de maison s'introduisit dans le tombeau, et c'est un peu plus tard seulement qu'on en étendit l'emploi à la décoration plus ou moins complète de la muraille occidentale tout entière, qui est, ne l'oublions pas, le mur de façade vers les vivants de la demeure où réside le mort et d'où il a la faculté de sortir. A l'époque même de la IVe dynastie, on devait sculpter ainsi en façade de maison les quatre faces de grands sarcophages en pierre, tel le sarcophage bien connu de Mycérinus.

L'usage de ce décor dans l'intérieur de la chambre funéraire ne devait d'ailleurs pas se maintenir très longtemps, et l'on abandonna assez vite ces grands panneaux muets pour revenir à l'utilisation épigraphique et pittoresque des montants des niches et des portions de mur intermédiaires. Lorsqu'on réunit les divers exemples de tombeaux, suffisamment datés par leurs inscriptions, où se trouvent des stèles ou des panneaux décorés en *façade de maison*, on constate que l'usage de cette décoration *n'est pas antérieur au règne de Khephren*. C'est ainsi que la façade de maison ne se trouve, au temps de Kheops, dans aucun des tombeaux bien connus de Safkhabouihotep (*LD* II 23), Khemtni (*ib.*, 26), Samnofir (*ib.*, 27), Tenti de Gizeh (*ib.*, 30), Tenti de Saqqarah (*Mastaba*, p. 87-89) ; au contraire, dès qu'on aborde l'époque de Khephren, le décor en façade de maison devient pour ainsi dire la règle. Les nombreuses niches du mur de fond de la chambre de Khafriankh (*LD* II 10-11 ; cf. ce qui est dit un peu plus haut au

sujet du plan) sont ainsi décorées, ainsi que les hauts et larges panneaux intermédiaires, de même toute la partie inférieure de la grande niche unique de la chambre de Snofroukhaf, — un petit-fils ou arrière petit-fils de Snofrou (*LD* II 16; *Mastaba*, p. 533), — vaste stèle dont le linteau seul est écrit et qu'une muraille nue encadre à droite et à gauche; de même les stèles très analogues, au fond de chambres analogues, de l'anonyme de *LD* II 17 et de Dadoufminou (*LD* II 33)[1]; de même la stèle de Hotepheres à Saqqarah (*Mastaba*, p. 90-91) et la partie supérieure de la grande niche de Teti de Gizeh (Lepsius, *Auswahl*, VIII), où le *tableau carré* du milieu est encadré, comme les niches de Khafriankh, de deux panneaux décorés chacun en façade de maison complète. Le large linteau de hauteur uniforme ainsi constitué est identique, comme disposition, à celui provenant du tombeau de Shiri et actuellement à Oxford qu'on trouve dans *Auswahl*, IX : cette remarquable analogie est une de celles qui nous serviront, tout-à-l'heure, à assurer la date de Shiri. Identique de disposition devait être, également, l'ensemble du tableau en bois encadré de deux stèles en pierre qui occupait le fond de la chambre du tombeau de Sitou, à Saqqarah (*Mastaba*, p. 97-98) : le tableau central est détruit, mais les deux stèles de pierre subsistent, et l'une d'elles, publiée plusieurs fois par Maspero (*Guide du visiteur*, 1883, pl. III; *Histoire*, I, p. 316, etc.), permet de se rendre compte de leur absolue identité avec les panneaux latéraux des ensembles de Teti et de Shiri. Il faut conclure de là que Sitou appartient au règne de Khephren. Quant à Shiri, nous reviendrons un peu plus loin à la question de son tombeau.

3° *Composition du tableau carré.*

On se rappelle comment est dessiné, à l'*époque de*

1. Les noms de domaines de Dadoufminou sont tous formés avec celui de Kheops, de sorte qu'on se demande si son tombeau ne remonte pas au règne de ce dernier souverain, malgré les particularités de son plan (v. plus haut) et l'existence du décor en façade de maison, qui sont de l'époque de Khephren; Dadoufminou est le seul, toutefois, dont la datation provoque une incertitude de ce genre.

Meidoum et auparavant, le *tableau carré* qui avait d'abord constitué à lui seul toute la stèle, avant de reposer sur le linteau de la fausse porte, au fond de la niche centrale : le défunt assis, face à droite, devant une table accompagnée d'un menu sommaire; au-dessus du tableau, titulature d'une seule ligne en grands caractères, et à droite, sur toute la hauteur, l'élément extrêmement caractéristique que constitue la pancarte quadrillée. Ce tableau carré, qui continue d'occuper sa place en haut des fausses portes, subit dès l'époque de Kheops des modifications de composition remarquables. Chez Merab, qui est très voisin de Rahotep et d'Amten, comme nous verrons spécialement tout à l'heure, il y a deux niches (v. plus haut ce qui concerne le plan) et, partant, deux tableaux carrés; celui de droite est de composition identique à ceux de la période de Meidoum, avec une pancarte quadrillée que nous avons décrite, plus haut, à propos de celle de d'Amten (même chap., même §, C); celui de gauche serait à peu de chose près semblable s'il n'y manquait la pancarte : cette pancarte disparue ne va plus se retrouver désormais. Chez Khemtni (*LD* II 26, niche de gauche), voici un tableau carré du type auquel nous sommes habitués, mais sans pancarte ; chez Samnofir (*LD* II 27), même observation pour les tableaux carrés des deux niches. Pourtant, chez Samnofir déjà, voici au-dessus de la niche de droite, sous le plafond, une sorte de *tableau carré* supplémentaire montrant deux personnages, deux hommes, assis en face l'un de l'autre des deux côtés de la table : ce nouveau type de tableau, mais avec le mari et la femme se faisant ainsi vis à vis au repas, va devenir désormais la règle générale.

On le trouve chez Khoufoukaariou (*LD* II 17 *d*), avec une légende supérieure entièrement écrite de droite à gauche ; chez Tenti de Gizeh (*LD* II 30, niche de gauche), où les légendes du mari et de la femme sont inscrites au-dessus des personnages en disposition graphique symétrique; aux deux niches de Safkhabouihotep (*LD* II 24), où pour la première fois nous voyons les légendes des deux personnages inscrites sur une même ligne horizontale supé-

rieure et divergentes à partir du milieu; chez Tenti de Saqqarah (*Mastaba*, p. 88-89), où la double légende ainsi disposée est isolée, pour la première fois, dans un cadre avec un trait de séparation au milieu. Au-delà, nous arrivons aux tombeaux du règne de Khephren, et les renseignements sont un peu plus rares. Chez Dadoufminou (*LD* II 33), l'emplacement du tableau carré est détruit; chez Teti de Gizeh (*Auswahl*, VIII), on retrouve le tableau symétrique à deux personnages, mari et femme, de la deuxième période de Kheops, avec les légendes supérieures divergentes encadrées et séparées comme chez Tenti de Saqqarah, et ici encore s'affirme, par le rapprochement avec le tableau carré de Shiri à Oxford (*Auswahl*, IX), la contemporanéité de Shiri et de ce Teti. Un plus peu tard, vers la fin sans doute du règne de Khephren, une modification de composition tend à se produire, qui se manifeste d'abord chez Khafriankh (*LD* II 10) : le mari et la femme, au repas funéraire, sont assis non plus en face l'un de l'autre, des deux côtés de la table, mais l'un derrière l'autre.

4° *Formules religieuses.*

Il suffira de signaler le développement de la formule du « don d'offrande ». L'expression *souten ta hotep*, tout d'abord, n'est pas inconnue dans les tombeaux de Meidoum et de la période antérieure; mais elle y figure à l'état isolé, comme une désignation du repas funéraire ou un titre général de la liste d'offrandes; nous l'avons rencontrée ainsi sur la stèle de Nofir (même chap., § II, E) et chez Amten (même chap., § IV, C). Quant à la formule de « proscynème » qu'on rencontre si invariablement dans les tombeaux memphites, lorsqu'elle apparaît pour la première fois ce n'est pas sous l'invocation du roi, mais sous celle d'Anubis, *Anpou ta hotep*, « don d'offrande de par Anubis », et la phrase qui suit, au tombeau de Rahotep (même chap., § IV, B), simple embryon de la formule développée qui viendra ensuite, dit seulement : « Don d'offrande de par Anubis, pour qu'il (le défunt) s'en aille en état de vénération vers l'Occident ». Amten à la même époque, cependant, fait

déja usage d'une formule plus développée, mais introduite de même par le nom d'Anubis : « Don d'offrande de par Anubis chef du To Zosir, pour que soit apporté le repas funéraire, en ce lieu, par tous ses domaines, aux fêtes d'Ouagait, des offrandes, de Thot, du commencement du mois, du demi-mois et de chaque décade ». Voici donc constituée déja une liste élémentaire de fêtes, destinée à se développer bientôt. Au début du règne de Kheops, cependant, la tradition hésite encore, et tandis que chez Safkhabouihotep (*LD* II 25), *souten ta hotep* reparaît comme expression isolée, avec d'autre part une liste de fêtes spécifiées pour l'apport du *pa kherou*, chez Khemtni (*LD* II 26), au linteau des deux niches, on lit une longue formule en deux lignes qui commence par l'expression , fusion remarquable de la formule *de par le roi*, jusqu'ici inusitée en pareil cas, et de la formule *de par Anubis* qui servait seule à introduire la phrase d'invocation. Remarquons, d'ailleurs, qu'*Anubis* ne disparaîtra que relativement tard de cette formule introductive, qui subsistera telle quelle pendant une grande partie de la période memphite. Quant à l'invocation de Khemtni, elle dit : « Don d'offrande de par le roi et de par Anubis, chef du Palais divin, [pour] sa sépulture dans la région d'Occident, [après une] vieillesse longue et bonne, [pour que soit fait] à lui le repas funéraire aux fêtes du Jour de l'An, de Thot, d'Ouagait, des offrandes, du grand brûlement, de la procession de Minou, du commencement du mois, du demi-mois, et de chaque jour ». Merab, à la même époque, dans le tombeau dont nous parlerons spécialement tout à l'heure, a une formule très semblable (*LD* II 18), un peu plus développée mais écrite très abréviativement : « don d'offrande de par le roi et de par Anubis[1], chef du

1. Ne pas traduire : « Royal don d'offrande à *Anubis* », cf., un peu plus bas, l'autre formule similaire, plus complètement écrite, au même tombeau.

Palais divin, [pour sa] sépulture dans la région d'Occident, [pour qu'il soit en] état de vénération auprès du dieu grand, [après une] vieillesse longue et bonne, [pour que soit fait à lui] le repas funéraire, aux fêtes de Thot, etc., etc. » En un autre endroit du même tombeau (*LD* II 19) on lit, deux fois, une formule d'invocation commençant par les mots [illegible], « don d'offrande de par le roi et de par Anubis.... » ; l'expression [illegible] qui vient après la mention d'Anubis n'est pas une faute, car nous la retrouverons exactement pareille chez Tenti de Saqqarah. Suivent, comme dans la première formule, mais plus brièvement, les indications : « [pour sa] sépulture dans la région d'Occident, en état de vénération ».

Chez Samnofir (*LD* II 27), formules très analogues mais plus courtes, introduites par [illegible] ; chez Tenti de Saqqarah (*Mastaba*, p. 88-89), orthographe intéressante par l'équivalence où sont entre eux, au point de vue du rôle, les noms du *roi* et d'*Anubis* : [illegible], « don d'offrande de par le roi et Anubis, chef du Palais divin, [pour] sa sépulture en la région occidentale » ; on remarque [illegible] au lieu de [illegible] simple, comme dans la deuxième formule de Merab.

Dans les tombeaux du temps de Khephren la formule ne subit, non plus qu'au cours des règnes suivants, aucune modification appréciable ; on peut se reporter notamment, pour s'en rendre compte, à celles de Hotepheres à Saqqarah (*Mastaba*, p. 90-91) et de Khafriankh à Gizeh (*LD* II 10, 11). On voit que la formule du *don d'offrande*, après une courte série d'essais limitée à la fin de la *période de Meïdoum*, sort brusquement constituée dans toutes ses parties, comme à la suite d'une éclosion, et se maintient dès lors sans changement jusqu'en dehors des limites de la zone qui nous intéresse.

Tels sont les principaux caractères de l'évolution du

tombeau pendant les premiers règnes qui suivent celui de Snofrou. Qu'il s'agisse de disposition architecturale, de décoration des murs, de composition du *tableau carré* ou de degré de développement des formules, chaque particularité de ces différents ordres est susceptible de caractériser une époque bien définie. Un renseignement chronologique obtenu de la sorte est évidemment sujet à caution, s'il est isolé, car les formes successivement écloses chevauchent dans le temps les unes sur les autres; mais si des faits tirés de l'observation simultanée du plan, de l'ornementation, de la nature du tableau, etc., se trouvent d'accord pour attribuer au monument la même date, alors il n'y aura plus lieu de douter que le renseignement soit légitimement acceptable. Nous allons appliquer cette méthode de vérification ou de détermination historique, pour terminer, à quelques édifices importants de Gizeh et de Saqqarah.

B. — *Quelques tombeaux remarquables.*

1. — *Merab.*

C'est la magnifique chambre du musée de Berlin, provenant de Gizeh, publiée dans *LD* I 22 (plan), II 18-22, et *Aeg. Insch. Berlin*, 88-100.

Le plan, — chambre rectangulaire à deux niches aux extrémités de la grande paroi du fond, — appartient au plus ancien type de Gizeh; Safkhabouihotep, Samnofir et Tenti, dont on a plusieurs fois parlé plus haut, et qui sont du temps de Kheops, ont des chambres du même modèle.

Les parois du couloir et de la chambre sont entièrement couvertes de textes et de représentations figurées, de même que les montants et linteaux des niches : nulle trace encore du décor en *façade de maison*. Ces compactes inscriptions rappellent par endroits, d'apparence, celles d'Amten.

Les *tableaux carrés* qui surmontent les deux niches sont du type *de Meidoum* avec tous ses caractères, y compris la pancarte quadrillée, mais seulement en ce qui concerne la niche de gauche; sur le tableau de droite la pancarte n'existe plus.

Pour ce qui est enfin des formules religieuses, on constate la présence, trois fois, de la formule du *don d'offrande* arrivée à un haut degré de développement.

Merab, en résumé, est apparenté avec Amten et Rahotep par l'organisation de ses inscriptions et, partiellement, par ses *tableaux carrés* : un de ces tableaux marque d'autre part un pas en avant, ainsi que le plan de la chambre, qui a ses analogues sous Kheops, et un écart plus grand semblerait indiqué par le développement des formules, si nous n'avions observé qu'entre celles d'Amten et celles de Merab on ne connaît pas d'intermédiaires.

Conclusion : Merab est postérieur de peu d'années à Rahotep et Amten. Il est inutile d'ajouter, dès lors, qu'il vivait sous le règne de Kheops, dont il était d'ailleurs prêtre et dont le nom revient un grand nombre de fois dans ceux de ses domaines.

2. — *Shiri*.

La grande niche du musée de Gizeh dont on trouve une photographie dans Maspero, *Guide du visiteur* (1883), planches (cf. p. 213), Maspero, *Histoire*, I, p. 237 et Woermann, *Geschichte der Kunst*, I, p. 114, et une reproduction en dessins dans *Mastaba*, p. 92-94, apparaît au premier coup d'œil comme incomplète en ce qu'elle est privée du tableau carré avec représentation du repas funéraire qui surmontait obligatoirement le linteau droit. Or, la niche de Gizeh se compose de trois blocs superposés à joints horizontaux : le bloc inférieur, le plus volumineux, a fourni toute la hauteur de la fausse porte, le deuxième, celle de l'énorme tambour cylindrique, le troisième enfin, de dimensions plus modestes, seulement le linteau. Au-dessus encore, les blocs du registre du tableau carré existaient bien primitivement, mais ils n'étaient déjà plus en place au temps de Mariette. Ils ne sont pas perdus cependant : enlevés à une époque fort ancienne, dans le courant du XVIIe siècle, de nombreux fragments du tombeau sont aujourd'hui dispersés dans plusieurs collections européennes[1], et deux *tableaux carrés*, en particulier, un à

1. A Oxford, Florence et Aix-en-Provence, comme nous allons voir.

Oxford et un à Florence, peuvent se disputer la prérogative d'avoir surmonté la niche du Caire. Les chances sont en faveur du tableau d'Oxford[1], parce que son état de conservation est aussi beau que celui de la niche. C'est une admirable stèle de 1m,30 de largeur, qui reposait en partie, de chaque côté, sur les maçonneries encadrant la niche, large seulement de 0m,95 ; mais le tableau carré proprement dit n'occupe de cette largeur qu'environ 0m,80; le reste, soit 0m,25 de part et d'autre, sur la hauteur totale du bloc qui est de 0m,60, porte un décor en *façade de maison* complète, avec les encadrements, les larges rainures et les ornements en fleurs de lotus nouées dont nous avons signalé les particularités plus haut. Quant au tableau lui-même, il est très simplement composé, avec Shiri et sa femme Khentikati, bien connus par les inscriptions de la niche, assis vis à vis l'un de l'autre de chaque côté de la table et au-dessus d'eux, les courtes légendes que nous sommes habitues à voir à cette place, sur une même ligne horizontale, orientées en sens opposés à partir du milieu et séparées par un trait vertical.

Le tableau carré de Florence[2] est très analogue à celui d'Oxford, de même hauteur (0m,54) mais de largeur moindre (0m,55 au lieu de 0m,80); la pierre, très détériorée, ne porte que le tableau carré lui-même, et s'il y avait à droite et à gauche, comme pour le tableau d'Oxford, des panneaux décorés en façade d'édifice, ils couvraient des blocs séparés que nous n'avons plus. La composition est exactement la même que dans l'autre cas, mais les légendes un peu plus sommaires; les légendes divergentes de la ligne horizontale supérieure sont disposées et séparées tout à fait de même.

Bibliogr. réunie dans Maspero, *Histoire*, I, p. 236, n. 3. Pour l'époque de la première démolition du tombeau, v. le mémoire de Devéria dont nous parlerons un peu plus loin, *Bibl. égyptologique*, IV, p. 226-227.

1. *Marmora Oxoniensia*, 1763, IIe partie, pl. I, n° 5 (rapporté d'Egypte et donné par Robert Huntington en 1683); Lepsius, *Auswahl*, pl. IX.

2. Berend, *Principaux monuments du Musée Egyptien de Florence*, p. 61 (n° 2254); Schiaparelli, *Museo archeologico di Firenze*, p. 230-232; Phot. Petrie, *Turin Series*, n° 1.

L'existence de ce second tableau carré démontre que le tombeau possédait au moins une deuxième niche, probablement plus détériorée que celle du Caire. Ce n'est toutefois pas à cette autre niche, mais à quelque portion des parois courantes de la chambre qu'il faut attribuer le fragment de tableau, en deux dalles verticales contiguës, que possède le musée d'Aix-en-Provence et dont nous avons à parler en dernier lieu. Devéria et Wiedemann[1] décrivent le monument d'une manière quelque peu différente, et l'on serait assez embarrassé pour se le représenter si l'on n'avait pas les anciens et très mauvais dessins de Millin en 1808[2]; disons simplement ici qu'on y voit reparaître les noms et titres caractéristiques de Shiri et de plusieurs de ses descendants.

De cette description résultent les données suivantes relatives aux caractéristiques d'époque définies plus haut :

Plan. Il y avait une chambre en pierre entièrement décorée, et dans la grande paroi du fond, deux niches complètes avec tableau supérieur. On n'a pas le droit d'affirmer qu'il n'y avait pas plus de deux niches, mais cela paraît probable.

Ornementation. A droite et à gauche du mieux conservé des deux tableaux carrés, panneaux en *façade de maison*, décor habituel, comme nous savons, au temps du règne de Khephren. Remarquer, d'ailleurs, l'analogie particulière qu'il y a entre le registre de ce tableau carré et le registre correspondant de la grande niche de Teti que donne *Auswahl*, VIII : ce dernier monument est un des plus nette-

1. Devéria, *Monuments Egyptiens du Musée d'Aix*, dans Gibert, *Catalogue général du Musée d'Aix*, p. 7-8, nos 1-2 ; réimprimé dans Devéria, *Œuvres diverses*, I (*Bibl. égyptologique*, IV), p. 225-227. — Wiedemann, *On a monument of the First Dynasties*, dans *Proc. S. B. A.*, IX, p. 180-181.

2. Millin, *Voyage dans les Départements du Midi* etc., Atlas, pl. XLV ; cf. t. III, p. 347-348. Wiedemann (v. note précédente) a trouvé des dessins de Devéria au Louvre, et Devéria, dans le catalogue précité du musée d'Aix, cite toute une série de dessins anciens qui se trouveraient au département des estampes, à la Bibl. nationale ; mais les cotes indiquées par Devéria sont fausses.

ment datés de tous ceux qu'on possède de l'époque de Khephren.

Tableau carré. Il suffira de se reporter à ce qu'on a vu, plus haut, de la composition de ce tableau et de son évolution, pour se rendre compte que nous avons ici tous les caractères de l'époque de Khephren. Les tableaux les plus analogues sont chez le Teti précité d'*Auswahl*, VIII (Khephren), et, peu de temps auparavant, chez Tenti de Saqqarah, *Mastaba*, p. 88-89.

Conclusion : Shiri appartient au règne de Khephren. Il n'a rien de commun, quoique la mention du culte de Sendi dans ses inscriptions ait pu faire croire, ni avec la IIe dynastie, ni même avec la IIIe. On le placera, d'ailleurs, tout au début de Kephren, le plus près possible de la belle période épigraphique qui précède, parce que la facture de ses bas-reliefs, l'attitude des personnages, la beauté et la régularité des hiéroglyphes tendent à apparenter son tombeau avec ceux de la fin de la *période de Meidoum* et celui de Merab, au temps de Kheops.

3. — *Meri.*

Il s'agit de la chambre funéraire dont trois fragments, B 49 *a*, *b*, *c* sont au musée du Louvre, et dont nous avons étudié plus haut (même chap., § IV, C) le grand linteau supérieur (*a*) avec *tableau carré* au centre. Nous avons constaté que ce tableau carré présentait les plus remarquables analogies avec ceux de la période de Meidoum, notamment avec celui de Nofirmat ; il ne s'en éloigne que par un détail de rédaction de la pancarte quadrillée, détail qui l'apparente avec certaines rédactions memphites postérieures, au tombeau de Merab entres autres, et par la coiffure lisse du défunt, telle que les représentations l'ignorent jusques et y compris la période de Meidoum. On serait fort tenté, cependant, de considérer Meri comme contemporain de Nofirmat, si son tableau carré n'était pas encadré symétriquement par deux panneaux en *façade d'édifice* du type habituel de l'époque de Khephren, disposés, par rapport au tableau et par rapport aux bords de la pierre, exactement comme dans les organes similaires de Shiri, dont

on vient de parler, et du Teti de Gizeh d'*Ausuahl* VIII. Certaines dimensions sont curieusement voisines : 0m,54 et 0m,60 de hauteur pour les grands linteaux à tableaux carrés de Sheri, 0m,58 pour celui de Meri ; sur cette hauteur, chez Sheri, 0m,25 de largeur, pour chaque panneau en *façade d'édifice*, 0m,24 chez Meri. Ces panneaux décorés sont en outre, dans le détail, d'exécution absolument identique, de sorte qu'ils paraissent en somme fournir un argument prépondérant pour placer le tombeau de Meri à côté de ceux de Sheri et de Teti, ce dernier si heureusement daté par ses mentions du nom de Khephren. Nous ne croyons donc pas avoir, jusqu'à nouvel ordre, à enregistrer d'exemple pour l'époque de Meidoum du décor en façade d'édifice, et nous pouvons continuer à considérer ce décor comme caractéristique d'une période commençant seulement avec Khephren ; mais il nous faut noter par contre, dès lors, la persistance jusqu'à cette époque du tableau carré du type ancien de Meidoum, à un moment où la composition de ce tableau a déjà subi en général les modifications considérables que nous avons analysées plus haut (même §, A, 3°) et dont on constate le résultat chez Teti de Gizeh et Shiri. C'est un remarquable exemple de la persistance des formes anciennes, bien fait pour engager à la prudence en matière de détermination d'époque, lorsqu'on ne dispose pas de plusieurs moyens d'appréciation indépendants et susceptibles de se contrôler les uns les autres.

En ce qui concerne d'ailleurs le tombeau de Meri, son voisinage avec ceux du règne de Khephren est confirmé par l'examen des autres fragments du Louvre, le montant B 49 *c* et le panneau de pierre B 49 *b*, dont la titulature en cinq colonnes, bien que très archaïque d'apparence, présente des caractères nettement « IVe dynastie », notamment le titre , que nous n'avons pas rencontré une seule fois dans nos inscriptions, depuis l'origine jusqu'à la fin de la période de Meidoum.

4. — *Pehrounofir.*

Tombeau découvert et copié à Saqqarah par Nestor Lhôte ; inédit, mais étudié par Maspero dans *Etudes Egyptiennes*, II, p. 246-272. Maspero donne, p. 246, un croquis du plan de la chambre en pierre, qui était évidemment encastrée dans la masse d'un édifice en briques, et ce plan est exactement celui des chambres cruciales de Rahotep et d'Amten. Etant donné que ce type de plan disparait ensuite, cela crée tout d'abord une grande probabilité pour que le tombeau soit à peu près contemporain de celui d'Amten, et l'on doit remarquer que Maspero n'a jamais éprouvé à cet égard le moindre doute.

Abstraction faite de la similitude de plan, il y a en effet de grandes analogies, chez Pehrounofir et Amten, en ce qui concerne la disposition sur les murailles des tableaux et des inscriptions, toutes terminées à la partie inférieure par la représentation du défunt debout, dans la tenue habituelle. Rien de purement ornemental ; des scènes d'offrande, des défilés de *domaines* avec leurs noms, une longue liste de titres dont les éléments souvent étranges ne se retrouvent, dans beaucoup de cas, ni chez Amten, ni chez Merab, ni ailleurs. La stèle encadrant la niche qui forme le fond de la chambre a sa moitié supérieure détruite, comme tout le reste de la chambre, de sorte que le *tableau carré* est perdu, et aussi la formule du « don d'offrande » qui pouvait se trouver dans le voisinage. Dans la liste des titres, qu'une des parois au moins a conservée intacte, on remarque l'appellation réitérée , pour désigner le fonctionnaire attaché à un service ; cette expression archaïque, dont nous avons étudié plus haut les origines et l'évolution ultérieure (v. ci-avant, chap. III, §, I, B, à propos de la statue D. 94 de Leyde), n'apparait plus sous cette forme que très exceptionnellement, une fois passée la période de Meïdoum.

5. — *Soutenka.*

Tombeau de Gizeh très incomplètement connu par les courtes notices de Mariette, *Mastaba*, p. 565-566 et Rouge,

Recherches, p. 40-41, et les copies partielles de Rougé, *Inscr. hiérogl.* LXIII, LXV. Dans la chambre, à chaque extrémité de la paroi du fond « sont deux stèles de l'Ancien Empire » (Mariette) : plan de l'époque de Kheops. Noms de Snofrou et de Kheops dans les noms de domaines et les noms de serviteurs (Mariette, Rougé).

Rougé, *Insc. hiérogl.*, LXV, donne une série de titres en quinze courtes colonnes verticales, disposition analogue à celle du grand linteau de Rahotep mais qu'on retrouve aussi sur diverses parois de tombeaux de l'époque memphite; détail plus remarquable, Soutenka possède parmi ses titres celui de , qui ne figure ailleurs, à notre connaissance, que dans la titulature de Rahotep.

Epoque de Kheops.

Nous bornerons là ces remarques particulières, dont il serait facile d'étendre la méthode à un nombre de monuments considérable; mais nous n'avons pas l'intention d'étudier les cinquante ou soixante tombeaux des règnes de Kheops et de Khephren sur lesquels on possède des renseignements plus ou moins complets. Pour déterminer exactement l'ordre de succession des tombeaux de cette époque, il faudrait d'ailleurs de minutieuses comparaisons de détails de toutes sortes, philologiques, épigraphiques, archéologiques, qui ne pourront être l'œuvre que du futur historien des inscriptions et des formes de la IVe dynastie.

CHAPITRE V

Les édifices

Au cours des chapitres qui précèdent nous avons été conduits, de plus en plus fréquemment, à introduire des considérations de technique architecturale dans les questions de classification historique, et cela, principalement à partir du moment où les empreintes de cylindres cessant de se rencontrer dans le tombeau, à la fin de l'époque de Noutirkha-Zosir, il nous fallut suppléer par la continuité de la série des édifices au manque de relations évidentes entre les inscriptions des derniers cylindres et les inscriptions des premières chapelles. Nous avons enregistré de la sorte, aux §§ I, IV et V du précédent chapitre, des notions déjà étendues sur la configuration des tombeaux de la plus ancienne époque memphite (postérieurement à Noutirkha) et du début de la IVe dynastie. Il s'agit maintenant de reprendre cet examen d'une manière spéciale, en complétant les renseignements acquis et les étendant dans la direction de l'amont, de manière à obtenir un tableau de la naissance du tombeau égyptien et de son développement continu jusqu'aux types classiques du mastaba memphite tout en pierre.

Les tombeaux ordinaires ne sont point d'ailleurs les seuls édifices qui nous restent des périodes les plus lointaines; nous avons encore les pyramides royales, celles de Snofrou à Meidoum et Noutirkha-Zosir à Saqqarah, et plus haut, des temples, notamment ceux d'Abydos et d'Hierakonpolis, qui remontent aux premiers temps de la période pharaonique. L'étude de ces derniers édifices, toutefois,

sort en grande partie du domaine chronologique que nous avons à explorer ici, et sera plus à sa place lorsqu'on s'occupera de l'histoire des deux premiers groupes royaux (Ire dynastie) et de la période antérieure; nous ne dirons donc rien des temples, moins instructifs d'ailleurs que les tombeaux et plus difficiles à expliquer dans leurs détails parce que l'œuvre de toutes les époques s'y superpose et tend à se confondre. Par contre, nous ne pourrons nous dispenser d'étudier les pyramides, principalement celle de Noutirkha-Zosir, dont la construction a présenté jusqu'ici, dans la disposition générale et dans les détails, tant de choses imparfaitement expliquées, et sur laquelle l'organisation des tombeaux contemporains va nous permettre de projeter quelque lumière.

I

Les Tombeaux.

A. — *Période des chambres à toiture plate en charpente recouverte de terre ou de maçonnerie.*

Les origines du tombeau cubique en briques sèches de la période thinite apparaissent lorsqu'on étudie les diverses formes de tombeau et de sépulture fournies, aux époques préhistorique, « prépharaonique » et « protopharaonique », par certaines nécropoles, notamment par celles de Kawamil et de El Amrah[1]. Le type le plus ancien auquel on remonte consiste simplement en une cavité de plan arrondi, puis ovale, puis rectangulaire, creusée dans le sol pour recevoir le corps du défunt pourvu de quelques ustensiles et objets divers. Dans un premier stade, le trou creusé dans le sol est comblé; ensuite, on imagine de disposer la cavité rectangulaire pour durer et de la couvrir d'une sorte de toiture à fleur de sol; dès ce moment, le mort a une

1. R. MacIver, *El Amrah*, p. 11-12; cf. Garstang, *Third Dynasty*, p. 45-46.

chambre, et comme dans beaucoup de cas le terrain naturel n'a pas assez de résistance pour que des parois verticales y puissent se maintenir sans revêtement, on les protège au moyen d'un parement périphérique en briques crues.

En vertu de la loi générale de persistance des formes, ces divers types très simples se rencontrent en grand nombre aux temps où des tombeaux plus développés ont déjà pris naissance, et nous aurons à y revenir, lorsque nous décrirons plus loin, avec Garstang, la nécropole de Reqaqnah-nord. Pour le moment, il suffira de remarquer qu'une fois réalisé le principe de ce caveau, il ne dut pas tarder à s'agrandir en plan et en profondeur de manière à s'approcher des dimensions des chambres habitées par les vivants; qu'il prenne un peu plus d'ampleur encore et qu'à l'édifice construit en excavation on ajoute une superstructure visible au-dessus de la surface du sol, nous aurons alors, sous sa forme la plus simple, le type du tombeau de la « Ire dynastie ». Dès l'époque pharaonique la plus ancienne, ce type se manifeste à nous dans un état de développement déjà très avancé, au double point de vue de la construction proprement dite et de l'art du décor; on le verra dans un instant par les monuments d'Ahou à Negadah et de Zet à Nezlet Batran; mais il convient d'étudier d'abord l'édifice à l'état simple, d'après les spécimens nombreux fournis par la nécropole thinite d'Abydos et par celle, découverte en dernier lieu, de Naga ed Dêr.

Dans la nécropole d'Abydos, bien connue depuis les fouilles de Petrie (plans d'ensemble dans *RT* I, LIX et, meilleur et plus complet, *RT* II, LVIII), voici d'abord le quartier B (plan spécial, *RT* II, LIX), qu'on peut attribuer tout entier aux deux premiers rois du premier groupe, Ahou-Menes et Narou-Mer. Trois tombes, alignées à l'extrémité sud-ouest, sont plus vastes que les autres : blocs rectangulaires d'une dizaine de mètres de longueur sur six de large, murs de 2 mètres d'épaisseur; on manque de renseignements sur la position en hauteur du sol extérieur primitif par rapport au fond de la chambre. Petrie

n'indique (*RT* II, p. 7-8) que la *profondeur* totale jusqu'à la crête de ce qui reste des murs, en moyenne 4 mètres. Des renseignements plus complets sur le profil résultent de l'examen des édifices analogues mis à jour à Naga ed Dêr, parmi beaucoup d'autres, par Reisner[1]. Ce sont de petites chambres moins importantes que celles d'Abydos qu'on vient de décrire, et dont l'une, par exemple, 1501 de la nomenclature de Reisner, longue de 1m,50 sur 0m,75 de large, a des murs épais de 0m,40, une hauteur de 1 m. sous toiture, cette toiture étant constituée par des madriers recouverts d'une couche de 0m,70 de briques dont la surface supérieure affleure le sol naturel; toutes ces chambres sont entièrement en excavation avec leurs toitures[2]. A Naga ed Dêr, ce type de tombeau se maintient sans doute jusqu'à la « IIe dynastie[3] »; il est, en tout cas, celui du tombeau 1604, où fut trouvé un cylindre du temps de l'Horus Den[4].

Le poids énorme des briques qui chargeaient la toiture en rondins ou en madriers condamnait cette couverture à une destruction rapide, et rendait très vicieux un système de construction qui devait être seul employé jusque vers le règne de l'Horus Qa. On comprend que partout à Abydos, sauf dans la grande tombe du temps de Zet dont nous parlerons tout à l'heure, la partie supérieure de l'édifice ait complètement disparu, et l'on admire qu'à Naga ed Dêr on puisse en retrouver des traces. Notons immédiatement l'existence, à Naga ed Dêr, de tombes contemporaines de celles du type précédent (d'Ahou à Zet), très analogues à elles par l'épaisseur des maçonne-

1. George A. Reisner, *The Early dynastic cimeteries of Naga ed Dêr*, part I, 1908, *University of California Publications*, *Egyptian archaeology*, vol. II (publ. en 1908).

2. Reisner, *ib.*, p. 15-23; les spécimens les plus caractéristiques sont 1531, p. 16, 1647, p. 19, et 1501, p. 22.

3. Reisner, *ib.*, p. 25-26; v. notamment 1806.

4. Reisner, *ib.*, p. 24 et, pour le cylindre, pl. 43 *f*, 44 *f*. La date du cylindre résulte de son rapprochement avec les cylindres à inscriptions analogues de *RT* I, 45, 46, 47, 49, II, 136, 149, 153, 161, 163.

ries et les dimensions verticales, et caractérisées seulement par un plan plus développé : 4 mètres de longueur totale sur 2 mètres de largeur environ, la surface intérieure distribuée en une chambre centrale carrée de 2 mètres de côté, avec, à chaque extrémité, deux petites chambres débouchant sur la chambre centrale mais condamnées en fin de travail de manière à former des puits isolés. Les murs ont 0m,50 d'épaisseur, la hauteur sous toit est un peu supérieure à 1 mètre et la charpente est chargée de 0m,50 de brique, ou davantage ; le tout est en excavation[1].

Ce compartimentage de la tombe en puits juxtaposés était pratiqué, dès le règne d'Ahou, dans des édifices de grandes dimensions dont quelques-uns sont conservés. Arrêtons-nous d'abord au très remarquable tombeau de Nezlet Batran, près de Gizeh, qui est du règne de Zet, et mérite, par l'heureuse conservation de ses différents organes et l'indépendance où ils sont encore les uns par rapport aux autres, d'être considéré comme le type du grand tombeau de l'époque du *premier groupe*. Fouillé sommairement par Barsanti et Daressy en 1904[2], l'édifice fut complètement relevé, ensuite, par Petrie[3]. La tombe proprement dite, en excavation, comprend une chambre principale de 7 mètres sur 5m,50, prolongée de part et d'autre, dans le sens de la longueur, par deux chambres plus petites, en tout quatre chambres, qui portent la longueur totale de l'édifice à 27 mètres. Toutes les chambres sont complètement isolées. La chambre centrale descend à 3m,50 au dessous du sol extérieur; dix pilastres, dont quatre pilastres d'angles, deux répartis sur chaque long côté et un au milieu de chaque petit côté, font saillie sur

1. Tombeaux 1533, 1552, 1506, 1608, 1971 de Naga ed Der ; Reisner, *loc. cit.*, p. 28-35.

2. Daressy, Un édifice archaïque à *Nezlet Batran*, dans *Ann. du Service*, VI (1905), p. 99-106.

3. Fl. Petrie, *Gizeh and Rifeh* (*Egyptian Research Account*, 13e année), t. II des publ. de la *Br. School of Archaeology in Egypt*), 1907, p. 2-6, pl. III A, VI, VI A.

la paroi intérieure du mur et recevaient évidemment les abouts d'une poutre longitudinale centrale et des poutres transversales qui portaient la toiture. La hauteur libre sous la charpente, dans cette salle, était voisine de 2m,50 comme dans les grandes tombes d'Abydos que nous verrons tout à l'heure. Quant aux petites chambres, la profondeur de l'excavation n'était, pour elles, que la moitié de celle de la chambre centrale. Épaisseur des maçonneries, partout, voisine de 1 mètre.

En tout cela nous ne trouvons, comme on voit, que la petite tombe de Naga ed Dêr à une échelle plus grande. Mais voici un organe nouveau, perdu dans les tombes très détériorées d'Abydos et qui, à Naga ed Dêr même, est détruit presque partout dans les monuments de la période d'Ahou à Zet : autour de l'édifice excavé de 27 mètres sur 7m,50, une enceinte périphérique en briques, de 48 mètres sur 16, *construite en superstructure*, sans portes, destinée évidemment à enclore un bourrage de terre et de sable, comme dans les édifices postérieurs que nous verrons plus loin, et formant ainsi un *mastaba* massif sous le centre duquel était la cavité du tombeau. Le parement extérieur de cet édifice visible est aménagé en pilastres et en niches, avec rainures secondaires dans leurs faces et leurs flancs, suivant le système de décoration qu'on connaît bien depuis les publications du grand tombeau de Negadah dont nous allons parler, et présente avec le parement de Negadah les plus frappantes analogies. L'échelle d'exécution, cependant, est un peu plus grande : largeur totale du pilastre, 2m,70 à Nezlet Batran, 2m,20 à Negadah ; largeur de la grande niche, 1m,80 à Nezlet Batran, 1m,65 à Negadah. A Nezlet Batran, dix niches sur les grands côtés du rectangle, quatre sur les petits.

Tout autour du mastaba ainsi constitué, de longues rangées assez irrégulières de petites chambres funéraires en excavation, disposées à une certaine distance, dessinent un rectangle de 71 mètres sur 42, de manière analogue au groupement des quartiers funéraires que nous rencontrerons plusieurs fois à Abydos au cours de la période

suivante. Il convient, cependant, de rapprocher immédiatement du tombeau de Nezlet Batran le grand tombeau de Negadah, dont la structure peut-être anormale s'explique, par la comparaison, de la manière la plus utile.

Le tombeau de Negadah est, comme on sait, de l'époque d'Ahou-Menes. Découvert, fouillé et longuement décrit par Morgan et ses collaborateurs[1], il fut revu peu après par Borchardt, qui en donna une description remarquable et un plan particulièrement clair et commode[2]. L'édifice, complètement construit au-dessus du sol, se compose d'un noyau central renfermant cinq chambres sur une seule ligne, et d'un mur périphérique lié au mur du noyau central par des murettes espacées qui divisent l'intervalle annulaire en un certain nombre de chambres supplémentaires. Toutes les chambres, celles de l'espace annulaire et celles du noyau, sont complètement isolées les unes des autres.

Pour construire l'édifice, on commença par élever un massif de maçonnerie rectangulaire de 40 mètres sur 13, extérieurement; l'épaisseur du mur était de 3m,50, de sorte qu'il restait, au centre, un espace vide d'une largeur de 6 mètres, que l'on scinda immédiatement, au moyen de murs de refend de la même épaisseur de 3m,50, en cinq chambres, dont une chambre centrale de 7 mètres de longueur et quatre chambres plus petites. De larges portes étaient ménagées dans les murs de refend, ainsi qu'une porte à l'extrémité nord du dispositif, dans le petit côté du rectangle. Ce fut le *noyau central*; c'eût été le tombeau entier, au besoin, si le temps ou les moyens eussent manqué pour l'étendre. Avant toute extension, en effet, l'édifice ainsi préparé reçut son dépôt et fut clos pour toujours; on en a la preuve par le petit mur de liaison qui coupe l'espace annulaire au milieu du petit côté nord, vient s'amortir à la maçonnerie d'obturation de la porte du noyau

1. Morgan, *Recherches sur les Origines*, II, *Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Negadah*.

2. Borchardt, *Das Grab des Menes*, dans *Zeitschrift*, XXXVI (1898), p. 87-105; le plan d'ensemble, pl. XIV-XV.

central et fut construit *après* cette dernière maçonnerie. Il faut donc admettre qu'avant de songer au mur enveloppe, on avait donné au corps de bâtiment intérieur sa toiture définitive. La sépulture eut lieu, le mort, ses provisions et son mobilier déposés dans la chambre centrale et les quatre chambres adjacentes, puis les portes de communication furent murées, en commençant par les plus voisines de l'extrémité sud : ce travail terminé, la tombe était un énorme bloc de maçonnerie aveugle, avec un toit plat recouvert d'une épaisse couche de sable.

Autour du massif central, à une distance de 3 mètres du pied du mur, fut tracée ensuite la face intérieure d'un mur enveloppe épais en moyenne de 3m,50, relié au massif central par des murettes de 1 mètre d'épaisseur, cinq sur les grandes faces, trois sur les petites, divisant l'espace annulaire en quatorze chambres isolées ; cette vaste addition était comprise dans le plan primitif, car les murettes de liaison vinrent s'encastrer, sur le noyau, dans les rainures ménagées dans la maçonnerie pour les recevoir. Lorsque le mur enveloppe fut terminé, l'édifice mesurait 52 mètres de longueur sur 26 de largeur ; il couvrait autant d'espace que devait faire plus tard, à Abydos, la tombe de Den avec toutes ses dépendances. C'est ce mur enveloppe qui porte la décoration extérieure dont nous avons déjà dit un mot à propos de la tombe de Nezlet Batran et que nous retrouverons, par la suite de cette histoire, sous nombre de formes analogues.

Borchardt a fait une minutieuse étude géométrique du parement de Negadah ; nous renverrons aux pl. XIV-XVI de son mémoire précité, en nous contentant de dire ici que la décoration consiste, comme à Nezlet Batran, en une alternance uniforme de *pilastres* et de *niches*, la largeur du pilastre étant de 2m,20 et celle de la niche, de 1m,65, la profondeur médiane de la niche, de 0m,85 ; sur la face du pilastre se creusent, d'ailleurs, à intervalles égaux, trois niches minuscules tracées à redans, et les plans et la paroi du fond des niches entre-pilastres sont creusées, de même, d'un dispositif admirablement étudié de petites

rainures latérales et d'une cavité centrale tracée à redans, plus profonde et plus large. Le type de ce tracé, fixé dès cette époque dans ses moindres détails, devait rester classique d'un bout à l'autre de la période thinite, et nous le retrouvons absolument identique au temps de Zet, à Nezlet Batran (v. ci-dessus), puis au temps de Noutirkha, employé pour la décoration extérieure de la tombe Covington à Gizeh. Un peu plus tard, comme l'a signalé Borchardt (*loc. cit.*, p. 92), c'est encore le même tracé qui reparaît avec une fidélité extraordinaire dans celui de la paroi du fond de la chambre de Khabiousokari à Saqqarah.

Borchardt est parti de là pour indiquer que le décor des *fausses portes* avec montants ornés de rainures verticales, dont nous avons défini les caractères au chapitre précédent, § V, A, sous la dénomination de *décor en façade de maison*, procédait directement des niches décorées du mur de Negadah. Cela est tout à fait vrai *matériellement*, — il est bien évident que le décor à rainures verticales dont il s'agit exista en briques longtemps avant d'être reproduit sur pierre, — mais il ne faudrait pas céder à la tentation de croire, pour cela, que les niches de la muraille de Negadah sont déjà des *fausses portes*. Nous allons assister, un peu plus loin, à la genèse de la fausse porte, et nous verrons qu'à Negadah il n'y a dans l'architecture de la façade que décoration pure. Le caractère dominant de la tombe thinite, de Menes à l'Horus Qa, n'est-il pas de n'avoir aucune issue sur le monde extérieur ?

Notons, pour en finir avec la description de la tombe de Negadah, que les découpures du parement extérieur étaient noyées, à la base, dans un revêtement de faible hauteur terminé à un plan horizontal et formant, en avant, gradin rectiligne.

On voit par quelle fusion d'organes primitivement indépendants a pris naissance ce remarquable édifice. D'après tout ce que nous apprennent les nécropoles d'Abydos, de Nezlet Batran et de Naga ed Dêr, le tombeau de la période d'Abou à Zet est construit entièrement en excavation, mais surmonté ensuite d'un *mastaba* de surface plus grande,

formé d'une enceinte en briques décorée à l'extérieur et enveloppant un noyau de sable : cette superstructure, conservée à Nezlet Batran et qu'on retrouve à Naga ed Dêr vers l'époque de Den, est partout détruite à Abydos, de même que la partie supérieure des chambres funéraires, mais il n'est pas douteux que l'usage en fut général dès le règne d'Ahou. Et non seulement pour les tombes les plus importantes, car à Naga ed Dêr, à l'époque de Zer et de Zet, les petites tombes de 4 mètres sur 2 dont nous avons parlé plus haut possédaient elles aussi l'enceinte en superstructure décorée à l'extérieur; presque partout détruite dans les monument de cette époque, l'enceinte subsiste partiellement autour de l'édifice 1506 de Reisner[1]. Quant au grand tombeau de Negadah, on voit comment on a imaginé, dans son cas, de lier l'édifice central à l'enceinte périphérique du mastaba supérieur, ce qui conduisit à monter l'édifice central à la hauteur même de l'enceinte, c'est à dire à construire le tout en superstructure; de plus, l'intervalle annulaire entre le noyau et l'enceinte était utilisé pour y loger des chambres supplémentaires, de sorte qu'il n'y avait plus nulle part de bourrage compact et que l'ensemble de cette superstructure ne conservait du mastaba massif du principe que l'apparence.

Les spécimens de grands tombeaux de cette époque sont encore trop rares pour qu'on puisse savoir si l'édifice de Negadah est réellement exceptionnel ou s'il relève d'une formule architecturale plus ou moins couramment appliquée. S'il y a une *formule de Negadah*, on voit qu'elle est très inférieure à la *formule de Nezlet Batran*, qui réalise une protection bien meilleure des chambres centrales, converties par toute la masse du mastaba supérieur.

C'est en tout cas au type de Nezlet Batran, caractérisé par la disposition en excavation des chambres intérieures, qu'appartiennent tous les autres tombeaux connus de la période d'Ahou à Zet. Deux tombes importantes, pour cette époque, sont à décrire à Abydos, l'une du temps de Zer,

1. *Loc. cit.*, p. 33 et pl. 77.

l'autre de Zet[1]. Le tombeau de Zer est O des plans (plan

1. C'est une question non réglée encore, du moins en termes explicites, que celle de savoir si tous les édifices thinites de la nécropole d'Abydos étaient des tombeaux royaux, ou simplement des tombes particulières de l'époque des rois dont on y rencontre les noms. Rien de plus facile à expliquer, dans la seconde hypothèse, que la présence d'inscriptions au nom du roi dans la tombe; en ce qui concerne particulièrement les bouchons de jarre avec empreintes, nous avons remarqué maintes fois que les cylindres avec nom royal qui servaient à les sceller appartenaient à un fonctionnaire ou à une fonction, et non au roi lui-même. Mais si les tombes d'Abydos sont des sépultures particulières, comment interpréter la présence, dans plusieurs d'entre elles, de grandes stèles en pierre au nom des Horus Zet, Semerkha, Qa et Perabsen? Il semble que les quatre tombes en question, tout au moins, sont des tombes royales; car si les nombreuses *stèles particulières* qu'on rencontre dans les cellules funéraires d'Abydos portent le nom du défunt qui reposait là, — et il ne semble pas douteux qu'il faille les interpréter de la sorte, — si d'autre part, la belle stèle de Merneit, dans le tombeau Y qui est de l'époque de Den, porte le nom du défunt prince pour qui cette tombe fut bâtie, on ne voit pas quelle raison on pourrait invoquer pour interpréter différemment la présence d'une stèle dans un tombeau, lorsque le nom qu'elle porte est un nom royal. Mais il ne résulte pas de là que *tous* les tombeaux de la nécropole sont des tombeaux royaux; de l'époque de Den, on connaît à Abydos deux tombeaux, celui dit *de Den* et celui de Merneit, le dernier, tout au moins, n'était pas la propriété d'un pharaon. On possède d'autre part, à Bêt Khallaf, dans le groupe dénommé K, quatre tombes, 1, 3, 4 et 5 du groupe, qui toutes appartiennent à Noutirkha-Zosir par les empreintes de cylindres qu'elles renfermaient; il n'est point contesté que les petites tombes 3, 4, 5, sont des sépultures particulières; mais alors, pourquoi en serait-il autrement de la tombe principale K1, qui ne diffère des édifices voisins que par les dimensions de sa masse? Il est d'autant plus certain que K1 ne fut pas la sépulture de Noutirkha, qu'on sait que Noutirkha possédait la pyramide à degrés de Saqqarah. Ce grand tombeau de Bêt-Khallaf était donc une sépulture particulière, princière sans doute mais non royale, et il n'est pas sans intérêt de remarquer, dès lors, que cette tombe particulière surpasse par ses dimensions toutes les tombes de la nécropole antérieure d'Abydos, exception faite pour celle du règne de Khasekhmoui.

Nous considérerons en conséquence, jusqu'à intervention de renseignements contraires, les tombes thinites du type d'Abydos comme étant des sépultures non royales, et lorsque nous parlerons de la tombe « de Zer » ou « de Khasekhmoui », conformément à l'usage, cela ne devra être interprété que comme une désignation d'époque.

spécial dans Petrie, *RT* II, LX); c'est le fameux *tombeau d'Osiris*. Le plan est carré, sur 15 mètres de côté environ, murs épais de 3 mètres et profondeur conservée de 3 mètres : comme pour les tombeaux précédents, nul renseignement sur la position relative du sol extérieur primitif. De même aussi que dans les tombeaux B, pas d'escalier de descente lorsqu'on se trouve sur la crête du mur[1]. Sur trois faces de l'édifice, conformément à une disposition qu'on retrouvera au temps de Zet, des murettes courtes se détachent perpendiculairement du mur périphérique et forment, à l'intérieur, des cellules de quelque 2 mètres de profondeur, ouvertes sur l'espace libre central. Notons encore que le tombeau O est entouré, à distance, d'une véritable ruche de cellules rectangulaires, groupées en rangées et les rangées accolées ou séparées par des avenues régulières; ce quartier funéraire est le mieux ordonné, avec celui qui entoure la tombe T (Den), de tous ceux analogues de la nécropole.

La tombe *de Zet*, Z des plans, est la seule de la nécropole d'Abydos qui soit restée à même de fournir quelques renseignements sur la configuration en profil et les détails de la toiture, et vérifier ce que nous ont enseigné à ce point de vue les tombeaux de Naga ed-Dèr. Pour la tombe Z d'Abydos nous avons, outre les plans d'ensemble cités plus haut, les plans particuliers, coupes et élévations perspectives de *RT* I, LXI, LXII et LXIII.

La tombe a la même disposition générale, en plan, que celle de Zer. Dans un espace rectangulaire de 13 mètres sur 10 mètres, délimité par un mur en briques d'épaisseur énorme, est tracée, symétriquement par rapport au grand axe et à partir d'un des petits côtés du rectangle, une chambre centrale de 10 mètres sur 6, dont les côtés sont distants du mur périphérique, par conséquent, de 2 mètres sur les longs côtés, de 3 mètres sur le petit côté opposé à celui de base; la bande qui règne ainsi sur trois faces est

1. L'escalier dont on connaît l'existence dans cette tombe est d'époque postérieure; il date du temps où l'édifice fut converti, sous le Nouvel Empire, en une chapelle d'Osiris.

divisée en niches, de largeur inégale et de profondeur correspondant à la largeur de la bande, par des murettes qui se détachent perpendiculairement du mur périphérique et s'avancent jusqu'à la limite de la chambre centrale. Ces niches s'ouvrent sur la chambre centrale à leur extrémité antérieure, sauf dans le voisinage des deux coins où leur alignement tourne à angle droit; le recoupement des murettes a pour effet, en ces endroits, de murer complètement un certain nombre de ces petits espaces, transformés ainsi en puits rectangulaires; mais la tombe toute entière n'est elle-même qu'un vaste puits rectangulaire, comme toutes celles que nous avons rencontrées jusqu'à présent.

Lorsqu'on étudie la coupe (*loc. cit.*, LXII), on se rend compte que le gros mur, dont le parement extérieur n'est pas atteint, était mur de soutènement sur la totalité de sa hauteur, ce qui met le fond de la chambre à 2m,25 en contrebas du sol extérieur; quant au parement intérieur, il montait jusqu'à la toiture, c'est-à-dire un peu plus haut, à 2m,50 au dessus du fond de la chambre : la toiture dépassait légèrement le niveau du sol extérieur, et la plate-forme du gros mur était à deux gradins, le plus élevé du côté de l'intérieur. Immédiatement sur la crête de ce gradin intérieur s'élevait, enfin, une murette de 0m,60 d'épaisseur et d'une hauteur supplémentaire de 1 mètre, dont on comprend sans peine le rôle dans l'organisation de la couverture. Celle-ci, en effet, était constituée par des solives jetées sur la largeur de la chambre centrale, — 6 mètres, — et appuyées, aux extrémités, sur deux semelles joignant l'extrémité des crêtes de toutes les murettes, et au milieu, peut-être, sur une poutre centrale portée par des poteaux. Sur cette travure reposait, sans nul doute, un cours de bois jointifs, réalisant une couverture identique à celles des petits tombeaux de Naga ed-Dêr, et dont les interstices étaient bouchés avec une paille dont on a retrouvé des traces dans les angles; sur ce toit reposait, enfin, une couche de sable que retenait latéralement la murette paraphérique. La petite terrasse rectan-

gulaire ainsi constituée dépassait le niveau du sol de 1 mètre, et la massive apparence qu'un tel dispositif devait présenter est une raison importante de croire que l'édifice comprenait encore, comme sous le même règne à Nezlet Batran, un grand organe de couronnement et d'enveloppe.

A l'intérieur, la chambre centrale était planchéiée, de madriers jointifs disposés dans le sens de la largeur et reposant sur des semelles longitudinales; il en subsiste des fragments. C'est sur la semelle centrale, évidemment, que venaient prendre appui les poteaux supports de la poutre médiane de la couverture; quant aux semelles extrêmes, qui couraient à la base des extrémités des murettes de séparation des niches, elles recevaient, en même temps que l'about des madriers de plancher, l'about de madriers verticaux disposés de façon à former cloison pour isoler chacune des niches de la chambre centrale. Un autre détail d'architecture bien curieux consiste dans les *fausses portes*, — on ne saurait, en vérité, les désigner autrement, — cavités rectangulaires peu profondes ménagées dans la paroi du fond ou l'une des parois latérales de chaque niche, et peintes en rouges. La pl. LXIII de *RT* I donne une idée de cet organe étrange, qui se rencontre également dans les niches de la tombe de Zer.

La période architecturale qui commence avec le règne de Den fournit des édifices remarquablement importants à Abydos et d'autres beaucoup plus modestes à Naga ed Dêr, mais tous étroitement apparentés avec ceux de la période antérieure par la construction de la couverture et la disposition en excavation des chambres funéraires. Mais on commence à rencontrer un organe nouveau, un escalier de descente aux chambres qui rend plus aisément accessibles, avant leur obturation définitive au moment des funérailles, les puits que forment ces chambres dans le dispositif antérieur. Pour le règne de Den, on possède à Abydos deux grands tombeaux, celui dit *de Den* et celui de Merneit. Pour le premier (T), le plan particulier se trouve dans *RT* II, LXII (cf. descr., p. 9-11). Nous passerons sous silence les singulières irré-

gularités du dessin en plan, qui comprend simplement une grande chambre rectangulaire de 17 mètres sur 10, sans niches intérieures, ceinturée d'un énorme mur épais de 3 à 5 mètres. Le sol était *pavé en blocs de granite*. On accède à la chambre par un escalier droit d'un développement longitudinal de 12 mètres, qui descend, large de 2 mètres environ, entre des murs de soutènement de plus en plus hauts et de plus en plus épais; au débouché extérieur, en haut, il s'évase en forme d'entonnoir; à l'extrémité inférieure, au milieu d'un des petits côtés de l'édifice, il aboutit à une porte dans les montants de briques de laquelle sont ménagées des rainures destinées à recevoir une herse de pierre au moment de la clôture du tombeau. La chambre, comme on voit, était profondément excavée. Tout vestige de la toiture a disparu, mais on n'a pas de raisons de croire qu'elle différait de celle des tombeaux antérieurs, et ceux qu'on va voir dans un instant nous démontreront que la toiture du tombeau T était bien constituée de la même manière.

Tout autour du tombeau, principalement sur deux faces d'un grand rectangle concentrique, se développent de vastes rangées de cellules funéraires, uniformément construites et accolées sur trois lignes. A l'angle opposé, un petit tombeau de construction singulière, à escalier descendant pourvu d'une herse à l'entrée de la chambre, est soudé au tombeau principal.

Voici maintenant, contemporain de Den, le tombeau de Merneit (Y), bien connu par la stèle au nom de ce personnage, homme ou femme, qui fut trouvée dans la chambre. L'architecture (plan particulier et coupe, *RT* I, LXV) est plus simple que celle du tombeau précédent et nous ramène, pour ainsi dire, à la période antérieure. Plus d'escalier. Le plan, d'une symétrie remarquable, comprend une chambre centrale, de 10 mètres sur 6m,50, complètement entourée d'un mur épais de 1m,50 et, extérieurement, d'un second mur concentrique de même épaisseur. L'espace annulaire, large de 1m,50 environ, est divisé avec une symétrie parfaite en huit chambres par des murs traversaux qui relient

entre eux le mur intérieur et le mur extérieur, et d'épaisseur identique. Ce plan très simple n'est pas sans analogie avec celui de la grande tombe de Négadah.

Le système de couverture de la chambre centrale est indiqué par des pilastres en briques accolés à la paroi intérieure du mur, et des poteaux en bois dont il subsiste des vestiges. Nul doute que la couverture ne fût identique à celle que nous avons décrite à propos des divers édifices du temps de Zet; la hauteur de la chambre était environ de 2m,50. Traces, également, d'un plancher en bois.

Après ces tombeaux vient, à Abydos, celui-ci d'Azab (X), particulièrement modeste dans ses dimensions (*RT* I, LXI, LXV). Un escalier droit descendant, d'une longueur de 8 mètres et plus régulièrement construit que celui de Den, donne accès dans une chambre rectangulaire de 8 mètres sur 4m,50, orientée perpendiculairement à l'escalier; au bas de celui-ci, la chambre était fermée par une herse. Toujours la même hauteur de 2m,50. Les murs qui forment les longs côtés de la chambre se prolongent au-delà, du côté opposé à l'escalier, sur une longueur d'une dizaine de mètres, de manière à envelopper une deuxième chambre plus petite, séparée de la première par une cloison de plus de 2 mètres d'épaisseur.

Le fond de la chambre a conservé la plus grande partie de son remarquable plancher en bois, et des restes des poteaux en bois qui supportaient la toiture. La fermeture de l'entrée, à l'emplacement de la herse, était constituée par des madriers de bois superposés, engagés et coincés dans les rainures latérales avec des briques, et confortés par un mur de briques sans liaison élevé en arrière.

A l'époque de Den et d'Azab appartiennent sans doute, par raison d'analogie, les tombeaux de Naga ed Dêr en excavation, à couverture plate et avec escalier de descente, dont on connaît un certain nombre. Ce sont de modestes édifices qui conservent le plan antérieur de Naga ed Dêr, une chambre centrale carrée flanquée de deux couples de petites chambres, le tout ayant une longueur de 8 mètres

en moyenne[1]. Entièrement en excavation, les chambres ont une hauteur de 1m,75 sous toiture, celle-ci constituée, toujours pareillement, d'un lit de bois supportant une hauteur de 1 mètre de brique ou de sable enclos par une murette de brique ; cette dernière disposition est celle de 1581 de Naga ed Dêr, où la murette supérieure est construite en discordance avec les murs de soutènement bas, non sans analogie, comme on voit, avec les détails qu'on observe au grand tombeau de Zet à Abydos. Quant à l'escalier des tombeaux de cette catégorie, à Naga ed Dêr, il est perpendiculaire, en plan, à la plus grande longueur de l'édifice et aboutit au milieu du grand côté de la chambre centrale.

Autour du tombeau 1581 dont on vient de parler, voici enfin paraître des restes bien conservés du mastaba en superstructure dont 1506 seul (Zer ou Zet), à Naga ed Dêr, avait jusqu'ici montré des vestiges. Autour de l'excavation de 1581, à 3 mètres de distance, courent *deux enceintes périphériques rectangulaires*, dont l'extérieure porte encore trace de niches décoratives. L'existence de ce double parement, pour la superstructure massive, est assez difficile à expliquer, et nous le rencontrerons plus tard encore dans la même localité.

On arrive ensuite, à Abydos, à l'époque de Semerkha, qui est celle du tombeau U (plan particulier et coupe, *RT* I, LX, LXVII) ; cet édifice présente cette particularité importante et que nous n'avons rencontrée encore que dans le grand édifice de Negadah, que le sol de la chambre est de plain-pied avec le sol extérieur et que l'édifice, par suite, était tout entier construit en élévation. Il n'y avait point, en effet, d'escalier, mais une large porte de 3 mètres d'ouverture donnait accès directement dans la chambre centrale, à l'extrémité d'un de ses longs côtés ; cette chambre, ceinte d'un mur de 1m,50 d'épaisseur, est longue de 18 mètres et large de 8 ; il n'y a point de dispositif de herse à l'entrée, qui fut bouchée, lors de la fermeture de

1. Nos 1581, 1512, de Reisner, *loc. cit.*, pp. 36,38

la tombe, par une maçonnerie de briques de même épaisseur que la muraille courante, facile à distinguer cependant.

Toute la partie supérieure de l'édifice est détruite, les murs ne subsistent que sur une hauteur de 3 mètres ou 3m,50. Un contrefort intérieur, au milieu du petit côté opposé à la porte, supportait sans doute l'extrémité d'une poutre d'axe longitudinale, support du solivage transversal, et l'on arrive à reconnaître que cette poutre était divisée en trois travées égales par deux poteaux intermédiaires. Le curieux fragment de plancher qui subsiste près de l'entrée ne permet pas de se rendre compte s'il s'étendait à toute la chambre; on voit seulement qu'il s'arrêtait, à la manière d'un tapis rectangulaire central, à une certaine distance du pied des murs.

Le parement extérieur du gros mur a une très légère inclinaison. A ce parement sont soudées, sur les quatre faces, des rangées de cellules régulièrement construites, — deux rangées accolées, le long de trois faces, une seule le long de la quatrième, — dont les murs extérieurs et les cloisons séparatives ont rarement plus de 0m,50 d'épaisseur et n'ont plus que 1 mètre ou 1m,50 de hauteur; peut-être n'ont-ils jamais eu davantage. Lorsque ces cellules étaient couvertes, elles devaient former tout autour de la masse cubique de la grande chambre un gradin d'une hauteur de 2 mètres environ, et d'une largeur variant entre 3 et 4 mètres. Au point de vue de l'organisation de ce groupement de cellules funéraires autour de la grande tombe, on voit que tout a lieu comme si les vastes rangées de cellules qui encadrent à distance la tombe de Den avaient été rapprochées et soudées à la masse du rectangle central.

Voici enfin la dernière en date des tombes du *deuxième groupe*, celle de Qa (Q, plan particulier et coupe *RT* I, LX, LXVII, cf. description p. 14-16). L'espace de terrain que couvre l'ensemble de la chambre centrale et de ses dépendances est à peu près le même que dans le cas précédent, mais la répartition est toute différente; de plus, nous

retrouvons ici une tombe en excavation, pourvue d'un escalier de descente d'un développement longitudinal de 15 mètres. Cet escalier comprend deux parties, séparées par un palier avec un dispositif de herse, dans lequel une herse massive en calcaire est encore en place; à l'extrémité inférieure, il débouche au milieu du petit côté de la chambre centrale, longue de 12 mètres et large de 6; la muraille, tout autour, est épaisse d'environ 2 mètres. A l'extérieur, sur les quatre faces, sont groupées comme chez Semerkha des rangées de cellules nombreuses, mais leur développement plus irrégulier et plus compliqué est également beaucoup plus vaste, puisqu'il porte les dimensions extérieures totales du monument à 30 mètres sur 23. La forme des cellules est très irrégulière; elles sont construites, dans certaines lignes, l'une après l'autre, de sorte qu'il n'y a pas de continuité dans le parement extérieur du mur; les cloisons séparatives elles-mêmes ont des épaisseurs très variables et l'on remarque, en certains points, d'énormes cubes de maçonnerie massive. En général, chaque cellule est construite à la manière d'un puits sans communication avec ses voisins; de chaque côté de l'escalier, cependant, au-dessous de la herse, quatre chambres plus grandes que les cellules ordinaires, deux à droite et deux à gauche, s'ouvrent sur le passage en gradins, et c'est une disposition dont il convient de remarquer la nouveauté.

Les murs et l'intérieur de la chambre centrale sont assez bien conservés pour qu'on puisse se rendre compte de la hauteur de la chambre et de l'agencement de la charpente. A 3 mètres au-dessus du fond, les longs murs terminés en plate-forme recevaient, en encastrement dans la brique, l'about de solives tranversales dont l'autre extrémité reposait forcément sur une poutre centrale longitudinale, étant donné que les encastrements d'about, sur les deux longs murs, ne sont point deux à deux en face l'un de l'autre. Au dessus du plan supérieur des solives, le mur périphérique s'exhaussait d'un moins épais, en retrait de 0m,50 vers l'extérieur, parementé et légèrement incliné sur sa face intérieure; conservée sur une hauteur de

1 mètre, cette murette supérieure formait tout autour de la toiture en charpente une cuvette dont nous avons vu le rôle à propos de l'organe similaire du tombeau de Zet : elle retenait la couche de sable qui couvrait la toiture.

Les boiseries qui garnissaient l'intérieur de la chambre ont laissé des traces plus nombreuses et plus remarquables que dans toute autre tombe de la nécropole. Une partie au moins de la chambre était planchéiée, à distance des murs comme chez Semerkha. Au pied de la muraille, d'autre part, courait tout autour de la chambre une forte semelle de bois creusée longitudinalement d'une rainure rectangulaire dans laquelle venait s'assembler, à intervalles réguliers, le pied d'un montant de section correspondante; et sur ces montants, selon toute apparence, des madriers horizontaux jointifs étaient cloués, masquant entièrement la maçonnerie de brique sous un revêtement de boiserie. A l'extrémité supérieure, les montants s'assemblaient évidemment avec les pièces de la toiture.

Telle est la grande tombe dite *de l'Horus Qa*, de construction négligente et hâtive, mais extrêmement intéressante dans ses détails et parce que son plan manifeste des tendances toutes nouvelles dans la manière de grouper et de desservir les chambres annexes. Ces tendances ont-elles persisté après le règne de Qa? On l'ignore, parce qu'à ce moment, pour une raison que nous ne connaissons pas, les rois ou les grands seigneurs pour qui sont construites ces tombes désertent la nécropole d'Abydos et n'y reparaissent pas pendant les trois ou quatre règnes qui suivent. La période qui commence, celle de notre *troisième groupe*, serait même complètement vide de monuments architecturaux si l'on ne possédait les petits tombeaux que vient de révéler, à Naga ed Dêr, la publication de Reisner, et dans lesquels se manifeste une invention nouvelle d'importance extraordinaire, celle de la voûte.

B. — *Période des chambres voûtées en encorbellement.*

Les tombeaux dont il s'agit, et dont le type n'a pas été

rencontré jusqu'à présent dans une autre nécropole que celle de Naga ed Dêr, sont très analogues par le plan et les dimensions horizontales avec ceux de la période immédiatement antérieure dans la localité, dont 1581 et 1512, précités, sont des exemples. Toujours en excavation, le tombeau comprend[1] une chambre principale prolongée dans le sens de la longueur, de part et d'autre, par deux petites chambres accolées, et le tout a une longueur de 8 mètres; l'escalier d'accès continue à aboutir, perpendiculairement à la longueur, au milieu de la grande chambre. On retrouve également l'enceinte de briques construite en superstructure autour de l'édifice excavé et qui était le parement d'un mastaba bourré en sable; quelquefois, de même qu'au tombeau 1581 décrit ci-avant, deux enceintes concentriques : le cas se rencontre au tombeau 1514, dont l'enceinte extérieure est décorée, comme celles que nous avons vues déjà, de rainures formant pilastres et niches, avec alternance d'une petite rainure et d'une rainure plus large et plus profonde composée en niche[2].

Mais là se bornent les analogies, et une différence considérable se manifeste dans la manière dont les chambres excavées sont couvertes. Plus de toit plat en charpente supportant un lit de sable ou de brique; une longue expérience avait enseigné aux constructeurs le danger qu'il y avait à faire supporter à une travure aussi faible le poids du lit susjacent et celui du bourrage du mastaba supérieur, et les avait ainsi obligés à imaginer de substituer à cette couverture une voûte, construite en briques comme les murs des chambres. Cette voûte fut réalisée dans les conditions ordinaires des premières expériences de voûtes dans tous les pays, c'est-à-dire à assises horizontales en encorbellement progressif. Malgré la simplicité rudimentaire du principe, les voûtes de Naga ed Dêr témoignent d'une précision de tracé des plus remarquables, comme on voit d'après les coupes de Reisner qui accompagnent

1. Reisner, *loc. cit.*, p. 41 (1586), 47 (1515), 48 (1514), 45 et pl. 77 (1511), 44 (1603).

2. Reisner, *loc. cit.*, p. 45 et pl. 77.

les notices des tombeaux 1586 (p. 41) et 1514 (p. 45) et où l'appareil d'encorbellement est détaillé; la section médiane des chambres est celle d'une ogive d'ouverture moyenne, sous le sommet de laquelle, dans la chambre principale, la hauteur libre est d'environ 2 mètres. Le bois n'est pas encore complètement exclu de la construction; au débouché inférieur de l'escalier dans la chambre, le piédroit courant est interrompu, l'arc de voûte manque d'appui sur la longueur correspondante, et l'architecte, mal familiarisé encore avec l'emploi du dispositif, ne trouve rien de mieux pour y suppléer que de couvrir la porte d'entrée avec une toiture en charpente, au-dessus de laquelle la construction en brique est continuée en hauteur : c'est ce que montrent en détail les coupes précitées du tombeau 1586.

Si imparfait que soit ce système au point de vue de la stabilité des voûtes, on conçoit qu'il réalisait un progrès énorme sur le toit plat en charpente écrasé par sa superstructure de briques et de terre. Maintenant, au-dessus de l'ogive en encorbellement, la maçonnerie montait d'un bloc, finissait au ras du sol naturel à un plan horizontal, et l'appareil était assez solide pour résister longtemps à la charge du mastaba supérieur. La durée d'un édifice de ce genre, cependant, est limitée; car les matériaux de l'appareil d'encorbellement, sous la charge, travaillent à la flexion, situation dangereuse pour toute pierre et tout particulièrement pour la brique en terre sèche; il arrivera un moment où la voûte s'effondrera à la clef et où les matériaux de la superstructure descendront dans les chambres inférieures. La sécurité que donnait le nouveau procédé était donc assez illusoire. Pour qu'on s'en rendît compte, il fallut de longues années encore de pratique et d'expérience, qui aboutirent, d'une part à l'approfondissement des chambres funéraires, non plus excavées à ciel ouvert puis voûtées, mais creusées en souterrains véritables, et d'autre part, à l'invention de la voûte à appareil rayonnant pour les cas où il restait nécessaire de couvrir un couloir, une descente inclinée ou tout autre espace d'abord excavé à ciel ouvert.

Les architectes de Naga ed Dér, cependant, se tinrent toujours dans le type de la voûte encorbellée en appareil horizontal. Aucun des tombeaux de cette catégorie n'a fourni de cylindres ni d'inscriptions, et c'est bien fâcheux au point de vue de la détermination précise de la date. Considérant, cependant, que ces tombeaux sont postérieurs au *deuxième groupe*, — l'édifice de Qa, à Abydos, est encore couvert en charpente, — et antérieurs à l'époque de Noutirkha, dont les tombeaux à Reqaqnah et Bet-Khallaf, que nous verrons plus loin, sont d'un type beaucoup plus avancé, on voit que le type à encorbellement ne peut appartenir qu'à la période intermédiaire, *troisième groupe* et premiers rois du *quatrième* (de Hotepsekhmoui à Khasekhmoui), de sorte que Reisner a raison lorsqu'il attribue cette série de tombeaux à la « IIe dynastie ».

Comme nous l'avons dit, on ne connaît pas encore d'édifice certainement daté du temps du *troisième groupe*, à l'exception de la tombe, complètement ruinée malheureusement, où Petrie a récemment trouvé de nombreuses empreintes au nom de Noutirni[1]. De l'époque de Perabsen et de Khasekhmoui, par contre, on possède de remarquables édifices, datés par les inscriptions qu'ils renfermaient, et qu'il convient de ranger, d'après ce qui précède, à côté des tombes à voûte encorbellées de Naga ed Dér, malgré la différence des dimensions et le manque d'analogies architecturales immédiatement reconnaissables. Les tombeaux de ce temps, à Abydos, sont les voisins de ceux de la « Ire dynastie » passés en revue plus haut. Il semble que contrairement à ce qu'on observe en général à l'époque ancienne, ils sont entièrement construits en superstructure : les seuls tombeaux en superstructure rencontrés jusqu'à présent sont celui de Negadah, où nous avons expliqué cette disposition anormale à son époque, et celui de Semerkha à Abydos. La distribution intérieure dans les nouveaux tombeaux, en outre, est

1. Petrie, *Tarkh and Rifeh* (1907), p. 7 et pl. V E.

régie par un principe inconnu antérieurement, essayé très timidement au tombeau de Qa à Abydos et peut-être dans quelques-uns des tombeaux voûtés de Naga ed Dêr, celui de l'intercommunication des chambres.

Dans le détail, les deux tombeaux de Perabsen et de Khasekhmoui diffèrent assez profondément l'un de l'autre. Celui de Perabsen (P de la nomenclature d'Abydos; plan particulier, *RT* II, LXI) comprend une chambre centrale rectangulaire de 8 mètres sur 4 environ, dessinée par un mur de 0m 70 d'épaisseur et ouverte à ses deux extrémités sur un espace périphérique rectangulaire que nous appellerons la *première enveloppe*, d'une largeur moyenne un peu supérieure à 2 mètres et entourée d'un mur de même épaisseur que celui de la chambre : les dimensions extérieures de cet ensemble sont 15 mètres et 11 mètres. Des murettes perpendiculaires dirigées vers l'intérieur, le long des longs côtés de l'enveloppe, séparent des niches dont l'emprise restreint des deux tiers la largeur du couloir périphérique : cette disposition se rattache directement, on le remarque, à celle des niches intérieures des grandes chambres de Zer et de Zet.

Ce n'est pas tout; la *première enveloppe* s'ouvre, par deux portes, sur un couloir périphérique de *deuxième enveloppe* qui ne renferme plus de niches, d'une largeur partout inférieure à 2 mètres; son mur extérieur est épais de 1m,30 et constitue l'enveloppe générale de l'édifice, dont les dimensions sont au total 20 mètres sur 16. Le couloir de deuxième enveloppe s'ouvre sur l'extérieur, enfin, de plain-pied, par une porte située à l'un des angles.

C'est en somme un tombeau de dimensions modestes, de construction régulière et soignée, sans rien des énormes épaisseurs de maçonnerie de l'époque antérieure. Il ne fait pas de doute que dans la disposition primitive, la porte extérieure était murée [4]

Le tombeau de Khasekhmoui (V, plan particulier, *RT* II, LXIII, cf. descr. p. 12-14) a une configuration en plan des plus singulières. C'est un énorme édifice de 75 mètres d'étendue, tout en longueur, de largeur variable depuis l'ex-

trémité nord, où elle est de 20 mètres, jusqu'au centre, où elle se réduit à 15 mètres, et à l'extrémité méridionale qui n'a plus que 11 mètres. Ce polygone bizarre et très irrégulièrement dessiné renferme une chambre centrale et une soixantaine de chambres annexes, toutes mises en communication par de longs couloirs; deux portes, une à chaque extrémité, s'ouvrent de plain-pied à l'extérieur.

La chambre centrale est constituée par un gros noyau de maçonnerie en briques, — un mur est épais de 2m.50 — bâti seulement sur deux faces et enveloppant une *chambre intérieure en pierres de taille* dont la construction est des plus remarquables. Des photographies en sont données dans *RT* II, LVII, 4, 5, 6. Le sol de cette chambre, également dallé en pierres de taille, est à 2 mètres en contrebas du sol du reste du tombeau, et il ne reste des murs que la partie qui était en excavation, c'est-à-dire une sorte de cuve rectangulaire de 2 mètres de profondeur; ses dimensions horizontales sont 6 mètres et 3m.50. Comme l'a observé Pétrie, c'est la plus ancienne construction en pierre actuellement connue; n'oublions pas cependant qu'on possède aussi des fragments des édifices en pierre de Khasekhmoui à Hierakonpolis et à El-Kab.

Au sud de la chambre centrale, dans la partie étroite, le plan est très simple: un couloir central donnant accès, à droite et à gauche, dans des chambres symétriquement disposées, séparées par des murs de refend; l'épaisseur de ces maçonneries n'est nulle part supérieure à 0m,70. Au nord de la chambre centrale, comme il y a plus de place en largeur, il y a deux couloirs parallèles et trois rangées de chambres; le couloir ouest dessert deux rangées, une à droite et une à gauche, le couloir est une rangée seulement. A hauteur de la chambre centrale, les couloirs rétrécis passent devant et derrière, et l'on trouve encore de petites chambres accolées symétriquement aux parois opposés de l'édifice.

Le dispositif de la chambre centrale, approfondie par rapport aux chambres environnantes, rappelle celui de la grande tombe de Nezlet Batran, et l'on se demande si

comme à Nezlet Batran et dans les petites tombes du type courant à Naga ed Dêr, ces grands édifices de Perabsen et Khasekhmoui ne possédaient pas une enveloppe extérieure décorée, qui dissimulait ce que la superstructure du noyau qui subsiste, présente de fruste et en quelque sorte d'inachevé : avec une pareille enveloppe on se rapprocherait singulièrement, remarquons-le, du type de Negadah où le noyau est également en superstructure.

Il faut nous demander, de plus, comment la toiture était organisée, car Reisner, examinant le tombeau de Khasekhmoui, a cru y reconnaître des traces de voûte en encorbellement[1]. Nous avouons ne pas bien voir comment le toit en encorbellement du type « IIe dynastie » à Naga ed Dêr, pourrait s'adapter à un édifice en superstructure et à parements extérieurs verticaux, et nous préférons admettre qu'au temps de Perabsen et de Khasekhmoui, à Abydos, le toit plat du type « Ire dynastie » d'Abydos, de Negadah et de Nezlet Batran, était encore en usage ; tout au plus pourrait-on croire qu'à l'intérieur du tombeau de Khasekhmoui et sous la couverture générale de l'édifice, le puits central en contrebas était muni d'une voûte.

Les architectes d'Abydos étaient, comme on voit, fort arriérés, et lorsqu'ils voulaient innover, ils allaient chercher dans le passé une disposition médiocrement heureuse, comme celle du noyau central en superstructure. Comme, d'autre part, les monuments connus de cette époque sont très peu nombreux, on avait le droit, récemment encore, d'être étonné, en voyant succéder aux édifices informes de Khasekhmoui à Abydos, les extraordinaires tombeaux de Noutirkha à Bêt-Khallaf. Sans transition apparente se présentait à nous, d'un seul coup, la séparation de l'édifice supérieur et des chambres funéraires enfoncées en souterrain, la descente inclinée donnant accès dans les chambres souterraines, la construction de l'édifice supérieur en massif compact, — tout cela se manifeste, au même moment, sous la double forme du tombeau parallè-

1. Reisner, *loc. cit.*, p. 13.

lipipédique et de la pyramide, — enfin cet organe essentiel de l'architecture égyptienne, la voûte en briques. Aujourd'hui, grâce aux découvertes de Naga ed Dêr, notre étonnement est moindre ; nous savons que la voûte en briques a été créée dès l'époque qui a suivi celle de l'Horus Qa, pour couvrir les chambres de sépulture pratiquées en excavation, et que dès lors, et même longtemps auparavant, la séparation était presque complète entre ces chambres sous charpente ou sous voûte, et le *mastaba* supérieur en terre ceinte d'un mur en maçonnerie. Que cette enceinte bourrée se transforme en un massif de maçonnerie compacte, que les chambres sous voûte, pour plus de protection et pour parer à l'instabilité de l'appareil en encorbellement, soient enfoncées franchement en souterrain, que l'escalier de descente aux chambres, enfin, soit retiré à l'intérieur de l'édifice et ménagé dans la masse de la maçonnerie supérieure, nous aurons alors le type de Bêt-Khallaf qu'on va voir maintenant. Nous possédons, d'ailleurs, un grand nombre des formes intermédiaires par lesquelles on a passé pour aboutir au type de Bêt-Khallaf; elles sont conservées dans la merveilleuse série de Reqaqnah, que nous étudierons ensuite parce qu'elle se place tout entière, chronologiquement, entre Noutirkha-Zosir et Kheops, mais dont les spécimens retardataires permettent, en projetant chacune de leurs formes dans le passé, à l'époque où elle prit naissance, de reconstituer la liaison continue qui nous fait trop souvent défaut.

C. — *Période des tombeaux à chambres souterraines et superstructure massive.*

Ces monuments sont situés, pour la plupart, non loin d'Abydos, dans le périmètre restreint des nécropoles de Bêt Khallâf et de Reqaqnah, peu étendues chacune et distantes l'une de l'autre de cinq kilomètres, sur la lisière du désert à l'ouest de Girgeh[1]. La nécropole de Bêt-Khal-

1. V. les cartes de Garstang dans *Mahasna*, I, II, et *The Third Egyptian Dynasty*, II.

lâf fut explorée, en 1900-1901, par Garstang[1], qui y trouva, dans les remarquables tombes dont nous allons parler, les empreintes de cylindres de Noutirkha et de Sanakht qui nous ont occupés au cours du chap. II ci-avant; dans la nécropole de Reqaqnah, explorée en 1901-1902, il trouva de nombreuses tombes de la même époque et des époques suivantes[2], et ses publications nous ont fourni la plus grande partie de ce qu'on sait aujourd'hui sur les monuments inscrits et les édifices de la « IIIe dynastie ».

Le type le plus achevé des tombeaux de cette époque est le plus grand du groupe de Bêt Khallâf, K1 de la nomenclature (K = Bêt-Khallâf), dit, aujourd'hui encore, *tombeau de Noutirkha*. Plans et coupes dans *Mahasna*, VII, et *Third Dynasty*, XIX, 9, XX, 10; vues phot. d'ensemble et de détail dans *Mahasna*, VI, *Third Dynasty*, I, XIV, 1. Qu'on se représente un massif compact de maçonnerie de briques de 84 mètres de longueur, 43 de largeur et 10 de hauteur. En un point de la périphérie, un escalier droit taillé en échancrure permet d'accéder à la plate-forme supérieure où l'on trouve le débouché d'un autre escalier qui s'enfonce, également à l'air libre, dans la masse de la maçonnerie. En deux volées, à angle droit l'une sur l'autre, cette descente atteint le niveau du roc naturel; elle se replie alors encore une fois à angle droit et se poursuit dans le roc, escalier en plan incliné droit de pente un peu supérieure à 2/3, sur une longueur de 34 mètres en projection horizontale et jusqu'à la profondeur de 19 mètres sous le sol naturel. Arrivé là, on se trouve à l'entrée d'un système de chambres excavées qui ne le cède en rien, pour la complication, à ceux de la superstructure des mastaba memphites les plus développés. Une grande chambre, où se trouvait sans doute la sépulture principale, a son plafond taillé en forme de voûte.

1. *Mahasna and Bêt-Khallâf*, 1902 (VII des publications de l'*Egyptian Research Account*).

2. Garstang, *Tombs of the Third Egyptian Dynasty at Reqâqnah and Bêt-Khallâf*, 1904.

Les particularités de construction les plus notables se rencontrent le long de la descente souterraine. Un point intéressant est d'abord celui où la descente à ciel ouvert, ménagée dans la masse de briques de la superstructure, s'enfonce en tunnel dans le roc : sur les quatre premiers mètres de la grande volée droite, la descente n'est pas encore sous roc, mais elle n'est plus à ciel ouvert : la superstructure, au-dessus du passage, est supportée par une voûte de briques. Nous reviendrons un peu plus loin aux voûtes de cette époque, qui ne couvrent à vrai dire que des passages étroits, tandis que celles de Naga ed Dêr couvraient des surfaces de proportions rectangulaires, mais n'en réalisent pas moins, sur l'appareil à encorbellement de Naga ed Dêr, le progrès immense de l'*appareil rayonnant*. Pour le moment, notons encore le système de fermeture qui était employé pour barrer l'accès des chambres souterraines. Le long de la grande volée droite, quatre puits rectangulaires avaient été creusés depuis le sol naturel jusqu'à la rencontre du tunnel en pente, et prolongés verticalement, au-dessus, par des cavités ménagées dans la maçonnerie; un cinquième puits analogue avait été ménagé dans la maçonnerie près du débouché supérieur à l'air libre, et dans chacune de ces cinq cavités on avait descendu, du haut de la plate-forme, de larges dalles verticales qui reposaient, au fond, sur le sol de la descente inclinée : en somme, cinq herses de pierre que devaient rencontrer successivement les violateurs éventuels. Les herses une fois descendues, les puits étaient remplis de sable, ainsi que les volées supérieures de la descente.

Passons immédiatement aux autres tombes contemporaines, et d'abord, à la tombe 2 du même groupe K, dite *tombe de Sanakht* : plans et coupes dans *Mahasna*, XVIII, phot. dans *Mahasna*, XVII et *Third Dynasty*, XIV. Le principe de la disposition est exactement le même que dans K1, sauf que dans la plate-forme supérieure, au lieu d'une descente en escalier, s'en ouvrent deux, qui donnent accès à deux systèmes complètement indépendants de

chambres souterraines. La superstructure massive en briques, moins bien conservée que celle de K1, a 65 mètres de long sur 23 de large; sa hauteur primitive est difficile à reconnaître. Une large plate-forme basse en briques, tout autour, formait socle. Les deux descentes, qui s'enfoncent dans la direction du sud, sont rejetées vers l'extrémité nord du rectangle; elles sont disposées de telle sorte que les chambres ne sortent pas, en projection, du périmètre de l'édifice supérieur. Chacune des deux descentes avait été construite, primitivement, comme pour être entièrement à ciel ouvert, c'est-à-dire que dans la maçonnerie de briques, d'abord, et plus bas dans le roc naturel, la tranchée inclinée descendait sans couverture jusqu'à la profondeur de 12 mètres, à l'entrée même des chambres. Une fois cependant que ces excavations eurent été pratiquées dans le roc inférieur, on éprouva le besoin d'en réduire l'importance avant le remplissage de sable qui devait suivre la clôture définitive, et sans doute aussi pour permettre l'insertion d'une herse supplémentaire, on couvrit le passage, dans le voisinage de l'extrémité inférieure et sur une longueur de 4 mètres, dans une descente et dans l'autre, au moyen d'une voûte en briques au dessus de laquelle on monta un massif cubique de maçonnerie juqu'à hauteur de la plate-forme supérieure de la superstructure : on constitua ainsi, à l'entrée des chambres, un grand puits carré dans lequel devait être descendue une herse; le moment venu, des herses furent placées non seulement dans ces puits, mais encore dans chaque descente, à la bouche supérieure du segment de voûte construit dans l'excavation.

Les deux systèmes de chambres sont dessinés plus simplement que celui du tombeau K1; ils comprennent un couloir central donnant accès à une ou deux chambres principales et plusieurs chambres annexes, le tout sur un même plan horizontal. On ne peut quitter ce tombeau sans remarquer que ces deux logis souterrains, desservis indépendamment l'un de l'autre, rappellent les puits indépendants et les deux chapelles indépendantes que

nous verrons s'ouvrir, plus tard, dans la plate-forme et dans la face orientale des mastaba memphites de la première période.

Les autres tombeaux du groupe K, 3, 4 et 5, tous du règne de Noutirkha-Zosir, ont leurs plans et coupes groupés sur la pl. XXV de *Mahasna*, et quelques vues photographiques pl. XXIV du même ouvrage. K3 et K5 ont, en superstructure, des dimensions horizontales peu inférieures à celles de K2 : 45 mètres sur 22 pour l'un des édifices, 60 sur 30 pour l'autre ; la tombe K4 seule est beaucoup plus petite, 20 mètres sur 10. Sous chacune des trois tombes existe un système de chambres souterraines, excavé à 10 ou 12 mètres au dessous du sol naturel, orienté, dans l'ensemble, parallèlement au grand axe de l'édifice et de plan relativement simple, analogue à ceux des deux dispositifs de la tombe K2. On y accède par une descente droite en escalier partant de la plate-forme supérieure, en un seul plan incliné (K3, K4) ou deux descentes successives séparées par un palier (K5), et aménagées, dans les détails, beaucoup plus simplement que les organes analogues de K1 et K2 : car la descente est ici à ciel ouvert jusqu'en bas, à l'entrée des chambres, sans tunnel incliné dans le roc ni voûte en briques. L'entrée des chambres, au bas de l'escalier, était fermée par une dalle de pierre.

Nous passons maintenant, sans quitter la même époque (Noutirkha et Sanakht), à la nécropole peu distante de Reqaqnah, dont le groupe le plus ancien, celui de l'extrémité méridionale, a livré à Garstang[1] deux tombes d'architecture identique à celle de Bêt-Khallâf. Ces deux édifices, R1 et R40 (R = *Reqaqnah*), sont donnés en plans et coupes dans *Third Dynasty*, IV A, IV B, phot. de details *ib.* V, VI, XIV. Comme dimensions, ils se rapprochent de la plus petite tombe de Bêt Khallâf, K4 ; R1 a 25 mètres de

1. *Tombs of the Third Egyptian Dynasty* etc., ouvrage que nous allons avoir à citer fréquemment et dans lequel Garstang a débrouillé avec une précision remarquable l'évolution du tombeau thinite à partir du règne de Noutirkha.

longueur sur 12 de large, R40, 17 seulement sur 10,50. Une descente droite en escalier, dans l'axe de l'édifice, donne accès de la plate-forme supérieure à l'entrée des chambres, à 8 ou 9 mètres de profondeur sous le sol naturel; les plans de ces deux systèmes de chambres sont assez simples. Par la manière d'aménager la descente, ces deux tombeaux se rapprochent, non des tombes secondaires 3, 4, 5 de Bêt-Khaliâf, mais des grandes tombes K1, K2, et nous allons retrouver ici des voûtes. Il y a cependant, entre R1 et R40, quelques différences notables dans le détail de la construction.

Dans R1, la descente fut creusée entièrement à ciel ouvert dans le roc jusqu'à l'entrée des chambres, comme dans K2, puis cette descente fut sectionnée en quatre tronçons inégaux par la construction de trois blocs de maçonnerie massive élevés jusqu'au niveau de la plate-forme supérieure et reposant, en bas, sur des voûtes. Les trois tronçons inférieurs à ciel ouvert ont la forme de puits rectangulaires et devaient être éminemment propres à servir, chacun, à la descente d'une herse en pierre : la herse inférieure seule, à la porte des chambres, est encore en place. Le dispositif achevé a la plus grande analogie, comme on voit, avec celui de la descente de K1, mais le système de construction employé fut, non celui de K1 — descente en tunnel dans le roc, — mais celui de K2, avec interposition ultérieure des blocs de maçonnerie sur voûte le long du passage.

Système de construction tout à fait analogue dans R40, à part ce détail, que les parois latérales et la façade en excavation de la descente, dans le roc, furent revêtues jusqu'à une assez grande profondeur d'un épais mur de soutènement en briques. Le roc était sans doute mauvais, et pour armer les deux murs latéraux contre le renversement, on les contrebuta mutuellement en faisant servir à cet usage les épaisses murailles transversales du précédent dispositif : on constitua du haut en bas du passage, comme dans R1, trois arches successives, ce qui permettait la mise en place de quatre herses, dont une seule,

comme dans R1 aussi, celle de la dernière porte, semble avoir été descendue.

Cette tombe a d'ailleurs été trouvée par Garstang dans un état de dégradation extrême ; le roc peu solide s'était effondré sur une large surface, détruisant les chambres excavées au-dessous; la descente seule, protégée par les gros murs latéraux et les murs transversaux, était restée intacte [1].

Avant de passer à l'examen d'un dernier et très remarquable tombeau de la même époque, découvert à Gizeh en 1903 et publié depuis peu de temps, il convient de revenir aux quatre tombeaux K1, K2, R1 et R40 pour voir sommairement comment sont constituées les voûtes en briques qu'on y rencontre.

Elles sont extrêmement différentes des voûtes encorbellées de Naga ed Dêr, et constituent les plus anciennes connues des voûtes construites en appareil rayonnant. Choisy, dans son remarquable ouvrage sur la construction égyptienne [2], a montré comment on procédait en général, depuis une époque qui remonte au moins à la VIe dynastie, pour construire une voûte en briques *sans cintrage*, en constituant les arcs juxtaposés par des briques disposées par tranches de champ au lieu d'être maçonnés par assises rayonnantes. Nous renvoyons, pour toutes explications relatives à cette question, aux croquis de Choisy, mais en faisant expressément remarquer que le procédé dont il a retrouvé les détails n'est pas celui dont on constate l'emploi à Bêt-Khallaf et Reqaqnah. Nous avons là, en effet, des voûtes construites par assises rayonnantes, avec les mêmes briques dont on se servit pour le reste de la maçonnerie et appareillées, soit en plein cintre, soit avec un surbaissement plus ou moins sensible

1. Les tombes R2, T5 et T9, qui possèdent des escaliers de descente à ciel ouvert (pl. XV), font partie sans doute du même *groupe sud* que T et 50. R2 est un grand tombeau, pour lequel on regrette que Garstang ne nous renseigne pas aussi complètement qu'en ce qui concerne T et 50 qu'on vient de voir.

2. Choisy, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, 1904, p. 52 suiv.

et plus ou moins régulier[1]. Il paraît impossible de réaliser cet appareil sans employer de cintres, mais le cintre n'était pas forcément en charpente, et dans le fond des tranchées où ces voûtes étaient construites, il était facile de les établir sur un cintre découpé dans le roc naturel, avant de terminer l'excavation au dessous.

Dans un petit nombre de cas, on constate un essai d'emploi de voussoirs proprement dits, obtenus soit en moulant la brique en forme de coin, soit en adjoignant sur la grande face une épaisseur de glaise supplémentaire en biseau, soit en travaillant la brique sèche à la manière d'un moëllon. Mais, le plus souvent, la brique voussoir est une brique ordinaire, placée de champ, sa longueur dans le sens de la longueur de la voûte. Dans K1 (phot. *Mahasna* VI, *Third Dynasty* XIV, cf. coupe *Mahasna* VII), la voûte unique à l'entrée de la grande descente est en plein cintre et construite, non à l'inclinaison de la descente, mais *horizontalement* : les quatre mètres de son développement longitudinal total sont divisés en trois sections égales, dans chaque section la voûte est horizontale et chaque section est à 0m,70, environ, en contrebas de la section immédiatement au-dessus. Dans K2 (coupe et croquis dans *Mahasna*, XVIII, phot. *Third Dynasty* XIV), où il y a un mur transversal sur voûte intercalé dans chacune des deux descentes, la voûte nord, en arc de cercle legerement surbaissé, comprend, sur une longueur totale de 3 mètres, trois sections horizontales avec décrochements successifs exactement comme dans K1 ; quant a la voûte sud, le croquis de Garstang semble indiquer qu'on etait arrivé à la construire inclinée ; mais la chose semble extrêmement douteuse. Si nous passons, en effet, aux deux tombes avec voûtes de Reqaqnah, nous voyons que dans R1, où trois murs sur voûtes, séparés par des puits ouverts, s'intercalent dans la descente (*Third Dynasty*, coupes IV A, phot. V, XIV), chacune des trois voûtes est

1. Description générale dans Garstang, *Third Dynasty*, p. 28.

horizontale sur toute sa longueur[1], d'ailleurs peu considérable, 0m,75 ou 1m,40. La première voûte, du côté du haut, est à peu près exactement en plein cintre, la deuxième est fortement surbaissée. Dans R40, enfin, où s'intercalaient dans la descente trois murs sur voûtes épais de 0m,60 seulement (*Third Dynasty*, coupe IV B, phot. VI, XIV), les deux arches inférieures subsistent seules; la première, en descendant, est en plein cintre, et la deuxième, comme dans R1, très sensiblement surbaissée.

En somme, toutes ces voûtes sont du même type à assises rayonnantes réduit à son maximum de simplicité. On ne connaît ni voûtes renforcées, ni arceaux de renfort, et l'on ne sait pas construire de voûtes descendantes.

Passons maintenant à la tombe contemporaine de celles de Bêt-Khallâf qu'on possède dans la nécropole de Gizeh. L'édifice de Gizeh, déjà touché par Mariette, fut découvert et fouillé, en 1903, par L. Dow Covington[2], puis complètement relevé par Petrie, qui vient d'en donner une bonne publication[3]. Il appartient entièrement au type de Bêt-Khallâf et de Reqaqnah, en ce qu'il comporte une superstructure massive en briques et au dessous, profondément enfoncé dans le roc naturel, un système de chambres où l'on accède par une descente en gradins issue de la plate-forme supérieure; le système de chambres est, d'ailleurs, sensiblement plus compliqué que le plus développé des systèmes analogues de Bêt-Khallâf, celui de K1. D'autre part, ce tombeau de Gizeh se rattache directement,

1. Bien que le croquis en coupe de Garstang indique que ces voûtes sont inclinées. Leur horizontalité apparaît clairement sur les remarquables photographies précitées, notamment sur celle de la pl. V, qui montre d'enfilade, vues d'en haut, les trois arches et la herse de pierre en place au pied de la descente.

2. *Mastaba Mount Excavations*, dans *Ann. du Service*, VI (1905), p. 193-218.

3. Fl. Petrie, *Gizeh and Rifeh* (*Egyptian Research Account*, 13e année; t. II des publ. de la *Br. School of Archaeology in Egypt*), 1907; pl. VII, plan au $\frac{1}{200}$.

par l'organisation du parement de sa superstructure, aux grands édifices d'Ahou-Menes à Negadah et de Zet à Nezlet Batran, — non loin de Gizeh où nous sommes, — dont la décoration extérieure est reproduite, à Gizeh, avec la plus surprenante exactitude.

Le massif supérieur est long de 55 mètres sur une largeur de 28 : dimensions inférieures à celles de K1, mais tout à fait comparables à celles de K2; la hauteur primitive de l'édifice est inconnue. Vers l'extrémité nord, dans l'axe de l'édifice, descend (plan et coupe, Covington, *loc. cit.*, pp. 196 et 198) un escalier droit à ciel ouvert qui s'enfonce bientôt, toujours à ciel ouvert, dans le roc naturel et tombe, à 5 mètres au-dessous du sol extérieur, dans un large puits rectangulaire de 8 mètres de profondeur à partir de ce point : au fond, où l'on se trouve donc à 13 mètres sous le sol naturel, on trouve une herse en pierre, encore en place, qui barre l'entrée des chambres, toujours dans la direction de l'axe de l'édifice. La herse franchie, on est dans les *chambres de l'étage supérieur* (plan détaillé, *ib.*, p. 211), dont le plan comprend, essentiellement, une large galerie en T dont la branche transversale est-ouest et la branche centrale nord-sud (dans le prolongement de l'entrée) servent de base à divers couloirs en cul-de-sac ou de communication périphérique et permettent d'accéder à plusieurs chambres de forme généralement allongée. La chambre principale de l'étage, au contraire, est de forme carrée, avec de petites annexes carrées, et une singulière galerie en cul-de-sac, comme inachevée, l'enveloppe extérieurement; c'est dans le sol de cette chambre carrée que s'ouvre le puits *intérieur*.

Il est rectangulaire, profond de 10m,50. Au fond, où l'on est à 23m,50 sous le sol naturel, on trouve une herse en pierre, en place, barrant une porte orientée comme celle de la herse supérieure; et au delà de cette porte s'ouvre immédiatement la chambre funéraire, de forme carrée. La herse inférieure est une belle dalle de calcaire, aux angles vifs et aux faces bien planées. Tout cet ensemble de chambres, violé depuis longtemps, ne renfermait ni sépul-

ture intacte, ni objets particulièrement remarquables, ni inscription d'aucune sorte.

Si l'on compare maintenant la configuration de ce dispositif avec celle des chambres du tombeau K1, on reconnaîtra au premier coup d'œil une analogie remarquable dans la manière de tracer les chambres carrées, les chambres secondaires allongées à entrée rétrécie, de grouper les chambres secondaires autour des couloirs. On remarquera, par contre, que dans K1 le dispositif est plus développé et plus compliqué *en plan*, mais qu'il ne met pas en œuvre l'interposition de puits sur le chemin de la chambre terminale et, particulièrement, cette surprenante disposition de deux étages de chambres souterraines séparés par un puits et une herse. On ne possède, jusqu'à présent, aucun monument contemporain dans lequel se rencontrent des organes analogues; la pyramide de Noutirkha elle-même était aménagée dans des conditions plus simples. En ce qui concerne en tout cas le tombeau de Gizeh, toutes les dispositions essentielles que nous venons de voir, — superstructure massive, descente en escalier dans des chambres souterraines profondément enfoncées, — ne se rencontrent ni avant ni après l'époque de Noutirkha et Sanakht, de sorte qu'on ne peut attribuer l'édifice qu'à cette dernière époque.

Pour la décoration des parements extérieurs, point n'est besoin d'une description nouvelle. Qu'on se reporte aux relevés de détail relatifs à la tombe de Negadah et à celle de Nezlet Batran, et qu'on les compare avec ceux de Covington pour la tombe de Gizeh (*loc. cit.*, notamment p. 201), on sera surpris de l'identité des dispositifs. Même alternance de *pilastres* et de *grandes niches*, même répartition de trois petites niches équidistantes sur la face antérieure du pilastre et de niches plus ou moins accentuées au fond et sur les flancs de la grande niche, même dessin des petites niches semblablement placées. Singulières analogies, d'autre part, dans la distribution des façades : à Negadah, 13 niches sur les longs côtés et 6 sur les petits, à Gizeh 14 niches et 7 niches. On remarque,

de plus, que les dimensions totales de l'édifice de Negadah sont 52 mètres sur 26, très peu inférieures à celles du tombeau de Gizeh, 55 et 28, de sorte qu'il doit y avoir à peu près identité entre les dimensions en plan des niches et pilastres ; en fait, le pilastre est large de 2m,01 à Gizeh, 2m,20 à Negadah, et la grande niche, de 1m,75 à Gizeh pour 1m,65 à Negadah ; l'ensemble d'un pilastre et d'une niche occupe 3m,76 à Gizeh et 3m,85 à Negadah.

Le tombeau de Gizeh, en somme, est plus complet que les édifices contemporains de Bêt-Khallâf parce qu'il possède le décor extérieur, et il semble qu'on doive le considérer comme une véritable synthèse de l'art du constructeur à cette époque. Nous allons chercher à nous rendre compte, maintenant, de la manière dont le *mastaba* du type connu du début de la période memphite a pu sortir du tombeau du type de Bêt-Khallâf. Au premier coup d'œil, une évolution directe ne paraît pas impossible. Que faut-il, en somme, pour que le tombeau de Bêt-Khallâf devienne le mastaba ordinaire? Deux choses : que l'escalier d'accès aux chambres souterraines disparaisse, remplacé par des puits verticaux, et que la masse compacte et aveugle de la superstructure reçoive, dans son flanc oriental, les chapelles destinées au culte funéraire. Pour que ces chapelles arrivent à se constituer dans toutes leurs parties, il faudra à coup sûr d'assez longs tâtonnements, mais en ce qui concerne la disparition de l'escalier, il semble qu'elle doive au contraire s'effectuer très vite : cet escalier constitue en somme une erreur, une invitation aux violateurs à pénétrer dans l'intérieur du tombeau, et ce sera un progrès facile de le supprimer en ne conservant, pour accéder aux chambres, que les puits qui dans le dispositif antérieur (type K1) servaient à descendre les herses. En fait, les événements n'ont pas eu, ici, la simplicité d'une évolution directe. Le type de Bêt-Khallaf est mort sans postérité, et les types dont on constate l'existence, immédiatement après la sienne, à Reqaqnah, sont en réalité de provenance plus lointaine et de naissance antérieure ; loin de procéder de Bêt-Khallâf,

ils expliquent Bêt-Khallâf par certaines de leurs formes, en même temps qu'ils annoncent et préparent, d'un autre côté, les formes memphites proprement dites. On conçoit que l'étude de ces séries de Reqaqnah, où nous allons nous engager maintenant, soit d'une importance capitale.

D. — *La nécropole de Reqaqnah-nord.*

A Reqaqnah, après l'époque des grandes tombes à escalier 1, 2 et 40 qui sont les principales du groupe sud, commence la période des très nombreux tombeaux du groupe nord, dont la construction se poursuit sans discontinuité depuis Noutirkha et Sanakht jusqu'en pleine Ve dynastie et fait de cette nécropole un inestimable document de l'histoire de l'architecture funéraire des premiers temps memphites. Garstang a donné un plan d'ensemble de cette nécropole nord (pl. XXI) et de nombreuses photographies que nous citerons au fur et à mesure, classé les différents types de tombeaux et établi la succession chronologique des édifices, d'après les particularités archéologiques et topographiques, avec tant de netteté qu'on ne peut qu'accepter en totalité ses résultats. Nous nous bornerons donc à décrire Reqaqnah-nord d'après Garstang, en soumettant toutefois l'exposé à une ordonnance plus uniformément chronologique.

Au préalable, et pour alléger la description historique, il est bon de définir en général les types de tombeaux grands et petits que nous allons rencontrer. Il nous est facile d'établir entre eux une classification technique, maintenant que nous savons, par les édifices de Naga ed Dêr et de Nezlet Batran, ce qu'était la superstructure, — mastaba à enceinte de briques et bourrage, — des anciens tombeaux à chambres excavées sous charpente ou sous voûte.

La classification basée sur l'existence et la constitution de la superstructure se présente, à Reqaqnah-nord, de la manière suivante :

Type archaïque sans superstructure		sépulture dans une jarre en poterie sépulture sous voûte en briques
Mastaba à enceinte de briques avec bourrage	petits tombeaux	recouvrant une sépulture archaïque sans enveloppe recouvrant une sépulture dans une jarre recouvrant une sépulture sous voûte enveloppant un puits carré descendant à une chambre souterraine
	grands tombeaux	enveloppant un escalier descendant à une chambre souterraine
Mastaba massif en briques, livrant passage à des puits carrés descendant à des chambres souterraines.		

Au seul examen du tableau on se rend compte du singulier mélange d'archaïsme et de formes nouvelles qui caractérise *chaque forme isolée* de cette nécropole. Les types sans superstructure, à vrai dire, sont purement archaïques et de provenance très lointaine; en ce qui concerne les sépultures sous voûte, des chambres minuscules du même genre, couvertes en encorbellement, sont connues au début de la période thinite à El Amrah et à El Kab, et plus tard, de la VIe à la XIe dynastie, à Ballas[1], où le type, comme on voit, survécut plus longtemps qu'à Reqaqnah même. Quant à l'usage d'ensevelir un corps en l'introduisant, les genoux au menton, dans une jarre de terre retournée ensuite l'ouverture contre le sol, il résulte de ce qu'on connaît à Kawâmil, Ballas, El Amrah, El-Kab[2], que ce procédé apparaît en Egypte à la fin de l'époque *prédynastique* et se maintient sans discontinuité, à côté des autres modes d'ensevelissement, jusqu'au début de la IVe dynastie. A Reqaqnah, ces types archaïques ne se manifestent plus d'ailleurs qu'à l'état d'exception; lorsqu'il s'agit d'une voûte, elle est construite dans une excavation et recouverte d'une couche de sable qui peut atteindre 2 mètres d'épaisseur; sa construction ne diffère pas de celle des voûtes recouvertes

1. Détails et renvois dans Garstang, *Third Dynasty*, p. 40-41.
2. Détails et renvois dans Garstang, *Third Dynasty*, p. 51-57

d'un mastaba rectangulaire dont on parlera dans un instant, et qui ne se distinguent de celles de Naga ed Dèr que par l'absence de l'escalier.

Les mastaba formés d'une enceinte de briques remplie de terre ou de sable nous sont bien connus par les types correspondants d'Abydos, Nezlet Batran et Naga ed Dèr, mais alors que dans ces localités, Naga ed Dèr particulièrement, on observe l'évolution logique de la chambre inférieure, qui passe du type à toit plat en charpente au type à voûte encorbellée, à Reqaqnah, après l'époque de Noutirkha, le même mastaba à enceinte bourrée recouvre indifféremment des types les plus divers, depuis les plus archaïques jusqu'aux plus perfectionnés. Voici d'abord, sous le sable du bourrage, le corps du défunt déposé sans enveloppe, dans une petite cavité à fleur de terre. Voici ensuite des sépultures dans une jarre, semblables à celles qui ne possèdent pas de mastaba supérieur; ce dispositif de la jarre sous mastaba constitue sans doute la forme primitive du tombeau à voûte construite en excavation sous le même mastaba, car il n'y a pas de différence essentielle entre les plus rudimentaires de ces voûtes, sortes de toits bas sous lesquels le cadavre était allongé, et l'enveloppe du vase en terre cuite, et à Reqaqnah même, nous observerons des exemples de la forme de transition, une voûte grossière en briques, en forme de coupole imitant la forme de la jarre. Ainsi se manifestent à nous, grâce à leur conservation à une époque très postérieure, les types ancestraux de la chambre à voûte encorbellée que nous avons rencontrée toute constituée, après l'époque de Qa, à Naga ed Dèr; nous apprenons maintenant que les architectes de Naga ed Dèr n'ont pas eu le mérite de l'invention de la nouvelle forme, qui s'élaborait depuis plusieurs siècles certainement dans des édifices de structure moins parfaite.

A Reqaqnah même, dans ce merveilleux musée rétrospectif créé à la fin de la IIIe dynastie, voici sous le mastaba en enceinte bourrée des chambres voûtées véritables, longues de 2 mètres sur un 1 mètre de largeur; certaines d'entre

elles, en encorbellement, se rattachent au type « IIe dynastie » de Naga ed Dêr, tandis que d'autres, appareillées en berceau, procèdent des voûtes à appareil rayonnant dont nous avons rencontré les premiers exemples dans quatre grands tombeaux de Bêt-Khallâf et Reqaqnah-sud. Mais voici des tombeaux d'un autre type, qui ont en commun avec ceux de Bêt-Khallâf non plus la voûte en berceau, mais la chambre funéraire descendue en souterrain proprement dit, et dans laquelle on accède, disposition nouvelle pour nous, par un puits vertical.

Dans les petites chambres sous voûte dont on vient de parler, à Reqaqnah, il n'y a point d'escalier de descente comme à Naga ed Dêr; l'organe n'est pas supprimé de propos délibéré par l'architecte, il est simplement inutile dans ces chambres très petites, dont le fond est préparé au centre de l'enceinte rectangulaire qui sera remplie de sable et qu'on voûte très rapidement, après dépôt du cadavre, pour remblayer le mastaba, au dessus, jusqu'à la crête de l'enceinte. On verra, d'autre part, que quelque temps avant ces petites tombes voûtées, un escalier disposé comme à Bêt-Khallâf est encore organisé, à Reqaqnah-nord, dans un tombeau de grande dimension dont la superstructure est un mastaba à enceinte bourrée. Le constructeur n'a donc pas renoncé à l'escalier, et lorsqu'on rapproche l'un de l'autre ces deux types de Reqaqnah qui ont en commun la chambre excavée en souterrain, le mastaba supérieur bâti en enceinte avec bourrage de terre, et le fait qu'on accède à la chambre souterraine par l'intérieur de la superstructure, on se rend compte qu'ils sont foncièrement identiques, et que si le grand modèle possède l'escalier droit tandis que le petit remplace l'escalier par un puits vertical, cela tient seulement à ce qu'il était impossible de développer l'escalier, en plan, dans les limites d'un rectangle de trop petite étendue. Plus tard, lorsqu'on se sera rendu compte que le puits, facile à boucher, met les chambres dans des conditions de protection bien meilleures que l'escalier qu'il faut clore de herses, le puits se substituera à l'escalier dans un grand nombre de cas; mais il est inte-

ressant de constater que ce perfectionnement s'est introduit, pour la première fois, sous l'influence d'une nécessité tout à fait étrangère à l'idée de sécurité plus ou moins grande de la sépulture.

Ces deux modèles de Reqaqnah-nord, le grand modèle à escalier et le petit modèle à puits, tirent un très grand intérêt de ce qu'ils conservent, par survivance, les formes qui ont précédé et expliquent celles des tombeaux de Bêt-Khallaf et de tous ceux des temps suivants. Pour nous représenter d'abord leur genèse, reprenons la tombe à chambre excavée à ciel ouvert, voûtée, puis couverte d'un mastaba formé d'une enceinte bourrée en terre, telle qu'on la rencontre à Naga ed Dêr après le règne de Qa et plus tard à Reqaqnah-nord; et sans rien changer à la superstructure, introduisons dans ce type, comme il eut lieu en réalité, le perfectionnement qui consiste à enfoncer en souterrain la chambre basse pour éviter la construction d'une voûte peu solide et peu stable : nous aurons le tombeau à chambre souterraine de Reqaqnah-nord. Comment accéder à la chambre ainsi descendue? L'ancien escalier de Naga ed Dêr et d'Abydos est conservé toutes les fois qu'il est possible, et à la condition qu'il puisse déboucher, entre des murs de soutènement, au niveau de la plate-forme supérieure du mastaba de sable; et dans les cas où les dimensions en plan de l'édifice ne permettent pas d'organiser ainsi le débouché de l'escalier, on le remplace par un puits vertical maçonné, de même, jusqu'à hauteur de la crête de l'enceinte extérieure : que l'on eût un puits ou une descente inclinée, l'espace entre les maçonneries intérieures était bourré de terre dès la construction; après le dépôt en place du cadavre, il ne restait qu'à clore la tombe soit en fermant le puits et masquant la couverture par une couche de sable, soit en descendant une herse en pierre au bas de la portion à ciel ouvert de la descente et remplissant de terre toute cette portion supérieure.

Ainsi naissent simultanément et se différencient, à l'époque où la superstructure est encore un mastaba bourré en sable, la *tombe à puits* et la *tombe à escalier intérieur*.

Les deux modèles, désormais, vont se développer indépendamment l'un de l'autre. La tombe à puits deviendra la formule du type le plus connu de la tombe memphite ordinaire, tandis que dès l'époque de Noutirkha, la tombe à escalier donnera le beau modèle de Bêt-Khallaf, de Reqaqnah-sud et de Gizeh, par simple transformation de la superstructure bourrée en superstructure en maçonnerie compacte. Un peu plus tard, on trouve les deux types d'édifices à Reqaqnah-nord, où la tombe à puits se présente dans les deux variétés de la superstructure avec bourrage en sable et de la superstructure compacte, mais où la tombe à escalier, en régression, à ce qu'il semble, sur celles de la période antérieure, ne donne qu'un seul édifice, à superstructure avec bourrage. On dirait que dès l'époque de ces édifices de Reqaqnah-nord, l'infériorité du type à escalier est déjà constatée, et que le moment s'approche où le puits débouchant dans la plate-forme supérieure du mastaba sera l'accès normal des chambres souterraines, quelles que soient les dimensions en plan du tombeau.

Il résulte de là qu'il ne faut pas chercher comment le tombeau *de Meidoum* et le tombeau memphite en général sont sortis du tombeau de Bêt-Khallaf; le tombeau memphite procède des premiers tombeaux à puits, nés en même temps que les premières tombes à escalier mais orientés, dès l'origine dans une direction différente; au temps de Noutirkha, on voit le type à escalier arriver à un degré de perfection remarquable, mais le principe de l'édifice sera rejeté, dans la grande majorité des cas, par les constructeurs de tombeaux des siècles suivants. Est-ce à dire que l'effort d'invention des architectes du type de Bêt-Khallâf devait être stérile, et que ce beau modèle d'édifice devait disparaître après leur époque? Nullement, car si le grand tombeau à escalier intérieur n'a rien de commun avec le mastaba memphite, il doit survivre, par contre, sous la forme glorieuse de la pyramide, qui se manifeste dès l'époque de Noutirkha-Zosir, avec sa descente inclinée et son système de chambres souterraines.

C'est ce que nous verrons plus loin en détail. Revenons

d'abord à l'histoire de Reqaqnah, où l'éclectisme des constructeurs était remarquable et où l'on va retrouver, dans les limites d'un petit nombre d'années, toutes les variétés que nous venons de passer en revue. Nous allons d'ailleurs rencontrer dans cette localité un lien général, un fil conducteur de l'évolution de l'architecture dans la multiplicité des types de la construction proprement dite : l'apparition et le développement sur la face orientale, d'une manière entièrement indépendante du mode de construction interne, d'un organe extérieur et tout à fait nouveau, la *chapelle*.

Le plus ancien édifice de Reqaqnah-nord est le grand tombeau 75. Orienté nord-sud comme tous ses voisins, il couvre 23m,50 sur 15. C'est un tombeau à escalier et chambre souterraine, le dernier de ceux de cette catégorie que nous aurons rencontrés ; sa superstructure comprenait un remplissage de sable dans lequel l'escalier débouchait comme il vient d'être expliqué en général. La chambre souterraine est petite et de forme irrégulière, vaguement circulaire, comme les autres chambres que nous rencontrerons dans les tombes voisines. Tout cela est de développement beaucoup moins avancé qu'à Bêt-Khallâf et Reqaqnah-sud, et l'on n'hésiterait pas à considérer la tombe comme remontant réellement à une époque antérieure si la configuration extérieure ne manifestait, au contraire, les plus remarquables progrès sur la forme de Bêt-Khallâf. C'est fini, en effet, du parement *uniforme et aveugle*, uni comme à Bêt-Khallâf ou décoré comme à Gizeh : le tombeau prend une façade, du côté oriental, et cette façade *fait le simulacre de s'ouvrir*. Dans R75, cette importante innovation est un peu masquée par les complications du plan général, notamment par l'apparition du couloir, auquel il faut d'ailleurs accorder une attention égale, car il va en résulter un type d'édifice durable. L'extérieur du tombeau se présente, en somme, de la manière suivante (phot. pl. XVI). La façade orientale est protégée, d'un bout à l'autre, par un avant-mur de 1m,50 d'épaisseur, à une distance de 1m,50, lar-

geur du *couloir de façade*; ce couloir est fermé à l'extrémité sud, ouvert à l'extrémité opposée; il communique avec l'extérieur, en outre, par une porte située non loin de l'extrémité sud et précédée elle-même d'une petite cour. On ne sait, en raison de la destruction de la partie supérieure de l'édifice, si le couloir était couvert, mais cela paraît probable. Ses parois étaient crépies en blanc, et sur l'enduit étaient peintes des inscriptions en colonnes verticales qui n'existent plus, malheureusement, qu'à l'état de trace, par suite de la destruction de l'enduit. Voici maintenant qui n'est pas complètement expliqué à l'heure actuelle : le couloir, tout près de son extrémité sud, donne accès, par une porte resserrée, dans une ou plusieurs chambres ménagées dans l'épaisseur du gros mur de la face orientale et dont la construction devait empiéter, au fond, sur l'espace occupé par le noyau de sable. On se rappelle que d'après Garstang, il devait y avoir en général, à cette époque, une chambre, sorte de magasin, ménagée dans la superstructure; nous avons particulièrement remarqué les restes de murs qui accusent un organe de ce genre sur le plan de R40. Ici, il semble qu'on puisse affirmer que cette chambre n'est pas, en tout cas, la chapelle des temps suivants, car cette chapelle apparaît d'autre part, pour la première fois, sous la forme de la niche creusée dans la paroi intérieure du passage, c'est-à-dire face à l'est, vis à vis de la porte d'entrée.

Cette niche est tracée très simplement, à redans à trois indentations égales sur chacun des flancs; sa largeur totale est 1m,40 environ, sa profondeur 1 mètre. De toute évidence, elle n'a rien de commun avec les niches d'ailleurs beaucoup plus développées qui se creusent régulièrement sur tout le pourtour des grandes tombes de Negadah, de Nezlet Batran et de Gizeh; ce qui caractérise celle-ci, c'est justement qu'elle est unique, n'a guère de valeur ornementale et s'offre tout d'abord au visiteur qui pénètre dans le tombeau par la petite cour et la porte de la face orientale : la conviction s'impose que l'anfractuosité ainsi placée appelle la prière, le sacrifice, l'acte par lequel le

vivant se met en communication avec l'habitant de la demeure funéraire, et que nous avons là, par suite, le plus ancien exemple connu de la porte mystique ouverte, au flanc oriental du tombeau, sur l'Occident muré, et qui joue un si grand rôle dans les tombeaux de la période suivante. Nous allons voir évoluer, à Reqaqnah même, cette première application de l'idée de la *fausse porte*.

On l'oublie, d'abord, dans le groupe des cellules 88 A-B C et 89 qui s'accole au parement de R75 (phot. pl. XXIV). Ce sont de simples chambres rectangulaires d'un type très ancien, de petites dimensions, mi excavées, mi-bâties en briques; parements unis, pas d'ornements; le cadavre était couché au fond de la cellule. L'un des tombeaux de ce groupe modeste a livré la stèle de l'officier Sameri, que nous avons étudiée au début du précédent chapitre.

Vient ensuite, dans l'ordre chronologique, le groupe des tombes 80-85, au nord-ouest de la nécropole. 81, 83, 84 et 85 sont des cellules carrées analogues aux précédentes, mais isolées. 80 et 82, d'un type plus développé, sont des tombeaux à voûte sous un mastaba rectangulaire avec bourrage; nous avons décrit en général, un peu plus haut, ce type d'édifice, dont la phot. de 80 (pl. XXIII) donne une bonne idée. D'après leurs dimensions, ce sont des tombeaux de moyenne importance; ils sont accolés l'un à l'autre et le plus ancien est 80, le plus petit, qui possède une petite niche, large de 0m,50 à peine, ménagée dans la face orientale.

A partir de maintenant, cette niche ne sera plus guère omise. Le premier tombeau bien mis en place chronologiquement qui se présente à nous est 54 (phot. pl. XXII), qui appartient au système *à puits* et dont la superstructure est en voie de devenir massive : la moitié sud du petit édifice (7 mètres de longueur) comprend le puits et ménage son debouché dans un massif de maçonnerie compact jusqu'en haut, tandis que la moitié nord a seulement son mur d'enceinte en briques et son remplissage en sable. Ce dispositif de transition entre la superstructure bourrée en sable et la superstructure massive en maçon-

nerie est digne de remarque. Au fond du puits (1m,50 de côté), pas de chambre évasée.

Dans la face orientale, enfin, sont ménagées *deux* niches, près des extrémités, toujours tracées très simplement à redans; intéressantes photographies (précitées) de la plus grande, celle de l'extrémité sud. Plusieurs tombeaux presque contemporains vont passer devant nos yeux avec ce même dispositif de deux niches dans la face orientale; c'est la forme la plus ancienne, on le devine, des deux chapelles semblablement placées que possède, un peu plus tard, le tombeau de Meïdoum, et des deux niches simples qui réapparaissent, en place des chapelles développées, au flanc de certains mastabas de la IVe dynastie, à Gizeh et à Dahchour.

Peu de temps certainement après 54 furent construites sur le même alignement, d'abord 56 B, puis, accolée à celle-ci, 56 A, deux tombes tout à fait analogues à 80, à voûte sous mastaba bourré, avec une petite niche dans la face orientale près de l'angle sud. C'est à la même époque, sans doute, qu'il faut attribuer 66 et 67 qui forment la ligne parallèle et immédiatement voisine à l'ouest : tombes à voûte sous mastaba bourré. La voûte de 66 présente cette particularité tout à fait exceptionnelle qu'elle est en réalité une sorte de cuve à pavois verticales, couverte à plat par des briques de grande dimension (phot. pl. XXIII). La face orientale est dotée dans l'une et l'autre tombe, aux extrémités, de deux niches minuscules, simples rainures de la largeur d'une brique.

L'intervalle entre 54 et 56 A est fermé, ensuite, par la construction des petites tombes jumelles 55 A et 55 B, mastaba bourrés sous chacun desquels on retrouve l'archaïque procédé de sépulture dans une jarre renversée (phot. pl. XXVI). Deux petites niches-rainures dans le flanc de chacun d'eux. Dans le cas de 55 B se manifeste encore la prédominance de la niche méridionale.

Pour en finir avec les différents cas où l'on rencontre des jarres funéraires dans cette nécropole, notons le tom-

beau d'époque indéterminée 250, petit mastaba carré renfermant une jarre (phot. pl. XXVII), et les deux sépultures 70 A et 87, qui sont les seules à Reqaqnah où l'on ait trouvé la jarre enfouie sans la protection de nulle maçonnerie. L'époque de ces deux tombeaux, les plus archaïques de type de tous ceux de la nécropole, est inconnue : 70 A a été trouvé (phot. pl. XXVI) sous les fondations du grand tombeau 70, qui est d'époque memphite ; quant à 87 (phot. pl. XXVII), cette sepulture étaft isolée, un peu au nord des rangées de tombes secondaires ou nous sommes en ce moment.

Revenons aux éléments de l'ordre chronologique certain. La tombe 53 fut la première d'une nouvelle rangée commencée à l'est de la précédente : mastaba bourré protégeant la bouche d'un puits carré. Le puits donne accès à une chambre souterraine grossièrement excavée, semblable à celle du grand tombeau 75. Une seule niche à redans dans la face orientale, près de l'extrémité sud.

A 53 s'accole au nord, dans la direction de la ligne nouvelle, 58, et à 58 s'accole 57 : mastaba bourrés couvrant chacun une voûte. Les architectes, comme on voit, passaient indifféremment d'un procédé de construction à un procédé tout à fait dissemblable. 58 et 57 ont chacun une niche, à redans dans 57, simple rainure dans 58, ménagée dans la face orientale.

Avec 52, à l'est de 53-58-57, commence une nouvelle ligne. Il est difficile de dire ce que le bourrage de 52 a jamais recouvert, mais 59, qui s'accole à 52 dans le prolongement de la ligne nouvelle vers le nord, possède un dispositif curieusement intermédiaire entre la voûte en briques et la jarre primitive : une sorte de voûte sphéroïdale, imitation en briques de la forme de la jarre (phot. pl. XXVII). Notons la même particularité dans la tombe 251, d'époque moins bien déterminée, qu'on rencontre dans une autre région de la nécropole (phot. pl. XXVII).

Les quatre petites rangées parallèles que nous venons d'examiner forment, comme on voit, un ensemble de date à peu de chose près identique, dans lequel cependant la

succession des édifices est très nette depuis la construction de 54 jusqu'à celle de 59. Toute la place étant prise de ce côté, les constructeurs se transportèrent ensuite ailleurs. On peut noter ici, à ce qu'il semble, les deux tombes d'époque douteuse 71 et 72, à l'ouest de la nécropole (phot. pl. XV); 72 est un bon spécimen de voûte sous mastaba bourré; quant à 71, c'est un mastaba du même type avec sépulture archaïque du type le plus rudimentaire, sans voûte ni jarre, avec le squelette étendu au fond; on y remarque cette particularité étrange, qu'on ne sait à quel dispositif rattacher par ailleurs, d'une niche tracée à redans et bien ouverte, comme d'habitude, face à l'est, mais du côté intérieur de l'enceinte de la superstructure, à l'extrémité sud de la paroi occidentale.

Peu de temps après 59, le dernier tombeau du groupe des quatre rangées, se place 68, à l'angle sud-est du grand tombeau 75 : ce fut d'abord une simple voûte enterrée, dont la superstructure ne fut constituée qu'assez tard, après la construction du grand mastaba voisin 70 (phot. pl. XXII).

Nous arrivons à l'importante série des tombes 61 à 64 dont les constructeurs firent une rangée, légèrement oblique par rapport à l'orientation générale de la nécropole, entre le grand tombeau 75 et le groupe des quatre petites rangées à l'est. 64 fut construit en premier lieu : c'est le tombeau de Soutenshepses dont nous avons, au début du précédent chapitre, étudié la petite chapelle. De dimensions modestes, 7 mètres sur 4, il réunit en lui tous les perfectionnements de la construction à cette époque, puits creusé dans le sol naturel et ménagé, à la partie supérieure, dans une superstructure massive enfin réalisée d'une manière complète, ce que nous n'avions pas vu depuis Bêt-Khallâf. A l'extrémité méridionale de la façade est s'ouvre, non plus une niche simple, mais un retrait de plan rectangulaire approfondi en niche à redans au milieu de la paroi du fond et en communication avec l'extérieur par un passage resserré, une porte qui fait de cet espace une véritable chambre; fort petite, d'ailleurs,

large de 1m,30 et profonde, au total, de la même quantité. On se rappelle que la niche du fond était entièrement creusée dans une stèle massive de bois. L'ensemble et les détails de ce retrait font l'objet des phot. des pl. XXV, XXVIII et XXIX.

Ce tombeau est daté, on s'en souvient également, par la trouvaille dans le puits d'une coupe au nom du roi Snofrou, ce qui montre qu'à Reqaqnah l'ensemble des tombes qui précèdent remplit la période qui va de Noutirkha-Zosir à Snofrou, empiétant probablement sur l'un et l'autre de ces deux règnes. En ce qui concerne, d'autre part, l'histoire de la chapelle extérieure, il n'est nullement certain que la petite chambre de Soutenshepses soit réellement la première en date des chapelles avec stèle inscrite ; il se pourrait fort bien, au contraire, qu'à Saqqarah les chambres de Khabiousokari, par exemple, infiniment plus développées que celle qui nous occupe, soient antérieures au règne de Snofrou. Mais cela importe peu. Que l'archaïsme de la chambre de R 64, vers le début du règne de Snofrou, représente effectivement l'état général des progrès architecturaux à cette époque, ou que ce tombeau restitue seulement une forme un peu plus ancienne conservée, nous n'en assistons pas moins à la naissance même de la chapelle, puisqu'à cette minute, à Reqaqnah sinon partout ailleurs en Egypte, elle sort ainsi de la forme primitive de la niche développée. La même évolution, ailleurs, s'est peut-être produite plus tôt, mais il est tout à fait certain que ç'a été, en somme, la même évolution ; et de même que, précédemment, les termes importants de l'évolution entre le type « IIe dynas- de Naga ed Dér et le type si différent de Bêt-Khallâf nous ont été fournis par les spécimens *postérieurs* de Reqaqnah, de même, ici, on peut suppléer au manque absolu des termes antérieurs de la série qui aboutit aux belles chambres en briques, à stèle de bois ou de pierre, de la première époque de Saqqarah.

A Reqaqnah même, la chambre ainsi créée va bien reparaître une fois, mais plus la stèle. Le tombeau 63, bâti tout

contre 64, est comme lui à puits ménagé dans une superstructure massive (phot. du fonds du puits, pl. XXIV), mais au lieu d'une chambre dans la façade orientale, il n'y a plus qu'une niche minuscule, analogue aux plus modestes de la nécropole. Contre 63 se construit ensuite, dans le prolongement de la ligne vers le sud, 62, tombeau d'importance égale à celle de 64, puits, superstructure massive et chambre ouverte sur la façade orientale ; cette chambre est de plan aussi net que celle de 64 et plus grande, 1m,80 de largeur et même profondeur jusqu'au centre de la niche, mais cette niche du fond, d'ailleurs développée avec une certaine ampleur, n'est plus pratiquée dans une stèle inscrite ; c'est (phot. pl. XVI) une simple niche à redans ménagée dans la maçonnerie courante, dont les analogues sont surtout la niche du grand tombeau 75 et la niche sud de 54. Après quoi, la chambre même disparaît, et l'on ne trouve plus dans cette déconcertante nécropole de Reqaqnah, quelle que soit la date, que des niches à la manière ancienne : le goût indécis des constructeurs, un instant orientés dans le sens de la chapelle à stèle inscrite, se tourne décidément vers les formes archaïques, et sitôt construit le tombeau 62 avec sa chapelle, on lui accole dans le prolongement de la ligne le tombeau 61, où puits et superstructure massive sont oubliés et qui revient, d'un bond, à la forme de l'enceinte rectangulaire simple avec bourrage.

Ce serait une erreur, cependant, de croire qu'à partir de ce moment Reqaqnah échappe à l'évolution générale de la construction à l'époque memphite. Nous sommes trop habitués, au temps de la IVe dynastie, à ne fixer notre attention que sur des tombeaux d'une seule espèce, ceux dont la superstructure massive abrite une ou deux chambres intérieures, bâties en pierre et s'ouvrant sur la façade orientale : ce sont les tombeaux *à chapelle*. Mais à côté de ce type le plus fréquent subsistent, fort tard dans la période memphite, des tombeaux dont la superstructure toute différente exclut l'emploi de la pierre, ne possède pas de chambre dans la plupart des cas et se caractérise

par un long couloir ménagé du côté oriental, en avant de la façade où s'ouvrent de simples niches de l'ancien modèle. Ce type de tombe *à couloir* est exactement, comme on voit, celui de la grande tombe R75, la plus ancienne de toutes celles de Reqaqnah-nord ; on le rencontrera, par la suite, à Saqqarah et à Meidoum, mais seulement incidemment, tandis que les constructeurs de Reqaqnah, désormais, lui resteront exclusivement fidèles : c'est pourquoi ils ignoreront toujours la chambre en pierre. La tombe à couloir et la tombe à chapelle essaieront d'ailleurs à plusieurs reprises de fusionner leurs formes, et cela donnera naissance, à l'époque de Khephren, à une forme très stable et très caractéristique. Avant d'arriver là, nous allons analyser les deux formes composantes, et d'abord, la plus connue plus tard, celle de la tombe à chapelle ; nous reviendrons, ensuite, à la nécropole de Reqaqnah et aux tombes à couloir.

E. — *Période de Meidoum, ou des tombes à chambres cruciales en pierre ménagées dans la superstructure massive en briques.*

Comment la chapelle, au flanc du mastaba massif en briques, est née du développement de la niche primitive, nous serions encore réduits à le deviner sans les précieux spécimens de chambre au premier degré de son évolution que fournissent, pour ainsi dire par hasard, les tombeaux R62 et 64 qu'on vient d'étudier. R64, de plus, a sa niche du fond pratiquée dans une grande stèle de bois en forme de fausse porte, avec tambour cylindrique et linteau ; comme nous l'avons observé plus haut, c'étaient déja des *fausses portes* bien caractérisées que les simples niches de la période antérieure, dans la façade orientale de l'édifice, et cela se verrait nettement, sans aucun doute, à la configuration de leur partie supérieure si celle-ci n'avait été emportée, dans la totalité des cas, par la destruction de l'étage correspondant de la maçonnerie.

Après le type rudimentaire de R64, l'histoire des origines

de la chambre plonge dans la nuit, et ne s'éclaire de nouveau qu'avec les admirables chapelles de Khabiousokari à Saqqarah dont nous avons, plus haut (chap. IV, § II, F), étudié les inscriptions. Répétons-le encore, il est extrêmement probable que Khabiousokari est antérieur au Soutenshepses de B64; l'évolution avait marché plus vite à Saqqarah que dans la Haute-Egypte, mais ce tombeau de Saqqarah n'en appartient pas moins à un stage postérieur dans la marche générale de cette évolution.

On a bien souvent décrit cette chambre de Khabiousokari, où la pierre est employée, pour la première fois, à parementer la niche centrale de la paroi du fond. A des chambres de ce genre appartenaient, sans doute, les stèles en pierre étudiées au § II du précédent chapitre, celles d'Abnib (A), de Tetiankhni (B), de Nofir (E), ainsi que les panneaux en bois de Hesi (C) et de Merab (D), qui se rattachent au même système de décor en boiserie de la niche centrale que celui qui est employé à Reqaqnah chez Soutenshepses; sur la configuration de ces cinq tombeaux détruits, nous ne savons absolument rien. Celui de Khabiousokari nous dédommage partiellement. La superstructure en briques est un vaste rectangle de 33 mètres de long sur 19 de large (Mariette, *Mastaba*, p. 71), dont la face orientale, nous l'avons expliqué à propos des inscriptions, abritait très probablement deux chapelles indépendantes; mais Mariette ne parle nulle part de celle de l'extrémité nord, dont nous possédons seulement la niche en pierre. Quant à la chambre sud, bien relevée par Mariette (*loc. cit.*, cf. l'habile reconstitution de Borchardt dans *Zeitschrift*, XXXVI, 1898, p. 92, où l'adaptation des parties en pierre et en brique est mise en évidence), elle est constituée, en plan, par un couloir ménagé dans la masse de la maçonnerie et orienté parallèlement à la façade, de 3m,85 de longueur sur 1 mètre (?) de largeur, en communication avec l'extérieur par un étroit corridor large de 0m,80 et long de 1m,75, débouchant au centre. La pierre n'est employée que dans la partie centrale de la paroi du fond, vis à vis de l'entrée; cette paroi de 3m,85 de longueur totale présente

cette particularité remarquable que son dessin en plan reproduit, dans ses moindres détails, la décoration des niches et pilastres alternés qui font tout le tour des grands édifices funéraires de Negadah, de Nezlet Batran et de Gizeh étudiés plus haut : c'est exactement comme si l'on avait emprunté, à l'échelle des 2/3 environ, l'ensemble formé par deux pilastres et une grande niche intermédiaire, dans ces derniers tombeaux, pour le transporter au fond de la chambre de Saqqarah. Mêmes découpures de détail de la face des pilastres, des flancs et du fond de la grande niche, à cela près que le retrait central, destiné à Saqqarah à recevoir des inscriptions sur la face du fond et les deux facettes latérales, est notablement approfondi de manière à amplifier la largeur de ces deux dernières surfaces. La principale différence, cependant, consiste en ce que le fond de la grande niche, à Saqqarah, est construit en pierre : le fond seul, retrait central et montants latéraux, à l'exclusion des flancs qui sont en briques comme les grandes faces antérieures de la paroi. Cette sorte de stèle avec évidement central, encastrée au fond de la grande niche de briques, n'est pas taillée dans un bloc massif de pierre, c'est en réalité un placage, composé à la partie inférieure de cinq pièces montantes soigneusement assemblées entre elles par imbrication ; plus haut, au niveau du tambour circulaire qui couvre l'évidement central et du linteau droit qui court au dessus du tout, des blocs de pierre horizontaux assurent l'assemblage des montants inférieurs.

Plus haut encore, la grande niche tout entière avait un plafond en dalles de pierre jointives, et la chambre elle-même, s'il faut en juger par ce qui est pratiqué un peu plus tard à Meidoum et ailleurs, était couverte d'un bout à l'autre de la même manière ; le plafond supportait la partie haute de la superstructure en briques du mastaba.

Nous ne savons rien des chambres funéraires que pouvait recouvrir le tombeau ni de leurs puits d'accès ; le puits carré qu'indique le relevé de Mariette tout près de l'extrémité gauche de la chambre est plutôt un dépôt d'of-

frandes ou un *serdab*, qu'un puits de descente aux chambres du sous-sol.

Tel est le seul edifice connu dont la chapelle appartient au type en briques avec fausse porte construite en pierre. Comme cette chambre, dès ce moment, était vraisemblablement couverte en pierre, on dut vite avoir l'idée d'étendre le parementage en pierre à la paroi du fond, à droite et à gauche de la grande niche, puis à la chambre tout entière; d'intéressantes expériences, dans cette voie, nous ont été conservées à Meidoum, un peu avant le moment où la chambre en pierre complètement constituée apparait à Meidoum même, à Abousir et à Saqqarah. La description des tombeaux de cette catégorie sera considérablement facilitée et allégée par tout ce que nous avons été obligés d'en dire déja au précédent chap. IV, § IV, à propos des inscriptions. A Meidoum, les principaux tombeaux sont ceux de Nofirmat et de Rahotep, et l'on se rappelle, en ce qui concerne les dates, que la comparaison des inscriptions et certaines mentions particulières nous ont permis d'établir (chap. IV, § IV, B) que Nofirmat, postérieur de peu à Khabiousokari, appartient encore au règne de Snofrou, tandis que Rahotep est sans doute des premières années de Kheops, et que Rahotep a pour contemporains Khouhotep à Saqqarah (*ib.*, D), Amten et sans doute aussi Khoutaa (*ib.*, C, A) à Abousir.

C'est seulement au temps de Khouhotep, d'Amten et de Rahotep que la chapelle en pierre arrive à son plein développement. Leurs tombeaux, comme nous savons, sont à superstructure massive en briques avec puits ménagés dans la masse et descendant aux chambres souterraines. Khouhotep et Amten possédaient, à n'en pas douter, des puits et des chambres de ce genre, bien qu'il semble qu'on ne les ait jamais cherchés; l'attention s'est toujours trop exclusivement fixée sur leurs chapelles, et même les dimensions extérieures du mastaba, chez eux, n'ont jamais été prises. Le tombeau de Rahotep, par contre, nous est entièrement connu. En superstructure, il couvre un espace de 52m sur 28, et dans la façade orientale s'ouvrent, à l'extré-

mité sud, une chapelle principale, et à l'extrémité nord, une chapelle secondaire qui n'est guère qu'une niche : cette prédominance de la chapelle médionale a été observée plusieurs fois par nous à Reqaqnah dans les nombreux tombeaux tout en briques que renferme cette nécropole. Comme nous l'avons vu plus haut, la décoration et les inscriptions de ces chapelles, à Meidoum, montrent que celle du sud était spécialement consacrée au propriétaire du tombeau, et celle du nord à sa femme ; parfois identique à la première, comme il a lieu à Meidoum chez Nofirmat, la chapelle de la femme était fréquemment traitée comme moins importante, et à Reqaquah même, nous avons vu que dans nombre de cas elle est complètement supprimée. Un peu plus tard, à Gizeh, nous verrons prévaloir un dispositif qui fusionne les deux chambres ; en attendant, il semble que chez Khouhotep et chez Amten, on se soit contenté d'une chapelle unique.

Les deux chapelles indépendantes, chez Rahotep, indiquent que le tombeau renferme deux sépultures, et en effet, deux puits s'ouvrent dans la plate-forme supérieure ; il n'y a point de communication entre eux à la base. On remarque que dans aucun des tombeaux à deux chapelles de Reqaqnah on n'a rencontré deux puits : les sépultures du mari et de la femme étaient réunies, là, dans la même chambre souterraine. Mais une disposition funéraire tout à fait analogue aux puits indépendants de Rahotep est réalisée par les deux systèmes de chambres souterraines, desservis par deux escaliers indépendants, que recouvre le tombeau K2 de Bêt-Khallâf (Sanakht), et il est permis de croire que sous ce grand édifice aux faces aveugles reposaient un homme et une femme. A Meidoum, d'ailleurs, nous rencontrerons de nombreux exemples de sépultures multiples, accusées par plusieurs puits dans la masse d'un même tombeau.

De même que la chapelle sud, chez Rahotep, est plus développée que la chapelle de Nofrit à l'extrémité nord, de même le puits de Rahotep est de construction plus développée que celle du puits du nord : il donne accès,

d'abord, à une chambre ménagée à la base du massif de briques, au niveau du sol naturel, puis plus bas, à une seconde chambre complètement excavée qui devait être la chambre funéraire.

En ce qui concerne maintenant les chapelles supérieures, celles d'Amten, de Khouhotep et la chambre sud de Rahotep sont de construction tellement semblable qu'elles peuvent être décrites en même temps. Ce type de chambre a, en plan, la forme d'une croix, mais cela ne suffit pas à le caractériser, car la hauteur sous plafond est loin d'être uniforme en tous les points du plan. En réalité, il ne faut pas se représenter la croix comme constituant la chambre; la chambre proprement dite comprend uniquement la branche transversale, beaucoup plus élevée sous plafond que le couloir d'accès et surtout que le *chevet* de la croix, qui n'est en réalité qu'une niche profonde et basse. Si nous prenons par exemple la chambre d'Amten, nous verrons que la branche transversale a une longueur totale de 2m,60, une largeur de 0m,80, et une hauteur sous plafond de 3m,60; le couloir d'accès qui débouche au milieu, long de 2m,15 et large de 0m,80, a seulement 2m,90 de hauteur, et la petite niche centrale ou fausse porte qui se creuse au milieu de la grande niche, sous un tambour circulaire, a seulement 0m,45 de largeur et 1m,50 de hauteur. Il n'y a pas, comme on voit, de disposition cruciale à proprement parler; il y a seulement une chambre allongée, parallèle à la façade de l'édifice, dans laquelle un couloir bas donne accès au milieu et dont la grande paroi du fond encadre un dispositif de fausse porte.

Rien de tout cela ne serait très différent de ce qu'on a vu chez Khabiousokari, si chambre et couloir d'accès n'étaient entièrement bâtis en pierres de taille; le plafond est également en dalles de pierre, de sorte que l'ensemble se présente comme une sorte de boîte en pierre enchâssée dans la masse de la superstructure de briques. A l'issue extérieure du couloir, dans deux cas au moins, chez Amten et chez Rahotep, il s'ouvre au centre d'une petite façade en pierre, et cette façade est construite légèrement en

retrait par rapport au parement général de l'édifice; chez Khouhotep, la petite façade en retrait existe en plan, sans que le relevé de Mariette permette de se rendre compte si elle est effectivement parementée en pierre.

La chapelle nord de Rahotep, ou chapelle de Nofrit, ne comprend pas de chambre proprement dite; on s'est borné, là, à la façade en pierre, construite en retrait sur le parement général, et au milieu de laquelle s'ouvre, comme s'ouvre le couloir dans le type complet, une niche profonde dont le fond est constitué par une fausse porte.

Chez Khouhotep, la façade en retrait au milieu de laquelle s'ouvre le couloir forme le fond d'une petite cour, dessinée en avant de l'édifice et circonscrite par des murs de briques; on y accède non par le milieu mais du côté nord (à droite). Ce dispositif se rattache à un système général de protection des entrées des chambres qui était particulièrement pratiqué à Meidoum et reçut, dans cette localité, le développement extraordinaire dont nous allons voir, chez Rahotep, un premier exemple. Nous nous occuperons ensuite des dispositions analogues chez Nofirmat, quand nous aurons décrit ses chapelles un peu antérieures à celles de Rahotep et de plan encore incomplet ou anormal.

Après que le tombeau de Rahotep fut terminé, ainsi que la décoration en relief des deux chapelles, on imagina d'assurer la sécurité des deux chambres en les murant, au moyen d'une épaisse ceinture de maçonnerie de brique faisant tout le tour de l'édifice, masquant complètement les deux façades et dissimulant jusqu'à leur emplacement. L'idée qui présida à cette disposition nous échappe, car le propre de ces chapelles de la superstructure est évidemment d'être accessibles aux vivants, et telles étaient celles d'Amten et de Khouhotep. Peut-être doit-on observer, cependant, dans le cas de Rahotep, que la chapelle principale reçut les statues du mort et de sa femme, et qu'il importait par suite de transformer cette chapelle en *serdab* clos et inviolable. Quoi qu'il en soit, la précaution fut efficace, et chapelles et statues se livrèrent intactes

aux fouilleurs de Mariette ; on sait que le couloir d'accès du sud, d'un bout à l'autre, était bloqué en maçonnerie de pierre. Par devant on avait évité de remplir l'évidement du parement général, en avant de la façade en pierre décorée, et l'enveloppe de briques courait droit ; son épaisseur fut d'abord de 2m,40, après quoi on surajouta, tout autour de l'édifice, pour ne laisser aucun joint visible, une seconde chemise de même épaisseur, et pour enfouir à jamais dans l'oubli l'existence des chapelles cachées dans le noyau on ménagea dans la masse de la chemise extérieure une autre chapelle disposée pour les besoins du culte funéraire : une niche profonde terminée au fond en fausse porte. En avant encore, de petits murs en briques circonscrivirent une cour carrée, comme chez Khouhotep à Saqqarah, et dans cette cour s'élevèrent, en avant du mur de fond, à droite et à gauche de la niche, deux stèles inscrites ; le mur en arrière des stèles, de part et d'autre de la niche, présente cette particularité qu'il est décoré de rainures verticales d'un tracé très simple, pilastres et nichettes alternées, avec des saillies beaucoup plus modérées que celles du décor dont on connaît les exemples de Negadah, de Nezlet Batran et de Gizeh, et dont s'est inspiré le constructeur de la chambre de Khabiousokari.

Des chemises protectrices du même genre existaient, comme on va le dire, chez Nofirmat. Le tombeau de Nofirmat est une vaste superstructure massive de 115 mètres de longueur sur 56 de largeur, dimensions de beaucoup supérieures, comme on voit, à celles de tous les tombeaux déjà rencontrés par nous. Dans la disposition primitive, c'est à dire avant la construction des chemises additionnelles, l'édifice était constitué par un parement en briques enveloppant un noyau en limon du Nil recouvert d'une épaisse couche de sable et gravier : on reconnaît, dans ce mode de remplissage, le système de superstructure bien connu à l'époque ancienne et qui, à Reqaqnah notamment, précède le système du massif compact qui devait être définitivement adopté. Existe-t-il, dans le noyau, des puits donnant

accès à des chambres souterraines? Il est inutile, après les investigations de Petrie, de chercher à en apercevoir l'orifice; mais d'après certaines des petites tombes de Reqaqnah, où un puits s'ouvrait dans le sol à l'intérieur d'une enceinte rectangulaire, était couvert après avoir reçu son dépôt et disparaissait ensuite sous le remplissage de gravier de l'intérieur de l'enceinte, on peut se demander s'il n'en n'est pas de même chez Nofirmat et si des voûtes, fermant la bouche des puits, ne se cachent pas à quelques mètres sous la glaise de la plate-forme. Pour les découvrir, le seul moyen serait de pratiquer une tranchée intérieure, jusqu'au sol naturel, dans toute la longueur du mastaba.

Aux deux extrémités de la façade orientale s'ouvraient la chapelle de Nofirmat, au sud, et au nord, celle de son épouse Atiti. Nous les avons examinées déjà au précédent chapitre, et nous avons vu que ces deux chambres, de dimensions presque identiques, ont en plan la forme d'une croix plus largement dessinée que celle du type de Rahotep et de ses contemporains : une façade en retrait est d'abord ménagée dans le mur de briques extérieur : au milieu s'ouvre un couloir large de 1m,10, qui débouche au bout de 4m,70 dans une galerie transversale plus haute, longue au total de 6m,40 et large de 0m,95 ; au milieu de la grande paroi du fond de cette galerie s'ouvre enfin, non pas la simple niche d'une fausse porte, mais un second couloir, dans le prolongement du premier, légèrement plus large, long de 2m,50 ou 3m,50, suivant que nous sommes dans l'une ou l'autre chapelle, et terminé par une fausse porte. Cette disposition, comme on voit, serait sensiblement plus développée que celle de Rahotep, si l'on n'avait à ajouter que la construction en pierre, dans cette chambre, n'est employée que pour le deuxième couloir et la façade du fond de la galerie transversale : les extrémités latérales et la face avant de cette galerie, ainsi que le premier couloir et la façade extérieure, sont en briques comme tout le reste de l'édifice. Nous avons indiqué, plus haut, qu'il était possible que ces chambres eussent été

construites en deux fois; tout d'abord la façade en pierre qui devint celle de la branche transversale de la croix était la façade extérieure, légèrement en retrait sur le parement général en briques, et la chapelle ne comprenait qu'un couloir perpendiculaire profond, également en pierre, — aujourd'hui le deuxième couloir, — menant à une fausse porte : le tout était semblable, avec un peu plus de développement, à la petite chapelle de Nofrit chez Rahotep. Ensuite seulement, lorsqu'on prolongea en avant la masse de brique de l'édifice, on ménagea la largeur d'une galerie en avant de la façade de pierre sculptée, et, en guise d'accès, un couloir dans le prolongement du couloir de pierre; enfin, dans la façade nouvelle, on dessina le rentrant habituel pour encadrer et signaler l'entrée. Ce qui semble prouver que les choses se sont passées de la sorte, c'est que la façade en pierre de la branche transversale est inclinée, comme le serait une façade extérieure, et qu'il n'est pas probable qu'on eût bâti un mur incliné de ce genre pour parementer une galerie intérieure.

Les parties en briques de la galerie transversale et du premier couloir étaient crépies et portaient, comme on sait, des tableaux et des inscriptions peintes, de sorte qu'à ce moment, la chapelle comprenait bien effectivement tout l'espace des galeries en croix; mais il est impossible de ne pas remarquer que, même en tenant compte des couloirs ménagés dans sa masse, la tranche additionnelle en briques rappelle singulièrement la première des deux chemises enveloppes qui murent, un peu plus tard, les chambres du tombeau de Rahotep. Et comme pour compléter l'analogie, voici qu'à cette première enveloppe, qui respectait l'entrée des chambres, le constructeur en a superposé une seconde, qui correspond exactement à la chemise extérieure de Rahotep, dissimule les façades ménagées dans l'enveloppe intérieure, remplit même de sa masse les retraits formés par ces façades et substitue, aux chambres intérieures destinées à l'oubli, de petites chapelles de culte constituées par une simple niche ménagée dans le parement extérieur. En avant de cette niche, toujours comme chez Raho-

tep, une petite cour enceinte en brique, dont le mur de fond, à droite et à gauche de la niche, est décoré des mêmes rainures verticales de dessin très simple.

Tels sont les deux grands tombeaux *à chapelle* de Meidoum, et ceux de Saqqarah et d'Abousir contemporains du dernier d'entre eux. Donnons maintenant un coup d'œil aux tombeaux secondaires de la même époque, à Meidoum, où les formes d'architecture sont presque aussi variées et aussi mêlées de survivances anciennes qu'à Reqaqnah.

Le seul document qu'on possède pour ces tombeaux consiste dans les relevés de Petrie, dont l'ouvrage est fréquemment cité au précédent chapitre à propos des tombeaux 6 (Rahotep) et 16 (Nofirmat). Les autres tombeaux appartiennent, abstraction faite des distinctions relatives aux dimensions générales, à trois catégories architecturales distinctes : les tombes *à chapelle*, dont font partie 6 et 16 elles-mêmes, les tombes *à couloir* et les tombes *à descente inclinée*.

Parmi les tombes à chapelle, il faut ranger tout d'abord le spécimen quelque peu anormal du grand mastaba 17, voisin de la pyramide (*Medum*, pl. I, VI, VIII), vaste masse parementée en briques et bourrée, à l'intérieur, non de terre ou de sable, mais d'éclats de calcaire provenant de la construction de la pyramide ; la face orientale possède une sorte de niche dont le fond assez large est constitué par une dalle en pierre sans inscription. Vient ensuite le tombeau 9, dit de Ranofir (pl. V, VII), dont nous avons parlé au précédent chapitre : superstructure massive en briques, deux niches en pierre dans la paroi orientale masquées par une chemise de briques périphérique analogue à celles de Nofirmat et de Rahotep ; deux puits funéraires dans l'axe, dont le principal renfermait la célèbre momie du Ranofir hypothétique. Le tombeau 8 (pl. V) est plus petit, superstructure massive en briques, trois puits dans l'axe, deux niches dans la paroi orientale, mais non en pierre, simplement stuquées en blanc sur la brique et sans autre décor.

Les autres tombes du type à chapelle sont de dimensions beaucoup moindres, mais non pas moins intéressantes. On y remarque le tombeau 4, sépulture de Heknen : deux niches en pierre dans la face orientale d'une superstructure massive en briques, la niche septentrionale a fourni le remarquable *tableau carré* décrit au précédent chapitre (§ IV, B, 4). Appartiennent à la même catégorie les tombeaux 10, 11, 12, presqu'entièrement détruits, et le tombeau 7 dont la niche méridionale a fourni un linteau également décrit plus haut (*ib.*, 5) ; ce dernier tombeau, de construction très soignée, présente cette particularité que la façade des niches est protégée par un mur en briques construit en avant et délimitant un couloir longitudinal ; ce couloir s'élargit, au centre, en une petite cour carrée.

Au *type de Meidoum*, — chapelle en pierre de même plan que chez Rahotep et Amten enchâssée dans la maçonnerie de briques, — et peut-être à l'époque de Meidoum appartiennent quelques tombeaux de Saqqarah très incomplètement connus, notamment ceux de Api (*Mastaba*, p. 95-96) et de Bebi (*ib.*, p. 104-106).

En ce qui concerne le tombeau 7 de Meidoum, contemporain de Rahotep par ses inscriptions, on voit qu'il appartient par certains détails architecturaux à la famille des tombes à couloir. Nous décrirons à la fin du présent paragraphe (G) ce type spécial de tombeau qui naît, selon toute apparence, un peu avant le règne de Snofrou, persiste jusqu'en pleine Ve dynastie et interfère de manière curieuse, par instants, avec le type normal du mastaba à chapelle ; nous parlerons, en même temps, des cas plus rares de survivance à travers la période memphite de la tombe à escalier. Auparavant, nous allons dire un mot encore du développement du type normal *à chapelle* dans la première moitié de la IVe dynastie.

F. — *Période des premiers mastaba tout en pierre.*

La grande innovation que manifestent les tombeaux du

règne de Kheops à Gizeh consiste en ce que la superstructure du mastaba est tout entière en pierre. L'âge de la brique, dans le domaine de l'architecture funéraire, est momentanément fini, et si l'usage de la brique persiste néanmoins encore assez longtemps, c'est surtout dans le type bien caractérisé du tombeau à couloir dont nous parlerons tout à l'heure[1]. Quant aux formes générales du tombeau, du puits, de la chambre souterraine, elles restent à peu de chose près les mêmes. Seule, la chapelle de la face orientale se transforme : les caractères de son évolution ont été précisés, en tous détails, au début du § V du précédent chapitre, où il suffirait en toute rigueur que nous renvoyions le lecteur. Rappelons brièvement, cependant, que dans le type normal les deux chapelles du mastaba de Meïdoum sont fondues en une seule, de plan rectangulaire allongé parallèlement à la façade, et prenant jour à l'extérieur par un couloir débouchant à l'extrémité nord de la chambre ; au dehors, une petite façade en retrait est ménagée dans le parement de l'édifice, comme à Meïdoum, et le couloir d'entrée découpe sa baie au milieu ; à l'intérieur de la chambre, la grande paroi du fond, du côté de l'ouest, est creusée aux extrémités de deux niches ou fausses portes avec tous leurs organes, identiques chacune à la niche du fond de la chambre du type de Meïdoum, chez Rahotep ou chez Amten. Ces deux fausses portes, dans une chambre unique, tiennent lieu des deux chapelles séparées de la

1. Il est certain cependant qu'à Saqqarah, comme à Dahchour (v. un peu plus loin), l'usage de la superstructure en briques se maintient au moins pendant le règne de Kheops, en ce qui concerne les tombeaux sans couloir longitudinal. Les tombeaux à chambre en pierre du type régulier enchâssée dans la maçonnerie de briques, d'Api et de Bebi (*Mastaba*, p. 95-96 et 104-106), et celui de Khoui (*ib.*, p. 106-107), à chambre *crypte* en briques simplement crépissée, sont trop mal connus pour qu'on puisse déterminer exactement leur époque, mais un tombeau au moins de Saqqarah, bâti en briques, celui de Pehkourit (*Mastaba*, p. 108), appartient au règne de Kheops par les formules religieuses de sa stèle. D'autre part, le tombeau en briques de Nofirhotep (*ib.*, p. 103-104), aux détails architecturaux singuliers, est de la IVe ou de la Ve dynastie par le groupe inscrit de Nofirhotep et Tenti au musée du Caire.

période antérieure ; cela est d'autant plus évident que la paroi du fond de cette chambre, avec ses deux niches, reproduit exactement la disposition du mastaba sans chambres proprement dites, avec façade creusée simplement de deux niches aux extrémités, dont Meidoum et Reqaqnah fournissent de si nombreux exemples.

Ce dernier type de mastaba à deux chapelles réduites à des niches n'a point disparu, d'ailleurs, après l'époque de Meidoum : il est connu, au temps de Kheops, en deux variétés différentes, la variété de Dahchour à superstructure massive en briques enchâssant les fausses portes en pierre (Barsanti dans *Ann. du Service*, III, 1902, p. 198-201 et pl. I, II), identique, par conséquent, au type de plusieurs tombeaux secondaires de Meidoum, et la variété de Gizeh, à superstructure entièrement en pierre (mastaba de Khemtni, *LD* II, 26). Ce dernier type peut être, comme on voit, considéré à volonté comme reproduisant le type secondaire de Meidoum avec remplacement de la superstructure en briques par une superstructure toute en pierre, ou comme résultant de la simplification du type normal de Gizeh à chambre unique, dont la paroi du fond, seule, avec ses deux niches, serait conservée et deviendrait la façade orientale de l'édifice par suppression de la chambre.

Le lecteur voudra bien se reporter au début du § V du précédent chapitre pour la bibliographie des nombreux tombeaux du type normal de Kheops, ainsi que pour celle des édifices du type immédiatement suivant (apparaît sous Khephren), qui ne diffère essentiellement du premier que par ce que les deux niches de la grande paroi du fond de de la chambre sont remplacées par une seule au centre de la paroi. Le couloir d'accès, dans la plupart des cas, débouche dans la chambre non au milieu, mais à l'extrémité nord, ce qui différencie le plan de celui de la chapelle en forme de croix du type de Meidoum.

C'est également sous le règne de Khephren, nous l'avons vu, qu'apparaît enfin un troisième type de chambre, caractérisé par la présence dans la grande paroi du fond

d'un grand nombre de fausses portes d'espacement et de dimensions variables, consacrées chacune, d'après l'inscription du tambour, au culte d'un personnage différent, et ceci nous apprend que dans la chapelle était célébré le culte de toute une famille et que la chambre souterraine ou le puits donnait accès était probablement un caveau de famille. Nous avons remarqué, d'ailleurs, que la disposition des fausses portes multiples, avant d'être transportée au fond de la chambre du mastaba du type ordinaire, a pris naissance sur la paroi intérieure du couloir longitudinal des tombes *à couloir* tout en briques; c'est ce que nous allons voir maintenant, en passant en revue les éléments de l'histoire de ces tombes à couloir, qui se développent indépendamment des tombes à chapelle, produisent à plusieurs reprises, par fusion avec elles, des formes hybrides curieuses et finissent par donner naissance, dans la superstructure du mastaba, à l'infinie variété des combinaisons de couloirs et de chambres qui caractérise la fin de la période memphite.

G. — *Formes anciennes persistantes.*

La plus ancienne des tombes à couloir actuellement connues est la grande tombe 75 de Reqaqnah étudiée plus haut (même §. D), qui précède sans doute de peu le début du règne de Snofrou. On se rappelle que dans ce moment apparaissent, pour la première fois, la niche-chapelle ménagée dans la paroi orientale et le couloir longitudinal formé par cette paroi même et par un mur parallèle construit en avant. Le principe de cette disposition paraît être de protéger la chapelle, et le couloir se présente ainsi comme une sorte de longue chambre, avec la niche ménagée dans la paroi occidentale. Dans R75, on accède dans le couloir soit par l'extrémité nord, librement ouverte, soit par une porte précédée, à l'extérieur, d'une petite cour, et qui s'ouvre juste en face de la niche.

La niche-chapelle, comme on l'a vu, devient de règle dans les tombeaux même dépourvus de couloir, et par

développements successifs, devient une chambre seulement ménagée dans la maçonnerie, puis une chambre avec niche du fond en pierre, puis une chambre entièrement construite en pierre encastrée dans la masse de briques. Le dispositif à couloir, cependant, continuait à être employé, et comme le couloir tenait lieu de chambre, on n'éprouvait pas aussi impérieusement que dans les tombeaux de l'autre type le besoin d'amplifier en chambre véritable la niche de sa paroi occidentale. On s'explique ainsi que tant que vécut la tombe à couloir, elle conserva dans le mur intérieur du couloir les simples niches tracées à redans du type ancien, et que, même dans les cas où l'on arrivera à faire déboucher dans le couloir une chambre véritable, celle-ci sera simplement ménagée dans la masse de brique et jamais parementée en pierre.

A Reqaqnah, où les constructeurs revenaient sans cesse aux formes archaïques et semblent n'être jamais parvenus à réaliser la chapelle en pierre (v. ci-avant, même §. D), il est naturel que la tombe à couloir, tout en briques, ait été l'objet d'une prédilection spéciale, et l'on connaît deux de ces édifices, aussi importants par les dimensions que R75, qui appartiennent respectivement à la IVe dynastie et au début de la Ve. Le premier est R50 (Garstang, *Third Dynasty*, pl. XXI, et phot. pl. XVI). Au point de vue de la structure, il appartient à une famille relativement ancienne, celle des tombes *à puits dans un mastaba bourré en terre*. On se rappelle, d'ailleurs, que le tombeau de Nofirmat à Meidoum appartient encore à cette catégorie. En ce qui concerne R50, il se présente comme une masse oblongue de 26 mètres sur 14, à l'intérieur de laquelle on pénètre par deux portes ouvertes dans la paroi orientale; traversé un gros mur de 2m,50 d'épaisseur, on arrive dans le *couloir longitudinal*, large de 1 mètre et long au total de 18, non ouvert aux extrémités; sa paroi intérieure est creusée de trois niches, une niche principale largement tracée à redans, à peu près en face de l'entrée nord, et deux niches plus petites de formes différentes; le couloir, à sa rencontre avec l'entrée sud, s'évase en une sorte de chambre carrée

et s'arrête, cependant que l'entrée, poussée plus avant au sein de l'édifice, débouche dans une grande cour intérieure où s'ouvre, au sud, un petit puits pour dépôt d'offrandes et au nord, un puits plus grand qui descend à la chambre souterraine. Celle-ci est petite et de forme irrégulière, comme toutes les chambres analogues de Reqaqnah. Dans la disposition primitive, il paraît certain que l'orifice du puits était maçonné et que toute la surface de la cour intérieure, où l'on accède aujourd'hui de plain-pied, était recouverte d'une couche de remblai plus ou moins épaisse.

Observons encore que si la façade orientale et la façade postérieure du monument ne présentent à l'œil qu'un parement de briques uni, les petits côtés, par contre, sont décorés d'un jeu régulier de rainures verticales constituées par de petites niches de 0m,50 de largeur, très simplement tracées à redans : nous sommes loin des somptueuses combinaisons de lignes du décor extérieur de Negadah, de Nezlet Batran et de Gizeh[1].

Le tombeau R70, le dernier de ceux dont nous avons à nous occuper à Reqaqnah, semble être daté par une belle inscription sur pierre qu'y a trouvée Garstang, et qui appartient par son style au début de la Ve dynastie. On le construisit dans le prolongement, vers le sud, du grand tombeau 75 qui fut, comme nous savons, le premier en date de la nécropole de Reqaqnah nord. R70 possède deux couloirs parallèles en avant de la façade proprement dite, mais il semble que dans sa disposition primitive il n'en ait eu qu'un seul, et que le dernier mur du côté de l'est ait été

1. C'est le lieu de rappeler, en manière de résumé, que le système de décor d'une façade en briques au moyen d'une combinaison de pilastres saillants et de niches petites ou grandes, a été rencontré par nous, jusqu'ici, à Negadah (époque de Menes), à Nezlet Batran près Gizeh (époque de Zet), dans les petites tombes de l'époque du *deuxième* et du *troisième groupes* à Naga ed Der, à Gizeh (époque de Nouterkha-Zosir), à Saqqarah au fond de la chambre de Khabeousekari, enfin à Meïdoum où il est appliqué aux parements visibles des chemises enveloppes des tombeaux de Nofermat et de Rahotep.

construit postérieurement. Indépendamment des couloirs, c'est un tombeau à superstructure massive en briques du type complètement développé, avec puits ménagé dans la maçonnerie et donnant accès à une chambre souterraine ; en plus de ce puits, la superstructure renferme un petit puits à offrandes, moins profond.

Dans le plan primitif le tombeau présentait (pl. XXI, phot. pl. XVII, XVIII) une masse rectangulaire de 26 mètres sur 15, avec une façade orientale unie dans laquelle s'ouvraient deux portes : la porte nord sans ornement architectural, la porte sud signalée par une petite façade en retrait sur le parement général, suivant une disposition que nous connaissons bien. Cette porte sud était en effet la plus importante, donnant accès directement, comme on va voir, à la chapelle. Mais l'une et l'autre débouchaient, tout d'abord, dans un couloir longitudinal, fermé aux extrémités, de 1m,70 de largeur et 22 mètres de longueur, dont la paroi intérieure, ou face orientale de la superstructure massive proprement dite, est creusée d'une petite niche profonde tracée à redans, en face de l'entrée nord, puis d'une très vaste niche à redans, la chapelle principale, 3 mètres de largeur totale et 2m,50 de profondeur, en face de l'entrée sud, puis en outre, de quatre petites niches rectangulaires dans l'intervalle des deux chapelles et d'une dernière niche semblable tout près de l'extrémité nord.

C'est un peu plus tard, sans doute, que fut créé en avant le couloir supplémentaire que l'arrivant, aujourd'hui, rencontre d'abord. Dans le mur avant furent ménagées deux portes correspondant aux portes du mur intérieur. La paroi extérieure reçut la même décoration de pilastres et petites niches régulièrement alternés qu'on voit sur les petits côtés de la tombe 50 décrite tout à l'heure, et dont les tombeaux de la période antérieure, à Reqaqnah, négligeaient l'usage.

Nous avons fini avec la nécropole de Reqaqnah. Les tombes à couloir vont maintenant nous conduire, tout d'abord, à Meïdoum, où ce type architectural a donné lieu,

au temps de Rahotep, au remarquable specimen du tombeau n° 22 (Petrie, *Medum*, pl. VII, XXVIII). La façade orientale de la superstructure massive en briques est précédée d'un mur, relié à l'édifice à l'extrémité sud, de sorte que le couloir est ouvert par l'extrémité nord comme celui de R75 décrit plus haut ; du nord au sud, on rencontre dans la paroi du fond de ce couloir d'abord trois niches, puis, tout à l'extrémité, une porte donnant accès dans une chambre carrée dont la paroi du fond, au milieu, possède encore une niche. C'est le premier exemple que nous rencontrons de l'adjonction d'un couloir à un tombeau à chambre proprement dite ; nous en verrons d'autres à Saqqarah, mais dans tous les cas, il faudra noter que le tombeau à couloir, avec ou sans chambre, est entièrement construit en brique, la chambre n'est pas en pierre, et des stèles de pierre n'y sont même admises, à ce qu'il semble, que par exception.

Dans 22 de Meidoum, les fausses portes du couloir et la chambre tout entière étaient crépies et couvertes de tableaux et d'inscriptions peintes, qui assignent au tombeau une date précise en montrant qu'il est contemporain de celui de Rahotep.

D'autres tombeaux, à Meidoum, étaient bâtis de la même manière (*Medum*, p. 19 ; pas de plans), tels sont 18, dont le front oriental, comme celui de 22, abrite un ensemble de fausses portes et, à l'extrémité sud, une chambre avec fausse porte au fond, et 13, où il y a seulement dans le front oriental une série de fausses portes et au sud une fausse porte plus développée (comme dans R70). Notons encore le petit mastaba 7 dont il a été question plus haut, tombeau de disposition intermédiaire et anormale dont la façade, qui possédait deux fausses portes très belles en pierre, était précédée d'un mur formant couloir ; ce couloir s'élargissait, au centre, en une petite cour carrée.

A Saqqarah, enfin, nous avons à constater la persistance du type du tombeau à couloir, comme à Reqaqnah, en pleine période memphite[1]. Nous avons déjà eu l'occasion

1. On sait qu'à Saqqarah persistent également, dans les tombes sans

de parler de ces intéressants tombeaux de Sitou et de Khouni, tout en briques et datés seulement par la brève inscription de quelque table d'offrandes ou d'une stèle de pierre du type décoratif anépigraphe. Le plus simple est le tombeau de Khouni (*Mastaba*, p. 98) : couloir de 8 ou 9 mètres de longueur, ouvert à l'extrémité nord seulement ; un large évasement de la paroi extérieure (paroi est), immédiatement après la porte, donne une sorte de chambre carrée. La paroi intérieure est creusée, du nord au sud, de quatre petites niches de tracé identique, à redans, puis de deux cavités plus larges de plan rectangulaire : tout cela ressemble au couloir de 70 de Reqaqnah et à celui de 13 de Meidoum. A proximité de l'extrémité sud du couloir, dans la masse de briques, deux puits, *serdab* ou dépôts d'offrandes.

Le tombeau de Sitou (*Mastaba*, p. 97-98) est de plan plus compliqué et appartient, comme 18 et 22 de Meidoum, à la catégorie des édifices *à couloir et à chambre*. Les stèles de pierre souvent reproduites que renfermait la chambre datent avec précision le tombeau, comme nous l'avons vu plus haut, du règne de Khephren. Le couloir, fort développé en longueur, est fermé à l'extrémité nord ; on y accède par une porte ouverte au milieu ; la paroi intérieure n'abrite pas de niches, mais un peu au sud de l'entrée s'ouvre, au milieu d'une petite façade en retrait (cf. R70), un couloir perpendiculaire long de 2m,70 qui donne accès dans une chambre ménagée dans la maçonnerie comme celle de Khabiousokari, mais de plan plus simple : une galerie en tête de T sur le couloir d'accès, longue de 2m.70, large de 0m.75 ; la paroi du fond était ornée, comme on sait, d'une stèle en bois dont rien n'est conservé, encadrée par les deux stèles en pierre bien connues que possède le musée du Caire. Tout près de cette chambre, disposés comme ceux de la tombe de Khouni,

couloir, la chambre en pierre du type régulier de Meidoum, enchâssée dans une maçonnerie *de brique*, et même de simples chambres de plan identique, mais seulement ménagées dans la maçonnerie de briques et crépissées. V. ce qui est dit à ce sujet plus haut, p. 501, n. 1.

se dissimulent dans l'épaisseur de la maçonnerie deux puits d'offrandes.

On voit, d'après les spécimens de Meidoum et de Saqqarah, que lorsque le tombeau à couloir abritait en outre une chambre disposée de la sorte, cette chambre n'était pas construite en pierre. Mais la combinaison du principe du couloir avec celui de la chambre s'est faite également, dans d'autres monuments, d'une manière toute différente et a donné lieu, comme nous l'avons expliqué plus haut (chap. IV, § V), au type de chambre très remarquable qui caractérise le règne de Khephren. Prenons par exemple le couloir à niches multiples et sans chambre du tombeau de Khouni, et supposons-le construit pareil, mais en pierre, au sein d'un mastaba en briques : nous aurons une chambre allongée tout à fait semblable à la chambre ordinaire à deux niches de l'époque de Kheops, et dont la paroi du fond sera seulement de dessin un peu plus compliqué. On sait que ce type de chambre en pierre apparaît effectivement à Gizeh, dans le courant du règne de Khephren (cf. ci-avant, même §, F).

En outre du type de la tombe à couloir, bien d'autres formes anciennes persistent, d'un bout à l'autre de la période memphite, et donnent lieu à des combinaisons variées avec les formes du type normal. C'est ainsi que le dispositif à escalier, bien qu'abandonné en général, ne disparaît pas complètement après l'époque de Bêt-Khallâf; il est connu notamment à Meidoum, dans une série de tombes à puits central et à passage incliné analogue à celui des pyramides : 1, 2, 3, 11, 14, 15 appartiennent à ce type (*Medum*, p. 20 et pl. VII). Aux époques suivantes, tous les essais, toutes les formes antérieures se juxtaposent par instants, et nul monument n'est plus instructif à ce point de vue que le tombeau de la VIe dynastie, à Denderah, dont Garstang a reproduit le relevé (*Third Dynasty*, pl. XIX, XX) comme exemple de la forme finale de la tombe à escalier : on y voit la descente inclinée et le puits vertical d'accès aux chambres souterraines, comme à Bêt-Khallâf, la superstructure semi-massive, en briques avec

bourrage en terre, du type ancien de Reqaqnah et de Meidoum, le long couloir de façade avec niches dans la paroi du fond, enfin, sur la face orientale, à l'extérieur, le décor archaïque en rainures verticales à redans ménagées dans la paroi de briques. Mais l'histoire du tombeau memphite de la IVe à la VIe dynastie, qui demanderait à elle seule un volume, sort complètement des limites de la présente étude.

II

Les Pyramides.

Le type de tombeau à superstructure massive et à descente inclinée à derrière lui, comme nous l'avons expliqué (même chap., § I, fin de C et D), une longue période d'essais lorsqu'il nous apparaît, au temps de Noutirkha-Zosir, complètement constitué à Bêt-Khallâf, Reqaqnah-sud et Gizeh. Les tentatives antérieures dont l'histoire se retrouve, en partie, dans les formes retardataires de Reqaqnah-nord, avaient d'ailleurs été dirigées en même temps dans le sens de la constitution d'un édifice assez différent, d'apparence, du tombeau ordinaire, un tombeau pour sépulture royale dont le premier exemple connu, contemporain des tombeaux du type de Bêt-Khallâf, est la pyramide à degrés de Zosir à Saqqarah. Le principe de ces divers édifices est, au fond, le même, car la pyramide n'est autre chose, elle aussi, qu'un tombeau à superstructure massive et à descente inclinée donnant accès à des chambres souterraines ; la descente inclinée, qui après l'époque de Bêt-Khallâf ne devait plus se rencontrer que tout à fait exceptionnellement dans le tombeau parallélipipédique, reste au contraire le seul procédé praticable dans une pyramide, et c'est ce qui fait qu'à partir de la IVe dynastie il y a une différence si nettement marquée entre la pyramide et le tombeau ordinaire ; mais au temps de Zosir, la séparation des deux types n'était pas

encore completement realisée. Si la pyramide de Zosir s'éloigne beaucoup des tombeaux contemporains, c'est seulement par la forme speciale et la masse beaucoup plus grande de la superstructure, ainsi que par le fait que cette superstructure, au lieu d'être construite en briques comme dans les tombeaux, est entièrement en pierre ; mais ces détails manifestent simplement que la pyramide était un tombeau plus important que les autres, ce que nous devons interpréter, comme il a été indiqué plusieurs fois au cours des precédents chapitres, en admettant que les tombes de Bêt-Khallâf, de Reqaqnah et de Gizeh étaient toutes des *tombes particulières* et dans aucun cas des tombes royales.

Dans les limites de la periode qui nous occupe on ne connait que deux pyramides, celle de Zosir à Saqqarah et celle de Snofrou à Meidoum, auxquelles il faut joindre le monument inachevé de Nofirkari à Zaouiêt el Aryân, qui devait être une pyramide du même type. Les pyramides de Zosir et de Snofrou sont toutes deux à degrés ; le type de la pyramide à faces planes apparait seulement avec celle de Kheops à Gizeh.

A. — *La pyramide de Noutirkha-Zosir.*

La pyramide à degrés de Saqqarah est, de beaucoup, celle qui a attiré le plus d'attention et provoqué le plus d'études, et malgré cela, de nombreux détails de sa structure et de son histoire restent encore mystérieux. Ouverte en 1821 pour le compte de Minutoli et relevée par Segato, la pyramide et ses couloirs intérieurs sont décrits tout d'abord par Minutoli-Toelken, *Reise zum Tempel des Jupiter Amon* (1824), p. 295-299, plans et dessins (de Segato) pl. XXVI-XXVIII, puis par Segato dans plusieurs ouvrages, notamment Valeriani, *Nuova Illustrazione istorico-monumentale del Basso e dell' Alto Egitto*, pl. C, et Valeriani et Segato, *Atlante monumentale del Basso e dell' Alto Egitto* (1837), pl. 37 A-37 D[1], on apprend, par les belles planches

1. Borchardt, dans le mémoire dont il va être question (*Zeitschrift*,

en couleurs de Segato, l'existence des chambres intérieures garnies de carreaux de faïence émaillée et de la porte semblablement décorée qu'encadre le protocole de l'Horus Noutirka; mais les plans et coupes de Segato constituent un guide bien imparfait et incommode dans le difficile écheveau des couloirs de l'intérieur de la pyramide. Burton, un peu plus tard (*Excerpta hieroglyphica*, pl. 27, n° 6), reproduit les inscriptions de la porte intérieure. Les seuls levés dignes de confiance qui ont été faits de l'intérieur de l'édifice sont ceux de Perring, *Pyramids of Gizeh* (1837), t. III, pp. 46 suiv., pl. A-B-C-D et Atlas, IIIe partie, pl. X, XI, XII. Lepsius, qui en 1843 enlève la porte intérieure pour la transporter à Berlin, en reproduit les inscriptions dans *Auswahl*, pl. VII, et *Denkmäler* II, pl. 2. La porte est encore reproduite et décrite, plus récemment, dans Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. I, p. 823-824, et en dernier lieu dans les *Aegyptische Inschriften* de Berlin, I (1901), p. 1. L'attribution des chambres et de la porte avec carreaux émaillés n'alla point, comme on sait, sans incertitude, et nous avons rappelé et cité plus haut, à propos de la titulature royale qu'on y rencontre et que nous avons discutée (chap. II, § I), les articles dans lesquels Stern, Steindorff et Borchardt, jusqu'en 1892, se rencontrèrent pour attribuer cette décoration en carreaux de faïence à la période saïte.

Nous avons montré, au contraire, par les analogies de titulature et certains caractères épigraphiques très spéciaux, que l'attribution des inscriptions sur carreaux émaillés à Zosir lui-même ne doit faire aucun doute. On comprend qu'au point de vue de l'histoire architecturale de la pyramide, le fait soit d'une importance essentielle, car les deux chambres dont il s'agit font partie d'un réseau de couloirs avoisinant la chambre funéraire centrale, et s'il est certain qu'elles sont contemporaines de la sépul-

XXX, 1892, p. 84, n. 1), suggère que dans Segato et Masi, *Saggi Pittorici* etc. (1827), qu'il n'a pu consulter, se trouve probablement aussi quelque chose sur la pyramide à degrés.

ture primitive, cela éclairera notablement le plan primitif de ces chambres souterraines, que violateurs et restaurateurs, au cours des siècles, ont si cruellement défiguré et compliqué. C'est ce plan primitif dont nous allons nous attacher d'abord à reconstituer le dessin, en laissant de côté, autant qu'il sera possible, l'histoire ultérieure de ce monument bouleversé. Nous nous occuperons ensuite de la superstructure.

Pour pénétrer avec nous dans l'intérieur de la pyramide, il ne sera utile au lecteur que de consulter les relevés précités de Perring, en s'aidant des mémoires architecturaux publiés en 1892 par Borchardt : *Zur Geschichte der Pyramiden*. I. *Die Thür aus der Stufenpyramide bei Sakkara*. II. *Zur Baugeschichte der Stufenpyramide bei Sakkara*, dans *Zeitschrift*, XXX (1892), p. 83-94 et pl. I, II. Borchardt, dans ce dernier mémoire, a montré que le couloir incliné qui s'ouvrait au ras du sol, au pied de la face nord, et dont l'entrée était cachée par le parement, fut toujours ignoré parce qu'il n'était pas situé dans l'axe du monument, et que les violateurs se livrèrent à un immense travail de creusement dans tous les sens avant d'arriver à la chambre centrale : que les galeries étroites et sinueuses qui sillonnent, de leur fait, le sous-sol de l'édifice, furent abandonnées et partiellement comblées par les restaurateurs de l'époque saïte, qui ne se servirent point davantage du couloir incliné primitif, muré de blocs de pierre dès l'origine, mais pratiquèrent, pour desservir les nouveaux chantiers des chambres centrales, des galeries horizontales qui, placées maladroitement dans le roc naturel trop près de sa surface, s'abîmèrent en plein travail sous le poids des matériaux de la superstructure. Nous ne recommencerons point cette histoire ; nous voulons seulement préciser ce qui concerne la disposition primitive du système de chambres auquel le couloir incliné donnait accès.

Il existe, au centre de la pyramide, un vaste puits carré de 8 mètres de côté, entièrement excavé dans le roc naturel depuis la surface du sol jusqu'à une profondeur de 30 mètres, et dont la voûte supérieure en pierre a toujours

supporte sans fléchir le poids des maçonneries susjacentes. Comme il est absolument impossible qu'un pareil travail ait été exécuté en sous-œuvre, on voit que le puits, tout au moins sa partie supérieure et sa voûte, sont antérieures à la construction de la superstructure, c'est à dire de toute première époque; nous allons voir, d'autre part, que les restaurateurs de l'époque saïte n'ont pas cherché à l'approfondir, et que le niveau actuel du fond est également celui de l'excavation primitive. Ce n'est pas, toutefois, ce qui semble au premier coup d'œil, car dans le puits débouche, du côté du nord, l'extrémité inférieure de la descente inclinée primitive, non pas au fond même du puits, mais à 8 ou 9 mètres au dessus, et exactement dans le même plan horizontal tombent dans le puits, aux quatre angles, les galeries d'amorce d'un système périphérique de couloirs et de petites chambres : il est manifeste qu'à un moment donné, ce plan horizontal fut celui du fond, et l'on est d'autant plus porté à croire que l'approfondissement subséquent est l'œuvre des Saïtes, que le chantier du fond actuel est encore dans l'état où les travailleurs maladroits de cette époque l'abandonnèrent en hâte, après avoir construit une sorte de grand naos en pierre au milieu d'une chambre obtenue en élargissant le puits des quatre côtés et dont les parois étaient évidemment destinées à recevoir un revêtement en pierres de taille. Mais si les restaurateurs élargirent le fond du puits, ils ne cherchèrent point à le descendre; on constate en effet qu'un réseau horizontal de galeries et de chambres, analogue à celui de l'étage supérieur (aboutissement du couloir incliné) mais beaucoup plus développé, débouche par quatre amorces au fond de l'espace élargi, et que ce réseau inférieur ne peut pas être postérieur à l'époque de la sépulture, car il comprend les deux chambres et la porte en carreaux émaillés qui remontent, sous le savons maintenant, au règne de Zosir lui-même. Il faut donc admettre qu'au temps de Zosir il y eut dans le creusement de ces souterrains deux phases. Le fond du puits était d'abord au niveau où débouche le couloir rectiligne incliné, et un premier système de

chambres, à cette hauteur, avait été construit tout autour; ce premier travail achevé, on eut le temps et les moyens d'approfondir le puits de 9 mètres et de creuser, autour de la chambre funéraire ainsi descendue, tout un nouveau système périphérique d'annexes. Les deux étages de couloirs et chambres furent d'ailleurs, comme nous allons voir, mis en communication par une galerie inclinée.

Il n'existe par ailleurs, dans le sous-sol de la pyramide, que l'écheveau irrégulier et compliqué des rameaux pratiqués par les voleurs, et les malencontreuses galeries horizontales à fleur de sol naturel que firent déboucher dans le puits les architectes saïtes; nous avons dit que nous ne nous en occuperions pas. La partie ancienne du réseau souterrain consiste seulement dans le puits central, le couloir incliné et les deux étages inférieurs de couloirs et chambres. Ces divers organes sont clairement figurés dans la publication de Perring (*loc. cit.*, pl. B), d'après laquelle, en majeure partie, sont faits les croquis ci-dessous : une coupe nord-sud par l'axe du puits et du couloir incliné, un plan du couloir incliné et de ses annexes, un plan de l'étage supérieur de couloirs et chambres et un plan de l'étage inférieur.

Le couloir a un développement de 50 mètres en projection, et descend à une inclinaison un peu plus douce que 1/2. Vers le milieu de sa longueur il détache horizontalement, à droite et à gauche, deux rameaux d'une vingtaine de mètres d'étendue, élargis à chaque extrémité en une petite chambre : il semble qu'on ait là l'amorce d'un grand système de couloirs destiné à envelopper le puits, en carré, à ce niveau, et qui n'a pas été poussé plus loin. Dans sa partie supérieure, la descente avait été creusée à ciel ouvert, et plus bas seulement s'enfonçait en tunnel dans le rocher : on se rappelle l'escalier du tombeau K1 de Bêt-Khallâf. La partie supérieure, ensuite, avait été couverte, — plafonnée? voûtée? on ne sait encore, — et l'excavation au-dessus avait reçu un remplissage de maçonnerie solide. Ajoutons enfin qu'une bonne partie de cette descente est bloquée en maçonnerie de

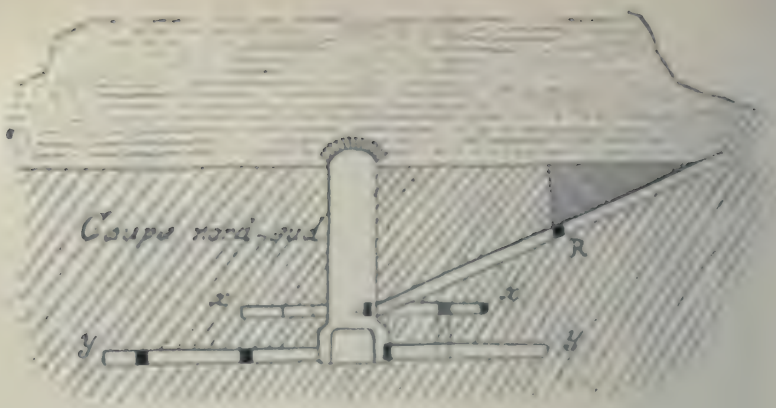

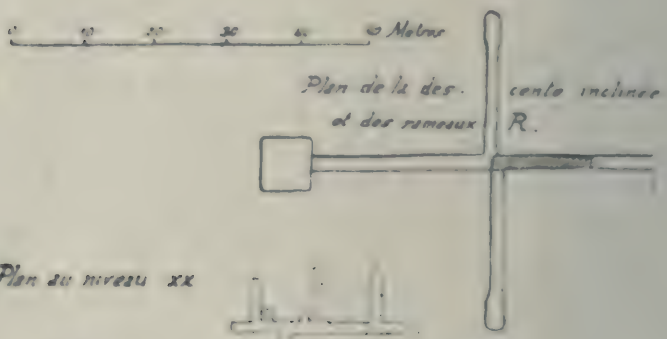

Plan du niveau xx

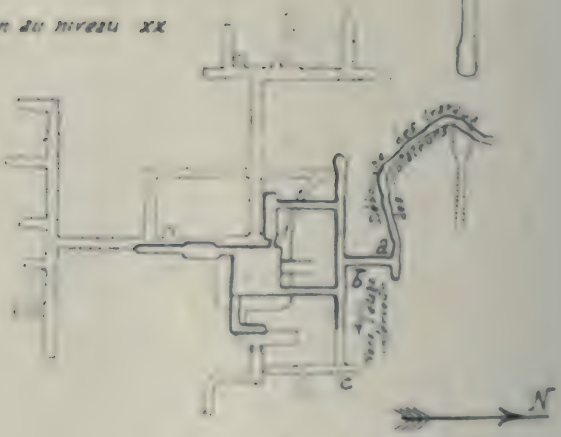

Plan du niveau y

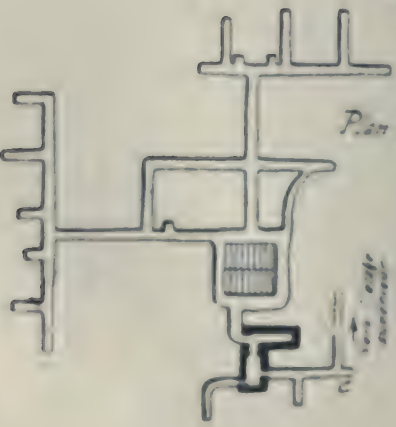

pierre sèche, et que cette barrière, qui remonte certainement à l'époque de la première fermeture du tombeau, n'a jamais été enlevée; c'est ce qui fait que les détails de construction de ce passage sont encore mal connus.

En ce qui concerne le puits, nous n'ajouterons rien aux indications données plus haut. Quant aux systèmes de couloirs, nous les séparons, pour éviter une confusion inextricable, sur un plan de l'étage supérieur, au niveau *xx*, et un plan de l'étage inférieur, niveau *yy*, qui nous dispensent de toute autre description. Observons, dans le tracé des galeries de l'un et l'autre étage, une tendance marquée à fermer sur eux-mêmes des circuits rectangulaires et à constituer autour de la chambre centrale de vastes gaines de plan rectangulaire; ce double caractère ne s'observe point à Bét-Khallâf ni à Reqaqnah-sud, mais il apparaît nettement, à la même époque, dans le système souterrain de la tombe de Gizeh.

C'est au point *a* de l'étage supérieur que finirent par aboutir, après d'innombrables tâtonnements, les terrassiers clandestins d'avant l'époque saïte; la tombe, dès lors, était conquise toute entière, car ce point de débouché est précisément à la naissance de la galerie inclinée *bc* qui met en communication les deux étages. Une fois descendu de *b* en *c*, on se trouve presque immédiatement conduit dans les chambres émaillées, qu'on traverse en franchissant la porte inscrite, après quoi l'on débouche au fond même du grand puits. Sur la face opposée s'ouvre, par trois amorces dont deux au moins sont anciennes, un système de galeries sur plan rectangulaire qui s'éloignent à une trentaine de mètres vers le sud et vers l'ouest et portent à l'extrémité, de chaque côté, un long rameau perpendiculaire terminé de part et d'autre en cul-de-sac et sur lequel s'embranchent, en grand nombre, des rameaux secondaires peu développés en longueur. Il ne fait pas de doute que les deux grands rameaux perpendiculaires étaient destinés à se recouper et sans doute à être complétés par deux galeries semblables au nord et à l'est, de manière à constituer autour du puits un vaste

carré de 60 mètres de côté; mais le travail ne fut pas achevé.

Si l'on réunit sous ses yeux, maintenant, avec les plans des souterrains qu'on vient de voir, ceux des souterrains des tombeaux de Bêt Khallâf, principalement du grand tombeau K1, et ceux des souterrains de la tombe Covington à Gizeh, on remarquera les analogies suivantes :

1° Les petites chambres longues, étranglées à l'entrée par les montants de la porte, sont tracées et débouchent sur les couloirs d'une manière tout à fait semblable; v. principalement le groupe des chambres de l'extrémité sud, à Gizeh, qui a son analogue dans K1, et en rapprocher le groupe des chambres emaillées de l'étage inférieur de la pyramide.

2° Comme les souterrains de la pyramide, ceux de la tombe de Gizeh sont à deux étages; on se rappelle qu'à Gizeh la communication entre les deux étages se fait, non au moyen d'une galerie inclinée, mais uniquement par un puits intérieur.

3° Les galeries de la tombe de Gizeh se ferment volontiers sur elles-mêmes en carré, et ailleurs, dessinent des gaines rectangulaires autour des chambres et des puits : mêmes particularités dans la pyramide.

4° La combinaison du puits et de la descente inclinée en tunnel, dans la pyramide, n'est pas sans analogie avec celle des descentes inclinées et puits verticaux de descente de herses que nous avons étudiée dans la tombe de Gizeh ainsi que dans K1 et les tombes contemporaines de Reqaqnah et Bêt-Khallâf.

Toutes ces remarques confirment entièrement, comme on voit, la date ancienne que nous attribuons aux deux étages de galeries du sous-sol de la pyramide, et l'on observe que les analogies les plus étroites sont avec la tombe de Gizeh : vérification non sans valeur de la date exacte de ce dernier édifice. En ce qui concerne la pyramide, observons enfin les curieuses analogies de disposition que présentent ses souterrains, particulièrement les grands rameaux avec embranchements de l'étage inférieur,

avec, d'une part, certaines des galeries voisines de la pyramide d'Ounas où furent découvertes les empreintes de cylindres aux noms de Ranib et Hotepsekhmoui[1], et d'autre part, les souterrains entièrement connus maintenant de la pyramide de Zaouiet el-Aryân[2]. Très probablement ce dernier édifice est un tombeau royal à peu près contemporain de celui de Zosir. C'est également à Zaouiet el-Aryân que se trouve, d'autre part, le grand édifice inachevé dont le déblaiement a été poursuivi par le Service des Antiquités et qui devait être, comme on sait, le tombeau du roi Nofirkari, dont le nom figurait sur de nombreux graffiti de blocs de pierre. La description donnée[3] permet de se rendre compte que le monument, qui consiste en un puits carré très vaste au fond duquel une descente inclinée pratiquée à ciel ouvert donne accès, est apparenté par cette disposition avec la pyramide de Zosir et les tombes contemporaines de Gizeh, Reqâqnah et Bêt-Khallâf; et la conviction s'impose qu'après achèvement des constructions comprises dans la grande cavité rectangulaire, celle-ci et la descente inclinée devaient être voûtées et recevoir une superstructure pyramidale. Le procédé de construction était d'ailleurs assez différent de celui employé à Saqqarah, car les chambres et couloirs souterrains, au lieu d'être percés à partir du fond d'un puits de section restreinte, devaient être contruits à ciel ouvert, sur un radier d'énormes blocs de granite organisé au fond de la grande fosse, avant de disparaître sous la couverture à fleur de sol qui eût porté la pyramide. Le projet comportait un véritable édifice, construit à 12 mètres en excavation comme

1. Aucun plan de ces galeries n'a encore été publié; leur configuration est seulement connue par la description de Barsanti dans *Ann. du Service*, II (1901), p. 230, qui permet de se rendre compte qu'on a là la descente et les souterrains d'une *tombe à couloir*, — mastaba ou pyramide? — privée de sa superstructure. Voir cependant le plan d'ensemble de Barsanti, *ib.*, p. 256.

2. Plans et coupes dans Barsanti, *Ouverture de la pyramide de Zauiet el-Aryân*, dans *Ann. du Service*, II (1901), p. 92-94.

3. Barsanti-Maspero, *Fouilles de Zauiéh el-Aryân* etc., dans *Ann. du Service*, VII (1906), p. 257-286 et 3 pl.

on l'eût fait à la surface, et pour lequel on avait approvisionné les grands blocs de calcaire qui furent précipités dans le puits au moment de l'abandon du travail et le comblaient aux trois quarts.

La parenté de cet édifice avec ceux de l'époque de Noutirkha-Zosir et de Sanakht semble de nature à montrer que le roi Nofirkari est leur contemporain, et nous ne craignons pas de proposer de le considérer comme identique à l'Horus Sanakht lui-même, ce qui s'accorde avec les indications de l'empreinte de cylindre bien connue de Bêt-Khallâf (v. ci-avant, p. 140) qui donnait le nom royal à côté du nom d'Horus. Il y aurait lieu, par suite, de renoncer à restituer, sur ce cylindre de Sanakht, le nom de *Nibka*, et aussi de perdre de vue l'hypothèse de l'identité de Nofirkari avec l'Horus Ranib, hypothèse déja signalée plus haut (p. 159-161) comme peu vraisemblable; mais nous reviendrons à cette question d'identité plus loin[1].

En ce qui concerne les monuments à attribuer au siècle de Zosir, il n'est pas douteux que le progrès des connaissances archéologiques aura pour résultat d'en faire reconnaître un grand nombre d'autres, et l'on n'oublie pas que Borchardt, déja, a signalé que la petite pyramide de Silah[2] était une pyramide à degrés, bâtie à enveloppes concentriques comme celle de Saqqarah.

Superstructure. — Le plan de la pyramide de Saqqarah est un rectangle allongé dans le sens est-ouest, longueur 130 mètres environ, tandis que la dimension nord-sud est seulement de 110 mètres. Borchardt explique cette anomalie en remarquant que le couloir incliné s'ouvre au pied de la face nord non au milieu, mais à 55 mètres environ de l'angle sud, c'est-à-dire au point qui serait au milieu de la face nord si l'on n'eût ajouté à la pyramide, du côté ouest, la bande supplémentaire qui la rend oblongue; il

1. Ci-après, chap. additionnel, *Rectifications et compléments*, note pour p. 139-140.

2. Borchardt, *Die Pyramide von Silah*, dans *Ann. du Service* I (1900), p. 211-214.

pense qu'effectivement la superstructure fut d'abord construite sur plan carré, avec couloir au milieu de la face nord, puis que la pyramide fut augmentée d'une enveloppe dissymétique, beaucoup plus développée du côté occidental. Ce qu'on sait du mode de construction des pyramides à degrés est tout à fait d'accord avec cette conception d'une amplification de la masse par enveloppes extérieures, mais dans le cas particulier, il semble que les choses ne se sont pas passées, à l'origine, d'une manière aussi simple. Tout le long du pied de la longue face méridionale, en effet, la maçonnerie du gradin inférieur est détruite et le spectateur pénètre librement jusqu'aux parements de massifs intérieurs également en pierre, mais en matériaux plus petits et qui ne se retrouvent pareils en aucun point de l'extérieur de la pyramide ; ces massifs visibles sont au nombre de deux, construits indépendamment l'un de l'autre, — leurs parements ne sont pas à la même distance du parement de l'enveloppe, — et c'est en vue d'englober complètement ces deux édifices construits tout d'abord que la pyramide fut étendue comme elle est dans la direction est-ouest.

Nous devons cette remarque à l'œil expérimenté de A. Choisy, qui par ailleurs a traité de la construction des pyramides à degrés, à leur place, dans son *Art de bâtir chez les Égyptiens*, en 1904. Notons cependant que les deux édifices primitifs dont il s'agit (*a* et *c* de la fig. 83, p. 105 de l'ouvrage) ne sont pas forcément, comme le pense Choisy, des tombes préexistantes ; ils peuvent avoir été constitués pour servir de noyau inférieur à la pyramide future. Mais comme il demeure que le couloir d'entrée de la face nord est désaxé d'au moins 10 mètres vers le sud, on doit probablement en conclure que le grand noyau sud avait d'abord été conçu comme devant être noyau central unique, et dès lors, on rentre à peu de chose près dans l'hypothèse de Borchardt.

Il y a encore là, comme on voit, beaucoup d'inconnu, que la masse de l'édifice recouvrira peut-être toujours. On ne sait en somme, de la superstructure de la pyra-

mide, que la manière dont elle s'éleva régulièrement à partir du moment où les noyaux de la base furent absorbés. La marche du travail et la structure de la construction ont été décrites avec la plus parfaite netteté dans l'ouvrage précité de Choisy (p. 104-108), auquel nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur. Notons cependant que la masse se décompose en tranches non pas verticales, mais déversées à l'intérieur, maçonnées chacune par lits perpendiculaires aux parements, c'est-à-dire présentant une pente vers l'intérieur égale au *fruit* des tranches; ce qui caractérise la structure est l'absolue indépendance des tranches, de sorte que la masse est coupée de bas en haut par des plans continus de déliaisonnement. La largeur de chaque gradin de la pyramide comprend *l'épaisseur de deux tranches jumelles*. Pour augmenter le volume de la pyramide de ce qu'on pourrait appeler une unité de travail, on surélevait la *tranche intérieure de chaque gradin jusqu'au niveau du gradin supérieur*, et l'on ajoutait une tranche nouvelle à la base.

B. — *La pyramide de Snofrou.*

La pyramide à degrés de Meïdoum, ouverte par Maspero en 1882, fut explorée et complètement relevée par Petrie, qui en publia les détails en 1892 dans *Medum*, p. 5-11 et pl. I-IV, XXXII-XXXVI; cf. *Ten years Digging in Egypt*, p. 140-141. La superstructure est construite sur la base d'un carré parfait de 145 mètres de côté; elle est entourée, à distance, d'une enceinte rectangulaire de 240 mètres nord-sud sur 205 mètres est-ouest, percée, dans la face orientale, d'une entrée à laquelle aboutissait une chaussée rectiligne montant de la plaine et terminée, en haut, par une porte monumentale. Passée cette porte et franchie la brèche de l'enceinte, le visiteur trouvait devant lui, tout d'abord, la chapelle funéraire bâtie au milieu de la face orientale de la pyramide et que possédaient, nous le savons aujourd'hui, toutes les pyramides des siècles suivants de la période memphite. La chapelle de la pyra-

mide de Meïdoum (*loc. cit.*, pl. IV) était bâtie en calcaire et appuyée, sans liaison, au parement du gradin inférieur de la pyramide; vue de l'extérieur, c'était une sorte de cube de pierre de 9 mètres de côté, aux faces unies sans le moindre décor. Une porte étroite, dans la façade, donnait accès dans une première chambre, d'où l'on passait dans une seconde, qui donnait accès elle-même dans une petite cour au pied même de la base de la pyramide; on trouvait là, au milieu, l'autel en calcaire, encadré par deux hautes stèles arrondies à la partie supérieure. Les graffiti d'époque tardive que les murs de la chapelle portent en grand nombre sont, comme on sait, les seuls documents sur lesquels l'attribution de la pyramide au roi Snofrou puisse être positivement basée.

La disposition des chambres souterraines et de leurs couloirs d'accès est d'apparence beaucoup plus simple que celle du système que possède la pyramide de Zosir à Saqqarah, mais on se rend compte, à l'examen, qu'elle procède d'une formule identique, caractérisée par un large puits central creusé depuis la surface du sol, puis voûté et recouvert par la masse de la superstructure, et au fond duquel on accède par une galerie inclinée issue de la base de la pyramide à l'extérieur. Le profil de ce dispositif, qu'aucune complication ultérieure, à Meïdoum, n'est venue masquer, montre (pl. II) que le noyau primitif de la superstructure n'avait qu'une cinquantaine de mètres de côté; car c'est à 25 mètres du centre que la galerie inclinée s'enfonce dans le sol naturel. Elle descend à 10 mètres de profondeur environ, à une pente un peu plus rapide que le 1/2, puis se prolonge en galerie horizontale jusqu'au centre de l'édifice, où elle devait déboucher à la base du grand puits; mais l'aménagement de ce dernier organe semble n'avoir jamais été terminé, car au lieu d'un puits largement descendu, on ne trouve sous la voûte en pierre qu'une chambre mi-partie en déblai, mi-partie emprisonnée dans les premières assises de la superstructure, et dont la base est à 3 mètres seulement sous le sol naturel, cependant qu'un étroit puits carré, dans un angle, descend

verticalement jusqu'à la galerie horizontale. Nous surprenons pour ainsi dire ici le chantier en plein fonctionnement : le grand puits central était amorcé, en partant de la surface du sol, en même temps qu'on perçait les galeries inclinées d'accès au fond ; le plus vite possible, ensuite, le fond de l'excavation verticale était mis en communication avec la galerie inférieure par un puits de service, et dès que cette communication était obtenue, on pouvait voûter le grand puits et commencer, au dessus, la construction de la superstructure ; deux chantiers fonctionnaient, à partir de ce moment, indépendamment l'un de l'autre, celui de la maçonnerie supérieure et celui de l'excavation du grand puits, dont les déblais étaient évacués par le puits de service et la galerie inclinée.

Le dispositif de Meïdoum est donc un dispositif inachevé, comme interrompu à mi-travail. Le développement de la superstructure, cependant, a été complet, et de si nombreuses tranches de maçonnerie se sont accolées au noyau primitif, que la galerie inclinée, construite en ligne droite dans la masse comme d'habitude, s'ouvre maintenant à l'extérieur à 60 mètres de l'axe et à 18 mètres au dessus de la base. La structure et le mode de construction de la masse étaient, à peu de chose près, les mêmes que ceux de la pyramide à degrés de Saqqarah, comme on verra dans l'ouvrage déja cité de Choisy ou le cas particulier de Meïdoum est étudié en détail avec la même précision que le précédent (*loc. cit.*, p. 108-111). Ici, toutefois, à chaque retraite, c'est à dire à la largeur de chaque gradin, correspond une tranche unique au lieu de deux tranches jumelles, et de plus la maçonnerie, au lieu d'être entièrement construite en lits appareillés comme à Saqqarah, est remplacée partiellement par des remblais : on rencontre alternativement, dans toute la masse, une tranche de maçonnerie pleine et deux tranches de remblai simplement parementé du côté extérieur.

La pyramide gagnait en volume, comme celle de Saqqarah, par l'exhaussement simultané de toutes les tranches et l'adjonction d'une tranche à la base, et après chacun

de ces développements partiels, les parois visibles étaient ravalées comme si l'édifice ne devait plus s'accroître. Dans son état actuel, la pyramide est privée de la totalité des tranches périphériques, c'est à dire de ses degrés inférieurs, et ressemble, comme on sait, à un gros dé à pans inclinés surmonté d'un de plus petit; mais les faces du dé inférieur, qui de haut en bas se divisent en bandes horizontales alternativement laissées brutes et parées, gardent par là la trace de l'affleurement supérieur des tranches disparues, aux divers instants de leur développement en hauteur. C'est encore à Choisy que nous renverrons pour le détail de cette observation particulièrement intéressante.

On voit, en résumé, que malgré des différences de détail, la pyramide de Meidoum est étroitement apparentée avec la pyramide à degrés de Saqqarah : même principe d'organisation de la superstructure, même dispositif de chambre funéraire, excavée à partir de la surface du sol pour être voûtée ensuite à quelques mètres au dessus de ce niveau, au sein des maçonneries supérieures. Cette manière de constituer la chambre se rattache, comme nous avons vu, aux procédés en usage à l'époque de Zosir dans les tombeaux ordinaires, et ne se rencontre plus jamais dans les pyramides ultérieures de la période memphite. Ces derniers édifices ont, comme on sait, pour caractéristiques générales de posséder de grands parements plans continus de bas en haut, reposant sur un noyau de maçonnerie de pierre de taille en lits horizontaux superposés, et de recouvrir des chambres excavées non plus à partir de la surface, mais loin dans les profondeurs du sol : c'est une nouvelle période architecturale qui, dans le domaine des pyramides comme dans celui des tombeaux ordinaires, commence avec Kheops et s'affirme avec ses successeurs de la IVe dynastie.

CHAPITRE ADDITIONNEL

Rectifications et Compléments

Avant d'arriver au résumé historique et aux conclusions qui doivent terminer le présent ouvrage, il est nécessaire de réunir un certain nombre de faits nouveaux et de considérations qui n'ont pu trouver place dans les pages déja imprimées des précédents chapitres, et sont de nature, dans plusieurs cas, à compléter et à préciser les données historiques qui ressortent de l'étude des monuments. Pour présenter ces corrections et additions diverses, nous relirons tout l'exposé qui précède, en rattachant nos notes aux endroits correspondants du texte antérieur.

Pp. 11-15 : *tradition spéciale de la liste d'Abydos, concernant le rang attribué à Nofirkari.* — Pour amener en concordance la liste d'Abydos avec les listes de Turin et de Saqqarah, dans lesquelles le nom de Nofirkari occupe le 14e rang à partir de Menes, nous avons été obligés de remonter de 7 rangs ce nom royal, qui à Abydos occupe la place de Houni des deux autres listes, soit le 21e rang à partir de Menes (tableau p. 13). Mais, comme on verra plus loin (note pour pp. 136-140), il semble que Nofirkari est identique à l'Horus Sanakht dont nous avons constaté les relations de voisinage avec Noutirkha-Zosir ; on se demande alors s'il ne convient pas d'admettre qu'en ce qui concerne Nofirkari, que la table d'Abydos place entre le groupe des deux Zosir et Snofrou, la tradition d'Abydos, par exception, est mieux informée que celle du papyrus de Turin, et l'on est disposé à laisser Nofirkari, à Abydos, au 21e rang de la liste générale, en discordance avec l'indica-

tion des deux autres documents. Continuons, d'ailleurs, à ramener en avant *Sezes*, pour qui il n'y a point de place là où le met la liste. Cela fait, les trois listes hiéroglyphiques se juxtaposeront comme l'indique le tableau suivant, où des crochets signalent les seuls noms qui restent l'objet d'un déplacement :

	Turin	Saqqarah	Abydos
Nos 1 à 12	Comme au tableau de la page 13		
13	Sendi	Sendi	Sendi
14	Nofirkari	Nofirkari	»
15	Nofirkaankari	Nofirkaankari	»
16	Houzeta	Houzeta	[Sezes]
17	Zazai	Zakai	Zazai
18	Nikkari	[Nikkari]	Nikkari
19	Zosir	Zosir	Zosir-aa
20	Zosir-teti	Zosir-teti	[Zosir-] Teti
21	Houni	Houni	Nofirkari
22	Snofrou	Snofrou	Snofrou
	etc.	etc.	etc.

Peut être y aurait-il un moyen d'expliquer la correspondance des noms de *Houni* et de *Nofirkari*, en admettant que *Houni* provînt, par certaines fautes de transcription et d'interprétation nullement invraisemblables, de *Sanakht*, nom d'Horus de Nofirkari ; mais la chose est trop hypothétique pour que nous y insistions.

P. 17, n. 2 : *le Barbarus Scaligeri*. — On trouve les *Excerpta Barbara*, mieux que dans la publication de Scaliger, dans les ouvrages modernes de Frick, *Chronica minora*, I, p. 286 suiv., et R. Schoene, *Eusebii Chronicon*, I, p. 214 suiv.

Pp. 26-28 : *Nofirkari de la liste d'Abydos et Kerphérès de la liste manéthonienne*. — Reprenons le tableau de concordance des trois listes hiéroglyphiques, modifié comme nous venons de le faire à propos des pp. 11-13, et faisons entrer les noms des trois documents dans une liste résultante, qui remplacera celle de la p. 13 : la nouvelle liste possédera deux *Nofirkari*, un au 14e rang et un au 21e sur

le même rang que Houni. Acceptons-les, non pour conclure à la réalité historique de deux *Nofirkari* successifs, mais seulement à l'existence de deux Nofirkari dans la tradition classique, et, la liste résultante ainsi obtenue, rapprochons-la de la liste grecque comme il est fait au tableau de collation de la p. 26 : nous constaterons alors que de même qu'au premier Nofirkari correspond *Nepherchérès* de la liste grecque, le deuxième a également un correspondant, *Kerpherès*. Voici, en effet, comment les deux listes, maintenant, se juxtaposent :

Liste hiéroglyphique		Liste grecque
Nos 1 à 19	Comme au tableau de la page 26.	
20	Zosir teti	Tosertasis Achès Sephouris
21	Houni (Turin, Saqqarah) Nofirkari (Abydos)	Kerpherès
22	Snofrou	Sôris
23	Khoufou	Souphis
	etc.	etc.

Il résulte de là plusieurs conséquences. La première est que la liste manéthonienne, qui connaît à la fois le Nofirkari de Turin-Saqqarah et le Nofirkari d'Abydos, utilise des listes hiéroglyphiques multiples et doit être considérée comme superposant des traditions antiques non amenées préalablement en concordance ; on s'explique, par la pluralité des sources, l'introduction dans la liste grecque de ces noms de *Turis*, *Mesôchris*, *Achès* (v. tableau p. 26), auxquels ne correspond rien du côté hiéroglyphique. On voit, ensuite, que d'après la manière dont les listes se juxtaposent, Snofrou est bien *Sôris*, comme nous l'avons induit plus haut pour d'autres raisons (p. 28, n. 1, p. 29).

P. 29 : *nom royal probable de l'Horus Sanakht*. — Sanakht n'est pas *Nibkari*, mais *Nofirkari*, comme il sera expliqué ci-après au cours de la note pour pp. 136-140.

P. 32, n. 4 : *J. J. Ampère et son rapport de 1845.* — Compléter la référence ainsi qu'il suit : *Journal de l'Instruction Publique*, XIV (1845), p. 139-140 et planche, n°s VIII, IX.

Pp. 32, 34, 36-38 : *le culte de Teti et de Noutirkha-Zosir aux temps postérieurs.* — Aux monuments sur lesquels apparaît, comme dieu adoré, un *Teti* antique, sans qu'on puisse dire s'il s'agit du successeur de Menes, ou bien du deuxième Zosir, appelé *Zosir-teti*, ou enfin du *Teti* qui ouvre la VIe dynastie, il faut joindre le fragment de bas-relief ramesside, provenant de Saqqarah, que publiait récemment Jéquier[1] et sur lequel un Zosir appelé *Zosir-noub*, [illegible], un *Teti*, et le roi *Ousirkaf* de la Ve dynastie, sont représentés en adoration devant Ra-Harmakhis et un autre dieu. Rappelons que dans les inscriptions précédemment connues où *Teti* apparaît dans des conditions analogues, il est une fois accompagné de Menes (p. 32), une fois seul et appelé *Teti Merenptah* (p. 34), une fois enfin accompagné des deux Zosir des listes (p. 37). Quant au *Zosir-noub* avec qui on le rencontre sur le nouveau bas-relief de Saqqarah, son nom nous est expliqué par les formes de titulature de Noutirkha-Zosir : Noutirkha [illegible], « Soleil d'Or », ou Noutirkha [illegible], le « Doré », qu'on rencontre dans la pyramide à degrés de Saqqarah, sur la stèle bubastite du Serapeum et sur un cylindre de Bêt-Khallâf (v. pp. 54, 70, 71, 74) ; Zosir-noub n'est donc autre que Noutirkha-Zosir.

P. 78 : *le vignoble de l'Horus Den.* — Les nombreuses orthographes du nom du vignoble de Den qu'on trouve sur ses cylindres se rattachent à deux types, auxquels correspondent deux noms différents et non un seul comme nous l'avons cru tout d'abord. Le premier type[2] est formé

1. G. Jequier, *Notes et Remarques*, XI, *Le roi* [illegible], dans *Rec. de travaux*, XXX (1908), p. 65.
2. *RT* I, 52, 53, 55, 56, II, 1 9, 155, 156.

avec les trois signes [ ], correctement lus précédemment, et le nom est bien à transcrire et à traduire *sed kha Hor*, « breuvages du Corps d'Horus ». Le dessin archaique du [ ], renflé au milieu, plus gros à la tête qu'à la pointe et muni de sortes d'ailerons latéraux, est très différent de celui des inscriptions ordinaires, mais l'identité du signe ne fait pas de doute. Elle est démontrée par le rapprochement des exemples les plus nets du nom qui nous occupe avec les autres groupes qu'on rencontre sur les monuments d'époque voisine et où figure le même signe; ces groupes sont ceux qui servent à écrire le nom de Semerkha et les noms des vignobles de Qa et d'Azab[1]. Quant au deuxième type du nom du vignoble de Den[2], nous le lisions [ ], mais le signe où nous voyions [ ], par analogie avec le groupe du premier type, est en réalité [ ], comme on s'en assure à l'examen des spécimens les plus nets[3]; ce qui a entraîné la confusion, c'est que très fréquemment, sur ces empreintes de petite dimension et assez grossières, le [ ] prend la même apparence que le [ ] archaique, quelque chose comme [ ], à barres épaisses et renflées au milieu. Le groupe du deuxième type est donc [ ], à lire probablement *sed Hor*, « breuvages d'Horus », absolument

1. Ci-avant, p. 79, pour citations et références. — Réunir sous ses yeux, pour la constatation de l'identité du signe, les inscriptions suivantes :

vignoble de Den : cyl. *RT* I, 52, 55, II, 155.

vignoble d'Azab : cyl. *RT* I, 63, 64 ; stèle *RT* I, VII, 10 = *Abydos* I, V, 1.

vignoble de Qa : cyl. *RT* I, 84.

nom de Semerkha : cyl. *RT* I, 76, 77 ; poterie *RT* I, VII, 3 ; bas-relief du Magharah, ci-avant, p. 134.

2. *RT* I, 45, 46, 47, 49, II, 138, 149, 153, 161, 163.

3. *Ib.*, n°s 46, 47, 49, 161 et 163 ; cf. d'ailleurs la lecture exacte donnée par Loret, *Hypothèse sur la vocalisation égyptienne*, dans *P. S. B. A.*, XXVI (1904), p. 270.

comme du vignoble de Zet (p. 78), le signe des jarres approvisionnées, , étant ici un déterminatif du mot *sed*.

Chez Zet, d'ailleurs, le même déterminatif se rencontre quelquefois, mais sous la forme du vase simple , comme on voit par un cylindre, *RT* I, 5, où l'enceinte crénelée renfermant le nom *sed Hor* est accompagnée du groupe complémentaire *sed ka*, « breuvages de Double », et par les deux empreintes voisines, *RT* I, 6, 7, où ce dernier groupe apparaît seul. Une formule curieusement intermédiaire entre celle de ces cylindres de Zet et celle de Den du deuxième type est fournie, enfin, par un cylindre sans nom royal trouvé à Naga ed Dêr[1], et qui porte *sed .... ka*, « breuvages de Double ».

Pp. 77-78, 94, 95, 100 : *collection des inscriptions où l'on trouve une figure divine debout, face au cartouche d'Horus.* — Il faut y joindre l'un des cylindres au nom de Noutirni dont les empreintes ont été découvertes récemment à Gizeh[2] et dont il sera question plus loin (note pour pp. 150-152, etc.). La figure féminine du cylindre de Noutirni a ses analogues dans celles qu'on rencontre sur les empreintes K5, 8 au nom de Noutirkha (p. 94) et *RT* 192 au nom de Khasekhmoui (p. 100).

Pp. 84-85, 95 : *collection et bibliographie des inscriptions où est mentionné le service* . — Il faut y joindre l'un des cylindres au nom de Noutirni dont il est question à la n. précédente.

1. G. A. Reisner, *The Early dynastic cemeteries of Naga ed-Dêr*, I, 1908 (publ. en 1907), pl. 43 *f*, 44 *f*.

2. Fl. Petrie, *Gizeh and Rifeh* (*Egyptian Research Account*, 13e année; t. II des publ. de la *Br. School of Archaeology in Egypt*), 1907, p. 7 et pl. V E.

Pp. 95, 110 : *le* [*et le* [*ornés sur les monuments de Khasekhmoui et de Noutirkha-Zosir.* — Ces deux signes, ornés de la boucle à ligatures pendantes, alternent en hauteur dans la décoration du montant de porte d'Hiera-konpolis au nom de Khasekhmoui, et le [, traité semblablement, se rencontre dans l'inscription de la porte intérieure de la pyramide de Noutirkha (cf. pp. 72-73, 95). Voici maintenant paraître le [orné sur plusieurs des cylindres de Gizeh au nom de Noutirni dont il est parlé aux deux notes précédentes.

Si l'on se reporte au *résumé* des pp. 94 suiv., on verra que les particularités qui font l'objet des trois notes ci-dessus, à savoir, la présence d'une figure divine debout face au cartouche d'Horus, l'emploi du [et du [ornementés, et la mention du service *as zef* dans les inscriptions des cylindres, se manifestaient seulement à l'époque du groupe Noutirkha-Khasekhmoui Perabsen-Sekhemab. Or nous savons maintenant qu'elles appartiennent également aux monuments de Noutirni, et cela donne lieu, comme on le dira plus loin (note pour p. 150-152, etc.), de considérer Noutirni, dernier Horus du *troisième groupe* de notre classification, comme voisin immédiat du début du *quatrième*.

Pp. 98-100 : *le « service rouge de la maison royale » aux cylindres 191 et 192 de Khasekhmoui.* — Ce *pa doshiri*, écrit de même, se rencontre sur l'une des empreintes de cylindres au nom de Noutirni dont il est question aux notes précédentes.

Pp. 113, 126 : *le titre* sekhem herab *chez Perabsen et à l'époque antérieure.* — Ce titre, très fréquent à l'époque de notre *deuxième groupe*, se rencontre encore sur quelques cylindres de Hotepsekhmoui et de Ranib (pp. 156, 157) et une dernière fois sur un cylindre de Perabsen (p. 113) ; il est intéressant de noter sa présence, entre le

règne de Ranib et celui de Perabsen, sur l'une des empreintes de Noutirni trouvées à Gizeh et dont il a été question dans plusieurs des notes précédentes.

Pp. 120, 122 : *clichés à remettre en place.* — Les clichés relatifs aux deux cylindres au nom de Sekhemab, *RT* 164 et Petrie, *History* I, p. 24, ont par erreur pris la place l'un de l'autre ; le lecteur effectuera la permutation nécessaire.

P. 135 : *sur le bas-relief de Sanakht à Magarah.* — Après la mention (n. 1 de cette p. 135) du mémoire de Weill dans *Sphinx*, IX, intercaler : « ... et d'après Weill, Jéquier, *Notes et remarques, I. Le roi SANAKHT*, dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 1-2.

Pp. 136-140 : *monuments à ranger avec ceux de l'Horus Sanakht, si ce dernier, comme il semble, est identique au roi Nofirkari.*

Très voisin de Noutirkha-Zosir par les caractères archéologiques des tombeaux de Bêt-Khallâf, qui appartiennent à l'un ou l'autre des deux règnes, mis en rapport avec Noutirkha, d'autre part, par le voisinage des deux bas-reliefs connus de Magharah, l'Horus Sanakht a été identifié par Sethe avec le roi Nibkari des listes, sur la foi d'une empreinte de Bêt-Khallâf où subsistent des vestiges du bas d'un cartouche ovale avec embase avec le dernier signe : ... *ka* (cf. ci-avant, p. 140). Or, *Nibka* (Nibkari) des listes n'est pas le seul dont le nom, ainsi terminé, ait pu figurer dans l'inscription de ce cylindre ; il y a encore *Nofirkari*, [hieroglyphic] du papyrus de Turin, qui se rencontre dans les documents de Turin et de Saqqarah au 14e rang de la liste générale, mais dans la table d'Abydos au 21e, immédiatement après le groupe des deux Zosir (v. le tableau de juxtaposition des trois listes hiéroglyphiques, plus haut, note pour pp. 11-15). Nous croyons que sur le cylindre de Bêt-Khallâf il faut restituer le cartouche ovale en [hieroglyphic], et admettre par suite l'existence d'un Horus *Sanakht*, roi *Nofirkari* ; ce qui nous décide à cette identification, c'est

qu'elle est extrêmement satisfaisante lorsqu'on considère les caractères archéologiques du grand monument de Zaouiét el Aryân, dans lequel le cartouche de Nofirkari a été rencontré un grand nombre de fois[1]. Nous avons signalé, aux précédents chapitres, les analogies de son dispositif avec celui des grands édifices funéraires de l'époque de Noutirkha-Zosir et de Sanakht, mastaba du type de Bêt-Khallâf et pyramide à degrés de Saqqarah; nous voyons maintenant que ces analogies ne sont que naturelles si Nofirkari est Sanakht lui-même. Nous avons attiré l'attention, de plus, sur l'inscription qui juxtapose au cartouche de Nofirka, le groupe , et sur l'hypothèse qui en pourrait résulter, de l'identité de Nofirkari avec l'Horus *Ranib* des monuments thinites; et nous disions que la position historique de ce dernier Horus est beaucoup trop ancienne pour que son identification avec Nofirkari ait chance d'être vraie. Ajoutons ici que *ra nib* de la formule *Nofirkari ra nib*, peut très bien être un titre royal, « Soleil souverain », analogue, on le remarque, sinon identique dans le principe, au titre , « Soleil d'Or », qui appartient à Noutirkha-Zosir.

Une fois admis que l'Horus Sanakht est identique au roi Nofirkari des listes et de Zaouiét el Aryân, il nous reste à enregistrer, pour être rangées à côté des inscriptions déjà vues de l'Horus Sanakht, celles qu'on a relevées sur les blocs de calcaire retirés, à Zaouiét el Aryân, de la grande cavité rectangulaire.

Ces inscriptions tracées à l'encre rouge sont publiées, au nombre de 57, aux pp. 266-281 du mémoire précité de Barsanti, et rapidement décrites par Maspero dans sa note introductive (*Ann. du Service*, VII, 1906, p. 258). Nous passerons sous silence celles d'entre elles où il est trop difficile de trouver un sens quelconque.

N° 1. — ★ ··· ··· *Seb*, l' « Etoile », est le nom du monument inachevé qui devait être le tom-

1. Barsanti-Maspero, *Fouilles de Zaouiét el Aryân* etc., dans *Annales du Service*, VII (1906), p. 257-286 ; avec 3 planches.

beau de Nofirkari; le nom se retrouve, accolé à celui du roi, dans les inscriptions des n°s 28, 41, 44, 49 et 54. L'inscription 41 est particulièrement importante parce que le nom de *Seb* y est déterminé par le signe de la pyramide comme les noms des pyramides dans les inscriptions des souverains des temps suivants : rappelons ceux des pyramides de Gizeh, pour la pyramide de Kheops, pour celle de Khephren, pour celle de Mycérinus. On voit que l'édifice inachevé de Zaouiet el Aryân devait être une pyramide. Quant au groupe *ankhou*, dans l'inscription du n° 1, il paraît se référer au titre royal qu'on rencontre dans celle du n° 20 (v. ci-après) : « Nofirkari, seigneur des vivants ».

N° 19. — Deux fois le même texte, un peu plus complet dans la rédaction de gauche. A droite, on a . .., et à gauche, après quelques signes difficiles à interpréter, la même phrase avec intercalé après le cartouche royal. Quant aux deux derniers signes, qu'on n'ose pas se risquer à lire, ils forment le nom de l'officier à qui appartiennent ces inscriptions, et ce nom est le même de part et d'autre. La nature de sa fonction est assez difficile à comprendre dans le titre de « *schouz aper shere-rou* du roi Nofirkari ». Le titre, cependant, n'est pas inconnu à l'époque memphite : citons et dans les inscriptions de Dadkari et de Papi II à Magharah [1], inté-

1. Weill, *Recueil du Sinaï*, pp. 115, 126.

ressantes parce que le signe *aper* s'y présente sous une forme dissymétrique spéciale à l'époque ancienne et fort analogue au dessin que fournissent nos graffiti de Nofirkari : ce dessin est d'ailleurs très proche de celui de certaines formes hiératiques du même signe à l'époque classique. Rappelons que nous avons rencontré le même signe, pareillement, dans les inscriptions en relief des statues de Nesiaper au Louvre, A 38, et d'Aperankhou au Br. Museum, 70 *a* (ci-avant, pp. 256, 259).

Nous avons déjà parlé, un peu plus haut, de l'épithète de *ra nib* qui suit le nom royal dans l'inscription de gauche. On retrouve ce groupe *ra nib* aux graffiti des nos 33 et 52 ci-après.

20 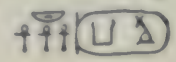

N° 20. — « Nofirkari, seigneur des vivants ». Cf. l'inscription du n° 1 ci-avant.

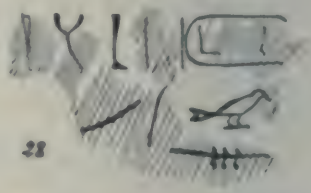
28

N° 28. — *Nofirka seb*, pour quoi on se reportera à ce qui est dit à propos du n° 1, et au-dessous, le groupe , qu'on rencontre plus anciennement dans les inscriptions de plusieurs vases en pierre de l'Horus Qa à Abydos (*RT* I, IX, 2, 4, 5). Ces inscriptions, avec le groupe dont il s'agit, seront étudiées plus complètement ailleurs.

33 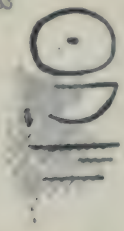

N° 33. — V. ci-avant, n° 19.

N° 35. — Détail alphabétique curieux du nom de Nofirkari.

35 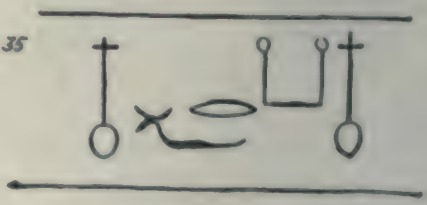

38 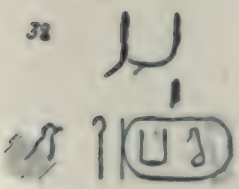

N° 38. — Le cartouche royal, accompagné de quelques signes difficiles à interpréter.

41

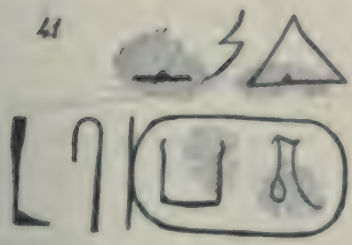

N° 41. — V. ce qui est dit au sujet de cette importante inscription à propos du n° 1.

44

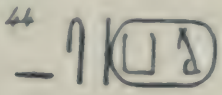

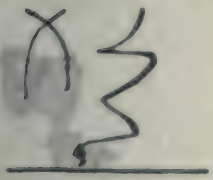

N° 44. — Le nom royal, probablement avec *Seb* (v. ci-avant, n° 1), et autres groupes difficiles à interpréter.

47

N° 47. — Le nom royal.

N° 49 — Le nom royal avec *Seb*; v. ci-avant, n° 1.

49

52

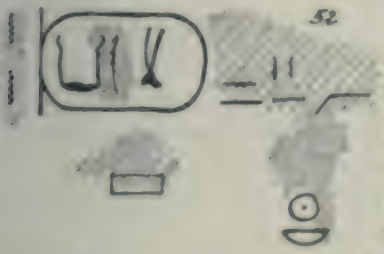

N° 52. — Le nom royal avec plusieurs groupes indistincts, et plus bas *ra nib*: v. ce qui est dit à ce sujet plus haut, à propos du n° 19.

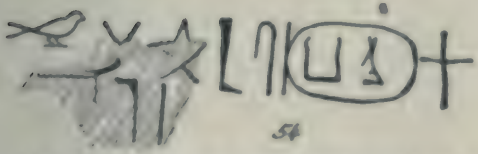

54

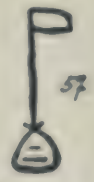

57

N° 54 — Le nom royal avec *Seb*; v. ci-avant, n° 1.

N°s 56, 57. — Esquisses à grande échelle de l'hiéroglyphe *nofir*, et autres dessins; la forme archaïque du n° 57 est intéressante.

Pp. 142-143 : *sur la composition du* quatrième groupe *royal*. — L'Horus Sanakht, on vient de le voir, doit être identifié avec le roi Nofirkari; les inscriptions étudiées

ci-avant ne donnent pas le moyen de déterminer sa position exacte, mais il est devenu encore plus certain que Sanakht-Nofirkari est très voisin de Noutirkha-Zosir.

Pp. 150-152, 153, 154-159, 161-163 : *monuments de l'Horus Noutirni; ses nouveaux cylindres de Gizeh.*

L'analyse des inscriptions du *troisième groupe*, — Hotepsekhmoui-Ranib-Noutirni, — qu'on a faite au cours des pages qui précèdent, nous a conduits à conclure que les monuments de ces rois sont apparentés surtout avec ceux de la période thinite ancienne, principalement ceux du *deuxième groupe* (Den-Azab-Semerkha-Qa), et qu'un petit nombre de détails, seuls, indiquent que le groupe des trois rois doit être placé après le groupe de Den a Qa, de manière à se rapprocher du groupe moins ancien de Sekhemab à Noutirkha. Les monuments sur lesquels notre analyse a porté appartiennent en majeure partie à Hotepsekhmoui et Ranib, qui possèdent, notamment, la série des cylindres de Saqqarah (p. 154-159); on n'avait pas encore de cylindres de Noutirni, dont les seules inscriptions connues étaient celles de quelques vases en pierre.

Or, des empreintes de cylindres au nom de Noutirni viennent d'être découvertes et publiées par Petrie[1], et comme nous l'avons indiqué au cours de plusieurs des notes qui précèdent[2], de nombreux détails de leurs inscriptions les apparentent de la manière la plus remarquable avec celles de l'époque de Perabsen, Khasekhmoui et Noutirkha. Nous allons passer en revue les plus importantes de ces empreintes, très mutilées, mais point assez pour qu'on ne puisse reconstituer en grande partie leurs formules.

Sceau d'office du « chef du *hirab* » de la maison royale; titre connu à l'époque du *deuxième groupe*, chez Hotepsekhmoui et chez Ranib, et encore une fois chez Perabsen (v. ci-avant, note pp. 113, 126). Le nom du vignoble de

1. Références plus haut, voir note pour pp. 77-78 etc.
2. Notes pour pp. 77-78 etc., 84-85 etc., 95 etc., 98-100.

Noutirni, non encore révélé, figurait sur cette empreinte; il n'en reste malheureusement que le dernier signe, qui permet, par analogie avec les noms des vignobles d'Azab, de Hotepsekhmoui, de Khasekhmoui et de Noutirkha[1], de restituer partiellement ici celui d' « Adoration du ..... d'Horus ».

Sceau d'office du préposé au vignoble[2] de Noutirni. Composition analogue à celle d'un cylindre de Hotepsekhmoui vu ci-avant (p. 155).

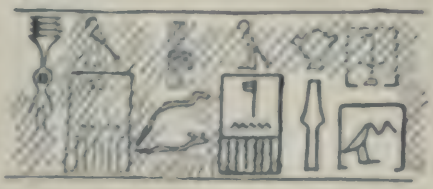

Contrairement à ce qui a lieu pour les deux cylindres précédents, celui-ci est nettement apparenté avec les monuments du groupe de Khasekhmoui et de Noutirkha, par la mention de *as* (?) *zef* qui a fait l'objet de la note ci-avant pour pp. 84-85 etc., la présence du grand ornement, note ci-avant pour pp. 95 etc., enfin le titre de « chef des officiers du *service-rouge* de la maison royale », note ci-avant pour pp. 98-100. Ajoutons que dans ce dernier titre, au cylindre qui nous occupe, nous restituons par analogie avec le cylindre de Khasekhmoui *RT* 191 (v. p. 98).

Constatation des mêmes analogies en ce qui concerne la quatrième et dernière empreinte. Présence du orn-

1. Voir Weill dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 50-51.
2. Cf. Weill dans *Rec. de travaux*, *ib.*, p. 52-53.

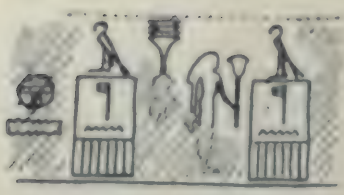

menté; présence d'une figure divine debout, face au cartouche, particularité qui a fait l'objet de la note ci-avant pour pp. 77-78 etc.

Les deux derniers des cylindres que nous venons de voir sont si évidemment apparentés avec ceux du *quatrième groupe*, qu'il faut admettre que Noutirni se place au début même de la période correspondante, en contact avec Sekhemab et Perabsen. Il n'en résulte pas qu'on doive supposer un intervalle entre Noutirni et ses prédécesseurs Hotepsekhmoui et Ranib, dont les affinités monumentales sont plutôt avec la période antérieure; Noutirni est probablement le successeur immédiat de Ranib dont il réemploie les vases funéraires (p. 150); mais il n'y a pas d'intervalle non plus entre Noutirni et le début du *quatrième groupe*, qui se manifeste ainsi comme succédant sans discontinuité à la période du *troisième*.

P. 159-161 : *notre première note sur le monument de Nofirkari à Zaouiét el Aryân.* — Inscrite à cette place pour suivre, provisoirement, l'hypothèse de l'identité de Nofirkari avec l'Horus Ranib, cette note est purement et simplement à supprimer, remplacée par celle qui figure ci-avant (note pour pp. 136-140) et que nous avons rattachée à la description des monuments antérieurement connus de l'Horus Sanakht, roi Nofirkari probable. — La phrase de la p. 163, où il est dit que le « roi Nofirkari est peut-être l'Horus Ranib », est également à supprimer.

P. 164 : *tableau des Horus antérieurs à Snofrou dont on connaît plus ou moins certainement le nom royal.* — Dernier nom : au lieu de *Sanakht*, roi *Nibka* (?), lire : *Sanakht*, roi *Nofirkari*, et se reporter à la note rattachée, ci-avant, aux pp. 136-140.

P. 165, l. 8 : au lieu de *Nibka* (*Nibkari*) — Necheróchis,

lire : *Nofirkari* — Kerpherès, et se reporter à la note ci-avant pour pp. 26-28.

P. 165, l. 17-20 : lire : « Mais seuls sont retrouvés, jusqu'à présent, deux rois de la IIIe dynastie manéthonienne, *Nofirkari* — Kerpherès et *Zosir* — Tosorthros ».

P. 165, n. 1 : toute la fin de la note, depuis la l. 4 : « ... et que son successeur des listes... » est à supprimer.

P. 167, l. 8-11 : lire : « ... et depuis lors, sauf la découverte du grand monument de Nofirkari à Zaouiét el Aryân et l'identification de Nofirkari avec l'Horus Sanakht, dont un cylindre portait son nom, les révélations qui se sont succédé... ».

P. 290 : *titre difficile à lire dans les inscriptions de Nofirmat à Meïdoum.* — Faut-il lire *Sotpit* le nom de la ville, et interpréter le titre entier : « Prêtre du Bélier de Sotpit » ?

CHAPITRE VI

Synthèse historique et conclusions.

I

Résumé chronologique.

Antérieurement aux premiers rois dont on connaît l'existence et qui tous, comme le montrent leurs titres, réunissent déjà sous leur souveraineté l'Égypte entière, se place une période de formation certainement très longue que l'on peut continuer, provisoirement, à nommer « prépharaonique », sur laquelle nous sommes relativement bien renseignés au point de vue archéologique par des tombeaux, des objets mobiliers, des armes et outils en pierre, des sculptures, représentations figurées de divers genres, notamment sur cylindres, mais qui jusqu'à présent n'a pas fourni de textes et dont on ne sait absolument rien au point de vue historique proprement dit. On discutera longtemps encore sur les mouvements de peuples, les invasions et les conquêtes qui aboutirent à la formation dans la vallée du Nil de la race et de la langue de l'Égypte, et qui influèrent peut-être, en dernier lieu, sur les essais de groupements plus ou moins vastes des multiples principautés échelonnées le long du fleuve, en attendant la réunion de la vallée sous une autorité unique. Tout ce dont on est sûr, c'est qu'à la fin de la période « prépharaonique » l'Egypte est déjà constituée en nation, et que la royauté existe.

Cette période très ancienne, dont nous n'avons rien dit jusqu'à présent, sort complètement des limites assignées au présent ouvrage, et il en est presque de même de la période qui vient ensuite, celle des huit premiers pha-

raons de la liste établie d'après les monuments contemporains; mais la succession de ces souverains, comme nous l'avons rappelé au début du chapitre II, est établie dès maintenant avec assez de certitude pour que nous puissions enregistrer ici leurs noms et les principaux faits qui s'attachent à chacun d'eux. Les monuments écrits de ces deux premiers groupes royaux de notre classification, — quatre rois dans chaque groupe, — sont en général, comme on sait, des empreintes de cylindres, des *plaquettes-dates* de bois et d'ivoire, des stèles en pierre et des vases en pierre ou en poterie; de ces quatre catégories d'objets, les empreintes de cylindres constituent la seule dont l'usage se maintient avec la même régularité au cours des périodes suivantes, tandis que les stèles et les vases inscrits, si l'on en rencontre encore, sont beaucoup plus rares et tendent bientôt à disparaître, et que les plaquettes, à ce qu'il semble, disparaissent définitivement dès la fin du deuxième groupe. On voit, d'après cela, que ces plaquettes sont le caractère distinctif de la période des huit premiers Thinites. Les plaquettes du premier et du deuxième groupe sont d'ailleurs composées, rédigées et dessinées de manière assez différente, et l'époque du premier groupe possède encore spécialement des monuments inscrits d'un type archaïque, les palettes de schiste, que le deuxième groupe ignore d'une manière complète; de même les cylindres des deux groupes sont extrêmement dissemblables, et ceux du deuxième groupe sont beaucoup plus apparentés avec les monuments de la même catégorie qui viennent ensuite, qu'avec ceux qui précèdent.

Se reporter, pour classification, tableau d'ensemble et toutes remarques y relatives, au début du chap. II ci-avant.

Horus Ahoy, roi Men.

Nombreux tombeaux à Abydos, grand tombeau à Negadah. Cylindres, plaquettes, vases et quelques autres objets inscrits (tringle en or à Abydos), provenant des tombeaux et du temple archaïque d'Abydos qui existe déjà à cette époque. L'art d'Abydos est rudimentaire. L'art de Nega-

dah n'a rien de beaucoup plus développé, mais la tombe de Negadah est très remarquable et montre que l'architecture funéraire est arrivée, dès lors, au degré de développement qui se maintiendra jusqu'à la fin du deuxième groupe.

Men, Menes des traditions ultérieures, porte déjà le titre pharaonique *nibti*, Double-Seigneur. Des indications d'événements sont susceptibles de sortir de l'étude des plaquettes.

Horus Narou (?), roi Mer[1].

Tombeaux à Abydos ; plaquettes, cylindres, débris en pierre de caractère analogue à ceux du règne précédent dans la même localité. Monuments tout différents dans le temple archaïque d'Hierakonpolis, têtes de massue en pierre et palettes en schiste témoignant du développement, à Hierakonpolis, d'un art sculptural admirable.

Le nom royal, qui suit quelquefois le cartouche d'Horus, est le plus souvent inclus à l'intérieur avec le nom d'Horus ; nous avons expliqué, ailleurs, l'importance de cette disposition bien connue plus tard, au point de vue de l'évolution de la titulature pharaonique.

La grande palette d'Hierakonpolis porte des mentions historiques certainement importantes, mais d'interprétation très problématique.

Horus Zer (?), roi (?) Ka.

Tombeaux à Abydos : nombreux cylindres, plaquette en

1. Newberry et Garstang, dans leur *Short History* de 1904 (p. 16-19), considèrent Narou-Mer (Narmer) comme antérieur à Abou-Menes : c'est Narou, roi du Sud, qui avait conquis l'Égypte du Nord et légué à Menes l'Égypte entière. Cette théorie, qui repose vraisemblablement sur l'interprétation des représentations guerrières de la grande palette d'Hierakonpolis, n'aurait rien de bien gênant dans l'état de nos connaissances historiques extrêmement sommaires ; mais nous préférons nous en tenir, en ce qui concerne le rangement d'Abou et de Narou, aux conclusions de la classification archéologique fondée par Petrie et soigneusement revue par Sethe. V. ce qui est dit à ce sujet ci-avant, p. 67, nn. 1, 2, 3.

relation avec celles d'Ahou-Men et de Narou-Mer, bracelet. Vases grossièrement inscrits provenant du temple d'Abydos, s'il est vrai que le roi *Ka* de ces inscriptions soit l'Horus *Zer*.

Horus Zet, nom royal inconnu.

Nombreux tombeaux à Naga ed Dêr, dont beaucoup pourraient remonter aux règnes antérieurs d'Ahou, Narou et Zer. Tombeaux à Abydos et à Nezlet Batran près Gizeh. Nezlet Batran n'a fourni que quelques empreintes de cylindres. Abydos, tombeaux et temple, a donné de nombreux cylindres et plaquettes, quelques fragments en pierre et la célèbre stèle royale du Louvre (du *roi Serpent*) ; plus, les premiers en date des monuments d'une série nouvelle, qui ne s'interrompra plus qu'après le règne de Qa, celle des *stèles particulières* en pierre, plus ou moins grossièrement écrites en relief. Les cylindres sont apparentés, par la mention nouvelle du vignoble royal et la manière dont cette mention est rédigée, avec les cylindres immédiatement consécutifs de l'Horus Den. Les stèles particulières fournissent les noms et titres d'un certain nombre d'officiers royaux.

La grande et très remarquable tombe de Nezlet Batran, beaucoup mieux conservée que celles d'Abydos, représente l'état de l'architecture funéraire à cette époque.

Horus Den, roi (?) Siti.

Avec lui commence notre deuxième groupe. Tombeaux à Naga ed Dêr. Deux grands tombeaux à Abydos, qui fournirent, outre quelques objets en pierre, de nombreux cylindres et plaquettes, notamment la célèbre plaquette Mac-Gregor, la belle stèle de Merneit et plusieurs stèles particulières d'officiers. Certains cylindres, avec mention du vignoble royal, sont analogues à ceux de Zet dont on vient de parler. D'autres appartiennent en propre à des fonctionnaires désignés par leurs noms et titres.

Développement de la titulature royale; apparition du

titre *souten baiti*, dans la formule *souten baiti siti*, sans qu'on puisse savoir exactement si *Siti*, primitivement, est un nom propre, le nom royal, ou simplement un titre supplémentaire. Cette dernière explication semble être la vraie (cf. plus loin les titulatures d'Azab et de Semerkha), mais il est en tout cas probable que *Siti* a donné lieu, par confusion graphique, au nom royal supposé *Hesepti* des transcripteurs ultérieurs.

Nombre de plaquettes et de cylindres appartiennent au chancelier Hemaka, personnage considérable pour qui fut peut-être construit le tombeau principal T. Quant à l'autre tombeau (Y), c'était celui de Merneit, personnage de sexe inconnu dont il renfermait la stèle.

La plaquette Mac-Gregor mentionne et représente symboliquement une expédition contre les Asiatiques ; il s'agit sans doute d'une expédition au Sinai comme celle qui eut lieu, un peu plus tard, sous le règne de Semerkha.

Horus Azab, roi Merbap.

Tombeaux à Naga et Dêr. Tombeaux à Abydos. Nombreux cylindres et fragments de vases en pierre ; certains proviennent de tombeaux contemporains de Semerkha et de Khasekhmoui à Abydos.

Titulature fréquente : *souten baiti Merbap*, accompagnant le cartouche d'Horus, parfois *noutiroui* (le Double Dieu) *souten baiti Merbap*. Le roi s'accommode aussi de la titulature *souten baiti siti*, ou simplement *siti*, déjà rencontrée chez Den. *Merbap*-Miebis est connu, comme on sait, des listes royales d'époque ultérieure.

Le vignoble royal, mentionné sur plusieurs cylindres et certaines stèles, prend pour la première fois un nom propre, et cette nouvelle habitude se maintiendra jusqu'à la fin de la période thinite. Le vignoble d'Azab s'appelle *Douaou kha Hor*, « Adoration du corps d'Horus ».

Nous ne possédons point, à ce qu'il semble, de stèles particulières du règne d'Azab, et les rares officiers de cette époque dont nous connaissons les noms nous sont révélés par quelques cylindres.

Horus Semerkha, roi Samsou (?).

Tombeaux à Abydos; stèle en granit noir, nombreux cylindres, nombreuses stèles particulières, plusieurs plaquettes, plusieurs débris de vases incrits, très nombreuses poteries inscrites; beaucoup de poteries et quelques empreintes de cylindres proviennent d'un tombeau du règne de l'Horus Qa dont on parlera dans un instant. Grand bas-relief rupestre au ouady Magharah, au Sinai.

Le nom royal se rencontre une fois, à côté du cartouche d'Horus, dans la titulature *nibti* (le Double Seigneur) *Samsou* (?), et plusieurs fois, sans le nom d'Horus, dans la titulature plus complète *souten baiti nibti Samsou* (?). Sur les monuments du roi on retrouve encore, parfois, les titres *souten baiti siti* dont la suite se rencontre chez Den et chez Azab. En ce qui concerne particulièrement le nom royal, on sait que si sa lecture est douteuse, son identité avec un nom de la liste de Seti I, qui correspond lui-même à Semempsès de la liste grecque, est du moins certaine; nous n'y reviendrons pas.

Les plaquettes appartiennent toutes à un fonctionnaire nommé Henka, dont on possède aussi, parmi d'autres, une petite stèle.

Vignoble royal : .... *noub Hor*, « ... d'or d'Horus ».

Une expédition aux mines de Magharah, au Sinai, eut lieu dans le courant du règne ; elle était commandée par un officier nommé Soutenzef, qui laissa sur le rocher le bas-relief célèbre que nous avons reproduit, plus haut, à propos des inscriptions postérieures de Noutirkha et Sanakht dans la même localité.

Horus Qa, roi Sekh.

Tombeaux à Abydos; plusieurs stèles en granite, nombreux fragments de vases en pierre, nombreux cylindres, nombreuses plaquettes, nombreuses stèles particulières; certains monuments proviendraient (d'après Amélineau) du tombeau du temps de Perabsen à Abydos.

Importante nouveauté dans la titulature : *souten baiti*

nibti Qa, avec, comme on voit, le nom d'Horus sans encadrement et sans l'oiseau divin. Nous avons expliqué qu'on a là la forme primitive dont le développement donnera lieu au protocole royal habituel de l'époque memphite. Dans d'autres cas, à côté du cartouche d'Horus ordinaire : *nibti Sen*.

Le vignoble royal porte le nom de *Noub kha Hor*, « Or du Corps d'Horus ».

Certaines plaquettes, difficiles à lire complètement, seraient des plus intéressantes par les événements qu'elles mentionnent pour définir leurs dates.

Une stèle d'officier d'importance particulière par un développement graphique encore sans exemple, est celle de Sabouf.

Dans le grand tombeau d'Abydos, certaines particularités du cloisonnement compliqué annoncent déjà les dispositions en plan de l'époque de Perabsen et de Khasekhmoui.

Avec l'Horus Qa finit le *deuxième groupe* de notre classification, et nous arrivons, avec son successeur, au seuil de la période que nous avons étudiée d'une manière complète au cours des chapitres précédents. Les trois Horus qui viennent d'abord, Hotepsekhmoui, Ranib et Noutirni, se suivent dans cet ordre et forment le *troisième groupe*. L'habitude très justement prise de toujours les considérer ensemble vient non seulement de ce que les trois noms sont ainsi groupés dans l'inscription bien connue de la statue archaïque du Caire, mais aussi de ce que les monuments qui les portent, tant à Abydos qu'à Saqqarah, ont été trouvés dans plusieurs cas rassemblés à la même place. Ces monuments consistent en fragments de vases provenant des tombeaux de Perabsen et de Khasekhmoui, à Abydos, et en empreintes de cylindres trouvées dans une tombe avoisinant la pyramide d'Ounas et dans une tombe de Gizeh ; leur analyse démontre, par les analogies du groupe tant avec les monuments qui le précèdent qu'avec ceux qui le suivent, la continuité de la liste royale telle que nous la possédons.

Ci-avant, chap. II, § V (p. 142-159 ; résumé, p. 161-163) ; chap. add. (p. 438-440).

Horus Hotepsekhmoui, nom royal inconnu.

Fragments de vases provenant du tombeau de Perabsen à Abydos; autres fragments provenant du tombeau de Khasekhmoui; empreintes de cylindres à Saqqarah. Mention du nom d'Horus sur la statue 1 du Caire (v. plus loin, *Noutirni*).

Horus Ranib, nom royal inconnu.

Fragment de vase usurpé ensuite par Noutirni, provenant du tombeau de Perabsen à Abydos; empreintes de cylindres à Saqqarah. Mention du nom d'Horus sur la statue 1 du Caire (v. plus loin, *Noutirni*).

Horus Noutirni, nom royal inconnu.

A usurpé un vase de Ranib trouvé dans le tombeau de Perabsen; d'autres vases, lui appartenant en propre, proviennent du même tombeau de Perabsen et du tombeau de Khasekhmoui; empreintes de cylindres à Gizeh. Mention du nom d'Horus sur la statue 1 du Caire : cette statue, dont les inscriptions sont d'un caractère extrêmement archaïque, porte les noms des trois rois du groupe; son propriétaire, le prêtre Tamerithot [?], vivait vraisemblablement sous le règne de Noutirni.

Les inscriptions des fragments de vases comportent toutes la titulature : *souten baiti nibti Noutirni*, avec le nom d'Horus sans cartouche et précédé des titres royaux, dont le type important, au point de vue de son développement futur, apparaît en premier lieu sur les monuments de l'Horus Qa.

Noutirni est enfin le seul, des rois antérieurs à Snofrou, à qui un groupe déterminé d'*années* du fragment d'annales de Palerme soit attribué en toute certitude. Quinze *années* de Noutirni, qui commencent à la cinquième ou à la sixième du règne, sont conservées sur la stèle, et la disposition de l'inscription est telle que la durée totale du règne ne peut avoir été inférieure à 35 ans. Quant aux événements mentionnés dans les cases annuelles, ils sont surtout de

nature religieuse, fondations de temples et célébration de grandes fêtes parmi lesquelles étaient fréquentes et régulières, plus qu'en toute autre région chronologique du document, celles relatives au culte royal : Noutirni fait un « lever du Roi du Sud » en l'an 7, un « double lever du Roi du Sud et du Roi du Nord » en l'an 9, un « lever du Roi du Nord » en l'an 11 ; la fête analogue de l'an 13 doit avoir eu lieu, mais n'est pas mentionnée, après quoi le « lever du Roi du Nord » se produit régulièrement aux années 15, 17, 19 et probablement ainsi jusqu'à la fin du règne. Tous les deux ans, d'autre part, alternant avec la fête royale, avaient lieu la « Procession d'Horus » et l'inventaire des biens du domaine royal.

Après Noutirni commence l'importante période monumentale du *quatrième groupe*.

Horus Sekhemab, roi Perenmat.

Ci-avant, chap. II, § III, C (p. 119-125 ; résumé du § III, p. 125-126, cf. résumé des §§ I et II, p. 94-97).

On ne sait rien, à proprement parler, du règne de Sekhemab, sinon qu'il précéda immédiatement celui de Perabsen, dans le tombeau duquel, à Abydos, furent trouvées les empreintes de cylindres qui sont jusqu'à présent les seuls monuments de Sekhemab. Deux autres empreintes, cependant, provenant d'emplacements différents d'Abydos donnent le nom royal, inclus dans le cartouche rectangulaire à la suite du nom d'Horus, dans la disposition bien connue qu'on trouve déjà employée au temps de Narou-Mer.

Sit Perabsen, nom royal inconnu.

Ci-avant, chap. II, § III, B (p. 112-119, résumé du § III, p. 125-126, cf. résumé des §§ I et II, p. 94-97) ; chap. III, § II, A (p. 188-189, 193) ; chap. V, § I, B (p. 359-360).

Nombreuses empreintes de cylindres, grandes stèles de granite et vases provenant du tombeau d'Abydos ; vase de cristal d'Abydos ; empreinte de cylindre provenant d'un tombeau du règne de Noutirkha-Zosir à Bêt Khallâf.

Le nom de Sit, sorti parfois du cartouche rectangulaire, se présente dans la titulature *souten baiti Perabsen* ou

souten baiti nibti Perabsen : rien de nouveau, dans cette forme, depuis Qa et Noutirni.

Vignoble royal : « Prince des Barques ».

Apparition, sur certains cylindres, des figures et noms de plusieurs divinités, Horkhouti, qu'on retrouve fréquemment un peu plus tard sur les cylindres analogues de Khasekhmoui et de Noutirkha, et Isis.

Dans l'édifice funéraire d'Abydos, on remarque l'innovation de l'intercommunication de la chambre centrale et des diverses chambres annexes qui l'entourent, alors que primitivement, toutes les chambres étaient isolées les unes des autres comme des puits accolés.

Pas d'événements proprement dits à enregistrer. Certains cylindres de l'officier Nofir nous apprennent le nom de ce fonctionnaire, dont la carrière s'étend sur les règnes successifs de Perabsen et Khasekhmoui. Un autre fonctionnaire de Perabsen, dont nous avons un vase, semble porter le nom de Hapihapi.

Horus-Sit Khasekhmoui, roi Noutiroui-hotep-oun(?)-f.

Ci-avant, chap. II, § III, A (p. 97-111 ; résumé du § III, p. 125-126 ; cf. résumé des §§ I et II, p. 94-97), § II, p. 88-90 ; chap. III, § II, A (p. 189-193), § III, A, B (p. 197 suiv.), § IV (p. 203-205) ; chap. V, § I, B (p. 360-362).

Nombreuses empreintes de cylindres et quelques vases en pierre provenant du grand tombeau d'Abydos ; autres empreintes provenant du temple d'Abydos, d'autres encore de sépultures secondaires d'Abydos et du temple d'Hierakonpolis ; montant de porte en pierre et autres fragments à Hierakonpolis, et fragments architecturaux à El Kab.

Le cartouche d'Horus-Sit se présente tantôt sous la forme simple, tantôt avec le nom royal inséré dans le cadre rectangulaire à la suite du premier nom, comme souvent plus tard et, déja auparavant, chez Narou-Mer et Sekhemab-Perenmat ; sur quelques cylindres, suppression du cadre rectangulaire et protocole avec titres royaux : *souten baiti nibti Khasekhmoui Noutiroui-hotep-oun* (?)-*f*, titulature qui procède, comme on voit, de celle du type *souten baiti nibti*

Qa observée auparavant chez Qa, Noutirni et Perabsen, et n'en diffère que par l'adjonction du nom royal à la suite du nom d'Horus, dans cette formule comme ailleurs dans l'intérieur du cartouche rectangulaire. Ainsi s'élabore, par degrés successifs, la formule de titulature normale de l'époque memphite.

Vignoble royal : *Douaou baou Hor*, « Adoration des Ames d'Horus ».

Sur plusieurs cylindres paraissent, comme sur ceux de Perabsen et comme nous le reverrons chez Noutirkha-Zosir, des noms et figures de divinités, notamment, à plusieurs reprises, Horkhouti.

Le grand tombeau d'Abydos présente quelques dispositions de détail remarquables et nouvelles, telle celle de la chambre centrale en pierres de taille, qui était probablement voûtée en encorbellement, conformément au type bien connu à cette époque, notamment à Naga ed Dêr. La distribution intérieure est basée, comme dans le tombeau de Perabsen, sur le principe relativement nouveau de l'intercommunication des chambres.

Khasekhmoui fit déposer des offrandes, scellées de ses cylindres d'offices, dans le temple d'Abydos où l'on trouve déjà, dans les mêmes conditions, les offrandes d'Ahou-Menes, et dans le temple non moins ancien d'Hierakonpolis d'où proviennent les principaux monuments de Narou-Mer ; il bâtit et décora des portions d'édifice en pierre dans ce temple d'Hierakonpolis et à El Kab, en face sur l'autre rive du fleuve. Le montant de porte de Hierakonpolis, les débris d'El Kab et la chambre centrale du grand tombeau d'Abydos sont les plus anciens vestiges actuellement connus de la construction en pierre en Egypte.

Si les événements proprement dits sont toujours très rares, on commence par contre à rencontrer plusieurs noms de personnes, pour la première fois depuis les *stèles particulières* du temps de Semerkha et de Qa. On connaît, par leurs cylindres, une demi-douzaine d'officiers de Khasekhmoui, d'abord le *iri khit* Nofir qui était déja en fonction au temps de Perabsen, puis trois ou quatre Haben,

nom très fréquent à cette époque, un Khapi fils de Haben et un Hati, à quoi il faut joindre l'Abni d'une petite inscription de vase et l'Ankh que représente la statue D 94 de Leyde : cette statue (ci-avant, p. 184-186), un peu antérieure à celles du règne de Noutirkha-Zosir, appartient sans doute au règne de Khasekhmoui et n'est précédée que par une seule des statues inscrites actuellement connues, la statue 1 du Caire.

Un dernier personnage du règne, particulièrement important, est la reine Nemathapi, qualifiée de « mère royale » par ses cylindres presque identiques du tombeau d'Abydos et du grand tombeau de Bêt Khallâf. Antérieure de peu à l'un et l'autre des deux rois, ou contemporaine du plus ancien d'entre eux (v. ci-avant, p. 88-90), Nemathapi ne peut être que l'épouse ou la mère de Khasekhmoui ; dans les deux cas, elle peut être également la mère de Noutirkha. On se rappelle que cette reine est mentionnée, plus tard, dans les inscriptions du tombeau d'Amten[1].

Horus Noutirkha, roi Zosir.

Ci-avant, chap. II, §§ I, II (p. 70-94, résumé p. 94-97); § IV (p. 126-130) ; chap. III, § I, A, B (p. 172-178, 179-184) ; § III, A, B, § IV (p. 196-205) ; chap. V, § I, C (p. 364-375) ; § II, A (p. 411-422).

Avec Noutirkha, dont on n'a trouvé jusqu'à présent le nom sur aucun monument provenant d'Abydos, on semble s'éloigner de la vieille nécropole affectionnée par les Thinites antérieurs, mais on ne quitte pas cependant la région abydénienne, car d'une part, il y a de nombreux cylindres de l'époque de Noutirkha à Abydos même, et d'autre part, les plus importants des tombeaux du règne se trouvent à Bêt Khallâf, à peu de distance dans le nord. Autres tom-

1. Rappelons une dernière fois qu'il n'est pas impossible que Khasekhmoui soit identique à l'Horus Khasekhem des statues, des vases et de la stèle en pierre d'Hierakonpolis, mais que la chose est à peine probable et que si Khasekhem, comme il semble, est un autre roi que Khasekhmoui, son classement est encore extrêmement problématique. V. ce qui est dit à ce sujet ci-avant, p. 111, n. 1.

beaux contemporains à Reqaqnah, dans le voisinage. D'un autre côté on commence, pour la première fois depuis longtemps, à retrouver des monuments dans l'Égypte du Nord, un grand tombeau, peut être un groupe de tombeaux à Gizeh, un autre à Saqqarah, non loin de la pyramide du roi lui-même. Que l'on ne croie pas, cependant, que la présence de ces monuments sur l'emplacement de la future nécropole memphite fût une chose nouvelle ou inaccoutumée; bien que les découvertes relatives à la période thinite, à cette place, soient encore peu nombreuses, on sait que depuis l'époque la plus lointaine la civilisation thinite, loin d'être confinée dans la région d'Akhmim à Edfou, remplissait la vallée du haut en bas comme celle des périodes suivantes, et en ce qui concerne particulièrement la zone memphite, on y connait déjà un tombeau du temps de Zet, à Nezlet Batran.

La pyramide à degrés de Saqqarah, bâtie en pierre, et les tombeaux ordinaires à superstructure entièrement en brique sont plus apparentés qu'il ne ne semble au premier coup d'œil par les principes communs qui régissent leur organisation : superstructure compacte, chambres souterraines profondément enfoncées où l'on accède par une galerie inclinée combinée avec des puits verticaux d'utilisation et de disposition variables. Tout cela est très différent de la vieille tombe abydénienne dont le modèle règne encore à Abydos au temps de Khasekhmoui, c'est-à-dire presque à l'époque même de Bêt Khallâf : nous avons montré, cependant (précédent chap.), comment se manifestent auparavant, dans d'autres localités, les types intermédiaires dont l'evolution conduit de l'ancienne chambre à toit plat en charpente aux caveaux souterrains du siècle de Zosir.

Abydos étant extrêmement arriéré, au point de vue architectural, par rapport aux progrès contemporains de Bêt Khallâf, Reqaqnah et Gizeh, il reste la parenté heureusement très évidente des inscriptions de Khasekhmoui et de Noutirkha pour démontrer la realité de leur voisinage historique. Ces inscriptions, en ce qui concerne

Noutirkha, sont des empreintes de cylindres qui toutes, particularité curieuse, ont été fournies par les tombeaux de Bêt Khallâf à l'exclusion de ceux de Reqaqnah et de Gizeh; sceaux d'offices royaux ou sceaux particuliers de fonctionnaires avec leurs noms propres et sans le nom royal. D'autres empreintes proviennent de sépultures particulières d'Abydos, d'autres encore des temples d'Abydos et d'Hierakonpolis, où des offrandes scellées étaient déposées sous le règne de Noutirkha comme au temps de ses prédécesseurs, mais on ne trouve là que des empreintes de la deuxième catégorie, sceaux particuliers de fonctionnaires.

Le protocole royal, dans certaines de ces inscriptions, marque un nouveau progrès sur le stage de développement où nous avons laissé la formule au temps de Khasekhmoui. On trouve maintenant, sur un cylindre : *souten baiti nibti Noutirkha noub*, ce qui n'est point la formule de Khasekhmoui, mais celle plus simple de Qa, Noutirni et Perabsen avec l'adjonction supplémentaire du qualificatif « d'Or », et nous avons explique qu'on avait là le premier et le plus simple essai du *titre d'Or* des époques suivantes. Dans la pyramide à degrés, d'autre part, on trouve le même titre sous une forme déjà un peu plus développée : *souten baiti nibti Noutirkha, Ra noub, ousir shennou*, « Soleil d'Or, richesse du circuit du monde »; rappelons encore une fois que l'Horus Den est déjà qualifié, dans une inscription, d' « Uræus d'Or du circuit du monde ». Tels furent les premiers essais du titre dont la forme définitive « Horus d'Or » apparaîtra un peu plus tard, dans une des rares inscriptions connues de l'Horus Khaba.

Quant au nom royal *Zosir*, on ne l'a point encore rencontré dans les inscriptions contemporaines, et on ignorerait que Noutirkha est l'un des deux Zosir, le premier, des listes hiéroglyphiques classiques, si l'on n'avait à ce sujet le témoignage de deux inscriptions d'époque très tardive (v. ci-avant, chap. I, § V, p. 36-38, § VI, p. 55 suiv.).

Le nom du vignoble royal est *Douaou Hor khent pit*, « Adoration d'Horus chef du ciel »; analogue à ceux des

vignobles de tous les prédécesseurs de Noutirkha, ce nom a eu la fortune particulière de survivre et d'être assez fréquemment cité, plus tard, à différents titres (v. ci-avant, p. 79-80).

Quelques mentions et représentations de divinités sur plusieurs cylindres, notamment Horkhouti, comme sur les cylindres analogues de Khasekhmoui et de Perabsen, et ailleurs, plusieurs fois, Anubis. Une figure de déesse au nom perdu, dans plusieurs inscriptions, est sans doute celle d'Isis.

Nous connaissons un assez grand nombre des contemporains de Noutirkha, parmi lesquels il faut mentionner, en première ligne, la reine Nemathapi, qui fut probablement la mère de Noutirkha et dont nous avons parlé à propos de Khasekhmoui et de ses parentés possibles avec ce dernier souverain. Vient ensuite le prince Nezemankh dont on possède, outre un important cylindre du tombeau 5 de Bêt Khallâf, les statues inscrites en granit D. 93 de Leyde et A. 39 du Louvre ; ces statues continuent la série qui commence avec celles de Tamerithot (?), 1 du Caire, au temps de Noutirni, et de Ankh, D. 94 de Leyde, contemporain probable de Khasekhmoui, et leur facture annonce déjà les belles statues de grandeur naturelle de la période suivante (A. 36, 37, 38 du Louvre).

Les autres cylindres particuliers fournissent des noms de fonctionnaires dont voici la liste, débarrassée d'un petit nombre d'éléments de lecture ou d'attribution chronologique douteuse :

1° *Cylindres de Bêt Khallâf.* — Nouzirou, fils de Nouzi. — Khoufri. — Hotepni. — Sokhitankhni. — Irisen, fils de Nofirmat. — Nezem. — Merab.

Le titre le plus fréquent chez ces officiers est celui de « scribe ».

2° *Cylindres d'Abydos.* — Ankh. — Nofirmat (plusieurs fois). — Nezemab. — Ataiti, fils de Merabankhit. — Mer-[ab]ankhit. — Noutir, fils de Nofirmat. — Nofirmatnitankh, fils de Honi. — Pakhemtif. — Ankhti (ces deux derniers officiers appartiennent au service des chasses). — Ne-

zem(?)-ankh. — Ankh, fils de... — Habennofirmatankh.

Le cylindre qui nous apprend le nom du dernier personnage pourrait appartenir au règne de Khasekhmoui.

Noter encore le nom de Kamrou fils de Sezaoutab, dont l'attribution est également hésitante entre Khasekhmoui et Noutirkha, et celui de la dame Noutirhers, d'époque tout à fait indéterminée.

3° *Cylindres d'Hierakonpolis.* — Khnoumhotep (plusieurs fois). — Haben (plusieurs fois). — Sesi (?). — Khoui (?). — Nofir (?). — Ankh (?).

Parmi les officiers des cylindres d'Abydos, Honi et Nofirmatnitankh, le père et le fils, sont peut-être ceux dont on retrouve les noms, au Sinai, parmi les noms des personnages ayant pris part à l'expédition envoyée aux mines du ouady Magharah dans le courant du règne. Une expédition antérieure, on s'en souvient, avait déja laissé un grand bas-relief sur ces roches au temps de Semerkha. L'expédition de Noutirkha était commandée par un « chef de troupes » dont le nom est devenu illisible, secondé par un officier nommé Nitankh et un autre personnage au nom perdu, puis par quatre officiers de rang subalterne dont deux portent les noms de Honi et de Merab. La grande inscription avec figures qu'ils laissèrent sur la muraille est d'exécution assez grossière et, à défaut d'autres documents, ne donnerait pas une idée avantageuse du développement artistique sous le règne de Noutirkha, à côté du tableau antérieur de Semerkha et du beau bas-relief de Sanakht dont l'exécution n'est pourtant pas séparée de celle du tableau de Noutirkha par un espace de temps très considérable.

Horus Sanakht, roi Nofirkari (?).

Ci-avant, chap. II, § IV (p. 135-140); chap. V, § I, C (p. 365-366); chap. add., p. 433-437.

Le tombeau K2 de Bêt Khallaf, qui a fourni plusieurs empreintes de cylindres au nom de ce roi, est daté par ses analogies étroites et absolument caractéristiques avec les tombeaux du règne de Noutirkha. Mais on ne possède que

très peu d'inscriptions au nom de Sanakht, celles des cylindres dont on vient de parler, analogues à certaines empreintes de Noutirkha et sur lesquelles on rencontre au moins un nom de fonctionnaire certain, celui d'Anpouhotep, et les débris du bas-relief du ouady Magharah qui gardent le souvenir d'une expédition aux mines. Ce bas-relief longuement décrit plus haut était de facture remarquablement belle.

Le nom royal se lisait sur l'une des empreintes de cylindres, où il ne reste plus que le dernier signe ...*ka* dans le bas du cartouche ovale; notre restitution en *Nofirka* a pour conséquence l'attribution à Sanakht du grand tombeau inachevé de Zaouiét el Aryân, qui devait être une pyramide analogue à celle de Zosir et appartient au roi Nofirkari. Ce dernier souverain est voisin de Zosir, comme on sait, d'après la liste royale d'Abydos.

A l'époque de Noutirkha-Zosir et Sanakht-Nofirkari appartiennent encore, très probablement, la pyramide terminée de Zaouiét el Aryân, à descente inclinée et galeries souterraines, et la petite pyramide à degrés de Silah (ci-avant, pp. 419, 420).

Horus Khaba, nom royal inconnu.

Avec Noutirkha et Sanakht, nous arrivons à la fin du *quatrième groupe* de notre classification, période de monuments royaux abondants et faciles à classer, et nous entrons ensuite dans une période intermédiaire qui aboutit au début de la IVe dynastie et dont l'histoire, avant Snofrou, est extrêmement mal connue. Tout ce qu'on sait de cette période a trait à l'élaboration architecturale du tombeau memphite, longue évolution complexe qui se poursuit sans discontinuité jusqu'en pleine IVe dynastie et constitue, en quelque sorte, le fil conducteur de l'histoire, mais dans laquelle on ne sait à quel moment placer le début du règne de Snofrou, parce que les tombeaux ne renferment plus d'empreintes de cylindres et qu'ainsi manque, dans la presque totalité des cas, tout moyen de les dater directement ou par analogie. On ne connaîtrait même aucun

nom royal intermédiaire entre Snofrou et l'époque de Noutirkha et Sanakht si heureusement, au moment où les offrandes scellées disparaissent des tombeaux, l'habitude ne s'était maintenue de sceller les approvisionnements des magasins des temples ; nous apprenons ainsi, par une empreinte d'Hierakonpolis et une empreinte qui vient probablement du temple d'Abydos, le nom de l'Horus Khaba (ci-avant, p. 92-93), dont le voisinage avec Noutirkha est manifesté par les caractères de la plus intéressante des deux inscriptions et qui possède, pour la première fois, le titre définitif « Horus d'Or » dont on essaie encore, sous Noutirkha, des formes indécises. Il semble qu'on peut considérer comme certain que Khaba se place entre Noutirkha et Snofrou, et il est fort possible que l'acquisition de son nom suffise à reconstituer, ici, la succession royale complète.

Au règne de Khaba appartiennent peut-être déjà les tombeaux de Reqaqnah-sud dont l'architecture est identique à celle des tombeaux de l'époque de Noutirkha et Sanakht, mais où l'on ne rencontre plus de bouchons de jarre (ci-avant, chap. V, § I, C, p. 367 suiv.) ; plus certainement, il convient de lui attribuer les tombeaux de la première époque de Reqaqnah-nord, antérieurement au moment où s'achève, dans cette nécropole, le tombeau à superstructure massive en briques. On y trouve réunis, comme on sait (ci-avant, chap. V, § I, D, p. 375-380), tous les types dont la succession aboutit au puits excavé à la partie inférieure, ménagé en haut dans la maçonnerie de la superstructure, mais dès la fin de la période de Bêt Khallâf apparaît, à Reqaqnah, et quel que soit le degré de développement de la structure intérieure, la *chapelle* rudimentaire ménagée dans la façade orientale de l'édifice. C'est donc du règne de Khaba que date, à Reqaqnah, l'origine de cet important organe, embryon de la future chambre en pierre, de même que la première application connue d'un modèle important et tout spécial de superstructure, celle de la tombe à couloir *longitudinal*.

Un seul nom de fonctionnaire, à Reqaqnah, pour cette

époque : celui de l'officier Sameri (chap. IV, § I ; p. 210 suiv.).

Dans d'autres régions de l'Égypte, les progrès de l'architecture funéraire avaient marché beaucoup plus vite, et il est probable qu'à Saqqarah des tombeaux du type de celui de Khabiousokari existaient avant le règne de Snofrou. Nous avons décrit (chap. V, § I, E ; p. 390-392) ces chambres en forme de croix simplement ménagées dans la maçonnerie de la superstructure mais dotées, au fond, d'une niche centrale en pierre avec inscriptions ; d'après le caractère des textes, il semble qu'on doive attribuer au règne de Khaba, en manière d'indication générale, tous les édifices de ce type situés dans la région memphite. On connaît un seul tombeau entier de cette catégorie, celui de Khabiousokari, mais on possède d'autre part les stèles inscrites plus anciennes qui étaient encastrées au fond de la niche centrale de plusieurs autres, complètement perdus ou d'emplacement inconnu. Ces monuments appartiennent aux officiers Abnib (stèle de Leyde, ci-avant, chap. IV, § II, A ; p. 219 suiv.), Tetiankhni (stèle de Liverpool, ib., B ; p. 225 suiv.), Hesi (panneaux en bois du Caire, provenant de Saqqarah, ib., C ; p. 230 suiv.), qui joint à une quantité de fonctions civiles celles de prêtre de Min et de prêtre d'Horus, Nofir (stèle de Rome, ib., E, p. 236 suiv.) ; les derniers en date, à en juger par le développement architectural des organes en pierre et l'ordonnance des inscriptions, sont les deux niches du tombeau de Khabiousokari à Saqqarah (au Caire, ib., F ; p. 242 suiv.). Khabiousokari, surnommé *Hetes*, « Hyène », en même temps que haut fonctionnaire de l'ordre sacerdotal, prêtre d'Anubis, de Sit, de Safkhaboui et de la ville de Busiris, était un administrateur et commandant militaire important, chef de la garde des « portes » du désert, chef des chasses, des carrières et peut-être des pâturages royaux ; toutes attributions relatives au désert et qu'on trouve réunies de même, un peu plus tard, chez Amten. L'épouse de Khabiousokari, Hâthornofirhotep, surnommée Tepes, ne possède pas de fonctions spéciales.

On se demande s'il faut attribuer ce tombeau à la fin du

règne de Khaba ou au début de celui de Snofrou. Quelque peu antérieures, d'après le caractère de leurs inscriptions, et plutôt contemporaines des stèles et panneaux de Tetiankhni, Hesi, Merab et Nofir, sont des statues de provenance inconnue dont l'existence suppose celle de merveilleux tombeaux sans doute détruits d'une manière complète. Ce sont celle d'Aperankhou au Br. Museum (chap. IV, § III ; p. 255-257) et les trois célèbres statues du Louvre, deux statues de Sepa et une appartenant à une dame Nesiaper (?) qui est probablement sa femme (ib. ; p. 257-260) ; Sepa est prêtre de Khnoumou et du « taureau blanc » ; dans la maison du roi, il est chef des huissiers.

Horus Nibmat, roi Snofrou.

La titulature complète de Snofrou est fournie par le tableau connu depuis longtemps du ouady Magharah, qui donne : *souten baiti nibti Nibmat, Hor noub Snofrou*. C'est le dernier terme du développement de la formule inaugurée, sous la forme élémentaire *souten baiti nibti Qa*, par les Horus Qa, Noutirni et Perabsen. Elle s'était enrichie et complétée, nous l'avons vu, chez Khasekhmoui et chez Noutirkha ; mais chez Khasekhmoui, il manquait encore la mention « Horus d'Or » entre le nom d'Horus et le nom royal, et chez Noutirkha, d'autre part, si l'on trouve bien *noub* ou *Ra noub* après le nom royal, c'est le nom royal lui-même qui fait défaut. Quant à l'appellation *Hor noub*, on la voit paraître une fois dans une inscription de l'Horus Khaba, mais sans titulature complète. Ces divers éléments ne se trouvent réunis et définitivement ordonnés que dans l'inscription en question de Snofrou, où l'on rencontre, en outre, le premier exemple indubitable d'emploi du cartouche allongé avec embase.

La place où il convient de mettre le début du règne de Snofrou dans l'histoire des monuments n'est pas, nous venons de le voir, complètement déterminée, et l'on peut se demander si Snofrou régnait déjà au temps de Khabiousokari. D'une manière générale, cependant, on peut considérer qu'à l'époque de Snofrou appartiennent, dans les

nécropoles memphites du nord (Meïdoum, Saqqarah, Abousir), les tombeaux du *type de Meïdoum*, à superstructure massive en briques enchâssant des chambres en pierre aux parois couvertes d'inscriptions, avec des puits verticaux ménagés dans l'axe des maçonneries supérieures et descendant à une grande profondeur dans le roc naturel. Ces tombeaux ont d'ailleurs pour contemporains, à Méïdoum notamment, des édifices d'un tout autre type, tombes à couloir avec ou sans chambre, mais entièrement en briques, et tombes à descente inclinée. On sait d'autre part qu'à Reqaqnah, loin des nécropoles memphites, la chambre en pierre n'arriva jamais à se constituer et qu'au temps de Snofrou on venait à peine d'adopter le dispositif du mastaba de briques massif avec niches ménagées dans la face orientale (ci avant, chap. V, § I, D; p. 381 suiv). Dans deux édifices seulement de cette nécropole, la niche tend à cette époque à se transformer en chambre proprement dite, et dans l'un de ces deux cas il y avait au fond de la chambre un grand panneau de bois creusé en forme de niche dont les inscriptions aux trois quarts détruites fournissent le nom de Soutenshepses ; un vase inscrit, trouvé au fond du puits, apprend formellement que le tombeau appartient au règne de Snofrou (ci-avant, chap. IV, § I, p. 212-215; chap. V, § I, D, p. 386).

En ce qui concerne maintenant les tombeaux du *type de Meïdoum* et leurs contemporains d'autres types, on a étudié plus haut leurs inscriptions (chap. IV, § IV, p. 260-317) et leurs dispositions architecturales (chap. V, § I, E, p. 392-400, G, p. 406-408). Ces édifices nous ont conservé des documents plus ou moins complets sur quelques personnages de cette époque, dont voici un catalogue sommaire.

Khoutaa, dont la chambre en pierre d'Abousir est représentée par les beaux fragments du Louvre et les fragments secondaires de Berlin, et dont la statue est à Berlin (chap. IV, § IV, A, p. 262-273), est un prêtre chargé, entre autres fonctions nombreuses, d'un sacerdoce de Min et du culte funéraire du roi Nibkari; comme charges civiles, il possède notamment celles d'inspecteur du service des bâti-

ments, de gouverneur royal, de « chef des crieurs » et de « chef de la garde des nomades » ; ce dernier titre exprime une fonction militaire relative à la police du désert, identique probablement à celle dont étaient chargés Amten et, quelque temps auparavant, Khabiousokari.

Amten avait également son tombeau près d'Abousir. La biographie et les titulatures qui couvrent les parois de la belle chambre aujourd'hui au musée de Berlin ont été commentées tant de fois qu'il est inutile de les résumer ici une fois de plus (ci-avant, chap. IV, § IV, D, p. 304-312, et chap. V, § I, E, p. 394).

Khouhotep, dont le tombeau est à Saqqarah (chap. IV, § IV, E, p. 313-316), porte quelques titres sacerdotaux, notamment ceux de prêtre de Bastit et prêtre de Khnoumou, mais il est surtout attaché au service de la maison royale et de ses appartements intimes, chef de la salle du trône et préposé à d'autres offices du même ordre.

A Saqqarah également sont les tombeaux mal connus d'Api, de Bebi, de Khoui (v. ci-avant, p. 401, n. 1), dont la date n'est pas possible à déterminer complètement et qui sont peut-être contemporains de celui de Khouhotep.

Voici maintenant l'importante série des personnages de Meidoum, dont un bon nombre a complètement péri pour nous avec la ruine de leurs chapelles en pierre. En premier lieu, le prince Nofirmat (chap. IV, § IV, B, 2, p. 286-296 ; chap. V, § I, E, p. 396-399), *fils royal*, ce qui ne peut vouloir dire que fils de Khaba ou fils de Snofrou ; il porte une foule de titres religieux éminents et en outre, celui d'architecte royal. Les inscriptions de son tombeau nous apprennent l'existence de sa femme Atiti et d'un grand nombre de fils et filles, Honan, Serefka, Ankaf, etc.

Rahotep et sa femme Nofrit (chap. IV, § IV, B, 1, p. 274-285 ; chap. V, § I, E, p. 394-396) vivaient quelque temps après Nofirmat ; ils sont contemporains d'Amten, de Khoutaa et de Khouhotep. Comme ceux de Nofirmat, les titres de Rahotep sont, en majeure partie, de caractère religieux, avec mention de certaines fonctions militaires. Bien que

son rang n'égale pas celui de Nofirmat, Rahotep est un haut personnage de la cour de Snofrou.

Deux stèles placées en avant de la chapelle de Rahotep (ib., p. 283) nomment un « fils royal » Nofir sur lequel on n'est pas renseigné autrement. A-t-il quelque chose de commun avec le Ranofir problématique rencontré par Mariette (chap. IV, § IV, B, 3, p. 296)?

Heknen (chap. IV, § IV, B, 4, p. 297-299), personnage d'importance secondaire, est vraisemblablement contemporain de Rahotep.

Deux tombeaux d'époque un peu plus tardive (règne de Khephren) nous apprennent en outre les noms de deux princesses contemporaines de Snofrou, la reine Mirtitafs qui vécut, comme on sait, sous les règnes successifs de Snofrou, Kheops et Khephren, et la princessse Nofritkaou, fille de Snofrou et grand-mère (ou tante) du Snofroukhaf du tombeau connu de Gizeh (v. plus haut, p. 320, n. 2).

Il faut enfin mentionner, à Meïdoum, le propre tombeau de Snofrou, la pyramide à degrés dont la fondation détermina probablement le groupement de la nécropole avoisinante et dont nous avons, plus haut, analysé l'organisation et la structure (chap. V, § II, B, p. 422-425); on a vu les relations remarquables de ce monument avec la pyramide de Zosir à Saqqarah.

Les chambres souterraines de la pyramide de Meïdoum ne renferment pas la moindre inscription de l'époque du fondateur, et l'on observe, à ce propos, que les mentions contemporaines de Snofrou sont extrêmement rares sur la terre d'Egypte : à part celles qu'on rencontre dans les inscriptions d'Amten et dans le nom de domaine qui figure au tombeau de Nofirmat, on ne possède jusqu'ici que le fragment de vase connu du musée du Caire, le disque de granite de la collection Wiedemann et les petites empreintes de cylindres au nom de l'Horus Nibmat trouvées dans le temple d'Hierakonpolis et qui témoignent de la dévotion ininterrompue de Pharaon aux vieux sanctuaires de la Haute-Egypte.

Des monuments plus remarquables au nom de Snofrou

se rencontrent hors d'Égypte ; ce sont les bas-reliefs que ses officiers, à deux époques différentes du règne, gravèrent sur les rochers du ouady Magharah au Sinaï. Quelques tableaux triomphaux décoraient déjà la grande falaise gréseuse, celui de Semerkha, isolé à une grande hauteur au-dessus du fond de la vallée, et plus bas, les deux tableaux voisins de Noutirkha et de Sanakht. Lorsque la première expédition de Nibmat-Snofrou arriva aux mines, les sculpteurs d'ailleurs peu habiles qui se trouvaient là prirent comme modèles ces bas-reliefs anciens et composèrent le tableau que nous avons décrit et reproduit plus haut (chap. II, § IV, p. 130-132), à propos de ceux de l'époque de Zosir. Plus tard, les mineurs de Snofrou retournèrent à Magharah, et cette fois, le bas-relief qu'ils laissèrent sur la roche s'inspira de modèles entièrement différents, tant au point de vue de la composition et de la régularité du dessin qu'à celui du mode de rédaction des formules royales ; nous avons signalé, un peu plus haut, les caractères de la titulature complète qu'on rencontre sur ce monument, qui se différencie avec une étrange netteté de tous ceux de la période antérieure à Magharah et constitue le premier terme d'une série nouvelle, celle des bas-reliefs memphites.

Aucun des chefs d'expédition de Snofrou à Magharah n'a jugé à propos de nous laisser son nom et ceux de ses principaux auxiliaires ; l'usage de cette commémoration, habituelle au temps de Semerkha et au temps de Zosir, ne sera plus repris maintenant que lors des expéditions minières de la Ve dynastie.

C'est le lieu de rappeler que Snofrou tenait une place particulière, aux époques suivantes, dans la tradition des mineurs égyptiens au Sinaï, où il était révéré à la fois comme un dieu et comme le principal fondateur des établissements de ce désert. On trouvera les faits de cet ordre réunis dans notre *Recueil du Sinaï* (1904), p. 54, et beaucoup plus complètement en dernier lieu, à la suite de découvertes nouvelles, par Petrie, *Researches in Sinai* (1906), p. 96-97[1].

1. Notons encore que les noms de Snofrou sont conservés dans ceux

D'autres expéditions militaires eurent lieu dans le courant du règne, d'après les indications de la stèle de Palerme où sont conservées intactes trois *années* du roi, et où l'on trouve mention de l'écrasement du pays des Nègres, qui fournit 7.000 prisonniers et 200.000 têtes de bétail. Le plus grand nombre des événements mentionnés dans ces trois cases annuelles sont d'ailleurs d'ordre pacifique; ce sont des constructions de palais et de temples, de barques sacrées, sans parler du traditionnel inventaire des biens du domaine royal.

II

Tableau de l'Égypte antérieure a la IVe dynastie.

Ici finit la période dont il nous incombait de raconter l'histoire, et s'il est arrivé, au cours des précédents chapitres, que nous procédions à un examen rapide des monuments de l'époque suivante, principalement du temps de Kheops et de Khephren (chap. IV, § V, p. 317-336; chap. V, § I, F, G, p. 400-405), ce fut pour obéir à la nécessité de comprendre dans quelle direction, à la fin de l'époque étudiée, l'évolution des institutions était orientée. Lorsqu'on essaie maintenant de dégager le caractère essen-

de deux localités de la Basse-Égypte, le *Canal d'Horus Nibmat* de l'inscription d'Ouni et le *Lac de Snofrou* ou *Ile de Snofrou* de l'histoire de Sinouhit, dont nous avons cherché, ailleurs (*Sphinx*, VIII, p. 185-189), à établir qu'elles font partie d'un même groupe de localités voisines; et comme l'*Ile de Snofrou* est sur la rive gauche du Nil, à peu de chose près en face du site du Caire, il en résulte que le *Canal de Nibmat* d'Ouni n'a aucun rapport avec les places frontières du débouché oriental du ouady Toumilât comme on a longtemps été tenté de le croire; les deux localités en question sont probablement de simples villages des bords du Nil, dont les noms rappellent celui du village *Monat-Snofrou* des inscriptions de Nofirmat à Médoum.

Quant à la barrière du ouady Toumilat, le *mur royal* bien connu du papyrus 1 de Saint-Petersbourg et de l'histoire de Sinouhit, nous avons également fait voir que le texte de Saint-Petersbourg ne semble nullement en attribuer la construction à Snofrou. Sans doute conviendrait-il de cesser de répéter que le souvenir de Snofrou était attaché au système de défense de la marche orientale de l'Égypte.

tiel de l'histoire des temps antérieurs à la IVe dynastie, telle que la documentation actuelle nous a permis de l'établir, on voit que cette histoire ne comprend qu'un très petit nombre d'événements proprement dits, et que sa substance est fournie, pour tout le reste, par les longs phénomènes qui n'appartiennent ni à un homme ni à un moment précis et dont l'accomplissement restitue, pour le spectateur, quelques côtés du développement de la civilisation intellectuelle et matérielle au sein d'une nation. Sur cette trame encore bien ajourée, déjà solide néanmoins, de l'évolution des institutions égyptiennes des premières dynasties, des noms royaux s'épinglent, presque inutiles à l'intelligence et à l'ordonnance de l'ensemble, et classés entre eux, non d'après des annales contemporaines, des mentions explicites de successions ou de parentés comme on en possède aux époques suivantes, mais en se fondant sur le rangement préalable des monuments déterminé par les caractères de leur évolution propre.

Est-ce à dire que toute cette histoire est basée sur l'observation archéologique? Il est hors de doute que la méthode que nous avons appliquée d'un bout à l'autre de cette étude est de principe archéologique, en ce sens que lorsqu'on compare des inscriptions, des formules et des titres, on fait tout aussi purement de l'archéologie que lorsqu'on compare des formes de vases ; mais nous avons restreint le champ de nos comparaisons, presque partout, aux inscriptions et aux textes, éliminant ainsi les innombrables chances d'erreur que comporte l'interprétation chronologique d'une classification technique, lorsqu'on raisonne sur les objets habituels de la science archéologique proprement dite.

A deux reprises, au cours des pages qui précèdent, nous avons constaté l'absolue inaptitude d'une classification purement technique à déterminer une classification chronologique vraie. La première fois, ce fut à propos des bas-reliefs de Magharah, qui conduiraient, si l'on considérait comme plus anciens, toutes autres choses égales, ceux dont la valeur artistique est moindre, à placer Semerkha

après Zosir et dans le voisinage de Sanakht ; la seconde fois, il s'agissait de l'histoire des édifices, au cours de laquelle nous eûmes à nous défendre contre les illusions créées par le manque d'uniformité des usages, d'un point à un autre du territoire, et sur un même point, la juxtaposition anachronique des formes. D'une manière générale, qu'il s'agisse d'outils et d'armes, d'objets mobiliers, de formes décoratives, de procédés architecturaux ou de toute autre technique, il y a en réalité, dans le cadre très large d'une archéologie générale, autant d'archéologies particulières qu'il y eut de centres autonomes de production, de sorte qu'on ne peut conclure, de la date d'une forme dans une localité déterminée, à la même date pour la même forme dans une localité différente ; bien plus, si l'on restreint le domaine de la classification à une localité unique, on n'a pas le droit d'affirmer que deux spécimens de la même forme sont contemporains, étant donné que la disparition des formes anciennes sous les formes nouvellement créées ne s'accomplit pas d'un seul coup, et qu'à toute époque se juxtaposent une foule de formes qui appartiennent originairement à des époques très diverses. L'histoire d'une technique ne peut donc être établie avec certitude, même dans une localité particulière, que lorsqu'on peut ranger chronologiquement, *d'avance*, les objets, c'est-à-dire lorsque l'histoire générale est déjà acquise ; ce qui revient à dire que l'archéologie résulte de l'histoire, et n'est pas un moyen d'établir l'histoire.

Comment donc se fait-il qu'une archéologie particulière, celles des textes, échappe à cette loi générale et que l'observation de l'évolution d'une particularité tirée des choses écrites, — développement d'une formule, apparition de titres nouveaux, disparition de formes anciennes, — soit presque toujours un moyen infaillible de classer chronologiquement les inscriptions ? Cela tient sans doute à ce que les formes graphiques participent à la généralité des formes du langage, qui sont astreintes, dans un domaine linguistique déterminé, à une conformité incomparable-

ment plus rigoureuse qu'en ce qui concerne les objets matériels. En tout cas il convient d'accepter cette heureuse circonstance de la discipline spontanée des inscriptions, d'un bout à l'autre du pays, comme un fait d'expérience, étant donné que les indications de classement tirées de l'évolution des textes se sont trouvées confirmées, toutes les fois que l'occasion s'en est rencontrée, par les indications positives étrangères au procédé archéologique, telles que celles qui résultent d'usurpation d'objets, ou de présence d'inscriptions d'une autre époque, et par suite forcément antérieures, dans un tombeau d'époque connue. L'homogénéité des inscriptions à un moment donné apparaît naturellement de manière plus frappante lorsqu'on considère des objets inscrits de même espèce, et l'on sait de quelle valeur inestimable ont été, dans la pratique de nos comparaisons, les inscriptions de cylindres, dont l'évolution se poursuit avec une continuité remarquable depuis la plus ancienne époque thinite jusqu'au seuil de la IVe dynastie, sans qu'il y ait de différence, à un même instant, entre les cylindres de Negadah et ceux d'Abydos, entre les cylindres d'Abydos, de Bêt Khallâf et de Saqqarah.

On aboutit ainsi avec certitude au classement des monuments et à l'établissement de la série royale qui présente leur succession, en abrégé, de la manière la plus commode. C'est ce résumé historique que nous venons de faire. Il reste à dresser, succinctement, un tableau de ce qu'étaient les principales conditions de la civilisation égyptienne pendant la période étudiée.

La nation, le territoire.

Dès les premiers Thinites, le territoire entier de l'Egypte des dynasties memphites est constitué, depuis le Delta jusqu'aux abords de Silsileh et de la cataracte, le Sud et le Nord, le domaine du Vautour et de l'Uræus des titres royaux les plus anciens. Nul doute que dès cette époque la fourmilière humaine qui vivait de l'inondation et en dirigeait les effets fût organisée en principautés déjà anciennes et en empire; mais de cela nous ne connaissons pas le détail.

Les routes du désert étaient pratiquées, la mer Rouge parcourue par les barques, les mines de la péninsule sinaïtique connues depuis longtemps et exploitées sans peine. Peut-être les navigateurs allaient-ils bien plus loin encore, en Méditerranée, vers les côtes libyennes au asiatiques; car il est difficile de supposer que les quantités énormes de bois employées dans les constructions funéraires de la période d'Abydos fussent de provenance indigène.

Le roi.

Ses titres, dès l'origine, mentionnent la traditionnelle dualité de sa puissance dans le Sud et le Nord, qui constituent l'Egypte entière ; mais ce n'est que progressivement que la titulature royale, en se développant, arrive à donner naissance aux formes de l'époque memphite. Quant au titre royal primitif et fondamental, *Horus*, — quelquefois *Sit* ou *Horus-Sit*, — il manifeste la personnalité divine du souverain, double comme sa personnalité simplement humaine : très anciennement déjà (époque de Miebis), il est appelé *Double Dieu*.

Remontent également à l'époque la plus ancienne, d'après les indications de la stèle de Palerme, les grandes fêtes du culte royal, la fête de l'avènement, *sam tooui* et *reri ha*, la fête *Sed* à des époques indéterminées du règne, enfin les « levers » ou « doubles levers » du roi comme roi du Sud, roi du Nord, ou roi du Sud et du Nord. Cette dernière fête était célébrée régulièrement tous les deux ans, sous le règne de Noutirni.

Dès le début, le roi a porté deux noms propres, le *nom d'Horus* et le *nom royal* proprement dit ; le premier est le seul par lequel le souverain est obligatoirement désigné, et un grand nombre de noms royaux nous manquent encore. Tous ces noms sont d'abord construits à la façon de ceux des simples particuliers, et depuis Menes jusqu'à l'Horus Qa, pendant huit règnes, il semble qu'aucun de ces noms d'Horus ou noms royaux ne soit, comme plus tard, celui d'une action ou d'une qualité divine. Cela change avec les Horus *Hotepsekhmoui* et *Ranib*, avec le nom royal *Perenmat* ou *Neperoumat* de l'Horus Sekhemab, avec

les noms splendides de Khasekhmoui : la tradition de l'onomastique royale des temps suivants s'établit peu à peu, malgré d'archaïques retours aux vieux noms d'apparence incompréhensible, tel celui de Perabsen.

Les officiers royaux.

Ils nous sont connus par leurs jolies plaquettes et leurs stèles grossières de la période des deux premières groupes, d'Ahou-Menes à Qa, leurs inscriptions du ouady Magharah, leurs statues, leurs cylindres de toute époque jusqu'à la fin des règnes de Noutirkha et de Sanakht, et à partir de ce moment, pour les règnes de Khaba et de Nibmat-Snofrou, les inscriptions des stèles puis des chapelles en pierre de leurs tombeaux. Les renseignements deviennent de plus en plus nombreux et intéressants à mesure qu'on approche de la fin de cette période, et au temps de Khaba et de Snofrou on connaît une foule de personnages dont les uns sont essentiellement des prêtres, tandis que chez d'autres, les fonctions civiles sont dominantes ; mais toujours le fonctionnaire civil porte quelques titres religieux, et le personnage sacerdotal est revêtu de fonctions civiles plus ou moins importantes, parfois de fonctions militaires. Les personnages principaux réunissent dans leur main, comme il a lieu plus tard à toute époque, des pouvoirs très amples en ce qui concerne l'administration civile, le commandement militaire et le fonctionnement sacerdotal d'une région déterminée; tels sont surtout Amten, et avant lui Khabiousokari ; la carrière de Khoutaa fournit un autre exemple intéressant de réunion de fonctions de tous les ordres. Il est aussi des cas de spécialisation plus marquée : Rahotep et le prince Nofirmat ne sont que des grands seigneurs de la cour de Snofrou, couverts de charges religieuses peut-être honorifiques ; le Nofir de la stèle de Rome est exclusivement pourvu de charges civiles, et l'activité de Khouhotep est confinée autour de la personne du souverain. Beaucoup des titres de cette époque sont d'ailleurs difficiles à lire et à comprendre, et n'apparaissent plus aux époques suivantes.

Les inscriptions des chapelles de ces personnages nous

renseignent, dans les cas les plus intéressants, sur leurs femmes, leurs enfants, leurs serviteurs et leurs domaines ; mais Amten reste jusqu'ici le seul qui nous ait laissé une relation systématique de sa vie, de sa maison et de sa fortune.

Les dieux.

Dès l'époque de Menes et de Narou-Mer existaient le temple du Faucon d'Horus, à Hierakonpolis, et le temple d'Abydos, où des offrandes inscrites ou scellées au nom du souverain régnant continuaient à être déposées en pleine période memphite. Il est hors de doute que plusieurs sanctuaires non moins anciens existaient en d'autres points de l'Égypte, où les vestiges des offrandes royales aideront, un jour, à reconstituer leur histoire. Le fragment d'annales de Palerme enregistre, dans la zone chronologique antérieure à Noutirni, la fondation des édifices sacrés *Semer noutirou* et *Asitou noutirou*, et mentionne le temple du Bélier qu'on rencontre déjà sur les plaquettes de la plus ancienne époque d'Abydos ; sous Noutirni, fondation du temple *Hor ran*, et après lui, quelque temps avant Snofrou, travaux à l'édifice *Men noutirit* et fondation du temple *Qebhou noutirou*.

Dans les inscriptions, les noms divins sont d'abord très rares ; le nom du roi est mis sous la protection de Hor Khouti, sur de nombreux cylindres de Perabsen, Khasekhmoui et Noutirkha, parfois sous la protection d'Isis ; d'autres cylindres de Noutirkha mentionnent les services du culte d'Anubis. Un peu plus tard, lorsqu'apparaissent les stèles et chapelles en pierre, on apprend que leurs propriétaires étaient prêtres de Min, d'Horus, d'Anubis, de Sit, de Safkhaboui, de Khnoumou, du Taureau blanc, de Thot, de Bastit ; paraît aussi le nom de Hâthor, mais alors nous sommes déjà en pleine époque memphite. Un des noms divins qui revient le plus souvent est celui d'Anubis ; c'est Anubis également qui est invoqué dans la formule du *don d'offrande* dans sa rédaction primitive, lorsqu'elle apparaît aux tombeaux de Rahotep et d'Amten ; la mention du roi ne se juxtapose à celle d'Anubis qu'un peu plus tard.

De précieux renseignements sur les fêtes religieuses nous sont donnés par la stèle de Palerme, où nous voyons qu'à la très ancienne époque de la ligne 1 de la première face, le *shesou Hor* ou « procession d'Horus » était célébré régulièrement tous les deux ans ; d'autres fêtes religieuses apparaissent une seule fois, ou deux fois à de longs intervalles, la « naissance d'Anubis », la « naissance des deux Mihti, filles du Roi du Nord », la fête de Sokaris, la « naissance d'Iamit », la « naissance de Min », la fête *Zet* (?). A l'époque de la ligne 2, la procession d'Horus semble tombée en oubli ; on retrouve la fête Zet, la fête de Sokaris, puis la « naissance de Sed », dieu non inconnu par ailleurs, une fête de la « course du taureau Apis » et la « naissance de Mafdit et de Safkhaboui ». La ligne 3 est consacrée, dans la partie conservée, au règne de Noutirni ; le *shesou Hor* reparaît tous les deux ans, concurremment avec l' « inventaire » ; dans les intervalles, les fêtes religieuses mentionnées sont la « course d'Apis », deux fois à 6 années de distance », la fête de Sokaris, deux fois au même intervalle, l' « Adoration d'Horus du Ciel », la fête *Zet*. Dans la ligne 4, enfin, qui précède immédiatement celle consacrée à Snofrou, le *shesou Hor* se maintient tous les deux ans ; comme autres fêtes purement religieuses, rien autre chose qu'une fois la « naissance de Min ».

Les morts et le culte funéraire.

La coutume qu'on observe dans les sépultures de la plus ancienne époque et du type le plus archaïque, de munir le mort de quelques objets mobiliers et provisions de bouche, prouve qu'on croyait alors qu'il vivait dans la tombe où il était enfermé. Plus tard, au cours de la période de Negadah et d'Abydos et de la période subséquente de Bét Khallâf, — de Menes à Zosir, inclusivement, — l'application de la même idée donne lieu, dans les tombeaux les plus vastes, à l'organisation d'une véritable maison du défunt, avec une résidence centrale planchéiée et lambrissée en bois, à Abydos, et de nombreux réduits magasins où s'annoncelaient les provisions de tout genre. Il y avait là des grains, des fruits, des légumes, des vins dans de

grandes jarres coniques posées debout qui remplissaient des cellules entières ; les jarres sont fermées et coiffées d'un chapeau d'argile revêtu de l'empreinte d'un cylindre ; lorsqu'il s'agit des jarres de vins, les cylindres sont fréquemment ceux des officiers préposés au vignoble sacré du roi régnant. En plus des vases en pierre ou en terre cuite qui renfermaient ces diverses substances, il y a d'autres vases destinés, d'après les inscriptions qu'ils portent, aux purifications initiales du repas ; en somme, en nature et en grande quantité, tous les éléments du repas fictif de de la *liste d'offrandes* des époques suivantes.

Il est extrêmement probable qu'alors déjà, comme plus tard, le culte funéraire proprement dit se célébrait, sous forme d'un repas effectif offert au défunt, à l'extérieur du monument, et que des offrandes effectives étaient déposées dans des réduits accessibles et aménagés spécialement pour cet usage. Mais de ces organes extérieurs du tombeau il ne reste rien jusqu'après le règne de Zosir : qu'il s'agisse des chambres excavées et couvertes en charpente d'Abydos, de Negadah, de Naga ed Dêr et de Nezlet Batran, des chambres voûtées en encorbellement de Naga ed Dêr ou des chambres souterraines du type et de l'époque de Bêt Khallâf, le mastaba rectangulaire qui les surmonte depuis l'origine a pour caractère essentiel de ne point ouvrir de porte sur le monde des vivants. Cette communication apparaît seulement un peu plus tard, sous la forme de la niche ménagée dans le flanc oriental du tombeau et dont le développement donnera naissance aux chambres en brique, puis en pierre, de l'époque de Khaba et de Snofrou. Ces niches ou fausses portes sont extrêmement significatives. On sait, d'après les organes analogues de la longue période des chambres inscrites, que c'est là qu'on se plaçait pour parler au mort, pour lui offrir le repas funéraire, et qu'il s'avançait jusqu'à cette limite pour entrer en communication avec ses visiteurs. Il n'était donc plus strictement confiné dans le caveau où reposait sa dépouille ; il circulait, s'il lui plaisait, dans les maçonneries compactes de sa maison supérieure, et sans doute

déjà s'échappait librement vers les vastes espaces d'une cité divine : si la porte mystique de son tombeau fait face à l'est, n'est-ce pas parce qu'il faut, pour l'appeler, se tourner vers les régions que cache la montagne occidentale ? On voit que l'idée d'un Occident funéraire, nullement incompatible d'ailleurs avec la présence intermittente du mort dans son tombeau, est certainement apparue un assez long temps avant la IVe dynastie.

En même temps que naît la chapelle, sous la forme d'une fausse porte ménagée dans la paroi de brique, les offrandes effectives disparaissent des caveaux funéraires, où l'on ne trouve plus ni vases ni empreintes de cylindres. C'est le moment où, dans les tombeaux importants, les parois de brique des longs couloirs qui abritent les niches ou, à défaut de couloir, les parois des niches seules, sont crépies en blanc et couvertes d'inscriptions peintes sur l'enduit; ces inscriptions, malheureusement très mutilées partout où l'on constate leur présence, comprennent sans aucun doute une *liste d'offrandes*, qui tient lieu des offrandes effectives supprimées. Un peu plus tard, les tombeaux à chapelles en pierre existent concurremment avec les tombeaux à parois de brique crépies et peintes, et dans la chapelle, la liste d'offrandes occupe en principe une partie du fond et les montants latéraux de la cavité centrale; cette liste, très développée quand elle est complète, ressemble par beaucoup de détails à celle des tombeaux de la IVe à la VIe dynastie; mais on y remarque aussi des particularités toutes spéciales et qui disparaissent dès la première moitié du règne de Kheops, notamment en ce qui concerne la *pancarte quadrillée* et la liste des essences.

La formule du « don d'offrande », qui occupe une si grande place dans les inscriptions de la période memphite, apparaît relativement tard, et tout d'abord sous la forme *Anpou ta hotep*, chez Rahotep et chez Amten; bientôt ensuite, sous le règne de Kheops, le nom du roi se juxtapose à celui d'Anubis, et la formule ainsi créée sera très durable. Observons encore que Rahotep souhaite seule-

ment d'obtenir, de par Anubis, de « s'en aller en état de vénération vers l'Occident », tandis qu'Amten exige déjà que tous ses domaines viennent lui apporter le repas funéraire, aux jours des fêtes dont il énonce la liste; et c'est le plus ancien exemple de la liste de fêtes bien connue qu'on trouve à la même place dans les inscriptions des tombeaux memphites.

En ce qui concerne les rois, il n'est pas douteux que leur culte funéraire, depuis longtemps, était organisé selon les mêmes règles que plus tard; au temps de Snofrou, le prêtre Khoutaa était chargé du culte du roi Nibkari, de même qu'un Samnofir de Gizeh, sous le règne de Kheops, est prêtre de l'Horus Qa et que Shiri, au début du règne de Khephren, est prêtre de Sendi et de Perabsen. Beaucoup des rois de cette époque ancienne ont sans doute reposé sous une pyramide; on connaît celles de Zosir et de Snofrou, celle inachevée de Nofirkari, et quelques pyramides qui peuvent avoir appartenu à des rois antérieurs. La pyramide recouvrait des chambres souterraines, comme les tombeaux ordinaires, et comme le tombeau aussi, possédait sur sa face orientale une chapelle destinée au culte funéraire.

L'écriture.

On n'a aucune raison de douter qu'au temps de Menes, la langue égyptienne soit déja constituée depuis de longs siècles; mais l'art de l'écriture est encore très voisin de ses origines et commence à peine à se dégager du pictographisme dont les monuments de l'époque archaïque antérieure, vases et cylindres, conservent le témoignage. Bien que l'histoire de cette évolution soit encore à faire, on peut dire qu'au temps de Menes et de Narou-Mer, la transformation du pictogramme primitif en signe représentatif est accomplie, et que dans une foule de cas, de plus, le signe représentatif est en voie de devenir un signe phonétique ordinaire. Mais les mots écrits au moyen d'un signe unique, dans les inscriptions de la première époque thinite, sont beaucoup plus nombreux, proportionnellement, qu'il n'a lieu plus tard, et l'on sait que les quatre

rois du premier groupe ont cette particularité commune que leurs noms royaux et noms d'Horus sont tous écrits au moyen d'un symbolique isolé. Quant aux signes alphabétiques ou syllabiques des temps suivants, beaucoup d'entre eux ne sont pas encore dégagés de leur fonction représentative primitive, et l'on a pu, sans invraisemblance, lire et expliquer comme des symboliques les deux signes qui servent à écrire le nom de l'Horus *D-N* : le premier, le signe de la main, est encore symbolique, comme on sait, dans les inscriptions de l'époque memphite, pour écrire un mot connu de la langue.

On comprend d'après cela que plus tard, au temps de Khasekhmoui ou de Noutirkha, un si grand nombre de petites inscriptions restent encore obscures, bien que chacun de leurs signes isolément nous paraisse simple. Une autre difficulté résulte de ce que ces signes de forme connue, mais de fonction plus ou moins indéterminée, sont mélangés de signes dont la forme même n'a laissé aucune trace parmi ceux dont nos yeux ont l'habitude. Beaucoup de ces signes anciens ont disparu très vite; d'autres, plus robustes, ne s'évanouirent qu'au début de la IVe dynastie, après avoir rempli les inscriptions de la période précédente des singularités incomprehensibles dont l'énigme se fait plus irritante dans quelques cas, notamment sur les panneaux de Hesi : mais la période memphite et même le Moyen Empire ont conservé, ne l'oublions pas, des signes symboliques dont la valeur nous est tout aussi complètement inconnue.

Une série de phonétiques usuels, un syllabaire complété par un alphabet, se constituait cependant lentement, en dépit des hésitations et des erreurs, et à mesure qu'on se rapproche de l'époque memphite, les inscriptions deviennent de plus en plus intelligibles, de plus en plus semblables à celles que nous savons comprendre ; certaines plaquettes, certains cylindres de l'époque de Den ou de Semerkha, s'ils plongent à moitié encore dans la nuit, se laissent expliquer pour le reste, et prennent finalement une signification d'ensemble certaine ; sous Hotep-

sekhmoui, Ranib et Noutirni, les inscriptions des cylindres et des vases sont claires presque partout, bien qu'étroitement apparentées avec celles de la période précédente; sous les rois du quatrième groupe, enfin, des caractères franchement memphites apparaissent dans la composition des inscriptions et dans l'orthographe, et s'il y a pour nous beaucoup de choses nouvelles sur les cylindres royaux de Khasekhmoui et de Noutirkha, leurs inscriptions sont souvent explicables, et du moins ne constituent plus jamais une énigme absolument irréductible.

L'architecture.

L'histoire des origines du tombeau de la IVe dynastie est trop complexe, l'évolution de ses formes antérieures a suivi un trop grand nombre de routes distinctes ou enchevêchées pour qu'il soit possible de résumer ce développement en quelques formules simples, et nous ne pouvons ici que renvoyer le lecteur au long chapitre V ci-avant, où les faits de cet ordre sont analysés et racontés. Disons, cependant, que la période antérieure à la IVe dynastie est l'âge par excellence de la brique crue, qui ne cesse jamais, en Egypte, d'être exclusivement employée à la construction des habitations et des édifices ordinaires, mais qu'on exclut le plus souvent de la constitution des temples et des tombeaux à partir du règne de Kheops ; auparavant, au contraire, l'emploi de la brique est de règle pour les demeures des dieux et des morts comme pour celles des vivants, et cela constitue certainement un des plus remarquables symptômes d'archaïsme qui se manifestent encore à cette époque. La brique est d'ailleurs employée avec une grande habileté ; dès l'époque du *troisième groupe* apparaît la voûte en encorbellement, et au temps de Zosir, la voûte en brique à appareil rayonnant est couramment employée dans les édifices.

Quelques organes en pierres de taille apparaissent pour la première fois, sous Khasekhmoui, dans le grand tombeau d'Abydos et les temples d'Hierakonpolis et d'El Kab. Un peu plus tard, la superstructure de la pyramide de Noutirkha-Zosir est déjà entièrement en pierre, mais sous

Snofrou même, la superstructure du tombeau ordinaire ne cesse pas encore d'être une masse de briques avec les chapelles du front oriental, seules, bâties en pierre.

L'art de la décoration architecturale était arrivé, dès une époque très ancienne, à un haut degré de développement, et l'on savait tirer un merveilleux parti de la brique pour décorer les parements de maçonnerie en organisant des combinaisons de saillants et de rentrants bien répartis et plus ou moins accentués. Les grands tombeaux de Negadah (Menes), de Nezlet Batran (Zet) et de Gizeh (Zosir) sont ainsi décorés, à l'extérieur, d'après un modèle particulièrement harmonieux et riche, qu'on emprunta plus tard pour décorer la paroi du fond de la chapelle de Khabiousokari à Saqqarah, et des dessins plus simples, mais non moins heureux, ont été appliqués aux petites tombes des *deuxième* et *troisième groupes* à Naga ed Dêr, puis à la paroi extérieure des chemises enveloppes des tombeaux de Nofirmat et de Rahotep, à Meïdoum, pour encadrer la porte des fausses chapelles. Ce procédé de décoration des façades en briques devait se conserver encore plusieurs siècles.

Dès qu'il exista, d'autre part, des portions de construction en pierre dans les édifices, les préoccupations esthétiques se dirigèrent particulièrement sur ces organes très visibles, dont il n'est pas douteux qu'on sut faire de belles choses ; la porte en pierre de Khasekhmoui à Hierakonpolis et la porte des chambres émaillées de la pyramide de Zosir à Saqqarah en sont le témoignage. Un peu plus tard, les fausses portes en pierre des chapelles en briques, puis les chapelles entièrement en pierre, leurs fausses portes terminales, leurs couloirs et leurs façades sont construits avec une science du dispositif et un souci de la précision géométrique qui ne seront pas dépassés à l'époque memphite.

Le dessin, la gravure, le bas-relief.

Vers l'époque de Menès, ou quelque peu auparavant, l'art du dessin se manifeste par les singuliers pictogrammes des cylindres gravés et des vases peints, ainsi que de

quelques peintures murales de caractère analogue, et l'on doit reconnaître que l'exécution de ces œuvres est extrêmement grossière. Mais à peu de distance de là, peut-être à la même époque, apparaissent des œuvres d'art d'un genre tout différent, les palettes de schiste sculptées en bas-relief dont on possède de nombreux spécimens du plus haut intérêt et dont la série semble nous conduire, en remontant, dans les ténèbres historiques des temps où l'on n'écrivait pas encore. Les plus anciennes de ces palettes portent des représentations mystérieuses de scènes de guerre, ou bien de figures d'hommes, de plantes, de bêtes fauves et d'animaux de toutes sortes, de scènes de chasse ; leur facture manifeste, à l'origine, un bizarre mélange de grossièreté et de finesse, de maladresse et d'ingéniosité dans la composition de l'ensemble et l'exécution des détails ; puis les qualités heureuses prennent le dessus, et l'on a les extraordinaires scènes de chasse de certaines palettes, si souples et si vivantes, si troublantes pour notre œil parce que les formes n'y sont encore à aucun degré *égyptiennes*. Bientôt, cependant, arrive le règne de Narou-Mer, avec ses admirables bas-reliefs d'Hierakonpolis, palettes de schiste et têtes de massue en pierre, et dès ce moment, l'art s'oriente dans la direction où il aboutira aux formes memphites. Il en est toutefois très loin encore ; une foule de détails, sur les palettes et les massues de Narou, les apparentent avec les palettes antérieures du type exclusivement archaïque, et si la belle figure du roi debout, sur sa grande palette, est déjà dans la tradition graphique des temps postérieurs, elle a une raideur de trace à laquelle seront encore loin d'échapper, plus tard, les figures des premiers bas-reliefs du ouady Magharah.

Peu de temps après Narou, le simple cartouche d'Horus que porte en bas-relief la célèbre stèle de Zet est une œuvre admirable par la force, la précision, la hardiesse du trait et de la sculpture. D'autres stèles royales d'époque suivante sont loin de s'élever à son niveau. Sous le règne de Den, une plaquette d'un type très exceptionnel nous fournit, pour la première fois, le tableau si fréquent plus

tard du roi frappant le prisonnier tombé devant lui ; le prisonnier tombé, mais sans le roi, se rencontre déja sur la grande palette de Narou, dessiné avec la raideur maladroite et l'ingénieuse recherche du mouvement qui caractérisent beaucoup de ces monuments très anciens. A l'époque de la plaquette de Den, toute gaucherie a disparu ; le groupe, dessiné d'un trait sûr et souple, en creux, est de formes longues, minces, frêles, de mouvement extraordinairement hardi ; les visages du roi et de l'Asiatique sont de détail et d'expression irréprochables.

Le même thème décoratif se retrouve à grande échelle, accompagné de figures royales debout, dans tous les bas-reliefs du ouady Magharah, ceux de Semerkha, de Noutirkha-Zosir, de Sanakht et de Nibmat-Snofrou ; mais seuls, pour l'époque ancienne, ceux de Semerkha et de Sanakht constituent des œuvres d'art dignes d'être remarquées. Encore sont-ils loin d'égaler à ce point de vue les tableaux des petits monuments antérieurs. Dans le tableau de Semerkha, les grandes figures ne sont pas exemptes d'un peu de rigidité ancienne, et l'une d'elles au moins, celle de l'Asiatique tombé, trahit une inexpérience du dessin surprenante : œuvre très inférieure, en somme, à la grande palette de Narou et à la plaquette précitée de Den.

Après l'époque de Semerkha et de Qa, qui possèdent de grandes stèles en pierre, les œuvres de dessin sculptural proprement dit deviennent très rares, — nous avons parlé, un peu plus haut, des monuments de l'architecture ornementale sous Khasekhmoui et Noutirkha, — et il faut dépasser l'époque de Noutirkha pour retrouver des œuvres de signification importante. Mais cette fois, avec les stèles sculptées et les chapelles en pierre, elles se présentent en grand nombre et leur série ne s'interrompra plus. On rencontre tout d'abord la séduisante et mystérieuse époque artistique des stèles d'Abnib et de Tetiankhni, des panneaux de Hesi, des statues de Sepa dont nous parlerons tout à l'heure. Sur les stèles de pierre et les panneaux de bois, le personnage représenté est le plus souvent assis, face à droite, devant le repas funéraire, quelquefois debout

avec ses insignes ou ses armes, et nul détail de cette figure n'est inconnu pour nous; d'où vient cependant que ces tableaux ne soient pas entièrement conformes à l'égyptianisme très pur, très correct, vivant et néanmoins un peu froid des dynasties suivantes? Il s'y mêle ici une saveur plus difficile à définir qu'à sentir, mais qu'on ne comprendrait pas si l'on n'avait attentivement regardé les beaux reliefs du siècle de Menes et de Narou-Mer : ce sont les derniers effluves de l' « archaïsme » qui imprégnent l'art memphite déjà constitué et produisent, immédiatement avant le règne de Snofrou, ce moment artistique unique où une sorte de vibration tiède enveloppe le modelé inimitable, les précis, doux et fermes contours des figures grandes et petites. Que l'on regarde maintenant les visages, on verra qu'ils portent une coiffure spéciale que la IVe dynastie ne connaît plus, quelquefois en frisons crépus, plus souvent en petites mèches disposées en zones horizontales et imbriquées comme des écailles, et l'on ne pourra s'empêcher de se demander d'où viennent ces figures autoritaires et fines, au nez parfois busqué, aux lèvres un peu grosses, dont le type s'éloigne de manière si frappante du type ordinaire du Memphite à la face bienveillante et ronde.

Les mêmes caractères, un peu atténués déjà, appartiennent aux figures de Nofir et de Khabiousokari, puis à celles des tableaux de Meïdoum, où le dessin atteint par moments à une perfection qui ne sera pas dépassée ; ils s'évanouissent presque complètement aux tombeaux de Rahotep, d'Amten et de Merab. Les textes, cependant, par la forme et le groupement des signes, chez Hesi, chez Khabiousokari, participent aux singularités graphiques des figures et contribuent à donner aux tableaux l'aspect de délicate étrangeté qui nous charme dans les monuments de cette époque. Pour faire l'histoire des signes et groupes de signes, il faudrait descendre, des pictogrammes des cylindres et vases archaïques et des premières plaquettes, aux bizarres cylindres du siècle de Zet, puis aux cylindres déjà plus modernes de l'époque de Den et d'Azab ; après quoi

les documents laisseraient sans doute le chercheur dans l'embarras jusqu'à l'apparition des inscriptions de Hesi et de Sepa, car les nombreux cylindres du *quatrième groupe* royal, de Sekhemab à Noutirkha et Sanakht, ne manifestent rien en général, dans le dessin et la gravure, qu'une médiocrité correcte, régulière et désagréablement monotone.

La statuaire.

Les progrès de la sculpture statuaire semblent avoir suivi avec un certain retard ceux du dessin et de la sculpture en bas-relief. Nombre de statuettes anciennes en pierre, de valeur artistique assez faible, proviennent d'Hierakonpolis et d'Abydos et doivent être attribuées aux premières périodes thinites ; elles sont toutes sans inscription. La première inscrite est la statue agenouillée de Tamerithot (?), au musée du Caire ; elle appartient vraisemblablement à l'époque de Noutirni et sa facture est grossière. Point beaucoup postérieures, à coup sûr, sont quelques statues bien connues qui représentent, comme celles de l'époque suivante, des personnages assis sur un siège cubique : les statues anépigraphes de Naples et d'University College, dont les formes analogues se dégagent très lentement de la lourdeur épaisse des vieux âges.

La statue assise d'Ankh, à Leyde, vient chronologiquement ensuite ; encore très embarrassée de lourd archaïsme, elle tient le milieu par sa facture entre celle de Naples, d'une part, et d'autre part les statues de Nezemankh qui appartiennent au règne de Noutirkha ; la statue d'Ankh est vraisemblablement de l'époque de Khasekhmout. Quant à Nezemankh, dont les statues assises sont à Leyde et au Louvre, il marque la sortie de l'art statuaire de sa longue période d'inexpérience archaïque et de préparation, ces statues sont les premières qui se dégagent décidément des formes épaisses et comme enveloppées où se perdaient les contours réels de la figure humaine.

Toutes ces statues sont coiffées en mèches imbriquées et disposées par zones horizontales, comme les figures des bas-reliefs de l'époque suivante ; depuis celles de Naples

et d'University College, elles ont toutes des dimensions analogues, environ 0m,50 de hauteur totale; elles sont toutes en granit.

Une dernière statue assise, celle d'Aperankhou au British Museum, et nous arrivons aux grandes statues debout, en calcaire, de Sepa et de Nesiaper (?) au musée du Louvre, contemporaines sans doute des panneaux de Hesi. Toujours la même coiffure pour Sepa; quant à la dame Nesiaper, elle est coiffée, comme plus tard Nofrit, en épais bandeaux retombant en avant et encadrant la gorge, peignés en mèches verticales. Les progrès accomplis au point de vue technique sont immenses, les figures debout, prises dans le mouvement de la marche, mises en place avec un remarquable et victorieux souci de la vérité plastique; seuls, les bras sont collés au corps comme à l'époque antérieure, et les jambes ne sont point encore détachées l'une de l'autre.

On ne connaît plus ensuite d'autres statues[1] avant l'admirable couple de celles de Rahotep et Nofrit, amenées de Meïdoum au musée du Caire. On a tout dit sur les caractères artistiques et techniques de ces monuments; bornons-nous à noter la dernière trace d'archaïsme dont les sculpteurs de Meïdoum, à la fin du règne de Snofrou, n'étaient pas encore arrivés à dégager leur technique, et qui se manifeste par l'épaisseur des formes des membres inférieurs des personnages.

A la même époque il faut mentionner encore la statue de Khoutaa, à Berlin, et d'autre part, à Berlin également, la statue très connue d'Amten, dont certains détails sont fort particuliers. Quelque temps plus tard, enfin, la petite statue assise de Pehrounofir, au Louvre, est de facture entièrement memphite.

1. Où faut-il placer, dans le cours de cette histoire, les statues royales de Khasekhem trouvées à Hierakonpolis? L'époque de Khasekhem est, comme on sait, tout à fait problématique, et ses statues, dont la facture est admirable, ne ressemblent ni à celles de l'époque de Khasekhemoui ni à celles du règne de Snofrou.

III

Conclusion.

Nous nous arrêterons là dans cette description de la civilisation thinite et thinito-memphite, bien que nous ayions évité d'aborder nombre de sujets et passé sous silence, notamment, ce qui concerne l'industrie du cuivre et du bronze, l'orfèvrerie, l'histoire des outils et des armes en pierre antérieures à l'emploi du métal et qui atteignent, vers l'époque de Menes, à un si haut degré de perfection technique et artistique, enfin les objets mobiliers, bois et ivoires sculptés, vases en pierre dure, et l'immense série des vases en terre cuite. Ces diverses catégories d'objets sortent le plus souvent des limites chronologiques qui nous sont imposées; elles appartiennent surtout à la période des premier et deuxième groupes royaux, d'Ahou-Menes à l'Horus Qa, plus riches que les périodes suivantes en objets d'ordre spécialement archéologique, et leur étude trouvera mieux sa place lorsqu'on fera l'histoire de cette période ancienne. Aussi bien, il est temps de donner une conclusion aux considérations historiques et descriptives déjà longues qui résument le présent ouvrage.

Conclure, à proprement parler, n'est pas facile, étant donné que nous avons fait l'histoire d'une période déterminée avec un absolu désintéressement, sans souci de démontrer une thèse quelconque. Nous nous bornerons à enregistrer, une dernière fois, quelques principes importants et très généraux relatifs au classement des rois et à la méthode à suivre dans le travail d'élaboration historique.

I. Les trois premières dynasties de la tradition manéthonienne ne correspondent à aucune réalité manifestée par les monuments. Les rois s'ordonnent et se classent,

d'après les monuments, en *groupes monumentaux* impossibles à réduire aux dynasties classiques.

II. Le classement des rois antérieurs à la IVe dynastie est déterminé, presque partout, avec une certitude entière. Ce classement est uniquement fondé sur la comparaison des monuments et l'étude de l'évolution des particularités les moins soumises aux incertitudes de la *variation locale*, c'est-à-dire principalement des inscriptions. Lorsqu'on compare, aux listes royales classiques, la liste des noms royaux des monuments, — liste incomplète, car la seule liste complète que permettent d'établir les monuments est celle des noms d'Horus, — on constate qu'un petit nombre seulement des noms royaux monumentaux connus jusqu'à présent se retrouvent dans les listes classiques, mais assez bien à leur place dans chaque cas.

III. Pour déterminer la place historique d'un monument nouveau, il faut procéder par comparaison avec les monuments déjà classés, et de préférence, car c'est la seule méthode qui ne trompe pas, par la comparaison des textes inscrits. Si le monument nouveau porte un nom royal non rencontré encore, il faut éviter, autant que possible, d'avoir d'abord recours pour le mettre en place aux listes classiques.

A l'énoncé de ces résultats et principes de méthode, nous ajouterons maintenant une liste de ce qu'il serait désirable que l'on fît, dans l'ordre des recherches sur le terrain et dans l'ordre des publications, pour combler des lacunes documentaires notables et compléter nos connaissances dans le domaine de la période que nous avons étudiée.

Souterrains du tombeau voisin de la pyramide d'Ounas où furent trouvées les empreintes de cylindres de Hotepsekhmoui et Ranib : publier un plan.

Empreintes de cylindres de Perabsen trouvées par Daressy à Abydos : publier.

Tombeau de Hesi à Saqqarah : retrouver le tombeau, en faire un relevé.

Panneau de bois de Merab au Louvre : publier.

Pyramide de Zosir à Saqqarah : dégager le couloir incliné de l'entrée primitive et le remettre en usage, ce qui permettra d'éviter le parcours des périlleuses galeries à fleur de sol et les boyaux pratiqués par les violateurs ; relever à nouveau le réseau des galeries souterraines ; dégager l'extérieur du monument et chercher la chapelle de la face orientale.

Pyramide de Zaouiét El-Aryân : chercher la chapelle de la face orientale.

Pyramide de Silah : exploration complète.

Tombeau de Khabiousokari à Saqqarah : retrouver l'édifice et chercher les puits funéraires dans l'axe.

Tombeau de Khoutaa à Abousir : retrouver le tombeau, si possible, et explorer complètement l'extérieur et l'intérieur.

Tombeau d'Amten à Abousir : retrouver l'édifice, en faire un relevé complet ; y a-t-il une deuxième chapelle ? Chercher les puits funéraires.

Tombeau de Nofirmat à Meïdoum : chercher les puits funéraires, voûtés probablement à une certaine profondeur sous la surface du remplissage de terre damée, en pratiquant dans ce noyau, dans l'axe, une tranchée longitudinale qui n'affecte pas l'enveloppe. Il y a toutes chances pour que les sépultures de Nofirmat et d'Atiti soient intactes.

Tombeau de Khouhotep à Saqqarah : retrouver le tombeau, relever et publier intégralement la chapelle, chercher les puits.

Il serait extrêmement utile, enfin, de retrouver, d'explorer et de publier complètement un certain nombre de tombeaux de Saqqarah caractérisés par une superstructure en briques et très mal connus, jusqu'ici, par les seules indications de Mariette, notamment les tombeaux d'Api et de Bebi, superstructure en briques enchâssant des chambres en pierre du type de Meïdoum, le tombeau relativement récent mais singulièrement construit de Nofirhotep, dont la chambre n'est qu'une niche profonde terminée au

fond par une stèle en pierre, et le tombeau de Khouni, dont la chambre est simplement ménagée dans la maçonnerie de briques comme dans certains des tombeaux à couloir longitudinal.

Tels sont les travaux dont l'étude des documents permet d'indiquer l'utilité ; dans la plupart des cas ils n'exigeraient pas de grands efforts. Tenons-nous prêts, en attendant leur exécution, à enregistrer les découvertes qui peuvent à chaque instant se produire dans une direction différente, et que les années qui viennent nous apporteront certainement de plus en plus nombreuses à mesure que nous saurons plus sûrement reconnaître un site ou un monument des périodes thinite et thinito-memphite. L'histoire de l'Égypte antérieure à la IVe dynastie est encore loin d'être arrivée au point où il n'y a plus de révélations importantes à espérer, et si nous voyons clair, en somme, dans le développement de la civilisation, c'est tout au plus, au point de vue des événements particuliers et des hommes, si nous possédons le cadre de l'histoire future.

INDICES

I

Index chronologique des monuments étudiés ou cités.

Ahou.

Grande tombe de Negadah = 343-345, 372, 373-374, 479.
Plaquette dite *de Menes* = 29 n. 2, 30 n. 3.
Empreintes de cylindres avec le titre = 253.

Narou-Mer.

Grande palette de schiste d'Hierakonpolis = 176, 180, 181.

Ahou et Narou.

Tombes du quartier B d'Abydos = 339-340.

Zer.

Tombe O d'Abydos = 347-348.
Empreintes de cylindres avec le titre = 253.
Plaquette portant mention de l'aspersion purificatrice = 148.

Zet.

Tombe Z d'Abydos = 348-350.
Tombe de Neziet Batran près Gizeh = 341-343, 372, 373-374, 354-479.
Cylindres du vignoble royal = 78, 81, 131.
Vases du « lavage des mains du roi » = 147-148.

D'Ahou à Zet.

Petites chambres funéraires à Naga ed Dêr = 340.
Tombeaux plus développés à Naga ed Dêr = 340-341.

Zet ou Den.

Un cylindre du vignoble funéraire = 431.

Den.

Tombe T d'Abydos = 350-351.
Tombe Y d'Abydos (tombe de Merneit) = 351-352.
Plaquette de la collection Mac-Gregor = 135, 480-481.
Plaquettes mentionnant l'essence « de Lybie » et l'essence « de cèdre » = 221-222.
Cylindres du vignoble royal = 78, 81, 429-431.
Cylindres du *hirab* = 113.
Cylindres des fondeurs de métal = 154.
Fragment de vase avec une titulature royale remarquable = 72, 455.

Azab Merbap.

Tombe X d'Abydos = 352.
Cylindres du vignoble royal = 79, 81, 430 n. 2.
Cylindres du « château du harpon (?) de la ville d'Horus » = 87, 277.
Cylindre des « vins du *service-rouge* » = 100, n. 1.
Cylindres du *hirab* = 113.
Cylindres des fondeurs de métal = 154.
Vase à purifications = 152.

Den et Azab.

Tombeaux à Naga ed Dêr = 352-353.

Semerkha.

Bas-relief rupestre du O. Magharah = 86, 132-135, 430 n. 2, 481.
Tombe U d'Abydos = 353-354.
Plaquettes mentionnant l'essence « de Lybie » et l'essence « de cèdre » = 221-222.
Plaquette mentionnant l'aspersion purificatrice = 146-147.
Cylindre du vignoble royal = 79, 81.
Cylindre du « château du harpon (?) de la ville d'Horus » = 87, 277.
Cylindre du *hirab* = 113.
Cylindre portant la titulature royale complète = 154.

Qa

Tombe Q d'Abydos = 354-356.
Cylindres du vignoble royal = 79, 81, 430 n. 2.
Cylindre du *hirab* = 113.
Cylindre des fondeurs de métal = 154.
Cylindre de Nibkhemtif = 190.
Vases et plaquettes diverses = 75, 87, 185 n. 1, 277.
Stèle de Sabouf = 87, 185 n. 1, 211 n. 1, 277.

Hotepsekhmoui.

Cylindres de Saqqarah. { Deux cylindres des fondeurs de métal = 154, 157.
Deux cylindres du vignoble royal = 82, 155.
Cylindre du *hirab* = 113, 156.

Vases divers provenant des tombeaux P et V d'Abydos = 83, 149, 152-153.

Ramb.

Cylindres de Saqqarah. { Cylindre du *hirab* = 157.
Cylindre du service des jarres et de l'or (?) = 154, 185 n. 1.
Cylindre du « château du n rpon (?) de la ville d'Horus = 87, 158, 185 n. 1, 277.
Cylindre des fondeurs de métal = 158-159.

Vase à purifications du tombeau P d'Abydos (usurpé ensuite par Noutirni) = 148, 150.

Noutirni.

Cylindres de Gizeh. { Cylindre du vignoble royal et du *hirab* = 432-433, 438-439.
Cylindres divers = 431-432, 439-440.

Deux vases provenant des tombes P et V d'Abydos = 151-152, 182.

De Hotepsekhmoui à Noutirni.

Cylindre de Saqqarah appartenant à un prince ou une princesse = 159.

Postérieur à Noutirni?

Statue de Tameritbot, 1 du Caire = 143-146, 184, 449, 456, 483.

Sekhemab-Perenmat.

Provenant de la tombe P d'Abydos. { Cylindre du « sceau royal du Sud » = 120 (cliché 122, par erreur).
Cylindres divers = 85, 87, 101, 120-121.

Cylindre de la collection F. Petrie, du « sceau royal du Sud » avec les noms royaux complets = 122 (cliché 120, par erreur).

Cylindre d'Abydos avec les noms royaux complets = 123-124.

Perabsen.

Tombe P d'Abydos = 360, 451.

Provenant de cette tombe. {
Deux grandes stèles de pierre = 119.
Cylindre du *hirab* = 113.
Cylindre des services d'Isis = 113.
Trois cylindres du vignoble royal = 82, 106, 114-115, 156, 451.
Cylindre des services de Sit (à la titulature royale sans encadrement) = 107, 116-117.
Cylindres divers = 84, 85, 113-116.

Empreintes Daressy, provenant du voisinage de la tombe P = 118, 486.

Vase de cristal provenant de la tombe Y d'Abydos = 118, 450.

Cylindre provenant de la tombe K1 de Bêt-Khalláf = 91, 118-119, 450.

Cylindre de Nofir, empreintes dans les tombes P et V d'Abydos = 185, 188, 193, 451, 452.

Même époque?

Autre empreinte provenant de la tombe P = 189, 201.

Vase de Hapihapi, provenant de la tombe P = 194, 451.

Statue féminine anépigraphe de Naples = 187, 483.

Statue masculine anépigraphe de Londres = 187, 483.

De Hotepsekhmoui à Khasekhmoui.

Tombeaux à voûte encorbellée à Naga ed Dêr = 356-359.

Khasekhmoui.

Montant de porte en pierre d'Hierakonpolis = 73, 110, 451, 452, 478, 479.

Fragments en pierre provenant d'Hierakonpolis = 110, 451, 478.

Fragments en pierre provenant d'El Kab = 110, 451, 452, 478.
Tombe V d'Abydos = 360-362, 452.

Provenant de cette tombe.
- Deux cylindres du vignoble royal = 82, 105-106, 156, 452.
- Quatre cylindres des « vins du *service-rouge* » = 98-102, 109.
- Cylindre des « vins du *Mur-Blanc* » = 83-84, 101.
- Cylindre du *pi hur outhou* = 102, 264, 265.
- Cylindre du service des graisses de bœuf (?) = 93, 104.
- Cylindre à la titulature royale sans encadrement = 75, 106.
- Deux cylindres du « château du harpon (?) de la ville d'Horus » = 83, 87, 108, 158, 277.
- Cylindre provenant des fouilles Amélineau = 109.
- Cylindres divers = 85, 87, 101, 108, 109, 192, 193.

Cylindre d'un « préposé au désert », petite tombe d'Abydos = 109.
Deux cylindres de la reine Nemathapi, tombes V d'Abydos et K 1 de Bêt Khalläf = 88-90, 453, 456.
Trois cylindres de Haben; Abydos, tombe V et ailleurs = 192, 193, 197, 203, 452-453.
Cylindre de Khapi fils de Haben; Abydos = 185, 191, 203, 453.
Cylindre de Khouabza (?) fils de Haben; Abydos, tombe V = 104, 192, 203.
Cylindre de S... ab; Abydos, tombe V = 192, 193.
Cylindre de Kamrou fils de Sezaoutab; Abydos = 107, 198, 457.
Cylindre de Hati; Abydos, tombe V = 193, 197, 453.
Plusieurs cylindres de Ankh; Abydos et Hierakonpolis = 175, 177, 193, 197, 203, 205.
Statue de Ankh, D. 94 de Leyde = 184-186, 453, 456, 483.

Provenant de la tombe V d'Abydos.
- Vase du prêtre..., au musée de Bruxelles = 86, 194.
- Vase du prêtre de Bastit Sobkouhen = 194, 189 n. 1, 315.
- Vase d'Abni, au musée de Bruxelles = 195, 454.
- Autres fragments de vases inscrits = 195.

Deux vases inscrits (Abydos, époque douteuse), au musée de Bruxelles = 195-196.

Khasekhem (époque de Khasekhmoui ?).

Vases en pierre, statues et stèle au nom du roi = 111 n. 1, 453 n. 1, 484 n. 1.

Noutirkha-Zosir.

Bas-relief rupestre du O. Magharah = 65, 77, 126-130, 180, 200, 271, 457, 481.
Pyramide à degrés de Saqqarah = 53-54, 70-73, 111-122, 454, 455, 478, 479, 487.
Tombe K 1 de Bet-Khalláf = 364-365, 369-370, 373, 418.
Tombes K 3, 4, 5 de Bèt-Khalláf = 367.
Deux cylindres des services d'Anubis; tombe K 1 = 71, 74-76, 106.
Cylindre du vignoble royal; tombe K 1 = 76 suiv., 104, 105, 156, 455.
Cylindre des vins royaux; tombe K 1 = 91.
Cylindre des « vins du *service rouge* »; tombe K 1 = 86-87, 158, 277.
Cylindres des « vins du *Mur Blanc* »; tombe K 1 = 83 suiv., 101, 175.
Cylindre d'office de rédaction intéressante; tombe K 1 = 91-93, 268, 271.
Cylindre du « chef des suivants des canaux (?) »; tombe K 5 = 94, 265.
Cylindre de Nouzirou fils de Nouzi; tombe K 1 = 172-174, 456.
Cylindre de Khoufri; tombe K 1 = 175, 456.
Cylindre de Hotepni; tombe K 1 = 175, 456.
Cylindre de Sokhitankhni; tombe K 1 = 176, 456.
Cylindre de Nezem; tombe K 1 = 173, 178, 456.
Cylindre de Merab; tombe K 5 = 179-180, 456.
Cylindre du prince Nezemankh; tombe K 5 = 129 n. 5, 1, 3, 180-181, 456.
Statue du prince Nezemankh, D. 93 de Leyde = 181-182, 456, 483.
Statue du prince Nezemankh, A. 39 du Louvre = 181, 182-183, 456, 483, pl. II.
Cylindre de Nezemab; Abydos = 173, 175, 199, 456.
Cylindre d'Ahou; Abydos = 201.
Plusieurs cylindres de Nofirmat; Abydos et Hierakonpolis = 176, 197-198, 200, 203, 456.
Cylindre d'Iriren fils de Nofirmat; tombe K 1 = 175, 176, 197, 199, 205, 456.
Cylindre de Noutir fils de Nofirmat; Abydos = 176, 199-200, 456.

Cylindre de Nofirmat-nit-ankh fils de Honi; Abydos = 129 n. 1, 176, 200, 456.
Cylindre de Haben-nofirmat-ankh; Abydos = 86, 176, 200, 202.
Cylindres divers; Hierakonpolis et tombes K 1, 3, 4, 5 = 73, 91, 93-94, 179.

Sanakht-Nofirkari (?).

Bas-relief rupestre du O Magharah = 135-139, 458, 481.
Tombe K 2 de Bet-Khallâf = 365-367, 370, 457.
Cylindre du service des greniers (donnant les noms royaux complets), tombe K 2 = 140, 433, 458.
Deux cylindres du prêtre Anpouhotep; tombe K 2 = 178, 458.
Cylindres divers; tombe K 2 = 140, 178-179.
Grand monument inachevé de Zaouiet el Aryân = 411, 419-420, 434, 458.
Nombreux graffiti au nom de *Nofirkari*, et autres, sur blocs de pierre provenant de ce monument = 434-438.

Époque de Nouterkha et Sanakht.

Tombe Covington à Gizeh = 371-374, 418, 434, 479.
Tombe à la superstructure détruite, voisine de la pyramide d'Ounas, où furent trouvées les empreintes de cylindres de Hotepsekhmoui et Ranib = 153, 419, 434, 486.
Tombes de Reqaqnah-sud { R 1 = 210, 367-368, 370-371. R 2 = 210, 369 n. 1. R 40 = 210, 368-369, 371. R 14, 19 = 369 n. 1.
Pyramide de Zaouiet el Aryân = 419, 458, 487.
Petite pyramide de Silah = 420, 458, 487.
Cylindre d'Ataui fils de Merabankhit; Abydos = 193, 201, 456.
Cylindre de Merabankhit ou Ameneouf; Abydos (époque incertaine) = 200, 201, 456.
Cylindre de l'agent des chasses Pakhentif; Abydos = 190, 201, 247, 456.
Cylindre de l'agent des chasses Ankhti; Abydos = 201, 202, 247, 456.
Cylindre de Ankh fils de Tes...; Abydos = 202, 457.
Cylindre de Nezemankh; Abydos = 202, 456-457.
Deux cylindres de Khnoumhotep, Hierakonpolis = 203, 457.
Cylindre de Sesi, Hierakonpolis = 204, 457.
Cylindre de Khoui; Hierakonpolis = 204, 457.

Plusieurs cylindres de Haben ; Hierakonpolis (pourraient remonter au temps de Khasekhmout) = 203, 204.

Époque incertaine.
- Cylindre du service des semailles ; Abydos = 198.
- Cylindre de la dame Noutirhirs ; Abydos = 198, 457.
- Cylindre d'Amenrou ; Abydos = 200.
- Cylindre de Hesouti ; Abydos = 201.
- Cylindre de Nofir ; Hierakonpolis = 205, 457.
- Cylindres divers ; Abydos et Hierakonpolis = 198, 200, 203-205.

Khaba, et période intermédiaire entre celle de Noutirkha et Sanakht et celle de Snofrou.

Monuments de l'Horus Khaba.
- Cylindre de la collection F. Petrie = 92-93, 268, 272, 459.
- Cylindre provenant d'Hierakonpolis = 92 n. 1, 459.

Statue d'Aperankhou, 70 *a* du Br. Museum = 180, 187, 255-257, 461, 484, pl. I.

Stèle d'Abnib, V. 121 de Leyde = 218, 219-225, 227, 265, 390, 460, 481.

Stèle de Tetiankhni, au musée de Liverpool = 218, 225-230, 390, 460, 481.

Panneaux en bois du tombeau de Hesi à Saqqarah, au musée du Caire = 85, 129 n. 5, 180, 190, 218, 230-235, 278, 390, 460, 477, 481, pl. III.

Statues de Sepa et de Nesiaper, A 36, 37, 38 du Louvre = 184, 187, 257-259, 461, 481, 484, pl. V.

Stèle de Nofir, de la collection Barracco à Rome = 218-219, 227, 228, 236-242, 390, 460, 471, 482, pl. IV.

Tombes de Reqaqnah-nord.
- R 75 = 210, 212, 381-383.
- R 88 A, tombe de Sameri, et sa stèle en pierre = 210-212, 383, 459-460.
- R 88 B-C, 89 = 383.
- R 80-85 = 383.
- R 54 = 212, 383-384.
- R 56 A-B, 55 A-B, 66, 67 = 384.
- R 53, 58, 57 = 385.
- R 52, 59 = 385.

Tombe de Khabousokari à Saqqarah, et ses niches en pierre au musée du Caire = 86, 129 nn. 4, 5, 159, 180, 218-219, 223-224, 227, 237, 238, 239, 240, 241, 242-255, 270-271, 390-392, 460, 471, 479, 482, 487.

Aibmat-Snofrou.

Premier bas-relief au O. Magharah = 130-132, 465, 481.
Deuxième bas-relief au O. Magharah = 130-131, 461, 465, 481.
Pyramide à degrés de Meïdoum = 422-425, 464.
Cylindres provenant de Hierakonpolis = 69, 464.

Tombes de Reqaqnah-nord.
- R 64, tombe de Soutenshepses, avec sa chapelle et sa stèle en bois, et un vase au nom de Snofrou = 210, 212-215, 386-387, 389-390, 462.
- R 63 = 214, 387-388.
- R 62 = 212, 214, 388, 389.
- R 61 = 388.

Fragments de la chapelle du tombeau de Khoutaa à Abousir : Louvre B. 1-2, Berlin 11451-2 et 15.302-3 ; statue de Khoutaa, Berlin 14.277 = 29, 36, 86, 92, 94, 190, 262-273, 278, 462-463, 471, 476, 484, 487, pl. VI, VII.
Tombe de Nofirmat à Meïdoum, n° 16 (nomenclature Petrie) = 85, 151, 159, 182, 194, 227, 238 n. 1, 286-296, 392-399, 463, 471, 479, 487.
Tombe de Meïdoum n° 17 = 399.

Kheops.

Tombe de Rahotep à Meïdoum, n° 6 ; statues de Rahotep et de Nofrit au musée du Caire = 85, 86, 158, 183, 222, 223, 224, 227, 232, 274-285, 326, 392-399, 463, 471, 479, 484.

Tombes de Meïdoum
- n° 7 = 299, 400, 407.
- n° 22 = 217 n. 1, 299-300, 321, 407.
- n° 9, dite *de Ranofir* = 296-297, 399.
- n°s 10, 11, 12 = 400.
- n° 4, tombe de Heknen = 186, 297-299, 400, 464.
- n° 8 = 399.
- n°s 13, 18 = 407.

Tombe de Bebi à Saqqarah = 400, 401 n. 1, 463, 487.
Tombe d'Api à Saqqarah = 400, 401 n. 1, 463, 487.
Chapelle du tombeau d'Amten à Abousir, et statue d'Amten, au musée de Berlin = 89, 129 n. 4, 134 n. 2, 186, 189-190, 201, 224, 224, 225, 227, 246, 274, 288, 289 n. 2, 304-312, 326, 392-396, 463, 471, 484, 487.
Tombe de Pehrounofir à Saqqarah = 80 n. 2, 186, 335.

Tombe de Khouhotep à Saqqarah = 185, 194, 266, 289 n. 1, 297, 313-316, 392-396, 463, 471, 487.

Chapelle de la tombe de Merab à Gizeh, au musée de Berlin = 227, 238, 288, 307, 319, 325, 327, 329-330.

Niche en pierre du tombeau de Nofirni et Nofirshemem, au musée de Bruxelles = 317.

Fragments de niche du tombeau de Nofir et de Mi....., au musée de Bruxelles = 316.

Tombeau de Soutenka à Gizeh = 151, 182, 266, 276, 335-336.

Tombeau de Samnofir à Gizeh = 35 n. 2, 264 n. 2, 266, 319, 323, 325, 328, 476.

Tombeau de Iounofir à Dahchour = 315, 318, 402.

Tombeau de Khemtni à Gizeh = 318, 323, 325, 327, 402.

Tombeau de Safkhabouihotep-hati à Gizeh = 266, 319, 323, 325-326, 327.

Tombeau de Tenti à Gizeh = 266, 319, 323, 325.

Panneau en bois de Merab, au musée du Louvre = 218, 235 236, 487.

Panneau de même facture, au musée Guimet = 236.

Statue de la princesse Retaz, n° 3065 du musée de Turin = 187, 260.

Khephren.

Tombe de Tenti à Saqqarah = 86, 319-320, 323, 326, 328, 333.

Fragments de la chapelle du tombeau de Shiri à Saqqarah : musées du Caire, Oxford, Florence et Aix-en-Provence = 5, 34-36, 177, 216, 314, 324, 330-333, 476.

Tombe de Teti à Gizeh = 324, 326, 332, 333, 334.

Fragments de la chapelle du tombeau de Meri, B. 49 *a*, *b*, *c* du Louvre = 227, 229 n. 1, 230 n. 1, 233-234, 238, 300-304, 333-334.

Tombe de Sitou à Saqqarah = 215-216, 217 n. 1, 231, 236, 321, 324, 408.

Tombe de Dadoufminou à Gizeh = 320, 324, 326.

Tombe de Snofroukhaf à Gizeh = 320, 324, 464.

Tombe voisine de celle de Snofroukhaf à Gizeh = 320, 324.

Tombe de la dame Hotephirs à Saqqarah = 324, 328.

Tombe de Khafriankh à Gizeh = 322, 323-324, 326, 328.

Autres monuments de l'Ancien Empire.

Tombe B 50 de Reqaqnah (IVe dynastie) = 210, 214, 215, 311, 404-405.

Tombe de Hatiti à Saqqarah (IVe dynastie?) = 117 n. 1.

Tombe R 70 de Reqaqnah (IVe ou Ve dyn.) = 110, 214, 215, 216, 321, 405-406.

Tombe de Nofirhotep à Saqqarah (IVe ou Ve dyn.) = 103, 401 n. 1, 487-488.

Tombe de Khouni à Saqqarah (Ve dynastie) = 216-217, 321, 408, 488.

Monument du culte de Snofrou et de cinq de ses successeurs jusqu'à Ousirkaf (Ve dynastie) = 38-39.

Monument du culte de Snofrou et de Dadkari (Ve dynastie) = 38-39.

Stèle annalistique de Palerme (Ve dyn.) = 6, 111, 144-145, 173-174, 449-450, 466, 472, 473.

Moyen Empire.

Statue de Zosir dédiée par Sanousrit II, Berlin 7702 = 38.

Statue de Snofrou dédiée par Sanousrit II, provenant du Sarbout el Khadim ; au musée de Bruxelles = 38, 39 n. 2.

Base en pierre dédiée à Snofrou, provenant d'Abydos = 39 n. 2.

Papyrus Prisse, pour la mention des rois Houni et Snofrou = 49-50.

XVIIIe dynastie. Ramessides.

Stèle V. 1 de Leyde, monument du culte de Snofrou = 39.

Grande liste royale d'Abydos (Seti I) = 9-15, 426-428, 433.

Liste royale incomplète de Gournah (Ramses II) = 9 n. 3.

Liste royale du tombeau de Tourroui à Saqqarah (Ramses II) = 9-15, 426-428, 433.

Naos d'Amonouahsou (XIXe dyn.), monument du culte d'un Teti, au musée de Marseille = 33-34.

Palette de scribe d'Amonouahsou, au musée de Berlin = 32-33.

Fragment provenant du tombeau de Mahou à Saqqarah, monument du culte de Zosir et d'un Teti, au musée du Caire = 429.

Papyrus chronologique de Turin = 9-15, 426-428, 433.

Le *conte du paysan* (pap. de Berlin), pour la mention du roi Nibkari = 49.

Papyrus 1 de Saint-Petersbourg, pour la mention de Snofrou = 49.

Papyrus Westcar, pour la mention des rois Zosir, Nibkari, Snofrou et Kheops = 47-48.

Papyrus médical Ebers, à Leipzig, pour la mention des rois Hesepti et Teti et de la reine Shesh = 39-41.

Papyrus médical de Berlin, pour la mention des rois Hesepti et Sendi = 39-40.

Papyrus médical de Londres, pour une mention de Kheops = 41.

Saïtes et Perses.

Stèle du Serapeum avec mention de Noutirkha (XXIIe dynastie) = 54-55.

Cercueil de Sonbouf (XXVIe dyn.), avec mention du culte de Menes et de Zosir = 32.

Statue de bronze de Sendi (époque saïte), au musée de Berlin = 36.

Inscription de Khnoumabri au O. Hammamât, comportant une généalogie remontant au temps de Zosir (règne de Darius I) = 51-53.

Stèle d'Ounnofir (règne de Nectanebo I), monument du culte de Menes et d'un Teti ; provenant du Serapeum ; au musée du Louvre = 31-32.

Statue du prêtre Amasis (époque perse), monument du culte de *Noutirka Zosir*, de *Zosir-teti* et d'un *Ati* ou *Teti* ; au musée de Berlin = 36-38, 62.

Livre des Morts, exemplaires de toutes les époques.

Papyrus thébains et papyrus de basse époque du *Livre des Morts*, pour mention des rois Menkaouri et Hesepti aux chapitres 30, 64 ou 130 = 42-47.

Époque ptolémaïque.

Stèle apocryphe de Sehel ; traditions relatives au règne de Zosir = 55-64.

Inscriptions du temple de Denderah, relatives à la première construction de l'édifice = 41-42.

Stèle 380 du Br. Museum, monument du culte de Snofrou = 39 n. 4.

Sarcophage D. 13 du Louvre, avec mention du culte de Snofrou = 39 n. 4.

Auteurs grecs, etc.

Listes royales de l'Africain et d'Eusèbe, conservées dans la *Chronographie* de Georges le Syncelle = 16-25, 52-53, 427-428.

Liste royale d'Eusèbe dans sa *Chronique* arménienne = 16-25.

Liste royale d'Eratosthènes, recueillie par Apollodore et conservée dans la *Chronographie* du Syncelle = 17, 19 n. 1, 20-24.

Notes du *Barbarus* de Scaliger = 17, 18, 20, 427.

II

Index bibliographique alphabétique.

Africain (L'), v. **Georges le Syncelle.**

Amélineau (E.), *Les nouvelles fouilles d'Abydos*, trois brochures in-8° datées de 1896, 1897 et 1898, et quatre volumes in-4°, datés de 1899, 1902, 1904 et 1905. A la même série appartient, du même auteur, *Le tombeau d'Osiris*, 1899 = 71, 75, 77, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 98, 101, 102, 105, 106, 113, 114-115, 116, 119, 120, 121, 130, 144, 147, 148, 151, 152, 157, 193-196, 267, 289.

Ampère (J. J.), rapport daté de Keneh, le 19 janvier 1845, dans *Journal général de l'Instruction publique*, t. XIV (1845), p. 138-141 et une pl. = 32, 429.

Apollodore, v. Georges le Syncelle et Müller (C.).

Ancher (P. J. B.), v. Eusèbe de Césarée.

Barbarus Scaligeri, v. Scaliger, Schœne et Frick.

Barracco (G.), *La collection Barracco*, publiée par F. Bruckmann d'après la classification et avec texte de G. Barracco et W. Helbig, 1892 = 236.

Barsanti (A.), *Ouverture de la pyramide de Zaouiet el-Arydn*, dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, II (1901), p. 92-94 = 419.

—, *Rapport sur les déblaiements opérés autour de la pyramide d'Ounas* etc., II, dans *Annales du Service*, II, (1901), p. 250 (cf. plan, p. 256) = 419.

—, *Rapport sur la fouille de Dahchour*, dans *Annales du Service*, III (1902), p. 198-201 et pl. I, II = 315, 318, 402.

—, dans A. Barsanti et G. Maspero, *Fouilles de Zaouiet el-Arydn* : I. *Rapport*, dans *Annales du Service*, VII (1906), p. 257-286 = 159, 419.

Bénédite (G.), *Le nom d'épervier du roi Sozir*, dans *Recueil de travaux* etc., XVI (1894), p. 104 = 65.

Berend (W. B.), *Principaux monuments du Musée Égyptien de Florence*, 1882 = 267, 331.

Birch (S.), *On formules relating to the heart*, dans *Zeitschrift* etc., 1867, p. 54-56 = 44.

—, *Medical Papyrus with the name of Cheops*, dans *Zeitschrift*, 1871, p. 61-64 = 41.

—, *On some leather rolls*, dans *Zeitschrift*, 1871, p. 103-104 = 42.

—, v. Bonomi.

Bissing (W. von), *Der Bericht des Diodor über die Pyramiden*, 1901 = 27.

—, *Geschichte Ägyptens* etc., 1904.

—, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, 1906 = 187.

Böckh (F.), *Manetho und die Hundsternperiode*, 1845 = 17.

Bonomi (J.) et S. Birch, *Gallery of Antiquities selected from the British Museum*, s. d. (vers 1840) = 255.

Borchardt (L.), *Zur Geschichte der Pyramiden. I. Die Thür aus der Stufenpyramide bei Sakkara*, dans *Zeitschrift*, XXX (1892), p. 83-87; II. *Zur Baugeschichte der Stufenpyramide bei Sakkara*, même vol., p. 87-94 et pl. I, II = 71, 411, 413.

—, *Ein neuer Königsname der ersten Dynastie*, dans *Stzb Ak. Wiss. Berlin*, 1897, p. 1054-1058 = 29 n. 2, 32 n. 3.

—, *Das Grab des Menes*, dans *Zeitschrift*, XXXVI (1898), p. 87-105, avec pl. = 243, 343, 390.

—, *Die Königinmutter N-mAÂt-Hp*, dans *Zeitschrift*, XXXVI (1898), p. 142-143 = (pour p. 88, n. 2, où la mention est omise).

—, *Die Pyramide von Silah*, dans *Annales du Service*, I (1900), p. 211-214 = 420.

Bruckmann (F.), v. Barracco (G.).

Brugsch (H.), *Der König ABSER*, dans *Zeitschrift*, XXVIII (1890), p. 109-111 = 55.

— *Die sieben biblischen Jahre der Hungersnoth*, 1891 = 31, 34, 38, 41, 55, 59, 63.

—, *Recueil de Monuments Egyptiens*, 1862-1863 = 40.

—, *Thesaurus inscriptionum ægyptiacarum*, 1883-1891 = 39, 51, 80.

Budge (E. W.), *The chapters of coming forth by day*, 1898 = 45, 46.

—, *Facsimiles of Papyri* etc., 1899 = 46.

—, *History of Egypt*, I, 1902 = 122.

Burton (J.), *Excerpta hieroglyphica*, s. d. (vers 1840) = 412.

Capart (J.), dans *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, XIV (1900), p. 316-319 et pl. XXVIII = 260.

—, *Fouilles en Egypte*, dans *Bull. des Musées royaux* de Bruxelles, 1901-1902, p. 41-44 = 120.

—, *Recueil de monuments égyptiens*, I, 1902, II, 1905 = 181, 185, 187, 219, 256, 260.

—, *Les débuts de l'art en Égypte*, 1904 = 257, 260, 297.

Chabas (F.), *Sur l'antiquité de Denderah*, dans *Zeitschrift*, 1865, p. 91-96 = 41.

—, *L'Égyptologie*, II (1876), p. 147 = 41.

Chandler (Ric.), *Marmora Oxoniensia*, 1763 = 331.

Chassinat (E.), *Textes provenant du Serapeum de Memphis*, dans *Recueil de travaux*, XXI (1899), p. 69-70 = 32.

Choisy (A.), *L'art de bâtir chez les Égyptiens*, 1904 = 369, 421.

Clarke (S.), v. Sayce.

Covington (L. Dow), *Mastaba Mount Excavations*, dans *Annales du Service*, VI (1905), p. 193-218 = 371.

Crum (W. E.), *Die Lautwerthe des Zeichen* [hieroglyph], dans *Zeitschrift*, XXXII (1894), p. 65-66 = 107.

Daressy (G.), *Un édifice archaïque à Nezlet Batran*, dans *Annales du Service*, VI (1905), p. 99-106 = 341.

Devéria (T.), *Monuments égyptiens du Musée d'Aix*, dans Gibert, *Catalogue général du Musée d'Aix*, p. 7-8, n°s 1-2; réimprimé dans Devéria, *Œuvres diverses*, I (*Bibl. Égyptologique*, IV), p. 225-227 = 332.

—, *La nouvelle table d'Abydos*, dans *Rev. archéologique*, 1865; réimprimé dans Devéria, *Œuvres diverses*, II (*Bibl. Égyptologique*, V), p. 30-34 = 2.

Dindorf (G.), v. Georges le Syncelle.

Dümichen (J.), *Bauurkunde der Tempelanlagen von Dendera*, 1865 = 41.

—, *Geographische Inschriften altägyptischer Denkmäler*, II, 1866 = 41.

—, *Baugeschichte des Denderatempels*, 1877 = 41.

Ebers (G.), *Papyrus Ebers. Das Hermetische Buch der Arzeneimittel der alten Aegypter* etc., 1875 = 40, 41.

Eratosthènes, v. Georges le Syncelle et Müller (C.).

Erman (A.), *Die Märchen des Papyrus Westcar*, 1890 = 31, 38, 47, 49.

— *Historische Nachlese, I. König Menes*, dans *Zeitschrift*, XXX, (1892), p. 43-46 = 32-33.

— *Geschichtlichen Inschriften a. d. Berliner Museum : Die Verehrung der alten Könige in der Spätzeit*, dans *Zeitschrift*, XXXVIII (1900), p. 112-123 = 36, 40, 165.

Eusèbe de Césarée, *Chronicon* : pour les fragments du texte grec, v. Georges le Syncelle ; pour la version arménienne, éd. de Mai et Zohrabus, *Eusebii Pamphili Chron.* etc. 1818, de Aucher, *Eusebii*

Pamphili Chronicon bipartitum etc., et parmi les éd. modernes, celle de R. Schwne, *Eusebii Chronicon*, 1867 = 16-24.

Frick, *Chronica minora* etc. = 427.

Gardiner (A. H.), *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, dans *Sitzb. d. Kön. Preuss. Ak. d. Wiss.*, 1907, 7 février = 49.

Garstang (J.) et K. Sethe, *Mahasna and Bêt Khallâf*, vol. VII des publ. de l'*Egyptian Research Account*, 1902 = 71, 73 94, 118, 130, 136, 138, 140, 145, 172-181, 183, 363-371.

—, *Tombs of the Third Egyptian Dynasty at Reqâqnah and Bêt Khallâf*, 1904 = 207, 209 215, 321, 338, 363-371, 375-389, 404-406, 409.

—, v. Newberry.

Gatty, *Catalogue of the Mayer Collection. I. Egyptian Antiquities* = 225.

Georges le Syncelle, *Chronographie*, où sont recueilllis les fragments de l'Africain et d'Eusèbe (grec) qui nous conservent la liste royale de Manéthon, et de plus, la liste d'Eratosthènes transmise par Apollodore. Ed. de Goar (1622), puis de Dindorf, *Georgius Syncellus* etc., dans *Corpus Scriptorum hist. Byzantinae* (1829). V. d'ailleurs Müller (E.) = 16-24.

Goar, v. Georges le Syncelle.

Golenischeff (W.), *Le Papyrus n° 1 de Saint-Pétersbourg*, dans *Zeitschrift*, 1876, p. 109-110 = 49.

Goodwin (Ch. W.), *On a text of the Book of the Dead* etc., dans *Zeitschrift*, 1866, p. 53-56 = 12, 43, 46.

Grébaut (E.) et G. Maspero, *Le Musée Egyptien*, 1890-1900 = 144, 145, 229.

Griffith (F.), *The Story of Sekhti*, dans *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, XIV (1891-92), p. 459-471 = 49.

—, v. Petrie.

Guieysse (P.), *Rituel funéraire égyptien. Chapitre 64e*, dans *Etudes Egyptologiques*, 6e livraison; 1876 = 44, 46.

Helbig (W.), v. Barracco.

Ideler (J. L.), *Hermapollon* = 17.

Jéquier (G.), dans Morgan, *Recherches* etc., v. Morgan.

—, *Notes et remarques, I. Le roi SANAKHT*, dans *Recueil de travaux*, XXIX (1907), p. 1-2 = 433.

—, *Notes et remarques, XI. Le roi ZOSIR-NOUB*, dans *Recueil de travaux*, XXX (1908), p. 45 = 429.

Königliche Museen zu Berlin, Ausfuhrliches Verzeichniss der aegyptischen Altertümer und Gipsabgusse, 2e éd., 1899 = 269, 271, 305.

—, *Aegyptische Inschriften aus den Kön. Museen zu Berlin*, 1900-1903 = 36, 38, 39, 54, 73, 89, 102, 129, 189, 223, 225, 228, 246, 269, 271, 302, 305, 329, 412.

Lauth (F. J.), *Manetho und der Turiner Königspapyrus*, 1865 = 2, 12, 43, 53.

Leemans (C.), *Lettre à M. François Salvolini* etc., 1838 = 39.

—, *Description raisonnée des monuments égyptiens du musée d'antiquités des Pays-Bas à Leide*, 1840 = 181, 184, 219.

—, *Monuments égyptiens du Musée d'Antiquités des Pays-Bas à Leide*, 1846 = 181.

Lefébure (E.), *Le premier roi d'Egypte*, dans *Sphinx*, III (1899), p. 65-81 = 29 n. 2.

Legge (F.), *A note on « The early monarchy of Egypt »*, dans *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, XXVIII (1906), p. 14-16 = 29 n. 2.

Lepsius (R.), *Auswahl der wichtigsten Urkunden des aegyptischen Alterthums*, 1842 = 38, 54, 216, 324, 326, 331, 333, 334, 412.

—, *Das Todtenbuch der Aegypter* etc., 1842 = 12, 43.

—, *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien*, 1845-1855 = 9 n. 3, 32, 35, 36, 39, 46, 49, 51, 54, 72, 80, 100, 146, 150, 186, 189, 223, 225, 229, 246, 263, 266, 269, 302, 305, 318-328, 329, 402, 412.

—, Même ouvrage, *Text*, I, 1897 = 318-322.

—, *Das Königsbuch der alten Ägypter*, 1858 = 136.

—, *Aelteste Texte des Todtenbuchs* etc., 1867 = 43.

—, *Ueber dem Kalender des Papyrus Ebers* etc., *dans Zeitschrift*, 1875, p. 153-156 = 31, 42, 44, 47.

Lesueur (J. B. C.), *Chronologie des rois d'Egypte*, 1848 = 2, 17, 32.

Loret (V.), *Hypothèse sur la vocalisation égyptienne*, dans *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, XXVI (1904), p. 270 = 430.

—, *Quelques idées sur la forme primitive de certaines religions égyptiennes* etc., dans *Rev. Egyptologique*, XI (1904), p. 69-100 = 111 n. 1.

Mac Iver (D. Randall), *El Amrah and Abydos*, vol. XXIII des publ. de l'*Egypt Exploration Fund*, 1902 = 338.

Mai (A.), v. Eusèbe de Césarée.

Manéthon, v. Georges le Syncelle.

Mariette (A.), *Le Serapeum de Memphis*, planches, 1857, texte (publ. par G. Maspero), 1882 = 54.

—, *Monuments divers recueillis en Egypte et en Nubie*, 1872 = 80, 85, 183, 222, 274-285, 286, 287, 293.

—, *Catalogue général des monuments d'Abydos*, 1880 = 39.

—, *Les Mastaba de l'Ancien Empire* (publ. par G. Maspero), 1882 = 38, 80, 84, 85, 86, 100, 102, 103, 129-130, 151, 177, 189, 190, 215, 216, 217, 223, 226, 229, 231, 232, 234, 242, 244, 251, 264, 274-275, 283, 287, 294, 296, 313, 319, 320, 323, 324, 326, 328, 330, 333, 335, 390, 400, 401, 408.

Marmora Oxoniensia, v. Chandler.

Masi, v. Segato.

Maspero (G.), v. Grébaut et Mariette.

—, *Guide du Visiteur* etc., 1883 = 216, 217, 231, 244, 251, 324, 330.

—, *La carrière administrative de deux hauts fonctionnaires égyptiens vers la fin de la IIIe dynastie*, dans *Études Égyptiennes*, II (1890), p. 113-272 = 80, 89, 102, 105, 186, 190, 228, 229, 234, 238, 246, 258, 264, 335.

—, Sur la stèle apocryphe de Sehel et Brugsch, *Sieben biblischen Jahre*, dans *Rev. critique*, 1891, II, p. 152 = 60.

—, *Notes sur différents points d'histoire et de grammaire*, §§ R, S, W, dans *Recueil de travaux*, XVII (1895), pp. 64-76, 121-138 = 3, 14, 20, 22.

—, C. R. d'Amélineau, *Nouv. fouilles d'Abydos*, dans *Rev. critique*, 1897, II, p. 437-441 = 29 n. 2.

—, Note dans *Rev. archéologique*, 1898, I, p. 307 = 89, 118.

—, C. R. de Quibell, *Hierakonpolis I*, dans *Rev. critique*, 1901, I, p. 381-387 = 111 n. 1.

—, C. R. de Sethe, *Imhotep*, dans *Journal des Savants*, 1902, p. 573-585 = 63.

—, *Sur quelques documents de l'époque thinite découverts à Saqqarah*, dans *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1902, p. 107-116 = 77, 80, 87, 113, 153-159, 185.

—, *Fouilles autour de la pyramide d'Ounas. XI. Note sur les objets recueillis sous la pyramide d'Ounas*, dans *Annales du Service*, III (1902), p. 185-190 = 77, 87, 113, 153-159, 185.

—, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 6e éd., 1904 = 316.

—, *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique* (3 vol. 4°), 1894-1898, I = 3, 35, 36, 49, 60, 216, 225, 305, 324, 330.

—, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 3e éd., 1906 = 47, 49.

Meyer (E.), *Aegyptische Chronologie* (extrait des *Abh. d. Kön. Preuss. AK. d. Wiss.*), 1904 = 8, 9, 10, 11, 13, 20, 22, 111 n. 1, 122-123, 145, 166.

Millin (L. A.), *Voyage dans les départements du Midi de la France*, 1807 = 332.

Minutoli-Toelken, *Reise zum Tempel des Jupiter Amon*, 1824 = 411.

Moret (A.), *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, 1902 = 122.

Morgan (J. de), *Catalogue des Monuments et inscriptions de l'Égypte antique*, I, 1894 = 55.

—, G. Jéquier et A. Wiedemann, *Recherches sur les Origines de l'Égypte*. II. *Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Negadah*, 1898 = 3, 75, 77, 78, 79, 84, 85, 87, 88, 98, 101, 102, 105, 106, 119, 144, 152, 233, 343.

Müller (C.), *Ctesiae Cnidii et chronographum, Castoris, Erastosthenis*, etc., *fragmenta*, dans *Script. graec. bibl.* (à la suite de l'*Herodote* de G. Dindorf) = 19.

Müller (E.), *Fragmenta hist. graecorum*, II, dans *Script. graec. bibl.*, extrait du Syncelle (v. Georges le Syncelle) les fragments des listes grecques d'Africain et d'Eusèbe, ainsi que la liste d'Eratosthènes, et y joint la liste d'Eusèbe dans la version arménienne (v. Eusèbe) = 19.

Müller (W. M.), *Die letzen Entdeckungen in Hierakonpolis*, dans *Or. Literatur-Zeitung*, I (1898), p. 218-219 = 111 n. 1.

—, *Zur Geschichte der ältesten ägyptischen Könige*, dans *Or. Lit.-Zeitung*, I (1898), p. 342-345 = 111 n. 1.

—, *Zur Chronologie der ältesten ägyptischen Könige*, dans *Or. Lit.-Zeitung*, III (1900), p. 8 = 111 n. 1.

Murray (Miss M. A.), *Saqqara Mastabas* I, vol. X des publ. de l'*Egyptian Research Account*, 1905 = 225, 229, 243, 244, 247, 251.

Naville (E.), *Le roi Teta Merenptah*, dans *Zeitschrift*, XVI (1878), p. 69-72 et pl. IV = 33.

—, *Das aegyptische Todtenbuch der XVIII bis XX dynastie*, 1886 = 44, 45, 46.

—, *Le titre ZED KHIT NIBIT IRIT N S*, dans *Zeitschrift*, XXXVI (1896), p. 143 = 88.

—, *Les plus anciens monuments égyptiens*, I, II, III, dans *Recueil de Travaux*, XXI (1899), p. 105-123, XXIV (1902), p. 109-120, XXV (1903), p. 199-205 = 19 n. 2, 80, 99, 111 n. 1, 122, 141, 146.

—, *La pierre de Palerme*, dans *Rec. de travaux*, XXV (1903), p. 64-81 = 144.

Newberry (P. E.) et J. Garstang, *A Short history of Ancient Egypt*, 1904 = 111.

Newberry (P. E.), *Scarabs (Egyptian Antiquities)*, 1906 = 88, 106, 116, 120.

Niederl. Reichsmuseum; Beschreibung der ägyptischen Sammlung des Niederl. Reichsmuseums der Altertümer in Leiden. Die Denkmäler des alten Reiches, 1906 = 181, 185, 219.

Pellegrini (A.), *Nota supra un' iscrizione Egizia del Museo di Palermo*, dans *Archivio storico Siciliano*, nuova seria, XX (1896), p. 297-316 = 144.

Perring, v. Vyse.

Perrot (G.) et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, I = 257, 412.

Petrie (W. M. F.), *Ten years Digging in Egypt*, 1892 = 422.

—, *Medum*, 1892 = 86, 151, 183, 217, 222, 267, 274-285, 286-296, 296-300, 392-400, 406-407, 409, 422.

—, *History of Egypt*, I, 1899 = 92, 122, 268.

— et F. Griffith, *The Royal tombs of the first dynasty*, 1900, et *The Royal tombs of the earliest dynasties*, 1902, vol. XVIII et XX des publ. de l'*Egypt Exploration Fund* = 5, 72, 75, 77, 78, 79, 80, 81, 84, 87, 88, 98-109, 112-119, 120-121, 122, 130, 138, 146, 147, 148, 149, 150, 152, 154, 157, 161, 177, 180, 185, 188-193, 194, 203, 222, 233, 249, 267, 277, 315, 339-340, 347-352, 353-356, 360-363, 430.

—, A. H. Gardiner, etc., *Abydos* I, 1902, II, 1903, III, 1904, vol. XXII suiv. des publ. de l'*Egypt Exploration Fund* = 79, 86, 87, 107, 109, 116, 123, 129, 130, 147, 157, 169, 173, 175, 176, 177, 179, 190, 193, 196-198, 198-202, 203, 204, 265, 430.

—, *The Egyptians in Sinai. An account of recent discoveries*, dans *Harper's Magazine*, CXII (1906), p. 440-447 = 132.

—, *Researches in Sinai*, 1906 = 39, 130, 132, 135, 465.

—, *Gizeh and Rifeh*, 13e année de l'*Egyptian Research Account* et vol. II des publ. de la *British School of Archæology in Egypt*, 1907 = 341, 359, 371, 431.

Pierret (P.), *Description sommaire des salles du musée Égyptien*, 1873 et nombreuses éditions ultérieures jusqu'en 1895 (v. Rougé) = 257.

—, *Catalogue de la salle historique de la galerie égyptienne* etc., 1887 = 235.

—, *Recueil d'inscriptions inédites du musée du Louvre*, II, dans *Études égyptologiques*, 8e livraison; 1878 = 39, 257, 263, 301.

Pleyte (W.), *L'art antique égyptien dans le Musée de Leyde*, dans *Verh. d. VII. Intern. Or.-Congresses, Ägyptisch-Afrik. Section*, 1888 = 181, 184, 219.

Prisse (E.), *Antiquités égyptiennes au Kaire*, dans *Rev. archéologique*, 1845-46, seconde partie, p. 746-748 = 32.

—, *Monuments Égyptiens* etc., 1847 = 9.

—, *Fac-simile d'un papyrus égyptien trouvé à Thèbes*, 1847 = 50.

Quibell (J. E.), *Slate palette from Hierakonpolis*, dans *Zeitschrift*, XXXVI (1898), p. 83 = 111 n. 1.

—, *Hierakonpolis* I, 1900, II, 1902, vol. IV et V des publ. de l'*Egyptian Research Account* = 71, 92, 110-111, 169, 175, 176, 177, 203-205, 265, 276.

—, *Archaic objects*, t. XXIV du *Catalogue général des Antiquités Égyptiennes du Musée du Caire*, 1905 = 104, 233.

Reisner (G. A.), *The Early dynastic cemeteries of Naga ed Dêr, part I, 1898*, vol. II des publ. égyptologiques de l'*University of California*, 1908 = 340-341, 346, 352-353, 357-359, 362, 431.

Rosellini (I.), *Breva notizia intorno un frammento di papiro funebre egizio esistente nel ducale museo di Parma*, 1838 = 44.

Rougé (E. de), *Notice des Monuments .... du Musée du Louvre*, 1849 et nombreuses éditions suivantes; à partir de 1873, l'ouvrage se confond avec celui de Pierret, *Description sommaire* etc., v. Pierret = 182, 257, 263.

—, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, 1866 = 2, 3, 9, 12, 31, 32, 35, 43, 320, 335.

— et J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte*, dans *Études Égyptologiques*, 9e, 10e, 11e et 12e livraisons; 1877-1879 = 80, 86, 151, 226, 259, 264, 266, 276, 313, 320, 335.

Rougé (J. de), v. Rougé (E. de).

Sayce et Somers Clarke, *Report on certain excavations made at El-Kab* etc., dans *Annales du Service*, VI (1905), p. 239 = 110.

Scaliger, *Thesaurus temporum*, 1658 = 17.

Schäfer (H.), *Ein Bruchstück altägyptischer Annalen*, dans *Abh. d. Berl. Ak. d. Wiss.*, 1902 = 144.

Schiaparelli (E.), *Museo archeologico di Firenze* = 351.

Schoene (R.), v. Eusèbe de Césarée.

Segato (G.), v. Valeriani.

Segato (G.) et Masi, *Saggi Pittorici* etc., 1827 = 419.

Sethe (K.), *Die ältesten geschichtlichen Denkmäler der Ägypter*, dans *Zeitschrift*, XXXV (1897), p. 1-6 = 3, 14, 75, 87, 136.

—, sur le titre *ZED KHIT NIBIT IRIT N S*, dans *Zeitschrift*, XXXVI (1898), p. 143-144 = 88.

—, *Imhotep der Asklepios der Aegypter* etc., dans *Untersuchungen*

zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens, vol. II, cahier 4, 1902 = 53, 57, 59, 60, 62.

—, *Beiträge zur ältesten Geschichte Aegyptens*, dans *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, vol. III, 1902 = 90, 99, 111 n. 1, 122, 136, 145, 152.

—, *Urkunden des alten Reichs*, dans G. Steindorff, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, première section, 1903 = 80, 93, 102.

—, v. Garstang.

Spiegelberg (W.), *Ein neues Denkmal aus der Frühzeit Ägyptens*, dans *Zeitschrift*, XXXV (1897), p. 7-11 = 3.

—, *Die Lesung des Titels* [hieroglyphs], dans *Zeitschrift*, XXXVI (1898), p. 145-146 = 107.

Steindorff (G.), *Bemerkung* etc., dans *Zeitschrift*, XXVIII (1890), p. 111-112 = 55, 70.

—, *Archaische ägyptische Statuen*, dans *Jahrbuch d. deutschen arch. Instituts, Arch. Anzeiger*, 1893, p. 64-66 = 256.

—, v. Sethe.

Stern (L.), *Die Cultusstätte der Lucina*, dans *Zeitschrift*, 1875, p. 68 suiv. = 107.

—, *Die Randbemerkungen zu dem manethonischen Königscanon*, dans *Zeitschrift*, XXIII (1885), p. 90 = 55, 70.

Syncelle, v. Georges le Syncelle.

Valeriani (D.) et G. Segato, *Nuova Illustrazione istorico-monumentale del Basso e dell' Alto Egitto*, et *Atlante Monumentale del Basso e dell' Alto Egitto*, 1837 = 54, 411.

Virey (P.), *Études sur le Papyrus Prisse*, dans *Bibl. de la section de philologie et d'histoire de l'École des Hautes-Études*, fasc. 70 = 50.

Vyse et Perring, *The Pyramids of Gizeh*, 1837 = 412.

Weill (R.), *Un nouveau bas-relief de Snofrou au ouady Magharah*, dans C. R. de l'*Acad. des Inscr.*, 1904, p. 342-350 = 130.

—, *Recueil des Inscriptions égyptiennes du Sinaï*, 1904 = 127, 129, 130, 132, 136, 139, 465.

—, *L'Asie dans les textes égyptiens de l'Ancien et du Moyen Empire*, dans *Sphinx*, IX (1905), p. 63-65 = 127, 135.

—, *Le vase MAIOU*, dans *Sphinx*, X (1905), p. 11-34 = 59, 124.

— *Notes sur les monuments de la période thinite*, dans *Recueil de travaux*, XXIX (1907), p. 26-53 = 4, 6, 7, 29, 30, 64, 66, 67, 71, 75, 78, 80, 90, 99.

Wiedemann (A.), *Ägyptische Geschichte*, 1884 = 35, 39, 40, 316.

—, *On a monument of the First Dynasties*, dans *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 1887, p. 180-181 = 35, 36, 332.

—, v. Morgan.

—, *Zwei ägyptische Statuen des Museums zu Leiden*, dans *Or. Lit.-Zeitung*, I (1898), col. 269-273 et pl. I = 181, 184-185, 187, 256, 260.

—, C. R. de Quibell, *Hierakonpolis I*, dans *Or. Lit.-Zeitung*, III (1900), col. 329-334 = 111 n. 1.

—, *Die ägyptische Statue A. 39 des Louvre*, dans *Or. Lit.-Zeitung*, IV (1901), col. 41-43 = 182.

Woermann (K.), *Geschiste der Kunst*, I, 1900 = 257, 283, 305, 330.

TABLE DES PLANCHES

Pages

PLANCHE I. Statue 70 *a* du British Museum. . . . . Frontispice

II. Statue de Nezemankh, A. 39 du Louvre. 184

III. Panneaux en bois de Hesi, au Musée du Caire . . . 231

IV. Stele de Nofir, de la collection Barracco à Rome . . 240

V. Statues de Sepa et de Nesiaper, A. 36, 37, 38 du Musée du Louvre 257

VI. Tombeau et statue de Khoutaa : B. 1 et 2 du Louvre, et statue 14.277 de Berlin 268

VII. Tombeau de Khoutaa : Berlin 1141-2, 15.302 3 . . . 270

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5

CHAPITRE I. — LES TROIS PREMIÈRES DYNASTIES DANS LES DOCUMENTS ULTÉRIEURS 1

I. Les listes classiques 1
II. Établissement de la liste hiéroglyphique 8
III. Établissement de la liste grecque 16
IV. Collation des deux listes. 28
V. Les rois des premières dynasties dans les traditions hiéroglyphiques ultérieures 41
A. *Mentions d'un caractère cultuel* 41
B. *Mentions à propos de la trouvaille miraculeuse d'un livre* . . . 49
C. *Mentions dans un conte* 57
VI. Zosir et son règne dans les traditions ultérieures. 61

CHAPITRE II. — NOUTIRKHA-ZOSIR ET SES VOISINS DES DERNIERS GROUPES THINITES DANS LES MONUMENTS DATÉS DE LEUR ÉPOQUE 65

I. La pyramide à degrés de Saqqarah. 70
II. Les cylindres de Noutirkha-Zosir 73
III. Les inscriptions de Khasekhmoui, Peribsen et Sekhemab. . 97
A. *Khasekhmoui*. 97
B. *Peribsen* 112
C. *Sekhemab* 119
IV. Les bas-reliefs de Noutirkha-Zosir et de son époque au ouady Magharah 129
V. Les inscriptions du groupe Hotepsekhmoui-Ranib-Noutirui . 142
VI. Classification monumentale et listes classiques. 164

CHAPITRE III. — INSCRIPTIONS NON DATÉES (CYLINDRES, STATUES, MONUMENTS DIVERS) DE L'ÉPOQUE DU QUATRIÈME GROUPE : SEKHEMAB, PERIBSEN, KHASEKHMOUI, NOUTIRKHA, SANAKHT. 165

I. Cylindres et statues provenant de tombeaux de l'époque de Noutirkha et Sanakht. 172
A. *Cylindres* 172
B. *Statues de Nezemankh et statues antérieures* 181
II. Cylindres et autres objets provenant de tombeaux de l'époque de Peribsen et Khasekhmoui. 186
A. *Cylindres* 188
B. *Objets inscrits divers*. 193
III. Cylindres provenant d'emplacements non datés, à Abydos. . 198
A. *Cylindres provenant de l'ancien temple d'Abydos*. . . . 198

B. *Cylindres provenant de sépultures particulières* . . . 196
IV. Cylindres provenant de l'ancien temple d'Hierakonpolis . . 203

CHAPITRE IV. — INSCRIPTIONS NON DATÉES (STATUES ET TOMBEAUX) DE L'ÉPOQUE COMPRISE ENTRE LA FIN DU QUATRIÈME GROUPE (NOUTIRKHA-SANAKHT) ET LE DÉBUT DE LA IVe DYNASTIE 206

I. Période des chapelles à fausse porte en bois 209
Stèle de Samerî, à Reqaqnah 210
Tombeau de Soutenshepses, à Reqaqnah 212
Tombeaux de Sitou et de Khouni, à Saqqarah (IVe dyn.). 215
II. Période des chapelles à stèle en pierre 218
A. *Stèle d'Ahnib, au musée de Leyde* 219
B. *Stèle de Tetiankhi, au musée de Liverpool* 225
C. *Panneaux de Hesi, au musée du Caire*. 230
D. *Panneau de Merab, au musée du Louvre* 235
E. *Stèle de Nofir, de la collection Barracco à Rome* 236
F. *Stèles du tombeau de Khabiousokari, au musée du Caire* . 242
III. Statues à attribuer aux deux périodes qui précèdent . . . 255
Statue d'Aperankhou, au British Museum 255
Statues de Sepa, au musée du Louvre 257
Statue de Neslaper, au musée du Louvre 259
IV. Période des chapelles en pierre encastrées dans le tombeau en briques 260
A. *Tombeau et statue de Khoutan, Louvre et Berlin* . . . 263
B. *Tombeaux et statues de Meidoum* 273
1. Rahotep 274
2. Nofirmat 286
3. Rauofir ? 296
4. Heknen 297
5. Tombeau n° 7, possesseur inconnu 299
6. Tombeau n° 22, possesseur inconnu 299
C. *Tombeau de Meri* 300
D. *Tombeau et statue d'Amten*. 304
E. *Tombeau de Khouhotep* 313
F. *Fragments de tombeaux au musée de Bruxelles* 316
V. Coup d'œil sur les tombeaux du temps de Kheops et de Khephren 317
A. *Esquisse générale de l'évolution* 318
B. *Quelques tombeaux remarquables* 329
1. Merab 329
2. Shiri 330
3. Meri 333
4. Pehrounofir 335
5. Soutenka 335

CHAPITRE V. — LES EDIFICES 337

I. Les tombeaux 338
A. *Période des chambres à toiture plate en charpente recouverte de terre ou de maçonnerie* 338
B. *Période des chambres voûtées en en encorbellement* . . . 356

C. *Période des tombeaux à chambres souterraines et superstructure massive* 363
D. *La nécropole de Reqaqnah-nord* 375
E. *Période de Meidoum, ou des tombes à chambres cruciales en pierre ménagées dans la superstructure massive en briques* 389
F. *Période des premiers mastaba tout en pierre* 390
G. *Formes anciennes persistantes.* 403
II. Les pyramides. 410
A. *La pyramide de Noutirkha-Zour* 411
B. *La pyramide de Snofrou* 422

CHAPITRE ADDITIONNEL. — RECTIFICATIONS ET COMPLÉMENTS . . 426

CHAPITRE VI. — SYNTHÈSE HISTORIQUE ET CONCLUSIONS 442

I. Résumé chronologique 442
II. Tableau de l'Égypte antérieure à la IVe dynastie 468
III. Conclusion 485

INDICES 489

I. Index chronologique des monuments étudiés ou cités . . . 489
II. Index bibliographique alphabétique 501

TABLE DES PLANCHES 512

TABLE DES MATIÈRES 513

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4 RUE GARNIER.

P
LaOr&S
M

615461

Musée Guimet, Paris
Annales. Bibliothèque d'études.
t. 25.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET